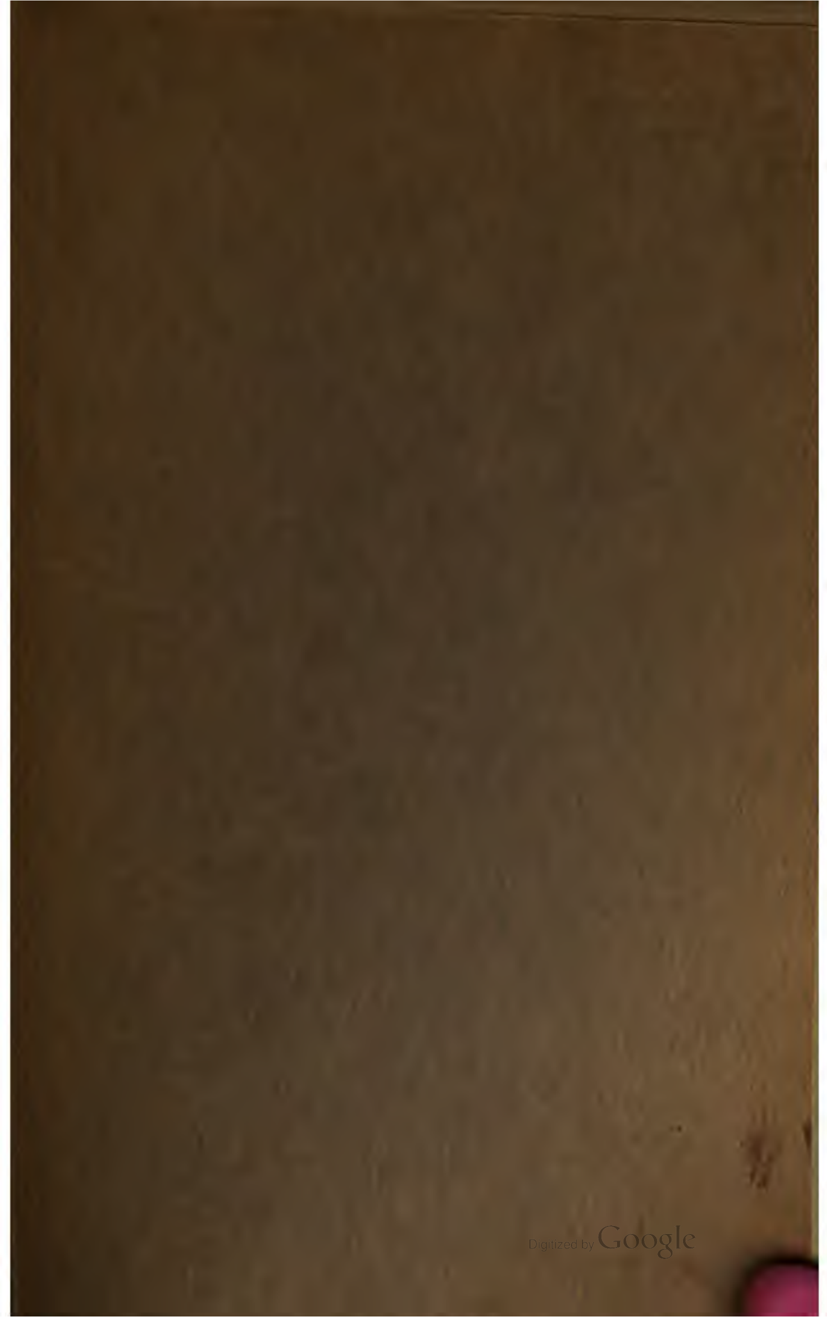
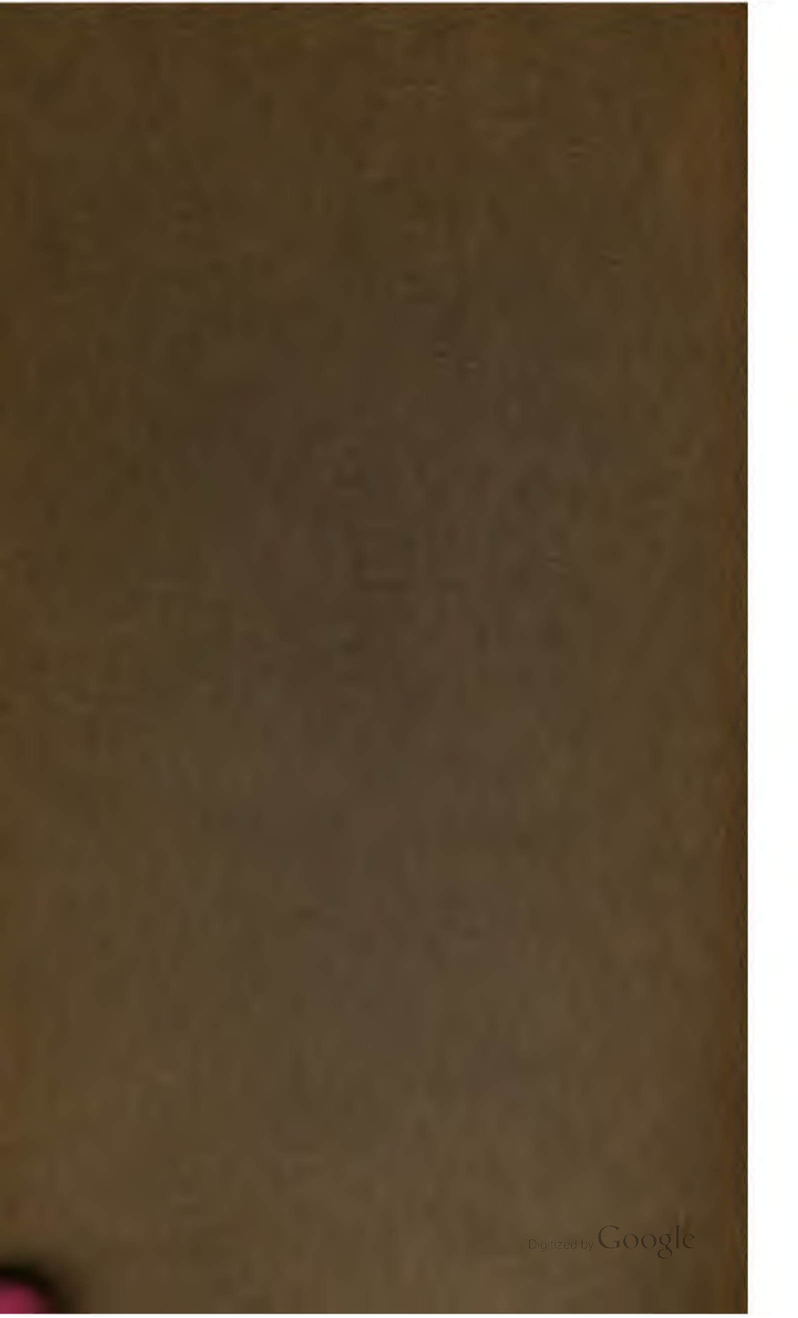

ALTE VOLARE VOLO





G. FERRERO

GRANDEUR ET DÉCADENCE

DE ROME

v. 3-4

III

LA FIN D'UNE ARISTOCRATIE

Traduit de l'italien par M. Urbain Mengin

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PRIX LANGLOIS

Douzième édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6°

1907

GRANDEUR ET DÉCADENCE

DE ROME

III

LA FIN D'UNE ARISTOCRATIE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Grandeur et décadence de Rome. Traduit de l'italien par M. Urbain Mengin. I. *La Conquête.* 12e édition. Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

II. *Jules César.* 11e édition. Un volume in-16. . 3 fr. 50

III. *La Fin d'une aristocratie.* 10e édition. Un volume in-16. Prix. . . . . 3 fr. 50

(Couronnés par l'Académie française, prix Langlois.)

IV. *Antoine et Cléopâtre.* 10e édition. Un volume in-16. Prix. . . . . 3 fr. 50

V. *La République d'Auguste.* Un volume in-16. . 3 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10457.

G. FERRERO

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE ROME

III

LA FIN D'UNE ARISTOCRATIE

Traduit de l'italien par M. Urbain Mengin

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PRIX LANGLOIS

Douzième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1907

PRÉFACE

Ce volume contient l'histoire de la dernière révolution de la république. C'est une des époques les plus obscures de l'histoire romaine. Les documents que nous possédons sont relativement nombreux, mais extrêmement confus et contradictoires, et l'on a pu dire de cette période qu'elle était un labyrinthe.

J'ai fait ce que j'ai pu, après tant d'autres, pour en trouver le fil d'Ariane. Le lecteur dira jusqu'à quel point mon exposition des faits lui semble plus claire et plus compréhensible que celles qui ont été données jusqu'ici. Mais pour arriver à une conclusion vraisemblable, j'ai dû faire un long travail de confrontation et de critique, sur beaucoup de points obscurs.

Parmi les plus importants, je puis citer : les événements de Rome pendant les deux jours qui ont suivi la mort de César ; la distribution des provinces entre les chefs des deux partis en 44 ; les lois proposées par Antoine, cette même année, leur date et leur portée ; l'augmentation et la répar-

tition des légions de l'an 44, à l'an 41 ; la distribution des terres aux vétérans, après la bataille de Philippes.

Il m'aurait été impossible d'exposer tout le travail de critique et de reconstruction qui m'a conduit aux conclusions que j'ai adoptées, sans ajouter à ce livre un volume presque aussi gros d'appendices. Je ne donne, à la fin de ce tome, que deux appendices où jai traité les deux premières questions.

Le lecteur pourra ainsi se faire une idée de la méthode que j'ai suivie pour me guider dans le labyrinthe. Pour ce qui est des autres questions, je me réserve de les traiter dans des Revues spéciales et de justifier toutes mes conclusions en y apportant les détails nécessaires.

Je signale, à ceux qui s'occupent spécialement de cette période, une de ces conclusions, qui a trait aux distributions de terres faites aux vétérans après la bataille de Philippes. Je crois avoir rectifié là une erreur, de peu d'importance en elle-même, mais qui en a entraîné d'autres beaucoup plus graves. Tous les historiens ont admis que les villes italiennes furent alors dépouillées de leur territoire pour récompenser les légions qui avaient combattu à Philippes. J'espère démontrer que, dans la fameuse distribution de terres qui fit perdre leurs biens à Virgile et à Horace, ne furent admis que *les vétérans de Jules César*, ce qui restait des glo-

rieuses légions qui avaient conquis la Gaule, et combattu pendant la première partie de la guerre civile contre Pompée, c'est-à-dire un nombre d'hommes relativement restreint.

Guglielmo Ferrero.

Turin, 11 mars 1906.

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE ROME

LA FIN D'UNE ARISTOCRATIE

I

TROIS JOURS DE TEMPÊTE

(15, 16, 17 mars de l'an 44 avant J.-C.)

Les conjurés, les principaux personnages de Rome et Antoine ne tardèrent pas à se remettre de la stupeur où les avait plongés l'assassinat de César. Les meurtriers, qui avaient dû pendant la conjuration être très prudents et se communiquer furtivement leurs messages, étaient tombés d'accord sur la façon de tuer César; mais au sujet de ce qu'il faudrait faire ensuite, ils n'avaient réussi à bien arrêter qu'un seul projet, qui était de proposer aussitôt au sénat la restauration de la république. Ils avaient échoué, et ils se trouvaient soudain seuls sur le Capitole désert, dans cet abattement qui suit les grandes émotions, effrayés par la panique qu'ils avaient vue dans les rues de Rome, se demandant comment on allait juger ce qu'ils venaient de faire, quelle serait l'attitude des vétérans et du petit peuple. Quel parti fallait-il prendre? On comprend faci-

lement que dans de telles circonstances et dans un tel état d'esprit les conjurés n'aient rien voulu faire avant de s'être entendus avec les hommes les plus en vue du parti conservateur, et qu'ils aient décidé d'envoyer les esclaves, qui les avaient accompagnés, chez leurs amis les plus éminents pour les inviter à venir sur le Capitole. A la même heure, les grands personnages du parti aristocratique, remis de leur première stupeur, cherchaient à avoir des nouvelles des conjurés, et déjà Cicéron, extrêmement ému et rempli d'impatience, écrivait à Basilus un billet laconique (1) pour le féliciter et lui demander ce qu'on allait faire. Antoine aussi, comme tout le monde, désirait des nouvelles et des conseils. Qui avait tué César? Quels personnages consulter dans cette dangereuse aventure? C'est ainsi que l'après-midi des messagers commençaient à se croiser dans les rues de Rome, s'informant des nouvelles, portant des lettres de tous les côtés.

Le mécontentement qui s'était depuis quelques années amoncelé au fond des âmes contre César était si grand qu'il fut facile de trouver un certain nombre de sénateurs assez hardis pour oser se rendre l'après-midi même au Capitole. Parmi eux était Cicéron, qui arriva en proie à une joie très bruyante et à une excitation extraordinaire ; l'érudit mécontent et fatigué sortait enfin de sa torpeur. Et tous ensemble se mirent à délibérer. Il fallait convoquer au plus vite le sénat : cela était évident, mais qui pouvait le convoquer? D'après la constitution, c'était l'affaire du consul survivant. Certains sénateurs proposaient en effet d'avoir recours

(1) Cicéron, *F.*, VI, 15 (à Basilus). « *Tibi gratulor; mihi gaudeo; te amo; tua tueor; a te amari et quid agas, quidque agatur certior fieri volo.* » On croit généralement que ce billet a été écrit le 15 mars, aussitôt après la nouvelle de la mort de César.

à lui; et la chose était moins déraisonnable qu'elle n'a semblé à certains historiens modernes, qui oublient trop qu'il est plus difficile de se rendre compte des choses au milieu des événements eux-mêmes que de les juger sainement à distance. Quelques mois avant l'assassinat, Antoine n'était encore qu'un césarien modéré comme Brutus, Cassius, Trébonius; et s'il avait fini par passer dans la faction opposée, ses dettes, l'obscurité à laquelle le dictateur l'avait condamné, l'influence de sa femme Fulvie pouvaient lui servir d'excuse, donner à ses amis, César étant mort, l'espoir de le voir revenir de ses errements passagers. Cicéron, au contraire, dont l'enthousiasme avait encore grandi quand il avait trouvé sur le Capitole, au nombre des conjurés, ses meilleurs amis et les hommes les plus éminents des deux partis naguère si opposés, en vint à faire une proposition plus hardie. Il n'était pas prudent de se fier à Antoine : il fallait profiter des événements et précipiter les choses en faisant un coup d'État; Brutus et Cassius, qui étaient préteurs, convoqueraient le sénat en usurpant les pouvoirs d'Antoine; ils appelleraient les citoyens aux armes, comme au temps de Catilina, et s'empareraient aussitôt de l'État; cependant ils resteraient tous sur le Capitole, comme un petit sénat, en attendant que l'on convoquât le sénat véritable. Comment se partagèrent les avis? Nous ne le savons pas; mais il semble que Brutus et Cassius inclinèrent pour la première proposition; et il n'est point douteux que le conseil de Cicéron ne fut pas suivi. Tous ces hommes d'épée eurent moins d'audace que l'écrivain; ils craignirent que le peuple, trop attaché à César ou trop apathique, ne voulût pas se lever à leur appel, ou même qu'il se levât contre eux; tous se répandirent en félicitations auprès des meur-

triers, mais personne ne voulut rester pour prendre part à l'exécution du coup d'État. On discuta longuement, mais le temps passait : les jours en mars ne sont pas longs, et la nuit approchait : on finit par conclure qu'ayant mené à bien l'entreprise de tuer César, il ne fallait pas gâter ce succès par une nouvelle audace, qui pouvait échouer. On résolut donc d'entamer des négociations avec Antoine : on l'inviterait à venir sur le Capitole pour discuter au sujet de la convocation du sénat et de la restauration de la république sans nouvelle effusion de sang. Quelles seraient les conditions et comment se ferait la chose, personne ne pouvait le dire clairement; on promettait seulement de ne rien retirer à Antoine des honneurs que lui avait accordés César. On décida en outre de préparer des démonstrations populaires pour le jour suivant, de façon à bien disposer l'opinion publique; et différents sénateurs furent chargés des négociations avec Antoine. Cicéron toutefois ne voulut pas y prendre part.

Il semble au contraire que seul Lépide, le *magister equitum* de César, ait osé se rendre l'après-midi auprès d'Antoine, et que, quand il arriva à la maison du consul, celui-ci n'avait pas encore de renseignements précis sur les conjurés. Les nouvelles recueillies l'après-midi par les serviteurs et les appariteurs ne pouvaient être que confuses et incertaines. Et pourtant il n'était pas possible à Antoine de juger la situation avant de savoir par qui César avait été tué. Il est donc assez probable que. tandis que les conjurés discutaient sur le Capitole, Antoine et Lépide se retrouvaient ensemble, seuls, en proie à des incertitudes non moins graves, épouvantés par la solitude, dont ils se sentaient environnés. Où étaient les amis de César? Ces incertitudes durèrent jusqu'à l'heure où vinrent à eux les ambassa-

deurs des tyrannicides. Ceux-ci, pour donner de la force aux propositions de paix qu'ils apportaient, donnèrent d'abord les noms des conjurés; et Antoine alors, avec épouvante, put se rendre compte de l'étendue et de la gravité de la conspiration, et comprendre pourquoi Lépide seul était venu le trouver. César était tombé sous les coups des hommes les plus éminents du parti césarien et du parti pompéien, qui s'étaient réconciliés pour former un nouveau parti. Les écrivains modernes sont d'avis que, César mort, Antoine n'eut d'autre préoccupation que de prendre sa place. Il me paraît plus vraisemblable au contraire que, ce soir-là du moins, après avoir appris ce qu'avait été véritablement cette conjuration, il dut se demander, avec épouvante, s'il n'était pas destiné à suivre César à peu de distance dans sa chute. La mort de César était pour lui un malheur terrible. Les petits avantages qu'il avait tirés de sa dernière conversion non seulement étaient perdus, mais allaient se retourner contre lui. Les conservateurs et les césariens modérés, encouragés, et rendus puissants par le succès de la conjuration, avaient toutes les chances pour s'emparer de nouveau du pouvoir; s'ils y réussissaient, qu'adviendrait-il de lui, que les conjurés devaient considérer comme un traître? Il est vrai que les ambassadeurs apportaient des propositions amicales; mais Antoine, qui ne savait pas que les conjurés étaient hésitants et perplexes, qui les croyait au contraire résolus et farouches, se méfiait, voyant en ces propositions de paix une embûche. Fallait-il se rendre sur le Capitole, au milieu des conjurés, qui ne devaient avoir d'envie plus grande que de le mettre à mort comme César? Antoine ne pouvait cependant repousser absolument les propositions de paix, et précipiter une rupture définitive, alors qu'il

était sans défense et n'avait que Lépide avec lui. Dans ce grand embarras, il fit comme on fait d'ordinaire quand on ne sait quel parti prendre : il demanda à réfléchir jusqu'au lendemain soir.

A sa grande joie, les ambassadeurs acceptèrent, et quand ils furent partis, Antoine et Lépide, mieux instruits de la situation, purent reprendre leur entretien. Ils savaient maintenant que les chefs du parti conservateur étaient à la tête de la conjuration; ils s'entendirent donc bien vite pour mettre tous les conjurés, césariens ou conservateurs, sous la même étiquette, pour dénoncer au peuple le meurtre de César comme l'effet d'un complot, qui visait à annuler tout ce que le dictateur avait fait; pour réunir par ce moyen les restes des *collegia* de Clodius, rechercher les hommes les plus éminents de leur parti, et qui étaient restés fidèles à César, appeler les vétérans qui étaient dans le voisinage, et former avec eux une petite troupe dont Lépide prendrait le commandement, et qui leur servirait à se défendre eux-mêmes au besoin. Ces décisions prises, Lépide alla lui-même recruter ses soldats; et Antoine, pensant enfin à son collègue mort, quand la nuit fut tombée, se rendit, accompagné d'esclaves, au forum, dans la *domus publica*, où trois esclaves avaient porté sur une civière le corps de César. Il vit alors inanimé et immobile le corps de cet homme, dont depuis plus de dix ans il avait observé tous les jours la prodigieuse activité. Antoine alla voir aussi Calpurnie, et n'eut probablement pas de difficultés à se faire remettre par elle les papiers de César, une somme de cent millions de sesterces et les objets précieux que César avait chez lui. Il se peut même que Calpurnie lui ait elle-même offert tout cela, n'ayant pas le courage de garder chez elle dans un moment si critique les archives de César,

et ne pouvant imaginer qu'aucun des conjurés n'eût encore songé à s'en emparer. Mais très souvent il arrive, dans ces grandes convulsions, que personne ne pense aux choses les plus simples; Antoine, d'ailleurs, à titre de consul, avait pour ainsi dire le droit de s'emparer des papiers; César lui-même, avant de partir, lui en avait confié un grand nombre qui contenaient des instructions à suivre pendant son absence. Quoi qu'il en soit, Antoine emporta tout chez lui, et là, avec une activité merveilleuse, il se mit à envoyer de tous les côtés des esclaves, des affranchis et des clients : il en envoya dans Rome pour donner l'alarme aux chefs des *collegia* et aux agents électoraux, dans Rome et dans les cités voisines pour rechercher les vétérans et les inviter à venir chez Lépide, pour aller trouver aussi les amis les plus influents de César, ses colons et ses obligés, pour les inviter tous à courir à Rome sans retard, en leur disant que le parti conservateur voulait annuler tout ce qu'avait fait César, reprendre les biens qu'il avait vendus, les dons qu'il avait faits, les droits qu'il avait accordés... Pendant ce temps, du haut du Capitole, les conjurés, bien qu'ils eussent mal compris la réponse d'Antoine, s'occupaient à préparer les démonstrations populaires qui devaient avoir lieu le jour suivant; ils envoyaient partout des esclaves, des affranchis, des clients pour demander leur appui à des gens de toute sorte et pour soudoyer des agents électoraux. C'est ainsi que Rome qui, comme toutes les villes de l'antiquité, n'était pas éclairée et par suite était déserte et silencieuse après le coucher du soleil, fut cette nuit-là pleine d'agitation et de trouble. César seul, pour la première fois depuis bien longtemps, dormait en paix.

Il n'était pas facile cependant, ni pour l'un ni pour

l'autre parti, d'émouvoir le public. Les quelques ennemis impitoyables de César exultaient de joie et ses quelques amis dévoués déploraient sa mort; mais la plupart des gens ne savaient que penser. Un grand nombre étaient satisfaits de cet assassinat, à cause de leurs vieilles rancunes, à cause des souvenirs douloureux des guerres civiles, à cause aussi de l'envie qui s'attache toujours aux hommes puissants. Beaucoup d'autres, au contraire, comme il arrive souvent dans de pareilles tragédies, s'apitoyaient sur cet homme attaqué seul et égorgé par soixante forcenés : oubliant que cette fois l'homme attaqué était le chef d'un parti et d'un empire, et que, s'il avait vécu, il aurait pu en une heure exterminer ses ennemis. Cependant ces sentiments d'indulgence et de pitié étaient moins forts que la frayeur qui s'emparait des esprits. On ignorait que les conjurés et les césariens fussent alors les uns et les autres désorientés et perplexes; tout le monde leur prêtait des plans bien arrêtés et des forces considérables; de sorte que la plupart des gens ne savaient s'ils devaient aller vers les uns ou vers les autres. Aussi les conjurés réussirent à grand'peine pendant la nuit à soudoyer quelques manifestants; et Lépide ne parvint qu'à recruter une petite troupe de soldats. Cependant avec cette petite troupe il put, à l'aube du 16, occuper le forum, et permettre à Antoine de se présenter, et d'exercer, comme à l'ordinaire, ses fonctions de consul, entouré de quelques magistrats qui n'avaient pas pris part à la conjuration. Ce fait avait une certaine importance, car les deux préteurs, et les autres magistrats qui étaient sur le Capitole ne s'étant pas présentés, le public put croire, ce matin-là, que le pouvoir était encore aux mains des césariens. C'était là un avantage; en effet, à la

vue de ces soldats et du consul, beaucoup de vétérans, de chefs des *collegia* et de partisans de César qui étaient jusque-là hésitants reprirent courage : les uns coururent chez eux pour prendre leurs armes, les autres allèrent exhorter leurs amis et les membres de leur *collegium* à faire cause commune avec eux. Là-dessus la première bande de manifestants soudoyés par les conservateurs fit son apparition sur le forum et y rencontra les patrouilles des vétérans... Mais à cette vue le zèle des mercenaires tomba brusquement; personne n'osa, en présence des vétérans de César, applaudir ses meurtriers. Seul le préteur Cinna eut l'audace de jeter ses insignes, en disant qu'il voulait les tenir du peuple et non d'un tyran. La foule effrayée osait à peine crier : paix ! paix ! Bientôt les uns se tournant d'un côté, les autres d'un autre, tous se dispersèrent, redoutant quelque violence de la part des vétérans de César. Mais ceux-ci n'osèrent rien faire; tout le monde était perplexe; et dans cette perplexité universelle recommencèrent, entre le Capitole et la maison d'Antoine, des allées et venues continuelles de sénateurs. Antoine avait pu dans la nuit réfléchir plus à l'aise à la situation, et il en était venu à se dire que la chose la plus dangereuse pour son parti était qu'un des conjurés les plus éminents, Décimus Brutus, devait cette année-là, d'après les dispositions prises par César, être gouverneur de la Gaule cisalpine; c'est-à-dire demeurer à la tête d'une armée dans la vallée du Pô, à quinze journées de marche de Rome. Antoine en conclut facilement que l'armée de la Gaule allait constituer l'appui le plus solide du nouveau gouvernement, le grand épouvantail avec lequel les conjurés tiendraient le sénat docile à leurs volontés; et il décida de tout essayer pour obtenir que Décimus Brutus

renonçât à son commandement. Malheureusement, si le 16 au matin les vétérans et les colons de César commençaient à arriver des environs de Rome, il semble que parmi les césariens éminents on n'ait pu retrouver que Hirtius. Les autres, Balbus, Pansa, Oppius, Calénus et Salluste, demeuraient cachés dans les villas voisines. Comment Antoine pourrait-il, à lui tout seul, arracher cette renonciation aux conjurés? Il fallait pour cela une grande habileté. Et voilà que tout à coup, dans la matinée du 16, les conjurés, qui n'attendaient les communications du consul qu'au soir, virent Antoine leur faire des avances encourageantes; leur assurer qu'il était disposé à leur venir en aide dans la mesure de ses forces pour restaurer la république; ajouter, à ce qu'il semble, qu'ils auraient dû charger des négociations avec lui son ancien ami et camarade Décimus Brutus, en l'autorisant à quitter le Capitole et à rentrer chez lui. Antoine espérait probablement l'intimider plus facilement, une fois séparé des autres conspirateurs, et l'amener à renoncer à sa province. Ces avances étaient faites à un bon moment. Les conjurés avaient été un peu découragés par l'insuccès de leur première démonstration : des personnages considérables s'étaient, il est vrai, après cette démonstration, rendus sur le Capitole pour les trouver, mais ils étaient eux aussi troublés par la froideur du public, par les soldats de Lépide, par les colons et les vétérans de César, qui arrivaient à chaque instant. Ainsi on était de nouveau plongé dans l'incertitude sur le Capitole; on faisait des projets divers; on songeait à faire descendre Brutus et Cassius au forum pour haranguer le peuple; mais l'hésitation était grande. Ne serait-ce pas s'exposer à être tous mis en pièces? Les avances d'Antoine

furent donc accueillies avec joie; Décimus Brutus quitta aussitôt le Capitole pour entamer les négociations; et l'on donna à l'aveuglette dans le piège que tendait le consul. Aucun des deux partis n'avait encore le courage d'aller le premier à l'attaque; tous les deux se tenaient sur la défensive, en attendant que la situation fût devenue un peu moins obscure.

Il était du reste impossible aux conjurés de cacher pour longtemps leurs hésitations et leurs craintes. Antoine, qui s'étonnait déjà de trouver Décimus Brutus et les conjurés si conciliants, allait bientôt se rendre compte que ses ennemis avaient peur. Cependant, le matin même, un incident imprévu vint tout brouiller. Dolabella, parut au forum, à la tête d'une bande de vétérans et avec les insignes de consul; il fit dans un discours l'éloge des meurtriers du tyran, puis il monta au Capitole pour les saluer. Le fait était significatif. Dolabella, un des favoris de César, qui l'avait nommé *consul suffectus*, aurait été consul à sa place, après la mort du dictateur, si Antoine n'avait empêché que l'on accomplît toutes les cérémonies liturgiques obligatoires pour qu'une élection fût valable. Dolabella, comme il n'était pas homme à renoncer au consulat pour une question de forme, s'était pendant la nuit décidé à ratifier lui-même son élection, espérant pouvoir se maintenir dans sa charge avec l'appui des conjurés qui auraient trouvé très avantageux d'avoir avec eux un consul, même peu authentique. Ce petit coup d'État ne manqua pas de causer en ville une grosse émotion et il parut rendre les conjurés plus hardis. Les manifestants, qui avaient échoué le matin, reprirent courage et tentèrent une nouvelle manifestation sur le forum, en appelant à grands cris Brutus, Cassius et leurs compagnons. Les conjurés décidèrent que Brutus,

Cassius descendraient pour parler au peuple, et qu'ils arrêteraient ainsi les négociations ou qu'ils diminueraient leur importance. Mais qui les accompagnerait? Sur ce point encore on semble s'être mis à discuter. On finit par décider que, seuls des conjurés, Brutus et Cassius descendraient au forum; mais que les plus notables des sénateurs et des chevaliers qui se trouvaient alors sur le Capitole les accompagneraient solennellement, comme on avait fait pour Cicéron à l'époque de Catilina, pour les protéger si cela était nécessaire contre les violences de la populace. Dès que cette décision fut connue au forum, le doute fut de nouveau dans tous les esprits; on se souvenait que le parti conservateur avait trop souvent mis en déroute le parti populaire en faisant une de ces démonstrations théâtrales; Antoine et Lépide, bien qu'ils dussent désirer de voir échouer la démonstration, n'osèrent pas, surtout après la trahison de Dolabella, s'interposer par la violence; ils préférèrent attendre et voir ce qui allait se passer. Enfin, dans l'après-midi, le cortège solennel se forma sur le Capitole, descendit lentement sur le forum, et s'avança à travers la multitude qui était accourue pour l'attendre; Marcus Brutus, quand le cortège eut atteint les rostres, monta à la tribune. Quand la foule l'eut aperçu, il se fit dans tout le forum un grand silence. Brutus commença son discours, et, sans être interrompu, il put expliquer le meurtre et les raisons qui l'avaient fait commettre. Le petit peuple avait encore au fond du cœur un respect pour les grands; Brutus jouissait d'une grande considération; dans la foule les césariens se laissèrent impressionner par les autres. Mais à la fin il n'y eut ni sifflets ni applaudissements; le public resta froid; la réunion prit fin sur une impression indécise, et les

conjurés avec le cortège des conservateurs remontèrent sur le Capitole.

L'incertitude cessa alors. Antoine et tout le monde avec lui comprit que les conjurés avaient peur. Depuis toute une journée on s'attendait d'heure en heure à les voir tenter quelque coup de force : ils n'avaient pas même osé descendre tous sur le forum, et, le discours à peine terminé, ceux qui étaient venus regagnaient vite leur refuge. Au contraire, les colons et les vétérans continuaient à arriver; le petit peuple de Clodius et de César s'enhardissait; autour d'Antoine non seulement on oubliait la trahison de Dolabella, mais il était déjà question de venger le dictateur. Le soir cependant approchait, et avec lui le terme fixé par Antoine pour la réponse. Encouragé par la peur des conjurés et par l'empressement des vétérans et des colons, le consul prit le soir la résolution de rompre les pourparlers et de convoquer le sénat pour le lendemain matin, non pas à la Curie, qui était trop voisine du Capitole, mais dans le temple de Tellus, qui était près de chez lui; d'inviter les conjurés à s'y rendre; d'organiser aussi avant la séance une réunion de césariens; d'envoyer Hirtius auprès de Décimus pour lui dire que, puisque le peuple et les vétérans étaient indignés contre eux, il ne pouvait consentir à ce que Décimus eût sa province; il devait même, pour leur bien, conseiller à tous les conjurés de quitter Rome. Il espérait, en précipitant les choses, que les conjurés, effrayés, n'assisteraient pas à la séance du jour suivant et qu'il pourrait faire approuver par le sénat ce qui lui semblerait le plus opportun pour les affaiblir, sans se déclarer leur ennemi, sans avoir recours à la violence et en se retranchant derrière l'autorité légale de l'assemblée. La menace était lancée à un moment si

opportun que Décimus fut un instant ébranlé : croyant que tout était perdu, il se déclara prêt à quitter Rome, pourvu qu'on lui accordât une légation libre.

Le soir tombait; l'obscurité se faisait dans les rues étroites et dans les carrefours; l'activité laborieuse de la journée aurait dû, comme à l'ordinaire, s'éteindre dans l'obscurité silencieuse et solitaire, où passait seulement de temps en temps une bande portant des torches, un passant muni d'une lanterne, ou quelqu'un d'égaré allant à tâtons dans les ténèbres. Mais sur le Capitole, où personne n'avait envie de se rendre au temple de Tellus, les conjurés avaient aussitôt compris pourquoi Antoine, au lieu de continuer les négociations avec les conjurés, avait soudain confié tout au sénat, où il ne leur était pas possible de venir discuter; et, poussés par le danger imminent, ils avaient décidé de tout faire pour envoyer à la séance du sénat une majorité qui leur fût favorable. De leur côté, Antoine et Lépide, anxieux aussi d'avoir la majorité au sénat, se proposaient de réunir autour du temple de Tellus tous les vétérans et tous les colons qu'ils pourraient, pour intimider les conservateurs. Il fallut donc, cette nuit-là, à Rome, poursuivre dans l'obscurité les travaux et les démarches de la journée. Le consul fit allumer de grands feux sur les places, dans les carrefours, dans les rues, pour donner un peu de lumière et pour permettre de sortir à ceux qui n'avaient pas d'esclaves pour porter leurs lampes; et à la lumière vacillante de ces grands feux on put voir les messagers des conjurés qui passaient en toute hâte, se rendant chez les sénateurs pour les supplier de ne pas manquer de venir le jour suivant à la séance; les groupes de vétérans arrivés à une heure tardive des contrées voisines; les magistrats, les hauts personnages qui se cherchaient

pour se consulter; les patrouilles de soldats, les bandes d'artisans, d'affranchis, de plébéiens, qui se groupaient pour les *collegia*. Ce fut probablement dans la maison d'Antoine et à une heure très avancée de la nuit qu'eut lieu la réunion des césariens. Il semble qu'il n'y ait pas eu à cette réunion d'autres grands personnages que Hirtius, Lépide et Antoine, et que la discussion ait été longue. Certains césariens voulaient que l'on permît aux conjurés de sortir de Rome, mais avec la promesse de ne pas susciter de troubles; Hirtius proposa de faire la paix et d'accueillir l'invitation des conjurés de travailler d'un commun accord à la restauration du gouvernement républicain, en s'en remettant aux décisions de la majorité du sénat; Lépide, au contraire, à qui les événements favorables de la veille avaient sans doute trop monté la tête, fit aux césariens une proposition comparable à celle que Cicéron avait faite aux conservateurs : il fallait oser un coup d'État, monter à l'assaut du Capitole, et, aux applaudissements du peuple, mettre à mort les conjurés, au nombre desquels était son beau-frère. Mais, de même que Brutus et Cassius avaient repoussé la proposition de Cicéron, Antoine n'approuva pas non plus le conseil de Lépide et il fit prévaloir la proposition de Hirtius. Il savait que dans toute l'Italie les classes aisées et riches étaient favorables aux conjurés, et il lui semblait imprudent d'en venir à la violence, alors qu'il était possible, grâce aux clameurs et aux menaces de la foule des vétérans, de tout obtenir de l'organe légal, c'est-à-dire du sénat.

On s'en remettait donc au sénat pour résoudre la difficulté, mais personne ne savait quel parti y aurait la majorité. Lépide et Antoine croyaient l'avoir entre leurs mains, et ils continuaient d'envoyer des vétérans

et des colons dans le voisinage du temple de Tellus. Les conjurés, toujours dominés par la peur, craignaient que cette majorité ne leur fût pas favorable, et ils suppliaient leurs amis de se rendre à la séance. Tous les partis et tous les sénateurs se proposaient du reste d'y prendre part, mais sans intentions bien arrêtées, et sans qu'il y eût une entente bien certaine. Que résulterait-il de tant d'incertitude? Que déciderait-on dans cette séance? Beaucoup de sénateurs se le demandaient anxieusement, tandis qu'ils se rendaient au temple de Tellus, le matin du 17, en passant entre les rangs des soldats qu'Antoine et Lépide avaient disposés pour maintenir l'ordre et au milieu de la foule inquiète et tumultueuse des admirateurs de César. Les sénateurs passaient, et l'agitation de la foule, les cris et les sifflets allaient croissant. A l'intérieur du temple les sénateurs formaient des groupes et parlaient avec inquiétude, tout en prêtant l'oreille au mugissement de la tempête qui sévissait au dehors, et ils se demandaient si à la fin quelque malheur n'allait pas arriver. Tout à coup on entendit un tumulte plus violent. Quelqu'un était sans doute mis en pièces. C'était Cinna qui passait, le préteur qui la veille avait insulté César sur le forum et que l'on accueillait ainsi. Toutefois la foule n'avait pas osé lui faire violence, et, comme tous les sénateurs, il arriva sain et sauf. Dolabella vint à son tour et il alla occuper le siège du consul. Enfin, au milieu des applaudissements du peuple, Lépide et Antoine arrivèrent; mais aucun conjuré ne parut.

Cependant, dès le début, Antoine dut reconnaître qu'il s'était trompé : malgré les vétérans et les soldats, malgré l'absence des conjurés, la majorité du sénat était si ouvertement favorable aux meurtriers de César, qu'il jugea impossible de faire approuver

des mesures qui leur fussent contraires, et qui auraient surtout causé du préjudice à Décimus. En effet la proposition d'inviter les conjurés à prendre part à la séance, c'est-à-dire à siéger parmi leurs juges, fut aussitôt approuvée sans difficulté. Il s'était amoncelé trop de haines contre César; les traditions républicaines étaient encore trop vives, même dans ce sénat que César avait lui-même manié et remanié; les tyrannicides, déjà si nombreux, avaient là trop de parents et trop d'amis. Si Antoine et Lépide avaient pu entourer le sénat d'une foule d'amis de César, dans le sénat il n'y avait presque que ses ennemis : les amis s'étaient abstenus de venir, ou n'osaient prendre la parole. Mais quand on en vint à parler du meurtre, la discussion s'égara bientôt dans une grande confusion d'avis contraires. Certains sénateurs, et parmi eux Tibérius Claudius Néron, prétendirent qu'il fallait considérer ce meurtre comme un tyrannicide et par suite, suivant le vieil usage, décréter des récompenses à ses auteurs, comme on avait fait autrefois pour les meurtriers des Gracques. D'autres, plus prudents, voulurent bien convenir que les conjurés avaient certainement accompli une belle œuvre, mais que c'était aller trop loin que de leur décréter des récompenses : des éloges ne suffiraient-ils pas? Il y avait enfin des sénateurs qui cherchaient à concilier l'horreur qu'ils ressentaient pour l'assassinat et le respect que leur inspirait l'opinion de la majorité, en déclarant que des éloges même étaient inopportuns et que l'impunité suffisait. Mais les premiers répliquèrent en proposant un dilemme inévitable : ou César avait été un tyran ou ses meurtriers méritaient un châtiment. On resta longtemps à ergoter sur ce thème, signe évident que si les propositions extrêmes étaient applaudies

bruyamment, elles ne donnaient pas pleine satisfaction à l'assemblée; et peu à peu la discussion amena les contradicteurs à la question essentielle, d'où tout dépendait. Oui ou non, César avait-il été un tyran? L'assemblée finit par comprendre qu'il était nécessaire de fixer d'abord ce point douteux : elle décida donc de discuter la question, d'une façon impartiale, en considérant comme nuls tous les serments que César avait exigés des sénateurs. Une nouvelle discussion s'engagea; de nombreux orateurs prirent la parole; du dehors les rumeurs de la foule tumultueuse arrivaient de plus en plus fortes, et c'étaient des imprécations contre les assassins de César; l'assemblée, très partagée, ne semblait pouvoir s'arrêter à aucune opinion. Mais Antoine qui, assez embarrassé, avait jusque-là gardé le silence et laissé les orateurs divaguer à leur aise, intervint alors dans la controverse et ramena très habilement la discussion sur le point essentiel; si le sénat déclarait que César avait été un tyran, il fallait mesurer les conséquences de cette déclaration : nécessairement alors la loi exigerait que son corps fût jeté dans le Tibre et que tous les actes qu'il avait accomplis fussent annulés. En d'autres termes, toutes les terres vendues ou données par César seraient reprises; tous les magistrats nommés par lui, et même ceux d'entre eux qui avaient été ses meurtriers perdraient leurs charges; enfin tous les sénateurs, si nombreux, qui avaient été choisis par César cesseraient de faire partie du sénat. Cet argument ne pouvait manquer de produire un grand effet : les ennemis aussi bien que les amis de César lui avaient presque tous, ces années-là, arraché quelque chose, si bien que les uns n'étaient pas moins empressés que les autres à conserver son œuvre, à commencer par Brutus

lui-même, qui était préteur et dont la mère avait obtenu de César une immense propriété en Campanie. Et cependant, comme pour donner plus de force à l'argument, la rumeur de la foule arrivait du dehors toujours plus forte. N'allait-elle pas essayer de prendre le sénat d'assaut? Antoine et Lépide durent sortir pour la calmer, et Antoine commença à la haranguer; mais on entendait difficilement; on se mit donc à crier : Au forum! au forum! Antoine dut se rendre au forum avec Lépide, et là recommencer son discours et promettre au peuple que ses désirs seraient exaucés. Cependant la discussion au sénat continuait sous la présidence de Dolabella; mais l'habile intervention d'Antoine avait eu pour effet d'encourager les opportunistes à mettre en avant des propositions, absurdes peut-être, mais aptes à concilier l'intérêt avec la passion, et seules capables, à l'inverse des propositions extrêmes, de satisfaire l'assemblée. Allait-on jeter dans le Tibre le cadavre de cet homme dont la foule réclamait à grands cris la vengeance? L'aristocratie romaine avait eu la force de jeter au Tibre les cadavres des Gracques; mais à quatre-vingts ans de distance on voyait maintenant hésiter et trembler ce faible *club* d'hommes d'affaires, de politiciens, de dilettanti, dont chacun avait ses intérêts et son ambition, et où Dolabella, craignant de perdre encore son consulat, menaçait de devenir de nouveau l'admirateur de César, si on ne ratifiait pas les actes du dictateur. Il était si nécessaire de respecter les droits acquis, qu'à la même heure les conjurés, impatientés par la durée de la séance, faisaient répandre dans le peuple des billets où ils promettaient que toutes les mesures prises par César seraient respectées. Ce fut en vain qu'un intransigeant proposa d'annuler les charges qui avaient été

données par le tyran, pour les faire restituer par le peuple; la première honte passée, les hommes conciliants s'encourageaient les uns les autres, et le parti des mesures violentes perdait du terrain. Cependant Antoine et Lépide étaient revenus, mais la discussion se prolongea encore, bien que désormais tout le monde fût d'accord sur l'opportunité de ne pas annuler les actes de César, sans cependant déclarer que l'assassinat était un crime. Il fallait trouver une formule pour résoudre cette absurde contradiction, et la chose n'était pas facile. A la fin, Cicéron, dont l'ardeur révolutionnaire s'était un peu calmée depuis le 15, se souvint à propos que les Athéniens, pour mettre une trêve à leurs guerres civiles, avaient de temps en temps recours à l'amnistie, c'est-à-dire à l'oubli et au pardon réciproque de toutes les actions contraires à la loi. Il proposa donc de ratifier, en vue du bien public, tous les actes du dictateur, non seulement ceux qui étaient déjà devenus publics, mais aussi les décisions que l'on trouverait dans les papiers de César, rédigées sous une forme officielle et prises en vertu d'un pouvoir qui lui avait été conféré par le sénat ou par les comices; il proposa aussi de confier le soin de faire un choix dans ses papiers à Antoine; et enfin de proclamer une amnistie, d'interdire de porter une accusation contre qui que ce fût, au sujet de la mort de César. La proposition fut adoptée avec une disposition spéciale, concernant les colonies projetées par César. Il semble que pour tranquilliser les vétérans, le sénatus-consulte ait déclaré qu'elles seraient toutes fondées. Le sénat se sépara ensuite; les décisions prises furent communiquées aux conjurés, qui les approuvèrent; et vers le soir, quand Antoine et Lépide eurent envoyé en otages leurs fils sur le Capitole, Brutus, Cassius et les autres

en descendirent. César n'était plus; mais les conjurés, après avoir tué l'homme et réalisé ce qu'ils considéraient comme le plus difficile dans leur entreprise, avaient vu soudain se lever devant eux, barrant leur chemin, son œuvre, la coalition des intérêts qui s'étaient constitués pendant la guerre civile et pendant la dictature. Ne pouvant renverser l'obstacle, ils avaient dû le tourner; mais par quels moyens! La restauration de la république légale sur les ruines de la dictature révolutionnaire commençait à son tour par une mesure révolutionnaire telle que l'amnistie, institution grecque, étrangère aux lois et aux traditions juridiques de Rome, et que la majorité du sénat avait introduite ainsi tout d'un coup, un beau matin, pour résoudre une difficulté politique.

II

LES FUNÉRAILLES DE CÉSAR

Tous les historiens modernes s'accordent à admettre que les vieilles institutions républicaines de Rome étaient à l'époque de César épuisées et mortes; que les contemporains devaient s'en rendre compte; que par suite, tout acte destiné à rétablir la république ou même simplement à montrer du respect pour ses institutions et ses traditions séculaires doit être considéré comme sottise et folie. C'est à mon avis une très grave erreur, qui rend presque impossible à comprendre la dernière révolution de la république romaine. Je crois (et j'espère le démontrer dans la suite de ce récit) que la république était plus vivante que l'on ne croit; mais, même si l'on admet qu'elle était morte, il faut considérer que les hommes s'aperçoivent très souvent des transformations sociales et politiques seulement beaucoup de temps après qu'elles ont eu lieu; qu'il sont toujours portés à considérer toute chose existante, surtout dans la politique, comme indispensable. Il est donc beaucoup plus probable que les institutions fondamentales de l'ancienne république, qui avait eu un succès si prodigieux, étaient considérées par les contemporains comme immortelles, le sénat surtout, qui avait conquis et gouverné un immense empire; qui symbolisait aux yeux des vaincus la force dominatrice

de Rome; qui avait enfin tué Jules César, parce que, même après tant de victoires, il lui avait, dans les derniers temps, manqué de respect. Comment un homme intelligent pouvait-il ne pas sentir qu'il fallait compter avec cette institution formidable, et comment pouvait-il, si téméraire qu'il fût, lui faire la guerre à la légère, sans y être contraint par la nécessité?

Il n'y a donc pas à s'étonner si, après la séance du 17 mars et la décision à laquelle avaient abouti les incertitudes et les fluctuations du 15 et du 16, Antoine demeurait très soucieux. La situation n'était pas bonne pour lui. Contre son attente et malgré l'absence des conjurés, la majorité des sénateurs avait résisté aux menaces des vétérans et ratifié le meurtre de César; les conjurés, maintenant qu'ils pouvaient venir siéger librement au sénat, allaient s'unir à ce qui restait des pompéiens pour ne former qu'un seul parti; et ce parti deviendrait le maître dans la république, ayant avec lui les hautes classes, un consul, différents préteurs, de nombreux gouverneurs et le sénat. De fait, parmi les partisans éminents de César qui n'avaient pas pris part au complot, Dolabella avait déjà trahi, et les autres, à l'exception de Hirtius, avaient disparu. Le petit peuple de Rome était inquiet et irrité contre les conjurés; mais Antoine, comme tout le monde, ne comptait pas beaucoup sur cette agitation; il croyait qu'elle passerait, ainsi qu'à l'ordinaire, comme un feu de paille. En somme, le 17 mars, Antoine considérait l'ancien parti pompéien comme maître de la situation; et puisqu'il avait réussi à gagner par les discours conciliants prononcés à la séance du matin la bienveillance de ses chefs les plus remarquables (1), il se deman-

(1) Plutarque, *Ant.*, 14. — Voy. Plutarque, *Brut.*, 19.

dait s'il ne pourrait trouver quelque moyen de se réconcilier avec ce parti, qu'il avait lâché au moment où il allait reconquérir tout son prestige. Antoine était certainement un des plus remarquables parmi les politiciens de la vieille noblesse ruinée qui se jetaient alors dans la politique comme dans une glorieuse piraterie. De corps robuste, d'esprit actif, audacieux et généreux, mais sensuel, imprévoyant, orgueilleux et violent, intelligent mais peu rusé, capable de se laisser entraîner aux plus grosses erreurs par ses passions et par sa témérité, il avait jusque-là mené une vie vagabonde, pleine d'aventures téméraires et illégales, de dangers effrayants, de chances et de malchances extraordinaires, depuis l'expédition clandestine de Gabinius en Égypte jusqu'au siège d'Alésia, depuis le tribunat révolutionnaire de 49 jusqu'au passage de l'Adriatique en 48, depuis Pharsale jusqu'à la dictature de 47. Mais même les hommes les plus téméraires, s'ils ne sont point fous, savent quelquefois se modérer et devenir prudents, quand ils se voient sur le bord de l'abîme. Tel était justement le cas d'Antoine, qui pouvait constater alors, d'une manière bien décourageante, que tous ses efforts, comme ceux d'un Sisyphe, avaient jusqu'alors échoué auprès du but. Il avait amassé une grosse fortune, mais il l'avait toute dissipée, si bien qu'aux Ides de mars son patrimoine était en grande partie composé de dettes; il avait à diverses reprises risqué sa vie pour le parti populaire, mais il avait aussi plusieurs fois perdu son prestige auprès des siens, en se laissant aller brusquement à des extravagances ou à des violences, comme il était arrivé en 47, alors qu'après la grande victoire du parti populaire, il avait réprimé les désordres de Dolabella avec l'énergie d'un consul du temps des Gracques.

C'est ainsi qu'il se trouvait à trente-neuf ans (1) avec une fortune précaire, avec peu d'amis et beaucoup d'ennemis, avec une faible popularité et dans une condition de choses incertaine, obscure et très périlleuse. Déjà rendu plus sage depuis quelque temps — sa dernière réconciliation avec César le prouve — par les années et par les mésaventures, la catastrophe subite des Ides de mars et la situation périlleuse où il se trouva tout à coup l'avertirent définitivement d'être plus prudent qu'il n'avait été jusque-là. Il se décida donc à temporiser, lui, l'homme des décisions brusques, pour voir quelle tournure prendraient les événements; à ne pas entrer en guerre avec le nouveau parti conservateur, à le bien traiter, au contraire, pour ne pas rendre impossible une entente, dans le cas où le parti populaire semblerait destiné à succomber; mais prudemment, sans rompre avec le parti populaire, qui pouvait un jour ou l'autre revenir au pouvoir. On avait vu, ces dernières années, tant de choses étranges et inattendues!

Le 18, Antoine et Lépide invitèrent à un grand dîner Brutus et Cassius; et le 19, le sénat se réunit de nouveau (2) pour régler des questions particulières qui s'étaient déjà présentées ces deux jours-là, comme

(1) Antoine dut naître en 671/83. Voy. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, Leipzig, 1891, II, p. 5, n. 22.

(2) Plutarque, *Brut.*, 19-20, nous a conservé de nombreux et précieux renseignements sur cette séance que Ihne, Röm. Gesch. Leipzig 1898, VII, 265, suppose avec vraisemblance s'être tenue le 19, et où furent ratifiées les décisions de César concernant les provinces et les magistratures, et où on délibéra au sujet des funérailles. App., *B. C.*, II, 135, 136, place la délibération sur les funérailles dans la séance du 17, mais d'une façon peu claire: la date donnée par Plutarque me paraît plus vraisemblable, parce que la question des funérailles dut paraître secondaire, tant que l'accord ne fut pas fait.

conséquences nécessaires de l'amnistie générale du 17. Il fallait avant tout, après les avoir approuvées toutes dans leur ensemble, ratifier une à une les dispositions prises par César pour les provinces et les magistratures, dont un certain nombre avaient déjà été publiées, et dont les autres étaient contenues dans les papiers remis par César à Antoine. En outre, les parents de César, et surtout Pison son beau-père, qui le 17 avaient gardé le silence, reprenaient courage maintenant et demandaient que l'on ouvrît le testament et que l'on fît à César des funérailles publiques (1). La demande était habile, parce qu'elle mettait en échec le projet des pompéiens de faire confisquer le patrimoine du dictateur, presque entièrement formé des dépouilles des guerres civiles. D'ailleurs, cette demande, une fois proposée, pouvait bien difficilement être repoussée. Puisque César n'avait pas été considéré comme un tyran, pourquoi ses funérailles seraient-elles celles d'un simple particulier? Si l'on ratifiait toutes ses décisions, pouvait-on annuler son testament? On commença donc par reconnaître les proconsuls et les propréteurs, qui étaient déjà dans les provinces ou qui s'y rendaient : Lucius Munatius Plancus dans la Gaule chevelue, Asinius Pollion dans l'Espagne ultérieure, Manlius Acilius Glabrion en Achaïe, Quintus Hortensius en Macédoine, Publius Vatinius en Illyrie et peut-être Lucius Statius Murcus en Syrie. Il en fut de même pour les charges à exercer dans le courant de l'année par des gouverneurs, qui étaient encore à Rome, et dont certains étaient au nombre des conjurés. Décimus Brutus reçut le gouvernement de la Gaule cisalpine, Quintus Cornificius celui de l'Afrique, Tullius Cimber

(1) Suétone, *Caes.*, 83.

celui de la Bithynie, Trébonius celui de l'Asie, Lépide ceux de la Gaule narbonaise et de l'Espagne ultérieure. On ratifia aussi les décisions prises par César touchant des charges et des commandements à venir. Hirtius et Pansa seraient consuls en 43, Décimus Brutus et Munatius Plancus en 42; différents autres personnages, parmi lesquels le conjuré Publius Servilius Casca, seraient tribuns en 43 ou en 42. Antoine aurait pour province la Macédoine et Dolabella la Syrie. César n'avait malheureusement encore choisi aucune province pour Brutus ni pour Cassius, quand il mourut. On aborda enfin la question du testament et celle des funérailles. Personne n'osa proposer que le testament fût annulé; mais Cassius et beaucoup d'autres sénateurs s'opposèrent au projet de funérailles publiques. Ils se souvenaient trop vivement des violences qui s'étaient produites à celles de Clodius. Si la plèbe de Rome s'était alors abandonnée à de tels désordres, que ne ferait-elle pas pour César? (1) Mais les parents de César protestèrent et Antoine fit habilement observer que, si l'on refusait de faire des funérailles publiques, on risquait d'irriter encore davantage le petit peuple. Brutus, plus faible que Cassius, finit par être de cet avis; on décida qu'Antoine ouvrirait le testament que César avait remis à la grande vestale, et qu'on lui ferait des funérailles publiques (2). Et le jour même, probablement, en présence des amis et des parents de César, Antoine ouvrit chez lui, devant les assistants stupéfaits, le testament le plus extraordinaire qui eût encore été écrit à Rome. César instituait comme héri-

(1) Voy. dans Cicéron, *A.*, XIV, xiv, 3, l'opinion d'Atticus, qui était aussi certainement celle de beaucoup d'autres conservateurs.

(2) Plutarque, *Brut.*, 20.

tiers de toute sa fortune trois neveux, fils de ses deux sœurs, Caïus Octavius pour les trois quarts, Lucius Pinarius et Quintus Pédius pour l'autre quart; plusieurs des conjurés étaient nommés tuteurs de son fils, s'il en naissait un; Décimus Brutus, Marc Antoine et quelques autres figuraient comme seconds héritiers pour le cas où l'un des neveux ne pourrait pas recueillir l'héritage; enfin il y avait un grand legs fait au peuple : 300 (d'après une autre source 120) sesterces par personne, et les jardins immenses situés au-delà du Tibre, avec les collections artistiques qui y étaient réunies. Enfin, dans un codicille, César adoptait pour fils Caïus Octavius (1).

Ce testament émut d'une façon incroyable le petit peuple de Rome (2), qui le 17, le 18 et le 19 semblait s'être calmé. Le fait n'est point étrange. Cette foule d'artisans, d'affranchis, de petits marchands qui vivaient à Rome au jour le jour, la plupart d'entre eux sans avoir une famille, sans être sûrs de leur pain ni de leur gîte, sans pouvoir compter sur l'appui d'institutions publiques qui leur vinssent en aide dans les difficultés de la vie, avait des raisons toutes spéciales et bien profondes pour être touchée d'un pareil testament. Assurer à cette plèbe le moyen de vivre et l'égayer par quelque amusement, c'était désormais chose nécessaire pour la paix du monde. Les chefs du

(1) Suétone, *Caes.*, 83; Vell., II, 59; Liv. *Per.*. 116; Dion, XLIV, 35; Plut., *Caes.*, 68; *Brut.*, 20; App., *B. C.*, II, 143; Cic., *Phil.*-II, xlii, 109. — Selon Dion, XLIV, 35, Auguste, peut-être dans ses Mémoires, aurait dit que le legs était de 120 sesterces. Dans le Mon. Anc. 3, 7. Auguste dit au contraire qu'il en paya 300. Ihne, Röm. Gesch. VII, 263 n, cherche à mettre les deux affirmations d'accord en supposant qu'Auguste paya 300 sesterces, pour indemniser le peuple en raison du retard.

(2) Plutarque, *Brut.*, 20; Dion, XLIV, 35; App., *B. C.*, II, 143.

parti populaire, surtout César et Clodius, l'avaient si bien compris que, pour organiser ces secours, en partie à leurs frais, en partie aux frais de l'État, ils en étaient arrivés à ruiner le trésor public, à entraîner Rome dans des guerres téméraires, à dénaturer les institutions républicaines. Mais la crainte de ces dangers et la haine du parti populaire avaient amené le parti conservateur à s'opposer même aux secours les plus nécessaires, comme l'organisation des *collegia* et les distributions de blé. C'est ainsi que, pendant les vingt dernières années, cette misérable chiourme de la grande nef romaine avait reçu des secours intermittents, distribués tantôt avec une trop grande prodigalité, tantôt avec avarice; et elle s'était habituée à se considérer comme toujours menacée par le mauvais vouloir des grands, et protégée au contraire par les chefs populaires : par Clodius, par Crassus, par Pompée, par César. Et César qui, avec les distributions d'argent, les fêtes, les grandes promesses, avait réussi à gagner toute la confiance de la foule, avait pu, lui tout seul, pendant les dernières années, contenir l'impatience et le mécontentement de cette plèbe pleine de haine contre les riches, besogneuse et irritée par la longue misère, et que la guerre civile avait exaspérée. Mais maintenant que son grand protecteur était disparu, cette multitude se trouvait abandonnée à elle-même, sans chefs, sans autre appui que les faibles débris des associations de Clodius, qui n'avaient plus maintenant ni union ni vigueur. On s'imagine donc facilement quelle impression le testament dut faire sur le petit peuple, qui avait déjà été remué le 16 par les menées d'Antoine et de Lépide et excité les jours suivants par les colons et les vétérans, qui étaient accourus à Rome pour défendre leurs droits. Non : on

n'avait jamais vu à Rome un noble répandre ainsi ses richesses dans le peuple, laisser à tant de milliers de personnes, non seulement des jardins magnifiques, mais 300 sesterces par personne : un petit trésor, dans la disette générale d'argent, que la Fortune offrait à tant de plébéiens comme un secours et juste à temps. César terminait sa vie en faisant encore une fois honte à cette oligarchie que le peuple accusait d'être si avare et si féroce; qui l'avait fait mourir, lui, comme elle avait déjà fait mourir Clodius et les Gracques, comme elle avait proscrit Marius et persécuté tous les défenseurs des pauvres. L'agitation qu'Antoine et Lépide avaient fomentée le 16 s'accentua vite, grâce surtout aux vétérans; on pleura César poignardé si lâchement par des hommes qu'il aimait tant, comme le prouvait son testament; on maudit ses meurtriers; on commença à dire qu'il fallait venir tous en foule aux funérailles du grand bienfaiteur des pauvres et l'ensevelir comme Clodius (1).

Les conservateurs furent bientôt inquiets, et Antoine se vit très embarrassé. Si les esprits s'enflammaient, s'il survenait des émeutes, comment ferait-il pour continuer à louvoyer entre les hommes du parti populaire et ceux du parti conservateur? Il chercha donc à rassurer les conservateurs par des discours et en prodiguant au sénat les témoignages du plus respectueux empressement; il consulta en toutes circonstances les sénateurs les plus éminents; il ne fit rien sans avoir demandé d'abord au sénat son approbation; il arriva même à rassurer les sénateurs qui l'interrogeaient au sujet des papiers de César. Ils n'avaient pas à s'inquié-

(1) Plutarque, *Brut.*, 20, fait observer que la raison principale des désordres aux funérailles de César fut le souvenir des funérailles de Clodius, et la chose me paraît vraisemblable.

ter : il n'y avait dans ces papiers aucune disposition grave, et aucune immunité n'était accordée; des nombreux exilés que le parti conservateur avait fait condamner après les funérailles de Clodius, un seul était rappelé (1). Mais en même temps Antoine se gardait bien de froisser les parents et les amis de Cicéron, dont le ressentiment augmentait à mesure que la crainte diminuait; et il leur laissait préparer les funérailles de façon à en faire une grande démonstration de sympathie pour la victime et de haine pour les meurtriers. Le cadavre serait placé sur un lit d'ivoire, recouvert d'une pourpre brodée d'or; on placerait en tête, sur un trophée, la toge ensanglantée dans laquelle il avait été tué, de vieux magistrats porteraient le corps de la *domus publica* jusqu'aux rostres, où l'éloge serait prononcé; un cortège immense, composé des amis, des vétérans, des affranchis et de tout le peuple viendrait prendre le corps et l'emporter au champ de Mars, où il serait brûlé; on enverrait d'abord, les uns après les autres, au champ de Mars, pour abréger le cortège, les hommes portant les trophées de ses campagnes; on les rangerait autour du bûcher, et le corps du grand capitaine disparaîtrait au milieu des trophées de ses victoires (2). Mais qui prononcerait le discours? Le fils adoptif de César, Octave, était en Macédoine; les autres héritiers étaient des hommes trop peu connus, parmi les héritiers qui venaient en seconde ligne plusieurs avaient pris part à la conjuration. D'ailleurs, ce n'était pas chose facile que de parler de César devant ses meurtriers et devant ses vétérans, après l'amnistie. On fut d'avis à la fin qu'Antoine, à titre de consul, d'ami et de second héritier pourrait se charger

(1) Cicéron, *Phil.*. I, I, 2-3
(2) Suétone, *Cés.*, 84.

de ce pieux devoir; et, bien qu'à contre-cœur, Antoine dut y consentir, pour ne pas trop mécontenter le parti populaire. Mais le petit peuple et les vétérans devenaient de plus en plus hardis; l'exaltation populaire augmentait; beaucoup de riches et de citoyens paisibles prenaient le parti d'abandonner Rome à la canaille, le jour des funérailles. Bientôt les funérailles de César devinrent la préoccupation de tous les esprits à Rome, et pour cette journée-là (on ne peut en fixer la date qu'entre le 20 et 23 mars) (1), tout le monde s'attendait à quelque chose de beau ou de terrible. Antoine savait que ce serait pour lui une journée fatigante, car il avait à prononcer cet éloge si difficile et à empêcher des troubles trop violents, sans toutefois sévir contre la foule; les conjurés les plus connus prévoyaient des scènes de violence et fortifiaient leurs maisons (2); les conservateurs redoutaient la révolution; le petit peuple s'attendait à des désordres magnifiques et à un incendie grandiose, comme celui qui avait été allumé pour Clodius.

Le jour redouté et désiré à la fois finit par poindre. Bientôt le forum, les marches des temples, les monuments, les rues voisines furent envahis par la foule du peuple et des vétérans; une foule agitée, prête à la violence, venue sans intention précise, pour brûler César comme Clodius, dans un édifice public. Les uns pensaient pour cela au temple de Jupiter Capitolin, les autres à la Curie de Pompée. Cependant les amis

(1) Les funérailles de César ne peuvent pas avoir eu lieu avant le 20, parce que le 19 était un jour de *feriæ publicæ* où les cérémonies funèbres ne pouvaient avoir lieu. Après le 20, n'importe quel jour est possible, mais il est évident que César étant mort le 15, on ne peut pas aller plus loin que le 22 ou le 23.

(2) Plutarque, *Brut.*, 20.

emplissaient peu à peu la *domus publica*, et au dehors de la *domus publica* jusqu'aux rostres, se rangeaient, du mieux qu'ils pouvaient dans cet espace étroit, ceux qui devaient former le cortège. Il semble qu'Antoine ait posté dans le voisinage, on ne sait au juste en quel endroit, une petite troupe. Enfin, la couche d'ivoire que des amis portaient sur leurs épaules, parut sur le forum; et le cortège s'avança lentement dans une grande confusion, accompagné par les nénies des chanteurs qui répétaient surtout un vers d'Attius, choisi habilement par les organisateurs des funérailles : « J'ai sauvé ceux qui m'ont donné la mort. » Le cadavre fut ainsi porté jusqu'aux rostres, dont l'archéologue romain Boni croit avoir dernièrement découvert les restes (1). Le moment était venu pour Antoine de monter à la tribune et de parler... Mais le consul se tira habilement d'embarras; il fit lire par le crieur public le décret rendu par le sénat au commencement de l'année, qui accordait à César de si nombreux et si grands honneurs, et la formule du serment que les sénateurs s'étaient engagés à lui prêter; il ajouta quelques mots et descendit (2). En se servant ainsi

(1) Mais il y a à faire de fortes objections. Voy. Vaglieri, *Gli scavi recenti nel Foro romano*, Rome, 1903, p. 152 et suiv.

(2) Suétone, *Cæs.*, 84. « Laudationis loco consul Antonius per præconem pronunciavit Senatus consultum, quo omnia ei divina simul atque humana decreverat : item jusjurandum, quo se cuncti pro salute unius adstrinxerant : quibus perpauca a se verba addidit. » — Suétone nous donne donc une version bien différente de celle des autres historiens qui font prononcer à Antoine un grand discours contre les meurtriers, dont les émeutes populaires n'auraient été que la conséquence directe. Mais il est certain que Suétone seul nous dit la vérité. En effet Cicéron ne fait aucune allusion au grand discours subversif d'Antoine dans les lettres de cette époque; il en parle seulement dans les *Philippiques*, c'est-à-dire après que la rupture d'Antoine avec le parti des conjurés fut complète. D'ailleurs il est très peu probable

des termes mêmes du sénat pour faire l'éloge du défunt, il contentait les hommes du parti populaire sans que les conservateurs, qui avaient approuvé ces décrets quelques mois auparavant, pussent se plaindre. Le discours fini, le cortège devait se reformer et se diriger vers le champ de Mars, et déjà les magistrats se disposaient à reprendre le corps. Mais à ce moment quelques-uns des spectateurs se mirent à crier : « Au temple de Jupiter Capitolin, à la Curie de Pompée! » D'autres voix répondirent; les cris se partagèrent et bientôt de toute part on cria confusément; quelqu'un ayant fini par s'avancer, beaucoup en firent autant, et bientôt la foule tout entière s'avança comme une grande vague vers le lit funèbre. Ceux qui étaient autour essayèrent de résister; il se fit bientôt un grand tumulte; quelqu'un eut l'idée de faire le bûcher sur le forum même; on fit un peu écarter les gens, et dans l'espace libre on commença à jeter des morceaux de bois. En un instant tout le monde eut compris; on courut à travers le forum pour chercher du bois, on prit les sièges, les bancs, les tables; on dévalisa tout, pour trouver ce qu'il fallait pour brûler un cadavre. En peu de temps le bûcher s'éleva à cet endroit du forum qui est encore marqué par les restes

qu'Antoine ait prononcé un grand discours dans un moment où comme consul il avait des préoccupations bien plus graves; et il est impossible qu'il ait provoqué si ouvertement les conservateurs, à un moment où il cherchait encore à ne se compromettre avec aucun parti. Le discours que lui prête Suétone correspond au contraire parfaitement à toute la politique qu'il faisait en ce moment. En somme, les troubles qui suivirent les funérailles de César furent l'effet d'une situation tendue depuis longtemps; mais le parti des conjurés, quand il se fut brouillé avec Antoine, accusa celui-ci de les avoir provoqués par son discours et ses intrigues. Voilà l'origine de la légende, que les historiens postérieurs, surtout Dion Cassius, ont beaucoup amplifiée.

du temple du Divus Julius. Un grand nombre de ceux qui étaient autour du corps de César, voyant le désordre augmenter de violence, se retirèrent; et le corps finit par tomber au pouvoir de la foule, qui le porta sur le bûcher : le feu fut allumé; les flammes s'élevèrent, et alors le peuple, dans une frénésie sauvage, se mit à tout jeter dans le feu. Les vétérans jetaient leurs armes; les musiciens jetaient leurs instruments; le peuple jetait ses vêtements (1). Bientôt le corps du conquérant de la Gaule disparut dans un immense tourbillon de flamme et de fumée, au milieu des cris de la foule amoncelée sur les degrés des temples, s'agrippant aux colonnes et aux monuments pour voir cette grande flamme. Mais la victoire, le feu, l'agitation, les cris augmentèrent encore l'exaltation de la foule; le bûcher ne suffisait pas; des bandes abandonnèrent le forum et se dirigèrent vers les maisons des conjurés pour y mettre le feu; ceux qui restèrent sur le forum, en proie à une excitation grandissante, continuèrent à jeter du bois dans le bûcher, pour faire un immense incendie. Inquiets de la tournure que prenaient les choses, les magistrats et les personnages se retiraient à la hâte; le consul restait seul à la tête de quelques soldats et aux prises avec une émeute qui, commencée sur le forum, semblait devoir gagner la ville tout entière. Antoine ne voulait point répéter l'erreur de l'an 47, en faisant une répression cruelle; mais voulant au moins empêcher qu'on mît le feu à quelque grand édifice du forum, comme il était arrivé aux funérailles de Clodius, il finit par faire saisir par ses soldats, porter sur la roche Tarpéienne et précipiter quelques

(1) C'est dans Suét., *Caes.*, 84, que l'on trouve le meilleur récit des funérailles. Dion, XLIV, 50, donne certains détails importants. — App., *B. C.*, II. 143-148, est plein de choses inexactes.

mutins (1). Cet acte de sévérité calma un peu l'ardeur des incendiaires; mais au même moment des bandes furieuses se précipitaient sur les maisons de Brutus et de Cassius pour y mettre le feu, et tentaient de les prendre d'assaut, tandis que les habitants des maisons voisines sortaient de chez eux, et, se mêlant à la foule, la suppliaient de ne pas mettre le feu, pour que leurs maisons à eux ne fussent pas brûlées (2). On n'arriva qu'à grand'peine à apaiser ces forcenés et à les faire partir. Mais une de ces bandes rencontra en route un tribun du peuple qui, pour son malheur, s'appelait Cinna, comme le préteur qui avait prononcé le 16 un discours sur le forum contre César. On le prit pour celui-ci; on se jeta sur lui; on le mit en pièces, et on hissa sa tête au bout d'une pique (3). Ainsi toute la nuit le bûcher brûla, alimenté par une foule qui ne quitta pas le forum (4); et la ville fut troublée dans chaque quartier par des désordres et des actes de violence.

Le lendemain, les affranchis de César cherchèrent au milieu des tisons et des cendres du bûcher les restes à demi consumés du corps (5); ils les recueillirent pieusement et les portèrent au sépulcre de famille (6), qui était situé à un endroit que nous ne connaissons pas. C'est ainsi que César, après tant de dangers, tant de fatigues, tant d'erreurs et tant de triomphes, après des funérailles si troublées, arriva enfin au dernier repos. Mais le petit peuple ne s'apaisa pas. Sa fureur,

(1) Dion, XLIV, 50.
(2) Appien, *B. C.*, II, 147.
(3) Au sujet de ce Cinna, voyez Groebe, App. à Drumann, I², p. 420.
(4) Appien, *B. C.*, 2, 148.
(5) Cicéron, *Phil.*, II, xxxvi, 91; *semustulatus ille*.
(6) Dion, XLIV, 51.

au contraire, augmenta, excitée par les désordres des funérailles et de la nuit, par l'impunité et surtout par l'appui des vétérans, dont la colère grandissait tous les jours, attisée par la crainte de perdre les récompenses promises. Le lendemain des funérailles, l'agitation continua partout dans la ville, agitation désordonnée, sans chefs, sans entente, sans but déterminé. On tenta de nouveau de prendre d'assaut les maisons des conjurés (1); une foule énorme se pressa pour voir les restes du bûcher; il y eut de tous les côtés de tels désordres, que les conjurés jugèrent prudent de rester encore chez eux ce jour-là. Antoine, toujours décidé à rassurer les classes conservatrices sans irriter le parti populaire, rendit un édit très sévère, interdisant à tout le monde, excepté aux soldats, de porter des armes (2); mais il ne prit aucune mesure sérieuse pour l'appliquer. Aussi l'émeute continua et prit des proportions de plus en plus grandes le troisième et le quatrième jour; après les citoyens les étrangers s'y mêlèrent, se portant aussi en foule à l'endroit où on avait brûlé le corps de César pour lui rendre hommage à leur manière; les Juifs surtout y vinrent en grand nombre rendre hommage à la mémoire de l'homme qui avait vaincu Pompée, le conquérant de la Palestine et leur avait accordé de nombreux privilèges (3). Les conjurés attendaient en vain chez eux l'heure où ils pourraient sortir en sécurité, ce qui semblait une précaution provisoire devenait un confinement forcé; Brutus, Cassius et les autres conjurés qui occupaient des magistratures durent renoncer à descendre au forum et à remplir leurs fonctions; beau-

(1) Appien, *B. C.*, III, 15.
(2) Dion, XLIV, 51.
(3) Suétone, *Cæs.*, 84.

coup de services publics furent entravés et suspendus. Peu à peu, au milieu de ces désordres imprévus, tout le monde commença à se sentir dans un grand embarras. Les césariens les plus éminents, qui tous avaient fait fortune (1) et qui par suite désiraient simplement conserver ce qu'ils avaient acquis, craignaient tous les jours davantage de voir les conservateurs reprendre force à la suite de ces désordres, comme il était arrivé aux temps de Saturninus et de Catilina; mais ils n'avaient le courage de rien faire pour s'y opposer, ayant honte et peur du parti de César, qui se confondait maintenant avec les bandes révoltées de Rome. Presque tous continuaient à se tenir loin de Rome; les membres du collège formé par César pour célébrer tous les ans les jeux de la Victoire n'osaient pas commencer leurs préparatifs (2); Oppius demandait à Cicéron son appui (3); Hirtius lui-même semble être reparti très vite (4); même Lépide ne savait quel parti prendre. Un jour il craignait d'être assassiné comme César, le jour suivant, sollicité par sa femme Junia, la sœur de Brutus, il écrivait des lettres amicales aux chefs de la conjuration (5); si bien qu'Antoine, pour ne pas perdre son appui, lui promit de le faire élire grand pontife en remplacement de César (6). Abandonné de tous, Antoine, qui ne voulait pas sévir contre le petit peuple, et qui ne voulait pas non plus, comme Marius en

(1) Les richesses de Salluste sont proverbiales : au sujet de celles de Cornélius Balbus, voy. Dion, XLVIII, 32.
(2) Dion, XLV, 6; Suét., *Aug.*, 10.
(3) Cicéron, *F.*, XI, xxix, 2.
(4) Après ce que dit de lui Nic. Dam., 27, on ne sait plus rien sur Hirtius jusqu'à la lettre de Cicéron à Atticus, XIV, xi, 2 (du 12 avril) où Hirtius semble être à Pouzzoles.
(5) Voy. Cic., *A.*, XIV, viii, 1.
(6) Dion, xliv, 53.

l'an 100, être écrasé par une levée de conservateurs exaspérés, abandonnait Rome aux révoltés et aux vétérans furieux; et il s'ingéniait en même temps à gagner les faveurs des grands, en donnant des fleurs à ceux qui auraient eu besoin d'épées. Il soutint au sénat la proposition faite par Servius Sulpicius d'annuler tous les privilèges et toutes les immunités accordées par César qui n'avaient pas encore été mis à exécution avant le 15 mars (1); il fit encore plus : il proposa lui-même un sénatus-consulte qui déclarait la dictature abolie pour toujours, à la grande joie des conservateurs, qui s'imaginaient tuer ainsi une seconde fois César (2). Mais les conservateurs, que les césariens redoutaient tant, n'en étaient pas moins troublés par ces désordres. Les conjurés perdaient courage dans ce confinement forcé et dans cette longue inertie, Brutus surtout qui, faible et nerveux par nature, était probablement déjà tombé de l'exaltation des Ides dans cette prostration où nous le verrons bientôt; les désordres effrayaient beaucoup de monde, rendaient les entrevues et les ententes difficiles; les séances du sénat étaient rares; on attendait partout que l'émeute eût pris fin

(1) Cicéron, *Phil.*, I, I, 3; II, xxxvi, 91; Dion, XLIV, 53. Toutefois, le texte du sénatus-consulte n'est pas le même dans les deux passages de Cicéron; et Dion ne nous aide guère à connaître le texte exact et le but de cette délibération, qui reste peu claire.

(2) Cicéron, *Phil.*, I, I, 3: II, xxxvi, 91; Liv., *Per.*, 116. Les historiens ont voulu expliquer cette façon d'agir d'Antoine comme une feinte très habile pour tromper et tranquilliser le parti conservateur : mais il me paraît plus simple et plus vraisemblable de voir là l'effet des troubles de Rome qui contraignirent Antoine, peu sûr de pouvoir les dominer, à se rapprocher encore plus des conservateurs, pour n'être pas soupçonné de favoriser la révolte. D'un passage de Cicéron, *Phil.*, II, xxxvi, 91, il résulte que ces décrets furent rendus après les funérailles de César.

pour prendre plus tranquillement sur tous les points les décisions nécessaires, et cependant les journées passaient et personne ne faisait rien. Dolabella redoutait, sans doute à cause de sa trahison (1), le sort de Cinna et il se cachait. Quant à Cicéron, après la grande joie que lui avaient apportée les Ides de mars et les émotions des journées qui avaient suivi, il commençait à s'impatienter à cause de la lenteur que l'on mettait à agir, bien qu'il fût courtisé par tous les partis. De nombreux césariens allaient jusqu'à refaire leurs testaments pour lui laisser quelque chose en héritage; et ils s'empressaient de le lui faire savoir (2). En somme, les hommes éminents des deux partis éprouvaient la même lassitude, et s'abandonnaient aux mêmes prévisions fâcheuses, au même souci égoïste de leur fortune, dissimulant leurs craintes sous un dégoût pour toute chose. « Si César, qui avait un si grand génie, n'avait pas su trouver une issue à la situation, quel autre homme en serait capable (3)? » disait un ami fidèle du dictateur. C'était du reste l'opinion générale qu'un cataclysme était prochain. On disait qu'à l'annonce de la mort de César, les Gaulois allaient s'insurger (4), que les Gètes se préparaient à envahir la Macédoine (5) et que les légions allaient se révolter

(1) Supposition qui dérive de ce fait qu'on n'entend plus parler de Dolabella jusqu'à la fin d'avril.

(2) Cicéron, *A.*, XIV, III, 2. Un autre passage de Cicéron, *A.*, XIV, XIV, 5, montre que ces gens-là étaient surtout des césariens.

(3) Cicéron. *A.*, XIV, I, 1. *Ille*, c'est Matius, comme le prouve le passage de Cicéron, *A.*, XIV, III, 1. — Il faut remarquer qu'aux premiers jours d'avril un ami dévoué et un fervent admirateur de César avouait que César lui-même « *exitum non reperiebat* ».

(4) Cicéron, *A.*, XIV, IV, 1. Voy. XIV, 9, 3.

(5) App., *B. C.*, III, 25, où les faits ne sont pas donnés à leur

dans les provinces (1). Tout le monde était irrité et mécontent; chacun, redoutant un grand désastre, ne songeait qu'à sauver le plus qu'il pouvait sa fortune; on allait voir, on courtisait, on sollicitait ce même Antoine (2) à qui personne ne venait en aide pour gouverner la république. La mort de César et la validation de ses actes avaient fait venir en foule à Rome tous ceux qui avaient subi des dommages parce qu'ils avaient suivi Pompée et qui maintenant, pour être indemnisés, intriguaient auprès du parti conservateur redevenu puissant et auprès du consul qui semblait bienveillant; et ceux, d'autre part, — et ils étaient même plus nombreux — à qui César avait fait une promesse, dont Antoine devait leur trouver la preuve dans les papiers de César. Ainsi Atticus cherchait dans ces papiers l'annulation de la colonie de Buthrote. Les agents du roi des Galates Déjotarus et ceux des Marseillais demandaient la restitution des territoires qui leur avaient été enlevés par César, parce qu'ils s'étaient montrés favorables à Pompée. Des ambassadeurs siciliens, qui avaient déjà obtenu de César le droit latin, demandaient maintenant que les habitants de l'île fussent déclarés citoyens romains (3). Le fatras des réclamations, des demandes, des revendications grossissait tous les jours; et dans l'universel désordre la plupart des gens, renvoyés de l'un à l'autre, finissaient

place, puisqu'il résulte du récit lui-même que le bruit d'une invasion des Gètes se répandit à peu près au moment où Antoine proposa le *sen. cons.* sur la dictature, c'est-à-dire au moment où couraient les autres bruits inquiétants rapportés par Cicéron.

(1) Cicéron, *A.*, XIV, v, 1.

(2) Cicéron, *F.*, XI, xxviii, 7.

(3) Il me paraît vraisemblable que les décrets qu'Antoine rendit à ce sujet dans la seconde moitié d'avril aient été précédés de pourparlers qui durent être faits à ce moment-là.

par avoir recours à Antoine. Tout le monde réclamait, mais personne n'était disposé à prendre de la peine ni à s'exposer au plus petit danger pour le bien de la république; la machine de l'État, qui semblait bien remontée le matin du 17, était de nouveau démolie cinq ou six jours plus tard; Antoine seul travaillait infatigablement du matin au soir (1), mais il ne pouvait suffire à toute la besogne, alors qu'aucun homme éminent ne voulait prendre la moindre initiative au sénat et que l'on négligeait les mesures les plus urgentes. Il semble qu'on n'ait même pas pensé à annoncer officiellement à tous les gouverneurs la mort de César et le changement de gouvernement (2). Seul le bruit de l'invasion des Gètes en Macédoine parut un instant inquiéter le sénat. Ne pouvant, dans de telles difficultés, laisser les légions sous le commandement d'un propréteur, le sénat décida d'envoyer une commission en Macédoine pour étudier la situation, et il mit, en attendant, l'armée destinée par César à la campagne de Perse, sous le commandement du consul Antoine, qui devait, l'année suivante, être proconsul en Macédoine (3). De cette façon si l'invasion des Gètes se

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xiii *A.*, 1 ; lettre d'Antoine où celui-ci fait allusion aux nombreuses *occupationes* qui l'empêchent de voir Cicéron.

(2) Voy. Cicéron, *F.*, X, xxxi, 4.

(3) App., *B. C.*, iii, 25, que confirme en partie une affirmation contenue dans le pseudo-discours de Calénus dans Dion, XLVI, 24. J'accepte la version d'Appien, d'après qui ce sénatus-consulte fut fait à ce moment-là (c'est-à-dire peu après le sénatus-consulte sur la dictature) : il me parait impossible, en effet, qu'il y ait un rapport, comme l'ont voulu beaucoup d'historiens, entre les bruits que l'on faisait courir sur les Gètes et la loi qui donnait la Gaule à Antoine. Antoine aurait alors travaillé contre lui-même, car la peur d'une invasion des Gètes en Macédoine aurait été un argument excellent pour les adversaires de la loi sur les Gaules. Comment pourrait-on retirer les légions de la

produisait, le consul aurait pu immédiatement pourvoir à la défense.

On ne tarda guère cependant à se fatiguer de cette pénible incertitude ; et vers la fin de mars Antoine commença à voir les deux partis se dissoudre autour de lui. Un grand nombre de conjurés s'enfuirent de Rome les uns après les autres. Décimus Brutus et Tullius Cimber partirent pour leurs provinces (1), heureux d'avoir un bon prétexte pour quitter Rome. Dès les premiers jours d'avril, beaucoup de sénateurs se rendirent dans leurs villas du Latium et sur le golfe de Naples ; le 6 ou le 7 le personnage le plus considérable du sénat, Cicéron, partit lui aussi pour Pouzzoles. Il ne devait y avoir cette fois, comme tout le monde s'y attendait, aucune réaction conservatrice contre les désordres. Depuis la guerre civile dans laquelle il avait perdu tant d'hommes, tant de richesses et, ce qui est le plus précieux des biens, la confiance en soi, le parti conservateur n'avait plus de force. Mais le parti césarien lui-même n'était pas moins atteint, car il était réduit maintenant à une bande de révoltés et de vétérans forcenés qui, sans chefs et sans trop savoir ce qu'ils voulaient, mettaient le trouble dans Rome. Tant-il est vrai que César n'avait rien pu fonder de vraiment durable, et qu'en disparaissant il laissait l'État comme une grande ruine suspendue au-dessus d'un abîme. Pour comble de malheur, au milieu de ces désordres, le 8 ou le 9, le petit peuple en révolte finit par trouver un chef.

Macédoine, si les Gètes étaient sur le point de l'envahir ? Ceci se fit donc à un moment où Antoine ne pensait pas encore aux Gaules.

(1) App., *B. C.*, III, 2 qu'il faut cependant rectifier par Cicéron, *A.*, XIV, x, 1, qui montre que Trébonius partit un peu plus tard, en même temps que Brutus et Cassius. La nouvelle que Décimus Brutus était arrivé auprès de ses légions était déjà connue à Rome le 19 avril. — Voy. Cicéron, *A.*, XIV, XIII, 2.

Ce fut Érophile, le faux neveu de Marius que César avait banni. César tué, il était aussitôt revenu à Rome; il avait élevé un autel à l'endroit où César avait été brûlé, et ayant réuni autour de lui une poignée d'aventuriers, il allait d'un quartier à l'autre dans Rome, en réclamant la vengeance du dictateur et en poussant le petit peuple à tuer Brutus et Cassius (1). L'agitation se propagea avec une telle violence, que Brutus et Cassius, après avoir fortifié leur maison, se fatiguèrent à la fin de vivre toujours comme dans une prison, avec l'appréhension constante d'être assaillis, et se décidèrent à quitter Rome, si du moins Antoine promettait à Brutus de lui faire obtenir le congé nécessaire. En qualité de préteur urbain il ne pouvait quitter la ville pour plus de dix jours sans y être autorisé par le sénat. Ils firent donc appeler Antoine, qui se montra bien disposé à l'égard des chefs de la conjuration et promit de leur donner satisfaction (2); mais avant de quitter Rome ils voulurent faire encore une tentative pour ramener à eux les plus violents des révoltés, les vétérans, et dans un édit ils promirent aux colons de César de les libérer de l'obligation où ils étaient de ne pas vendre avant vingt ans les terres qui leur avaient été accordées (3). C'était là jeter un peu d'eau sur un torrent de lave. L'admiration populaire pour César s'exaltait et dégénérait en un véritable fanatisme religieux. Il y

(1) Cicéron, *A.*, XIV, VI, 1; Liv., *Per.*, 116; Appien, *B. C.*, 3, 2.

(2) Cicéron, *A.*, XIV, VI, 1. *Antonii conloquium cum heroibus nostris pro re nata non incommodum.* Fut-il question dans cet entretien de l'autorisation à demander au sénat? C'est une supposition rendue vraisemblable par ce fait qu'Antoine, comme nous le verrons, fit à peu de temps de là accorder cette autorisation.

(3) Appien, *B. C.*, III, 2.

avait dans le petit peuple de Rome de nombreux Orientaux habitués à adorer les rois comme des dieux; mais à ce moment de folie leur singulière superstition gagna mêmes les Romains, si bien que tous les jours on venait en foule à l'autel apporter des vœux, faire des sacrifices, régler des litiges en jurant par César (1), et César devenait ainsi un dieu protecteur pour les pauvres et pour les misérables. Le désordre s'accrut à un tel point, la situation devint si dangereuse, qu'au bout de quatre ou cinq jours, le 11 ou le 12 avril probablement (2), Antoine, redoutant de voir les choses prendre une tournure encore plus fâcheuse, fit saisir et mettre à mort Érophile.

(1) Suétone, *Cés.*, 85.

(2) Liv., *Per.* 116; Appien, *B. C.*, III, 3; Cicéron, *Phil.*, I, ii, 5. — Voici comment s'établit la date du 12. D'après Cicéron, *A.*, XIV, viii, 1, Cicéron reçut à Sinuessa, le 15, une lettre d'Atticus où celui-ci lui apprenait la mort du faux Marius, sans cependant lui parler encore du départ de Rome de Brutus et de Cassius, dont Atticus n'informa Cicéron que dans une des lettres suivantes. Voy. Cicéron, *A.*, XIV, x, 1. Brutus et Cassius quittèrent donc Rome après que le faux Marius eut été mis à mort, c'est-à-dire au moins un jour après, puisque Atticus eut le temps d'écrire, entre la lettre à laquelle Cicéron répond dans sa huitième et celle à laquelle il répond dans sa dixième, une autre lettre à laquelle il répond dans sa neuvième. On voit d'autre part (Cicéron, *A.*, XIV, vii, 1), que par d'autres voies, le 15 au matin, Cicéron avait appris que Brutus et Cassius avaient déjà été vus à Lanuvium, ce qui signifie qu'ils devaient être partis de Rome, le 12 ou le 13. Voyez Ruete, *Die Correspondenz Ciceros in den Iahren 44 und 43,* Marburg, 1883, p. 18. Erophile fut donc mis à mort le 11 ou le 12. La date du 14 avril, supposée par Lange, *Römische Alterthümer,* Berlin, 1871, III, 483, est trop tardive.

III

DISSOLUTION UNIVERSELLE

Les conservateurs louèrent fort la sévérité d'Antoine (1), qui fut félicité par Brutus (2). Mais ce fut un répit de peu de durée. Le petit peuple s'agita encore davantage et fit des démonstrations contre le meurtrier d'Érophile; il incendia jusqu'à la boutique d'un statuaire, où l'on changeait la tête des statues de César. Antoine dut en venir à de nouvelles rigueurs : il fit crucifier les esclaves et précipiter de la roche Tarpéienne les affranchis qu'il surprit dans ces violences (3). Mais ce fut inutile : le jour suivant, le 13 avril, Brutus et Cassius, fatigués de vivre dans une crainte continuelle, et énervés par l'inertie et la solitude à laquelle ils étaient condamnés, sortirent de Rome pour se rendre à Lanuvium. Antoine, en voyant croître les troubles dans Rome, se rapprocha encore davantage des conservateurs : il proposa d'accorder à Brutus la permission de rester plus de dix jours en dehors de Rome (4); il proposa aussi

(1) Appien, *B. C.*, III, 3.
(2) Cicéron, *A.*, XIV, viii, 1.
(3) Appien, *B. C.*, III, 3.
(4) Cicéron, *Phil.*, II, xiii, 31 : il semble résulter de ce passage que cette autorisation fut donnée avant les jeux apollinaires, c'est-à-dire avant juillet, puisque l'énumération des faveurs accordées par Antoine à Brutus suit évidemment l'ordre chronologique. Il me paraît vraisemblable qu'elle ait été donnée

que l'on chargeât Lépide de négocier la paix avec Sextus Pompée, qui était encore puissant en Espagne avec ses sept légions, et de lui offrir de rentrer à Rome (1); il donna une autre satisfaction au parti conservateur, en faisant suspendre par un sénatus-consulte l'élection populaire du *pontifex maximus* (2). Et là-dessus le collège des pontifes reconnut Lépide comme grand pontife. Malgré cela, quand Brutus et Cassius furent partis, l'exode des grands se changea en fuite précipitée : l'un après l'autre les conjurés qui restaient encore se mirent à l'abri; Trébonius se décida à partir pour sa province, mais sans rien dire, en homme privé, redoutant quelque acte de violence de la part du petit peuple (3). Cléopâtre s'enfuit aussi de Rome; et Lépide, quand il eut été élu *pontifex maximus,* prit la route de la Narbonaise. Antoine restait presque seul à Rome, dans cette sorte de cratère, qui fumait, grondait, tressaillait, et semblait prêt à une épouvantable éruption.

Combien les choses avaient changé, et de quelle façon imprévue, pendant ce mois, depuis les Ides de

à ce moment-là parce qu'on ne reprocha jamais à Brutus de s'être absenté illégalement.

(1) Appien, *B. C.*, III, 4; la décision au sujet de la flotte fut cependant, comme nous le verrons, prise plus tard qu'il ne le dit.

(2) Dion, XLIV, 53, nous fait vaguement conjecturer que l'élection eut lieu à ce moment-là, mais il ne nous renseigne en rien sur la façon dont elle fut faite. Je ne crois pas, comme le suppose Lange, qu'Antoine ait proposé au peuple une *lex*. Évidemment il ne voulait pas faire élire par les comices le *pontifex maximus*, car il n'avait pas confiance dans les dispositions du peuple : pouvait-il se fier à lui pour faire approuver une loi aussi réactionnaire que celle-là ? En outre, si la suspension de l'élection populaire avait été approuvée par une loi, on n'aurait pas pu dans la suite prétendre que ce pontificat de Lépide était illégitime. Voy. Mon. Anc. (Gr.) 6, 1-2. C'est pour ces raisons que je suppose qu'il y eut un sénatus-consulte.

(3) Cicéron, XIV, x, 1; Appien, *B. C.*, III, 6.

mars ! On avait pensé réconcilier les partis et reconstituer un gouvernement républicain raisonnable : au lieu de cela, ce n'était partout que défiance et désorganisation. Pour un instant cependant, après les troubles et les émeutes qui duraient depuis un mois, cette désorganisation put donner à tout le monde l'illusion d'un apaisement, et faire croire que le calme allait revenir. Les conservateurs qui s'enfuyaient avaient certainement éprouvé, à peine sortis de Rome, le bien-être que l'on ressent quand, après avoir été dans une chaleur accablante, on arrive au sommet d'un pic où l'on respire un air frais et limpide. Dans les petites villes italiennes, comme Lanuvium, la plèbe des artisans était peu nombreuse, et n'avait ni *collegia*, ni chefs, ni cette audace turbulente que donnaient à celle de Rome le nombre et la puissance; les propriétaires aisés et les marchands riches, il étaient au contraire presque tous, à ce moment surtout où l'on redoutait une révolution à Rome, favorables au parti de l'ordre, c'est-à-dire aux conservateurs et aux conjurés (1). Ces derniers, après la haine violente à laquelle ils avaient été en butte à Rome, retrouvaient donc dans ces villes le respect et l'admiration qu'ils ambitionnaient; et ils se laissaient facilement aller à l'illusion que le danger était passé. Brutus et Cassius eux-mêmes ne déployaient pas une grande activité; ils s'étaient arrêtés à Lanuvium et de là ils se bornaient à lancer un appel, dans tous les municipes du Latium, aux jeunes gens des familles qui avaient avec eux des liens de parenté, d'amitié ou de clientèle, en les invitant à former en-

(1) Voy. Cicéron, *A.*, XIV, VI, 2, Jullian, *Les transformations politiques de l'Italie*, p. 11-13, a démontré, en citant de nombreux faits, que les classes aisées en Italie se sont montrées, pendant cette crise, favorables aux conjurés.

semble une sorte de garde avec laquelle ils pourraient rentrer dans Rome (1). Trébonius, Décimus Brutus, Tullius Cimber étaient en voyage; les autres conjurés et conservateurs éminents, dispersés dans les villas et les petites villes, ne faisaient plus rien, ils n'écrivaient même pas. A Rome aussi le peuple, peu à peu, se calmait, n'ayant plus personne à persécuter ou à menacer. Le seul qui s'agitait et se remuait encore était le vieux Cicéron, qui, recevant partout des hommages, était arrivé, après un voyage agréable de huit jours, « dans ses domaines de Cumes et de Pouzzoles, » où il avait trouvé de nombreux membres de la haute société de Rome, et presque tous les chefs du parti de César, Balbus, Hirtius et Pansa (2). Mais il ne pouvait cependant pas bien goûter le beau soleil, le ciel pur, les premières fleurs du golfe, car il était en proie à une agitation extraordinaire qui, à son âge — il avait alors soixante-deux ans, — lui donnait tout l'enthousiasme et toute l'exagération d'un jeune homme sans expérience. Toujours actif, il recevait et expédiait un grand nombre de lettres, faisait des visites, accueillait ses amis et ses admirateurs, écrivait à la hâte un livre sur la Divination et un autre sur la Gloire; il lisait des livres grecs et en commandait à Rome; il prenait des notes, s'occupait de ses affaires privées, méditait un grand traité sur le Devoir, qui, dans un cadre de doctrines grecques, présenterait une théorie sur le relèvement moral et politique de la République; il discutait avec tout le monde, dans les conversations privées,

(1) Un passage de Cicéron, *A.*, XIV, XVIII, 4, fait voir que dans la première moitié de mai les amis des conjurés espéraient encore que Brutus et Cassius seraient de retour à Rome pour le 1er juin.

(2) Cicéron, *A.*, XIV, XI, 2; *F.*, IX, XIV, 1.

dans les lettres, sur la situation politique. Maintenant qu'il était loin des vétérans, il devenait un conservateur furieux, intransigeant, fanatique, qui, tout en usant encore de prudence en public, disait toute sa pensée dans ses lettres et dans ses discours. Il regrettait de n'avoir pas été invité à ce qu'il appelait d'une façon sauvage « le magnifique banquet des Ides de mars »; il qualifiait toujours Brutus et Cassius, à la manière grecque, de « héros » (1); il aurait voulu pouvoir exterminer tout le petit peuple turbulent de Rome; il voyait partout des césariens en embuscade pour de nouveaux carnages et de nouvelles rapines (2); il soupçonnait Antoine de jouer un double jeu et le qualifiait de joueur échevelé (3); il se plaignait que le meurtre de César n'eût servi à rien. Ne continuait-on pas à obéir aux volontés du dictateur? Enfin il ne cessait de répéter qu'il fallait avoir des armes et de l'argent; il disait que la république allait à sa perte avec des magistrats aussi indolents, avec tous ces vétérans insurgés, avec tant de césariens dans les charges de l'État (4); il enrageait de voir les nouveaux propriétaires qui avaient acheté les biens de ses amis ou les centurions de César qui s'étaient enrichis (5); il s'indignait du demi-exil de Brutus et de Cassius (6); et, chose incroyable, il allait jusqu'à s'irriter des héritages que lui laissaient des césariens (7). De temps en temps, dégoûté et découragé, il songeait à chercher un refuge

(1) Cicéron, *A.*, XIV, iv, 2; XIV, vi, 1.
(2) Cicéron, *A.*, XIV, iv, 1; XIV, xiii, 2.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, v, 1 : *ab aleatore* φυρμὸς πολὺς.
(4) Cicéron, *A.*, XIV, iv, 2; XIV, v, 2; XIV, x, 1; XIV, xii, 1.
(5) Cicéron, *A.*, XIV, vi, 1; XIV, x, 2.
(6) Cicéron, *A.*, XIV, x, 1.
(7) Cicéron, *A.*, XIV, iii, 2; XIV, xiv, 5.

en Grèce (1). Mais il suffisait d'un rien, de la moindre nouvelle, du moindre incident pour changer son humeur, et pour lui faire voir l'avenir plus riant; alors tout allait pour le mieux; les légions ne s'insurgeaient plus; la Gaule ne se révoltait pas (2); Antoine était un ivrogne inoffensif (3). Mais au fond Cicéron ne faisait que parler et écrire; et ses boutades, ses invectives, ses exagérations ne sortaient pas du petit cercle de ses intimes, ne contribuaient point à rallumer le feu des haines civiles. Un observateur superficiel aurait pu croire que la situation s'améliorait. Au contraire, ce calme apparent ne faisait que préparer un changement décisif dans la politique d'Antoine. Il n'est pas téméraire de supposer que déjà, pendant les continuelles oscillations qui s'étaient produites depuis la mort de César, Antoine ne se soit avisé que ni l'un ni l'autre parti n'étaient plus en état de gouverner la République : mais quand il se trouva à la tête d'un gouvernement mutilé, auquel manquaient tant de magistrats et jusqu'au préteur urbain, avec les hommes de son parti aux bains de mer et un collègue qui n'osait plus paraître en public, avec un sénat incertain, hésitant, et dont le printemps et la peur éclaircissaient les rangs tous les jours; quand il se vit en somme le maître de la république abandonnée par tous, il se décida enfin à faire brusquement une nouvelle volte-face, plus audacieuse que les nombreuses manœuvres par lesquelles, le mois précédent, il s'était arrangé pour se trouver toujours du côté des plus forts. Deux personnes restées jusque-là dans l'ombre, semblent s'être appliquées cette fois à vaincre ses

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xiii, 4.
(2) Cicéron, *A.*, XIV, ix, 3.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, iii, 2.

dernières hésitations : sa femme Fulvie et son frère Lucius. Il est arrivé fréquemment à des personnages historiques plus grands même qu'Antoine de demeurer hésitants au moment de tenter le coup suprême dont dépendait leur fortune future et de ne s'y être résolus que parce qu'ils y ont été poussés par des personnes plus obscures, moins intelligentes, qui, étant moins connues, se rendant moins bien compte des dangers, avaient au moment critique conservé du sang-froid et du courage. C'est ce qui arriva alors à Antoine. Lucius semble avoir été un jeune homme d'un caractère très analogue à celui de son frère, plein d'audace et d'ambition, mais que son manque d'expérience rendait moins réfléchi. Fulvie, au contraire, était une de ces femmes ambitieuses chez qui la passion virile du pouvoir semble abolir toutes les vertus de leur sexe et en accroître tous les défauts. Opiniâtre, intrigante, avide, cruelle, autoritaire et téméraire, elle avait d'abord été la femme de Clodius, puis celle de Curion, devenant, avec son caractère et à cette école, une sorte de muse de la révolution : puis elle avait épousé Antoine, comme si sa destinée eût été d'avoir tour à tour pour maris tous les grands agitateurs de Rome; et elle avait bientôt pris sur Antoine le pouvoir que les femmes de son espèce exercent toujours sur les hommes violents, inégaux et sensuels. Il n'est donc pas surprenant qu'au milieu de ces troubles un peu de l'âme de Clodius se soit réveillée en elle et que, d'accord avec Lucius, elle se soit mise à exciter Antoine, ne voulant pas qu'il laissât échapper cette occasion de conquérir dans l'État une place à part et très élevée, comme l'avait fait César en 59. Érophile, simplement parce qu'il avait flatté cet ardent désir de venger César qui agitait les vétérans et le peuple, avait

bien pu accomplir ce que tout le monde considérait comme impossible un mois auparavant, chasser de Rome en peu de jours le parti conservateur au moment où tout le monde le croyait de nouveau maître assuré de la République après les Ides de mars. Un homme comme Antoine ne pourrait-il pas réussir dans l'entreprise plus facile de réintroduire dans la république ceux qui l'occupaient auparavant? N'avait-il pas encore la chance qu'un de ses frères, Caïus, fût prêteur; et l'autre, Lucius, tribun? Il n'était certes plus possible, comme l'avait fait César, de se servir pour dominer la république des sociétés d'artisans : elles étaient maintenant trop déchues; mais les vétérans pouvaient lui prêter un appui beaucoup plus sérieux. Ils étaient nombreux, résolus, exaspérés contre les meurtriers de leur général; ils craignaient de perdre leurs récompenses; c'est à eux qu'étaient dus en grande partie les troubles du mois précédent et en conséquence la déroute du parti conservateur. En prenant l'attitude d'un continuateur de César et au besoin d'un vengeur, Antoine serait sûr de les avoir tous avec lui. Il est vrai que Rome n'était pas tout l'empire, et qu'il ne suffisait pas d'être maître de la métropole pour avoir les provinces en son pouvoir. Mais des bruits commençaient à courir, bien faits pour effrayer les conservateurs et pour encourager Antoine et ses conseillers. On disait que les armées des provinces, furieuses de la mort de César, étaient toutes sur le point de se révolter. Bientôt, poussé par Fulvie, par Lucius, par ses propres ambitions et par les événements, Antoine se résolut, vers le milieu d'avril, sinon à changer ouvertement et entièrement de politique, à commencer une suite de manœuvres, confuses et contradictoires en apparence, mais qui s'expliquent

au contraire très clairement, si l'on suppose qu'il se proposait, non pas de succéder à César dans la dictature presque monarchique des derniers temps, mais d'imiter dans la mesure du possible son premier consulat, et d'acquérir un pouvoir plus large et plus durable que le pouvoir ordinaire d'un consul. Il mit cependant à tout cela une certaine circonspection, qui prouve qu'il n'était pas aussi sûr du succès que ses conseillers et ne considérait pas les conservateurs comme définitivement perdus.

Entre le 15 et le 20 avril, les premiers signes du changement apparurent soudain aux conservateurs. Ce fut d'abord un discours adressé au peuple par le consul et où César était traité de « très grand citoyen (1) »; puis deux documents singuliers trouvés, disait-on, vers le 18, dans les papiers de César. L'un de ces documents accordait le droit de cité aux Siciliens, et l'autre restituait à Déjotarus les royaumes qui lui avaient été enlevés par César. Il n'était pas nécessaire d'avoir beaucoup de finesse pour penser que ces deux documents étaient faux. A qui Antoine prétendait-il faire croire que César eût voulu restituer à Déjotarus, fidèle ami de Pompée, ce qu'il lui avait enlevé? Mais pour refaire ce que César avait fait pendant son premier consulat, il fallait beaucoup d'argent; et pour s'en procurer Antoine avait fini par céder aux sollicitations de Fulvie et il avait fait falsifier les deux documents par Fabérius, le secrétaire de César, recevant en échange une grosse somme d'argent des Siciliens et des représentants du roi de Galatie. Ces derniers, à ce qu'il semble, lui donnèrent une *syngrapha*,

(1) Cicéron, *A.*, XIV. xi, 1; XV, xx, 2. Au sujet de ce discours, voyez Groebe, *App.* à Druman, I², p. 417 et suiv.

une traite, comme nous dirions aujourd'hui, de dix millions de sesterces (1), sur le trésor du roi. Mais la fraude était si hardie, que Cicéron en fut hors de lui quand la nouvelle lui parvint à Pouzzoles (2), et qu'à Rome les sénateurs décidèrent aussitôt que les papiers de César ne seraient plus interprétés par Antoine tout seul, mais par les deux consuls assistés d'une commission, et seulement à partir du 1er juin, quand le sénat reprendrait ses séances et pourrait ainsi surveiller journellement la commission (3). On ne toucherait plus aux papiers de César pendant la période fériée. Cependant, sur le golfe de Naples où l'on était en villégiature, l'impression produite par ces nouvelles avait été un peu effacée par l'arrivée de Caïus Octavius, le fils adoptif de César, ce jeune homme qui n'avait pas encore dix-neuf ans. Dès qu'il avait appris à Apollonie les événements des Ides de mars, il avait eu un instant l'idée de pousser à la révolte les légions de Macédoine; puis, n'ayant pas osé le faire, il était parti pour l'Italie. Il avait débarqué à Lupiæ, où il avait appris ce qu'était le testament de César et qu'il était déclaré son fils adoptif; il s'était aussitôt rendu à Brindes, d'où

(1) Cicéron, *A.*, XIV, XII, 1; Cicéron, *Phil.*, II, XXXVII, 93, et suiv.

(2) Cicéron, *A.*, XIV, XII, 1.

(3) Cicéron, *A.*, XVI, XVI, 11; Cicéron, *Phil.*, II, XXXIX, 100; Dion, XLIV, 53. Je ne puis me résoudre à admettre avec Groebe, *App.* à Drumann I², p. 423, que ce sénatus-consulte eût déjà été rendu en mars. On n'en verrait pas le motif et on ne s'expliquerait pas que la commission dût commencer à fonctionner le 1er juin. On ne peut expliquer la chose qu'en admettant que la loi fut approuvée par le sénat dans les derniers jours qui précédèrent la période fériée, et qu'on essaya ainsi d'empêcher des abus très faciles pendant les vacances du sénat. Il me paraît donc vraisemblable de placer le sénatus-consulte à cette époque et de le considérer comme une réaction contre les premiers abus d'Antoine.

il se dirigeait vers Rome, accompagné de quelques jeunes amis que César avait envoyés avec lui à Apollonie, entre autres un certain Marcus Vipsanius Agrippa et un certain Quintus Salvidiénus, tous les deux d'origine obscure (1). Tout le monde, naturellement, était curieux de voir l'héritier de César et de savoir quelles étaient ses intentions. En devenant le fils de César, il était par la tradition obligé à poursuivre en justice les meurtriers de son père : au contraire l'amnistie du 17 mars lui interdisait de le faire. Le jeune homme était-il disposé à accepter l'hérédité et le nom du dictateur? Avait-il conscience des graves obligations que lui imposait l'amnistie? Octave, arrivé à Naples le 18 avril, avait eu un entretien avec Balbus et lui avait déclaré qu'il acceptait l'héritage (2); il était allé à Pouzzoles voir son beau-père Lucius Marcius Philippus et Cicéron, qu'il avait déjà vu quelquefois à Rome, et avec lequel il se montra très aimable (3). Il évita de parler de l'amnistie ou il le fit de façon à n'offenser personne. Mais si le jeune homme n'avait pas produit une mauvaise impression à Cicéron, l'entourage qu'il s'était fait pendant son voyage lui en produisit une déplorable : c'était une bande de vétérans, de colons, d'affranchis de César, véritables ou improvisés, qui se montraient mécontents d'Antoine, parce qu'il ne vengeait pas le dictateur, qui l'engageaient à aller de l'avant

(1) Nicolas de Damas, 17-18; Appien, *B. C.*, III, ix, 11; Dion, XLV, 3; Velleius, II. 59. Ce que l'on dit des offres que lui auraient faites des légions de Macédoine pour le mettre à leur tête me paraît un récit exagéré à dessein pour montrer sa modération. Je trouve plus vraisemblable la version de Suétone, *Aug.*, 8, selon laquelle Octave n'osa pas exciter les légions à la révolte : *consilium ut præceps immaturumque omisit.*
(2) Cicéron, *A.*, XIV, x, 3.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, xi, 2; XIV, xii, 2.

et qui ne manquaient pas de lui donner en toute occasion le nom de César, comme si ce nom était déjà un objet d'adoration. En revanche, Cicéron et son beau-père se bornèrent à l'appeler Octave (1); son beau-père lui conseilla même de ne pas accepter un héritage trop dangereux (2). Cependant Octave ne s'était pas attardé sur le golfe de Naples et il avait poursuivi sa route vers Rome, laissant Cicéron à ses livres, à ses alternatives de bonne et de mauvaise humeur, et aux surprises qui lui venaient de Rome. Le 19 avril, Atticus lui avait envoyé une bonne nouvelle qui l'avait fort réjoui : Décimus Brutus, arrivé dans la Cisalpine, avait été reconnu sans difficulté général par les légions. Le bruit que les soldats allaient se révolter contre les conjurés était donc faux. Si Sextus Pompée ne faisait pas la paix, comme il l'espérait, les conservateurs pourraient disposer de deux armées puissantes (3). Mais une autre surprise, bien différente, lui arriva en même temps : Antoine lui écrivait d'une façon très aimable pour lui demander de vouloir bien l'autoriser à mettre à exécution une mesure décidée par César, le rappel de l'exil de Sextus Clodius, le client de Clodius qui avait été condamné après les funérailles de celui-ci (4). En réalité, cette fois encore, Antoine avait cédé à Fulvie, qui désirait le pardon de l'ami de son premier mari; mais il avait jugé bon d'écrire cette lettre pour ne pas offenser, pour une si petite affaire, le

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xii, 2; Appien, *B. C.*, III, 12.
(2) Nicolas de Damas, 18; Suétone, *Aug.*, 8; Appien, *B. C.*, III, 13. Les lettres de Cicéron prouvent que Philippe était alors à Pouzzoles, et on peut en conclure que ces conseils furent donnés à Octave à Pouzzoles et non à Rome, comme le disent les écrivains. A Rome, Octave trouva sa mère.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, xiii, 2.
(4) Cicéron. A., XIV, 13.

vieil et puissant ennemi de Clodius. Cicéron fut fort étonné d'être ainsi pris pour arbitre au sujet d'une mesure de César qui, si elle était réelle, n'avait plus qu'à être exécutée; mais bien qu'il eût été facile de savoir par Hirtius, Balbus et Pansa que César n'avait jamais pensé à ce rappel (1), il répondit gracieusement que la chose ne lui était pas désagréable (2) Cicéron non plus ne voulait pas se brouiller à la légère avec Antoine. En ce moment, Atticus se trouvait dans un grand embarras, car Cnéus Plancus, chargé par César de fonder une colonie à Buthrote, se mettait déjà en route; il demandait à Cicéron d'intervenir auprès d'Antoine; Cicéron ne pouvait manquer une aussi belle occasion d'obliger un homme qui lui avait rendu de si nombreux et si grands services. Il devait donc ménager le consul. Mais, vers le 27 avril, Atticus lui envoya des nouvelles plus graves : non seulement Antoine prenait de grosses sommes sur le trésor public déposé dans le temple d'Ops, en exhibant toujours de prétendus papiers du dictateur; mais le bruit courait que le 1er juin, jour de la réouverture du sénat, il demanderait la Gaule cisalpine et la Gaule chevelue en échange de la Macédoine et la prolongation de son proconsulat et de celui de Dolabella (3).

Cicéron déplora encore une fois que le meurtre de César restât ainsi sans résultat; il se confirma dans son idée que sans armée et avec la seule force des fictions légales on ne pouvait arriver à rien; il abandonna son projet d'aller en Grèce et il écrivit à Atticus qu'il serait à Rome le 1er juin, si Antoine toutefois n'y

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xiv, 2.
(2) Cicéron, *A.*, XIV, 13 B.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, xiv, 4-5.

mettait pas d'empêchement (1). Il pensait que celui-ci porterait sa demande au sénat. Antoine et Fulvie tramaient au contraire des projets bien différents. Si du vivant de César, la Macédoine pour deux ans aurait pu suffire comme province à Antoine, il ambitionnait maintenant, comme César dans son premier consulat, le commandement plus long d'une province plus vaste, et il avait jeté son dévolu sur ces provinces de la Gaule qui étaient autrefois échues à César et qu'il connaissait pour y avoir fait la guerre pendant tant d'années. Il voulait en d'autres termes, faire approuver, par le peuple une nouvelle *lex Vatinia de provincia Caesaris*. Mais il était nécessaire d'organiser auparavant d'une façon quelconque les vétérans, comme César avait organisé le peuple en 59, pour pouvoir se servir d'eux sûrement pour les élections et pour des coups de force; il était aussi nécessaire d'en augmenter le nombre, parce que les vétérans venus d'eux-mêmes à Rome ne suffiraient pas; il fallait soudoyer ces vétérans que César voulait emmener dans les colonies de l'Italie méridionale, surtout en Campanie, et qui attendaient les terres qu'on leur avait promises; il fallait les faire venir à Rome, et leur donner, ainsi qu'à ceux qui étaient déjà à Rome, une sorte d'organisation militaire. Il se résolut donc à aller lui-même dans l'Italie méridionale; et il partit en effet, probablement le 24 ou le 25 avril, dès la clôture de la session du sénat (2).

Ce voyage étonna d'abord tout le monde et même Cicéron. Personne n'en devinait le but. Que pouvait bien machiner Antoine? Ce ne pouvait être assurément rien de bon ni d'utile pour la république (3). Atticus

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xiv, 4-6.
(2) Voy. Groebe, App. à Drumann, *G. R.*, I², p. 427.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, xvii, 2.

écrivait que désormais la sagesse ne comptait plus pour rien et que tout dépendait de la fortune (1), bien que pour ses affaires il ne se fiât pas seulement à la fortune et cherchât à profiter du voyage d'Antoine, en écrivant à Cicéron d'aller au-devant du consul pour lui parler de cette fameuse affaire de Buthrote. Cependant, à peu de temps de là, tout le monde oublia Antoine et son voyage, quand Dolabella, profitant de l'absence de son collègue, sortit de sa retraite et se montra de nouveau, avec grand fracas. Le 26 probablement ou le 27 avril, il se rendit sur le forum avec une poignée d'hommes armés, il fit détruire le fameux autel construit par Érophile, il tua un grand nombre de séditieux, et donna l'endroit à repaver. Les conservateurs furent contents de la chose; et Cicéron écrivit aussitôt une lettre emphatique de félicitations au « merveilleux Dolabella », oubliant un instant que ce terrible homme avait, peu de temps auparavant, avec un faux document de César, volé une somme considérable dans le trésor de l'État (2), et qu'il lui devait encore la portion de la dot de Tullie échue en janvier. Il écrivit aussi une lettre à Cassius, en disant, sans toutefois nommer ni attaquer Antoine, que les affaires publiques allaient mieux ; qu'il leur fallait reprendre courage et ne pas laisser à moitié l'entreprise que les Ides de mars n'avaient fait qu'ébaucher (3). Mais tandis que

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xvii, 1.

(2) Cicéron, *A.*, XIV, xv. 2-3 (cette lettre commence par le § 2 et les mots *o mirificum Dolabellam* : le § 1er est évidemment un *post-scriptum* de la lettre précédente). — Cicéron, *A.*, XIV, xvii, A. C'est le 26 ou le 27 que Dolabella dut faire son coup de main, puisque Cicéron (*A.*, XIV, xv, 4) en était déjà averti le 1er mai.

(3) Cicéron, *F.*, XII, 1. lettre écrite le 3 mai, comme l'a démontré Ruete, *Die Correspondenz Ciceros in den Iahren 44 und 43*, Marbourg 1883, p. 20.

Cicéron se réjouissait de ce petit succès, Antoine, avant de commencer le recrutement de ses vétérans, écrivait à Brutus et à Cassius pour les prier poliment mais résolument de cesser de recruter des amis, comme ils avaient commencé à le faire, pour revenir avec eux à Rome (1). Antoine n'avait rien fait pour chasser de Rome Brutus et Cassius, et même, avant qu'il n'eût encore changé de politique, leur départ, le 13 avril, lui avait certainement causé de l'ennui, parce que sa responsabilité en était augmentée; mais maintenant que leur absence favorisait ses nouveaux projets, il ne voulait pas qu'ils revinssent à Rome. Puis il se mit à envoyer des messages aux vétérans de Campanie, à les réunir, à les effrayer en leur disant que, s'ils n'y prenaient garde, les décisions de César seraient annulées (2); il se déclarait, quant à lui, prêt à les seconder afin que toutes les promesses de César fussent tenues et, pour bien prouver son zèle, il s'occupa de l'établissement d'une nouvelle colonie à Casilinum, où César en avait déjà fondé une. Enfin à ceux à qui il ne pouvait donner aussitôt des terres en Campanie, Antoine offrait de l'argent, à la condition qu'ils vinssent avec lui à Rome, pour le seconder dans la défense des dispositions prises par César, mais en apportant avec eux leurs armes, en s'engageant à les tenir prêtes, et en acceptant que deux inspecteurs vinssent vérifier chaque mois s'ils tenaient leurs engagements (3).

(1) Cicéron, *F.*, XI, 2.

(2) Dans le récit de ce qu'Antoine fit en Campanie, je laisse de côté toutes les accusations lancées par Cicéron dans la seconde philippique, accusations qui sont évidemment exagérées au point de rendre impossible, en l'absence de documents pour les contrôler, de conjecturer ce qu'elles peuvent contenir de vrai.

(3) Cicéron, *A.*, XIV, xxi, 2; pour ce passage je me range à la correction de Lambin, qui me paraît très heureuse : *ut*

Brutus et Cassius avaient au contraire cédé aux exhortations du consul, en publiant un édit par lequel ils déclaraient congédier volontairement leurs amis (1). En réalité ils n'avaient pas osé résister à Antoine, et continuer des recrutements qui se faisaient difficilement, car si la bourgeoisie italienne était républicaine et conservatrice, elle était surtout très indifférente. En outre, si Cassius était intelligent, résolu et énergique, son ami était plutôt fait pour l'étude que pour les révolutions; nerveux et faible il gênait continuellement son compagnon; il se décourageait et abandonnait les entreprises à peine commencées; il allait demander conseil à tout le monde et jusqu'à sa femme et à sa mère, à celle-ci tout spécialement, ce qui irritait beaucoup Cicéron qui se fiait très peu à Servilia, la vieille amie de César (2). Brutus était à ce moment déjà si découragé qu'en réponse à une lettre qu'il avait écrite le 3 mai à Cassius, Cicéron en reçut une où Brutus lui disait qu'il voulait aller en exil (3). Avec un tel col-

« *arma* » *omnes haberent*. La leçon *ut* « *rata* » *omnes* n'a pas de sens. La leçon proposée par Schmidt, *Rh. Mus.* LIII, p. 223, *ut* « *rata omnia* » *haberent*, me paraît également impossible. Il est vraisemblable que les vétérans aient juré de faire observer toutes les mesures prises par César, mais il me paraît absurde qu'ils aient nommé deux commissaires pour inspecter tous les mois les *papiers* de César. Il n'était pas nécessaire d'exercer ainsi une surveillance continuelle sur les archives de César. Au contraire, avec *arma* le sens est très clair : Antoine voulait qu'à tout hasard les vétérans eussent leurs armes prêtes, mais comme il ne pouvait les amener à Rome qu'à titre d'hommes privés et sans le serment militaire, il jugea bon d'avoir les *duumviri* pour veiller à ce qu'ils tinssent bien leur engagement de se tenir prêts, avec leurs armes, à tout appel.

(1) Cicéron, *F.*, XI, II, 1. L'*edictum* dont il est question ici est certainement le même que celui dont parle Cicéron, *A.*, XIV, XX, 4.

(2) Voy. Cicéron, *A*, XV, X, 1.

(3) Cicéron, *A.*, XIV, XIX, 1.

lègue, l'énergie de Cassius ne pouvait plus servir à rien ; et le parti conservateur restait sans chef. La consternation fut d'autant plus grande pour les conservateurs vers le 7 ou le 8 mai (1), après la joie brève que leur avait causée le coup de main de Dolabella, quand ils apprirent les menées d'Antoine en Campanie. S'il réunissait un aussi grand nombre de ces vétérans qui l'accusaient de ne pas se soucier assez de venger César et qui demandaient la mort de ses meurtriers, il fallait nécessairement qu'il voulût annuler l'amnistie. On fut pris à Rome, à cette nouvelle, d'une grande panique, qui gagna tout le Latium et alla jusqu'à Naples. Servius Sulpicius quitta Rome en disant à Atticus que la situation était maintenant désespérée. Cicéron fut effrayé, perdit courage, se reprit à penser à son voyage en Grèce, devint très prudent en écrivant ses lettres, qui pouvaient être ouvertes par des étrangers, et il ne fit plus que des allusions très vagues aux menées d'Antoine ; mais il ne voulut pas le voir et il écrivit à Atticus qu'il n'avait jamais pu le rencontrer (2). « La vieillesse me rend revêche. Tout me ré-

(1) Le 8 mai, quand il écrivait la lettre à Cassius, *F.*, XII, 1, Cicéron ne savait encore rien des recrutements d'Antoine, puisque dans l'énumération des malheurs de la république (voy. § 1er) il n'y fait pas allusion, pas même dans des phrases un peu vagues comme celles dont il se sert plus loin : *arma ad cædem parantur.* Au contraire, dans *A.*, XIV, 19, Cicéron dit que Brutus songe à partir en exil; que, lui, il veut mourir; qu'Atticus s'attend à la guerre civile (§ 1er); que Servius était effrayé et que *perterriti omnes sumus* (§ 4); dans *A.*, XIV, XVIII, 3, il dit que Servius est parti de Rome désespéré; dans *A.*, XIV, XVIII, 4, il dit que, quant à lui, il veut aller en Grèce. Cette épouvante était causée par les recrutements des vétérans, cela est certain; ils étaient donc connus alors. La lettre 19 fut écrite vers le 8, et la dix-huitième vers le 9 mai. Voy. RUETE, *Die Correspondenz Ciceros*, p. 8.

(2) Cicéron écrit très souvent (*A.*, XIV, XVII, 2; XIV, XX, 2;

pugne. Heureusement que ma vie est finie (1), » écrivait-il à Atticus. Dolabella répondait encore avec violence aux « affreux discours » de Lucius Antonius (2) qui préparait Rome à la nouvelle politique de son frère; mais il était seul. Les autres et surtout les césariens les plus éminents qui jusque-là avaient abandonné Antoine à lui-même, maintenant se rapprochaient de lui, en jouant un double jeu habile et qui indignait Cicéron. Pansa désapprouvait bien la conduite d'Antoine dans l'affaire de Déjotarus et de Sextus Clodius, mais il désapprouvait aussi Dolabella, qui avait ordonné de détruire l'autel de César (3). Balbus, dès qu'il avait eu connaissance des enrôlements d'Antoine, était allé tout inquiet trouver Cicéron pour l'en informer, pour se plaindre de la haine si injuste que les conservateurs nourrissaient contre lui; mais il n'avait pas voulu désapprouver Antoine, du moins aussi clairement que Cicéron l'aurait souhaité (4). Hirtius, redevenu ardent césarien, disait que tout cela était nécessaire, parce que si les conservateurs étaient redevenus puissants, ils auraient annulé toutes les décisions de César (5); il admettait que les recrutements faits par Antoine étaient dangereux pour la paix publique, mais qu'ils ne l'étaient pas plus que ceux de Brutus et de Cassius (6). Cicéron ne cessait de s'en prendre à tout le

XV, I, 2) à Atticus qu'il n'a pas pu aller à la rencontre d'Antoine, parce qu'il est parti trop tôt. On peut supposer qu'il y avait là une vraie mauvaise volonté, qu'il cherche à dissimuler à son ami.

(1) Cicéron, *A.*, XIV, XXI, 3.
(2) Cicéron, *A.*, XIV, XX, 2.
(3) Cicéron, *A.*, XIV, XIX, 2.
(4) Cicéron, *A.*, XIV, XXI, 2.
(5) Cicéron, *A.*, XIV, XXII, 1; le *meus discipulus* est certainement Hirtius, comme cela résulte de Cicéron, *F.*, IX, XVI, 7.
(6) Cicéron, *A.*, XV, I, 3.

monde, et il déclarait que la guerre civile était imminente; mais en même temps il prêtait l'oreille à certains bruits inquiétants : les vétérans marchaient sur Rome pour relever l'autel renversé par Dolabella; ils avaient, lui, les conjurés et tous les conservateurs éminents, à bien se garder de se rendre au sénat le 1er juin, s'ils ne voulaient pas y risquer leur vie (1). Atticus allait jusqu'à lui écrire, le 18 mars, que pour sauver la République, il fallait proclamer le *senatus-consultum ultimum* et l'état de siège, comme on avait fait en 49 avant la guerre civile (2).

Cependant Antoine, revenait à Rome, le 19 ou le 20 mai (3), amenant avec lui une dernière bande de vétérans outre les milliers qu'il y avait envoyés à l'avance (4). Mais à Rome il trouva Caïus Octavius déjà à l'œuvre et qui l'attendait.

(1) Cicéron, *A.*, XIV, xxii, 2.
(2) Cicéron, *A.*, XV, iii, 1.
(3) Le passage de Cicéron, *A.*, XV, iii, 1 et 2, fait voir qu'Atticus lui envoya deux lettres, l'une le 18 et l'autre le 21 mai. Dans la première il n'était pas question d'Antoine; il en était question dans la seconde, comme on peut le voir par la réponse laconique. Atticus disait de quelle façon Antoine avait été accueilli par l'opinion publique à son retour (*Antonio, quoniam male est, volo pejus esse*). Le passage de Cicéron, *A.*, XV, iv, 1, montre qu'Atticus lui écrivit le 22 et le 23 mai, en lui racontant ce qu'Antoine faisait et machinait à Rome. On est amené ainsi à conjecturer qu'Antoine revint à Rome le 19 ou le 20.
(4) *Agmine quadrato,* dit Cicéron, *Phil.*, II, xlii, 108, avec son exagération ordinaire.

IV

LE FILS DE CÉSAR

Caïus Octavius n'avait pas encore dix-neuf ans. Dans quelle mesure les renseignements fragmentaires qui nous sont parvenus sur son caractère et ses mœurs à cette époque sont-ils exacts? Il est malaisé de le dire. Mais ses faits et gestes nous portent à supposer que ce protégé de César n'était pas seulement un jeune homme d'une intelligence vive, mais aussi un de ces νεώτεροι, comme les appelait Cicéron qui les détestait tant, un de ces jeunes gens qui affectaient en toutes choses le mépris des vieilles traditions latines et l'admiration de toutes les choses étrangères. Choyé par l'homme le plus puissant de Rome, mis au nombre des patriciens, revêtu de charges honorifiques et même fait *magister equitum* à cet âge, le jeune homme devait avoir conçu de grandes ambitions et s'être habitué à considérer comme faciles et sans importance bien des choses dont le temps et l'expérience seuls devaient lui apprendre la difficulté et la valeur.

Octave était arrivé juste à temps à Rome. Les conjurés avaient fui, les sénateurs les plus en vue étaient partis, le sénat était en vacances, le parti conservateur avait pour ainsi dire disparu, les vétérans et la plèbe, satisfaits de leur victoire et un peu tranquillisés, étaient les maîtres de Rome. Survenant à ce court moment de

satisfaction et de tranquillité, le fils de César avait été accueilli avec joie par tous ceux qui avaient fait des manifestations contre les conjurés, par les deux frères d'Antoine qui cherchaient à se faire bien voir par les vétérans et par la plèbe, par le peuple qui depuis quelque temps déjà attendait l'héritier du dictateur, celui qui devait payer à chacun les trois cents sesterces légués par César. On allait donc enfin avoir l'argent. Les conseils que lui avait donnés son beau-père, et que sa mère à Rome lui avait répétés, n'avaient pas ébranlé la résolution d'Octave (1); sans perdre de temps, il s'était aussitôt montré partout comme étant le fils de César; il était allé un matin avec une grande suite d'amis auprès du préteur Caïus Antonius pour déclarer qu'il acceptait l'héritage et l'adoption (2); et, sans attendre que les formalités de l'adoption fussent remplies, il avait pris le nom de Caïus Julius Caesar Octavianus (nous continuerons à l'appeler Octave pour éviter toute confusion entre lui et son père adoptif) et il avait voulu parler au peuple. Il n'était pas magistrat, mais, comme il devait payer trois cents sesterces à tous les plébéiens, Lucius Antonius avait consenti volontiers, comme tribun, à le présenter au peuple. Et Octave avait fait un discours dans lequel, sans faire aucune allusion à l'amnistie, il exaltait la mémoire du dictateur et déclarait qu'il paierait sans tarder le legs de César, qu'il s'occuperait immédiatement de préparer pour le mois de juillet les jeux en l'honneur des victoires de César, comme c'était son devoir, à titre de membre du collège chargé de les célébrer (3). Le silence sur l'amnistie semble avoir

(1) Appien. *B. C.*, III, 13; Suétone, *Aug.*, 8; Dion, XLV, 3.
(2) Appien, *B. C.*, III, 14.
(3) Dion, XLV, 6; il se trompe cependant en donnant le nom

déplu à Atticus et à Cicéron (1). Mais le discours, au contraire, avait plu beaucoup au petit peuple. Les trois cents sesterces allaient donc enfin être distribués! Mais il fallait pour les payer de l'argent comptant. Octave avait lui-même de la fortune, — son grand-père nous l'avons vu, avait été un riche usurier de Velletri, — et le testament de César le faisait entrer en possession des trois quarts de l'immense fortune que le dictateur avait accumulée pendant les dernières années, grâce aux dépouilles des guerres civiles, et qui comprenait probablement un grand nombre de maisons à Rome, de vastes terres en Italie, et, propriété plus précieuse, de très nombreux esclaves et affranchis, car les droits que le patron avait sur eux passaient à l'héritier. Comme argent comptant, César n'avait cependant laissé que les cent millions de sesterces que Calpurnie avait remis à Antoine. Octave était donc obligé d'attendre le retour d'Antoine et de lui demander son argent.

Mais le joyeux accueil fait à Octave ne pouvait durer très longtemps. Si la lutte entre les conservateurs et le parti populaire s'était un peu calmée après la fuite des conjurés, les soupçons et les rancunes, que les récents tumultes avaient avivés encore, devaient bientôt la rallumer. L'arrivée des vétérans en grand nombre, le passage de tant de litières chargées d'armes (2), les dilapidations des fonds de l'aerarium, changeaient en une aversion chaque fois plus amère et violente les bons sentiments que les conservateurs avaient d'abord

du tribun, et il fait une confusion avec des événements qui se sont passés plus tard comme nous le verrons. Le tribun qui présenta Octave fut Lucius Antonius, comme le prouve un passage de Cicéron, *A.*, XIV, xx, 5.

(1) Cicéron, *A.*, XV, II, 3.

(2) Cicéron, Phil. II, XLII, 108 : *Sentorum lecticas portari vidimus*.

eus pour Antoine, après le 17 mars (1). D'autres, au contraire, surtout les nombreux parents et clients des conjurés, s'irritaient contre Octave à cause de ses premières menées, redoutaient qu'il ne voulût pas respecter l'amnistie. Ainsi, même pendant ces jours de tranquillité relative, les incidents se multipliaient à chaque instant. Un jour que Dolabella se montra au théâtre après la destruction de l'autel, il fut salué par les ovations enthousiastes de la partie la plus distinguée du public (2); et un autre jour où Octave — à ce qu'il semble, aux jeux que l'édile Critonius donnait avec un retard de plus d'un mois, à cause des désordres du mois d'avril — voulut apporter le siège doré de César, il en fut empêché par quelques tribuns, aux applaudissements des sénateurs et des chevaliers (3). En somme,

(1) Cicéron, *A.*, XV, III, 2, répondant à une lettre d'Atticus du 21 mai, qui l'informait du retour d'Antoine dit : *Antonio quam est* (ou, comme on a corrigé, *male quoniam est*) *volo pejus esse*. Il me semble que ces mots font allusion à cette mauvaise disposition du public à son égard, dont Atticus lui avait parlé dans une lettre.

(2) Cicéron *Phil.*, I, XII, 30.

(3) Du passage de Cicéron, *A.*, XV. III, 2 (*de sella Caesaris bene tribuni...*) on peut conclure que dans la troisième décade de mai, avant qu'Antoine fût revenu, ou dès son retour et avant qu'ait commencé le litige avec Octave, il y eut un incident à propos du siège de César avec certains tribuns du peuple. C'est à cela que fait allusion Appien, III, 28, en parlant des jeux de Critonius en l'honneur de Cérès? Cela ne me paraît pas invraisemblable, bien que ces jeux aient dû être célébrés entre le 12 et le 19 avril (*C. I. L.*, I², p. 315); mais il est plus que probable qu'ils furent reportés, cette année-là, à plus tard, à cause des désordres qui troublèrent Rome au mois d'avril. Il faut alors corriger le récit d'Appien avec Cicéron et admettre qu'Antoine n'y prit pas part, et que ce ne fut pas Critonius, mais, comme le dit Cicéron, certains tribuns du peuple qui firent opposition. La chose est vraisemblable, puisque Critonius était césarien. Les tribuns agirent seuls, poussés par les conservateurs. Appien a pu faire une confusion avec les incidents des *Ludi Victoriae Caesaris*, dont il sera question plus loin.

la situation était tellement tendue, que si des relâchements passagers étaient possibles, on ne pourrait espérer un apaisement définitif. L'oligarchie qui était maîtresse de la grande république se composait de deux groupes ennemis, dont l'un était mécontent de la part qui lui était échue, dans le partage du butin, et dont l'autre était inquiet de voir les mécontents convoiter sans cesse la leur; et tous les deux étaient soupçonneux, disposés à la violence et retenus seulement par une peur réciproque, par une espèce de délire mutuel de la persécution qui les faisait s'accuser tour à tour et se considérer comme capables des projets les plus louches. Le premier groupe comprenait ce qui restait des tout petits propriétaires qui, en Apulie par exemple, travaillaient encore la terre de leurs propres bras, à la façon du légendaire Cincinnatus, derniers vestiges d'une époque disparue (1); il comprenait les travailleurs libres de la campagne qu'on prenait à gages pour la vendange, pour la moisson ou pour les travaux malsains (2), les paysans, les *coloni* ou petits fermiers qui çà et là cultivaient les terres d'autrui avec des baux assez semblables à ceux du métayage moderne (3); il comprenait le petit peuple misérable des *capite censi*, qui vivait à Rome et dans les petites villes de métiers, de petits commerces, de mendicité, et où les plus obscures victimes de la conquête romaine, les affranchis misérables de toute nationalité et de toute langue, se confondaient avec la plèbe des conquérants, celle qui avait apporté au parti de César la force des soldats et les troupes vénales des comices. L'autre groupe

(1) Varron, *R. R.*, I, xvii, 2; I, xxix, 2.
(2) Varron, *R. R.*, I, xvii, 2.
(3) On trouve des allusions à ces colons dans Cicéron, *Pro. Cæc.*, 94; César, *B. C.*, I, 34.

comprenait la véritable aristocratie des conquérants. Dans tous les pays soumis à Rome elle avait pris à bail les domaines publics; elle avait acheté de vastes étendues de terrain dans les provinces; elle avait prêté des capitaux considérables à des souverains, à des villes, à des hommes privés un peu partout; elle occupait les charges de l'État et commandait dans les légions; elle possédait la plus grande partie des terres d'Italie et les faisait cultiver par des esclaves ou par des colons. Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer que toute cette oligarchie se composât de gens véritablement riches. Il y avait, avant tout, de nombreux degrés, dans cette oligarchie; car de modestes propriétaires, des chevaliers et des marchands aisés qui vivaient dans les villes secondaires y coudoyaient les grands propriétaires qui faisaient partie du sénat et les très riches capitalistes qui étaient ou chevaliers comme Atticus, ou sénateurs comme Marcus Crassus, ou affranchis comme bon nombre de ces usuriers iguorés et opulents, qui savaient attendre à Rome, et dépouiller à leur tour ceux qui dépouillaient le monde. En outre, beaucoup d'entre eux, dans la hâte de gaguer et de jouir, s'étaient laissés prendre dans ce filet de dettes et de créances qui enserrait toute l'Italie. Les grandes familles aristocratiques possédaient de vastes domaines; mais, en général, elles manquaient d'argent, si bien que non seulement Octave, mais même Brutus, Cassius et leurs amis se trouvaient dans une grande pénurie de numéraire (1); le capital était presque tout entre les mains d'un petit groupe de personnes; on était au contraire très obéré et sur le point de succomber sous le poids des dettes dans une grande partie de l'ordre des chevaliers et des

(1) Cornélius Népos, *Att.*, 8.

sénateurs, c'est-à-dire dans cette classe de propriétaires, de marchands, d'hommes politiques et d'intellectuels qui, entre la ploutocratie et la noblesse d'une part, et le petit peuple pauvre d'une autre, aurait dû former ce qu'est aujourd'hui chez nous la bourgeoisie aisée. Le patrimoine de Cicéron est un document précieux sur les conditions économiques des classes supérieures de cette époque. Cicéron avait grossi sa fortune avec tous les moyens les moins illicites qui fussent alors; il avait accepté les dons importants que lui faisaient les souverains, les villes étrangères, les clients qu'il avait défendus avec éloquence devant les tribunaux; il avait contracté des mariages avec des femmes riches; il avait fait de nombreux héritages que lui avaient laissés des amis et des admirateurs inconnus; il avait aussi spéculé en achetant et en vendant des terrains et des constructions; il avait prêté un peu d'argent, mais plutôt pour rendre service à des amis que pour faire un profit, et il s'en était fait prêter beaucoup par de véritables usuriers et par des amis, comme Atticus et Publius Sylla, qui n'exigeaient pas d'intérêts (1). Il possédait donc un patrimoine considérable, composé de maisons à Rome, de domaines d'un bon rapport et de riches villas en Italie. Mais malgré cela il se trouvait pris dans un réseau de dettes et de créances où il ne savait plus se débrouiller lui-même, et où se débrouillait mal son négligent comptable, l'esclave Érotès. Celui-ci lui avait naguère présenté un beau budget, d'après lequel le 15 avril, ses créances une fois recouvrées et ses dettes payées, il aurait dû y avoir un reliquat

(1) Voy. au sujet du patrimoine de Cicéron : LICHTENBERGER, *De Ciceronis re privata,* Paris 1895 : *La fortune de Cicéron,* dans la *Revue internationale de Sociologie,* 1896, p. 90 et suiv.

à son actif (1); mais, soit que les créances ne fussent pas rentrées, soit que le comptable se fût trompé, Cicéron se trouvait alors tout à fait à court d'argent, avec de nombreuses dettes à payer, entre autres plusieurs échéances de la dot de Térentia, la pension de son fils qui étudiait à Athènes, une dette aux habitants d'Arpinum, qui lui redemandaient une somme qu'ils lui avaient prêtée autrefois, à une époque où la ville s'était trouvée avoir de l'argent disponible (2). Dans de pareilles conditions, et contraints comme Cicéron à se creuser la tête pour trouver des expédients, mais sans les ressources que valaient à Cicéron son nom et ses amitiés, se trouvaient un grand nombre de gens en Italie, dans cette classe moyenne qui aurait dû sauver la république, en s'interposant entre les conservateurs intransigeants et la démagogie révolutionnaire, et qui au contraire était poussée par les événements vers une crise formidable; désunie, découragée, diminuée, mécontente du présent, sans argent, sans courage, sans confiance dans l'avenir.

Le retour d'Antoine augmenta l'agitation. Dans dix jours on serait au 1er juin, et on était curieux de savoir quels étaient les vrais projets du consul pour la première séance du sénat. Les imaginations allaient leur train et l'on épiait les moindres gestes d'Antoine. Mais celui-ci, depuis son arrivée, semblait vouloir se soustraire à toute curiosité. Il ne se montrait plus en public qu'entouré de vétérans et d'une garde d'Arabes ituréens qu'il avait achetés sur le marché aux esclaves; il faisait bien garder les portes de son palais et il n'admettait les étrangers qu'avec beaucoup de difficulté (3).

(1) Cicéron, *A.*, XV, xv, 3.
(2) Cicéron, *A.*, XV, xv.
(3) Cicéron, *A.*, XV, viii, 1; *aditus ad eum* (Ant.) *difficilior*.

Quelles pouvaient être les raisons de tant de précautions? L'incertitude était grande, mais au bout de deux ou trois jours, un bruit très grave se répandit à Rome, et remplit d'effroi les conservateurs, les parents et les amis des conjurés : non seulement, disait-on, Antoine voulait avoir les Gaules, mais il voulait les avoir immédiatement, sans même attendre à l'année suivante; il revenait à son projet du 16 mars d'enlever la province à Décimus Brutus, pour abattre ainsi le plus grand soutien du parti conservateur (1); malgré l'amnistie, disait-on encore, Lucius Antonius allait intenter un procès contre Décimus Brutus à cause de la mort de César, et d'autres accuseraient Brutus et Cassius (2). L'inquiétude des classes supérieures s'accentua : tout le monde oublia les menées d'Octave; on se demanda si le danger n'était pas ailleurs, si Antoine, pour se rendre populaire, ne complotait pas contre l'amnistie du 17 mars, plus secrètement que le soi-disant fils de César. Il y avait néanmoins de l'exagération dans tous ces bruits, qui transformaient en projets bien arrêtés l'écho confus des discussions qui avaient lieu, depuis son retour, dans la maison du consul. Il est probable en effet que, enhardis par le succès du recrutement, Lucius et Fulvie incitaient alors Antoine à profiter du désordre dans lequel était le parti des

(1) Un passage de Cicéron, *A.*, XV, IV, 1, nous montre que le 23 mai Atticus lui avait écrit qu'il était bruit à Rome de cette intention : *Si quidem D. Bruto provincia eripitur.*

(2) Cicéron, *A.*, XV, V, 3 (écrite le 27 ou le 28 mai : Ruete, *Cor. C.*, p. 20). *Quod si, ut scribis, L. Antonius in D. Brutum, reliqui in nostros, ego quid faciam?* Cette phrase trop concise fait allusion aux accusations judiciaires contre les conjurés et non aux guerres ou aux expéditions. Pourquoi L. Antonius devait-il marcher contre D. Brutus, alors que tout le monde disait que Marcus voulait la Gaule? Et comment pouvait-il être question de faire la guerre à Brutus et à Cassius, puisqu'ils n'avaient pas d'armée?

grands, à déchirer l'amnistie, à faire passer en jugement les tyrannicides, à se poser ouvertement en vengeur de César, en lui démontrant que, quand il serait parvenu à disperser et à exiler tous les conjurés, il se trouverait, grâce à l'appui des vétérans, plus puissant que ne l'était César en 59 à la tête des *collegia* de Clodius. D'ailleurs le moment semblait excellent; car Antoine disposait des légions de Macédoine que le sénat avait mises sous ses ordres, et il pourrait recruter autant de soldats qu'il voudrait parmi les vétérans de César, le jour où il les appellerait pour venger le général et défendre son œuvre, si les conservateurs osaient résister avec l'armée de Décimus Brutus. Mais si Fulvie et Lucius insistaient, Antoine hésitait beaucoup plus que le public ne croyait. Il redoutait encore trop les conservateurs; il voyait un grand obstacle en Dolabella qui était son ennemi; il savait que, parmi les tribuns du peuple, Lucius Cassius, Tibérius Cannutius et jusqu'à Carfulénus, un brave soldat de César, s'étaient déclarés contre lui (1); que Hirtius lui-même hésitait de nouveau, effrayé par les vols faits par Antoine dans le trésor public (2); que Fufius Calénus, lui aussi, qui depuis quelque temps était mal avec Cicéron, écrivait à celui-ci en lui proposant une réconciliation (3). En outre le bruit courait que Brutus et Cassius voulaient quitter l'Italie pour tenter une révolution dans les provinces (4). Antoine s'efforçait

(1) Cicéron, *A.*, XV, iv, 1; Phil. III, ix, 23 (il n'est cependant pas certain que Cannutius et Cassius se soient tournés contre lui à ce moment).

(2) Cicéron, *A.*, XV, ii, 4 : Πεντέλοιπος désigne Hirtius (bien que le mot soit un peu ambigu), comme le prouve le passage de Cicéron, *A.*, XIV, xxi, 4

(3) Cicéron, *A.*, XV, iv, 1.

(4) Bruit recueilli par Hirtius · Cicéron, *A.*, XV, vi, 2-3.

de gagner Dolabella et de faire courir des bruits inquiétants pour détourner les sénateurs de revenir à Rome. Mais à combien d'entre eux saurait-il inspirer une frayeur suffisante? Cicéron viendrait-il? Pourrait-il se risquer à détruire l'amnistie, c'est-à-dire à provoquer la guerre civile, au bout de sept ou huit jours, pour le 1er juin qui approchait? Autrefois il n'aurait peut-être pas hésité à commettre cette folie, mais maintenant qu'il se trouvait seul à la tête du gouvernement, entre les dangers et les responsabilités d'une situation inattendue, exposé aux critiques et à la haine de tous, il se sentait intimidé; et pour la première fois de sa vie peut-être, il agissait avec bon sens et pondération.

Au milieu de ces discussions, Antoine reçut d'Octave la demande d'un entretien. Même si le jeune homme ne dit pas quel en était le sujet, il ne fut pas difficile à Antoine de le comprendre. Rien ne porte à croire qu'il fût disposé à restituer l'argent de César à son héritier légitime, et il n'est même pas vraisemblable qu'il considérât la personne, les prétentions et les menées de ce jeune homme comme sérieuses. Il est probable au contraire que les revendications d'Octave firent naître en lui une autre idée : puisque César l'avait nommé avec Décimus Brutus second héritier, et que Décimus Brutus ne pourrait jamais faire valoir ses droits, il chercherait à amener Octave à abandonner son héritage, et lui, il en prendrait sa part (1). Il pensa donc effrayer le jeune homme en le rudoyant un peu; et quand Octave se présenta au palais de Pompée, il commença par le faire attendre longtemps; puis l'ayant enfin admis en sa présence, il le laissa à peine prononcer quelques mots et l'interrompit brusquement, en lui

(1) Florus, IV, iv, 1.

disant qu'il était fou s'il pensait, jeune comme il était, pouvoir accepter la succession de César. Et il partit, sans lui donner le temps de répondre et en le laissant confus et mortifié (1). Il avait à s'occuper de bien d'autres choses que des demandes de ce jeune homme. Les jours passaient, on arrivait à la fin de mai : Antoine avait bien réussi à la fin à faire passer de son côté Dolabella en lui donnant une somme considérable, prise dans le trésor public, et en lui promettant de faire prolonger pour lui aussi le pouvoir proconsulaire; mais tandis que tout le monde pensait qu'il proposerait sa demande au sénat le 1er juin, il n'arrivait pas encore à prendre une résolution au sujet du moment où il faudrait commencer à agir. Dans les derniers jours de mai, il reçut une lettre de Brutus et de Cassius qui lui demandaient dans quel but il recrutait tant de vétérans : le prétexte d'assurer les récompenses promises par César était futile, disaient-ils, puisque personne parmi les conservateurs ne prétendait les leur enlever (2). Antoine voulut alors les tranquilliser, et il leur fit savoir par l'intermédiaire de Hirtius et de Balbus que, dès la rentrée du sénat, ils leur ferait donner les provinces auxquelles ils avaient

(1) Le récit de l'entretien qui est dans Appien, *B. C.*. III, 14 et suiv. est tiré, suivant Soltau, *Suppl. au Philologus*, VII, p. 604 et suiv. des mémoires d'Auguste, et par conséquent il dit la vérité en retranchant les détails humiliants. La vérité entière il faut la chercher dans Velleius, II, lx, 3, et dans Nicolas de Damas, 28, où il est fait allusion à un premier entretien d'Antoine et d'Octave dont le récit était compris dans le texte précédent qui s'est perdu et où Antoine fut grossier avec Octave. Ce premier entretien est certainement celui auquel fait allusion Velléius. Plutarque, *Ant.*, 16, donne un résumé des paroles échangées entre Antoine et Octave qui paraît très vraisemblable.

(2) Cicéron, *F.*, II, 2.

droit, sans dire lesquelles (1). En somme il ne se décidait pas à entrer en guerre ouverte avec les meurtriers de César, redoutant encore la puissance du parti conservateur. Cependant Cicéron écrivait à Atticus que le parti conservateur n'était malheureusement plus ce qu'il avait été cinq ans auparavant, quand il avait avec tant de hardiesse déclaré la guerre à César (2)! L'orateur jugeait la situation mieux que le consul. La présence des vétérans, les bruits alarmants épouvantaient ceux qui étaient restés; Hirtius qui était revenu à Rome en repartait et allait à Tusculum (3) pour y écrire, sur le conseil de Balbus, la continuation des commentaires de César (4); on disait que les consuls désignés ne seraient pas présents à la séance du 1er juin (5). Tout cela ne pouvait guère encourager à revenir à Rome ceux qui en étaient déjà sortis; et on engageait de divers côtés Cicéron à ne pas remettre le pied à Rome. Il s'en était rapproché cependant; il était allé à Arpinum, et puis, après le 25, à Tusculum, et il écrivait à Atticus que de toute façon il voulait se rendre bien compte de ce qui allait se passer (6); mais à Tusculum il avait trouvé Hirtius, qui l'avait conjuré de ne pas aller plus loin (7). Brutus et Cassius étaient, eux aussi, ces derniers jours de mai, dans une grande indécision, et ballottés par le flux et le reflux de nou-

(1) Cicéron, *A.*, XV, v, 2.

(2) Cicéron, *A.*, XV, iii, 1 : *nec causa eadem est nec simile tempus*. *Causa*, signifie ici « parti politique » comme dans Cicéron, *A.*, XV, vi, 1 : *causæ... amicissimus*; et dans Cicéron, *A.*, VII, iii, 5 : *causam solum illa causa non habet*.

(3) Cicéron, *A.*, XV, vi, 2; XV, v, 2 : j'adopte pour ce texte la correction heureuse : *qui quidem se afuturum*.

(4) Hirtius, *B. C.*, VIII, præf.

(5) Cicéron, *Phil.*, I, ii, 6.

(6) Cicéron, *A.*, XV, iii. 1.

(7) Cicéron, *A.*, XV, v, 2.

velles contraires. On leur disait tantôt qu'Antoine allait leur faire attribuer leurs provinces, et tantôt qu'il leur tendait des embûches; ils demandaient conseil à tous, ils faisaient venir de Rome Servilia, ils écrivaient et faisaient écrire à des amis, à Cicéron et à Atticus, pour qu'ils vinssent à Lanuvium s'entretenir avec eux (1); ils décidaient enfin d'inviter Atticus à prendre l'initiative d'un emprunt auprès des riches chevaliers de Rome pour fournir à Brutus et à Cassius l'argent, qui est le nerf de la guerre. Un ami de Brutus, Caïus Flavius, était allé à Rome pour traiter avec le richissime financier (2). Cassius, en outre, écrivait lettres sur lettres (3) à Cicéron, en le priant de s'employer en leur faveur auprès de Hirtius et de Pansa, les deux consuls de l'année suivante. Cicéron, qui ne savait quels conseils donner, se disposait à se trouver à Lanuvium le 29 ou le 30 (4), bien qu'il craignît de donner lieu à trop de bavardages par ses allées et venues (5); Atticus consentait aussi à y venir (6), mais après avoir refusé de

(1) Cicéron, *A.*, XV, iv, 2 et 5.

(2) Cornélius Népos, *Att.*, 8. C'est une conjecture que ces négociations aient eu lieu à ce moment-là. Le fait qu'un tiers, C. Flavius, se rendit auprès d'Atticus donne à penser que Brutus et Cassius n'étaient pas à Rome. Il y a peut-être en outre une allusion au refus d'Atticus dans Cicéron, XV, iv, 5 (lettre écrite à cette époque, et qui est certainement le commencement d'une petite lettre, qui s'est trouvée par erreur réunie à la précédente) : *quam vellem Bruto studium tuum navare potuisses!* Boissier, *Cicéron et ses amis*, Paris 1902, p. 158, place ces négociations plus tard, quand Brutus était en Macédoine. Mais il me paraît peu probable que, alors qu'il pouvait comme proconsul pressurer la province ou demander de l'argent au sénat, il ait eu recours à Atticus.

(3) Cicéron, *A.*, XV, v, 1; XV, vi, 1.

(4) Ruete, *Correspondants de Cicéron*, p. 23.

(5) Cicéron, *A.*, XV, iv, 2 : *Lanuvium eundum... non sine multo sermone.*

(6) Cicéron, XV, xx, 2 : L'entretien de Lanuvium auquel il

prendre l'initiative de l'emprunt auprès des chevaliers de Rome (1). Il n'avait peut-être pas voulu trop se compromettre; peut-être aussi avait-il désespéré de réussir dans l'entreprise, parce que les hommes qui possèdent de l'argent, tout en désirant le maintien de l'ordre public, n'aiment pas à dépenser de l'argent pour le maintenir. Et quand, vers le 30 mai probablement, Atticus et Cicéron se rencontrèrent à Lanuvium avec Brutus et Cassius, ils en furent réduits, après de longs discours, à reconnaître qu'Antoine était désormais le maître de la situation, et qu'il pouvait leur faire tout le mal qu'il voulait (2).

Mais Antoine était au contraire bien loin de former les projets terribles qu'on lui prêtait, et il ne s'aperçut qu'il était le maître de la situation, comme Brutus et Cassius l'avaient dit quelques jours auparavant, que le 1er juin, quand, à son grand étonnement, il vit que ni Cicéron, ni les consuls désignés, ni les hommes les plus éminents n'étaient venus au sénat (3). La journée fut bizarre. Antoine n'avait trouvé à la séance que des sénateurs obscurs, disposés à le laisser dire et faire ce qu'il voulait. Tout le monde s'attendait donc à ce qu'Antoine présentât au sénat ses prétentions sur les provinces; et tout le monde fut étonné de voir que le consul dans cette séance ne traita que d'affaires ordinaires, sans faire aucune allusion aux projets attendus. Avait-on calomnié Antoine? Vers le soir, les conservateurs semblaient se ressaisir. Mais après la séance,

est fait allusion est certainement celui-ci, et c'est à lui que se rapporte le commencement de la lettre de Cicéron, *A.*. XV, viii, 1 : *post tuum discessum.*

(1) Cornélius Nepos, *Att.* 8.

(2) Cicéron, *A.*, XV, xx, 2 : *Lanuvii... vidi nostros tantum spei habere ad vivendum, quantum accepissent ab Antonio.*

(3) Cicéron, *Phil.*, I, ii, 6.

enhardi par l'absence des chefs éminents, et comme il arrive souvent quand on a longtemps hésité, Antoine résolut d'agir en toute hâte, de convoquer à l'improviste une réunion populaire pour le lendemain matin, sans qu'il y eût entre la promulgation et l'approbation l'intervalle légal du *trinum nundinum* (1); d'empêcher par ce moyen ses adversaires d'envoyer des tribuns contraires interposer leur véto, et de faire proposer dans cette réunion, par quelques tribuns amis, la loi qui prolongeait de six ans, y compris celui du consulat, pour lui et pour Dolabella, le commandement proconsulaire de la Syrie et de la Macédoine. Même dans cette précipitation cependant il cherchait à être prudent, à ménager les conservateurs, à leur offrir quelque compensation pour ce vote peu légal. Il renonçait en effet pour l'instant à demander les Gaules, il fixait au 5 juin la séance où serait rendu le décret attribuant leurs provinces à Brutus et à Cassius; il proposait de faire changer en loi, sur la proposition des mêmes tribuns et dans les mêmes comices, le sénatus-consulte qui instituait une commission pour l'examen des papiers de César. Les instructions furent donc données le soir aux vétérans et aux amis; le matin, le consul, les magistrats qui lui étaient favorables et un certain nombre de citoyens se trouvèrent sur le forum pour représenter les tribus; et pendant la journée un grand nombre de gens qui ne savaient même pas qu'il se fût tenu une assemblée ce jour-là apprirent que la *lex de provinciis* et la *lex de actis Cæsaris cum consilio cognoscendis* avaient été approuvées à la hâte (2). Le même jour probablement, Balbus apprit, non sans quelque

(1) Cicéron, *Phil.*, V, III, 7 et suiv.
(2) Cicéron. *Phil.*, V, III. 7.

étonnement, qu'Antoine songeait à envoyer Brutus en Asie et Cassius en Sicile pour acheter du blé (1). C'était là une manœuvre des plus habiles, car si les deux conjurés refusaient, ils pouvaient être accusés d'être cause de la demi-famine qui sévissait continuellement sur Rome; et s'ils acceptaient, ils étaient obligés de se séparer et d'interrompre, pour aller traiter avec les marchands de blé, tout ce qu'ils pouvaient faire pour la défense du parti conservateur. Une tranquillité relative parmi les conservateurs et les conjurés avait succédé à l'inquiétude des derniers jours de mai, quand on avait vu que l'amnistie au moins était respectée. Cicéron lui-même, à peine arrivé à Tusculum, avait demandé à Dolabella de le choisir comme légat pour son proconsulat, mais avec la faculté de rentrer à Rome quand il voudrait (2). Il lui semblait, après son inutile entretien avec les héros, que le meilleur parti à prendre était de voyager aux frais de la république. Mais quand on eut connaissance des intentions d'Antoine sur les provinces de Cassius et de Brutus, tout le monde se fâcha (3); pouvait-on donner une mission aussi humble aux deux libérateurs de la patrie! C'était là un exil déguisé et non une mission; Antoine voulait les éloigner de l'Italie et enlever à Décimus sa province (4). Brutus fit appeler de nouveau sa mère, Cicéron, Atticus, ses amis de partout, et les invita à se réunir à Antium pour une nouvelle conférence. Cependant de nouveaux dissentiments éclataient à Rome,

(1) Cicéron, *A.*, XV, IX, 1 : il reçut la lettre de Balbus avec la nouvelle le soir du 3, probablement à Tusculum.
(2) Cicéron, *A.*, XV, 8.
(3) Cicéron, *A.*, XV, 9.
(4) Cicéron, *A.*, XV, 10 : *Si vero aliquid de Decimo gravius... Dionis legatio.*

mais cette fois entre Antoine et Octave. Irrité de l'affront qu'il avait subi, celui-ci se mettait à agiter les masses, à dénoncer le consul comme un ennemi du peuple, en rappelant les cruelles répressions de l'année 47 (1), en l'accusant de trahir la mémoire et le parti de César, de l'empêcher de payer le legs fait par lui. Il accompagnait ses discours d'un beau geste en annonçant qu'il vendrait tous les biens de César, ses biens et ceux de sa famille, dans le but de payer promptement les trois cents sesterces (2). Antoine, par représailles, mettait sournoisement obstacle à ce que la *lex curiata* qui ratifiait l'adoption fût approuvée (3), et il était en cela favorisé par les parents des conjurés, qui désiraient qu'il n'y eût à Rome aucun fils de César. Octave n'en mit que plus d'ardeur à agiter le peuple; il réunit une bande de partisans et, nouvel Érophile, il parcourut les rues de Rome en prononçant partout des discours contre Antoine, en cherchant à émouvoir les vétérans eux-mêmes, en réclamant de nouveau la vengeance de César, en accusant Antoine de ne pas vouloir venger le dictateur et de trahir son parti (4). Il écrivit aussi à ses amis des légions de Macédoine pour leur faire connaître la façon infâme dont Antoine traitait le fils de César.

Cicéron cependant avait reçu le 7 juin (5), peut-être un peu en retard, une lettre de Dolabella qui lui disait l'avoir nommé son légat le 2 juin, c'est-à-dire aussitôt après l'approbation de la *lex de provinciis*, mais pour

(1) Voy. Dion, XLV, 6.
(2) Appien, *B. C.*, III, 21.
(3) Dion, XLV, 5. Dans ce que raconte Appien, *B. C.*, III, 2 et suiv. il me semble qu'il y a beaucoup d'exagération.
(4) Appien, *B. C.*, III, 28.
(5) Cicéron, XV, xi, 4 : *id mihi heri vesperi nuntiatum est* (la lettre est du 8).

cinq ans et non pour deux, comme l'avait pensé Cicéron (1). Dolabella avait immédiatement donné satisfaction à son ancien beau-père, pour l'obliger ainsi à reconnaître la légalité très douteuse de la loi. De fait, cette nomination avait amené l'inquiet Cicéron à un certain apaisement philosophique, et le jour suivant, le 8, il était allé à Antium, cédant aux sollicitations de Brutus et de Cassius. Sur la belle plage d'Antium il trouva réunis Brutus et sa femme Portia, Servilia, Tertulla, femme de Cassius et sœur de Brutus, Favonius et beaucoup d'autres amis. Atticus n'était pas là : il n'avait pas voulu quitter Rome. Cicéron eut à dire son avis devant cette réunion d'hommes et de matrones, et il conseilla d'accepter la mission. La légation de Dolabella avait pour quelque temps calmé le conservateur furieux, qui voulait exterminer tout le parti populaire. Mais Cassius, hors de lui, déclara bien haut que jamais, au grand jamais, il n'irait en Sicile et qu'il irait plutôt en exil en Achaïe. Brutus, au contraire, malgré son découragement, disait qu'il voulait retourner à Rome, où il devait, comme préteur, donner au peuple les jeux apollinaires. Cicéron chercha à l'en dissuader; Servilia, qui voulait sauver, non pas la république, mais son fils et son gendre, conseillait d'accepter la légation, où elle s'arrangerait pour faire supprimer la charge désagréable de l'achat du blé. La conversation s'égara : on se répandit en d'inutiles regrets sur tant de choses que l'on aurait dû faire et auxquelles personne n'avait pensé; on déplora que, sur le conseil de Décimus Brutus, on n'eût pas tué Antoine, lui aussi, aux Ides de mars; la discussion semble même avoir été si vive sur ce point que Cicéron

(1) Cicéron, *A.*, XV, IX, 4.

et Servilia auraient eu une querelle. A la fin, Brutus céda et résolut de ne pas aller à Rome et de faire célébrer les jeux par son collègue Caïus Antonius, qui le remplaçait. Mais la question de la légation resta en suspens : Cassius, s'il ne protestait plus avec la même véhémence, ne disait pas encore qu'il était disposé à partir. Brutus parut au contraire à Cicéron plus porté à accepter la mission (1). En somme, ce fut encore un voyage inutile. Cicéron se consola, en pensant qu'il avait du moins fait son devoir et il se décida à partir pour la Grèce (2).

(1) Voyez toute la belle lettre de Cicéron, *A.*, XV, XI, avec toutes les explications et tous les détails ajoutés dans la 12e sur la demande d'Atticus. — Les mots : *amissas occasiones Decimumque Brutum graviter accusabant* du § 2 indiquent, à mon sens, un regret de n'avoir pas tué Antoine aux Ides de mars, sur le conseil de Décimus et non de Marcus, comme on le croit généralement d'après Plutarque et Appien. Cela est vraisemblable parce que Décimus et Antoine avaient été compagnons d'armes, tandis que Marcus Brutus et Antoine se connaissaient à peine; et cela est confirmé clairement par ce passage qui sans cela est inexplicable. On ne peut entendre par *amissas occasiones* l'inertie où se tenait Décimus en Gaule avec les légions : Antoine n'était guère plus actif à Rome, et Décimus avait encore le temps d'agir.

(2) Cicéron, *A.*, XV, XI, 3.

V

LA LOI AGRAIRE DE LUCIUS ANTONIUS

Encouragé par le premier succès de la *lex de provinciis*, Antoine se décida à reconstituer le parti césarien que les Ides de mars avaient désorganisé, et à présenter, en bon élève de César, une série de lois populaires pour préparer l'approbation de la loi sur les Gaules. Ces deux tentatives étaient une conséquence nécessaire de la nouvelle politique vers laquelle Antoine s'était tourné après le 15 avril. Pour rassurer et flatter les colons et les vétérans, et pour montrer que, dans les choses importantes, les décrets du sénat ne suffisaient pas, il ferait convertir en deux lois par les comices le sénatus-consulte du 17 mars sur les actes de César et la partie qui maintenait les colonies. En même temps, pour démentir les conservateurs qui l'accusaient de vouloir être dictateur lui-même, il proposerait de convertir en loi le sénatus-consulte du mois d'avril qui abolissait la dictature. D'autre part, Lucius Antonius allait proposer, comme avaient fait tous les chefs du parti populaire depuis Tibérius Gracchus, une grande loi agraire. Malheureusement, en ce qui concerne les dispositions de la loi agraire, nous n'avons que les détails épars et les invectives de Cicéron ; il n'est donc pas possible d'en reconstituer le texte avec ces fragments ; et nous devons nous borner à dire que, pour

hâter la distribution des terres aux vétérans, elle ordonnait le desséchement des marais pontins dont César avait déjà eu l'idée (1), et qu'elle instituait une commission de sept membres (2) chargée du partage des terres publiques et de l'achat de terres privées en Italie (3).

Dans la première moitié du mois de juin, ces lois furent promulguées par Marcus et Lucius Antonius. Mais à la grande agitation que réclamait le succès de ces lois, à l'effort qu'il fallait pour dominer avec vigueur toute la république, Antoine ne pouvait suffire, n'ayant avec lui que ses deux frères et les vétérans : il lui fallait des aides plus puissants, des agents plus nombreux et de nouveaux collaborateurs. Pour les trouver, il vit que son seul recours était de reconstituer non pas tout le parti de César, mais son aile de gauche, celle qui contenait les éléments populaires et révolutionnaires. Antoine ne pouvait compter sur les césariens célèbres, rassasiés jusqu'à la satiété, tels que Hirtius, Pansa, Balbus, Pison, Salluste, Calénus, qui ne voulaient plus se compromettre ni rien risquer; il ne pouvait pas non plus espérer trouver des partisans dans les classes supérieures, d'où, vers l'année 70, après la mort de Sylla, étaient sortis tant d'illustres champions du parti populaire. Les temps étaient trop changés; les hautes classes, usées par les grandes luttes qu'avaient endurées les générations précédentes, décimées par les guerres civiles et par la stérilité, énervées par la richesse, par le plaisir et par le pouvoir, effrayées par les malheurs qui venaient de les accabler, divisées, orgueilleuses, malveillantes,

(1) Dion, XLV, 9.
(2) Cicéron, *Phil.*, VI, v, 14; VIII, ix, 26.
(3) Cela est prouvé par le passage de Cicéron, *Phil.*, VIII, ix, 26.

n'avaient plus la force de combattre même pour se défendre ; elles ne donnaient plus d'hommes nouveaux au parti conservateur, et elles laissaient les derniers contemporains de César livrer seuls ce combat suprême. Les fils mêmes des grands hommes qui avaient été au premier rang du parti conservateur pendant la génération précédente, tels que le fils d'Hortensius, le fils de Lucullus, le fils de Caton, se tenaient à l'écart, et tandis que l'imminente catastrophe de leur classe se préparait, étaient tout à leurs plaisirs, à leurs jeux ou à leurs études. Ces classes pouvaient encore moins donner des hommes au parti populaire, qui était devenu nettement révolutionnaire. Antoine, en somme, était obligé de se tourner vers ce qu'il y avait de moins riche et de plus mécontent dans le parti de César ; vers ces hommes obscurs et ces artisans, ces petits propriétaires et ces marchands, ces soldats et ces centurions, ces Italiens et ces étrangers parmi lesquels César, pendant les dernières années, avait cherché de préférence des officiers, des magistrats et des sénateurs. Ceux-ci étaient naturellement opposés aux conjurés, presque tous nobles, qui les considéraient comme des intrus et comme les usurpateurs des dignités qui leur étaient dues ; ils redoutaient de se voir enlever les grades ou les biens qu'ils avaient acquis, ou du moins de voir se briser leurs espérances et leurs ambitions. Il était donc plus facile de s'entendre avec eux ; et si des difficultés restaient encore, Antoine avait en main deux moyens puissants pour les vaincre : les papiers de César et le trésor de l'État où il continuait à puiser largement. Aussi, par les flatteries, les promesses, et, au moyen de fausses délibérations attribuées à César, par des distributions d'argent, de magistratures et des nominations de sénateurs, il s'efforça de réunir autour de lui

les plus intelligents des césariens qui étaient encore trop peu satisfaits pour se ranger avec les conservateurs : Ventidius Bassus, l'ancien muletier entrepreneur de transports; Décidius Sacsa, un Espagnol que César avait fait citoyen, *metator castrorum* — le chef des sapeurs de l'époque — et tribun du peuple cette année-là (1); Tullus Hostilius et un certain Instéius, tous les deux désignés comme tribuns du peuple pour l'année suivante, et dont on disait que le second avait été baigneur dans des thermes de Pesaro (2); un ancien acteur du nom de Nucula; Césennius Lento, officier de César qui s'était signalé dans la dernière guerre d'Espagne, mais d'humble origine — Cicéron prétend qu'il avait été mime (3); — Cassius Barba, Marcus Barbatius Philippus (4), Lucius Marcius Censorinus (5), Titus Munatius Plancus Bursa. Ce dernier avait été exilé après les funérailles de Clodius, puis il était revenu au milieu des guerres civiles, et par suite il redoutait fort d'être chassé de nouveau (6). A ces hommes, Antoine joignait bon nombre de ses amis et de ses compagnons de plaisirs. C'était un sybarite, et à ce moment même, entre une affaire et une autre — Cicéron le raconte et on peut le croire bien qu'il exagère un peu — il employait l'argent de César et celui du trésor public à mener la vie joyeuse, à jouer, à donner des fêtes et des banquets, à entretenir une cour de parasites (7), parmi lesquels il trouva aussi des collaborateurs; entre autres Séius Mustéla et Numi-

(1) Cicéron, *Phil.*, XI, v, 12; XIII, xiii, 27.
(2) Cicéron, *Phil.*, XIII, xiii, 26.
(3) Cicéron, *Phil.*, XI, vi, 13; Dion, XLIII, 40; Orose, VI, xvi, 9.
(4) Cicéron, *Phil.*, XIII, ii, 3.
(5) Cicéron, *Phil.*, XI, v, 11.
(6) Cicéron, *Phil.*, XIII, xii, 27.
(7) Cicéron, *Phil.*, XIII, ii, 3.

sius Tiron, à qui il fit partager avec Cassius Barba le commandement de sa petite garde de vétérans (1); un certain Pétusius d'Urbin, qui avait dissipé tout son bien (2), Publius Volumnius Eutrapélus, le patron de cette Cithéride qui avait été la maîtresse d'Antoine jusqu'à son mariage avec Fulvie et qui était alors une des courtisanes les plus à la mode ; l'Athénien Lysias, fils de Phèdre (3)

Cependant la promulgation des lois avait donné lieu à une nouvelle agitation populaire, qui entraîna dans son courant les restes de l'agitation d'Érophile. Le petit peuple et les vétérans, qui auparavant allaient en foule assiéger les maisons des conjurés, accouraient aux réunions où l'on discutait la loi agraire; ces réunions, où l'on faisait naturellement de grands éloges de César et où l'on invectivait ses meurtriers, prirent bientôt un caractère très violent; de nouveau, les classes riches, les conservateurs, les conjurés s'alarmèrent, et l'alarme augmenta à mesure qu'ils comprirent mieux la portée de la loi agraire, des autres lois proposées et de la nouvelle agitation du parti populaire. Cette nouvelle agitation ne cherchait pas seulement à porter les derniers coups à l'amnistie; elle visait à une véritable mainmise du parti césarien sur le budget de la république. La situation était grave. Pendant trois mois, les conservateurs s'étaient flattés secrètement de mettre la main sur les sommes accumulées par César dans le trésor public pour indemniser — puisqu'on ne pouvait rendre les terres — les familles qui avaient perdu des biens dans la guerre civile (4).

(1) Cicéron, *Phil.*, V, vi, 18.
(2) Cicéron, *Phil.*, XII, viii, 19
(3) Cicéron, *Phil.*, V, v, 13.
(4) Voy. Cicéron, *Phil.*, I, vii, 17.

Au contraire, le parti de César, le prétendu parti des pauvres, non seulement détenait ces biens, non seulement puisait déjà à pleines mains, par l'intermédiaire du consul, dans le trésor public; mais bientôt, quand la loi agraire serait approuvée, il disposerait légalement du trésor, au moment où le manque d'argent mettait les conservateurs dans un embarras de plus en plus grand. Par une contradiction singulière, le parti des riches allait manquer d'argent au moment décisif de la lutte, si la caisse de l'État tombait au pouvoir des adversaires. Les ressources privées étaient presqu'épuisées, et de nombreux conservateurs se réfugiaient à la campagne, non seulement par peur, mais parce que l'amitié des conjurés menaçait de ruiner ceux qui n'avaient pas la fortune d'Atticus; car non seulement Brutus et Cassius, mais beaucoup d'autres conjurés pressuraient leurs amis et leurs admirateurs pour la défense de la bonne cause. Les ressources publiques aussi manquaient. Décimus Brutus était poussé par ses amis, qui lui dénonçaient les menées d'Antoine, à grossir son armée et à recueillir de l'argent dans la Cisalpine (1). Et au contraire il lui fallait désormais payer ses soldats avec son argent à lui, et demander du secours à tous ses amis (2). Il eût été dangereux de pressurer la Gaule cisalpine, parce qu'elle n'était plus une province. Le malaise et le découragement étaient donc grands dans les classes supérieures. A Rome, dans la haute société, on disait que c'en était fait de la république (3). Pansa et Hirtius, en voyant le parti césarien se reformer autour d'Antoine, recommencèrent à tergiverser; Cicéron, fatigué et dé-

(1) Appien, *B. C.*, III, 27.
(2) Voy. Cicéron, *F.*, XI, x, 5.
(3) Cicéron, *A.*, XV, xx, 2.

goûté (1), se décidait définitivement à partir pour la Grèce et il pria Dolabella de lui donner une mission *pro forma* (2); Atticus désespérait de recouvrer ses terres de Buthrote. Alors que le parti populaire triomphant promettait de fonder tant de colonies, comment lui enlever ce territoire sur lequel il avait déjà mis la main (3)? On savait déjà que Lucius Antonius était opposé à sa demande (4). « Nous sommes à la veille d'un massacre, » écrivait Cicéron (5). Là-dessus, le bruit courut que Cartéia, importante ville d'Espagne sur le golfe de Gibraltar, s'était rendue à Sextus Pompée. Le fils de Pompée avait donc un port à lui; il allait certainement embarquer aussitôt son armée pour venir en Italie et commencer la guerre. Mais cette nouvelle, au lieu de remonter les esprits, fit craindre à tous qu'Antoine brusquât les choses. Cicéron se disposa à partir d'autant plus vite (6); le bruit courut que Brutus lui-même était sur le point de partir pour l'Asie afin de remplir sa mission annonaire (7); d'autres conjurés aussi, tels que Domitius Ahénobarbus, fils de l'ancien consul mort à Pharsale, préparaient des vaisseaux auprès de Pouzzoles, pour être prêts à quitter l'Italie, comme ils avaient quitté Rome, si l'amnistie était abolie (8). Cicéron demanda à Atticus s'il devait s'embarquer à Pouzzoles ou à Brindes; et Atticus, qui semble avoir été très irrité contre Antoine à cause de ses terres

(1) Cicéron, XV, 22.
(2) Cicéron, *A.*. XV, xiv, 2.
(3) Voy. Cicéron, XV, xix, 1.
(4) Cicéron, *A.*, XV, xv, 1; XV, xvii, 1
(5) Cicéron, *A.*, XV, xviii, 2; XV, xix 1; XV, xx, 4.
(6) Cicéron, XV, xx, 3.
(7) Cicéron, XV, xx, 3. *Brutus quidem subito* (sous-entendu partira).
(8) Cicéron, *A.*, XVI, iv, 4.

de Buthrote, le supplia de ne pas aller à Brindes : le consul avait arrêté sur la voie Appienne une légion, la cinquième, celle de l'alouette, qui était en route pour la Macédoine (1), et avec tant de bandes de vétérans farouches, les routes ne semblaient pas sûres (2). Mais les journées passaient; le *trinum nundinum* allait finir; les conservateurs se lamentaient et ne faisaient rien.

Dans cette obscurité, un seul rayon d'espoir subsistait encore, mais bien faible! Quelques-uns commençaient à se demander si en excitant Octave contre Antoine on ne pourrait pas mettre la division dans le parti de César. Octave continuait sa campagne contre Antoine, en faisant partout des discours, en cherchant à démontrer au peuple qu'il ne fallait pas se fier à lui, parce que sa conduite avait été très contradictoire pendant les derniers mois; en lui reprochant d'avoir jusque-là favorisé secrètement les conservateurs et les meurtriers de César, alors qu'il osait maintenant se mettre à la tête du parti césarien. Cependant, comme il était apparenté avec les plus nobles familles de Rome, Octave, tous les soirs, après avoir fait au dehors le démagogue toute la journée, rentrait dans son milieu aristocratique, retrouvait chez lui les amis de sa famille, qui étaient tous des amis des conjurés. Or, ceux-ci lui tenaient des propos bien singuliers : oui, Antoine était un aventurier dangereux; tous avaient intérêt à le perdre; si Octave voulait bien ne pas se défier des conservateurs et des conjurés, il trouverait parmi eux des aides sûrs et loyaux contre l'ennemi commun.

(1) C'est là une supposition de DOMASZEWSKI, *Neue Heidelberger Jahrb.*, vol. IV, p. 176, qui me paraît nécessaire, car on ne peut pas expliquer autrement la présence de cette légion pendant la guerre de 43.

(2) CICÉRON, *A.*, XV, XX, 3; *A.*, XV, XXI, 3; *F.*, XVI, XXIII, 2.

Parmi ces conseillers, le plus zélé semble avoir été Caïus Claudius Marcellus, l'aristocrate intransigeant qui, consul de l'année 50, avait provoqué la guerre civile et qui était ou allait devenir son beau-frère, en épousant sa sœur Octavie (1). Marcellus croyait voir que le jeune homme prêtait volontiers l'oreille à ses conseils (2). Cependant, bien qu'Antoine fût ennuyé par ces intrigues, le temps légal pour la promulgation étant écoulé, la loi agraire et les autres lois furent approuvées, probablement en plusieurs jours, dans la seconde moitié de juin, sans opposition et par suite sans violence; la commission fut aussi choisie, mais Marc Antoine, Lucius Antonius, Caïus Antonius et Dolabella en composaient la majorité, ayant pour collègues Nucula, Césennius Lento et un septième dont le nom est inconnu (3). Ce puissant instrument de domination et de lucre était entre les mains de la famille d'Antoine.

Par l'approbation de ces lois, Antoine avait pris une grande avance sur Octave et sur le parti des conjurés, qui désormais allait à la débandade. Ainsi l'impression générale, une fois les lois approuvées, fut qu'Antoine était le maître de la situation; qu'Oc-

(1) Je déduis cela du fait que leur fils Marcellus naquit en 43 cependant, le 20 décembre, quand Cicéron prononça la troisième philippique, le mariage avait déjà eu lieu. Voy. *Phil.*, III, VI. 17.

(2) Voy. Cicéron, *A.*, XV, XII, 2. Je suis la leçon : *Si praecipit nostro et nostris:* c'est-à-dire *si praecipit deditum esse nostro Bruto, nostris heroibus*. Elle n'est cependant pas certaine. De toute façon ces allusions aux conseils que Marcellus et les autres donnaient à Octave sont importantes, parce qu'elles indiquent l'origine de l'intrigue qui fit qu'à la fin de l'année Octave se rangea du côté du parti conservateur. Voy. Nicolas de Damas, XXVIII.

(3) Lange, *Römische Alterthümer*, Berlin, 1871, III, 493; Drumann, *G. R.* I², 82 et suiv.

tave ne pouvait plus être considéré que comme un brouillon peu sérieux; qu'il n'y avait plus rien à faire pour personne. Cicéron, à qui Dolabella avait donné sa mission, pouvait partir. Mais des hésitations et des scrupules le prenaient (1). Il aurait voulu s'en aller; mais il était retenu par le souci de sa gloire, par la crainte de perdre l'occasion de quelque action magnifique analogue à la répression de la conjuration de Catilina, par quelque remords et quelque honte. Son départ ne serait-il pas considéré comme une fuite? Il s'était mis à prendre les avis de différentes personnes, à examiner les choses en conscience, à se demander s'il ne pourrait partir pour revenir au 1er janvier, quand Antoine ne serait plus consul et que le sénat pourrait délibérer librement (2). Il était encore retenu par ses affaires privées (3), toujours embrouillées. Peu auparavant, il avait envoyé son fidèle Tiron pour essayer de tirer au clair les comptes d'Érotès (4); et il demandait à Atticus de l'aider à sortir de cet embarras, bien qu'il n'osât plus lui demander de nouveaux prêts d'argent. Atticus avait les épaules solides, mais tant d'autres avaient recours à lui! C'était encore lui qui avait à pourvoir pour la plus grosse part à la dépense des jeux apollinaires de Brutus (5). Il est vrai que tant de dépenses et une générosité si inépuisable allaient recevoir en ce moment une récompense éclatante : la commission sénatoriale chargée d'examiner les papiers de César vers la fin de juin, au moment même où Atticus se désespérait, dé-

(1) Cicéron, *A.*, XV, 25.
(2) Cicéron, *A.*, XV, 25.
(3) Cicéron, *A.*, XV, xx, 4.
(4) Cicéron, *A.*, XV, xv, 3; XV, xviii, 1; XV, xx, 4.
(5) Cicéron, *A.*, XV, xviii, 2.

clarait sa réclamation fondée et donnait l'ordre à Cnéius Plancus de respecter le territoire de Buthrote (1). Atticus devait cette agréable surprise à l'intervention de Marc-Antoine, qu'il avait si maltraité dans ses lettres du commencement du mois. Lucius, plus téméraire et plus violent, avait proposé de partager entre les pauvres les grands domaines que le riche chevalier avait en Épire; mais Marc était plus prudent, et s'il continuait avec succès à réunir autour de lui les anciens césariens et à se faire partout des amis, grâce à la concussion et aux promesses, il s'appliquait à rassurer les conservateurs, à empêcher que les esprits les plus échauffés ne fissent tenter un coup de main par Décimus. On fut bien aise dans les hautes classes de la bienveillance que le consul témoignait à Atticus; d'ailleurs, après l'approbation des lois, une détente s'était produite; il n'était survenu ni le massacre ni les autres violences que les conservateurs avaient prédites. Rome était devenue plus tranquille; juillet approchait, mois de fêtes, où l'on devait célébrer d'abord les jeux apollinaires et puis les jeux de la victoire de César. Des souffles de paix passèrent sur le forum. Tandis qu'au milieu du mois on croyait que Sextus Pompée s'attaquerait à l'Italie, on disait vers la fin du mois qu'il voulait déposer les armes, et cela causait maintenant quelque ennui à Cicéron, qui aurait souhaité que Sextus conservât son armée pour le parti conservateur (2). Bien des gens se prenaient même à espérer que la loi agraire ne serait qu'un leurre pour le peuple et qu'An-

(1) Cicéron, *A.*, XVI, xvi c, 11; *A.*, XV, 14. Cette lettre, comme l'a démontré Gruber, *Q. C.*, p. 31 n'est pas à sa place et elle a été écrite le 26 ou le 27 juin. Elle nous aide à déterminer la date de délibération.

(2) Cicéron, *A.*, XV, xxix, 1.

toine ne la prenait pas au sérieux. En somme, un grand apaisement survint rapidement. Cassius seul continuait à s'agiter. Plus énergique et plus intelligent que Brutus, fatigué et énervé par l'inertie et par l'attente, il ne se procurait pas seulement des navires pour aller acheter du grain en Sicile; mais il tramait patiemment de plus grands desseins et en tourmentait en secret son ami. Il fallait, sans attendre, penser à se préparer dans les provinces des refuges et des armées pour l'attaque peut-être imminente et en tout cas inévitable qu'Antoine dirigerait contre eux à la tête du parti démagogique. En Italie on ne pouvait plus rien faire; il n'y avait pas à espérer reconquérir le pouvoir avec les consuls nommés pour l'année suivante. Ils avaient au contraire dans la Gaule cisalpine Décimus Brutus, qui, s'il était à court d'argent, était du moins un ami sûr, et qui, ayant recruté une troisième légion, se disposait à tenter une expédition dans certaines vallées des Alpes pour entraîner ses soldats et faire du butin. On pouvait aussi peut-être compter sur Plancus (1). En Orient, les amis étaient encore plus nombreux et il serait facile de s'entendre avec eux. Trébonius gouvernait l'Asie et y amassait de l'argent; Tullius Cimber commandait des légions en Bithynie et réunissait une flotte. Quatre légions étaient cantonnées en Égypte; les anciens soldats de Pompée y étaient nombreux et ils n'avaient pour ainsi dire pas pris part aux guerres civiles. En Syrie il avait lui-même laissé une bonne renommée, et Cécilius Bassus disposait encore d'une légion à Apamée, où on l'assiégeait en vain. Si l'on entamait en secret des

(1) Voy. Cicéron, *F.*, XI, iv, 1. Cicéron, *A.*, XV, xxix, 1 : *de Planco et Decimo, sane velim*, fait peut-être allusion aux pourparlers secrets avec Décimus Brutus et Plancus.

pourparlers, en montrant aux amis d'Orient le danger où leur parti pouvait se trouver, ils auraient un jour une armée à opposer à la révolution populaire. Mais Brutus hésitait, en songeant à la difficulté qu'il y avait à envoyer des messagers fidèles; il se disait aussi que si Antoine venait à connaître ou même à soupçonner ces intrigues, il pourrait précipiter les choses; enfin il n'espérait plus que le parti conservateur pût amener une armée à défendre la cause des meurtriers de César. Tous les soldats étaient trop pleins de l'esprit césarien. C'était là une impression pessimiste, mais qui était générale dans le parti des grands (1).

(1) A l'exception des vagues allusions, déjà citées, de Cicéron dans ses lettres, il n'est resté aucune trace des pourparlers et des négociations qui ont précédé le départ de Cassius pour la Syrie. Toutefois — et nous le verrons dans la suite de ce récit — il est évident que Cassius est parti pour la Syrie avec le plan bien arrêté de s'en emparer. Il est donc vraisemblable que pendant ce temps, Cassius et les hommes les plus énergiques du parti des conjurés aient cherché à nouer des relations avec les gouverneurs, qu'ils pouvaient supposer plus favorables à leur cause. C'est seulement ainsi que le départ de Cassius devient explicable autrement que comme un coup de tête soudain et extravagant.

VI

LA « LEX DE PERMUTATIONE »

Cicéron cependant, après avoir fini son livre sur la *Gloire*, avait presque achevé son livre sur la *Vieillesse*, et il avait été informé par Atticus que pour équilibrer son budget, il serait obligé d'emprunter 200,000 sesterces pour cinq mois, c'est-à-dire jusqu'au 1er novembre. Ce jour-là son frère Quintus devait lui verser une somme s'élevant à ce chiffre (1). Comme Atticus voulait bien se charger de lui chercher quelqu'un qui lui prêtât de l'argent, il était désormais libre de partir quand il voulait. En effet, il se rendit de nouveau à Pouzzoles dans les derniers jours de juillet, par petites étapes, s'arrêtant à Anagni (2), à Arpinum (3), à Formia (4). Il comptait partir de Pouzzoles pour l'Orient; mais il était en proie à la plus grande indécision. Il n'était pas encore sûr de bien faire; il demandait à tout le monde son avis; il ne savait même pas s'il devait s'embarquer à Pouzzoles ou aller par terre jusqu'à Brindes. Il avait un instant songé à faire le

(1) Cicéron, *A.*, XV, xx, 4.
(2) Cicéron, *A.*, XV, xxvi, 1. *Tabellarius... in Anagninum ad me venit in ea nocte quae proxima ante Kal. fuit*. Sur les difficultés de ce passage voyez Ruete, *Correspondenz Ciceros*, p. 27.
(3) Cicéron, *A.*, XV, xxvi, 5 : *ex Arpinate*.
(4) Cicéron, *A.*, XV, xxix, 3.

voyage avec Brutus, qui avait l'intention de partir bientôt comme Cassius, pour aller acheter du blé, et qui, s'étant rendu dans la petite île de Nisida, sur le golfe de Naples, dans la villa de Lucullus, louait aux marchands de Pouzzoles et de Naples tous les navires qu'ils pouvaient lui fournir.

Cependant des bruits divers commençaient à circuler et parfois à troubler la tranquillité survenue après les approbations des lois d'Antoine. On confirmait que Sextus Pompée était disposé à faire la paix, et là-dessus Cicéron jugeait perdu son dernier espoir de la liberté (1). De temps en temps, au contraire, des bruits inquiétants au sujet des intentions d'Antoine couraient de nouveau : on allait jusqu'à prétendre qu'il voulait faire venir en Italie les légions de Macédoine, qui avaient au mois de mars été mises par le sénat sous son *imperium*, et qu'il les ferait débarquer à Brindes (2). Cicéron considérait la chose comme peu probable (3), mais il n'était pas absolument rassuré, et craignait, en se rendant à Brindes, de rencontrer ces légions. Il valait mieux prendre la mer. Mais il y avait à cela un nouveau danger : on disait que les pirates infestaient les côtes (4). Cicéron se dit qu'en faisant route sur mer avec Brutus et toute une petite flotte, il serait plus en sûreté. Il se rendit donc le 8 juillet à Nisida; il vit avec plaisir, dans les anses de la jolie petite île, les nombreux navires de Brutus, de Cassius, de Domitius Ahénobarbus et des autres conservateurs et conjurés qui se tenaient prêts à partir, si l'amnistie était abolie; il chercha à faire comprendre à Brutus

(1) Cicéron, *A.*, XV, xxix, 1; XVI, i, 4.
(2) Cicéron, *A.*, XVI. iv, 4.
(3) Cicéron, *A.*, XVI, iv, 4 : *videtur... dicuntur.*
(4) Cicéron, *A.*, XVI, iv, 4; XVI, ii, 4.

son désir de partir avec lui. Mais Brutus ne comprit pas ou il feignit de ne pas comprendre. Brutus était encore plus indécis que Cicéron. Il désirait se rendre aux exhortations de Cassius, mais il désirait aussi la paix; il désirait partir, mais avant de se résoudre à lever l'ancre, il voulut savoir ce qui se passerait à Rome à l'occasion des jeux, espérant qu'ils détermineraient un revirement de l'opinion publique et qu'il pourrait rester. Justement alors on venait de recevoir les premières nouvelles sur la représentation de la comédie grecque où ne s'était rendu qu'un public très peu nombreux; mais Cicéron expliquait la chose en disant que ce genre de spectacle ne plaisait guère au peuple de Rome. Ce n'était qu'à la comédie latine et à la chasse aux bêtes qu'il pourrait y avoir des manifestations. Là-dessus arriva Scribonius Libon avec les premières lettres authentiques de Sextus Pompée, qu'un affranchi venait d'apporter d'Espagne : Sextus se déclarait prêt à déposer les armes, si on lui restituait les biens de son père et si les autres chefs du parti renonçaient aussi à leurs commandements. Il devenait manifeste qu'il était plutôt disposé à la paix qu'à la guerre (1). Aussi Cicéron revint, sans avoir rien

(1) Cicéron, *A.*, XVI, 5 et XVI, 4, (il faut lire ces lettres en entier). Dans les premières lettres du XVIe livre à Atticus, il y a un certain désordre. La 5e a été écrite avant la 4e; en effet, dans toutes les deux, il est question de la visite faite par Cicéron à Brutus le 8 juillet, mais au commencement de la 4e (*ita ut heri tibi narravi)*, il est fait allusion à la 5e. La 4e fut écrite le 10 juillet ; *hodie; Quintus enim* (qui était parti le 8 juillet de Nisida, Cicéron, *A.*, XVI, v, 2), *altero die se aiebat*. Par conséquent la 5e est du 9. Les lettres 5e et 4e furent donc écrites après la 1re, mais avant la 2e et la 3e, puisque dans la 2e il est question de la seconde visite faite à Brutus le 10 juillet : voy. § 1er : *VI Idus duas epistolas accepi*... § 3 : *Fui enim apud illum* (il s'agit de Brutus) *multas horas in Neside, quum paulo ante*

conclu avec Brutus, à Pouzzoles, où il resta le 9 et le 10, pensant toujours partir avec Brutus, même si Brutus ne partait pas immédiatement (1); le 10, il reçut une lettre d'Atticus dans laquelle il lui disait qu'à Rome tout le monde l'approuvait de partir en voyage, pourvu qu'il fût de retour le 1er janvier (2); et le jour même il fit une nouvelle visite à Nisida. Il y trouva tout le monde ravi des nouvelles de Rome. Le *Térée* d'Accius avait attiré un public très nombreux et obtenu un grand succès. Cicéron s'en réjouit, lui aussi, bien qu'il fût d'avis que le peuple, pour défendre la République, ferait mieux de prendre les armes que d'applaudir des acteurs (3); mais revenu à Pouzzoles, il fut repris par son impatience, et il voulut partir immédiatement, sans attendre Brutus, et en se rendant par terre à Brindes. En ce moment, les légions lui paraissaient moins à craindre que les pirates (4). Le 11 juillet, il avait donc écrit à Atticus en le chargeant de l'administration générale de sa fortune, en le conjurant de bien lui faire tenir ses promesses auprès de tous ses créanciers, en l'autorisant à contracter des emprunts et même à vendre des propriétés, si cela était nécessaire, pour tout payer (5). Atticus était un si excellent ami : il songeait même à ce moment-là à publier une collection de lettres du grand orateur et il lui avait demandé toutes celles qu'il possédait (6)!

tuas litteras accepissem. Cicéron écrit la lettre *A.*, XVI, 3 (§ 6). *conscendens e Pompeiano,* c'est-à-dire plusieurs jours après. L'ordre des lettres est donc : 1re, 5e, 4e, 2e, 3e.

(1) Cicéron, *A.*, XVI, iv, 4.
(2) Cicéron, *A.*, XVI, ii, 4; XVI, vi, 2.
(3) Cicéron, *A.*, XVI, ii, 3.
(4) Cicéron, *A.*, XVI, ii, 4.
(5) Cicéron, *A.*, XVI, ii, 2.
(6) Cicéron, *A.*, XVI, v, 5.

Et Cicéron partit pour Pompéi. A Rome cependant, les jeux apollinaires étaient terminés. Ils avaient eu un grand succès, au dire des conservateurs; les amis d'Antoine et les adversaires des conjurés prétendaient, au contraire, que le public avait été froid (1). C'était donc maintenant d'après le succès d'un acteur que l'on jugeait des destinées de la République! Mais cette fois les amis de Brutus avaient certainement raison, parce qu'au théâtre et au cirque, le peuple romain ne connaissait plus les partis et applaudissait tous les spectacles qui lui plaisaient. Octave n'apporta que plus d'attention à bien préparer les jeux de la victoire de César, en cherchant à ce qu'il se produisît en faveur du fils de César de grandes démonstrations qui rendraient Antoine furieux. Celui-ci, cependant, ne restait pas inactif; il travaillait sans relâche à relever le vieux parti de César, avant de proposer la loi sur la Gaule; il accordait des faveurs, il semait l'argent, il inventait toujours de nouvelles décisions de César; il faisait entrer au sénat les sénateurs de *Caronte*, comme le peuple les appelait, c'est-à-dire d'obscurs individus qui étaient sous sa dépendance, des centurions de César dont il prétendait avoir trouvé la nomination dans les papiers du dictateur (2). Et ainsi non seulement il avait réuni autour de lui tous les hommes capables du parti césarien qui étaient d'origine obscure, mais il avait aussi gagné à lui certains césariens de plus haute origine et même quelques conservateurs, tel que Lucius Trémellius, qui en 47, comme tribun du peuple, avait combattu avec tant de vigueur la révolution de Dola-

(1) La première version est donnée par Plutarque, *Brut.* 21, par Cicéron, *Phil.*, I, xv, 36; la seconde par Appien, *B. C.*, III, 24.

(2) Plutarque, *Ant.*, 15.

bella. Les temps étaient durs; Trémellius, comme tant d'autres, avait des soucis d'argent; il s'était donc décidé à se ranger du côté d'Antoine, comme l'ancien édile Lucius Varius Cotila (1). Antoine essayait, en outre, de corrompre le neveu de Cicéron (2), et aussi, à ce qu'il semble, Pison lui-même, le beau-père de César (3); il s'était peut-être mis alors en relations avec Lépide pour un projet de fiançailles entre un des fils de Lépide et une de ses filles à lui (4), encore en bas âge tous les deux; et enfin il ne négligeait point, là où il pouvait, de maintenir de bonnes relations avec les conservateurs. En rendant son décret sur l'affaire de Buthrote, il avait si bien gagné les bonnes grâces d'Atticus que le riche financier était allé exprès à Tivoli pour le remercier (5). Pendant ce temps, Lucius Antonius s'occupait de faire exécuter la loi agraire; il faisait arpenter les terres publiques; il cherchait à acheter des terrains privés, à des prix plus ou moins élevés, selon qu'ils appartenaient à des amis ou à des ennemis. Il eut bientôt tant d'adulateurs autour de lui, que quelqu'un finit par proposer de lui faire ériger par les trente-cinq tribus un monument équestre sur le forum (6). Appuyée sur tant d'intérêts, la puissance d'Antoine semblait

(1) CICÉRON, *Phil.*, VI, IV, 11.
(2) Voy. CICÉRON, *A.*, XV, XXI, 1 (mais le passage n'est pas bien clair).
(3) Voy. CICÉRON, *A.*, XV, XXVI, 1.
(4) DION, XLIV, 53, qui cependant confond les dates en mettant ensemble l'offre du pontificat et ce mariage. Cicéron, *F.*, XII, II, 2 (la lettre est écrite dans la dernière décade de septembre), dit, en faisant évidemment allusion à Lépide que *affinitate nova delectatur*. Comme Lépide était dans la Narbonaise, les pourparlers au sujet de ce mariage doivent avoir été engagés à peu près à cette époque.
(5) CICÉRON, *A.*, XVI, III, 1.
(6) Voy. CICÉRON, *Phil.*, VI, V, 12.

inébranlable, comme un rocher; et tous les efforts d'Octave paraissaient destinés à échouer. Cependant Octave avait de grandes sympathies parmi les vétérans, la plèbe, les amis mêmes du consul et tout le parti populaire reconstitué par Antoine. Le fanatisme césarien était devenu si violent, que le nom seul de César aurait suffi à le faire aimer, s'il n'avait d'ailleurs été assez habile pour s'insinuer dans les bonnes grâces des gens. On regrettait donc généralement, parmi les césariens, les différends qui s'étaient élevés entre le consul et lui; on allait jusqu'à trouver qu'Antoine s'était montré trop dur. Pouvait-on dans le parti césarien refuser un poste au fils de César, dont la présence serait vraiment une force pour ce parti (1)?

Cependant la politique sommeillait, et quand, le 17 juillet (2), Cicéron quitta sa villa de Pompéi pour se mettre définitivement en route, il put calmer les scrupules de sa conscience et se persuader qu'il ne fuyait pas. Il partait quand tout était tranquille; il reviendrait pour le 1er janvier, époque où probablement les troubles recommenceraient (3). Il avait cependant en route changé encore une fois d'idée : il n'irait pas par terre, mais par mer, avec trois petits vaisseaux à dix rames qu'il avait loués à Pompéi (4); une fois à Rhégium, il verrait s'il devait s'embarquer sur un gros vaisseau marchand et faire voile directement sur Patras, ou suivre les côtes avec ses petits vaisseaux jusqu'à Leucopetra des Tarentins (5), et de là aller tout

(1) Nicolas de Damas, 29.

(2) Cicéron, *A.*, XVI, vi, 1, dit que le 24 juillet, le huitième jour après son départ, il était à Vibona : il partit donc le 17.

(3) Cicéron, *A.*, XVI, iii, 4; XVI, vi, 2.

(4) Cicéron, *A.*, XVI, iii, 6.

(5) Cicéron, *A.*, XVI, vi, 1, la nomme ainsi, mais il désigne

droit sur Corcyre (1). Il n'était cependant pas pleinement satisfait de sa résolution : au fond même il était mécontent, ne sachant trop s'il faisait bien ou mal, et emportant avec lui ses grands soucis d'argent. Dettes et créances se balançaient dans les comptes refaits avant son départ avec l'aide d'Atticus, mais il y avait à l'actif des créances très peu sûres de Dolabella, que celui-ci avait cédées à Cicéron au lieu d'argent comptant pour le paiement de la dot de Tullie. Il craignait tellement que, lui parti, l'équilibre établi d'une façon si subtile ne vînt à se rompre, qu'il avait voulu confier tout le soin de ses affaires à Atticus; il avait aussi chargé le richissime Balbus de veiller à son bon renom d'homme honorable (2). Mais en somme, à la fin, bon gré mal gré, il était parti, et peu de temps après son départ, dans la troisième décade de juillet, on célébra à Rome les jeux de la Victoire de César, après toutefois une vive querelle entre Antoine et Octave. Celui-ci avait voulu faire porter au théâtre le siège doré de César; certains tribuns, subornés par Antoine, l'en avaient empêché; Octave avait eu recours au consul, qui non seulement avait approuvé les tribuns, mais avait même menacé Octave de le mettre en prison, s'il ne demeurait pas tranquille (3). Malgré cela, le peuple et les vétérans, qui regrettaient ces scandales, firent au jeune homme de grandes démonstrations pendant les jeux qui durèrent trois ou quatre jours (4). Il arriva même qu'une grande comète apparut

certainement *Leuca*, et non *Leucopetra*, près de Rhégium, dont il parle dans la lettre suivante.

(1) Cicéron, *A.*, XVI, vi, 1.

(2) Cicéron, *A.*, XVI, ii, 2; XVI, iii, 5.

(3) Dion, XLV, 6; Appien, *B. C.*, III, 28; Nicolas de Damas, 28; Plutarque *Ant.* 16.

(4) Nicolas de Damas, xxviii. — Voy. Schmidt dans *Neue*

le soir du dernier jour; et Octave, pour rendre encore plus ardente cette adoration religieuse que le peuple de Rome avait déjà pour César, affirma que c'était l'âme de César qui, montée au ciel, avait pris sa place parmi les dieux. Dans le temple de Vénus il mit une statue de César qui avait sur la tête une comète d'or (1).

Mais les jeux terminés, la paix dans laquelle Rome semblait s'endormir fut avant la fin du mois brusquement rompue. Tout à coup Antoine et Dolabella promulguèrent une *lex de permutatione provinciarum* (2), qui enlevait à Décimus Brutus, le meurtrier de César, la Gaule cisalpine, et la donnait immédiatement à Antoine, avec les légions qui étaient en Macédoine, et la Gaule chevelue (3) à partir de l'année suivante. Décimus recevait en échange la Macédoine pour le reste de l'année. Cicéron étant parti et Décimus se dirigeant avec son armée vers les Alpes, Antoine avait choisi ce moment pour obtenir les Gaules jusqu'à l'année 39 et pour répondre en même temps aux accusations d'Octave, en donnant satisfaction aux vétérans qui s'indignaient de l'amnistie du 17 mars. Antoine, cependant, ne voulait pas provoquer une nouvelle guerre civile, et tout en cédant au courant césarien et révolutionnaire, il cherchait encore à ménager le plus qu'il pouvait les adversaires. Il ne proposait pas en effet d'abolir l'amnistie, mais seulement d'enlever la Gaule à Décimus pour les quelques mois qui restaient; et s'il comptait présenter cela aux vétérans comme une grande humiliation pour le parti des conjurés, il espé-

Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik, 1883, I, p. 864.

(1) Dion, XLV, 7; Suétone, *Cæs.* 88.

(2) Tite Live, *Per.* CXVII.

(3) Il ne s'agissait pas seulement de la Cisalpine, comme le croit Krause; voy. Schmidt, *N. I. P. P.* Suppl. vol. XIII, p. 714.

rait aussi que les conservateurs accepteraient la chose, puisque Décimus recevait en compensation la Macédoine; il espérait peut-être enfin, il le semble du moins, s'entendre secrètement avec son vieil ami de la guerre des Gaules et amener Décimus à accepter cette permutation (1). Au fond, ce changement de province, bien que peu favorable aux intérêts du parti conservateur, était beaucoup moins grave que l'abolition de l'amnistie. Mais il ne tarda pas à perdre ces illusions, car, dès que la loi fut connue, une vive panique, à la fois politique et financière, éclata à Rome. De nouveau on s'alarma pour l'amnistie, on prêta à Antoine les intentions les plus sombres; on considéra la guerre civile comme inévitable, et il ne fut plus possible de trouver à emprunter de l'argent (2); les quelques hommes de marque du parti conservateur qui étaient encore à Rome secouèrent leur longue paresse et cherchèrent à s'entendre entre eux, ainsi qu'avec Brutus et Cassius. Il y eut même des césariens éminents qui se rangèrent du côté des conservateurs et, parmi eux, Pison, le beau-père de César, qui se déclara prêt à prendre la parole au sénat pour une proposition qui semblait pouvoir résoudre pour toujours la question de la Gaule cisalpine : puisque le droit de cité avait été accordé aux Cisalpins, il était temps d'assimiler complètement cette région à l'Italie et par conséquent de ne plus y envoyer ni proconsul ni propréteur. On s'entendit pour que le 1er août le plus grand nombre des sénateurs vinssent à la séance, pour refuser l'*auc-*

(1) C'est du moins ce que semble indiquer un passage de Dion, XLV, 14 : Καὶ αὐτοῦ (de Décimus) ὁ Ἀντώνιος ἐλπίδα πολλὴν εἶχεν...

(2) Cicéron, *A.*, XVI, vii, 6 : *mirifica enim* δυσχρηστία *est propter metum armorum.*

toritas à la proposition si Antoine la demandait; et s'il ne la demandait pas, pour prier les deux ou trois tribuns du peuple opposés à Antoine d'interposer leur veto (1). Au milieu de ces préparatifs, l'opinion publique, qui comprenait combien le départ de Cicéron avait contribué à augmenter l'audace du consul, se fâcha contre lui. Comment donc avait-il pu s'en aller voir les jeux olympiques dans un moment si grave? Car on disait partout à Rome que c'était là le but de son voyage. On se demandait si l'ancien consul était devenu fou ou imbécile. Atticus effrayé lui écrivit en le suppliant de revenir et lui expédia sa lettre en toute hâte à Leucopetra, espérant qu'elle lui parviendrait à temps (2).

Cependant Cicéron, qui ne savait rien de tout cela, longeait les côtes de l'Italie méridionale; continuait à bord à écrire ses livres, et reprenait sans cesse sa difficile querelle avec lui-même. Avait-il agi sagement en partant? Il était plein de repentir et plein d'hésitation; il avait honte de rebrousser chemin, mais il avait peur de mal faire en continuant sa route. Ainsi, le 1er août, il arriva à Syracuse, et le 6 à Leucopetra; mais à peine reparti de Leucopetra un vent contraire fort violent l'obligea à débarquer presque aussitôt à la villa de Publius Valérius, un de ses amis, et à attendre que le vent changeât. On sut bientôt dans tout le voisinage et jusqu'à Rhégium que Cicéron était dans cette villa, et de nombreux citoyens appartenant à cette bourgeoisie aisée qui, même quand elle n'agissait pas, se montrait favorable au parti des conjurés, vinrent le trouver. Ils arrivaient de Rome, qu'ils avaient quittée

(1) Appien, *B. C.*, III, 30.
(2) Cicéron, *A.*, XVI, vii, 2.

le 29 ou le 30 juillet, et ils lui racontèrent ce qui s'était passé depuis son départ : la promulgation de la loi, la panique, ce que l'on disait de lui et aussi une amélioration de la situation qui s'était produite depuis. Antoine semble avoir été un instant alarmé par l'agitation des conservateurs, qu'il ne prévoyait pas aussi grande, et par l'intervention de Pison. Il avait en effet prononcé un discours plus conciliant et laissé comprendre qu'il ferait donner à Brutus et à Cassius des provinces plus importantes à la place de la mission annonaire, et qu'il était disposé à chercher une entente dans la question des Gaules. Brutus et Cassius avaient alors publié un édit où ils se déclaraient prêts à abandonner leurs charges et à aller en exil, si cela était nécessaire pour la paix de la République, et pour démentir les césariens qui soutenaient la loi en les accusant de fomenter une nouvelle guerre civile (1). On s'était mis là-dessus à espérer, et les habitants de Rhégium qui revenaient de Rome entretenaient Cicéron de cet espoir. Antoine était mal conseillé, mais il était prudent; on pensait donc que la paix se ferait, et que Brutus et Cassius reviendraient à Rome (2). Cicéron, cependant, avait reçu les lettres d'Atticus (3), et il se décida aussitôt à revenir.

Mais tandis que Cicéron était en voyage, les événements prenaient à Rome une tournure bien différente

(1) L'édit de Brutus et de Cassius dont parle Cicéron, *Phil.*, I, III, 8 et *A.*, XVI, VII, 1, est probablement celui dont Velleius, II, LXII, 3, donne une partie et dont on peut deviner la teneur en comparant ce passage avec Cicéron, *F.*, XI, 3. Groebe, *App.*, à Drumann *G. R.*, I², p. 430 suppose que dans l'édit ils demandaient aussi les provinces qu'ils devaient avoir comme préteurs pendant l'année suivante. mais cela me paraît peu probable, car le but de l'édit était d'obliger Antoine à renoncer à la Gaule.

(2) Cicéron, *Phil.*, I, III, 8; *A.*, XVI, VII, 1.

(3) Cicéron, *A.*, XVI, VII, 2 : *lectis vero tuis litteris.*

de celle qu'il avait espérée. Les hésitations d'Antoine avaient peu duré, car il avait été poussé à agir non seulement par les objurgations habituelles de Fulvie et de Lucius (1), mais par l'enthousiasme de ses vétérans. Ceux-ci avaient interprété la *lex de permutatione* selon leurs désirs et leurs intérêts, bien plus que selon les intentions d'Antoine. Ils se disaient que le proconsulat de la Gaule, dont dépendait la domination de l'Italie, était la meilleure garantie pour le parti césarien; que quand cette province serait enlevée aux conjurés et donnée à un césarien, ils seraient tranquilles pour leurs intérêts, et la vengeance de César deviendrait facile; qu'Antoine, le fidèle ami du dictateur, accomplirait cette vengeance et rétablirait la puissance des vainqueurs de Pharsale et de Munda. Un tel élan d'enthousiasme devait forcément entraîner le consul, le sénat et tout le monde. Le 1er août, Pison prononça au sénat un vigoureux discours contre Antoine, et il fit sa proposition au sujet de la Cisalpine; mais le sénat, impressionné par les vétérans, l'écouta froidement (2), et se contenta de donner de nouvelles provinces à Brutus et à Cassius, qui ne valaient pas mieux que les précédentes. L'une était la Crète; l'autre, à ce qu'il semble, Cyrène (3). Antoine, de son côté, ne pouvait plus tergiverser; il dut, pour contenter les vétérans, entrer en guerre ouverte avec les conjurés, et répondre aux propositions généreuses de Brutus et de Cassius par une lettre et un édit violent, en leur reprochant de vouloir abandonner leurs charges, et de

(1) Cicéron, *Phil.*, I, III, 8 : *malis suasoribus* : ce qui est une allusion évidente à Fulvie et à Lucius.

(2) Cicéron *Phil.*, I, IV, 10; I, VI, 14; *A.*, XVI, VII, 7.

(3) C'est seulement une conjecture que ces provinces aient été attribuées à cette séance-là.

préparer une guerre civile. Brutus et Cassius répondirent le 4 août par des plaintes aussi violentes : non, ils ne fomentaient pas une guerre civile, mais ce n'était pas qu'ils eussent peur d'Antoine; c'était par amour pour la république (1). Mais au milieu de ces querelles, l'enthousiasme césarien des vétérans de César s'exalta tellement, qu'il créa à Antoine de nouveaux embarras. Comme on devait élire un tribun du peuple à la place de ce Cinna qui avait été tué le jour des funérailles de César, Octave, encouragé par le succès des jeux, avait eu l'idée de se faire proposer par le peuple, bien qu'il fût patricien. Antoine s'y opposa et finit par reporter les élections à une date ultérieure (2). Mais les vétérans continuaient à déplorer ces différends entre Antoine et Octave, et quelques-uns d'entre eux, grisés par les espérances qu'apportait la *lex de permutatione*, dirent bien haut qu'il était temps de mettre fin à ces discordes funestes, que les vétérans avaient à s'interposer comme pacificateurs. Un jour donc, dans la première quinzaine d'août, on vint annoncer à Octave qu'une bande de soldats se dirigeait vers sa maison. Ses serviteurs et ses amis furent effrayés; on ferma précipitamment les portes; Octave monta au haut de la maison pour se rendre compte de ce qui se passait sans être vu lui-même de la foule. Mais cette foule se mit à pousser des acclamations; Octave, enhardi, se montra à tous et fut salué par de grands applaudissements. Les soldats voulaient une réconciliation définitive entre lui et Antoine; ils étaient venus le chercher tandis que d'autres étaient allés chercher Antoine (3).

(1) Cicéron, *F.*, XI, 3.
(2) Suétone, *Aug.*, 10; Dion, XLV, 6; Appien, *B. C.*, III, 31. La date cependant n'est qu'une conjecture.
(3) Dion, XLV, 8; Nicolas de Damas, 29; Plutarque, *Ant.*, 16,

Proposée de cette façon et par ces pacificateurs, le vote de la loi *de permutatione* étant imminent, ni Octave, ni Antoine n'osèrent repousser la réconciliation. La paix se fit donc ainsi. Antoine et Octave se rendirent visite et échangèrent des propos aimables : Octave se déclara même tout prêt à favoriser la loi, qui fut approuvée à peu de temps de là, dans la seconde moitié du mois d'août. Une partie des tribuns qui y étaient opposés se laissa probablement corrompre (1), et on sut se défendre des tribuns incorruptibles en bloquant toutes les entrées du forum, de façon à ne laisser passer que des amis (2). Cicéron eut connaissance de tous ces événements à Velia, où il rencontra Brutus, qui descendait lentement avec sa flotte le long des côtes d'Italie, résolu désormais à partir. La conversa-

ne parlent que d'une seule réconciliation entre Octave et Antoine : selon Appien, III, 30 et 39, il y eut, au contraire, deux réconciliations. Mais même si Appien ne s'est pas trompé, cette seconde réconciliation, comme cela résulte du récit même d'Appien, fut chose de peu d'importance. La réconciliation importante fut la première; et on peut en déterminer la date, car les historiens se trouvent d'accord, si on admet que la *lex de permutatione* fut approuvée au mois d'août. Dion en effet la place après les Ludi V. C.; Appien, III, 30, peu après le vote de la *lex de perm.*; Nicolas de Damas également, contrairement à ce que pense Schiller, *Geschichte der Römischen Kaiserzeit*, Gotha, 1883, *R. K.*, I, 29, n. 5. Nicolas ne place pas cette réconciliation avant le voyage d'Antoine à Brindes, mais avant l'*échange des provinces* (chap. xxx); et il n'en dit que quelques mots, parce que dans sa biographie d'Auguste il ne donne qu'un résumé des faits qui n'ont pas trait à son héros. Plutarque, *Ant.*, 16 se trompe évidemment quand il place cette réconciliation à l'époque où un accord fut conclu entre Octave et Cicéron. On ne voit plus alors où la placer. Les textes s'accordent à merveille si on place la *lex de permutatione* au mois d'août; ce qui est un nouvel argument en faveur de cette hypothèse..

(1) Appien, *B. C.*, III, 30.

(2) Livius, *Per.*, 117, *quum... legem... per vim tulisset.* Voy. Cicéron, *Phil.*, V, iv, 9.

tion fut bien triste, car Brutus était profondément découragé. La *lex de permutatione* une fois approuvée, les amis de César disposaient de la république et de l'amnistie; et les conjurés et les conservateurs ne pouvaient plus avoir recours qu'à l'expédient suprême d'une nouvelle guerre civile. Mais où pouvaient-ils trouver une armée? Brutus, ne partageait pas les espérances de Cassius, qui, confiant et audacieux, avait, peu de temps auparavant, en juillet, et d'accord, semble-t-il, avec Servilia, envoyé secrètement des émissaires à Trébonius, aux officiers des légions d'Égypte, et à Cécilius Bassus, pour leur proposer de préparer en Orient une grande armée pour la défense de la cause conservatrice et pour leur faire savoir qu'il était prêt, quant à lui, à se rendre en Syrie. Brutus avait consenti à ce que Marcus Scaptius, cet intrigant dont il s'était servi pour ses emprunts à Chypre et qui avait tant d'amitiés et de relations en Orient, fût chargé de prendre part à ce complot; mais quant à lui il renonçait à la lutte, et ayant reçu d'Atticus 100,000 sesterces (1) pour son voyage, il s'en allait en Grèce comme exilé volontaire, et se sacrifiait à la cause de la paix. Cependant voyant Cicéron disposé à se jeter de nouveau au milieu de la mêlée, il ne voulut pas l'en détourner; il se réjouit au contraire avec lui de son intention, et lui dit la mauvaise impression qu'on avait eue en le voyant partir; il l'engagea à se rendre aussitôt à Rome pour se mettre à la tête de l'opposition contre Antoine (2). Mais Cicéron commençait à avoir moins d'ardeur et il était de nouveau en proie au doute. Dans quel but se rendre à Rome? Pouvait-il, étant donné ce qu'était le sénat, tenir tête à

(1) Cornelius Nepos, *Att.*, VIII, 6.
(2) Cicéron, *A.*, XVI, vii, 5 et suiv.

Antoine (1)? Après la loi sur la Gaule viendrait la question de l'amnistie, et ce ne serait pas chose facile que de faire de l'opposition à Antoine et aux vétérans sur ce terrain. Sur ces entrefaites, Hirtius, dont la santé était depuis longtemps chancelante, tomba si gravement malade (2), que les conservateurs eurent là un nouveau sujet d'inquiétude. Si Hirtius mourait, Antoine ferait certainement élire à sa place, pour le consulat de l'année 43, un césarien déclaré. Cependant les éloges que Pison avait reçus, le désir de faire oublier son récent voyage, les belles exhortations de tous ceux qui disaient qu'il n'y avait que lui qui pût sauver la république, n'étaient pas sans agir sur lui; les soucis que lui causaient ses affaires privées lui faisaient aussi désirer d'être à Rome. La panique causée par la *lex de permutatione* avait bouleversé tout le budget établi avec tant de soin par Atticus; celui-ci lui avait écrit peu de temps auparavant que, pour payer ses dettes, il lui serait nécessaire de faire rentrer des créances, parce qu'il n'était plus possible de trouver de l'argent à emprunter (3). Mais par des temps aussi difficiles Cicéron n'aurait guère pu exiger le remboursement des créances, s'il n'allait en personne trouver ses créanciers. Ayant donc triomphé de ses dernières hésitations, Cicéron arriva à Rome le 31 août et y fut chaleureusement accueilli par ses amis et ses admirateurs (4). Par bonheur, à son arrivée, Hirtius était hors de danger.

(1) Cicéron, *A.*, XVI, vii, 7.
(2) Cicéron, *Phil.*, I, xv, 37.
(3) Cicéron, *A.*, XVI, vii, 6.
(4) Cicéron, *Phil.*, V, vii, 19, dit que le 1er septembre eut lieu la séance à laquelle Cicéron n'assista pas, et Antoine lui fit à ce sujet des menaces. Plutarque, *Cic.*, 43, dit que cette séance se tint le lendemain de son arrivée. C'est donc bien le 31 août que Cicéron arriva à Rome.

VII

LES VÉTÉRANS A L'ENCAN

Quand Cicéron arriva à Rome, Antoine avait déjà promulgué deux autres lois : une *lex de tertia decuria* et une *lex de vi et majestate;* et il avait donné l'ordre à quatre des légions de Macédoine — la seconde, la quatrième, la trente-cinquième et la légion de Mars — de passer l'Adriatique. De cette façon, en y joignant la légion de l'alouette, il aurait sous la main en Italie une force considérable, si Décimus ne se résignait pas à reconnaître la loi à son retour des Alpes. Il n'avait au contraire fait aucune proposition au sujet de l'amnistie, c'est-à-dire qu'il cherchait toujours à flatter le peuple et le parti césarien, sans toutefois aborder cette question qui lui paraissait trop périlleuse. Si les conservateurs avaient une si grande peur de le voir toucher à l'amnistie, il n'avait pas moins peur lui-même d'y toucher. Ainsi par la première de ces lois il flattait les soldats, en détruisant la réforme aristocratique des tribunaux, que César avait faite en 46 : ce ne seraient plus seulement les sénateurs et les chevaliers, c'est-à-dire les citoyens des hautes classes, mais aussi les centurions, les officiers inférieurs de l'armée, qui seraient inscrits, sans considération censitaire, sur la liste des citoyens parmi lesquels on tirait au sort les juges des *quæstiones* (ceux que nous appelons main-

tenant les jurés). La seconde de ces lois décidait que tout citoyen condamné pour *majestas* ou pour *vis* (tous les délits ayant trait à l'ordre public étaient compris sous ces deux noms) aurait le droit, aboli par Sylla et par César, de la *provocatio* ou appel aux comices (1). Par cette loi, Antoine condamnait le supplice d'Érophile et les massacres de 47, en rendant presque impossible de réprimer rapidement les séditions. Enfin pour donner une autre satisfaction au peuple sans danger — bien que ce fût à un certain point de vue une audace très grande — Antoine voulait proposer au sénat le jour suivant, le 1er septembre, que l'on ajoutât aux honneurs funèbres qui seraient rendus tous les ans à César par sa famille, des supplications publiques, comme celles que l'on adressait aux dieux; en d'autres termes, que César fût déifié et mis au nombre des dieux (2). Cette superstition orientale, si odieuse aux Romains, avait fait des progrès en deux mois. Des premières et naïves offrandes faites par le petit peuple ignorant sur l'autel d'Érophile, on en était venu en un mois aux déclamations d'Octave sur la comète et l'âme du dictateur; et maintenant, au bout d'un autre mois, on voulait inaugurer officiellement le culte de César.

Le parti populaire semblait de nouveau victorieux; sa victoire semblait même plus éclatante qu'en 59. Et cependant Antoine ne savait pas imiter César dans l'énergie avec laquelle son maître avait su, sans laisser un moment de trêve à l'ennemi, profiter jusqu'au bout de la victoire. Il avait agi jusque-là avec beaucoup de circonspection, hésitant, tergiversant, revenant sur ses pas : il prenait des précautions infinies pour

(1) Cicéron, *Phil.*, I, viii, 19; I, ix, 21.
(2) Cicéron, *Phil.*, I, vi, 13.

défendre sa vie (1); la moindre opposition lui causait de l'inquiétude; les fatigues, les émotions et la débauche l'avaient rendu encore plus irascible que d'habitude (2). C'est que si les deux hommes étaient différents, la situation aussi avait changé depuis le premier consulat de César et changé au détriment de son imitateur. A l'époque du premier consulat de César, les souvenirs de la guerre civile de Sylla et de Marius étaient déjà lointains; la conjuration de Catilina, dont on avait du reste exagéré beaucoup le danger, avait été vaincue; les victoires de Lucullus et de Pompée en Orient étaient récentes; la richesse de la nation augmentait rapidement; la vie intellectuelle très active. Bien qu'on eût coutume de toujours se plaindre, on avait confiance dans l'avenir, on ne croyait guère à la possibilité d'une grande catastrophe; on acceptait sans trop se tourmenter toutes les difficultés présentes, les dettes, le désordre administratif, la corruption et l'instabilité politique. C'est ainsi que la révolution accomplie par César avait été ou acceptée passivement ou même admirée par cette bourgeoisie qui transformait si activement la vie sociale de l'Italie. Maintenant, au contraire, quelle différence! Toutes les classes et tous les partis avaient eu tant d'amères déceptions et étaient passés par tant d'épreuves, que riches et pauvres, conservateurs et hommes du parti populaires étaient également fatigués, rebutés et défiants; que la vie sociale et politique de l'Italie était entièrement désorganisée. Bien que toute l'Italie fût plus que jamais imbue de l'esprit conservateur, de la crainte des révolutions, de la haine de la déma-

(1) Cicéron, *A.*, XV, xx, 4; *iste qui umbras timet* (Antoine).
(2) Cicéron, *Phil.*, I, xi, 27; *eum* (Ant.) *iracundum audio esse factum*.

gogie, de l'amour de l'ordre, il n'y avait plus en réalité de parti conservateur, et les classes supérieures s'affaissaient dans un égoïsme brutal qu'Atticus exprimait, dans une lettre écrite à cette époque à Cicéron : « Si la république est perdue, sauvons au moins notre patrimoine (1). » Mais avec un tel égoïsme ne risquait-on pas de perdre à la fois son patrimoine et la république? Personne, parmi les jeunes hommes, n'osait plus s'aventurer dans la lutte contre la révolution; on ne voyait pas d'hommes nouveaux venir aider les anciens, qui, décimés et dispersés, ne suffisaient plus à défendre les intérêts des classes riches; c'est à peine si quelques citoyens plus hardis et plus énergiques avisaient à se défendre eux-mêmes. Mais, comme par une sorte de compensation paradoxale, les projets imaginés par ces hommes isolés, dans la désorganisation générale de leur parti étaient souvent d'une témérité presque insensée. Si Cassius voulait partir seul, avec quelques barques, à la conquête de l'Orient, un autre, au même moment — nous ne savons pas qui c'était — complotait quelque chose de plus audacieux et de plus difficile, d'accord avec quelques conservateurs moins indolents : c'était de soulever les légions de Macédoine contre leur général, et cela par tous les moyens, même en accusant Antoine d'être un partisan de César trop tiède et peu fidèle, même en ayant recours non seulement aux amis que beaucoup de conservateurs avaient parmi les officiers de ces légions, mais à Octave lui-même, et par son entremise à ses amis à lui, qui étaient beaucoup plus nombreux. Les premières tentatives pour brouiller Octave et Antoine avaient échoué, parce que les

(1) Cicéron, *A.*, XVI, III, 1.

vétérans s'étaient interposés; mais ni Marcellus ni les autres nobles amis de la famille n'avaient cessé pour cela de mettre Octave en défiance; de le persuader que, malgré la réconciliation, il ne devait pas se fier à Antoine, qu'il devait au contraire les aider à semer la révolte parmi les soldats du trop audacieux consul. Mais si l'action du parti conservateur se réduisait à ces intrigues isolées, le parti populaire n'était ni plus uni ni plus fort. Sans doute il avait toutes les sympathies du peuple, dans lequel l'admiration pour César et la haine pour ses meurtriers ne cessaient d'augmenter; il était appuyé aussi par une forte coalition d'intérêts, par les vétérans et les colons de César, qui voulaient ou conserver ce qu'ils avaient reçu du dictateur, ou recevoir ce que celui-ci leur avait promis. Les vétérans réclamaient à grands cris de nouvelles batailles; ils offraient en échange à leurs chefs ce qu'ils voudraient et même l'empire du monde. Mais qui oserait accepter cette épée sans trembler? Qui pourrait oublier la lâcheté des Ides de mars, César, le conquérant de la Gaule, le fondateur de tant de colonies, le dictateur à vie, égorgé par ses amis et par ses obligés, au sénat, en plein jour, sous les yeux d'autres amis et d'autres obligés, sans que personne eût osé s'élancer à son secours? Qui pouvait oublier l'épouvantable désarroi du parti populaire à la mort de son chef, la désorganisation précipitée qui, en peu de mois, l'avait réduit, lui, le parti maître de l'empire, à un ramassis de misérables, de bandits et d'aventuriers? Qui pouvait se soustraire au découragement universel, qui envahissait tous les esprits? Personne ne croyait plus, comme jadis, que toutes les conquêtes réussiraient; que les dettes se paieraient sans difficulté; que la crise politique et économique. dont l'Italie était déchirée, pour-

rait prendre fin un jour. L'Italie avait récemment cherché un remède à ses maux par un effort désespéré : mais à quoi avait servi la guerre civile, sinon à envenimer tous les maux? La grande propriété avait été atteinte et beaucoup d'immenses patrimoines, comme ceux de Pompée et de Labiénus, avaient été confisqués et partagés; bon nombre de tribuns, de centurions et de soldats de César étaient parvenus à l'aisance et à la richesse (1); mais la multitude, si elle n'était pas devenue plus pauvre, était certainement encore moins satisfaite qu'auparavant; et la classe moyenne n'était pas moins obérée. Pendant quelque temps, sur l'ancienne mêlée des factions une vigoureuse dictature révolutionnaire s'était dressée; mais un matin quelques coups de poignard l'avaient brusquement renversée et l'état du monde romain avait encore empiré. L'État n'était plus gouverné, pas même par les anciennes factions; mais il était tantôt aux mains d'Érophile, tantôt aux mains de Fulvie. Dans une situation si incertaine, Antoine ne pouvait se bercer dans de trop douces illusions, même si non-seulement les tribus, mais encore les chevaliers et les usuriers unissaient tous leurs efforts pour élever des monuments à son frère Lucius; même si sa femme Fulvie pouvait, par ces temps de crise, acheter facilement d'immenses domaines que des gens complaisants (2) lui vendaient à crédit; même si le sénat obéissait docilement à ses ordres. Après avoir vu César tué par ses amis les plus chers, et tant de gens pendant ces quelques mois faire si souvent volte-face, changer d'avis et trahir du jour au lendemain, Antoine,

(1) Cf. Cicéron, *A.*, XIV, x, 10, 2.
(2) Cornelius Nepos, *Att.*, IX, 5.

bien qu'il eût été obligé par les événements à prendre la direction de ce ramassis d'aventuriers qui composaient le parti de César, se méfiait trop d'eux pour s'engager à la légère, à la tête de cette bande, dans une action décisive. Obligé de gravir une pente rapide et glissante, s'appuyant sur des décombres qui roulaient sous ses pieds, il devait nécessairement se défier de tout et de tous.

Aussi le retour de Cicéron et le joyeux accueil qu'on lui fit irritèrent vivement le consul. L'opposition allait-elle retrouver un chef, et un chef qui avait tant d'autorité? Brutus et Cassius s'en allaient; mais Antoine n'y gagnait pas beaucoup, puisque Cicéron revenait, et justement pour la séance qui devait avoir lieu le jour suivant au temple de la Concorde. Cependant Cicéron ne vint pas au sénat le 1er septembre; il envoya un ami prévenir Antoine que les fatigues du voyage le retenaient chez lui (1). Il est beaucoup plus probable que Cicéron n'osait pas s'élever contre la déification de César, parce qu'il avait peur des vétérans; et que ne pouvant d'autre part venir au sénat et se taire, il avait imaginé cette excuse. De toute façon, Antoine aurait dû s'en réjouir. Que se passa-t-il alors en lui? Cet homme violent par nature, et qui était alors plus irritable encore que de coutume, céda-t-il à un mouvement soudain de rage? Feignit-il de se mettre en colère pour faire peur à Cicéron et le faire fuir de

(1) Cicéron, *Phil.*, I, v, 12; Plutarque, *Cic.*, 43. Plutarque prétend qu'il ne vint pas, parce qu'on lui tendait des embûches, mais la chose ne peut être vraie. Ni Antoine ni un autre n'aurait eu l'idée d'un tel méfait. Ce fut là l'explication donnée par les ennemis d'Antoine qui, à cause de cela, χαλεπῶς μὲν εἶχεν ἐπὶ τῇ διαβολῇ : il s'en indigna, comme d'une calomnie. C'est pour cela que j'ai supposé qu'Antoine dans son emportement protesta contre la calomnie.

Rome? Les deux suppositions sont vraisemblables. Ce qui est certain, c'est que quand le message lui fut communiqué, Antoine entra dans une fureur terrible; il se mit à crier en plein sénat que Cicéron voulait faire croire à tous qu'on lui tendait des embûches et qu'il était en danger; que Cicéron le calomniait et lui faisait un affront; qu'il userait, lui Antoine, de tous ses droits de consul en le faisant venir de force au sénat; que, s'il résistait, il enverrait des soldats et des forgerons pour briser les portes de sa maison (1). L'étonnement et le trouble furent extrêmes; les sénateurs se levèrent aussitôt pour le supplier de se calmer; et soit qu'Antoine s'aperçût qu'il était allé trop loin, soit que sa rage ne fût qu'une feinte, il finit par annuler l'ordre d'amener Cicéron de force au sénat (2). On approuva ensuite la loi sur les honneurs à rendre à César (3). Mais si Antoine par ces menaces avait assurément fait peur à Cicéron, il avait aussi outragé le plus illustre personnage du sénat, et d'une façon telle que celui-ci, malgré son grand âge et sa faiblesse, ne pouvait manquer de relever l'injure. Et en effet le vieillard la releva, malgré la frayeur que lui causaient Antoine et ses vétérans, dans un discours mesuré et plein de dignité qu'il écrivit ce jour même, le premier des discours contre Antoine, auxquels, en souvenir de Démosthène, il donna plus tard, moitié par plaisanterie et moitié sérieusement (4), le nom de philippiques qu'ils ont conservé. Dans ce discours il com-

(1) Cicéron, *Phil.*, 1, v, 12; Plutarque, *Cic.*, 43. On devait employer les forgerons pour briser les portes et non pour détruire la maison, comme veulent plusieurs historiens.

(2) Plutarque, *Cic.*, 43.

(3) Cicéron, *Phil.*, I, vi, 13 : *quod vos inviti secuti estis.*

(4) Voy. Cicéron *ad Brut.*, II, v, 4.

mençait par expliquer son voyage et son absence du jour précédent; il se plaignait des invectives d'Antoine, mais brièvement et avec une certaine gravité, comme s'il eût été peiné d'avoir à s'entretenir de choses qui convenaient si peu à sa dignité; il en venait ensuite à considérer l'état de la république : il blâmait la politique d'Antoine, mais avec modération et d'une façon singulière, car il l'accusait de ne pas avoir respecté les décisions et les lois de César; et il semblait dire aux vétérans qu'il désirait plus sincèrement qu'Antoine le respect des volontés du dictateur. Enfin il blâmait les lois d'Antoine non pas pour ce qu'elles contenaient, mais parce que la procédure avait été irrégulière, et il finissait par conseiller à Antoine et à Dolabella de se raviser, de ne pas nourrir des ambitions parricides, de mettre en pratique la classique théorie constitutionnelle d'Aristote, dont il s'était fait le vulgarisateur : *libertate esse parem ceteris, principem dignitate* : être le premier citoyen dans une république de citoyens égaux (1). Il semblait en somme par ce discours se déclarer prêt à recevoir des excuses, si on voulait lui en faire. Mais le 2 septembre Antoine ne parut pas au sénat (2). Peut-être eut-il peur de l'éloquence de Cicéron, comme celui-ci avait peur de ses vétérans, et craignait-il de se trouver à court pour lui répondre. Cette absence en tout cas était pour Cicéron un nouvel affront. Il sortit en effet du sénat l'ennemi déclaré d'Antoine; il ne le salua plus en le rencontrant dans la rue (3); il se mit à le traiter, non pas en public, mais dans ses lettres, de fou, de gladiateur et d'homme perdu (4); à l'accuser de préparer un

(1) Cicéron, *Phil.*, I, xiv, 34.
(2) Cicéron, *Phil.*, I, vii, 16; I, xiii, 31.
(3) Plutarque, *Cic.*, 43.
(4) Cicéron, *F.*, XII, ii, 1 : *homo amens et perditus*; *F.*, XII, iii, 1.

massacre des sénateurs et des grands qui devait commencer par lui (1); à soupçonner d'être corrompus tous ceux qui ne se déclaraient pas franchement les ennemis d'Antoine (2).

La tendance à s'attribuer naturellement des intentions mauvaises, cette espèce de délire réciproque de la persécution entre les hommes, les partis et les classes, qui se propage dans les grandes crises sociales, est une maladie très dangereuse, parce que celui qui exagère le nombre et la fureur de ses ennemis arrive souvent à changer en ennemis véritables ceux qui n'étaient encore que ses ennemis imaginaires. C'est ce qui se passa alors. Personne parmi les conjurés ne se rendait compte de la perplexité et des hésitations d'Antoine; tous se figuraient que dès l'arrivée des légions macédoniennes en Italie, il déchirerait l'amnistie; et devant le danger imminent qui menaçait tous ceux qui avaient pris part à la conjuration, on se mit à intriguer encore plus activement auprès des légions de Macédoine et d'Octave. Celui-ci se laissa-t-il persuader? Il est probable que non, bien que la chose soit très incertaine : mais il semble bien au contraire que vers cette époque Antoine s'aperçut du grand travail d'intrigues qui se faisait autour des légions de Macédoine. On ne pourrait expliquer autrement pourquoi Antoine à ce moment-là sortit brusquement et sans raison apparente de sa prudente hésitation, et se lança avec fureur sur les conjurés, sur les conservateurs et sur Octave. Tout à coup, après dix-sept jours de silence, quand tout le monde croyait qu'il ne répondrait plus à Cicéron, il convoqua le sénat pour le 19 et y prononça un discours

(1) Cicéron, *F.*, XII, II, 1.
(2) Cicéron, *F.*, XII, II, 2-3.

très violent contre le grand orateur, qu'il accusa d'avoir été l'organisateur de la conjuration contre César (1). A son tour, Cicéron, partagé entre la colère et la peur que lui causaient Antoine, ses machinations et ses vétérans, resta ce jour-là chez lui (2). Sur ces entrefaites, pendant la seconde moitié de septembre, arriva la nouvelle que Décimus Brutus revenait de son expédition dans les Alpes et qu'il avait été acclamé *imperator* par ses soldats (3). Les conservateurs ayant repris courage, Antoine s'efforça de réveiller parmi les siens l'enthousiasme césarien; il fit écrire au piédestal d'une statue de César sur les Rostres : *Parenti optime merito* (4); le 2 octobre, il prononça dans une réunion populaire un discours si violent contre les conjurés que les conservateurs crurent que l'amnistie du 17 mars était déjà abolie (5); enfin, quelques jours plus tard, le 4 ou le 5, il tendit un piège à Octave (6). Le bruit courut soudain, ces jours-là, qu'Antoine avait découvert chez lui des sicaires qui avaient été envoyés pour le tuer; que les sicaires avaient avoué avoir été subornés par Octave. L'émotion fut très vive dans Rome et les impressions très différentes. Peu de monde d'ailleurs y voulut ajouter foi; Cicéron et les plus violents ennemis d'Antoine félicitèrent même l'auteur présumé

(1) Cicéron, *Phil.*, II, xii, 30; *F.*, XII, ii, 1.
(2) Cicéron, *Phil.*, V, vii, 20.
(3) Sternkopf, *in Philologus*, 60, p. 303-304, suppose, en donnant de bonnes raisons, que la lettre de Cicéron *F.*, XI, 4 fut écrite en septembre, et que la lettre *F.*, XI, vi, 1 est la réponse, placée par erreur au commencement d'une autre lettre qui comprend les § 2 et 3.
(4) Cicéron, *F.*, XII, iii, 1.
(5) Cicéron, *F.*, XII, iii, 2; xxiii, 3.
(6) D'après Nicolas de Damas, 30, l'attentat eut lieu quatre ou cinq jours avant le départ d'Antoine, qui eut lieu le 9 octobre. Cicéron, *F.*, XII, xxiii, 2.

et regrettèrent que le coup eût manqué; mais la mère d'Octave eut peur : elle courut chez son fils, le supplia de s'éloigner de Rome pendant quelque temps pour attendre que la tempête fût passée. Octave fit preuve alors d'une grande fermeté : non seulement il ne voulut pas sortir de Rome, mais il ordonna que les portes de sa maison fussent ouvertes à tout le monde, comme à l'ordinaire, aux heures des visites, et comme à l'ordinaire aussi il reçut des clients, des solliciteurs et des vétérans. Antoine cependant avait réuni un groupe d'amis pour leur raconter l'aveu des sicaires et leur demander conseil. Mais une scène curieuse se déroula alors en présence du consul. Quand celui-ci eut fini de parler, tout le monde comprit qu'Antoine leur demandait, sous couleur de conseil, de partager la responsabilité d'une fausse accusation et d'un procès dirigé contre le fils de César. Mais la responsabilité était grave, et il se fit un silence pénible, personne n'osant donner aucun avis. Quelqu'un cependant finit par rompre le silence, et demanda que l'on fît venir les sicaires et qu'on les interrogeât en présence de tous. Antoine alors, après avoir répondu que cela n'était pas nécessaire, mit la conversation sur d'autres sujets; ses amis, fort embarrassés, le laissèrent parler sans rien dire, et bientôt il les congédia tous (1). Personne n'entendit plus parler des sicaires.

(1) C'est là un des points les plus obscurs de l'histoire d'Octave. Bien que l'histoire écrite par lui sente un peu le courtisan, j'ai suivi le récit de Nicolas de Damas, parce qu'il est tout à fait vraisemblable. Il n'est pas possible, comme le fait observer Appien, *B. C.*, III, 39, qu'Octave ait alors pensé à tuer Antoine : c'eût été une entreprise difficile, dangereuse, très audacieuse et par conséquent en contradiction avec la prudence et les hésitations habituelles d'Octave. Si Antoine, qui était beaucoup plus fort et plus audacieux, ne se risquait pas à faire tuer Octave, il n'est

Le coup, bien que monté avec habileté, étant manqué, on n'en fut que plus inquiet pour les légions de Macédoine, dans l'entourage du consul. L'inquiétude devint même si vive qu'Antoine et Fulvie (1) décidèrent d'aller au devant d'elles jusqu'à Brindes, et partirent en effet le 9 octobre (2), on devine facilement dans quelle disposition d'esprit : elles s'attendaient à trouver partout des suborneurs et des révoltés. Mais cette fois, au bout de quelques jours, Octave les suivit. Le piège qu'Antoine lui avait tendu n'avait pas seulement prouvé à Octave et à ses amis que les conservateurs avaient raison et qu'Antoine voulait accaparer à lui seul tout l'héritage de César; il avait aussi disposé à une grande bienveillance vis-à-vis d'Octave les conservateurs ennemis d'Antoine (3), à qui la haine faisait croire qu'Octave voulait être pour Antoine un nouveau Brutus. Il avait été en effet accablé d'éloges et de félicitations par tous ces aristocrates, comme un digne émule des conjurés, et pour un projet auquel il n'avait jamais songé; il avait entendu tout le monde souhaiter autour de lui qu'Antoine n'échappât plus cette fois à la mort, que ses soldats se révoltassent, que quelqu'un eût le courage d'avoir recours à un hardi coup d'État pour

pas possible que le faible Octave ait voulu faire tuer Antoine. Tout cela fut machiné par Antoine. D'ailleurs CICÉRON, *F.*, XII, XXIII, 2, dit que personne à Rome ne croyait au sérieux de l'accusation. Les affirmations de SUÉTONE, *Aug.* 10, et de SÉNÈQUE, *de Clem.*, I, IX, 1, ne peuvent prévaloir contre les autres sources et la vraisemblance.

(1) Le récit des supplices des centurions à Brindes prouve que Fulvie y alla avec Antoine. Voy. CICÉRON, *Phil.*, III, II, 4; V. VIII, 22.

(2) CICÉRON, *F.*, XII, XXIII, 2.

(3) CICÉRON, *F.*, XII, XXIII, 2 : *prudentes et boni viri et credunt factum et probant... magna spes est in eo* (Octave). *Nihil est quod non existimetur laudis et gloriæ causa facturus.*

lui arracher le pouvoir. Octave, qui était un homme d'un naturel prudent et presque timide, et qui était aux premiers débuts de sa carrière politique, en serait très difficilement venu à tenter l'entreprise très audacieuse que nous raconterons bientôt, s'il ne se fût senti aidé ou tout au moins approuvé par des personnages puissants. Il est donc permis de supposer que non seulement il accepta ces éloges comme lui étant dus, et qu'il se donna véritablement pour l'homme qui avait tenté de faire périr Antoine, mais encore que les violents discours des conservateurs, et surtout ceux de son beau-frère Caïus Marcellus, lui suggérèrent l'idée de recruter en Campanie une garde parmi les vétérans de César, comme l'avait fait Antoine au mois d'avril, et qu'ayant fait part de cette idée à ses amis conservateurs, il fut vivement approuvé par eux. Tous pensaient que, dans une situation aussi désespérée, il serait avantageux d'avoir à Rome deux corps de vétérans dont les forces, s'ils étaient ennemis, se feraient équilibre. C'étaient là des conseils dictés par la haine pour Antoine et donnés avec cette légèreté dont les hommes font preuve quand ils conseillent sans que leur responsabilité soit engagée. Mais le danger était déjà si grand que bien qu'on n'eût encore rien vu à Rome d'aussi téméraire, Octave et ses amis se décidèrent à la fin. Ils réunirent leurs serviteurs et leurs clients, chargèrent sur des mulets tout l'argent qu'ils purent, et, formant une grosse troupe, ils partirent pour Capoue, sous le prétexte d'alle vendre des domaines qui appartenaient à la mère d'Octave (1). Vers ce moment-là Cicéron lui aussi sortit de Rome (2). Il avait commencé à écrire

(1) Nicolas de Damas, XXXI.
(2) La lettre *F.*, XII, xxiii, 2, nous montre que le 9 octobre il

pour répondre au discours d'Antoine cette seconde philippique, qui est une merveilleuse caricature et que beaucoup d'historiens ont eu le tort de prendre pour un portrait; et il y déversait la rage causée par l'affront qui lui avait été fait. Mais il ne comptait pas publier cette philippique : à force d'attribuer à son ennemi des projets de massacre, il avait fini par avoir vraiment peur de l'arrivée imminente des légions. Il se dirigeait donc sur Pouzzoles, pour revenir à ses études et commencer son *De officiis*.

Ainsi dans la seconde quinzaine d'octobre, tandis que Cicéron travaillait à décrire les mœurs parfaites d'une république idéale, les agents d'Octave et ceux d'Antoine, dans l'Italie du sud, se disputaient les vétérans de César et les nouvelles recrues. Antoine était allé à Brindes, où entre les nones et les ides d'octobre, les quatre légions et une nombreuse cavalerie gauloise et thrace débarquèrent en deux fois (1). Mais leur état d'esprit n'était point rassurant. Les lettres qu'Octave avait écrites pendant les mois précédents à ses amis de Macédoine, en dénonçant Antoine comme traître au parti de César, n'avaient pas été sans effet, surtout parmi les vieux soldats du dictateur, qui étaient nombreux dans la quatrième légion et dans la légion de Mars; les intrigues des officiers amis d'Octave et ceux des officiers amis des conservateurs avaient avivé l'irritation; enfin les soldats étaient peut-être mécontents de ce qu'on les empêchait de prendre part à la guerre des Parthes, que tout le monde considérait comme imminente et comme devant être très lucrative,

était encore à Rome; et la lettre *A.*, XV, VIII, 1, que le 25 il était arrivé à Pouzzoles.

(1) Voy. Schmidt, *Neue Jahrbücker für Philologie and Paedagogik, Suppl.* 13, p. 720-721.

pour les envoyer en Gaule, où ils resteraient inactifs et pauvres. Ils espéraient donc avoir au moins comme compensation un assez beau *donativum*. Pour toutes ces raisons, l'accueil fait par les soldats au général fut si peu cordial que quand Antoine, les ayant réunis pour les haranguer, monta sur le tribunal, il n'y eut aucun applaudissement. Mécontent de cette froideur, Antoine fit une première faute en s'en plaignant dans l'exorde de son discours; puis il fit une faute plus grave en disant ses soupçons, en les exagérant peut-être, en déplorant que ses soldats eussent toléré parmi eux, au lieu de les dénoncer, les émissaires d'Octave venus pour fomenter la révolte. Puis, après l'amertume des reproches, il leur donna le miel d'une belle promesse : il leur distribuerait 400 sesterces. Mais les soldats s'attendaient à beaucoup plus; le discours terminé, il y eut des éclats de rire, des cris et des invectives. L'irritable Antoine sentit alors se réveiller en lui ses instincts autoritaires; il fit faire une enquête; certains centurions qui dans les notes particulières (le mot est moderne, mais la chose est ancienne) (1) étaient désignés comme séditieux furent saisis et amenés dans la maison où il recevait l'hospitalité, et, si le fait n'a pas été exagéré par ses ennemis, furent mis à mort en présence de Fulvie. La terrible femme aurait, d'après ce que dit Cicéron, voulu assister au sanglant spectacle et ses vêtements auraient été baignés par le sang qui sortait de la gorge d'un centurion (2). Les légions

(1) Appien, *B. C.*, III, 43.

(2) Appien, *B. C.*, III, 43-44. Voy. Cicéron, *A.*, XVI, viii, 2. Le récit de ces événements qui se trouve dans Appien est assez vraisemblable; il a tort cependant de supposer que les émissaires d'Octave étaient déjà à l'œuvre. Il est difficile de dire ce que furent exactement les supplices de Brindes; les détails que donne Appien sont trop succincts, ceux que donne Cicéron trop

furent effrayées et se turent, mais Antoine leur avait, par ses soupçons mêmes, suggéré l'idée de la révolte; et, comme pour rendre cette idée plus consistante, il changea tous les officiers et ordonna de sévères enquêtes pour découvrir les suborneurs envoyés par Octave. On ne put les trouver, puisqu'ils n'existaient pas (1). Malheureusement, ce n'était pas seulement aux soldats qu'Antoine avait suggéré l'idée de la révolte, mais, ce qui était pire, à Octave lui-même, qui eut connaissance de ces faits en Campanie, tandis qu'il parvenait à réunir environ trois mille vétérans (2) autour de Casilinum et de Calatia, en faisant dans des discours l'apologie de César, qu'il disait vouloir venger, et encore plus en se servant de l'or qu'avaient apporté ses mulets, car il offrait deux mille sesterces à chacun. Il semblait donc possible, puisqu'Antoine le redoutait si fort, d'entraîner à la révolte les légions de Macédoine : et elles avaient maintenant autre chose que des sujets vagues de mécontentement. Le supplice des centurions les avait exaspérées. L'entreprise était assurément très audacieuse et très dangereuse, mais Octave y était poussé par les imprudences d'Antoine, par la facilité du recrutement et par les encouragements qui lui

fragmentaires et trop suspects. Est-il possible qu'Antoine ait fait mettre à mort 300 personnes? Cicéron, *Phil.*, III, IV, 10. Les centurions appartenaient-ils à toutes les légions ou simplement à celle de Mars, comme semblerait le dire Cicéron, *Phil.*, XII, VI, 12; XIII, VIII, 18? En outre, d'après Cicéron, Antoine aurait fait deux exécutions : l'une à Brindes, l'autre à Suessa Aurunca; on ne sait à quelle date ni pour quelles raisons aurait eu lieu cette dernière.

(1) Appien, *B. C.*, III, 44.

(2) Suétone, Aug., 10; Dion, XLV, 12; Appien, *B. C.*, III, 40; Cicéron, *A.*, XVI, VIII, 1. Le témoignage de Cicéron qui dit qu'Octave réunit 3000 vétérans est plus sûr que celui d'Appien qui prétend qu'ils étaient 10,000.

venaient de Rome. Il se décida donc, et comme Antoine avait dirigé trois légions le long de la côte de l'Adriatique pour gagner la Gaule cisalpine (1), tandis que lui il irait à Rome avec l'autre légion et la légion de l'Alouette, Octave envoya des émissaires à ces trois légions, leur promettant aussi deux mille sesterces par soldat, si elles voulaient se déclarer pour lui. Loin d'Antoine, elles auraient plus facilement le courage de se révolter (2). Cependant l'entreprise, bien qu'elle fût favorisée par les événements, était trop au-dessus des forces de quelques jeunes gens inexpérimentés et sans autorité, pour qu'Octave et ses amis ne fussent ces jours-là agités, incertains, irrésolus. Ils ne savaient ce qu'il fallait faire de leurs trois mille hommes, s'ils devaient les laisser à Capoue ou les emmener à Rome; ils se demandaient si Octave devait se rendre dans les autres colonies de César ou auprès des légions de Macédoine qui se dirigeaient sur Rimini (3); ils désiraient être conseillés et aidés par de puissants personnages, qui en prenant une part de leur responsabilité, allégeraient un peu le fardeau qui pesait sur leurs épaules. Ayant appris que Cicéron était à Pouzzoles, Octave voulut tenter de l'attirer à lui; et il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui demandait un entretien secret, à Capoue ou dans un autre endroit (4).

(1) Cicéron, *A.*, XVI, viii, 2.
(2) Cicéron, *A.*, XVI, viii, 1-2 : *quas sperat suas esse.*
(3) Cicéron, *A.*, XVI, viii, 1-2.
(4) Cicéron, XVI, *A.*, viii, 1-2.

VIII

LE « DE OFFICIIS »

Cicéron, qui reçut cette lettre à Pouzzoles le 1er novembre (1), avait, quelques jours auparavant, été secrètement informé, par Servilia, à ce qu'il semble, d'autres choses importantes. Marcus Scaptius et un serviteur de Cécilius Bassus étaient arrivés d'Orient, apportant la nouvelle que les légions d'Égypte donnaient bon espoir et qu'on attendait Cassius en Syrie (2); encouragé par ces renseignements, Cassius était parti aussitôt avec une petite flotte (3), décidé à enlever la Syrie à Dolabella (4). Mais si ces nouvelles avaient causé quelque plaisir au vieil écrivain (5), elles n'avaient pu cependant le guérir du découragement profond qui l'accablait depuis quelque temps. Antoine lui paraissait

(1) Cicéron, *A.*, XVI, viii, 1.

(2) Cicéron, *A.*, XV, xiii, 4. Il est désormais admis par tous que cette lettre fut placée par erreur parmi les lettres du mois de juin, et que la date qui est au début doit se lire VIII, Kal. Nov.

(3) Les lettres de Cicéron, *F.*, XII, 2 et 3, font voir que Cassius était encore en Italie dans la première quinzaine d'octobre; c'est donc en octobre qu'il dut partir, comme le suppose Schmidt, *Rhein. Mus.* 1898, 235. La vague expression de *paucis post diebus* que Cicéron emploie dans *Phil.*, X, iv, 8, ne peut donner lieu à une objection. Il est assez vraisemblable que Cassius partit après avoir reçu les lettres dont parle Cicéron, *A.*, XV, xiii, 4.

(4) Cicéron, *Phil.*, XI, xii, 28.

(5) Cicéron, *A.*, XV, xiii, 4 et 7.

désormais invincible; il n'avait plus d'espoir qu'on pût l'arrêter. Fatigué et dégoûté, Cicéron se résignait donc à son destin; il ne voulait plus s'occuper d'aucune affaire publique; il ne voulait même pas publier la seconde philippique qu'il avait terminée et envoyée à Atticus (1); et tandis qu'au dehors tout semblait s'écrouler dans un abîme de cupidité, de luxe et de dettes, lui, dans sa villa solitaire au bord du golfe, par les journées froides, nuageuses et venteuses de novembre, il travaillait avec ferveur à construire sur le papier la république idéale. Il avait terminé les deux premiers livres et avancé le troisième livre de son traité sur le devoir, qu'après quelque hésitation il avait intitulée en latin *De officiis* (2). En tant que traité doctrinal du bien et du mal, le livre n'est guère remarquable; car ce n'est qu'une compilation faite à la hâte de Panætius et de Posidonius, et entrecoupée de réminiscences aristotéliciennes et platoniciennes, de réflexions et de souvenirs personnels sur l'histoire de la Rome ancienne et contemporaine. Mais le livre mérite au contraire d'être lu avec beaucoup d'attention par les historiens, parce que ceux-ci peuvent y trouver, au milieu des discussions philosophiques, une importante théorie sur la régénération sociale et morale de Rome. Celui qui ne se souvient pas à chaque page que ce livre fut écrit pendant l'automne de 44, dans une sorte d'énervement causé par les amertumes de la guerre civile, par l'émouvante tragédie des Ides de mars, par l'anxiété des catastrophes imminentes; celui

(1) Cicéron, *A.*, XV, XIII, 1 et 2.

(2) Cicéron, *A.*, XV, XIII, 6; XVI, XI, 4. L'exacte interprétation de Cicéron, t. XVI, XI, 4, me paraît être celle de Remigio Salbadini, dans l'Introduction à son édition annotée du *De officiis*, Turin, 1889, p. VIII et XI.

qui ne connaît pas l'histoire de cette année terrible, et jour par jour la vie de Cicéron pendant ces mois-là, celui-là jettera de côté, sans le comprendre, parmi les médiocres mélanges de philosophie, ce document capital de l'histoire politique et sociale de Rome. Comme tous les grands esprits de Rome après la seconde guerre punique, Cicéron était vivement préoccupé de voir, par une contradiction tragique, l'Italie s'instruire et se corrompre, s'enrichir et devenir insatiable, avoir besoin d'hommes et en devenir stérile, provoquer des guerres et perdre les qualités militaires, étendre sa domination sur les autres peuples et aliéner sa liberté. Lui aussi, il voulait donc chercher encore une fois, comme tous ses devanciers, l'introuvable moyen de concilier l'impérialisme avec la liberté, les progrès du bien-être, du luxe, de la richesse avec la discipline familiale et politique, la culture intellectuelle avec la morale; et il reprenait la question déjà examinée dans le *De republica,* mais en l'envisageant sous l'aspect moral et social et non plus seulement sous l'aspect politique. Il voulait en somme rechercher quelles étaient les vertus nécessaires à la classe dominante dans cette république idéale dont il avait déjà décrit les institutions. Et il en était arrivé à cette conviction que, pour pacifier le monde, il fallait renverser le principe moral de la vie, considérer la richesse et le pouvoir qui corrompent si facilement les hommes, non pas comme les biens suprêmes de la vie (1), qui doivent être recherchés et désirés pour eux-mêmes, mais comme de lourds fardeaux, qu'il faut porter pour le bien de tous et surtout pour le bien du peuple. Quelle révolution bienfaisante pouvait apporter ce nou-

(1) *De off.*, I, 8; I, XIX, 65.

veau principe dans les mœurs et dans l'État! Les nobles finiraient par comprendre tous leurs devoirs privés et politiques, que Cicéron énumère et analyse au cours de toute son œuvre : vivre avec dignité, mais sans extravagance (1), en faisant de l'agriculture ou du grand commerce (2); prendre leur part des fonctions publiques, non pour en tirer des richesses et corrompre le peuple, mais pour servir avec zèle les intérêts des pauvres et de la classe moyenne (3); entreprendre des travaux publics qui fussent utiles, comme des murs, des ports, des aqueducs, des routes, et non des monuments de luxe, des théâtres, des portiques et des temples (4); secourir le peuple pendant les famines sans ruiner le trésor public (5), et les débiteurs innocents sans abolir les dettes par des révolutions (6); donner des terres aux pauvres sans les enlever à leurs propriétaires légitimes (7). Ainsi le bien de tous deviendrait le but du gouvernement (8); et on l'atteindrait par le respect scrupuleux des lois, par la libéralité intelligente des grands, par l'exercice des vertus austères, comme la foi, la franchise et l'économie. Malheur, écrivait l'ami d'Atticus, pendant qu'il continuait à se débattre dans les dettes, en oubliant sa condition, malheur aux républiques où les hommes qui gouvernent sont accablés de dettes et ont du désordre dans leurs affaires privées (9)! La république

(1) I, 39.
(2) I, 42.
(3) II, 22; II, 15 et 16; II, xviii, 63.
(4) II, xvii, 60.
(5) II, xxi, 72.
(6) II, xxii, 78; II, 24.
(7) II, xxii, 78.
(8) I, 25.
(9) II, xv, 16.

idéale qu'il imaginait n'était pas non plus déliée de toute obligation à l'égard des peuples qu'elle dominait. Elle devait exercer sur eux son empire avec justice, et rechercher plutôt leur bien que le sien propre (1); s'abstenir des guerres agressives, comme celles que César, Crassus et les chefs populaires avaient faites pendant les dernières années (2); ne pas commettre d'actes d'inutile férocité comme la destruction de Corinthe; détester la perfidie et la déloyauté même à l'égard des ennemis (3); être en somme, comme nous le dirions aujourd'hui, « pacifiste » autant que les conditions sociales du monde ancien le permettaient. Elle ne se servirait de la guerre que comme d'un moyen pour obtenir la paix, qui est le bien et le but suprême de la vie (4); elle préférerait les grands orateurs, les juristes, les citoyens généreux et sages, les savants, les philosophes aux grands guerriers (5), à la condition cependant que l'amour de l'étude ne détournât pas le citoyen de ses devoirs civiques, qui devaient être l'objet constant et suprême de tous ses efforts. Cette division du travail, qui faisait qu'à son époque beaucoup de citoyens ne savaient plus être, comme jadis, à la fois orateurs, juristes, généraux, administrateurs; cette variété croissante des aptitudes et des inclinations individuelles, qui causait la ruine des vieilles institutions de la république, semblait à Cicéron une décadence. Il fallait, selon lui, revenir à l'ancienne unité encyclopédique (6). S'imaginant ainsi pouvoir

(1) III, XXII, 87, 88.
(2) I, XI, 36; I, XII, 38; II, VIII, 27.
(3) I, XI, 35.
(4) I, XI, 35; I, XXIII, 80.
(5) I, 22.
(6) I, VI, 9; I, IX, 28-29; I, 20; I, XXI, 71.

mêler ce qu'il y avait d'austère et de vigoureux dans l'antiquité avec ce qu'il y avait de raffiné et de magnifique dans les temps nouveaux, pouvoir enlever à celle-là ce qu'elle avait de trop grossier, à ceux-ci ce qu'ils avaient de trop corrompu, Cicéron eût voulu fonder une république aristocratique, dans laquelle il n'y aurait ni démagogues ambitieux ni conservateurs violents, ni nouveaux Syllas, ni nouveaux Césars, ni nouveaux Gracques, car il les jugeait tous avec la même sévérité (1).

Grisé par ces grands rêves et dégoûté des affaires publiques, Cicéron répondit à Octave en refusant l'entrevue secrète (2). Mais à peine avait-il expédié sa lettre qu'un messager d'Octave lui arriva, probablement le 2 novembre. C'était un de ses clients, un certain Cécina de Volterre; il venait raconter qu'Antoine marchait sur Rome avec une légion, et qu'Octave se demandait s'il devait aller à Rome avec ses trois mille vétérans, ou chercher à arrêter Antoine à Capoue, ou se rendre auprès des légions macédoniennes. Le vieillard inconstant à qui les nouvelles reçues avaient déjà rendu un peu de courage sentit renaître quelques illusions, en s'exagérant, comme tous les amis, la puissance qu'avait sur le peuple le nom de César. Tandis que Cassius marchait à la conquête de l'Orient, Octave ne pourrait-il pas, en faisant une loyale opposition à Antoine, entraîner avec lui le peuple et les hautes classes (3)? Peut-être alors réussirait-on

(1) I, XIV, 43; I, XXII, 76; II, VII, 23; II, VIII, 27; II, XII, 48 II, XXI, 72; II, 24; III, XXI, 82.

(2) CICÉRON, *A.*, XVI, VIII, 1.

(3) CICÉRON, *A.*, XVI, VIII, 1; comme la lettre a été écrite au plus tard le 2, c'est ce jour-là qu'il dut avoir la visite de Cécina.

encore à renverser Antoine et à sauver l'amnistie. Cicéron conseilla donc à Octave de se rendre à Rome. Mais le 3, il reçut deux autres lettres d'Octave, qui l'invitait à venir à Rome et se déclarait tout prêt à se mettre à la disposition du sénat avec ses soldats, promettant de se laisser en toute occasion guider docilement par lui. Cicéron se reprit donc à espérer et en même temps à s'intéresser davantage aux affaires publiques. Le 4 et le 5, d'autres lettres arrivèrent, contenant les mêmes propositions et les mêmes exhortations, mais plus pressantes encore. Octave allait jusqu'à dire qu'il fallait convoquer immédiatement le sénat (1). En somme, l'adhésion du fils de César au parti des conjurés s'accentuait tout à coup, et le plan, en apparence si chimérique, de Marcellus semblait sur le point de réussir. C'était le signe que les événements allaient se précipiter. En effet, Antoine, qui surveillait ses adversaires, n'ignorait pas que Cassius était parti pour l'Orient avec l'intention de conquérir la Syrie (2); il savait que les conservateurs envoyaient à Décimus des lettres et des messages pour l'engager à ne pas reconnaître la *lex de permutatione,* et que certains césariens tels que Pansa, par exemple, étaient portés vers cette politique (3); il savait qu'Octave travaillait véritablement cette fois à suborner les légions et qu'il complotait avec les conservateurs, spécialement avec

(1) Cicéron, *A.*, XVI, ix, 1 : *binæ uno die mihi litteræ ab Octaviano* (la lettre a peut-être été écrite le 3) : *A.*, XVI, xi, 6; *ab Octaviano quotidie litteræ* (lettre écrite le 5 novembre comme cela résulte du § 1).

(2) Nous savons qu'Antoine soupçonnait les intentions de Cassius par une lettre qu'il écrivit au mois de mars 43, sous les murs de Modène, à Hirtius et à Octave, avant que les lettres de Cassius ne fussent arrivées. Voy. Cicéron, *Phil.*, XIII, xv, 30 : *in Syriam Cassium misistis.*

(3) Voy. Cicéron, *F.*, XI, v, 1.

Cicéron. Il avait donc, dès les premiers jours de novembre, engagé Dolabella à partir sans retard pour la Syrie et à s'emparer d'abord de l'Asie, qui était si riche; et il précipitait son retour à Rome avec deux légions — une des légions de Macédoine et celle de l'Alouette, — résolu à foncer sur le réseau d'intrigues ourdies par ses ennemis, et à en finir avec Octave. L'occasion semblait bonne, puisque l'imprudent jeune homme avait commis, en armant des soldats contre le consul, un délit très grave. Antoine demanderait au sénat de le déclarer *hostis reipublicae;* le sénat n'oserait pas ne pas le condamner, et Octave ne pourrait se soustraire à ce jugement qu'en se donnant la mort. Mais cette marche subite sur Rome avait jeté dans la plus vive alarme Octave et ses amis, qui avaient deviné facilement les intentions d'Antoine; ils s'étaient alors décidés à aller à Rome, eux aussi, avec les trois mille vétérans, et avaient redoublé leurs efforts pour obtenir l'appui des conservateurs, qui, après les avoir encouragés le mois précédent, pouvaient maintenant les défendre ouvertement.

Mais quand, vers le 10 novembre (1), Octave arriva à Rome avant Antoine, avec ses trois mille vétérans, et les fit camper auprès du temple de Mars, là où devaient s'élever plus tard les thermes de Caracalla (2), il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il aurait moins de secours véritables qu'il n'avait eu de félicitations et d'encouragements. Rome n'était nullement pour lui. Les conservateurs enragés approuvaient bien Octave dans leurs entretiens privés, et ils attaquaient Antoine, qu'ils accusaient de vouloir mettre Rome à feu et à sang; mais beaucoup d'autres conservateurs, plus avisés et

(1) Voy. Ruete, *Correspondenz Ciceros*, 36.
(2) Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, Leipzig, 1891, I, 70

plus prudents, tels que Varron, Atticus (1), les parents et les amis des conjurés, se défiaient d'Octave, et estimaient qu'on ne pouvait pas laisser la défense de l'amnistie au fils même de la victime. En outre, au sénat, parmi les magistrats et dans la haute société, la plupart des gens avaient peur d'Antoine. On se disait que, disposant de tant de légions, il ne pouvait guère être intimidé par un jeune homme qui n'était revêtu d'aucune magistrature et ne commandait qu'à trois mille vétérans; et par suite on trouvait que les armements d'Octave étaient insensés et criminels (2). Enfin la plupart des césariens, et non plus seulement ceux qui jusque-là avaient suivi Antoine, étaient furieux contre Octave, qu'ils accusaient, et non sans raisons, de trahir leur parti au profit de leurs ennemis communs. En somme, tout le monde était indigné de son audace; et même ceux qui l'avaient poussé secrètement à enrôler des soldats, n'osaient pas le soutenir en public. Octave songea à faire un discours pour expliquer ses actes et dissiper les préventions du public; et après de nombreux entretiens et de nombreuses promesses, il amena le tribun Canutius à convoquer une réunion sur le forum. Mais l'entreprise était très difficile, parce que chez les uns et chez les autres les préventions étaient trop nombreuses et trop difficiles. Octave se trouvait pris dans une contradiction insoluble; il avait dénoncé Antoine comme traître à la cause césarienne et invité les vétérans à venir défendre la mémoire de son père; et il proposait maintenant ces soldats au parti conservateur pour défendre les meurtriers de César et annuler les décisions prises

(1) Voy. Cicéron, *A.*, XVI, 9; *A.*, XVI, xiv, 1; *A.*, XVI, xv, 3.
(2) Cicéron, *A.*, XVI, xi, 6 : *Quis veniet?* (in senatum). *Si venerit, quis, incertis rebus, offendet Antonium?*

par lui. Pour ne mécontenter ni les hommes du parti populaire ni les conservateurs, le jeune homme parla d'une façon ambiguë : il fit avec emphase l'éloge de César, mais il n'osa pas affirmer qu'il avait recruté ces soldats pour accomplir cette vengeance de son père dont Antoine n'avait pas su prendre soin; il n'osa même pas avouer qu'il avait engagé des pourparlers avec Cicéron. Il se contenta de dire qu'il mettait ses soldats à la disposition de la patrie; si bien que le discours laissa les soldats et le peuple indécis et froids, et qu'il déplut beaucoup à ces conservateurs dont il implorait l'aide, à Cicéron en particulier (1). Et cependant l'orage grondait déjà sur sa tête : Antoine approchait et il lançait en route des édits très violents contre Octave, où il lui reprochait une origine sordide, insinuait que César l'avait adopté parce qu'il s'était prostitué à lui encore jeune garçon, et le traitait de nouveau Spartacus (2); il lançait aussi un édit où il convoquait le sénat pour le 24 novembre, pour traiter *de summa republica*, et où il avertissait les sénateurs que ceux qui ne viendraient pas à la séance seraient considérés comme complices d'Octave (3). La famille et les amis d'Octave se voyaient abandonnés par tout le monde, bien que son beau-frère Marcellus et son beau-père Philippe cherchassent à lui venir en aide de leur mieux. Tous les deux (4) et Oppius, qu'Octave avait réussi à amener à lui (5), demandaient à Cicéron d'in-

(1) Appien, *B. C.*, III, 41-42: Dion, XLV, 12; voy. Cicéron, *A.*, XVI, xv, 3.

(2) Cicéron, *Phil.*, III, vi, 15; III, viii, 21. Les grossières accusations d'Antoine auxquelles fait allusion Suétone, *Aug.*, 68, sont peut-être celles qu'il émit à cette occasion.

(3) Cicéron, *Phil.*, III, viii, 19.

(4) Plutarque, *Cic.*, 44; voy. Cicéron, *A.*, XVI, xiv, 2.

(5) Cicéron, *A.*, XVI, xv, 3.

tervenir. Mais, après avoir trop espéré d'Octave, Cicéron, épouvanté par les menaces d'Antoine, en était venu encore une fois à se défier de tout le monde et même d'Octave (1); et tout en s'approchant de Rome il donnait des excuses pour ne rien faire, alléguant qu'on ne pourrait rien tenter avant l'année suivante où Antoine ne serait plus consul; il réclamait à Octave des gages de sincérité, et déclarait qu'il se serait intéressé à lui quand il aurait prouvé qu'il était véritablement l'ami des meurtriers de César, ce qu'il aurait pu faire le 10 décembre, le jour où les nouveaux tribuns entreraient en charge. Parmi eux était Casca, le conjuré qui avait donné à César le premier coup de poignard. Oppius avait beau jeu d'assurer Cicéron qu'Octave était vraiment l'ami de Casca et de tous les meurtriers de César (2), mais Cicéron ne voulait pour le moment s'occuper que de sa fortune et du *De officiis*. Cependant les tentatives faites par Octave et par ses amis pour exciter le peuple contre Antoine avaient peu de résultat; les vétérans enrôlés en Campanie eux-mêmes étaient indécis; ils savaient qu'ils risquaient d'être déclarés ennemis publics, et cela les intimidait; ils sentaient en outre que dans le parti de César beaucoup de gens étaient devenus hostiles à Octave (3). Pouvaient-ils, n'étant que trois mille et ayant un tout jeune homme à leur tête, se révolter contre le consul? Les défections se succédaient et la troupe se fondait comme la glace au soleil.

Antoine arriva enfin à Rome, après avoir envoyé ses deux légions à Tibur, et sans plus y trouver Dolabella, qui était déjà parti pour l'Orient. Les journées du 21

(1) Cicéron, *A.*, XVI, xiv, 2.
(2) Cicéron, *A.*, XVI. xv, 3.
(3) Appien, *B. C.*, III, 42.

et du 22 se passèrent dans des alternatives d'espérances et de craintes. Le 23 on apprit tout à coup que la séance avait été renvoyée au 28 (1), parce qu'Antoine était allé voir sa légion à Tibur; nous ne savons pour quelles raisons (2). Il semble qu'Antoine était depuis quelque temps très inquiet pour le travail sourd que les agents d'Octave, aidés par les conservateurs, faisaient dans ses légions, et qu'il ait appris que les soldats, déjà mécontents et mal informés au sujet des véritables intentions du jeune homme, blâmaient la nouvelle persécution dirigée contre Octave. Était-il possible qu'un des généraux les plus chers à César menaçât le fils du dictateur, parce qu'il avait recruté une poignée de vétérans, afin de hâter la vengeance de son père? Était-ce donc dans le but d'anéantir Octave, qu'Antoine avait mis tant de précipitation à venir à Rome? Au dernier moment sans doute Antoine avait été effrayé par quelque nouvelle plus mauvaise, et il était accouru pour les ramener à lui par de nouvelles promesses, avant de lancer le coup mortel contre le fils de César. Quoi qu'il en soit, ce renvoi était une chance pour Octave, car tant d'événements pouvaient se passer pendant ces quatre jours! Et en effet, avant qu'Antoine ne fût revenu, Octave fut informé que les nouvelles persécutions dirigées contre lui, jointes à la colère causée par les supplices et à l'attrait des

(1) Cicéron, *Phil.*, III, viii, 19-20.

(2) *Vino atque epulis retentus*, dit Cicéron, *Phil.*, III, viii, 20; mais c'est évidemment une invention. On peut voir par Cicéron, *Phil.*, XIII, ix, 19 : *rediit ad milites; ibi pestifera illa Tiburi contio*, que le motif du retard était un voyage à Tibur, qui, sans que cela soit prouvé, peut avoir été entrepris pour rassurer les soldats inquiets et hésitants. Appien, *B. C.*, III, 45 ne parle que de la séance du 28 et du voyage à Tibur qui eut lieu après cette séance, et non du voyage qui eut lieu entre le 24 et le 28.

2,000 sesterces qu'il avait promis, avaient enfin eu raison de la légion de Mars, qui s'était déclarée en sa faveur et qui, abandonnant les deux autres, allait s'enfermer à Albe (1). Il trouverait du moins parmi ces soldats un refuge dans le danger, maintenant que les trois mille vétérans l'avaient presque tous abandonné. En outre, Cicéron, qui ne pouvait rester inactif, avait fini par se rendre aux exhortations d'Oppius, de Marcellus et de Philippe, et il s'était décidé à venir à Rome, où il arriva le 27 novembre (2). Mais ce jour-là Antoine aussi arriva; il avait appris la révolte à Tibur et était aussitôt accouru à Albe; là il avait essayé de se faire ouvrir les portes de la ville pour ramener à lui les soldats, mais il n'avait pu y réussir (3); il revenait

(1) Le passage de CICÉRON, *Phil.*, XIII, 19 : *nam Martiam legionem Albæ consedisse sciebat* montre qu'APPIEN, *B. C.*, III, 45, se trompe en faisant arriver, d'une façon un peu mélodramatique, l'annonce de la révolte des deux légions, l'une après l'autre, à quelques minutes d'intervalle. Antoine apprit la révolte de la légion de Mars entre le 24 et le 28, quand il était en voyage à Tibur.

(2) La date donnée par CICÉRON, *F.*, XI, V, 1 : a. d. v. Idus decem. doit être corrigée, ainsi que le propose RUETTE, *Correspondenz Ciceros*, 37 et suiv. en a. d. v. Kal. decem. Il est vrai que STERNKOPF, *Phil.* X, 60, p. 299 a détruit divers arguments ingénieux de Ruete, en démontrant que le § 1er de la lettre de CICÉRON, *F.*, 11, VI, est une petite lettre séparée, écrite probablement en septembre; mais ce qui demeure pour moi un argument décisif, c'est que la lettre 5, écrite après l'arrivée de Cicéron à Rome, fut écrite avant que l'on eût connaissance de la révolte des légions, sans quoi Cicéron n'aurait pas manqué, pour persuader à Décimus qu'il fallait résister, de lui parler de cette révolte, comme le prouve la comparaison avec la lettre 7. Cicéron est donc rentré à Rome avant la révolte des légions. Le fait que Cicéron déclare souvent qu'il ne veut pas venir à Rome tant qu'Antoine y sera a peu d'importance, car Cicéron à ce moment-là se contredit constamment.

(3) Le voyage à Albe qu'APPIEN, III, 45, met après le 28, pour les raisons que nous avons déjà données, dut avoir lieu avant le 28.

donc encore plus furieux contre Octave, et résolu à se venger sur lui le jour suivant. La fortune sauva Octave une seconde fois, parce que, à ce qu'il semble, à l'aube du 28, la nouvelle arriva à Antoine que la quatrième légion, travaillée surtout par le questeur Lucius Egnatuléius, qui, nous ne savons pour quelles raisons, se tournait ainsi avec ardeur du côté d'Octave (1), avait suivi l'exemple de la légion de Mars. Dans cette confusion bizarre, tandis qu'Octave déclarait aux conservateurs qu'il était l'ami des meurtriers de son père, les deux anciennes légions de César abandonnaient Antoine pour Octave, en l'accusant, lui qui pourtant se disposait à chasser Décimus, de s'occuper trop mollement de la vengeance de la grande victime.

Cette seconde révolte effraya tellement Antoine, qu'il renonça à son dessein d'en finir immédiatement avec Octave. Il craignait, s'il s'obstinait à le poursuivre, de voir les autres légions se révolter aussi. Ne se trouverait-il pas alors à la merci du parti conservateur? Ainsi, en quelques heures, la situation fut toute nouvelle. Changeant brusquement d'idée, Antoine se rendit au sénat, il ne parla ni d'Octave ni de ses armements; il fit savoir au contraire que Lépide avait enfin réussi à conclure la paix avec Sextus Pompée, à la condition de lui donner une indemnité pour les biens confisqués à son père, et il proposa une supplication en l'honneur de Lépide (2). Celle-ci fut approuvée, ainsi que l'indemnité à donner à Pompée; Antoine congédia alors les sénateurs et réunit ses amis pour discuter au sujet de la situation. Il n'est pas invraisemblable qu'il fût alors disposé à faire des avances pour une conciliation;

(1) Cicéron, *Phil.*, III, III, 7; XIII, IX, 19; Appien, *B. C.*, III, 45.
(2) Cicéron, *Phil.*, III, IX, 23.

mais sa femme et son frère l'attendaient chez lui, exaspérés par la déception et résolus à l'entraîner à des mesures désespérées. Il fallait qu'il s'emparât aussitôt de la Gaule cisalpine, qui était si riche et si peuplée, sans donner au parti conservateur le temps de comprendre la situation et de profiter des avantages qu'il avait pour le moment! Et cette fois encore Antoine céda. Mais le sénat n'avait pas encore tiré au sort les provinces pour l'année 43 qui n'avaient pas été pourvues par César. C'eût été une sottise pour Antoine que de laisser ses adversaires maîtres de les distribuer à leurs amis. Les sénateurs furent donc le jour même convoqués d'urgence pour une séance du soir à une heure inaccoutumée; et dans cette séance, sans formalités et à la hâte, la répartition des provinces fut faite de telle façon que les amis d'Antoine furent très favorisés par un sort trop judicieux. C'est ainsi par exemple que Caïus Antonius eut la Macédoine et Calvisius Sabinus l'Afrique antique (1). Pendant la nuit, Antoine, emmenant avec lui la plupart des vétérans qu'il avait pu recruter, partit pour Tibur pour y prendre le commandement de la légion (2).

(1) Cicéron, *Phil.*, III, x, 24 et suiv. Au sujet des noms des gouverneurs qui furent alors choisis et que cite Cicéron, voy. Groebe, *App.* à Drumann, *G. R.*, I², 439.
(2) Cicéron, *Phil.*, V, ix, 24; Appien, *B. C.*, III, 45.

IX

LES PHILIPPIQUES

Le lendemain, quand on apprit la nouvelle du départ d'Antoine, la première impression parmi les sénateurs, les chevaliers et les riches plébéiens de Rome fut une impression d'épouvante. On avait eu depuis 49, en cinq années, cinq guerres civiles : la sixième allait-elle commencer ? On annonçait déjà, en effet, que Décimus Brutus avait recruté quatre nouvelles légions et qu'il se trouvait ainsi avoir une armée de sept légions (1). Voyant que les événements se précipitaient, il avait probablement mené très vite le recrutement qu'il avait commencé. Ainsi beaucoup de citoyens influents se rendirent à Tibur, pour essayer une conciliation (2). Et tout d'abord il sembla qu'Antoine, que la guerre civile épouvantait autant que les conservateurs, se déciderait à revenir à Rome. Malheureusement Lucius intervint, cette fois aussi, et employant, dit-on, les menaces (3), réussit à l'en détourner. Dans les premiers jours de décembre, Antoine se dirigea vers la Gaule cisalpine; avec deux légions, la cohorte

(1) Voy. Cicéron, *Phil.*, V, xiii, 36; *F.*, XI, vii, 3.
(2) Appien, *B. C.*, III, 46.
(3) Cicéron, *Phil.*, VI, iv, 10 : *nuper quidem dicitur ad Tibur, ut opinor, cum ei* (L. Ant.) *labare M. Antonius videretur, mortem fratri esse minitatus.*

prétorienne, la cavalerie, les vétérans qui quittèrent presque tous Rome pour le suivre. Il emportait aussi ce qu'il avait trouvé encore dans le trésor public.

En même temps que les vétérans, un grand nombre de césariens venaient rejoindre Antoine qui, depuis la trahison maintenant manifeste d'Octave, était le seul chef du parti. Il y avait parmi eux Décidius Sacsa, T. Munatius Plancus, Censorinus, Trémellius et Volumnius, qu'Antoine voulait faire le chef du génie. Plusieurs d'entre eux voyageaient avec de l'argent emprunté à Atticus (1), qui prêtait aux deux partis et, tout en venant en aide aux conservateurs, ne négligeait pas de payer cette prime d'assurance contre la révolution. Aussi le parti césarien qui, au mois d'avril, avait chassé les conservateurs de Rome était maintenant contraint par un retour inattendu de la fortune à évoquer en toute hâte la métropole, ce qui signifiait abandonner la direction du gouvernement légal, tandis que les conservateurs pouvaient rentrer librement et s'emparer du pouvoir. Les parents de Pompée et des conjurés, ce qui restait de conservateurs intransigeants, comprirent aussitôt que c'était là une occasion unique pour détruire le parti césarien, et délivrer la république de leurs plus dangereux ennemis. Par malheur, Brutus, Cassius et les conjurés les plus influents étaient partis trop tôt; et l'inepte majorité du sénat, abandonnée à elle-même, était plutôt portée à l'indulgence et disposée à pardonner toutes les illégalités commises par Antoine. Le commandement de Décimus serait à son terme dans quelques jours; Antoine, pensaient-ils, pourrait bien gouverner la Gaule pendant cinq ans sans que le monde s'écroulât pour cela. Ne valait-il pas

(1) Voy. Cornelius Nepos, *Att.*, IX, 3.

mieux céder (1)? D'ailleurs, même parmi les ennemis d'Antoine, personne n'osait prendre au sénat l'initiative de la guerre. C'est ainsi qu'au commencement de décembre la république se trouvait abandonnée par tous et dans un désordre indescriptible. Il n'y avait plus de consuls, il manquait plusieurs préteurs, et bientôt tous les magistrats seraient au terme de leurs fonctions; c'était un bon prétexte pour tout différer et attendre au 10 décembre, le jour où les nouveaux tribuns devaient entrer en charge; attendre devenait le mot de ralliement de tous les timides, qui étaient la majorité. En attendant on aurait l'avantage de voir à quoi Décimus Brutus se décidait, s'il voulait céder ou résister. Le fait était important, car beaucoup de choses dépendaient de Décimus. Dans la correspondance privée on l'engageait beaucoup à résister, on partait même pour aller le retrouver; mais personne n'osait proposer de convoquer le sénat et de l'autoriser légalement à faire la guerre à Antoine; bien des gens au contraire espéraient encore qu'il allait céder. Un seul homme s'employait activement pour les conservateurs et pour les meurtriers de César, et c'était le fils de de César, Octave, qui, très content d'avoir échappé miraculeusement au danger, était allé bien vite se mettre à l'abri à Albe, auprès des deux légions rebelles. Si Octave avait été abandonné par presque tout le parti de César, le petit groupe des conservateurs intransigeants continuait au contraire à l'encourager, à le flatter, à le traiter de héros; et cette sympathie du parti aristocratique avait fait concevoir à l'ambitieux jeune homme le projet de profiter de ce désordre pour acquérir une autorité officielle, en fai-

(1) Voy. Cicéron, *Phil.*, V, II, 5.

sant à tout prix éclater la guerre. Il envoyait des messages à Décimus pour lui offrir son aide et son alliance s'il voulait résister au consul (1); il flattait les soldats et se faisait offrir par les légions les insignes de propréteur qu'il refusait avec une feinte modestie (2); il engageait des pourparlers par l'intermédiaire de ses amis et de ses parents avec les nobles les plus hostiles à Antoine et avec les parents des conjurés; il leur offrait de préparer une armée pour venir au secours de Décimus, de former une légion de nouvelles recrues, d'aller avec les deux légions à Arezzo, auprès des vétérans de son père, et de reformer là la septième et la huitième légion de César si on lui conférait l'autorité légale nécessaire. A tant de zèle cependant ceux des conservateurs que la haine d'Antoine n'aveuglait pas ne répondaient qu'avec froideur. La révolte des deux légions avait accru en eux, au lieu de l'éteindre, la défiance et l'aversion pour le fils de César. Il y avait en outre une difficulté d'ordre plus général; pour engager la lutte à fond contre Antoine, qu'Octave désirait, il manquait un chef d'une valeur reconnue, qui pût en prendre la direction. On fit des démarches auprès de Cicéron, mais il hésitait et en revenait toujours à son idée de ne pas se présenter au sénat avant le premier janvier (3). Cependant le départ des vétérans faisait qu'on respirait plus à l'aise; beaucoup de conservateurs reprenaient courage et commençaient à s'entendre, à se concerter; Cicéron, qui n'avait pas oublié l'affront que lui avait fait Antoine le premier septembre, éprouvait, de nouveau, après ses longues contemplations philosophiques, un certain besoin

(1) Dion, XLV, 15.
(2) Appien, *B. C.*, III, 48.
(3) Cicéron, *F.* XI, vi, 2.

d'agir. Sur ces entrefaites il arriva à Rome un certain Lupus, envoyé par Décimus pour interroger les hommes les plus compétents sur ce qu'ils conseillaient de faire. Un conciliabule auquel prirent aussi part Servius Sulpicius et Scribonius Libon, le beau-père de Pompée, se tint dans la maison même de Cicéron, qui était certainement déjà au courant des propositions d'Octave. On décida de conseiller à Décimus d'agir de lui-même, sans attendre les ordres du sénat (1). Un certain M. Séius partit aussitôt pour porter cette réponse. Malgré cela, dans les premiers jours de décembre, la situation continuait à être incertaine; Cicéron doutait encore bien fort que Décimus osât assumer cette responsabilité à laquelle tout le monde à Rome cherchait à se soustraire, si bien qu'il ne tarda pas à lui écrire qu'il ne fallait pas considérer comme une folie les recrutements d'Octave et la révolte des deux légions, qui était approuvée par tous les bons citoyens (2).

Enfin, le 10 décembre, les nouveaux tribuns du peuple entrèrent en fonctions; et vers le même moment Caïus Antonius partit avec la bruyante cohorte de ses amis pour la Macédoine, décidé à accomplir rapidement son voyage. Mais les nouveaux tribuns, à leur tour, laissèrent passer plusieurs jours sans rien faire; ils finirent par se décider à convoquer le sénat pour le 20 décembre, pour s'occuper non pas d'Antoine ou de Décimus, mais des mesures à prendre pour que

(1) Cicéron, *F.*, XI, vii, 1. — Au sujet de la date de cette lettre et de cette entrevue, qui a donné lieu à de nombreuses discussions, voyez Sternkopf, *in Phil.*, vol. LX, p. 297, qui place l'entrevue le 12 décembre. En admettant que Cicéron revint à Rome le 27 novembre, on peut la placer aussi dans la première décade.

(2) Cicéron, *F.*, XI, vii, 2.

les nouveaux consuls pussent entrer en charge sans danger (1), comme si les vétérans encombraient encore Rome. On avait beaucoup de peine à se persuader qu'ils étaient partis véritablement. Mais ce même jour — le 14 ou 15 probablement, — on apprit à Rome que Décimus avait publié un édit pour déclarer qu'il ne reconnaissait pas Antoine comme gouverneur de la Gaule et qu'il maintiendrait la province au pouvoir du sénat (2). Décimus voulait donc la guerre. Cette nouvelle causa à Rome une grosse émotion. Cicéron surtout en fut extraordinairement agité. Allait-il persister dans son intention de ne pas remettre les pieds au sénat avant le 1er janvier, ou irait-il à la séance du 20? Les amis et les parents d'Octave insistaient auprès de lui vivement ; la discussion ne pouvait manquer de dépasser le mesquin ordre du jour des tribuns et de s'étendre à l'édit de Décimus. Et alors Cicéron laisserait-il échapper l'occasion d'accomplir un grand exploit, plus glorieux encore que la répression de Catilina, en détruisant le parti de César et en restaurant définitivement la république? Ce qu'il y avait de plus noble dans son ambition, le sentiment de ses devoirs envers la patrie, l'amour idéal pour la liberté républicaine, sa haine pour Antoine, son affection pour tant d'amis qui avaient péri dans la guerre civile ou qui étaient en danger, le poussaient à agir. Mais les difficultés étaient innombrables, les dangers très grands... Comme s'il eût eu le pressentiment que la résolution qu'il allait prendre était pour lui une question de vie ou de mort, Cicéron retombait dans sa timidité naturelle. Il

(1) Cicéron, *F.*, XI, vi, 2.
(2) Cicéron, *Phil.*, III, iv, 8. Appien, *B. C.*, III, 49, qui dit que Décimus fit cela à la suite d'un ordre du sénat, est contredit absolument par la troisième philippique de Cicéron.

est probable aussi que les sollicitations des agents, des amis, des parents d'Octave augmentaient son indécision. Si les propositions d'alliance faites par le jeune homme à Décimus avaient mieux disposé envers lui les plus méfiants (1), s'il paraissait imprudent de rejeter à la légère, quand la guerre était si probable, l'appui de cinq légions, c'était aussi un grave parti à prendre que de donner l'autorité d'un magistrat à un jeune homme de vingt ans, qui portait le nom de César. Tiraillé par des inquiétudes diverses, Cicéron ne put arriver à prendre une résolution avant le 19. Il fallait pourtant ce jour-là se décider pour une chose ou pour une autre. Et cependant, le soir du 19, il était encore hésitant; le matin du 20, quand il se leva, il ne savait pas encore s'il irait ou non à la séance (2). C'était l'heure décisive de sa vie, l'heure de l'audace suprême, du dernier sacrifice, de la gloire définitive. Et ce matin-là il prit enfin la résolution décisive : à soixante-deux ans, bien que plus habile à manier la plume que l'épée, le premier dans ce monde politique qui depuis huit mois tergiversait, il se lança dans le gouffre obscur et immense qui barrait le chemin de sa génération, avec une audace que sa nature timide rend encore plus belle et que l'on peut qualifier d'héroïque, si l'on considère combien les circonstances étaient incertaines et terribles. Il se rendit au sénat (3), où

(1) Dion, XLV, 15.

(2) C'est ce que nous indique le passage de Cicéron, *F.* XI, VI, 3. Cicéron nous dit que ce ne fut qu'au matin du 20, quand on le vit aller à la séance du sénat, que beaucoup de sénateurs s'y rendirent. Cela signifie que le soir précédent les intentions de Cicéron n'étaient pas encore arrêtées.

(3) Cicéron, *Phil.*, III, I, 1; V, XI, 30, dit qu'il demandait tous les jours la convocation du sénat; mais il se contredit lui-même dans l'aveu confidentiel et par conséquent plus sincère qu'il fait dans *F.*, XI, VI, 2.

cependant Hirtius et Pansa ne se montrèrent pas (1), et il y prononça la troisième philippique, discours modéré, dont le but était de tâter le terrain peu sûr du sénat, en proposant que l'on décrétât des éloges à Décimus Brutus pour son édit, à Octave pour ses enrôlements, aux deux légions révoltées pour leur rébellion. Il proposait également que Pansa et Hirtius fussent chargés de désigner, le 1er janvier, les prix à accorder à ceux qui avaient bien mérité de la république, depuis les chefs jusqu'aux soldats, avant toute autre affaire; et enfin il proposait que l'on annulât la répartition des provinces qui avait été faite le 20 novembre par Antoine, et que tous les gouverneurs restassent en charge jusqu'à ce que le sénat en eût envoyé de nouveaux (2). Le discours était habile, car il n'envisageait pas directement l'alternative de la paix ou de la guerre : Varius Cotila y répondit seul, mais faiblement, et la majorité, ne craignant plus de trop se compromettre, approuva toutes les propositions (3). Le même jour Cicéron répéta au peuple les mêmes choses et prononça la quatrième philippique.

Cependant les premières nouvelles de la guerre arrivaient, s'il n'est pas trop tôt pour donner le nom de guerre à une lutte où les deux adversaires cherchaient mutuellement à s'éviter. Antoine et Brutus avaient commencé à échanger des lettres dans lesquelles ils s'engageaient très poliment, l'un et l'autre et pour leur

(1) Cicéron, *Phil.*, V, xi, 30.
(2) Cicéron, *Phil.*, III, xv, 37 et suiv.
(3) Contrairement à ce qu'en pensent Nake et Bardt, qui prétendent qu'elles ne furent pas approuvées. Voy. Cicéron, *Phil.*, IV, ii, 6; IV, iv, 8; V, xi, 28; X, xi, 23; *F.*, XII, xxii, 3. Voyez aussi Sternkopf, dans *Philol.*, vol. LX, p. 285 et suiv. — Dion, XLVI, 29, fait une erreur au sujet de la date de l'annulation de la loi sur les provinces.

bien, à céder. Brutus avait été invité par Antoine, en vertu de la *lex de permutatione provinciarum*, à sortir de la Cisalpine; Antoine avait été prié par Brutus, au nom du sénat, de respecter la province. Ensuite, Antoine avait établi son quartier général et la plus grande partie de son armée à Bologne; et il avait laissé Décimus Brutus conduire son armée à Modène et tout y disposer comme pour un long siège (1). Ni l'un ni l'autre n'avaient hâte d'engager les hostilités. Décimus ne se sentait pas de force pour affronter les légions aguerries d'Antoine avec son armée recrutée tant bien que mal; son intention était donc de tirer les choses en longueur, pour donner le temps à ses amis de Rome de lui envoyer du renfort. De son côté, Antoine, qui aurait peut-être pu surprendre et écraser Décimus (2), voulait d'abord réparer les pertes que lui causait la révolte des légions, en se faisant une armée nombreuse qui lui serait utile, soit que la guerre civile éclatât, soit que l'on arrivât à un arrangement. Il envoya encore, dans la dernière décade de décembre, quelques troupes pour cerner Modène et y faire un semblant de siège (3); puis, tandis qu'il restait lui-même à Bologne pour y attendre le printemps, il envoya Lucius Pison en Macédoine pour y prendre la légion qui y était restée, et Ventidius Bassus avec beaucoup d'argent dans l'Italie méridionale, pour recruter les vétérans de la septième et de la huitième légions de César, qui avaient abandonné Octave, et

(1) Appien, *B. C.*, III, 49.
(2) Appien, *B. C.*, III, 49.
(3) Voy. Dion, XLVI, 36; il dit que Brutus παντελῶς ἀπετειχίσθη c'est-à-dire ne fut entièrement bloqué que quand Antoine désespéra de pouvoir débaucher ses soldats. En outre, Cicéron, *F.*, XII, v, 2, dit que jusqu'à la seconde moitié de février, les forces d'Antoine étaient toutes à Bologne et à Parme; il ne devait donc guère lui en rester pour cerner Modène.

ceux de la neuvième. Ceci fait, au lieu de chercher à prendre immédiatement Modène, il s'appliqua à ne pas laisser Rome entièrement au pouvoir de ses ennemis. Tout espoir d'atteindre son but, non pas par une guerre, mais par des intrigues politiques, n'était pas perdu. Les choses étaient allées de telle façon qu'Antoine seul représentait désormais les traditions et les intérêts du parti césarien, auquel une restauration aristocratique pouvait être fatale, s'il était vaincu. Le parti qu'il avait réorganisé en juin et en juillet était donc intéressé à empêcher sa chute. Fufius Calénus lui-même, bien que dans les mois précédents, à diverses reprises, il eût penché du côté des ennemis d'Antoine, se rangeait maintenant de son côté, s'étant peut-être laissé gagner aussi par des arguments plus solides. Il avait donné l'hospitalité chez lui à Fulvie (1), et il se préparait à se mettre au sénat à la tête des anciens césariens et de tous ceux qu'Antoine avait nommés sénateurs ou favorisés d'une autre façon pour traîner les choses en longueur, pour empêcher l'envoi des renforts, pour donner à Antoine le temps d'intriguer auprès de Lépide, de Plancus et de Pollion, et d'attendre les événements. Antoine avait tout à gagner à cette adresse... Mais ses ennemis, au contraire, avaient intérêt à l'écraser sans retard. C'est pourquoi, à Rome, les premières nouvelles de la guerre furent grossies par les conservateurs intransigeants, par les parents des conjurés, par les amis d'Octave, déjà encouragés par la séance du 20 décembre. On prétendit que Décimus était déjà enfermé dans un cercle de fer; on épouvanta par ces exagérations le public; un grand revirement en faveur d'Octave se fit dans l'opinion du plus grand nombre.

(1) Cicéron, *Phil.*, XIII, 1.

On assura que Rome aurait été pillée par Antoine, si Octave n'avait pas détourné les légions; l'on commença à exalter Octave comme le sauveur de Rome; si quelques jours auparavant Cicéron demandait modestement que l'on ne considérât pas ce qu'avait fait ce jeune homme comme une folie, tout le monde maintenant disait qu'il avait été d'une audace sublime (1); et l'alliance entre Octave et les conservateurs contre Antoine fut enfin conclue sous cette impression des premières nouvelles, très exagérées, de la guerre. Octave se chargerait de l'armée, les conservateurs de leur côté lui feraient donner par le sénat l'argent nécessaire et conférer la dignité de sénateur et de propréteur avec le privilège de pouvoir demander le consulat dix-huit ans avant le temps légal. Marcellus, Philippe, les ennemis les plus acharnés d'Antoine, amenèrent deux personnages âgés et considérés, Servius Sulpicius et Publius Servilius, à proposer que ces honneurs fussent décernés à Octave (2), et ils amenèrent également Cicéron à prononcer un grand discours pour soutenir cette proposition.

Le 1er janvier de l'année 43, à la première séance du sénat, quand furent terminés les discours des nouveaux consuls Hirtius et Pansa, Fufius Calénus se leva le premier pour parler; il chercha avec beaucoup de modération à diminuer la gravité des événements, il assura qu'Antoine ne voulait pas la guerre, et il proposa enfin de lui envoyer des ambassadeurs pour traiter de la paix (3). Servius Sulpicius et Publius Servilius parlèrent ensuite; ils proposèrent que l'on donnât à Octave la dignité de propréteur et le com-

(1) Voy. Cicéron, ad Br., I, xv, 7; I, iii, 4.
(2) Cicéron, ad Br., I, xv, 7.
(3) Cicéron, *Phil.*, V, ix, 25.

mandement de l'armée avec laquelle il avait empêché les massacres que méditait Antoine, qu'il fût considéré comme sénateur du grade de préteur, qu'il pût briguer les magistratures comme s'il avait déjà exercé la questure. Puis Cicéron se leva. Il arrive parfois dans les révolutions que des hommes de plume timides, hésitants, indolents même, deviennent pendant quelque temps enflammés par la passion, habiles, impétueux, infatigables comme des héros. Ce changement s'était produit chez Cicéron, pendant les onze jours qui avaient suivi la dernière séance du sénat. Oubliant ses mauvais présages, rejetant toute crainte et toute hésitation, l'auteur du *De republica*, le philosophe doctrinaire, avait compris que pour défendre la cause conservatrice, il fallait en venir à des moyens révolutionnaires; et, en prononçant la cinquième philippique, il attaqua furieusement Antoine, il exagéra démesurément toutes ses fautes, déclara qu'il ne s'agissait pas de faire la guerre au parti de César, mais à une bande de brigands; il reprit lui-même les propositions de Servius et de Servilius et il en ajouta de nouvelles. Il demanda que l'on ordonnât des levées, que l'on proclamât le *tumultus* et l'état de siège, que l'on décrétât d'élever une statue d'or à Lépide pour le récompenser de ses sentiments républicains; qu'Egnatuléius pût briguer les magistratures trois ans avant le temps légal (1), que l'on payât aux soldats les sommes promises par Octave et qu'on leur promît d'autres récompenses en terres, en argent et en privilèges. Après ce discours, la lutte commença entre les deux partis. Les amis déclarés d'Antoine n'étaient certainement pas nombreux au sénat, mais il

(1) Cicéron, *Phil.*, V, xvii-xix, 46-53; Cicéron, *Phil.*, VI, i, 2.

y avait beaucoup d'hommes éminents, comme Pison et les deux consuls (1), qui étaient opposés à la guerre; la proposition de Calénus était donc faite pour plaire à bien des gens. C'est pourquoi ce premier jour les amis d'Antoine parvinrent à prolonger la discussion et à faire remettre la décision au lendemain (2). La discussion fut reprise le jour suivant; mais pendant la nuit les conservateurs les plus avancés ayant manœuvré pour revenir en majorité à la nouvelle séance, les amis d'Antoine craignirent d'avoir le dessous, si on en venait au vote; et par l'entremise d'un tribun ils firent reporter le vote à plus tard (3). Cette obstruction indigna la majorité, et elle se vengea en approuvant immédiatement, avec quelques modifications toutefois, les honneurs demandés pour Octave. Celui-ci allait être admis au sénat parmi les sénateurs de rang consulaire, et non d'ordre prétorien; il pourrait demander le consulat non pas dix-huit ans, ce qui sembla exagéré, mais dix ans avant le temps légal (4). Les partisans d'Antoine n'osèrent pas mettre le veto à cette proposition, mais pendant la nuit ils travaillèrent pour leur ami, et allèrent jusqu'à envoyer de maison en maison la vieille mère d'Antoine et Fulvie, pour faire des démarches auprès des sénateurs hésitants (5). Le 3 janvier, la discussion fut reprise avec une vivacité croissante. Cicéron parla de nouveau et fut applaudi

(1) Dion, XLVI, 35.
(2) Dion, XLVI, 29; Appien, *B. C.*, 3, 50.
(3) Appien, *B. C.*, III, 50.
(4) *Mon. Anc.*, I, 3-5 (lat.); I, 6-7 (gr.); Appien, *B. C.*, III, 51; Tite-Live, *Per.*, CXVIII. L'affirmation de Dion, XLVI, 29-41, est donc erronée. C'est ainsi également que, selon Appien, ces honneurs furent approuvés le 2 janvier, et le 3, selon Dion. Voy. Groebe, App. à Drumann, *G. R.*, I², p. 443.
(5) Appien, *B. C.*, III, 51.

bruyamment par ses amis, qui cherchaient à entraîner ainsi les gens incertains (1); d'autres parlèrent aussi; mais ce jour-là non plus, nous ne savons pour quelles raisons, on ne put aboutir à une conclusion (2). Il fut nécessaire de se réunir encore une fois le 4, et alors, après un discours de Pison, on finit par prendre un parti intermédiaire : on décida d'envoyer une ambassade composée de Servius Sulpicius, de Pison et de Lucius Marcius Philippus, non pour traiter de la paix, mais pour enjoindre à Antoine de sortir de la Cisalpine et de rentrer en Italie; s'il n'obéissait pas, on proclamerait le *tumultus*. En attendant, on continuerait les armements et un des consuls prendrait le commandement suprême de l'armée qu'Octave préparait déjà à Arezzo, et la conduirait du côté de la Gaule (3). On révoqua également, sur la proposition de Lucius César, la loi agraire de Lucius Antonius (4).

Le même jour, au forum, devant une foule immense, Cicéron prononça sa sixième philippique, et raconta ce qui s'était passé; il prévint les citoyens que la guerre était inévitable; et à l'imitation de ce qu'Aristote avait écrit au sujet des Grecs à Alexandre, il dit que les autres peuples pouvaient vivre dans l'esclavage, mais que les Romains ne pouvaient se passer de la liberté (5). Ainsi se terminait, après cinq jours, le premier engagement de la lutte parlementaire, qui à ce moment se déroule à Rome, comme prologue à la guerre civile qui va bientôt s'allumer dans la plaine du Pô. Comme il arrive toujours, après cet

(1) Appien, *B. C.*, III, 54.
(2) Cicéron, *Phil.*, VI, I, 3.
(3) Cicéron, VI, III, 9; VII, IV, 11-14; VII, IX, 26.
(4) Cicéron, *Phil.*, VI, V, 14.
(5) Cicéron, *Phil.*, VI, VII, 19.

engagement, il y eut une trêve pendant laquelle Hirtius, désigné par le sort, quitta Rome, bien qu'il fût à peine convalescent, pour rejoindre Octave; Pansa resta à Rome pour y recruter quatre nouvelles légions et pour chercher à s'y procurer de l'argent; et Cicéron devint, en fait sinon légalement, le chef de la république. Après les grands discours du 20 décembre et du 1er janvier, le vieil orateur avec son audace se dressait, au milieu de l'universelle incertitude, comme dans la plaine un énorme bloc erratique. On s'adressait à lui de toute part pour dévoiler les dangers, indiquer des précautions, demander des conseils; et il était obligé d'intervenir lui-même dans toutes les affaires publiques, pour veiller à l'exécution de ses décrets, qui autrement auraient été lettre morte. Ainsi, bien que le sénat eût, sur sa proposition, annulé la répartition des provinces faite le 27 novembre, Caïus Antonius était déjà parti pour la Macédoine, Calvisius Sabinus était sorti de Rome et envoyait des légats dans sa province. Cicéron, qui était sur ses gardes, protesta à diverses reprises au sénat contre cette usurpation de Calvisius, mais en vain et sans pouvoir faire voter une mesure rigoureuse (1). En outre, il échangeait avec Octave une grosse correspondance. Il comprenait que la responsabilité des honneurs extraordinaires accordés au jeune homme retombait sur lui, bien plutôt que sur Servilius et sur Sulpicius, après le grand discours du premier janvier où il avait fait un si grand éloge d'Octave, se portant garant de ce qu'il ferait. Il cherchait donc à le diriger de loin, en lui adressant une infinité de lettres pleines de sages conseils, et arrivant ainsi à assumer

(1) Cicéron, *F.* XII, xxv, 1; XII, xxx 7. Voy. Cicéron, *Phil.*, III, x, 26.

indirectement une partie de la direction et de la responsabilité de la guerre. Il avait en somme, dans cette confusion universelle, à suppléer aux innombrables manquements de tous les organes de l'État. Ce travail, du reste, le passionnait; et l'enthousiasme redoublait ses forces; il n'avait jamais eu à recevoir tant de visites, à écrire tant de lettres, à faire tant de discours (1); mais il se sentait comme rajeuni, infatigable et plein d'une ardeur qui s'exaltait chaque jour davantage et qui tournait presque à l'idée fixe. Aussi, quand Pansa, dans la seconde moitié de janvier, convoqua le sénat pour traiter certaines questions administratives au sujet de la voie Appienne, de la frappe des monnaies, de la fête des Lupercales, le vieil orateur en profita pour inviter les sénateurs, dans un discours véhément, la septième philippique, à s'occuper non de la frappe des monnaies, mais de la guerre inévitable. « A aucune condition, disait-il, je ne veux faire la paix avec Antoine (2)... « Si nous ne pouvons vivre libres, il faut mourir (3). » Malheureusement tout le monde ne partageait pas son ardeur. Les deux consuls n'en écrivaient pas moins des lettres amicales à Antoine, où ils se déclaraient disposés à la paix (4); parmi les sénateurs qui louaient tout haut le courage de Cicéron, beaucoup en secret en faisaient autant; les ambassadeurs, qui n'avaient accepté leur mission que pour terminer d'une façon quelconque le long débat qui fatiguait le sénat, se disposaient à changer en route l'*ultimatum* en une occasion d'entamer des négo-

(1) Cicéron, *F.*, X, xxviii, 3 : *eram maximis occupationibus impeditus.*
(2) Cicéron, *Phil.*, VII, iii, 8.
(3) Cicéron, *Phil.*, VII, v, 14.
(4) Dion, XLVI, 35.

ciations pour la paix. Le plus âgé des trois, Servus Sulpicius Rufus, qui était déjà malade, succomba en voyage (1); et seuls Pison et Philippe se présentèrent au camp d'Antoine, où ils purent voir de leurs yeux que l'homme que Cicéron leur avait décrit comme une bête altérée de sang romain dirigeait le siège d'une façon fort singulière. Il avait échelonné son armée depuis Claterne jusqu'à Parme, et, comme si c'était à dessein, il cernait la ville si mollement et avec si peu de soldats que les vivres continuaient à y entrer (2). Antoine attendait le printemps et des renforts pour faire sérieusement la guerre, si cela était nécessaire; en attendant, il tâchait d'augmenter ses forces, en se donnant partout pour le vengeur de César et pour le défenseur de la cause de ses soldats. Il avait envoyé des émissaires aux légions d'Asinius (3), et peut-être à celle de Plancus, pour les amener, avec la promesse de deux milles sesterces, à passer de son côté. Il tâchait également par des lettres et des messages de décider Lépide et Plancus à s'unir à lui; il faisait recruter une légion de nouveaux soldats dans la Cisalpine et il arrivait à faire pénétrer dans Modène des émissaires pour dire aux soldats de Décimus qu'il ne voulait pas combattre contre eux, mais seulement punir Décimus Brutus, qui avait pris part à l'assassinat du dictateur. S'ils voulaient l'abandonner et faire cause commune avec tous les vétérans de César, ils en seraient récompensés (4). Mais toutes ces manœuvres

(1) Cicéron, *Phil.*, IX, I, 1.
(2) Dion, XLVI, 36.
(3) Voy. Cicéron, *F.* X, XXXII, 4.
(4) C'est ce que l'on peut voir en comparant. Dion, LVI, 36 et ce que dit Antoine dans la lettre à Hirtius et à Octave. Cicéron, *Phil.*, XIII, XVII, 35 : *Nihil moror eos* (les soldats de Modène),

étaient secrètes, tandis que les ambassadeurs purent voir la mollesse avec laquelle Antoine menait la guerre. Philippe et Pison, naturellement, ne voulurent pas irriter un adversaire si complaisant; ils se présentèrent à lui avec tout le respect dû à un aussi grand personnage, et au lieu de lui communiquer l'*ultimatum* du sénat, ils engagèrent avec lui une discussion amicale sur la situation. De son côté, Antoine fut très aimable, et s'il ne les autorisa pas à transmettre à Décimus Brutus les décisions du sénat, il leur fit cependant de raisonnables propositions de paix (1). Il céderait la Gaule cisalpine, mais on lui laisserait la Transalpine pendant cinq ans, avec les trois légions qu'il avait et les trois légions que recrutait Ventidius : on ne reviendrait pas sur ce que Dolabella et lui avaient fait; la *lex judiciaria* ne serait pas abrogée, on ne ferait pas d'enquête au sujet des sommes prises dans le trésor par les membres de la commission chargée d'appliquer la loi agraire de Lucius; ses six légions, sa cavalerie et sa cohorte prétorienne recevraient des terres (2). Tant il est vrai qu'Antoine ne visait qu'à obtenir une riche province! Pison et Philippe s'en allèrent, heureux de ces propositions, avec Lucius Varius Cotila, qui devait représenter Antoine dans la suite des pourparlers. Cependant Hirtius et Octave partaient d'Arezzo et, franchissant l'Apennin, arrivaient à Rimini; ils remontaient la via Æmilia jusqu'à Forum Corneli, dans le voisinage d'Imola, où ils campèrent pour attendre le printemps (3). Hirtius chassa même

salvos esse et ire quo lubet, si tantum modo patiuntur perire eum qui meruit (Décimus Brutus). Voy. aussi Dion, XLVI, 35.

(1) Cicéron lui-même le reconnaît, *Phil.*, XII, v, 11 *videbantur... aliquo modo posse concedi*.

(2) Cicéron, *Phil.*, VIII, viii-ix.

(3) Dion, XLVI, 35.

de Claterne, au bout de quelques jours, les avant-postes d'Antoine (1).

Les ambassadeurs arrivèrent à Rome dans les premiers jours de février (2), et aussitôt Pansa convoqua le sénat. La séance allait-elle être décisive? Cicéron, qui, dans ses lettres privées, avait traité les deux ambassadeurs de misérables (3), l'espérait. En effet, dans cette séance, estimant qu'un discours n'était plus nécessaire, il dit brièvement son avis : Antoine n'avait pas obéi, il fallait le déclarer *hostis* (4). Mais son ardeur le trompait sur les intentions des autres. Le plus grand nombre des consulaires ne désespéraient pas après cette ambassade de s'entendre avec Antoine (5);

(1) CICÉRON, *Phil.*, VIII, II, 6 : à l'ancienne Claterne correspond aujourd'hui Quaderna, à 19 kilomètres de Bologne, où le professeur Brizio a fait en 1890 des fouilles intéressantes. Voy. E. ROSETTI, *La Romagna*, Milan 1894, p. 625.

(2) Il me semble que la date de la dixième philippique est placée d'une façon assez juste par SCHMIDT, *De epistolis et a Cassio et ad Cassium datis*, p. 27, aux ides de février; pourvu qu'on accepte cette date comme approximative sans trop vouloir préciser. Les considérations de GANTER, *Neue Jarhrbücher fur Philologie und Paedagogik* 1894, p. 613 et suiv., sont très ingénieuses et en grande partie acceptables, mais il me semble mettre trop peu d'espace entre les événements en voulant préciser, et il arrive ainsi que sa théorie ne se tient plus, si on n'admet pas que de gros événements, comme la révolution de Brutus en Macédoine, soient arrivés avec une précision mathématique. Il vaut mieux, à mon avis, laisser un peu plus de champ à l'imprévu et espacer un peu les dates; d'autant plus que rien ne s'oppose à ce que la dixième philippique ait été prononcée vers le milieu de février et non le 4 février.

(3) CICÉRON, *F.*, XII, IV, 1.

(4) Nous n'avons en effet aucun discours prononcé par Cicéron dans cette séance, où cependant : *dixit sententiam* : CICÉRON, *Phil.*, VIII, I, 1 : *victa est... propter verbi asperitatem... nostra sententia.*

(5) CICÉRON, *F.*, X, XXVIII, 3 : *habemus fortem senatum, consulares partim timidos, partim male sentientes* : *F.*, XII, V, 3 : *partim inertes, partim improbos* : CICÉRON, *Phil.*, VIII, VII, 20.

Fufius Calénus proposa d'envoyer de nouveaux ambassadeurs; Lucius César, le vieil oncle d'Antoine, conservateur farouche, vaincu peut-être par les prières de ses amis, demanda une atténuation à la proposition de Cicéron : on déclarerait non pas la guerre, mais le *tumultus;* ce serait reconnaître que l'ordre public était troublé, mais non qu'une véritable guerre civile avait éclaté. Pansa, qui cherchait toujours à faire la cour aux césariens, et qui voulait même proposer une loi aux comices des centuries pour confirmer les décisions prises par César (1), se rangea à la proposition de Lucius César et dirigea si bien les débats que cette proposition fut approuvée (2). Cicéron, exaspéré, se prépara à un nouvel assaut plus vigoureux pour la séance du lendemain, où Pansa devait communiquer la lettre de Hirtius relatant l'escarmouche de Claterne, et proposer de restituer enfin aux Marseillais tout ce que César leur avait enlevé en 49 (3), et qu'ils avaient tant de fois réclamé pendant les derniers mois. Sans se borner exclusivement à ce sujet, Cicéron prononça la huitième philippique; il y blâma les délibérations du jour précédent, démontra qu'il s'agissait bien d'une guerre et non d'un *tumultus,* attaqua violemment Calénus, les consulaires, les ambassadeurs et prédit des confiscations et des carnages, si Antoine l'emportait. Il se plaignit aussi qu'on laissât, par une inaction coupable, refroidir le zèle des villes italiennes et gauloises, qui étaient toutes bien disposées à l'égard du sénat. Il proposait en terminant que l'on accordât jusqu'au 15 mars aux soldats d Antoine pour l'abandonner : après cela ils seraient considérés comme rebelles. Son

(1) Cicéron, *Phil.*, X, viii, 17; voy. XII, xv, 31.
(2) Cicéron, *Phil.*, VIII, i, 1.
(3) Cicéron, *Phil.*, VIII, vi, 18.

vigoureux discours produisit de l'effet, et la proposition fut approuvée. Mais Pansa, qui voulait peut-être donner une compensation aux conservateurs qu'il avait trahis le jour précédent, mettait en avant une autre proposition : il demandait que l'on élevât à Servius Sulpicius un petit monument funèbre aux frais de l'État et une statue équestre sur le forum, comme c'était la coutume pour les ambassadeurs qui avaient été tués pendant leur mission. Mais Servilius, qui dans les petites choses était un observateur méticuleux de la légalité, objecta que Servius n'avait pas été tué, mais avait succombé à une maladie. Alors l'infatigable vieillard prononça la neuvième philippique, pour soutenir la proposition de Pansa, en disant d'une façon fort sophistique qu'il fallait considérer les causes qui avaient amené la mort et non le genre de mort. Au sujet de Marseille on ne décida rien (1).

En réalité, Cicéron était le seul à vouloir véritablement la guerre. Tous les autres parlaient en faisant d'hypocrites réserves, ou agissaient avec l'intention secrète de ne pas pousser les choses jusqu'au bout. Tel était le cas non seulement de Hirtius, mais d'Octave lui-même, qui pourtant aurait vu très volontiers Antoine anéanti, et bien que son arrivée sur le théâtre de la guerre eût rendu très défavorable pour Antoine la situation militaire. Avec trois légions et une cohorte, Antoine assiégeait deux légions de vétérans et cinq légions de nouvelles recrues, et il avait à tenir tête à une armée de quatre légions de vétérans et d'une légion

(1) C'est ce que montre la lettre écrite en mars par Antoine à Hirtius et à Octave : Cicéron, *Phil.*, XIII, xv, 32 : *Massiliensibus jure belli adempta reddituros vos pollicemini*. Il est vraisemblable de supposer, comme le fait Gantre, *Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogik* 1894, p. 616, que la huitième et la neuvième philippique furent prononcées le même jour.

de nouvelles recrues : si Hirtius et Octave l'attaquaient, il se trouverait pris entre eux et Décimus, et il serait ou écrasé ou obligé de s'enfuir vers le nord (1). Au lieu de cela, après l'escarmouche de Claterne, Hirtius et Octave avaient ramené leurs soldats dans leur camp, et n'avaient plus rien fait, parce qu'Antoine avait paralysé Octave, Décimus et Hirtius, en leur montrant ce qui était comme la tête de Méduse pour tous les hommes politiques d'alors : la vengeance de César. L'opinion des vétérans était de nouveau dans toute l'Italie tellement favorable à Antoine, que Ventidius avait réussi sans difficulté à rappeler sous les armes presque tous les soldats congédiés des septième, huitième et neuvième légions, de sorte qu'il y avait alors deux légions qui s'appelaient la septième et deux qui s'appelaient la huitième légion de César : celles de Ventidius et celles d'Octave. Et la faveur des vétérans valait pour Antoine, en ce moment, autant qu'une grande armée. Décimus, que les intrigues secrètes d'Antoine inquiétaient, était si occupé à surveiller ses soldats pour les empêcher de se révolter (2), qu'il n'osait plus sortir pour attaquer; Hirtius, affaibli par la maladie, n'osait pas se mesurer avec son ancien ami, qui assiégeait Décimus pour venger leur commun bienfaiteur; Octave, épouvanté lui aussi par le vague danger d'une révolte militaire, gêné par l'inertie de Hirtius, ne savait que faire; et pour passer le temps, il reprenait ses exercices littéraires favoris; il déclamait et écrivait toute la journée (3). Cependant, à

(1) Cicéron, *F.*, XII, v, 2 remarque avec raison qu'en février Antoine était à la merci de Décimus Brutus, de Hirtius et d'Octave.
(2) Dion, XLVI, 36.
(3) Suétone, *Aug.*, 84.

quelques jours de là, un véritable coup de théâtre inattendu détourna pour quelque temps à Rome l'attention publique des affaires de Modène. Un jour, vers la mi-février, les sénateurs, qui ne s'y attendaient pas, sont avisés que Pansa convoque le sénat pour le jour suivant : on a reçu de Brutus des lettres si importantes, qu'on ne peut plus différer la réunion de l'assemblée (1). Le jour suivant le sénat était bondé; et à la stupéfaction générale on lut des lettres qui racontaient cette histoire presque invraisemblable. Arrivé en automne à Athènes, Brutus était descendu chez un ami et s'était mis, comme un homme privé quelconque, à suivre les cours de deux philosophes, Théomneste et Cratippe, avec beaucoup d'autres jeunes étudiants romains (2), parmi lesquels Cnéus Domitius Ahénobarbus, le fils de Cicéron, et un jeune homme de vingt ans, originaire de Venouse, qui s'appelait Quintus Horatius Flaccus. Le père de ce dernier était un affranchi honnête et intelligent; sa profession de collecteur d'impôts lui avait permis de faire quelques économies; il avait acheté un petit bien, et comme il aimait beaucoup son fils, il lui avait fait faire ses études. Ces jeunes gens, qui appartenaient presque tous à de grandes familles, avaient fait un accueil très chaud au tyrannicide; il avait aussi été bien accueilli par Athènes, la république déchue qui prodiguait avec une si grande facilité des honneurs à tous ses hôtes de marque. Les esprits s'étaient bientôt échauffés, et au milieu des lamentations, des fêtes, des conversations, on s'était mis à ourdir une conspiration révolutionnaire. On ne saurait dire qui en eut le premier l'idée;

(1) Cicéron, *Phil.*, X, I, 1.
(2) Plutarque, *Brut.*, 24.

et il n'est pas vraisemblable que Brutus en ait été l'auteur (1); bien qu'il ait dû à la fin en prendre la direction, comme chef. Son autorité personnelle, le rôle joué par lui dans la conjuration, ses amis, et enfin un incident survenu peu après son arrivée, l'obligèrent, bon gré mal gré, à se mettre à la tête du mouvement. Les jeunes gens de l'entourage de Brutus ayant appris que Trébonius envoyait à Rome de l'Asie 16,000 talents (2), et que la personne chargée de porter le tribut devait aborder en Grèce, ils démontrèrent à Brutus qu'il était nécessaire d'arrêter cette somme en route, sans quoi, une fois en Italie, elle tomberait au pouvoir de leurs ennemis, et que lui seul avait l'autorité nécessaire pour persuader à l'envoyé de Trébonius de lui confier ce trésor. Brutus se laissa persuader; il alla à la rencontre de l'envoyé en Eubée, et le décida à lui remettre l'argent (3); mais une fois en possession de cette somme énorme, il se sentit alors obligé de l'employer au profit de la cause conservatrice. C'était le moment où, au mois de novembre de l'année 44, Dolabella passait comme un tourbillon à travers la Macédoine, ordonnant à une partie de la cavalerie de le devancer, emmenant avec lui une légion, et donnant l'ordre à la cavalerie qui restait de former deux corps et de le suivre en Asie (4). Aussitôt que Dolabella fut parti, les jeunes amis de Brutus se mirent à suborner les soldats avec l'argent de Trébonius; Domitius détourna de sa route un corps de cavalerie; un autre, un certain Cinna, à ce qu'il

(1) Voy. Boissier, Cicéron et ses amis, Paris, 1902, 370.
(2) Environ huit millions de francs.
(3) Plutarque, *Brut.*, 24.
(4) Dion, XLVII, 26 et 29; Cicéron, *Phil.*, X, vi, 13; Plutarque, *Brut.*, 25.

semble, réussit à gagner l'autre corps à la cause de Brutus; le fils de Cicéron amena encore à se révolter en faveur de Brutus la dernière légion de Macédoine, que le légat de Marc Antoine était venu prendre (1). Brutus s'était donc trouvé en décembre à la tête d'une petite armée et entouré d'une cohorte de jeunes admirateurs, au nombre desquels était Horace; il s'était rendu avec eux tous à Thessalonique, où le gouverneur de la Macédoine, Hortensius, qui n'avait plus un soldat, l'avait reconnu pour son successeur; il avait alors sans retard envoyé des troupes pour s'emparer du dépôt d'armes établi par César à Démétriade, et avec l'aide d'Hortensius il s'était mis à recruter une nouvelle légion parmi les nombreux vétérans de Pompée, qui étaient restés en Macédoine et en Thessalie après Pharsale (2). Mais au milieu de ces préparatifs, dans les premiers jours de janvier, il avait appris que Caïus Antonius, nommé gouverneur de la Macédoine, était débarqué à Dyrrachium (3). Craignant que Caïus Antonius ne s'entendît, pour lui faire la guerre, avec le gouverneur de l'Illyrie, Vatinius, qui était un césarien, Brutus aussitôt avait bravé avec sa petite armée les rigueurs de l'hiver, et parcouru à marches forcées les 270 milles qui séparent Thessalonique de Dyrrachium, arrivant sur les bords de l'Adriatique vers le 20 janvier (4). Par bonheur pour lui, Vatinius malade, inhabile, détesté des soldats, n'avait pas su empêcher après la mort de César la révolte générale des populations illyriennes, qui ne payaient plus leur tribut; il

(1) Cicéron, *Phil.*, X, vi, 13.
(2) Dion, XLVII, 21; Plutarque, *Brut.*, 25.
(3) Plutarque, *Brut.*, 25; Dion, XLVII, 21.
(4) Ganter, dans *Neue Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik* 1895. p. 620 et suiv.

avait même perdu cinq cohortes dans une embuscade; l'armée, qui ne recevait plus un sou, était donc mécontente et irritée (1). L'arrivée de Brutus, qui était si bien pourvu d'argent, avait produit une scission : deux des trois légions de Vatinius avaient passé du côté du meurtrier de César; une autre avait suivi Caïus Antonius, qui cherchait à se retirer du côté de l'Épire. Mais en route il avait perdu trois cohortes, et il avait fini par se jeter avec les sept dernières dans Apollonie, où Brutus le tenait assiégé. Brutus concluait ses lettres en demandant que tout ce qu'il avait fait fût approuvé par le sénat (2).

On peut imaginer quelle émotion ces nouvelles produisirent à Rome. Leur importance était vraiment immense, car elles valaient mieux qu'une victoire, pour remonter le courage du parti conservateur. Cette révolution dans l'ordre légal des commandements militaires et des gouvernements, accomplie par un homme qui était parti d'Italie comme un fuyard avec quelques navires, quelques amis et 100,000 sesterces empruntés à Atticus, prouvait que les conservateurs avaient eu tort de croire toutes les armées tellement imbues de l'esprit césarien qu'ils ne pourraient jamais espérer en avoir une à leur service. A la fin on avait une armée, une bonne armée, une armée sûre! Pour la même raison, ces nouvelles causèrent une grande déception aux amis d'Antoine. A la hâte, pendant la nuit, ceux-ci décidèrent de faire une tentative désespérée pour empêcher que le sénat approuvât les actes de Brutus. Et, en effet, le matin suivant, après qu'on eut donné lecture des lettres de Macédoine, Calénus demanda la

(1) Appien, III, 13.
(2) Cicéron, *Phil.*, X, vi, 13; Tite-Live, *Per.*, 118; Dion, XLVII, 21; Plutarque, *Brut.*, 26; Appien, *B. C.*, III, 79· IV. 75.

parole; il commença par faire un grand éloge du style dans lequel elles étaient écrites (1), mais il s'appliqua à démontrer qu'on ne pouvait pas approuver les actes de Brutus, parce qu'ils étaient illégaux, et il essaya de dresser encore une fois l'épouvantail des vétérans. Les vétérans, selon lui, n'avaient pas confiance en Marcus Brutus; si le sénat se rendait à ses demandes, il risquait de les détourner tous de lui (2). Mais cette fois Cicéron, en faisant dans la dixième philippique un éloge emphatique de la révolution accomplie par Brutus, fit approuver sans difficulté une proposition d'après laquelle Brutus serait investi d'un haut commandement proconsulaire sur la Macédoine, l'Illyrie et la Grèce, avec la recommandation de se tenir dans le voisinage de l'Italie (3). Chose plus grave, encouragé par le succès de Brutus, le sénat annula dans cette même séance probablement, toutes les lois d'Antoine (4). Mais si les nouvelles avaient donné du courage aux conservateurs, elles redoublèrent aussi l'activité d'Antoine et de ses amis. Les probabilités d'un accord étaient maintenant diminuées; il fallait donc se préparer à une lutte éventuelle. Antoine, qui commençait à perdre l'espoir d'amener à la révolte les légions de Décimus, quitta Bologne vers la fin de février et porta toutes ces forces autour de Modène, qu'il voulait véritablement bloquer; il donna à Ventidius Bassus, qui se dirigeait sur Ancône, l'ordre d'arriver vite avec ses trois légions; il se résolut enfin à faire sérieusement la guerre et à prendre Modène (5). En même temps, les amis d'An-

(1) Cicéron, *Phil.*, X, ii, 5.
(2) Cicéron, *Phil.*, X, 7, 15.
(3) Cicéron, *Phil*, X, xi, 25-26.
(4) Voy. Cicéron, *Phil.*, XII, v, 2. Au sujet de la date, voyez Lange, *Römische Alterthüme*, Berlin, 1871, III, 515.
(5) Dion, XLVI, 36.

toine redoublaient leurs efforts pour retenir à Rome Pansa, qui se préparait, mais avec une grande lenteur, à se porter au secours de Modène. Là-dessus, dans les premiers jours de mars (le 1er ou le 2 probablement) arriva la nouvelle que Dolabella, qui était entré en Asie avec sa légion et son corps de cavalerie, s'était emparé traîtreusement à Smyrne de Trébonius et l'avait fait mourir, après l'avoir torturé pendant deux jours pour savoir où était l'argent (1). C'était du moins ce que racontaient les lettres, qui exagéraient peut-être à dessein la scélératesse de Dolabella. La perte de la province d'Asie, la grande mine d'or de Rome, était un malheur pour le parti conservateur; mais ce malheur était compensé par l'atrocité du meurtre, qui souleva une indignation très vive dans l'opinion publique, et fit par contre-coup du tort à Antoine, que tout le monde savait être d'accord avec Dolabella, et que bien des gens accusaient même de l'avoir poussé à ce meurtre. L'habile Calénus tâcha toutefois d'exploiter même cet événement; et quand le sénat se réunit, il fit un discours sévère contre Dolabella, en disant qu'il était prêt à le déclarer ennemi public (2), mais en même temps il proposa de confier la guerre contre lui aux deux consuls, quand ils auraient délivré Modène (3). Par ce discours le parti d'Antoine désavouait le compromettant Dolabella et tâchait de faire perdre du temps aux consuls, en les obligeant à préparer une nouvelle guerre. La proposition souleva une vive opposition : d'autres sénateurs demandèrent, au contraire, que l'on envoyât contre Dolabella un général avec un com-

(1) Dion, XLVII, 29; Tite-Live, *Per.*, 119; Appien, *B. C.*, III, 26; Orose, VI, xviii, 6; Cicéron, *Phil.*, XI, ii, 4; iii, 9.
(2) Cicéron, *Phil.*, XI, vi, 15.
(3) Cicéron, *Phil.*, XI, ix, 21 et suiv.

mandement extraordinaire (1); et Cicéron fit une proposition plus audacieuse, qui fut le sujet de sa onzième philippique : il demanda que la guerre contre Dolabella fût confiée à Cassius, avec le proconsulat de la Syrie et des pouvoirs très étendus sur l'Asie, sur la Bithynie et sur le Pont. Il ne savait encore rien de précis sur Cassius; mais, exalté par les bonnes nouvelles qu'on avait reçues de Brutus, il ne doutait pas que Cassius aussi n'eût réussi dans le dessein qu'il avait formé en quittant l'Italie; et, pour soutenir sa proposition, il affirma avec assurance que Cassius était déjà maître de la Syrie, qu'il avait déjà repris l'Asie, et qu'on en serait bientôt informé officiellement (2). Cette fois cependant Pansa, qui servait les conservateurs mais qui ne voulait pas les voir trop puissants, fit une vigoureuse opposition et empêcha le vote. Cicéron alors chercha à violenter les hésitations du sénat en suscitant une agitation populaire; il fit convoquer une réunion du peuple par un tribun et il exposa de nouveau sa proposition au milieu de grands applaudissements. Mais Pansa intervint et fit une nouvelle opposition, en disant que la proposition déplaisait à la mère de Cassius, à ses sœurs et à Servilia (3). Au bout de plusieurs jours et de longues discussions, ce fut la proposition de Calénus qui finit par être adoptée (4). Cicéron, très irrité contre Pansa, l'accusa de nouveau de trahir la cause conservatrice : et l'accusation qui n'était pas encore entièrement injustifiée, car l'adroit consul qui, en réalité, ne voulait pas voir les conservateurs devenir maîtres de la situation,

(1) Cicéron, *Phil.*, XI, VII, 16 et suiv

(2) Cicéron, *Phil.*, XI, XI, 26 et suiv.

(3) Cicéron, *F.*, XII, VII, 1.

(4) Cicéron, *F.*, XII, XIV, 4 : *Consulibus decreta est Asia* : Dion, XLVII, 29.

refusait depuis quelque temps d'envoyer à Brutus une partie des soldats nouvellement recrutés en Italie, et cherchait même à empêcher bien des gens, et surtout les jeunes hommes des classes aisées, d'aller servir sous les ordres du chef de la conjuration (1). Beaucoup partaient cependant, et entre autres Marcus Valérius Messala Corvinus, le fils de Lucullus, le fils de Caton, le fils d'Hortensius, le fils de Bibulus.

Cet insuccès découragea un peu le vieil orateur, et stimula au contraire les amis d'Antoine, qui tentèrent aussitôt une nouvelle manœuvre. Le 7 ou le 8 mars on vit soudain les partisans les plus connus d'Antoine sortir tristes et mornes, former des conciliabules, recevoir et expédier à la hâte des messages, demander en particulier aux sénateurs ce qu'ils feraient si Antoine levait le siège de Modène. Tout le monde crut qu'Antoine revenait à résipiscence; Pansa voulut immédiatement s'entremettre pour négocier la paix; la fatigue fit un instant perdre à Cicéron lui-même sa lucidité habituelle. Il y eut un moment de faiblesse générale, dans lequel le sénat décida d'envoyer à Antoine une nouvelle ambassade composée de cinq personnages de tous les partis, parmi lesquels Cicéron lui-même (2). Cependant Octave, redoutant que Modène ne tombât véritablement, avait décidé Hirtius, toujours incertain, à sortir de ses quartiers d'hiver, à s'emparer de Bologne et à s'avancer jusqu'au Panaro, en vue de Modène, pour informer Décimus qu'ils étaient là et lui donner du

(1) Cicéron *ad Brut.*, II, vi, 1. Je fais remarquer ici une fois pour toutes que les deux lettres *ad Brut.* II, 3 et 5 sont les deux parties d'une même lettre écrite par Brutus à Cicéron, le 1er avril; que les deux lettres *ad Brut.*, II, 4 et 6 sont les deux parties de la même réponse, écrite le 12 avril.

(2) Cicéron, *Phil.*, XII, i. 1 et suiv.

courage (1), sans toutefois attaquer Antoine. Ni l'un ni l'autre ne l'osait. Leur embarras augmentait, car les événements de Macédoine, l'annulation des lois d'Antoine, les décisions du sénat au sujet de Marcus Brutus donnaient une confirmation éclatante aux accusations d'Antoine, qui prétendait que Hirtius et Octave défendaient la cause des meurtriers de César contre celle des vétérans. Octave se décida à apaiser les scrupules césariens de ses soldats en leur promettant, au lieu de deux mille, vingt mille sesterces (2); mais malgré ce beau présent il n'osa pas les conduire au combat, et au lieu d'attaquer Antoine il se mit, avec Hirtius, presque à le courtiser. Ainsi Hirtius, qui de Bologne pouvait couper les communications entre Antoine et ses amis de Rome, envoyait avec une extrême amabilité à Rome, à leur adresse, toutes les lettres d'Antoine qu'il interceptait (3); et quand lui et Octave apprirent, le 12, que l'on envoyait de Rome une nouvelle ambassade à Antoine, ils se hâtèrent de lui écrire une lettre sur un ton très humble. Dans cette lettre, ils lui racontaient la mort de Trébonius et l'horreur qu'elle avait soulevée; ils l'informaient que le sénat avait décidé d'envoyer cette nouvelle ambassade; ils s'excusaient presque de lutter contre lui, disant que leur but n'était pas de lui nuire ou de secourir Décimus, mais seulement de sauver les soldats de César enfermés à Modène; ils lui demandaient de ne

(1) Dion, XLVI, 36.
(2) Dion, XLVI, 35.
(3) Appien, *B. C.*, III, 48 : il se trompe cependant sur la date de cette augmentation, en la plaçant avant le vote du sénat du 2 janvier. C'est une erreur évidente, car alors il ne se serait pas élevé dans la suite entre Octave et le sénat le différend au sujet de la somme due aux soldats dont nous parlerons au chapitre suivant.

pas les mettre dans l'obligation de l'attaquer; car ils n'étaient pas ses ennemis, et ils le laisseraient en paix s'il cessait d'assiéger Décimus, ou même seulement s'il faisait entrer du blé dans Modène (1). Pouvaient-ils être plus conciliants? Ils auraient pu l'anéantir, et ils le priaient de se montrer raisonnable, et d'être assez bon pour laisser pénétrer des vivres à Modène en attendant l'arrivée des ambassadeurs. Mais Antoine, qui devinait les raisons de cette modération, saisit l'occasion de se donner encore une fois aux soldats de Hirtius et d'Octave pour le vrai et le seul vengeur de César; et il leur répondit par une lettre pleine de violence et d'outrages, qui nous est parvenue, et qui, si elle fut réellement écrite par lui, nous prouve qu'Antoine avait un talent littéraire remarquable. Il approuvait dans cette lettre, comme un superbe exploit, l'assassinat de Trébonius; il déclarait que, voulant poursuivre tous les meurtriers de César, il resterait jusqu'au bout fidèle à Dolabella; il reprochait à Hirtius et à Octave de trahir la cause césarienne, et de lutter pour la défense des meurtriers et du parti qui voulait dépouiller les vétérans de leurs récompenses; il se déclarait prêt à laisser sortir de Modène les soldats, s'ils voulaient lui livrer Décimus; il affirmait que Lépide et Plancus étaient d'accord avec lui; il se disait tout prêt à recevoir les ambassadeurs, s'ils venaient, car il était toujours disposé à faire la paix, mais il ajoutait qu'il ne pensait pas qu'ils viendraient. Hirtius et Octave acceptèrent sans rien dire ni rien faire cette réponse insolente; et ils se contentèrent d'envoyer la ettre à Rome, où elle arriva le 18 ou le 19, quand une

(1) Le contenu de cette lettre peut se déduire de la réponse d'Antoine, dont la treizième philippique nous donne des fragments.

partie des prévisions d'Antoine s'était déjà vérifiée. L'ambassade, entre le 10 et le 14 probablement, avait été annulée. Les amis d'Antoine s'étaient trop pressés de montrer leur grande joie; Cicéron et les autres avaient compris aussitôt qu'ils avaient été dupes d'une feinte (1); on parlait déjà à Rome d'une trahison; et dans la première séance qui fut tenue, Cicéron avait prononcé la douzième philippique, où il avouait qu'il s'était trompé. Le sénat avait annulé sa décision précédente. Cependant, avec la belle saison, les lettres des provinces commençaient à arriver plus nombreuses, et Pansa, n'ayant plus de prétexte pour différer, dut fixer son départ au 19 mars. Ce jour même cependant, avant de partir, il présida une séance au sénat où on lut des lettres de Cornificius qui se plaignait des difficultés que lui causaient les légats envoyés par Calvisius. Le sénat ordonna que le gouverneur de la Numidie, T. Sextius, fournît à Cornificius une légion pour rétablir l'ordre et qu'il en envoyât deux autres en Italie pour la guerre de Modène; mais quelqu'un ayant proposé de punir les faux légats de Calvisius, Pansa s'y opposa (2). Puis il partit à la tête de quatre légions nouvelles et prit, pour éviter Ventidius, la via Cassia, qui, par Fiésole et l'Apennin, débouchait dans la via Æmilia au dessous de Bologne. Avec les trois légions d'Octave et les quatre légions de Décimus, cela faisait déjà quatorze légions ou nouvellement recrutées ou rappelées sous les drapeaux en quelques mois; les trente-six légions laissées par César étaient devenues cinquante dans cette Italie, qui depuis si longtemps ne fournissait plus de soldats. Les aptitudes guerrières

(1) Cicéron, *Phil.*. XII, vii, 18.
(2) Cicéron, *F.*, XII, xxv, 1.

si effacées des populations d'Italie allaient-elles renaître? L'exemple des soldats de César qui s'étaient enrichis, une folie contagieuse d'espérances chimériques, et la misère aussi poussaient vers le métier de soldat beaucoup d'artisans qui ne trouvaient plus de travail à Rome ou dans les autres villes, beaucoup de fils de colons lassés de la pénible pauvreté de leurs pères, et beaucoup de travailleurs endettés et désespérés. Les rivalités politiques de l'oligarchie romaine leur permettaient seules de trouver à vivre à ce moment de crise Cependant personne ne se demandait comment on ferait face aux dépenses militaires si rapidement augmentées : et on avait même de la peine à trouver des armes pour tant de soldats. C'est ainsi que dans le camp d'Antoine les nouvelles recrues de la Cisalpine restaient les mains vides; Antoine avait même pensé un instant à faire venir des armes de Démétriade (1); et Pansa avait dû à Rome recruter des armuriers de tous les côtés (2).

Mais la situation restait toujours incertaine. Le 20 mars le préteur Aulus Cornutus lut en l'absence des consuls des lettres de Lépide et de Plancus qui exprimaient au sénat leur grand désir de voir la paix se rétablir. Plancus spécialement avait écrit avec beaucoup de prudence, en chargeant C. Furnius, qui portait les lettres, d'ajouter de vive voix des déclarations plus explicites de dévotion à la constitution (3). Tout le monde savait que Lépide étaient favorable à Antoine; mais l'un et l'autre cherchaient à tromper les deux partis de façon à ne se compromettre ni avec l'un, ni avec l'autre; Lépide avait même fait mieux : il rappelait

(1) Plutarque, *Brut.* 25.
(2) Cicéron, *Phil.*, VII, IV, 12.
(3) Cicéron, *F.*, X, VI, 1.

sous les armes la dixième et la sixième légions que César avait établies à Narbonne et à Arles, et il en formait une troisième, nous ne savons de quels soldats (1); il avait même envoyé à Modène des renforts, en donnant à l'officier Marcus Junius Silanus, fils de Servilia, et par suite son beau-frère, des ordres très équivoques, de façon à pouvoir prétendre qu'il l'avait envoyé contre Antoine (2). Irrité de ces lettres, qui trahissaient à chaque ligne le souci de ne pas se compromettre, pensant qu'elles décourageraient le sénat déjà si indécis, Cicéron, pour exciter les sénateurs à la guerre, et pour demander que l'on décrétât des honneurs pour Sextus Pompée, prononça la treizième philippique, ce chef-d'œuvre d'éloquence furieuse et rugissante. Puis il écrivit deux lettres très sèches et très violentes à Plancus et à Lépide (3). Chercherait-on encore à mettre de nouveaux empêchements? Mais les derniers jours de mars et les premiers jours d'avril furent pour tout le monde pleins d'inquiétude et de malaise. On se demandait ce qui se passait autour de Modène, ce que machinaient en Orient Dolabella et Cassius. A Rome, à certains moments, on croyait tout perdu : on disait que Modène était à toute extrémité, que les consuls trahissaient la cause du sénat (4). Cicéron était obligé de se montrer en public le visage serein, de rassurer tout le monde et de montrer une confiance qu'il n'avait peut-être pas lui-même. Le 7 avril (5) on lut au sénat de nouvelles lettres de Plancus (6), qui, ayant appris sur

(1) Kromayer, dans *Hermes*, vol. XXXI, p. 1 et suiv.
(2) Dion, XLVI, 38.
(3) Cicéron, *F*. X, vi; *F*., X, xxvii,
(4) Cicéron *ad Br*. II, i, 1.
(5) Cicéron, *F*., X, xii, 2-3.
(6) Cicéron, *F*., X, 8.

ces entrefaites que les secours de Pansa partaient véritablement, s'était empressé d'écrire qu'il avait jusque-là dissimulé sa dévotion républicaine pour s'assurer de la fidélité des légions qu'Antoine cherchait à entraîner à la révolte. Mais Cicéron ayant proposé certains honneurs pour lui, le sénat discuta avec violence pendant deux jours, parce que Servilius, tenace dans ses haines, ne voulait pas donner des honneurs à un ancien partisan de César (1). Par bonheur, le 9 avril on reçut enfin de divers côtés de bonnes nouvelles de Cassius. Débarqué dans la province d'Asie avant Dolabella, il avait reçu de l'argent de Trébonius; et de Lentulus, qui l'avait détourné en route, le corps de cavalerie envoyé en avant par Dolabella; puis, ayant recruté de nouveaux soldats en Asie et recueilli de l'argent, il avait envahi la Syrie, où les cinq légions des gouverneurs de la Syrie et de la Bithynie qui assiégeaient Cécilius Bassus à Apamée étaient passées de son côté, suivies bientôt de la légion de Cécilius Bassus. Le parti conservateur avait donc maintenant une nouvelle armée en Orient, et Dolabella était perdu. Mais d'autre part, deux jours après ces heureuses nouvelles, Cicéron recevait de Brutus une lettre bien étrange, datée du 1er avril. Dans cette lettre, le célèbre conjuré se montrait effrayé et demandait conseil : ayant perdu l'Asie et ses subsides, il se trouvait sans argent (les seize mille talents étaient déjà épuisés); il ajoutait qu'à son avis il était opportun de bien réfléchir avant de divulguer les nouvelles que l'on recevait de Cassius; il avouait enfin qu'il ne savait comment traiter Caïus Antonius, le frère de Marcus, qui s'était rendu à lui peu de temps auparavant à Apollonie. Ses prières

(1) Cicéron, *F.*, X, xii, 3-4.

l'avaient « trop touché » (1). En réalité, Brutus, comme tous les hommes d'études égarés dans la vie active, était un homme simple, et tandis qu'il s'amusait à frapper des pièces de monnaie ornées du béret phrygien, des poignards et de l'inscription EID-MAR (Idus Martiæ), le rusé Caïus Antonius s'était mis à le berner par mille flatteries, et cherchait à le brouiller avec Cicéron, en lui disant que celui-ci mettait au désespoir les césariens, avec qui il était cependant possible de s'entendre; qu'il était absurde de se fier à Octave au lieu de chercher à s'accorder avec son frère. Il avait en somme réveillé les anciennes défiances du conjuré à l'égard du fils de César. C'est ainsi que le faible Brutus avait fini par devenir son ami et par rêver d'une alliance avec Antoine contre Octave; qu'il avait même fait une chose qu'il n'osait pas raconter à Cicéron : il l'avait pris sous ses ordres, comme gouverneur de l'Illyrie, à la place de Vatinius. Cicéron lui répondit sèchement le lendemain que l'on n'avait pas d'argent à lui envoyer, que l'on ne pouvait plus enrôler de soldats; qu'il fallait garder Caïus Antonius en otage jusqu'à ce que Décimus fût délivré (2) et que, en ce qui concernait les nouvelles de Cassius, il convenait de les publier bien haut de tous les côtés, au lieu de les tenir secrètes. Mais le lendemain matin, le 13 avril, Cicéron eut au sénat une autre surprise, plus grande encore : deux messages, l'un de Caïus Antonius, l'autre de Brutus, étaient arrivés le matin et avaient été portés directement au sénat, sans qu'on les eût, comme de coutume, donnés d'abord à lire à Cicéron ou à quelque autre personnage. Dans ces lettres, Caïus Antonius

(1) Cicéron *ad Br.*, II, v, 2.
(2) Les lettres de Cicéron *ad Br.* II, 4 et II 6 sont la réponse unique de Cicéron, dont on a fait deux lettres.

demanda la paix pour lui et pour son frère; et Brutus non seulement recommandait que l'on fît bon accueil à cette demande, mais il avait même laissé César mettre en tête de sa lettre le titre de proconsul. Cicéron, absolument stupéfait, sut pourtant se contenir; mais quand la séance fut levée, il courut en conférer avec d'autres sénateurs, et on décida d'avoir recours à un expédient extrême. Le lendemain le sénateur Labéon déclara qu'il avait examiné avec soin les cachets de la lettre de Brutus et qu'il était persuadé qu'elle était fausse. Le même jour Cicéron écrivait à Brutus une longue lettre sur un ton poli mais résolu; il lui racontait tout et lui faisait comprendre, sans le lui dire clairement, qu'il ne fallait pas qu'il donnât un démenti à Labéon; il lui déclarait enfin que dans une guerre où il n'y avait qu'à mourir, si l'on n'était pas vainqueur, il fallait montrer une énergie implacable et non une molle clémence (1). C'était là un avertissement dont Brutus put bientôt vérifier la justesse; car Caïus Antonius le récompensa bientôt de ses bons traitements en tramant contre lui une révolte de soldats, qui fut heureusement connue et arrêtée à temps (2).

Mais ce même jour du 14 avril, ou le jour suivant car la date est incertaine (3), les deux armées en venaient enfin aux mains à Castelfranco, qui s'appelait alors *Forum Gallorum*. Antoine disposait de forces peu considérables; mais, sûr de l'appui de Lépide après que Silanus lui eut apporté ses soldats, et con-

(1) C'est la lettre de Cicéron *ad Br.* II, 7. Je crois avec Gurlitt qu'elle a été écrite non pas le 19 avril, comme le disent les manuscrits, ou le 16, comme le pensent Schmidt et Meyer, mais le 14. Voy. *Supp. Phil.*, IV, 564.

(2) Appien, *B. C.*, IV, 79; Dion, XLVII, 23.

(3) Voy. Cicéron, *F.*, X, xxx, 1; Ovide, *Fast.*, IV, 625.

fiant dans son prestige de vengeur de César, il osa prendre l'offensive. Depuis quelque temps déjà, ayant laissé une partie de ses troupes pour continuer le siège de Modène, il était venu mettre son camp auprès de celui d'Hirtius et d'Octave, et il les harcelait de petites attaques; mais comme Ventidius approchait, quand il sut que Pansa allait quitter Bologne pour rejoindre Hirtius et Octave, il eut l'idée de l'attaquer en route, tandis que son frère Lucius aurait détourné l'attention de Hirtius et d'Octave en simulant une attaque contre leur campement. Mais Hirtius, qui avait envoyé un certain Galba au devant de Pansa pour lui dire de se hâter, se doutait de l'intention d'Antoine et, pendant la nuit du 13 au 14, il envoya à sa rencontre la légion de Mars et deux cohortes prétoriennes sous les ordres de Carfulénus. Carfulénus traversa pendant la nuit *Forum Gallorum* et continua son chemin, en marchant toujours à la rencontre de Pansa; et quelques heures après Antoine, qui ignorait tout cela, arrivait et cachait deux légions et deux cohortes prétoriennes à *Forum Gallorum* : puis il envoyait à la rencontre de Pansa, sur la via Æmilia, de la cavalerie et de l'infanterie légère, pour attirer par des escarmouches les soldats jusque sous les murs de Castelfranco. Son plan réussit; mais ce qu'il attira au combat, ce ne furent pas, comme il pensait, une ou deux légions de recrues, mais les douze cohortes des vétérans de Carfulénus, qui marchaient à la tête de l'armée, à une certaine distance des légions nouvelles. Pendant un certain temps, la via Æmilia se déroulant entre des bois et des marais, il ne fut pas possible d'en venir aux mains; mais quand, dans le voisinage de *Forum Gallorum*, se trouvant dans un terrain plat et libre, les douze cohortes se déployèrent en ordre de bataille, alors les vingt-deux

cohortes d'Antoine sortirent du village et attaquèrent la légion de Mars. L'engagement fut violent. Pansa ordonna à deux des quatre légions nouvelles de préparer à la hâte le campement; il envoya les deux autres au secours; il lança des messagers pour demander du renfort à Hirtius, et il se rendit lui aussi sur le front de la bataille. Mais les légions nouvelles ne servirent à rien; la cohorte prétorienne de César fut détruite et Pansa fut blessé; la légion de Mars elle-même finit par se replier vers le camp, poursuivie par l'ennemi, qui fit un grand massacre de vétérans et de recrues. Les soldats d'Antoine se croyaient déjà victorieux; mais l'après-midi, après avoir contraint toute l'armée ennemie à se réfugier dans son camp, comme ils se retiraient fatigués sur Modène, soudain Hirtius apparut avec deux légions de vétérans. Il n'était pas possible d'engager une nouvelle bataille avec des troupes fraîches, et les deux légions se dispersèrent en désordre dans les forêts et les marais du voisinage. Par bonheur, la nuit qui tombait et l'absence de cavalerie ayant empêché Hirtius de poursuivre les fuyards, Antoine, pendant la nuit, les fit recueillir par la cavalerie et ramener dans leurs campements de Modène. Octave cependant avait défendu le camp contre les attaques simulées de Lucius. Ce fut là son premier fait d'armes, facile du reste, mais qui pourtant lui valut, comme aux deux consuls, une ovation de l'armée (1). Ni l'un ni l'autre des deux adversaires ne pouvait se dire absolument vainqueur ou vaincu.

A Rome l'inquiétude était grande. Vers le 17 ou le 18 le bruit courait que l'armée du sénat avait été

(1) Cicéron, *F.*, X, 30; Dion, 46, 37; Appien, *B. C.*, III, 67 70.

détruite (1). A la fin, les lettres d'Hirtius arrivèrent. Les partisans d'Antoine s'enfermèrent chez eux désespérés; une grande démonstration populaire fut faite devant la maison de Cicéron; on le conduisit au Capitole et on l'obligea à parler au milieu des applaudissements (2); bien des gens ordinairement prudents ou indifférents, cédant à l'entraînement, manifestèrent leur haine pour Antoine. Cicéron, dans la séance du 21 avril, prononça la quatorzième et dernière philippique, où il demandait que l'on décrétât une supplication de quarante jours, aux soldats tombés dans la bataille l'érection d'un monument, aux parents l'abandon des sommes et des privilèges promis aux soldats de l'armée du sénat. Tout le monde croyait que le parti conservateur avait remporté une grande victoire. Mais la bataille n'avait pas été décisive. Antoine, redevenu prudent après son échec, avait ramené son armée dans son camp pour continuer le siège; Ventidius approchait sur la via Æmilia derrière Hirtius et Octave. Ainsi ceux-ci, qui étaient devenus plus hardis en voyant que les vétérans combattaient, se décidèrent le 21 avril à essayer de rompre la ligne d'investissement, pour envoyer en ville un convoi de vivres. Antoine envoya pour les repousser sa cavalerie d'abord, puis, comme elle ne suffisait pas, deux légions. Hirtius profita du moment pour se jeter avec la quatrième légion sur le camp que défendait la cinquième légion; et Décimus Brutus osa enfin faire sortir quelques cohortes de Modène, sous le commandement de Pontius Aquila. Il y eut alors deux mêlées terribles dans le camp et sur les tranchées. Hirtius et Pontius Aquila

(1) Cicéron *ad Br.* I, III, 2.
(2) Cicéron *ad Br.* I, III, 2.

furent tués; la quatrième légion reculait déjà quand Octave accourut à son secours; la bataille recommença si violente qu'Octave lui-même se trouva au milieu de la mêlée et dut combattre comme un soldat. Il sauva le corps d'Hirtius, mais il ne put ou ne sut pas conserver le camp, et il donna l'ordre de la retraite. Les soldats de Décimus revinrent aussi à Modène; et le soir la ligne d'investissement ne semblait pas avoir été rompue. L'armée d'Antoine cependant avait beaucoup souffert. Antoine réunit pendant la nuit un conseil de guerre, où presque tous furent d'avis qu'il fallait continuer le siège. Si Antoine avait su qu'Hirtius était mort, il aurait certainement attaqué le lendemain l'armée, qui n'était plus commandée que par Octave, et peut-être, avec l'aide de Ventidius, qui était arrivé à Faenza, eût-il anéanti pour toujours l'héritier de César. Mais pendant les révolutions le sort d'un homme tient souvent à des fils bien ténus. Antoine, ignorant ce qui s'était passé, craignit de plier le lendemain, avant que Ventidius n'arrivât, sous une nouvelle attaque; il se souvint de ce que César avait fait sous les murs de Gergovie, et il prit le parti de se retirer dans la Gaule narbonaise auprès de Lépide. Il envoya pendant la nuit des messagers à Ventidius Bassus pour lui ordonner de franchir l'Apennin et de le rejoindre dans la Narbonaise; il donna des ordres pour lever le siège et il partit pendant la nuit (1).

(1) La meilleure reconstitution et la meilleure chronologie de la seconde bataille de Modène me semblent avoir été données par Schmidt, *Neue Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik*. 1892, p. 323 et suiv.

X

TRIUMVIRI REIPUBLICAE CONSTITUENDAE

Les nouvelles des événements de Modène arrivèrent à Rome, à ce qu'il semble, le 25 avril, mais très exagérées; et le 26 le sénat se réunit. Sous l'impression de ces nouvelles, l'exil d'Antoine et de ses partisans fut décrété sans opposition (1); et les propositions les plus diverses furent faites par différents sénateurs. En l'hon-

(1) La comparaison des passages des lettres *ad Br.* I, 5 et I, 3, me semble bien indiquer que la proscription d'Antoine fut décrétée le 26, comme le dit Lange, *R. A.*, III, 524. La lettre I, 3 se compose, comme le démontre Schmidt, *I. P. P.* 1892, p. 331 de deux lettres : l'une composée des paragraphes 1, 2 et 3, et qui fut écrite après la bataille de Forum Gallorum et dont la date est peut-être celle placée au bas de toute la lettre; l'autre composée du paragraphe 4 et écrite après l'arrivée de la nouvelle de la mort de Pansa. Il est question dans cette lettre d'une séance où Antoine et les siens furent déclarés ennemis de la république. Dans la lettre I, 5, du 5 mai Cicéron parle à Brutus d'une séance du 27 avril où il fut question des moyens de poursuivre Antoine et qui semble différente de celle où Antoine fut proscrit. C'est pourquoi je suppose qu'il y eut une séance le 26 et une autre le 27. La nouvelle de la mort de Pansa, qui parvint entre le 26 et le 27, rendit nécessaire la séance du 27; Appien, III, 74, dit en effet que dans la première séance on ne voulut pas donner à Décimus le commandement suprême. La lettre de Cicéron, *ad Br.* I, 3 § 4, fut donc écrite après la séance du 26, et avant la séance du 27, et à un moment où la nouvelle de la mort de Pansa, que l'on ignorait le matin, venait d'arriver, par conséquent dans la journée du 26. Cela démontre enfin que la nouvelle de la mort de Pansa arriva à Rome le soir du 26.

neur de Décimus Brutus, qui semblait alors avoir contribué plus que tous les autres à la victoire avec sa résistance opiniâtre, on proposa les décrets les plus extravagants : une supplication de cinquante jours, le triomphe et jusqu'à l'inscription de son nom dans le calendrier, le jour où la nouvelle était arrivée, et qui se trouvait justement être le jour anniversaire de la naissance de Brutus (1). Tel était l'égarement général (2). On décida de rendre aussi des honneurs à ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille; quelqu'un demanda que l'on accordât aussi aux soldats de Modène les récompenses promises aux soldats d'Octave (3); Cicéron, qui estimait qu'il ne fallait pas perdre de temps, proposa de confier à Décimus, puisque Hirtius était mort et que Pansa demeurait blessé à Bologne, le commandement suprême de l'armée (4). Natu-

(1) Dion, XLVI, 39-40; Appien, *B. C.*, III, 74; Cicéron, *ad Br.*, I, xv, 8.

(2) En racontant ces événements, les historiens modernes se sont laissés tromper par les récits tendancieux qu'en ont fait dans l'antiquité les amis d'Auguste et dont on trouve de nombreuses traces dans Tite-Live, *Per.*, CXIX; Velleius, II, 62; Dion, XLVI, 39-40 et Appien, *B. C.*, III, 74. Ces récits cherchent à justifier l'abominable conduite d'Octave envers le parti conservateur, en la considérant comme une conséquence de la mauvaise foi et de l'opposition du sénat. Nous verrons que cela n'est vrai qu'en partie. Nous y trouvons aussi une tendance à représenter les honneurs attribués à D. Brutus après sa délivrance, comme une offense voulue à l'égard d'Octave. Mais cela est absurde, et c'est en vain que les historiens de l'antiquité remarquent que Décimus Brutus n'avait rien fait, alors qu'il avait résisté avec courage au lieu de capituler. Dans toutes les guerres où on envoie une armée pour délivrer une autre armée assiégée les premiers honneurs sont pour ceux qui sont délivrés : on veut les récompenser de leur ténacité et consoler leurs souffrances. En rendant des honneurs à Décimus Brutus on n'avait donc pas l'intention de faire un affront à Octave.

(3) Dion, XLVI, 40.

(4) C'est ce que dit Appien, *B. C.*, III, 74 et la chose me paraît

rellement ces propositions ne furent pas approuvées toutes; l'inscription du nom de Brutus dans le calendrier fut combattue (1), et la proposition de Cicéron au sujet de Pansa fut certainement repoussée (2). Mais, dans la journée, on apprit que Pansa était mort pendant la nuit du 22 au 23 (3). Il fallut convoquer le sénat le 27, pour s'occuper des légions et de la guerre contre Dolabella, qui avait été confiée aux consuls. Dans cette séance, Servilius reprit et fit approuver l'ancienne proposition de Cicéron, d'après laquelle on confiait à Cassius la guerre contre Dolabella, avec le proconsulat de la Syrie et le haut commandement sur tous les gouvernements des provinces asiatiques (4); on décida de délier Marcus Brutus de l'obligation où il était de se tenir non loin de l'Italie, en le laissant libre de venir en aide à Cassius, s'il jugeait la chose opportune, on proscrivit aussi Ventidius, qui, le jour précédent, dans la hâte et dans la joie où l'on était, avait été oublié (5). L'Italie était en sécurité — tout le monde le croyait du moins — maintenant qu'Antoine s'enfuyait avec quelques troupes épuisées et en déroute (6). Il semble aussi que, pour la direction de la guerre contre Antoine, on ait eu recours à une demi-mesure, et qu'on ait mis les quatre légions de Pansa

vraisemblable. En effet Décimus Brutus (*F.*, XI, x, 1) dans une lettre datée de Tortone et du 5 mai, se plaint que certains citoyens s'opposent à ce que des honneurs lui soient rendus et cherchent même, dit-il, *quo minus respublica a me commode administrari possit*, ce qui est probablement une allusion à la proposition de Cicéron qui ne fut pas approuvée.

(1) Voy. Cicéron, *ad Br.*, I, xv, 8.
(2) Voy. n. 2.
(3) Cicéron, *F.*, XI. xiii, 2.
(4) Cicéron, *ad Br.*, I, v, 1; Dion, XLVI, 40.
(5) Cicéron, *ad Br.*, I, v, 1.
(6) Voy. Cicéron, *F.*, XI, xii, 1; XI, xiv, 3.

sous le commandement de Décimus, propréteur plus ancien qu'Octave, mais qu'on ait toutefois laissé à celui-ci le commandement de ses cinq légions (1). Tout le monde à Rome pensait du reste que Décimus Brutus et Octave s'étaient déjà élancés à la poursuite d'Antoine (2), et l'on était persuadé que celui-ci, au bout de quelques jours, finirait comme Catilina. Le parti conservateur semblait de nouveau à tout le monde, comme dans les premiers jours qui avaient suivi la mort de César, maître de la république; les amis, les parents, la femme du vaincu se virent accablés d'injures, de menaces, de procès; Fulvie, qui avait à ce moment à payer une propriété achetée à crédit, n'aurait pas pu trouver à emprunter un sesterce sans le secours de l'aimable Atticus, qui restait fidèle à son habitude de donner de l'argent à tout le monde (3).

Personne ne se doutait à Rome que toutes ces prévisions optimistes ne correspondaient nullement à la réalité. Contrairement à ce que tout le monde croyait à Rome, Décimus Brutus et Octave ne s'étaient pas mis à la poursuite d'Antoine le jour même de la libération et ensemble. Pendant la journée du 22 avril,

(1) Tite-Live, *Per.* 120. — Dion, XLVI, 40, dit que le commandement de ses légions ne fut pas retiré à Octave, et ceci est confirmé par les lettres de Cicéron, *F.*, XI, xiv, 2; XI, xix, 1, qui montrent que la proposition de Drusus et de Paulus ne fut pas approuvée. Au contraire, il résulte des lettres de Cicéron, *F.*, XI, xx, 4, que trois des quatre légions de Pansa furent envoyées par Octave à Décimus Brutus qui se plaint que la quatrième ne lui ait pas été remise; cela signifie que son droit de commander les quatre légions était reconnu même par Octave, et que le sénat les avait mises sous le commandement de Décimus Brutus. C'est du reste ce que disent Dion, XLVI, 40 et Appien, *B. C.*, III, 76. Cette décision ne pouvait non plus être un affront pour Octave.

(2) Cicéron, *ad Br.*, iii, 4.

(3) Cornélius Népos, *Att.* 9.

Décimus Brutus s'était rendu dans le campement de l'armée libératrice pour saluer Hirtius ; là, apprenant la mort du consul et mis par Octave au courant de la situation militaire (1), il avait aussitôt compris que Ventidius Bassus essaierait de rejoindre Antoine sans donner dans leurs armées, en franchissant l'Apennin à la hâte et en descendant en Ligurie. Il avait donc tâché de décider Octave à passer la montagne avec ses légions pour fermer la route de Ligurie, tandis qu'il poursuivrait lui-même Antoine et tâcherait de le pousser dans les régions désolées de l'Apennin (2). Mais Octave ne s'était servi que timidement des légions, alors qu'il était, en partie au moins, soutenu par l'autorité d'un césarien aussi illustre qu'Hirtius; comment donc eût-il osé maintenant les conduire, en même temps qu'un des meurtriers de César, à l'anéantissement définitif d'Antoine et de ses vétérans (3)? Aussi Décimus n'avait point réussi à le convaincre (4) ce jour-là; et il songeait peut-être déjà à partir seul le lendemain, quand il avait reçu dans la nuit un message de Pansa qui l'appelait à Bologne. Il s'était donc dirigé le matin du 23 vers Bologne. Mais ayant appris en route que Pansa était mort, il était revenu sur ses pas; il avait pris ses dernières dispositions; et le 24 il avait marché avec ses légions à la poursuite d'Antoine. Ainsi, Antoine avait eu une avance

(1) Cicéron, *F.*, XI, xiii, 1. Tout ce que raconte au sujet de cet entretien Appien, *B. C.*, III, 73 est une invention ou, à tout le moins, une exagération venant d'un homme favorable à Auguste. On peut s'en rendre compte en lisant la lettre de Cicéron, *F.*, XI, 13, qui en montre très nettement la fausseté.

(2) Cicéron, *F.*, XI, x, 4.

(3) Décimus Brutus le dit clairement : Cicéron, *F.*, XI, x, 4 : *sed neque Cæsari imperari potest, nec Cæsar exercitui suo.*

(4) Cicéron, *F.*, XI, xiii, 1.

de deux jours (1), et n'était poursuivi que par un seul général; c'était là une première déception; mais plus grave était l'autre déception qu'Antoine lui-même préparait à ses ennemis de Rome, en leur prouvant par les faits qu'il n'était ni abattu ni résigné à périr comme Catilina, bien qu'il fût abandonné de tous et n'eût plus avec lui que de faibles troupes. La rage de la défaite et l'imminence du danger avaient soudain surexcité dans cet homme, qui avait été si incertain pendant les derniers mois, l'imagination et la volonté, et lui avaient fait concevoir et mettre aussitôt à exécution un projet vraiment césarien : il prendrait décidément, pour se rendre dans la Narbonaise, la route de la Ligurie; il irait immédiatement escalader cet Apennin escarpé, sauvage et désert depuis Tortone jusqu'à Vado, où Décimus Brutus voulait le pousser à la mort comme un cerf blessé. C'était une entreprise audacieuse d'aventurer dans des montagnes désolées, où elle pouvait mourir de faim, une armée qui, si elle n'était pas défaite, comme on le disait à Rome, avait certainement souffert dans les dernières rencontres. Mais l'homme qui avait lutté avec César contre Vercingétorix n'hésita pas à choisir cette route, qui, si elle était plus difficile, était aussi plus courte que celle du petit Saint-Bernard et qui lui rendait beaucoup plus facile et plus rapide sa jonction avec Ventidius, à qui il avait ordonné de franchir l'Apennin. En prenant la route de la Ligurie, il allait justement au-devant de Ventidius; il pouvait se retrouver avec lui à Vado, il raccourcissait le chemin que son général aurait eu à faire seul, c'est-à-dire le plus dangereux et celui où les soldats et le chef, se

(1) Cicéron, *F.*, XI, XIII, 2.

sentant loin de lui, se seraient le plus facilement découragés. Avec les quatre légions et la cavalerie qui était encore en bon ordre, avec les troupes de soldats qu'il avait recrutés, mais qui n'étaient encore ni formés en légions ni armés, il avait donc franchi, le 22 et le 23, les trente milles qui séparent Modène de Parme. Le soir du 23 il avait fondu sur Parme comme un tourbillon, et abandonné la ville aux soldats, qui y avaient fait quelques dégâts (1); le 24 et le 25 il avait parcouru les quarante milles qu'il y a de Parme à Plaisance; le 26 il s'était dirigé sur la via Milvia, vers Dertona (Tortone), distante d'environ cent kilomètres, et où il arriva probablement le 28, pour faire reposer ses soldats un jour et entreprendre le 30 l'ascension des montagnes qui le séparaient de Vada Sabatia (Vado). Au contraire, Décimus avait trop présumé des forces de son armée, qui était en partie composée de recrues, qui était épuisée par les privations du siège et dépourvue de tout, même de mulets et de chevaux (2), car on les avait mangés pendant le siège (3); il ne put donc, pendant les premiers jours, avancer que lentement. Pendant ce temps, Octave se rendait avec son armée à Bologne, pour préparer le retour solennel des dépouilles d'Hirtius et de Pansa.

Tout ceci fut connu à Rome dans les premiers jours du mois de mai, au moment où l'idée fausse que tout le monde se faisait sur la défaite d'Antoine créait une

(1) Cicéron, *F.*, XI, XIII, a, Voy. Cicéron, *F.*, X, XXXIII, 4 : *Parmam direptam* Les ennemis d'Antoine ont dû exagérer les choses pour faire de lui un brigand et un suborneur d'esclaves. Antoine n'avait pas assez de temps à perdre pour s'occuper à saccager les villes ou à vider les *ergastula*.
(2) Cicéron, *F.*, XI, XIII, 2.
(3) Appien, *B. C.*, III, 49.

nouvelle confusion. La victoire de Modène — et c'est là une contradiction curieuse qui montre à quel point de dissolution politique les hautes classes de Rome étaient arrivées — avait justement nui à l'autorité de l'homme à qui en revenait le mérite principal. Cicéron comprenait qu'il était nécessaire de profiter sans perdre un instant du grand désordre où se trouvait le parti césarien, pour le frapper à mort, en commençant par anéantir Antoine. Il était donc plein d'impatience et il rabrouait le sénat et les sénateurs, pour les empêcher de s'assoupir dans l'illusion béate d'une victoire qui était précaire; mais, les consuls étant morts, le gouvernement de la république était confié à un obscur propréteur, Aulus Cornutus, c'est-à-dire qu'il n'y avait personne à la tête des affaires. Pendant le siège de Modène, le danger avait rendu quelque vigueur à l'assemblée fatiguée, mais, maintenant, le plus grand nombre des sénateurs, qui n'avaient consenti à la guerre qu'à contre-cœur, et qui désiraient seulement se faire l'illusion qu'il n'y avait plus de motifs d'inquiétude, d'effort ni de lutte, ne prêtaient plus la même attention à l'orateur des Philippiques et considéraient ses discours comme les folles harangues d'un vieillard exalté. On voyait en outre se ranimer dans l'ombre des querelles d'intérêt, de sourdes rivalités personnelles, de mesquines susceptibilités. On ne pouvait donc plus prendre aucune mesure sérieuse, car l'assemblée savait toujours faire traîner les discussions en longueur et les remettre à plus tard; elle n'approuvait que des expédients dilatoires. Cicéron ne se sentait plus le sénat dans la main, comme le mois précédent; et il s'apercevait que la mort de Pansa avait été pour lui-même un malheur, car, malgré ses tergiversations, l'illustre consulaire était du moins un homme d'énergie et de

bon sens (1). Mais dès qu'on apprit à Rome que Décimus marchait seul à la poursuite d'Antoine, de nouvelles difficultés surgirent. L'ancienne discorde entre les partisans d'Octave et ses ennemis, qui s'était apaisée pendant la guerre, se ralluma. De nombreux membres du sénat s'indignèrent contre Octave, qui demeurait inactif à Bologne (2); les parents des conjurés, toujours inquiets, les ennemis, les jaloux du jeune homme — et ils étaient si nombreux! — profitèrent de ce mécontentement pour lui nuire; et deux sénateurs, Lucius Æmilius Paulus, frère de Lépide, et Livius Drusus, proposèrent de donner à Décimus le commandement des légions de vétérans recrutés par Octave (3). C'était une politique de lutte qui, menée avec énergie et esprit de suite, aurait pu ôter à Octave toute possibilité de nuire. D'autres, au contraire, parmi lesquels Cicéron, qui comprenaient que la victoire n'était pas encore définitive, recommandaient la prudence, et conseillaient de continuer à flatter Octave et de se servir de lui pour défendre l'Italie (4). Cassius lui-même,

(1) Cicéron, *F.*, XI, xiv, 1; Cicéron, *ad Br.*, I, x, 1.

(2) Les historiens de l'antiquité trop attachés aux traditions favorables à Auguste n'ont pas compris que le refus d'Octave de prendre part à la poursuite d'Antoine fut la première cause de la discorde entre le sénat et Octave.

(3) Voy. dans Cicéron la lettre *F.*, XI, xix, 1, qui fut écrite le 21 mai. Les propositions furent donc faites dans la première décade de mai, et non aussitôt après la nouvelle de la victoire de Modène. Cela montre que la proposition ne fut pas une provocation gratuite, comme le voudrait Dion, XLVI, 40, mais qu'elle fut faite, quand on sut, dans les premiers jours de mai, qu'Octave ne partait pas à la poursuite d'Antoine.

(4) Cicéron, XI, xiv, 1 : *mirabiliter, mi Brute, laetor mea consilia measque sententias probari de decemviris, de ornando adulescente.* La lettre fut écrite à la fin de mai, en réponse à une lettre de Cicéron expédiée vers le commencement de mai. Ceci prouve : 1° que la proposition des *decemviri* fut faite par Cicéron : 2° qu'au commencement de mai Cicéron était d'avis qu'il

le plus intelligent des conjurés, semble n'avoir pas été éloigné à ce moment-là d'engager des pourparlers pour conclure un accord avec lui (1). Cette politique aussi, bien qu'opposée à l'autre, aurait pu amener à un résultat favorable, si on avait eu le courage de la suivre jusqu'au fond. Dans l'énervement universel, au contraire, le sénat ne sut se décider ni pour l'une ni pour l'autre politique; et il adopta une solution moyenne, qui avait les dangers des deux propositions, sans aucun avantage. La proposition d'Æmilius et de Livius fut jugée trop hardie : et le sénat ne l'approuva pas, craignant que les soldats ne voulussent pas obéir (2); mais on n'engagea pas non plus de pourparlers pour se faire d'Octave un allié et on l'abandonna à lui-même, en le laissant sans ordres à la tête de ses légions. Mais le sénat se faisait illusion en croyant se débarasser par cette politique de tous les soucis que pouvaient donner Octave et son armée. Au bout de quelque jours, on reçut à Rome des lettres d'Octave où il priait le sénat de donner à ses soldats les récompenses qui leur avaient été promises (3); c'est-

fallait *ornare adulescentem* et (puisqu'il se réjouit de ce que Décimus Brutus est d'accord avec lui) qu'il y avait des opposants.

(1) Cela semble résulter de Dion, XLVII, 28, selon lequel Cassius τῷ τε Καίσαρι περὶ τῶν συναλλαγῶν ἐπέστειλε.

(2) Dion, XLVI, 40, le dit, et Cicéron, *F.*, XI, xix, 1; XI, xiv, 2, le confirme.

(3) Appien, *B. C.*, III, 86 et 88, parle de deux ambassades de soldats d'Octave à Rome, dont la première aurait eu lieu à ce moment-là. Mais j'ai peine à croire qu'il ait eu recours deux fois à un procédé aussi révolutionnaire, et pour la première fois à un moment où la situation n'était pas encore désespérée. Toutefois, comme il n'est pas vraisemblable que le sénat, si inactif après la délivrance de Modène, ait pris l'initiative d'envoyer cette espèce de message aux soldats, je suppose que le message fut décidé à la suite de démarches faites par Octave.

à-dire non seulement les deux mille sesterces que le sénat avait décidé, le 4 janvier, de donner aux légions qui s'étaient révoltées, mais vingt mille sesterces promis par Octave si on était vainqueur à chaque soldat, non seulement des deux légions révoltées, mais des cinq légions tout entières (1). Chef inactif d'une armée inutile, confiné dans une petite ville de la Gaule, n'osant se révolter contre le sénat, qui de son côté n'osait pas lui donner des ordres, Octave se trouvait alors à Bologne dans un grand embarras, et ne savait véritablement que faire de son armée. Il préparait les quatre légions de Pansa, pour les envoyer à Décimus (2); il laissait en même temps à Ventidius le passage libre dans l'Apennin. Il voulait seulement montrer aux soldats par cette démarche auprès du sénat qu'il s'intéressait vivement à leur sort. C'est pour cela qu'il était aussi difficile au sénat de répondre oui que de répondre non. Des tiraillements aussi longs qu'inutiles recommencèrent. A la fin, ceux qui ne voulaient rien accorder aux soldats et ceux qui voulaient au contraire se montrer généreux, s'arrêtèrent encore une fois à des dispositions intermédiaires et contradictoires : on décida que seules les deux légions révoltées, comme le portait le sénatus-consulte, recevraient une récompense, et non pas vingt mille, mais dix mille

(1) Dion, XLVI, 40; et Appien, *B. C.*, III, 86, disent en substance la même chose en se complétant l'un l'autre. Dion dit que l'on décida de donner 10,000 sesterces à une partie des soldats et rien aux autres; Appien dit qu'on envoya aux deux légions révoltées la moitié du *donativum* qu'on leur avait promis. Il faut donc admettre qu'il y eut désaccord sur l'interprétation du sénatus-consulte du 3 janvier; que le sénat l'appliqua à la lettre pour ce qui concerne le nombre de ceux qui avaient droit au *donativum*, mais qu'il y eut pour la somme une transaction et que l'on décida de n'en donner que la moitié.

(2) Cicéron, *F.*, XI, xx, 4

sesterces; on décida aussi que cette réponse serait communiquée aux légions directement par une ambassade du sénat, comme pour leur faire voir qu'elles dépendaient effectivement du sénat et non d'Octave (1); on décida enfin comme compensation et sur la proposition de Cicéron, qui ne voulait pas irriter les soldats, de nommer une commission de dix membres, parmi lesquels serait Cicéron, pour payer aussitôt le *donativum* et chercher des terres à distribuer à quatre légions. Deux de ces légions étaient certainement les légions révoltées; les deux autres, que nous ne connaissons pas, pouvaient être celles des vétérans de Décimus Brutus (2). C'était aussi peut-être pour montrer quel intérêt il portait aux vétérans que le sénat, à cette séance, chargea Lépide et Plancus de fonder au confluent du Rhône et de la Saône cette colonie qui plus tard devint Lyon. En somme le sénat répondait aux soldats par des décisions équivoques qui devaient inspirer des soupçons au général, et par de nouvelles promesses qu'il n'était pas en état de tenir, car les terres que l'on pouvait distribuer en Italie étaient peu nombreuses, à moins qu'on ne voulût les acheter à un prix très élevé, et le trésor public était vide, les tributs des riches provinces de l'Orient ayant été séquestrés en route par Brutus, par Cassius et par Dolabella. Cicéron pensait avec effroi que pour tenir les promesses

(1) Dion, XLVI, 40; Appien, *B. C.*, III, 86.

(2) Décimus Brutus, dans la lettre *F.*, XI, 20, écrite le 25 mai d'Ivrea, parle, en même temps que des décemvirs, des distributions de terres et du paiement des sommes en argent, ainsi que des plaintes des soldats à ce sujet. Cela semble indiquer que toutes ces décisions furent prises en même temps, dans la première décade de mai : c'est pourquoi je les rattache aux démarches d'Octave. Appien, *B. C.*, III, 86, dit d'ailleurs que les décemvirs devaient s'occuper de payer les sommes d'argent.

faites aux soldats il faudrait imposer à l'Italie le *tributum* ou emprunt de guerre forcé, et qu'il faudrait contraindre les gens à cet impôt au moment où l'or et l'argent se faisaient rares en Italie et où le crédit devenait très difficile, car, même dans la classe aisée, beaucoup de gens, pour se procurer de l'argent comptant, étaient obligés de vendre au rabais leurs maisons, leurs fermes, leurs champs, leurs objets d'art, leurs créances.

Tandis que le sénat prenait ces décisions à Rome, l'infatigable Antoine avait gravi, le 30 avril, les montagnes de la Ligurie; il avait pendant six jours avancé sur la route d'Acquæ Statiellæ à Vado, dans les montagnes sauvages et désolées, en se demandant si Ventidius ne s'arrêterait pas, s'il ne serait pas défait, ou s'il ne le trahirait pas en route. Son sort dépendait en partie de Ventidius et du succès de sa mission. Le 5 mai, Antoine arriva enfin à Vada Sabatia (Vado). Il n'y trouva pas Ventidius, qui, ayant cinquante milles de plus que lui à parcourir, ne pouvait pas encore être arrivé; mais il y trouva probablement des nouvelles de lui qui avaient été expédiées à l'avance, et qui le décidèrent à envoyer en avant-garde Lucius avec un corps de cavalerie (1) et quelques cohortes, et à l'attendre à Vado, pour empêcher que l'armée de Décimus pût s'interposer entre eux, si elle arrivait à Vado avant Ventidius. C'était là maintenant la grosse question : Ventidius arriverait-il avant Décimus? Celui-ci avait réorganisé du mieux qu'il avait pu son armée, tout en avançant, et il en avait accéléré la marche. Le 5 mai, un peu avant l'arrivée d'Antoine à Vado, il

(1) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 1; *F.* X, xv, 3; *L.*, *Antonium, praemissum cum equitibus.*

était à Tortone, où il apprenait la fausse nouvelle, répandue par hasard ou avec intention, que Ventidius avait rejoint Antoine à Vado (1). Décimus y ajouta foi un instant; il écrivit une lettre désolée à Cicéron, en le priant aussi de lui faire envoyer de l'argent, parce qu'il se trouvait à court (2). Mais pendant la nuit, il put sans doute se convaincre que la nouvelle n'était pas vraie, car le lendemain matin il fit avancer son armée dans la direction d'Acqui, et le 6, le 7 et le 8 mai il marcha sans s'arrêter et arriva dans la journée du 9 à trente milles de Vado (3). Il eut enfin là des renseignements plus exacts sur Antoine. Ventidius était arrivé, probablement le 7, et Antoine avait pu un instant se croire en sécurité. Mais au bout de quelques heures il avait eu une amère déception : les trois légions étaient très fatiguées, et quand, le 8, Antoine leur avait parlé, en déclarant que son intention était de rejoindre Lépide, l'idée qu'il faudrait faire encore plus de cent milles dans ces régions sauvages les avait tellement effrayées, qu'elles s'y étaient refusées, en disant bien fort qu'elles voulaient rentrer en Italie, même au risque d'y mourir. Antoine avait dû leur promettre de les diriger dès le lendemain sur Pollenzo, tandis qu'il se rendrait lui-même avec ses troupes dans la Gaule narbonaise (4). Décimus Brutus, informé de tout cela, changea son itinéraire, et marcha en toute hâte sur Pollenzo, où il arriva en effet une heure avant l'avant-garde de Ventidius, en rendant ainsi un grand service à Antoine (5). En effet, se voyant repoussées de Pol-

(1) Cicéron, *F.*, XI, x, 3.
(2) Cicéron, *F.*, XI, x, 5.
(3) Cicéron, *F.*, XI, xiii, 2.
(4) Cicéron, *F.*, XI, xiii, 3.
(5) Cicéron, *F.*, XI, xiii, 4.

lenzo, les trois légions se résignèrent à reprendre le chemin de la Gaule, et elles suivirent Antoine à deux jours de distance (1).

Quand ces choses furent connues à Rome, dans la troisième décade de mai, Cicéron fut de plus en plus d'avis qu'il fallait ménager Octave; mais les ennemis d'Antoine et les envieux qui jalousaient Décimus accusèrent celui-ci d'avoir maladroitement laissé échapper le fugitif (2). Leur irritation fut d'autant plus vive qu'au bout de quelques jours d'autres lettres de lui arrivèrent, où il conseillait, comme Cicéron, de se montrer prévenant pour Octave et d'appeler en Italie Marcus Brutus (3). Cette proposition avait été mise en avant à Rome aussi ces jours-là, pour calmer l'inquiétude qu'avaient apportée les nouvelles d'Antoine, et il était également question de faire venir en Italie la légion qui était en Sardaigne et de hâter le voyage des légions d'Afrique (4). On apprit sur ces entrefaites que Lucius Antonius était arrivé le 8 mai à *Forum Julii* (5). Et l'irritation grandit encore, quand, sur la fin de mai, revinrent les ambassadeurs qui s'étaient rendus au camp d'Octave pour parler aux soldats. Le fils de César leur avait ménagé un accueil fort étrange. On les avait fait entrer dans le camp et on avait réuni les soldats, mais ceux-ci s'étaient refusés à entendre les ambassadeurs, si Octave n'était pas présent; il avait fallu y consentir; Octave était venu et les ambassadeurs avaient exposé les décisions du sénat : mais l'esprit

(1) Cicéron, *F.*, XI, XIII, 4 : voy. Cicéron, *F.*, X, XVII. 1: *Ventidius bidui spatio abest ab eo.*

(2) Cicéron, *F.*, XI, XIV, 3.

(3) Cicéron, *F.*, XI, XIV, 2. La lettre a dû être écrite à la fin de mai.

(4) Cicéron, *F.*, XI, 26, prouve que le 3 juin Décimus Brutus savait que cette proposition était dans l'air.

(5) Cicéron, *F.*, X, XV, 3.

de corps était à cette époque-là si puissant entre les compagnons d'armes, qu'il y avait eu une protestation générale, et que ceux à qui l'on offrait une récompense s'étaient indignés avec plus de violence que ceux qui étaient privés (1). Ils n'étaient pas satisfaits non plus de la loi agraire : ils se plaignaient qu'Octave n'eût pas été choisi pour en faire partie (2). C'était là un premier signe du danger qui menaçait du côté d'Octave. Malgré les illusions que se faisaient bien des gens à Rome, celui-ci ne pouvait rester longtemps sans agir. Si la force des choses n'y suffisait pas, il serait entraîné à l'action par son entourage, qui était tout composé d'anciens officiers et d'anciens soldats de César. Bien qu'ils eussent pris les armes contre Antoine, ils avaient tous pour les conservateurs une haine très vieille et très forte, et ils avaient très peur qu'il se fît une restauration conservatrice sur les ruines du parti césarien. Beaucoup d'entre eux cherchaient à brouiller Octave avec Cicéron; on allait jusqu'à lui conter que Cicéron aurait dit qu'il fallait le faire tuer (3), et on l'engageait à montrer de l'audace (4). Les conservateurs qui l'avaient fait propréteur allaient, lui disait-on, chercher à se débarrasser de lui, comme ils cherchaient déjà à le discréditer en l'appelant l'enfant. Puisque Antoine était presque abattu par la mauvaise fortune, il fallait qu'Octave se mît bien vite à la tête du parti césarien, qui n'avait plus de chef. N'avait-il pas lui-même, en suivant

(1) Dion, XLIV, 41; Appien, *B. C.*, III, 86.
(2) Cicéron, *F.*, XI, xx, 1.
(3) Cicéron, *F.*, XI, xx, 1; Voy. Velleius, II, lxii, 6.
(4) Cicéron, *ad Br.* I, xxx, 3, dit que ce furent les amis d'Octave qui le poussèrent à briguer le consulat, et la chose paraît très vraisemblable.

l'exemple d'Érophile, donné le branle à cette agitation pour la vengeance de César, qu'Antoine avait continuée si heureusement? Lui, le fils adoptif et l'héritier de César, n'était-il pas l'homme le mieux fait pour continuer ce mouvement avec efficacité? Les deux charges de consul étaient vacantes : des difficultés légales et les intrigues des aspirants trop nombreux avaient retardé les élections : il fallait qu'Octave se portât candidat au consulat, en se présentant au peuple comme le fils de César, et en disant qu'il était prêt à reprendre, pour le bien du peuple et des soldats, tous les projets que la conjuration avait empêché son père d'accomplir. On n'avait pas encore vu à Rome de consul de dix-neuf ans, mais les temps étaient si étranges! Il serait sûrement élu, et il deviendrait ainsi le chef du parti césarien. Octave n'était pas insensible à ces projets flatteurs; il conservait auprès de lui une des légions de Pansa et il était occupé à en recruter deux autres; mais il hésitait. Il se rendait compte que certains conservateurs cherchaient à lui enlever son armée, et il en était inquiet (1). Mais pouvait-il à lui seul se mettre à la tête du parti de César, sans être aidé au moins par quelqu'un des plus puissants gouverneurs des provinces voisines de l'Italie? Il se demandait parfois s'il ne pourrait pas se réconcilier avec Antoine; il traitait bien les soldats d'Antoine qu'il avait fait prisonniers; il remettait en liberté certains de ses officiers, après leur avoir fait entrevoir qu'il ne serait pas très éloigné d'en venir à un accord (2). Mais à Rome, bien peu de gens se doutaient de tout cela; on se plaignait au contraire que le jeune

(1) Plutarque, *Cic.*, 45.
(2) Appien, *B. C.*, III, 80.

homme fût obligé de rester inactif à Bologne; et vers la fin de mai, tout le monde perdit l'espoir de voir Décimus infliger à Antoine le sort de Catilina. Son projet d'empêcher la jonction d'Antoine et de Ventidius ayant échoué, Décimus n'avait pas osé aventurer ses légions nouvellement recrutées dans la Ligurie sauvage; il s'était dit que si les fuyards étaient bien accueillis par Lépide, il faudrait aussi faire la guerre à celui-ci; et il avait décidé d'aller rejoindre Plancus dans les Gaules, en revenant dans la Cisalpine, et en traversant la région qui s'appelle maintenant le Piémont. Plancus devait être consul avec lui l'année suivante; ils pouvaient donc déjà se considérer l'un et l'autre comme collègues et agir d'un commun accord. Il avait écrit aussitôt à Plancus et il avait laissé reposer quelque temps à Pollenzo son armée, qui souffrait de la dysenterie (1); puis, vers le 10 mai, tournant le dos à la Ligurie, il s'était acheminé vers la vallée du Pô. Il était donc désormais certain qu'Antoine pourrait arriver sain et sauf jusqu'auprès de Lépide. Tout le monde à Rome commença alors à se demander avec anxiété ce que Lépide allait faire. Traiterait-il Antoine en ennemi comme il le disait dans ses lettres (2)? Où était-il déjà d'accord avec lui comme l'affirmaient de méchantes langues (3)? Il était vraiment difficile de deviner d'après ses actes les intentions du proconsul. Comme Lucius Antonius approchait, son officier Culléon, qui gardait la frontière de la province, s'était réuni à lui au lieu de s'opposer à son passage (4); mais à la même époque, Lépide écrivait à Plancus, en

(1) Appien, *B. C.*, III, 81.
(2) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 1.
(3) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 3.
(4) Appien, *B. C.*, III, 83, confirmé par Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 2

lui disant qu'il était résolu à combattre Antoine, et en lui demandant des renforts de cavalerie. Que prétendrait-il donc faire? Plancus, au contraire, semblait être pour les conservateurs un soutien fidèle : il avait descendu le cours de l'Isère jusqu'à Cularo (Grenoble); il avait construit un pont, et le 12 mai il avait fait passer l'armée, et envoyé à la hâte en avant 4,000 cavaliers, dès qu'il avait été informé de l'arrivée de Lucius à *Forum Julii* (1). Mais tandis qu'à Rome tout le monde s'occupait de Lépide, Octave, comprenant qu'il était dangereux de perdre encore du temps, et ne pouvant arriver à prendre un parti décisif, cherchait de nouveau à jouer un double jeu. Il écrivait d'une part à Lépide et d'une autre à Asinius, pour savoir s'ils seraient disposés à le reconnaître pour chef du parti césarien (2); et d'une autre à Cicéron en lui conseillant de briguer le consulat et de le prendre pour collègue : il était si jeune qu'il se laisserait guider par lui sous tous les points, et qu'il l'aiderait à sauver la république (3)! Et cette proposition ne déplaisait pas à Cicéron, mais il se sentait déjà découragé et comme paralysé par l'aversion et le mépris que les conservateurs témoignaient de plus en plus à l'égard du jeune homme; et il n'osait pas se prononcer.

Dans cette confusion universelle personne ne savait plus ce qu'il voulait. Antoine seul courait droit à son

(1) Cicéron, *F.*, X. xv, 2-3.
(2) Appien, *B. C.*, III, 81.
(3) Appien, *B. C.*, III, 82; Plutarque, *Cic.*, 45. Appien place ces tentatives avant la jonction d'Antoine et de Lépide; Dion, XLVI, 42 les place après. Dion est confirmé par Cicéron dans sa lettre *ad Br.*, I, x, 3, qui fut écrite après la trahison de Lépide. Mais on peut mettre d'accord les deux récits, en supposant que les négociations furent engagées une première fois, puis suspendues, puis reprises.

but. Tandis que Décimus Brutus, rejoint par trois des quatre légions de Pansa, se dirigeait lentement par Verceil et Ivrée vers le Petit Saint-Bernard (1), Antoine, arrivé le 15 mai à *Forum Julii* (Fréjus) (2), se dirigeait hardiment dans la direction de l'armée de Lépide, composée de sept vieilles légions de César, et qui était à *Forum Voconii*, à vingt-quatre milles de distance (3). Le moment critique approchait. Ces légions pouvaient-elles prendre les armes contre leur ancien général, qui à la tête de tant de vieux compagnons d'armes venait, vengeur persécuté de César, demander du secours pour lui-même et pour le parti qui réclamait le maintien des anciennes promesses et qui en ajoutait de nouvelles, à une époque où l'esprit de solidarité était devenu si puissant dans les armées du dictateur? En réalité le proconsul de la Narbonaise désespérait de pouvoir résister à l'inclination des légions pour Antoine; mais, homme faible et médiocre, il voulait se faire forcer la main par ses soldats, donner aux autres et se donner à lui-même l'illusion qu'il agissait par contrainte. Antoine sut seconder habilement ce désir secret de son collègue, et il se mit à jouer une comédie fort étrange, quand les deux armées, entre le 15 et le 20 mai, se trouvèrent sur les deux rives d'un petit cours d'eau appelé l'Argenté (4). Antoine ne fit même pas camper ses soldats, comme pour offrir sa poitrine à l'ennemi, s'il avait le courage de frapper; Lépide, au contraire, se fortifia dans son camp, comme s'il avait en face de lui un nouvel Annibal (5). Quand

(1) Voy. Cicéron, *F.*, XI, 19; XI, 20; XI, 23.
(2) Cicéron, *F.*, X, xvii, 1.
(3) Cicéron, *F.*, X, xvii, 1; X, xxxiv, 1.
(4) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 1.
(5) Plutarque. *Ant.*, 18; Appien, *B. C.*, III, 83.

Silanus et Culléon parurent au camp, Lépide les réprimanda sévèrement de ce qu'ils avaient prêté leur aide à Antoine, mais, pour les punir, il se borna à les laisser en repos, par pitié pour eux, comme il l'écrivit au sénat (1). Il fit faire des démarches auprès de Plancus, qui, après avoir reçu la lettre de Décimus, s'était arrêté pour l'attendre à Grenoble; mais en même temps il laissait les deux camps communiquer l'un avec l'autre par un pont de bateaux (2); il accueillait un grand nombre de faux déserteurs qui, sous prétexte d'abandonner Antoine, venaient au contraire intriguer en sa faveur dans le camp de Lépide, en feignant de les prendre pour de vrais déserteurs; il écrivait même au sénat que l'armée d'Antoine diminuait à vue d'œil (3); il rassurait le sénat en disant que ses légions ne failliraient pas à leur devoir (4). Et cependant il laissait des officiers, et spécialement Canidius et Rufrénus (5), faire auprès d'elles des appels à la révolte, et il laissait parvenir auprès des soldats des messages d'Antoine, apportés on ne savait par qui, et qui, chuchotés dans l'ombre, exaltaient les soldats (6). Antoine, croyant sans doute le moment venu, se rendit un jour, les cheveux en désordre, la barbe longue, et vêtu de noir, au bord de l'Argenté, à l'endroit où le ruisseau était le plus étroit, et il se mit à haranguer les soldats de Lépide qui étaient de l'autre côté. Ceux-ci arrivèrent en foule et il se produisit un grand tumulte

(1) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 2; Dion, XLVI, 51 avec certaines inexactitudes que corrige la lettre de Lépide qui est citée.
(2) Appien, *B. C.*, III, 83.
(3) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 1.
(4) Cicéron, *F.*, X, xxxiv, 2.
(5) Cicéron, X, xxi, 4 : *corrupti etiam per eos qui præsunt, per Canidios Rufrenos et ceteros...*
(6) Dion, XLVI, 51.

dans le camp; mais Lépide eut peur d'une trahison aussi manifeste; il accourut et fit sonner les trompettes de façon à ce qu'il fût impossible aux soldats d'entendre un mot de ce que disait Antoine (1). Les allées et venues d'un camp à l'autre et les intrigues recommencèrent; les soldats de la dixième légion faisaient tous leurs efforts pour gagner à eux leurs compagnons (2); le seul officier qui fût sincèrement dévoué à la cause conservatrice, Juventius Laterensis (3), avertissait continuellement Lépide du danger d'une révolte, et lui conseillait de prendre tantôt une mesure et tantôt une autre (4). Lépide feignait d'avoir peur; il le remerciait, lui promettait de suivre ses conseils, mais ne faisait rien. Il écrivait au contraire à Plancus, qui était parti le 21 sans avoir détruit le pont qui devait servir à Décimus, de ne plus venir à son secours (5); il permettait aussi aux soldats de faire impunément des démonstrations en faveur d'Antoine, même en sa présence (6). Enfin, le matin du 29 mai (7), Antoine passa à gué le ruisseau avec une petite troupe de soldats; aussitôt, dans le camp de Lépide, les soldats brisèrent la palissade, vinrent au devant d'Antoine et le portèrent en l'acclamant jusqu'à la tente de Lépide : celui-ci, qui était encore au lit, vint sans prendre le temps de se vêtir embrasser Antoine (8). Au milieu du tumulte, Laterensis se tua sous les yeux des soldats (9). Le len-

(1) Plutarque, *Ant.*, 18.
(2) Appien, *B. C.*, III, 83.
(3) Dion, XLVI, 51; Appien, *B. C.*, III, 84.
(4) Appien, *B. C.*. III, 84.
(5) Cicéron, *F.*, X, xxi, 2.
(6) Cicéron, *F.*, X, xxi, 4.
(7) Cicéron, *F.*, X, xxiii, 2; Appien, *B. C.*, III, 84.
(8) Appien, *B. C.*, III, 84; Plutarque, *Ant.*, 18 : les deux récits se complètent l'un l'autre.
(9) Dion, XLVI, 51.

demain Lépide écrivit au sénat une lettre très brève qu'on pourrait prendre pour une moquerie : il disait que la pitié était venue à bout des soldats et de lui, et qu'il espérait qu'on ne ferait pas un crime aux légions ni à lui d'avoir été miséricordieux (1).

L'événement fut connu à Rome vers le 8 juin. L'indignation et la frayeur furent immenses. Affolé, le sénat prit brusquement un grand nombre de décisions que l'on réclamait depuis longtemps. Marcus Brutus et Cassius furent appelés avec leurs soldats en Italie; on dépêcha des courriers aux légions d'Afrique pour hâter leur marche; Sextus Pompée fut mis à la tête de la flotte, avec le titre de *praefectus classis et oræ maritimae* et avec les pouvoirs qu'avait eus son père pendant la guerre contre les pirates (2); on établit le *tributum* ou emprunt obligatoire pour la guerre; enfin on confia à Octave le commandement de la guerre contre Antoine (3). Mais une nouvelle difficulté se présenta, au sujet de la proscription de Lépide. Cicéron, toujours

(1) Cicéron, *F.*, X, 35.

(2) Dion, XLVI, 51. Voy. Appien, *B.*, *C.*, IV, 84. — Il est vrai que Dion, XLVI, 40, dit qu'un décret semblable en faveur de Pompée avait été voté après la bataille de Modène, en même temps que celui qui donnait le commandement de la guerre contre Dolabella à Cassius et la Macédoine à Brutus. Mais Dion, qui confond déjà au sujet de Brutus la décision prise en février avec la faculté qui lui fut donnée alors de prendre part à la guerre contre Dolabella, se trompe aussi au sujet de Sextus. En effet la lettre de Cicéron, *ad Br.*, I, v, 1-2, montre que dans la séance du 27 avril, où l'on prit des décisions au sujet de Brutus et de Cassius, il ne fut pas question de Pompée. Cicéron n'aurait pas manqué d'en parler à Brutus, car il eût été important de lui faire savoir qu'ils pouvaient compter sur une flotte. Le titre officiel de la charge confiée à Pompée nous a été conservé par les monnaies : voy. Cohen, *M. R.*, 1, p. 19, 20. Au sujet des légions d'Afrique, voy. Appien, III, 85.

(3) Appien, *B. C.*, III, 85; Dion, XLVI, 42 et 51, confirmé par Cicéron, *F.*, X, xxiv, 4.

porté à prendre des décisions énergiques, l'avait aussitôt demandée; mais Lépide avait à Rome trop de parents et trop d'amis; et sa belle-mère, la puissante Servilia, travaillait de toutes ses forces à le sauver (1). On vint à bout de faire différer la délibération, et on perdit ainsi l'effet de la rapidité, qui est le plus puissant dans les révolutions. De meilleures nouvelles arrivèrent bientôt : Plancus, ayant appris ce qui s'était passé le 29 mai sur les bords de l'Argenté, était revenu en arrière (2); Décimus, par Verceil et Ivrea, avait remonté la vallée d'Aoste, où les rusés Salassiens, en menaçant de lui barrer la route, lui avaient fait payer une drachme par soldat (3); après avoir passé le Petit Saint-Bernard, il avait opéré sa jonction avec Plancus à Grenoble dans la première moitié du mois de juin. Mais un scandale inattendu éclata alors. Octave commettait à ce moment suprême une erreur très grave : il tournait de nouveau sa pensée vers un accord avec les conservateurs, et pensant qu'il pourrait à ce moment de terreur obtenir du sénat l'autorisation de présenter sa candidature au consulat, il engagea de nouveau Cicéron à en faire la proposition (4). Et Cicéron, séduit par l'idée de redevenir consul, y consentit. Mais cette fois, la nouvelle ambition d'Octave fut si mal jugée, non seulement par les conservateurs mais par tout le public impartial, qu'aucun magistrat n'osa prendre parti pour lui. Cicéron dut abandonner son idée, et chercher à dissuader Octave de briguer le consulat (5). Les esprits, déjà montés contre le jeune homme, s'irri-

(1) Cicéron, *ad Br.*, I, xii, 1.
(2) Cicéron, *F.*, XX, xxiii, 3.
(3) Strabon, IV, vi, 7 (205).
(4) Dion, XLVI, 42.
(5) Cicéron, ad Br., I, x, 3.

tèrent encore plus : on alla jusqu'à affirmer qu'il avait fait assassiner Hirtius dans la bataille et qu'il avait fait empoisonner Pansa blessé, afin d'avoir plus de chances d'arriver au consulat (1). Mais l'impression de ce scandale une fois évanouie, tout le monde retomba bientôt dans l'indécision ordinaire et vers la fin de juin personne ne faisait plus rien. Plancus et Décimus attendaient Octave; celui-ci, ayant compris qu'il ne pouvait pour l'instant espérer le consulat, écrivait qu'il allait venir immédiatement, mais il ne bougeait pas (2); Antoine réorganisait ses légions avec l'aide de Lépide et demeurait dans la Narbonaise. A Rome, on s'imaginait que Brutus et Cassius arriveraient d'un jour à l'autre, mais Cassius était loin et il avait à combattre Dolabella. Quant à Brutus, il était retombé dans une grande prostration physique et morale : il souffrait de l'estomac (3); il se laissait mener par le rusé Caïus Antonius, au lieu de lui appliquer le décret de proscription rendu le 26 avril contre les partisans de son frère et, trompé par lui, il réprouvait la bienveillance que Cicéron témoignait à Octave (4). Il continuait à prétendre que le mieux était d'en venir à une entente avec Antoine. Il se préoccupait aussi beaucoup de la proscription imminente de Lépide et il écrivait à ses amis de Rome en leur recommandant sa sœur et ses neveux qui seraient ruinés par cette proscription (5); enfin, au lieu de faire ses préparatifs pour passer la mer et venir en Italie, il songeait à faire une

(1) C'était là probablement l'origine des bruits que l'on faisait courir et dont parle Suétone, *Aug.* 11.

(2) Cicéron, *F.*, X, xxiv, 4.

(3) Cicéron, *ad Br.*, I, xiii, 2.

(4) Voy. sa lettre à Atticus, dans Cicéron, *ad Br.*, I, 17. Voy. aussi Cicéron, *ad Br.*, I, iv, 4 et suiv.

(5) Cicéron, *ad Br.*, I, 13.

expédition contre les Besses. C'est ainsi que Cicéron avait à lutter contre ses amis les plus chers, contre Brutus lui-même. Le 30 juin, Lépide fut enfin déclaré ennemi public; mais on mit un nouveau délai entre la menace et le châtiment : on voulut laisser aux soldats le temps d'obtenir leur pardon, et on leur accorda jusqu'au 1er septembre pour abandonner le proconsul (1).

Les choses cependant en étaient arrivées à un point où les événements devaient forcément se précipiter, malgré les craintes, les hésitations, les incertitudes, et tous les efforts que l'on faisait pour les arrêter. Ce n'était pas sans raison qu'Antoine et Lépide prolongeaient leur séjour dans la Narbonaise. Les conjurés et les conservateurs, malgré la frayeur à laquelle ils étaient en proie, avaient reconquis presque tout l'empire dont Antoine, au mois de juillet et au mois d'août précédents, semblait leur avoir enlevé la domination. Ils avaient en Europe les dix légions de Décimus en qui ils pouvaient avoir pleine confiance, les cinq légions de Plancus et les trois légions d'Asinius, qui paraissaient devoir leur rester fidèles; ils avaient en outre conquis l'Orient, où Brutus avait recruté de nouveaux soldats et élevé à sept le nombre de ses légions, et où Cassius, avec ses dix légions, devait bientôt vaincre Dolabella. En outre, Sextus Pompée, à Marseille, se procurait des navires dans tous les ports de la Méditerranée; il achetait et enrôlait des marins en Afrique et préparait une flotte. Eux qui ne disposaient que de quatorze légions, que pouvaient-ils faire contre des ennemis si puissants? Il était nécessaire de reconstituer une grande armée césarienne en Occident, en amenant la plupart des généraux de l'Europe à s'unir

(1) Cicéron, *F.* XII, x, 1.

à eux, ou en leur enlevant leurs légions, s'ils refusaient. On ne pouvait donc plus s'obstiner à se montrer hostile à Octave. Heureusement, Lépide (1) pouvait devenir l'honnête courtier de ce grand marché politique, et réconcilier les deux rivaux. Il était le plus âgé des trois; il avait été le grand ami de César, et il était demeuré à l'écart de la querelle. On fit donc des démarches auprès de Plancus et d'Asinius, qui avaient été aussi les amis de César; on envoya auprès de leurs armées des gens chargés de répandre des invitations, des soupçons, des promesses, et de chercher à entraîner les soldats au moyen des généraux et les généraux au moyen des soldats; Lépide fit en même temps, dans les premiers jours de juillet, des démarches pour une réconciliation avec Octave. Le moment était opportun. Octave venait d'être déçu dans ses espérances au sujet du consulat, et, ayant compris qu'il ne pouvait plus compter ni sur les conservateurs, ni sur le sénat, il se souvenait de nouveau qu'il était le fils de César, s'apprêtait à se montrer l'émule d'Antoine comme défenseur actif de la cause césarienne. D'ailleurs ses soldats, peu à peu gagnés eux aussi par cette espèce de folie césarienne qui envahissait les armées, faisaient continuellement des démonstrations dans lesquelles ils proclamaient qu'ils ne combattraient jamais contre des soldats de César (2). Si Octave avait eu encore quelque doute, ses soldats les auraient vite fait disparaître. Il fit donc bon accueil aux propositions de Lépide; il tint à ses soldats des discours enflammés, où il faisait l'éloge de son père; il leur promit qu'une fois élu consul, il leur ferait donner les récompenses promises.

(1) Tite-Live, *Per.*, 119 et *Eutr.*, VII, 2, nous disent que Lépide fut l'agent de la réconciliation.
(2) Dion, XLVI, 42.

Il amena de cette façon les soldats à décider d'envoyer à Rome une députation composée de centurions et de soldats pour demander qu'Octave fût élu consul, et que la proscription d'Antoine fût annulée (1). L'ambassade arriva à Rome vers le 15 juillet (2), à un moment où les conservateurs étaient inquiets, parce qu'ils étaient sans nouvelles au sujet du retour de Brutus en Italie, à un moment aussi où les menées de plus en plus suspectes d'Octave avaient tout à fait discrédité Cicéron, et où on apprenait que partout en Italie le *tributum* (3) avait causé dans les classes riches un grand mécontentement. La députation arriva ainsi jusqu'à Rome sans avoir rencontré aucun obstacle sur son chemin; et les centurions purent pénétrer dans la *curia*, où le sénat s'était réuni pour les recevoir, plein de crainte et de méfiance. Mais leur insolence fut telle qu'elle redonna de l'énergie et du courage même à ce sénat pusillanime, qui à la fin, irrité, les congédia brusquement (4). Octave eut connaissance de ce refus dans la troisième décade de juillet; et alors, enhardi par l'accord de plus en plus probable avec Antoine et avec Lépide, il en vint à une audace suprême. Quand les soldats se rendirent auprès de lui pour lui offrir les insignes consulaires, il les accepta, en feignant d'y être contraint, et il se mit en marche avec ses huit légions.

Si les premières menées de Lépide et d'Antoine avaient poussé Octave à prendre de nouveau l'attitude

(1) Dion, XLVI, 42-43; Appien, *B. C.*, III, 87-88; Suétone, *Aug.*, 26.

(2) Plancus, dans les Gaules, était informé de cette tentative le 28 juillet. Cicéron, *F.*, X, xxiv, 6. Il y a peut-être une autre allusion dans la lettre de Cicéron *ad Br.*, I, xiv, 2, qui fut écrite le 11 juillet. Voy. aussi Cicéron, *ad Br.*, I, xviii, 4.

(3) Cicéron, *ad Br.*, I, xviii, 5.

(4) Dion, XLVI, 43.

d'un césarien et d'un démagogue, la nouvelle attitude, si nette et si hardie, prise par Octave poussa également Antoine et Lépide à faire tous leurs efforts pour suborner les armées de Plancus et d'Asinius, et pour révolter celle de Décimus. Ils ne voulaient pas se laisser dépasser par leur ancien rival, devenu subitement leur ami. Dans toutes les armées les intrigues et le travail caché des agents du parti populaire redoublèrent d'intensité; le fanatisme césarien s'échauffa; la fidélité des légions chancela, sapée à ses fondements... Il ne fallait plus qu'une secousse pour précipiter les événements sur la pente fatale; et cette secousse c'était Octave qui devait la donner, par son expédition sur Rome. S'il réussissait à s'emparer de la ville et à se faire élire consul, le fanatisme césarien éclaterait dans toutes les armées avec une telle violence, qu'il emporterait tous les esprits. Ainsi il y eut à Rome, à l'approche de l'armée, une grande panique. On mit les femmes et les enfants à l'abri dans les villas du voisinage; on ferma les maisons (1); le sénat, pour arrêter les légions, leur envoya des délégués avec l'argent qui leur était promis; le 25 juillet Casca, Labéon, Scaptius et Cicéron, qui était au désespoir, comprenant qu'il avait été le premier artisan de la puissance d'Octave (2), se réunirent pour étudier la situation dans la maison de Servilia, la Niobé de la dernière révolution de Rome, et qui symbolise avec sa famille la tragique discorde de l'aristocratie romaine. Elle avait à ce moment son gendre à la tête et un fils dans l'armée césarienne, qui voulait la vengeance de son grand ami; un fils et un gendre à la tête du parti

(1) Appien, *B., C.*, III, 89.
(2) Cicéron, *ad Br.*, I, xviii, 1-3

de la conjuration. On décida, dans cette réunion, de faire un nouvel appel à Brutus, pour qu'il revint en Italie (1). Mais Octave sut persuader aux délégués du sénat de revenir sur leurs pas, en leur faisant croire que de nombreux sicaires étaient postés sur la route (2). La majorité du sénat fut alors prise d'une telle frayeur qu'elle se tourna contre les Pompéiens, et dans un accès de lâcheté céda sur tous les points. Il fut décidé que l'on donnerait les vingt mille sesterces, non seulement à la légion de Mars et à la quatrième, mais à toutes les légions; qu'Octave ferait partie de la commission pour la répartition des terres; et qu'il pourrait demander le consulat, sans être à Rome. Des messagers furent envoyés en toute hâte pour avertir de tout cela le jeune général (3). Mais les messagers étaient à peine partis que l'on apprit que les légions d'Afrique étaient arrivées à Ostie (la légion de Sardaigne était sans doute déjà à Rome depuis quelque temps). Tout à coup les Pompéiens, les parents des conjurés et Cicéron reprennent leur ascendant sur la majorité pusillanime; et en l'effrayant de nouveau, ils lui font annuler les décisions prises. On ordonne une levée de soldats, on fortifie la ville; on se met même à la recherche de la mère et de la sœur d'Octave pour les garder comme otages (4). Les premiers délégués du sénat étaient donc à peine arrivés auprès de l'armée qu'ils furent rejoints par d'autres

(1) Cicéron, *ad Br.*, I, xviii, 1-2.
(2) Appien, *B. C.*, III, 88.
(3) Appien, III, 90; Dion. XLVI, 44 : Dion se trompe certainement en disant que le sénat nomma Octave consul.
(4) Dion, XLVI, 44 et Appien, III, 90, parlent l'un et l'autre de ce revirement dans la politique du sénat, mais sans en donner la raison; Drumann, *G. R.*, I², 244, la trouve justement dans l'arrivée des légions d'Afrique dont parle Appien, *B. C.*, III, 91.

délégués qui rétractèrent tout ce qui avait été dit, sans obtenir d'autre résultat que d'irriter encore plus vivement les soldats (1). Octave envoya alors à Rome des émissaires qui se mêlèrent au peuple dans les tavernes, sur le forum, dans les petites rues des quartiers populaires, pour rassurer les masses sur les intentions d'Octave, pour faire de grandes promesses aux légions d'Afrique qui étaient d'anciennes légions de César, et les pousser à la révolte. A son arrivée sous les murs de Rome, quand les légions d'Afrique et de Sardaigne se déclarèrent pour lui (2), l'entraînement fut général. La ville se rendit, les chefs du parti conservateur prirent la fuite; et le jour suivant le fils de César put entrer à Rome avec une escorte. Il embrassa sur le forum sa mère et sa sœur que les Vestales avaient cachées; il fit un sacrifice à Jupiter Capitolin: il reçut de nombreux sénateurs et Cicéron, avec qui il semble avoir eu un entretien plutôt froid; puis il retourna auprès de son armée hors de la ville, tandis que le sénat préparait l'élection consulaire. Le 19 août, les formalités ayant été rapidement remplies, Octave et Quintus Pédius étaient élus consuls (3).

Ce que les conservateurs redoutaient depuis un an se produisit alors. Après avoir fait valider son adoption par les comices curiates, après avoir versé avec les deniers publics aux soldats une partie des récompenses et au peuple une partie du legs de César,

(1) Appien, *B. C.*, III, 92.

(2) Appien, *B. C.*, III, 92 : cette révolte dut se produire au moment même de l'arrivée d'Octave, sans quoi on ne comprendrait pas qu'il fût entré dans Rome sans coup férir.

(3) Dion, XLVI, 45-46; Appien, *B. C.*, III, 92-94. La date du 19 août est donnée par Dion, LVI, 30, et Tacite, *Ann.*, I, 9. Ce sera aussi la date de la mort d'Auguste. Velleius, II, lxv, 2, se trompe. Voy. *C. I. L.* X, 3682.

Octave fit pleinement ce qu'Antoine n'avait osé faire qu'à moitié : il fit proposer par Quintus Pédius et approuver facilement par les comices une loi qui déférait tous les auteurs de la mort de César et tous leurs complices à un tribunal spécial, pour être condamnés à l'*interdictio aqua et igni* et à la confiscation (1). La fortune capricieuse avait une fois de plus relevé un parti pour abaisser l'autre; l'amnistie du 17 mars 44, le chef-d'œuvre politique de Cicéron, était annulée; Érophile, cet obscur vétérinaire de la Grande Grèce qui, le premier, avait excité le petit peuple à la vengeance du dictateur assassiné, triomphait sur toute la ligne. En peu de jours, les amis d'Octave, alléchés par ce qui devait revenir à l'accusateur des biens du condamné, se répartirent les conjurés comme une proie, et chacun d'eux se chargea d'accuser tel ou tel. Ils furent donc bientôt tous condamnés par contumace. On ne fit d'exception ni pour Casca, qui était tribun; ni pour Brutus, qui combattait alors contre les Besses; ni pour Cassius, dont Agrippa fut l'accusateur; ni pour Décimus, qui, s'étant uni à Plancus, attendait les secours d'Octave pour combattre Antoine; ni pour Sextus Pompée, qui n'était entré pour rien dans l'assassinat de César, mais qui, faute plus grande, avait reçu les mêmes pouvoirs extraordinaires que son père dans la guerre des pirates (2). Le parti césarien était le maître à Rome et en Italie, avec Octave à la tête d'une armée de onze légions, et dans la Gaule narbonaise avec les quatorze légions de Lépide et d'Antoine. L'effet de ce succès ne se fit pas longtemps attendre. Asinius Pol-

(1) Dion, XLVI, 47-48; Appien, *B. C.*, III, 95; Tite-Live, *Ep.*, 120; Velleius, II, LXIX, 5.

(2) Plutarque, *Brut.*, 27; Velleius, II, LXIX, 5; Dion, XLVI, 48-49.

lion, dont les soldats étaient déjà hésitants, était, quant à lui, bien disposé à l'égard d'Octave par reconnaissance pour César; d'ailleurs seul au fond de l'Espagne avec trois légions, il ne pouvait rien faire. Il finit donc par se décider, et au mois de septembre il partagea ses légions entre Antoine et Lépide, en en donnant deux au premier et une au second (1). Restaient les deux armées de Brutus et de Plancus. Mais Plancus qui, dans la crainte de perdre le consulat pour l'année suivante, était demeuré jusque-là si fidèle au sénat, ne pouvait pas ne pas abandonner Décimus Brutus après sa condamnation, s'il ne voulait pas se brouiller à la fois avec Antoine, Lépide, Octave et Asinius (2). Décimus et lui n'avaient que quinze légions, alors que les autres réunis en avaient vingt-huit; pouvait-il continuer la lutte dans des conditions si graves d'infériorité? Plancus trahit donc à son tour. De ses cinq légions, trois furent prises par Antoine et deux par Lépide (3). Décimus, abandonné par Plancus et proscrit, essaya d'aller par voie de terre avec son armée rejoindre Brutus en Macédoine, et il se mit en marche; mais les promesses qui avaient déjà eu raison de tant d'armées, l'exemple et une sorte de folie césarienne qui s'emparait des troupes entraînèrent sur la pente commune ses légions, déjà effrayées du grand et pénible voyage qu'on leur demandait. Le long de la route les soldats, les uns après les autres, par petits groupes, par cohortes, se mirent à abandonner Décimus pour passer à Antoine et à Octave. L'armée finit par se débander : et les quatre légions anciennes, qui étaient

(1) Appien, *B. C.*, III, 97.
(2) Plutarque, *Ant.*, 18; Dion, XLVI, 53; Velleius, II, LXIII, 3.
(3) Appien, *B. C.*, III, 97.

les meilleures, se mirent en marche pour rejoindre Antoine et Lépide, les six autres pour rejoindre Octave. Décimus, abandonné ainsi, et errant avec une escorte de quelques hommes seulement, fut pris dans les Alpes par un chef de barbares qui le mit à mort sur l'ordre d'Antoine, à qui Décimus avait cependant sauvé la vie pendant la conjuration (1). Ainsi le parti conservateur avait perdu la dernière armée et le dernier général qui lui restaient en Occident; il avait perdu l'Italie et les provinces de l'Europe, et cela définitivement, s'il ne survenait pas de désaccord parmi les chefs de la nouvelle révolution césarienne.

Mais cet espoir même, si certaines gens le nourrissaient, fut bientôt perdu. Quelque chose de plus fort qu'une volonté ou des caprices personnels imposait à ces chefs l'entente : les armées de Brutus et de Cassius. Celui-ci avait au mois de juin, à Laodicée, vaincu Dolabella qui s'était tué; il lui avait pris deux légions, ce qui portait à douze le nombre des siennes; Brutus et lui étaient donc, avec leurs dix-neuf légions, les maîtres de l'Orient, c'est-à-dire de la partie riche de l'empire. Pendant tout le mois de septembre un grand nombre de messages durent être échangés entre Lépide, Antoine et Octave; et peu à peu un projet d'accord se dessina dans ses lignes générales. Ils s'entendirent facilement à distance pour rétablir la dictature de César, qu'ils se partageraient entre eux, en se faisant nommer *triumviri reipublicæ constituendæ*, avec les pleins pouvoirs que César avait eus pendant les dernières années. Mais si l'accord pour le dessin général était facile, il leur fallait avant tout se rassurer mutuellement en se donnant des gages de paix; il y

(1) Dion, XLVI, 53. Appien, *B. C.*, II, 97-98; Velleius, II, 64.

avait en outre un grand nombre de questions secondaires, mais graves, à résoudre, et pour cela une rencontre était nécessaire. La chose n'était pas facile, car Octave et Antoine se défiaient l'un de l'autre. Où et comment les deux rivaux pouvaient-ils se rencontrer? On commença cependant par se rapprocher. Octave partit de Rome avec ses onze légions, en disant qu'il allait combattre Antoine et Lépide, selon les ordres du sénat (1); Lépide et Antoine, après avoir laissé Varius Cotila avec cinq légions dans la Gaule transalpine, descendirent en Italie avec dix-sept légions et dix mille cavaliers (2). Tandis qu'ils avançaient, Octave fit proposer par Q. Pédius et approuver par le sénat une loi par laquelle la proscription prononcée contre Antoine et contre Lépide était annulée (3). C'était leur donner une garantie considérable. Il demeurait cependant toujours difficile d'organiser une rencontre où il n'y eût place ni pour le soupçon ni pour la peur L'endroit finit par se trouver; et il fut convenu que la rencontre aurait lieu, non loin de la via Æmilia et de Bologne, dans une petite île au confluent du Reno et du Lavino, qui sans doute, à cette époque-là, se jetait non pas dans le Samoggia, mais dans le Reno. Cette petite île était reliée aux deux rives par deux ponts (4). Les trois chefs pourraient se rendre dans l'île en laissant leurs soldats au-delà des deux ponts, et ils dis-

(1) Dion, XLVI, 52; Appien, *B. C.*, III, 96.
(2) Plutarque, *Ant.*, 18; Dion, XLVI, 54.
(3) Dion, XLVI, 52; Appien, *B. C.*, III, 96.
(4) Les textes anciens où est décrit l'endroit de la rencontre sont : Suétone, *Aug.*, 96; Plutarque, *Ant.*, 19 et Cicéron, 46; Dion, XLVI, 55; Appien, *B. C.*, IV, 2; Florus, IV, 6. — On a beaucoup écrit au sujet de cet endroit. Voy. *Giornale Arcadico* du 1825; Borghesi, *Œuvres*, Paris, 1865, vol. 4, p. 91; Frati, dans les *Atti della R. Deputazione di Storia patria delle Romagne*, 1868, p. 1 et suiv.

cuteraient sous les yeux des légions, sans pouvoir tenter aucune violence ni aucune surprise. Vers la fin d'octobre, les deux armées arrivèrent l'une en face de l'autre, de chaque côté du fleuve; elles campèrent à une certaine distance; on disposa une tente sur l'île ou la presqu'île; et un matin Octave d'un côté, Lépide et Antoine d'un autre, s'approchèrent avec une escorte des deux ponts qui conduisaient sur ce continent minuscule. Lépide y entra le premier et tout seul, il regarda s'il n'y avait rien de suspect, puis il fit signe à Octave et à Antoine de venir. Ils s'approchèrent, se saluèrent, se fouillèrent mutuellement avec soin pour s'assurer qu'ils n'avaient pas d'armes; puis ils pénétrèrent avec Lépide sous la tente (1).

(1) Appien, *B. C.*, IV, 2; Dion, XLVI, 55.

XI

LE MASSACRE DES RICHES ET LA BATAILLE DE PHILIPPES

Que se dirent sous cette tente les trois personnages pendant les deux ou trois jours (1) que dura la discussion? Les contemporains n'en ont rien su, et naturellement nous n'en savons rien non plus. Des informations exactes n'auraient pu être données que par ces personnages eux-mêmes, et chacun d'eux eut dans la suite trop de raisons pour rejeter sur les deux autres la responsabilité des décisions prises. On est donc obligé de se borner à rapporter les résultats de l'entretien, et ils ne sont que trop connus. La situation devait sembler terrible aux trois généraux, et elle l'était en réalité. Ils avaient, comme disaient les anciens, à résoudre le « problème d'Archimède », ce que nous appellerions aujourd'hui la quadrature du cercle. Après la *lex Pedia* et la révolte de tant de légions, la guerre avec Brutus et Cassius, c'est-à-dire avec la dernière armée du parti conservateur, devenait inévitable. Ils ne pouvaient donc pas congédier une seule des quarante-trois légions à la tête desquelles ils se trouvaient; ils étaient obligés de tenir les promesses extravagantes que, dans la fureur de

(1) Deux jours, selon APPIEN, *B. C.*, IV, 2. — Trois jours selon PLUTARQUE, *Cic.*, 44.

la lutte, ils avaient faites à ces 200,000 hommes; ils avaient aussi à entretenir les 30 ou 40,000 hommes de troupes auxiliaires et de cavalerie qui suivaient leur armée; ce qui, d'après leurs calculs, comportait une dépense de plus de 800 millions de sesterces, — environ 200 millions de francs (1); et les triumvirs n'avaient pas d'argent. Le trésor public qu'Octave avait dévalisé au mois d'août, pour payer les soldats et la plèbe, était vide. Les provinces les plus riches de l'Orient, et surtout l'Asie, étaient au pouvoir de l'ennemi; les provinces pauvres de l'Europe ne pouvaient suffire à payer des soldes aussi élevées; on ne pouvait non plus compter sur l'Italie qui, depuis plus d'un siècle, avait perdu l'habitude de payer des impôts, et qui se montrait si réfractaire au *tributum* rétabli par le sénat. En somme, cette grande révolution dans les commandements militaires des provinces de l'Europe n'avait réussi que grâce aux promesses dont les trois chefs avaient été si prodigues, et qu'ils ne pouvaient pas tenir en ayant recours aux moyens ordinaires. Craignant d'être abandonnés par leurs soldats, s'ils manquaient d'argent, poussés en partie par le sentiment qui fait le plus facilement accomplir des actes téméraires, la peur, en partie par cette nécessité fatale qui oblige si souvent les chefs des révolutions à se précipiter en avant parce qu'ils ne peuvent plus reculer, ils en vinrent à prendre des résolutions terribles qui, quelques mois auparavant, les auraient sans doute épouvantés tous les trois. Ils résolurent de s'emparer à eux trois du pouvoir absolu et de se le partager; devenus maîtres souverains, ils confisqueraient les biens des classes riches, et ils les emploieraient à payer

(1) APPIEN, *B. C.*, IV, 31.

tant bien que mal les soldats; puis ils se hâteraient d'aller porter la guerre en Orient contre Brutus et Cassius, si ceux-ci, comme il était probable, ne commettaient pas l'erreur de venir les attaquer en Italie pour sortir vite de cette situation si dangereuse. Ces décisions se tenaient étroitement : sans le pouvoir dictatorial on ne pouvait faire d'aussi grandes confiscations, et sans ces confiscations il n'était pas possible de faire la guerre. Octave déposerait donc le consulat; ils prendraient tous les trois non pas le titre de dictateurs (1), mais celui de *triumviri reipublicae costituendae*, et ils s'attribueraient pour cinq ans, outre la fin de l'année déjà commencée, jusqu'au 1er janvier de l'an 37 (2), un pouvoir semblable à celui de Sylla et de César, qui comprendrait la faculté de faire des lois (3), la juridiction criminelle sans restrictions, sans appel et sans procédure (4), la puissance souveraine des consuls sur tout l'État (5), le droit d'imposer des taxes, d'ordonner des levées, de nommer les sénateurs, les magistrats de Rome et des villes, les gouverneurs des provinces (6), le droit d'exproprier, de distribuer des terres, de fonder des colonies (7), de faire frapper des monnaies à leur effigie (8). Ils se répartiraient les

(1) Appien, *B. C.*, IV, 2.
(2) Fasti Colotiani, in *C. I. L.*, I, p. 466.
(3) Mommsen, *Le Droit public romain*, IV, 451. D'autres, tels que Gantner, *Die Provinzialverwaltung der Triumvirn*, Strasbourg, 1892, p. 49, le nient.
(4) Mommsen, *D. P. R.*, IV, 461.
(5) Appien, *B. C.*, IV, 2; IV, 7; voy. Mommsen, *D. P. R.*, IV, 449.
(6) Appien, *B. C.*, IV, 2; Dion, XLVI, 55; Mommsen, *D. P. R.*, IV, 456-464.
(7) Mommsen, *D. P. R.*, IV, 465.
(8) Mommsen, D. *P. R.*, IV, 454; Herzog, *Geschichte und System der römischen Staatsverfassung*, Leipzig, 1891, II, 96.

provinces, mais ils gouverneraient tous les trois de concert Rome et l'Italie. Octave, qui avait l'armée la moins nombreuse et l'autorité la plus faible, à cause de son âge, aurait la moins bonne part (1) : l'Afrique, la Numidie et les îles; Antoine aurait la Gaule chevelue et la Cisalpine; Lépide la Gaule narbonaise et les deux Espagnes (2). Lépide cependant, qui était le beau-frère de Brutus et de Cassius, ne pouvait prendre part à la guerre contre les deux conjurés : Antoine et Octave prendraient donc le commandement de quarante des quarante-trois légions dont ils disposaient, ce qui leur en ferait vingt à chacun, tandis que Lépide resterait avec trois légions pour veiller sur l'Italie. Puis on fit une liste d'une centaine de sénateurs et d'environ deux mille chevaliers, choisis parmi les plus riches; on y ajouta un certain nombre d'adversaires politiques, pour enlever au parti conservateur les quelques hommes restés en Italie, qui avaient encore de l'énergie et de l'habileté; on condamna les uns et les autres à mort et à la confiscation de leurs biens. (3) Il semble

(1) Pline, *H. N.*, VII, xlv, 147; Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 130. Au contraire Drumann, *G. R.*, I², 264 et Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, I, 60, attribuent ce choix à la prévoyance d'Octave, qui voulait avoir une flotte, ce qui lui fut en effet très utile plus tard dans sa guerre contre Antoine. C'est là un éloge exagéré. La hâte avec laquelle Octave construisit sa flotte, et seulement plusieurs années plus tard, est une preuve certaine qu'il ne pensait nullement alors à devenir puissant sur mer et qu'il se contenta au contraire des provinces qu'Antoine lui laissa. « Nous construisons trop souvent après coup, a dit très spirituellement M. Viollet, dans la *Revue hippique*, vol. 40, page 14, des prodiges, j'allais dire des monstres de perspicacité et de prévoyance, qui n'ont jamais eu d'existence réelle. »

(2) Dion, XLVI, 55 ; Appien, *B. C.*, IV, 2.

(3) C'est à tort que l'on a considéré les proscriptions des années 43 et 42 comme une vengeance politique des triumvirs. Leur but principal fut de dépouiller les plus riches propriétaires d'Italie. Il est remarquable que le nombre des sénateurs

qu'il y eut à ce sujet de nombreuses discussions, car chacun voulait sauver des amis et des parents. Mais Antoine était trop plein de haine et de rage; Lépide et Octave avaient trop peur. Ils finirent par composer une liste sur laquelle ils choisirent, les uns disent douze, les autres dix-sept (1) victimes qui devaient passer les premières et dont la mort était absolument décidée. Parmi eux était Cicéron, qu'Octave abandonnait à Antoine. Ils donnèrent même à Quintus Pédius l'ordre de faire mettre à mort immédiatement ces proscrits, avant que la loi sur le triumvirat leur eût donné le droit de condamner à mort les citoyens. Ils décidèrent aussi de promettre solennellement qu'une fois la guerre terminée, ils donneraient aux vétérans de César, qui n'avaient rien reçu, les terres que leur avait promises le dictateur; mais il est peu probable qu'ils aient

proscrits, qui varie d'ailleurs avec les historiens (300, Appien, *B. C.*. IV, 5, et Plutarque, *Ant.*, 20; 140, Florus, IV, vi; 132, Orose, vi, xviii, 10; 130, Tite-Live, *Per.*, 120; environ 200, Plutarque, *Cic.*, 46; *Brut.*, 27), est beaucoup moindre que celui des chevaliers qui, selon Appien, *B. C.*, IV, 5, furent 2000, et selon Tite-Live, *Per.*, 120 *plurimi*. Dans Orose, VI, xviii, 12, il y a certainement une erreur. Dion dit que les ennemis des triumvirs furent en même temps que les riches les victimes des proscriptions : 47, 5 : οἱ ἐχθρὰ αὐτῶν ἢ καὶ οἱ πλούσιοι... et il ajoute, 47, 6, que ce fut par besoin d'argent que les triumvirs devinrent les ennemis des riches. Kloevekorne, *De proscriptionibus*, a. 43, Kœnigsberg, 1891, a relevé 98 noms de proscrits, presque tous sénateurs et dont 54 furent ensuite épargnés; c'est là encore une preuve que les triumvirs ne les redoutaient pas tant et n'avaient pas non plus contre eux des rancunes si grandes, puisque, quand ils eurent abandonné à la révolution une partie de leurs biens, ils leur laissèrent la vie sauve. Enfin un certain nombre de sénateurs ne peuvent avoir été proscrits qu'à cause de leurs richesses, Verrès par exemple, qui depuis vingt-sept ans s'était retiré dans la vie privée, et Varron, qui était très âgé, et presque absolument inactif.

(1) Appien, *B. C.*, IV, 6. Ces douze ou dix-sept proscrits étaient probablement de véritables ennemis politiques.

arrêté à ce moment-là dans ses détails la distribution des terres, qui fut faite réellement dans la suite. Ils nommèrent enfin les magistrats pour l'année suivante, choisissant pour toutes des amis : Ventidius Bassus allait remplacer au consulat pour les derniers mois de l'année Octave qui donnerait sa démission (1), Plancus et Lépide seraient consuls l'année d'après. Il fut également convenu, et, à ce qu'il semble, sur la demande des soldats, qu'Octave épouserait la fille de Clodius et de Fulvie (2).

C'est ainsi que le despotisme militaire, qui deux années auparavant avait été exercé par un homme d'une haute intelligence, était rétabli, et partagé entre trois personnages dont Antoine seul était un homme remarquable malgré ses défauts. Octave n'était qu'un jeune homme de vingt ans, et Lépide un homme médiocre et obscur, qui devait sa situation à un coup de fortune. Pour réconcilier Antoine avec Octave et refaire l'unité du parti césarien, il avait fallu un médiateur : Lépide seul avait pu rendre ce service, et il en était payé en ayant sa part du triumvirat. Il est à remarquer, cependant, que les trois complices n'osèrent pas prendre le titre de dictateurs, qu'ils se donnèrent comme les réorganisateurs de l'État, et qu'ils prirent le pouvoir pour une durée de cinq ans, voulant indiquer par là que leur despotisme ne serait qu'une parenthèse dans la longue histoire constitutionnelle de Rome. Ils n'osèrent donc pas affronter la superstition républicaine, et cet attachement à la constitution qui était devenu encore plus vif dans les hautes classes, après la mort du dictateur; et ils rendirent pour cela,

(1) Appien, *B. C.*, IV, 2.
(2) Dion, XLVI, 56.

au moment même où ils détruisaient la république, un hommage platonique aux principes républicains en respectant la récente loi d'Antoine qui abolissait la dictature. Mais le public n'eut guère le temps d'admirer ces subtilités. On plaisanta d'abord en voyant nommer consul ce Ventidius Bassus qui avait débuté comme muletier, car jamais homme venu d'aussi bas n'était arrivé au consulat, et quand, à peu de temps de là, Ventidius éleva dans un temple une statue aux Dioscures, un bel esprit écrivit contre lui une parodie mordante de la célèbre poésie de Catulle :

Phaselus ille quem videtis, hospites... (1)

Mais on ne plaisanta plus, quand, vers le 15 novembre, quelques jours après avoir reçu la nouvelle de l'établissement du triumvirat, Quintus Pédius, effrayé lui-même le premier d'un ordre aussi cruel, dut envoyer des sicaires pour tuer les douze condamnés, dont quatre furent trouvés immédiatement et mis à mort. Une terreur folle s'empara de Rome à ce premier éclat de la tempête que l'on redoutait. Pédius fut obligé de sortir de chez lui et de parcourir la ville toute la nuit pour tranquilliser la population, et le lendemain, ne sachant que faire, il publia, sur sa propre initiative, un édit dans lequel il assurait que douze citoyens seulement avaient été condamnés. Mais, comme pour accroître l'épouvante, le jour suivant Quintus Pédius mourut subitement (2). L'orage alors se déchaîna. Le 24, le 25 et le 26 novembre, l'un après l'autre, Octave, Antoine et Lépide entrèrent à Rome, chacun avec une légion et la cohorte prétorienne : ils firent approuver

(1) La pièce VIII des *Catalecta* attribués à Virgile.
(2) APPIEN, *B. C.*, IV, 6.

le jour suivant, le 27, sur la proposition de L. Titius, et sans la promulguer, la *lex Titia*, qui établissait le triumvirat jusqu'au 31 décembre de l'année 38 (1); ils nommèrent un ancien officier de César, Caïus Carrinas, consul à la place de Pédius; puis ils se mirent à publier la liste des proscrits, en promettant de belles récompenses à tous ceux qui, hommes libres ou esclaves, les dénonceraient ou les mettraient à mort; en menaçant de la mort et de la confiscation quiconque les cachait ou les aidait à fuir, fût-il un de leurs proches parents; en brisant en somme d'un coup tous les liens de fidélité, de respect et d'affection existant entre le maître et le serviteur, le patron et le client, l'ami et l'ami, le mari et la femme, le père et les enfants. Le désordre qui en résulta fut terrible. Les habitudes invétérées par l'éducation furent écartées subitement, ainsi que l'hypocrisie inconsciente ou la simulation étudiée; chacun s'abandonna à ses instincts; de même que, dans une nuit sombre, l'éclair qui soudain remplit le ciel d'un grand éclat fait voir avec une netteté extraordinaire le tronc et les branches des grands arbres, ainsi à ce coup de foudre on vit nettement les rameaux des nouveaux vices et des nouvelles vertus qui avaient poussé sur le tronc vigoureux de l'ancienne vie romaine, transformée par la richesse, la puissance et la culture intellectuelle (2). Chez les uns l'égoïsme, la fai-

(1) *C. I. L.*, I, 466.

(2) Il serait impossible d'examiner un à un les nombreux récits qui furent faits sur la façon dont certains proscrits échappèrent ou furent mis à mort. Pendant les dix années qui suivirent, on écrivit un grand nombre de livres sur ces aventures (Appien, *B. C.*, IV, 16), et dans ces récits la fable se mêla à la vérité. Mais on peut cependant, d'après l'ensemble, se faire une idée générale assez exacte sur ce qui dut se passer. Comme document authentique sur ces proscriptions nous avons l'éloge de *Turia* (*C. I. L.*, VI, 1527) qui toutefois, comme l'a démontré

blesse nerveuse, et cette soif ardente de vivre que fait naître la civilisation en multipliant à la fois les plaisirs intellectuels et les plaisirs sensuels, éclatèrent soudain dans des cruautés et des lâchetés sans exemple. On vit d'orgueilleux sénateurs qui avaient porté le paludamentum consulaire et qui, avec l'autorité de rois, avaient gouverné d'immenses provinces, se déguiser en vidangeurs et en esclaves, embrasser les genoux de leurs serviteurs, en les suppliant de ne pas les trahir, se cacher sous les planchers, dans les égouts, dans les tombes abandonnées. Les uns s'oublièrent dans leur trouble, se perdirent en soupirs et en lamentations et se laissèrent prendre. D'autres coururent au-devant de leurs bourreaux pour être plus tôt délivrés de l'attente de la mort, plus douloureuse que la mort elle-même. Il y eut des serviteurs qui tuèrent leur maître de leurs propres mains, des femmes qui parvinrent à faire inscrire sur la liste fatale des maris qu'elles détestaient, ou qui, leur faisant croire qu'elles voulaient les sauver, les livrèrent elles-mêmes aux bourreaux. Il y eut même des fils qui dénoncèrent l'endroit où était caché leur père. Les jeunes gens surtout firent preuve d'une abominable lâcheté dans ces moments terribles (1). La génération de ceux qui étaient nés vers l'an 60, comme Octave, avait une peur plus grande de la mort et de la pauvreté, et se montra encore plus farouche et plus lâche que celle des contemporains de César. D'autres, au contraire, sentirent se réveiller en eux, devant le danger, ce qui leur restait de l'ancienne férocité romaine; ils se barricadèrent dans leurs maisons; ils armèrent leurs esclaves et firent du massacre avant

Vaglieri, a une appellation inexacte. Voy, *Notizie degli scavi*, Oct. 1898, p. 412 et suiv.

(1) Velleius, II, 67 : *fidem... filiorum nullam.*

d'être tués eux-mêmes. Un vieux Samnite qui avait pris part jadis à la guerre sociale et qui était proscrit maintenant à quatre-vingts ans, à cause de sa fortune, fit jeter par ses esclaves aux passants de la rue l'or, l'argent et tous les objets précieux qu'il possédait, afin d'en frustrer les bourreaux; puis il mit le feu à sa maison et se jeta dans les flammes. Chez d'autres, au contraire, on vit briller la bonté, la générosité, l'abnégation, les belles vertus humaines que la civilisation rend plus fortes encore, en donnant aux esprits d'élite une conscience plus vive de leurs devoirs. C'est ainsi que l'on vit d'humbles serviteurs, de jeunes enfants sans expérience, des femmes timides lutter de ruse avec les bourreaux, cacher leur maître, leur père, leur mari, en risquant leur tête, préparer leur fuite, obtenir leur pardon des triumvirs, et parfois s'immoler à leur place. Un serviteur fidèle alla jusqu'à prendre les vêtements de son maître pour se faire tuer à sa place par les bourreaux pressés. Enfin la plupart des proscrits essayèrent de s'enfuir et de gagner la mer pour y trouver quelque navire qui les conduisît en Orient ou auprès de Sextus Pompée, qui était accouru avec sa flotte en Sicile, avait tâché de persuader au gouverneur de reconnaître le haut commandement sur les côtes que le sénat lui avait attribué (1), et de là cherchait à venir en aide aux proscrits, en publiant dans toutes les villes d'Italie des édits par lesquels il promettait à ceux qui sauveraient un proscrit une récompense double de celle qui était promise pour le mettre à mort. Il envoya même le long des côtes d'Italie de nombreux vaisseaux pour recueillir les fugitifs ou pour indiquer leur chemin aux embarcations conduites par

(1) Appien, *B. C.*, IV, 84; Dion, XLVIII, 17.

des pilotes inexpérimentés (1). Malgré son aide, un grand nombre de proscrits étaient cependant pris en route. Tous les jours et de tous les points de l'Italie arrivaient des troupes de soldats apportant dans des sacs les têtes coupées des nobles sénateurs ou des riches financiers proscrits, qu'ils allaient exposer sur le forum, horribles trophées de cette épouvantable guerre civile. Ceux qui réussissaient à fuir et qui, après bien des aventures, trouvaient un refuge momentané en Orient ou en Sicile, savaient que leurs terres étaient confisquées, leurs maisons envahies par les usurpateurs et dévalisées, leurs familles dispersées, et qu'ils ne pourraient plus rentrer en Italie qu'après une nouvelle guerre civile.

La grande propriété et la haute ploutocratie étaient presque entièrement exterminées; les biens des classes riches d'Italie, qui constituaient une partie considérable des dépouilles faites par Rome dans le monde entier, tombaient au pouvoir de la révolution populaire victorieuse. On laissait seulement leur dot aux veuves des proscrits, la dixième partie de leur fortune à leurs fils et la vingtième à leurs filles (2). Partout, à Rome et en Italie, les triumvirs recueillaient un énorme butin : tout l'or et tout l'argent trouvé dans les maisons des riches chevaliers; les autres objets de valeur, la vaisselle, les statues, les vases, les meubles, les tapis qui ornaient les demeures élégantes, et aussi les esclaves; un grand nombre de maisons de rapport et de palais à Rome; les plus belles villas du Latium et de la Campanie; un nombre infini de propriétés éparses dans toute l'Italie et cultivées par des colons; les grands

(1) Appien, *B. C.*, IV, 36.
(2) Dion, XLVII, 14.

domaines de l'Italie méridionale et de la Sicile intérieure qui appartenaient pour la plupart aux riches chevaliers de Rome; de vastes terres que possédaient des sénateurs et des chevaliers dans la Cisalpine et en dehors de l'Italie, surtout en Afrique; des bêtes de somme et des instruments, des bœufs, des chars, des chevaux, des esclaves habiles dans certains arts et dans certains métiers; enfin des créances que beaucoup de ces chevaliers avaient sur des tiers et qui étaient aussi confisquées. Toutes ces valeurs devaient petit à petit être mises en vente. Mais les triumvirs furent les premiers à se servir, et tous les trois voulurent en quelques jours se créer un patrimoine considérable; en éloignant des enchères les concurrents et achetant pour presque rien tous les biens qui leur plurent (1). La vente sérieuse eût dû alors commencer. Mais l'exemple des triumvirs fut imité par les officiers les plus influents, tels que Rufrénus et Canidius, qui avaient risqué leur vie pour entraîner les légions à la révolte. Comme leurs chefs, ceux-ci envoyèrent aux enchères des soldats pour éloigner les acheteurs étrangers; et si quelque maladroit s'obstinait à vouloir acheter quelque chose, ils faisaient aussitôt monter les prix, l'obligeant à acheter dans des conditions ruineuses (2). Ne voulant pas mécontenter les soldats, les triumvirs durent les laisser faire (3); et bientôt, au milieu de bandes joyeuses et insolentes de soldats venus de tous les points de l'Italie, des petites villes florissantes de la Gaule cisalpine, des montagnes d'Apulie ou de Lucanie, des villes en décadence de l'Italie méridionale, les crieurs publics annoncèrent, dans tous les quartiers de Rome et dans

(1) Dion Cassius, XLVII, 14.
(2) Dion, XLVII, 14.
(3) Voy. App., *B. C.*, IV, 35, et Dion, XLVII, 14.

beaucoup de villes d'Italie, la vente à l'encan des dépouilles de ces aristocrates et de ces financiers qui par les armes et l'usure avaient saccagé tous les domaines de la république. Ceux qui avaient dépouillé le monde étaient dépouillés à leur tour; et tandis qu'un ancien muletier exerçait le consulat et montrait aux yeux de tous la victoire politique des classes pauvres sur les classes riches, les immenses patrimoines amassés par celles-ci dans l'enceinte de Rome sur les décombres de tant de civilisations détruites étaient la proie d'une horde ivre de pillage. Cependant les familles de l'aristocratie romaine avaient entre elles tant de liens d'amitié et de parenté que pour beaucoup, il ne fut pas impossible de trouver, au milieu même de toutes ces rapines, des protecteurs cachés parmi ceux qui, pour le public naïf, semblaient devoir être leurs féroces ennemis. C'est ainsi que Calénus sauva Varron (1); et qu'Octavie, sœur d'Octave et femme de Marcellus, douce, belle et intelligente matrone, intercéda auprès de son frère en faveur de nombreux proscrits. Atticus, le fidèle ami de tout le monde, ne fut pas inquiété : Antoine lui-même, qui lui était reconnaissant d'avoir secouru sa femme et ses amis aux heures difficiles, s'opposa à sa proscription (2). Mais ni Verrès ni Cicéron ne purent échapper; et ils se retrouvèrent tous les deux, l'accusateur et l'accusé, au bout de vingt sept ans, sur le bord du même abîme. Verrès fut proscrit à cause de ses richesses, bien qu'il fût vieux et qu'il se tînt depuis tant d'années en dehors des affaires publiques, jouissant en paix de ses anciennes rapines (3). Quant à Cicéron, malgré son nom glorieux,

(1) Appien, *B. C.*, IV, 47.
(2) Cornelius Nepos, *Att.* 10.
(3) Pline, *N. H.*, XXXIV, II, 6.

il devait être la victime, en même temps que son frère et que son neveu, de la haine d'Antoine. Si son fils ne se fût trouvé alors en Grèce, la famille aurait été anéantie tout d'un coup. Lui du moins, il mourait, son œuvre achevée et après avoir acquis le droit d'être considéré, avec César, comme la plus grande figure de cette grande époque de l'histoire de Rome. Les historiens d'aujourd'hui ont à coup sûr beau jeu, quand ils s'appliquent à nous montrer les faiblesses, les hésitations et les contradictions de Cicéron; mais ils oublient qu'on eût pu probablement en dire autant de ses contemporains et de César lui-même et que si la chose est plus facile avec Cicéron, c'est qu'il nous les a racontées lui-même. Il y a cependant autre chose à voir dans Cicéron, et dans le rôle historique qu'il a joué. Dans cette société romaine où depuis tant de siècles personne n'avait pu devenir un homme d'État, à moins d'appartenir à la haute noblesse, d'être un riche seigneur ou un illustre général, Cicéron le premier, bien qu'il ne fût ni noble, ni riche, ni homme d'épée, entra dans la classe dirigeante, y occupa les premiers postes et gouverna la république avec les nobles, les millionnaires et les généraux, et cela parce qu'il parlait et écrivait d'une façon admirable, parce qu'il savait exposer au grand public dans un style clair les idées complexes et profondes de la philosophie grecque. Dans l'histoire de Rome et par suite dans l'histoire de la civilisation européenne dont Rome est l'origine, il fut le premier homme d'État appartenant à la classe des intellectuels; et par conséquent le chef d'une dynastie aussi corrompue, vicieuse et malfaisante que l'on voudra, mais dont l'historien, même s'il la déteste, doit reconnaître qu'elle a duré plus longtemps que celle des Césars, car, depuis Cicéron jusqu'à nous, elle n'a jamais

cessé de dominer l'Europe pendant vingt siècles. Cicéron fut le premier de ces hommes de plume, qui dans toute l'histoire de notre civilisation ont été tantôt les soutiens de l'État et tantôt les artisans de la révolution; rhéteurs, jurisconsultes, polygraphes dans l'empire payen; apologistes ensuite et pères de l'Église; moines, légistes, théologiens, docteurs et lecteurs au moyen âge; humanistes à l'époque de la Renaissance; encyclopédistes en France au dix-huitième siècle; et de nos jours avocats, journalistes, publicistes et professeurs. Cicéron a pu commettre de graves erreurs politiques; mais son importance historique n'en est pas moins égale à celle de César, et de peu inférieure à celle de saint Paul ou de saint Augustin. Il faut aussi dire de Cicéron qu'il eut toutes les grandes qualités de la dynastie qu'il fonda et qu'il n'en eut que les défauts les plus légers. C'était un de ces hommes comme il ne s'en rencontre que rarement, même dans le monde des penseurs et des écrivains, qui n'ont ni l'ambition du commandement, ni la soif des richesses, mais seulement le désir, beaucoup plus noble, même s'il entraîne une certaine vanité, d'être admirés. De tous les hommes qui gouvernèrent alors le monde romain, Cicéron seul ne perdit pas entièrement dans l'affreuse politique de son époque cette conscience du bien et du mal qui, si elle ne met pas l'homme à l'abri des petites faiblesses, l'empêche cependant de commettre les grands crimes; et il fut le seul à essayer de gouverner le monde, non pas avec le fol entêtement de Caton ou le cynique opportunisme des autres, mais d'après une méthode réfléchie, en s'efforçant de rester fidèle au milieu des désordres de son temps aux traditions républicaines, de concilier les austères vertus latines avec les arts et la sagesse des Grecs, de répandre

dans toute la société romaine un esprit d'équité et de douceur qui rendit partout plus humaine l'application trop souvent aveugle et brutale du droit des forts. Les historiens ont pu plaisanter à la légère le bon Cicéron au sujet de ses utopies : ses contemporains durent les apprécier autrement, puisque quinze ans plus tard ils tâchèrent de réaliser une grande partie de ces prétendues utopies.

Cependant, quand le grand écrivain tomba sous les sicaires des triumvirs auprès de Formie, quelques citoyens seulement le pleurèrent en secret. Au milieu de cette tempête effroyable, chacun songeait à se sauver sans s'inquiéter du voisin qu'il voyait sombrer. L'épouvante grandissait encore le danger dans les imaginations; les bruits les plus alarmants couraient; on disait que les trois tyrans voulaient tout dévaliser; Octave, qui était arrivé au pouvoir avec une rapidité sans exemple dans l'histoire de Rome, se transformait pour le peuple en un monstre hideux de cruauté. On pouvait à la rigueur se résigner à la dictature d'un homme commé Antoine qui avait depuis longtemps fait ses preuves, ou à celle d'un grand seigneur comme Lépide; mais en quoi ce jeune homme de vingt et un ans, ce fils d'un usurier, — car, dans la haine qu'on lui portait, on confondait son père avec son aïeul — avait-il mérité d'être le maître de Rome? Bientôt, les rues de Rome furent couvertes d'inscriptions injurieuses pour ses ancêtres et pour lui (1); on raconta sur son compte les histoires les plus affreuses; on prétendit qu'il dictait à table, étant ivre, les condamnations à mort (2); qu'il s'opposait à ce que l'on mît fin aux

(1) Suétone, *Aug.*, 70.
(2) Sénèque, *de clem.*, I, ix, 3.

massacres, comme l'auraient voulu les deux autres triumvirs (1), qu'il avait mis sur la liste des proscrits des infortunés à qui il voulait simplement voler de magnifiques vases grecs (2). C'étaient sans doute là des exagérations, mais la plupart des gens y croyaient, et c'est pourquoi un grand nombre de ceux qui n'avaient pas été proscrits et qui avaient de la fortune ou un grand nom fuyaient et quittaient l'Italie, comme Livius Drusus et Favonius et beaucoup d'autres. S'ils avaient été respectés jusqu'alors, les violences dont ils avaient été témoins ne faisaient-elles pas croire que d'autres allaient suivre, plus terribles encore? Et leurs craintes n'étaient que trop fondées, car les triumvirs, ne pouvant plus contenir les soldats, étaient obligés de les suivre, emportés eux-mêmes par cette force des événements qui, dans les révolutions surtout, conduit si souvent à des résultats qui dépassent de beaucoup les intentions des hommes à qui on en attribue plus tard la gloire et l'infamie, comme s'ils en étaient véritablement les auteurs. Quand les triumvirs se mirent à vendre les maisons, les terres, le mobilier des proscrits, ils s'aperçurent bientôt que les confiscations ne leur apportaient pas autant d'argent qu'il leur en fallait pour la guerre, et que la valeur marchande de cette proie immense était presque nulle. Peut-être un grand nombre des proscrits étaient-ils moins riches que le public ne l'imaginait; peut-être aussi étaient-ils parvenus, au milieu de la grande panique, à cacher leurs capitaux, à les confier à des clients sûrs, ou à les déposer entre les mains des Vestales (3). Beaucoup d'argent fut aussi sans doute détourné par les esclaves,

(1) Voy. Suétone, *Aug.* 27.
(2) Suétone, *Aug.* 70.
(3) Plutarque, *Ant.* 21.

par les affranchis, par les parents, par les sicaires, et, à cause du manque d'argent, bien peu de gens étaient en mesure d'acheter les biens mis en vente. On n'osait guère d'ailleurs acheter les biens des proscrits; on redoutait les persécutions, la haine du peuple, les officiers qui s'entendaient pour accaparer ce qui était bon, et pour écarter les concurrents dangereux. Ainsi, au fur et à mesure que les confiscations continuaient et que le nombre des biens mis en vente augmentait, les acheteurs sérieux diminuaient (1); et la vente donnait de si petits bénéfices que les triumvirs ne tardèrent pas à la suspendre et à laisser dans l'abandon ces propriétés immenses en attendant des temps meilleurs. Il fallait, toutefois, trouver un peu d'argent... Faute de meilleurs moyens, les triumvirs eurent recours à de nouvelles spoliations au commencement de l'année 42. Ils ordonnèrent la confiscation des sommes déposées par les particuliers dans le temple de Vesta (2); ils augmentèrent le *tributum* déjà imposé par le sénat; ils ordonnèrent que tous les citoyens, tous les étrangers, tous les affranchis qui possédaient plus de 400,000 sesterces déclareraient leur patrimoine et prêteraient à l'État une somme égale aux deux pour cent de leur valeur et le revenu d'une année, qui fut calculé, à ce qu'il semble, dans les cas douteux au dixième du capital : ils comprirent même dans ce calcul les maisons habitées par les propriétaires, dont on voulut bien n'évaluer que le revenu probable de six mois (3); ils imposèrent à ceux qui possédaient moins de

(1) DION CASSIUS, XLVII, 17; APPIEN, *B. C.*, IV, 31.
(2) PLUTARQUE, *Ant.* 21.
(3) Il me semble que l'on peut de la sorte concilier ce que dit APPIEN, IV, 34, que l'on fit un emprunt forcé du cinquantième et que l'on imposa la contribution du revenu d'une année, avec

400,000 sesterces une contribution égale à la moitié du revenu d'une année (1); ils allèrent enfin jusqu'à inviter treize cents des plus riches matrones d'Italie à déclarer la valeur de leurs dots (2). Il fallait pressurer l'Italie sans pitié pour en tirer tout l'or et l'argent qu'elle pouvait encore contenir. On décida aussi la confiscation des biens de ceux qui, bien que n'étant pas proscrits, prenaient la fuite; dans l'espoir d'arrêter ainsi l'exode des « émigrés » de ce temps-là (3). Au milieu de tous ces vols et de tous ces meurtres, Rufrénus, cet officier qui avait débauché les légions de Lépide, proposa aux comices une loi qui déclarait Jules César *divus*, et par laquelle on décidait non seulement de relever l'autel d'Érophile (4), mais de fermer la curie de Pompée, et d'élever à César un temple sur le forum, à l'endroit même où il avait été brûlé. C'était ainsi que le parti victorieux donnait satisfaction aux confuses aspirations du petit peuple, qui, depuis la mort de César, avait une vénération pour l'endroit où s'était élevé son bûcher. Mais il introduisait en même temps dans l'État une nouveauté révolutionnaire extrêmement grave : le culte d'un citoyen que tout le monde avait vu vivant, comme cela se faisait en Orient pour les rois (5).

ce que dit Dion, XLVII, 16, que l'on prit à tout le monde, même aux affranchis, la dixième partie du patrimoine. Cette dixième partie était peut-être le revenu supposé d'une année. Il me semble en outre vraisemblable que l'impôt sur les maisons dont parle Dion, XLVII, 14, ait été compris dans cette même disposition.

(1) Une phrase vague de Dion, XLVII, 14, semble indiquer que dans certains endroits les propriétaires durent donner la « moitié » du revenu.

(2) Appien, *B. C.*, IV, 32.

(3) C'est ce qui résulte de la clause du traité de Misène qui restituait leurs biens à ceux ὅσοι κατὰ φόβον ἔφευγον.

(4) On peut, depuis les fouilles faites par l'archéologue Boni, en voir les restes sur le forum.

(5) Dion, XLVII, 18-19; *C. I. L.*, VI, 872; IX, 5136.

Une épouvantable dissolution sociale était la conséquence des proscriptions. Les triumvirs eux-mêmes, sauf Antoine, en étaient épouvantés. Grisé par le succès, les richesses et l'esprit de vengeance, Antoine gaspillait l'argent des fortunes confisquées dans des fêtes et des orgies de mimes, de chanteuses et de courtisanes, tandis que Fulvie se vengeait des humiliations qu'elle avait subies en s'abandonnant à ses instincts de rapine et de tyrannie. Mais Lépide nous apparaît dans un document contemporain comme un homme coléreux et brutal, en proie lui-même au dégoût et à la peur (1). Quant à Octave, il semble atteint par une espèce de folie passagère, dans laquelle il passait par des alternatives de clémence et de férocité. Le fait n'est pas du reste difficile à expliquer chez un jeune homme si peu fait pour de telles tourmentes. C'était depuis son jeune âge un de ces enfants nerveux et délicats, comme en produisent les civilisations corrompues, raffinées et lasses, d'une complexion maladive et faible, et d'une intelligence précoce, que sa mère et sa grand'mère avaient entouré de soins délicats. A treize ans il s'était déjà montré dans ses études un petit prodige et avait même prononcé un discours public; puis il était devenu très vite un jeune homme réfléchi et très studieux, qui veillait sur sa santé, buvait peu de vin (2), et quittait le moins qu'il pouvait ses livres et les maîtres qu'il aimait, Athénodore de Tarse et Didymus Aréus. Mais soudain ce jeune homme élevé par des femmes, maladif et délicat, s'était trouvé lancé par le hasard au milieu d'une révolution; et alors, brusquement, il était devenu ce que nous appellerions aujourd'hui un

(1) Suétone, Aug. 77.
(2) *C. I. L.*, VI, 1527, p. 335, v. 10-18.

« arriviste » féroce, un de ces jeunes gens, comme il s'en trouve tant dans les civilisations raffinées et riches, que l'ambition, l'impatience de réussir, le manque de fermeté, la lâcheté font capables de commettre les plus grandes bassesses et les plus grandes cruautés. Il n'est donc pas surprenant que, faible et impressionnable, il se soit conduit de façon à ce que les historiens aient pu apporter à son sujet des récits très contradictoires, qui cependant demeurent vraisemblables, précisément parce qu'ils sont contradictoires. On comprend qu'aux moments les plus calmes, sa sœur, qu'il aimait, ait pu agir auprès de lui et sauver certains proscrits; et qu'au contraire, aux heures troublées, quand il avait peur, il se soit montré cruel et ait même fait tuer différentes personnes qu'il soupçonnait d'attenter à sa vie (1).

La situation, du reste, devint bientôt si grave que même Antoine dut s'en préoccuper. Il était évident qu'après cet affreux pillage, les triumvirs ne pourraient vaincre l'immense dégoût qu'inspirait leur gouvernement à l'Italie, que s'ils détruisaient au plus vite l'armée de Cassius et de Brutus. Ce succès seul pouvait calmer un peu le mécontentement violent de l'Italie, qui, même s'il ne réussissait pas à renverser leur gouvernement, l'aurait toujours affaibli et paralysé. Déjà au commencement de l'an 42, Antoine avait envoyé à Brindes huit légions sous le commandement de L. Décidius Saxa et de C. Norbanus Flaccus et leur avait ordonné d'envahir au printemps la Macédoine, que Brutus, à la fin de l'année (2), avait, après avoir par

(1) Suétone, *Aug.*, 27.

(2) Plutarque, *Brut.*, 28. — Selon Gardthausen, Brutus serait passé beaucoup plus tôt en Asie, et la seconde rencontre de Brutus avec Cassius aurait eu lieu à Sardes, au commencement de l'année 42 (*A. Z.*, I, 667). Mais, outre qu'elle est en contra-

représailles fait tuer Caïus Antonius, évacuée pour aller avec toute son armée en Asie, dans le but peut-être de recueillir de l'argent et de prendre ses quartiers d'hiver dans un pays plus riche et plus éloigné de l'Italie. Mais il était évident qu'après cette avant-garde il fallait envoyer le corps d'expédition, faire un effort beaucoup plus considérable : ce qui signifiait abandonner l'Italie en proie au mécontentement et à l'anarchie. Préoccupés de ce danger, les triumvirs se décidèrent à accomplir un acte de tyrannie tel que César n'en avait jamais osé de pareil : ils abolirent entièrement les droits électoraux des comices et ils désignèrent d'avance les magistrats qui rempliraient les charges pendant les cinq années du triumvirat (1). C'était un moyen pour intéresser beaucoup de personnes à la stabilité du triumvirat. Mais tandis que Décidius et Norbanus débarquaient en Macédoine, Brutus et Cassius se rejoignaient à Smyrne avec leurs armées. Brutus, qui était le plus près de l'Italie et qui était le mieux renseigné sur tout ce qui passait, avait pris l'initiative de cette rencontre, en écrivant à Cassius qu'il fallait unir leurs armées et combattre ensemble les triumvirs, comme les décrets du sénat les autorisaient à le faire (2). Cassius, qui songeait à ce moment à marcher sur l'Égypte pour châtier Cléopâtre, toujours fidèle au parti césarien, y avait consenti; il avait laissé en Syrie une petite garnison sous les ordres de son neveu, et envoyé en Cappadoce un gros détache-

diction avec le récit de Plutarque, la chose est invraisemblable, car la bataille de Philippes n'ayant eu lieu qu'à la fin d'octobre, on ne saurait comment expliquer cette longue période d'inactivité.

(1) Dion, XLVII, 19; Appien, *B. C.*, IV, 2.

(2) Appien, *B. C.*, IV, 63; Plutarque, *Brut.*, 28.

ment de cavalerie pour mettre à mort le roi qui avait trahi et pour recueillir des métaux précieux (1); puis, avec le gros de son armée, il était allé au devant de Brutus jusqu'à Smyrne (2). Un conseil de guerre y fut tenu. Brutus aurait voulu que Cassius et lui retournassent en Macédoine pour détruire les huit légions d'avant-garde et empêcher les autres de débarquer (3): Cassius, au contraire, proposait un plan plus vaste, plus lent et plus habile, que Brutus finit par accepter. Ils n'étaient pas encore sûrs d'être partout les maîtres en Orient; Rhodes, les républiques de la Lycie et d'autres villes étaient encore douteuses; il y avait toujours à redouter une invasion des Parthes en Syrie, et en Égypte des intrigues nouvelles. Si, tandis qu'ils feraient la guerre en Macédoine, de grands troubles se produisaient en Orient, et si l'ennemi, qui disposait d'un plus grand nombre de soldats, tentait de les surprendre par derrière avec l'appui de l'Égypte, tout pouvait être perdu pour eux. Il valait mieux abandonner la Macédoine à l'ennemi, négocier avec les Parthes pour s'assurer leur neutralité, devenir avec les armes les maîtres de la mer et de l'Orient, réunir une grande flotte, soumettre Rhodes et la Lycie, recueillir en Orient le plus d'argent qu'il leur serait possible, puis se rendre maîtres de la mer, couper les communications entre l'Italie et la Macédoine, et envahir la Macédoine. Il ne serait pas possible aux triumvirs d'y amener quarante légions, car les communications par mer étant coupées ou menacées, ils ne pourraient avoir amassé en Macédoine que la petite armée qu'on pourrait faire vivre sur le pays même et sur la Thessalie,

(1) Appien, *B. C.*, IV, 63; Drumann, *G. R.*, II, 123.
(2) Plutarque, *Brut.*, 28.
(3) Appien, *B. C.*, IV, 65.

qui étaient également stériles, dépeuplés, appauvris par les récentes guerres. En outre, si les hostilités se prolongeaient, le manque d'argent se ferait sentir, l'Italie en souffrirait encore, et le mécontentement grandirait parmi les soldats dont les appétits ne seraient pas satisfaits (1). Brutus ayant accepté ce plan, Cassius céda une partie de son trésor à Brutus; Labiénus, le fils de l'ancien général de César, fut envoyé à la cour du roi des Parthes (2); il fut décidé que Brutus ferait la conquête de la Lycie, tandis que Cassius irait soumettre l'île de Rhodes.

Ces expéditions entreprises par l'ennemi obligèrent Antoine à retarder la guerre contre Brutus et Cassius (3). Mais c'était pour lui un grand péril, car l'inertie à laquelle il était condamné énervait les soldats, encourageait le mécontentement du public, augmentait les difficultés politiques et financières au milieu desquelles le triumvirat se débattait. A n'importe quel prix, les triumvirs avaient besoin de faire quelque chose qui donnât à l'Italie l'impression de leur puissance. Antoine imagina alors d'envoyer Octave avec une partie de la flotte pour reprendre la Sicile. Sextus Pompée, qui, au commencement de l'année 42, avait

(1) Voy. Appien, *B. C.*, IV, 65 et le discours de Cassius, Appien, *B. C.*, IV, 90-100; ce discours correspond si exactement aux circonstances, qu'il doit résumer les idées véritables de Cassius.

(2) Dion, XLVIII, 24. On prétend que Cassius demanda aux Parthes de venir à son aide, mais c'est là probablement une invention de ses ennemis. La chose était si impossible, qu'il ne me paraît pas vraisemblable que Cassius y ait jamais pensé.

(3) Dion, XLVII, 36, dit que les triumvirs envoyèrent Norbanus et Décidius en Macédoine pour profiter des expéditions de Cassius et de Brutus en Asie. Il me paraît plus exact de mettre à cette époque l'expédition d'Octave en Sicile, car il est plus vraisemblable, comme le dit Appien, que les huit légions étaient déjà en Macédoine.

fait mettre à mort le gouverneur de l'île et s'en était complètement emparé, commençait à devenir gênant. Il réunissait des navires, recrutait des marins, organisait des légions; il dévastait les côtes d'Italie et interceptait sur mer les chargements de blé destinés à Rome; il pourrait venir en aide aux flottes de Brutus et de Cassius et empêcher dans l'Adriatique le transport de troupes et de vivres en Macédoine. C'est ainsi qu'au printemps de l'année 42 la guerre commença en Sicile et en Orient. Entre le printemps et le commencement de l'été, Cassius fit la conquête de Rhodes (1); il trouva dans les trésors publics et privés 8,500 talents qu'il confisqua (2); il fit payer aux villes d'Asie un tribut de dix ans (3); il réunit des navires venus de tous les côtés et organisa dans tout l'Orient un grand nombre de garnisons sur terre et sur mer; il envoya Murcus avec soixante navires au cap Ténare pour empêcher que les secours préparés par Cléopâtre pussent arriver jusqu'aux triumvirs (4). Pendant ce temps, Brutus faisait aussi une campagne heureuse et soumettait les républiques de la Lycie, où il mettait les principales villes à contribution. Les deux chefs de l'armée républicaine purent donc, au commencement de l'été, se retrouver à Sardes et prendre des dispositions pour envahir la Macédoine. Octave, au contraire, avait pitoyablement échoué dans ses tentatives; et la Sicile n'avait pas encore été conquise au moment où Brutus et Cassius dirigeaient leur armée sur Abydos pour lui faire passer le Bosphore et pour prendre à Sextos la via Egnatia qui conduisait au cœur de la Macédoine. L'échec d'Octave

(1) Appien, *B. C.*, IV, 66-67.
(2) Plutarque, *Brut.*, 32.
(3) Appien, *B. C.*, IV, 74.
(4) Appien, *B. C.*, IV, 74.

devait embarrasser beaucoup Antoine, car la marche de Brutus et de Cassius l'obligeait à secourir Norbanus et Décimus. A la fin, espérant toujours qu'Octave viendrait bientôt à bout de son entreprise, Antoine se décida à le laisser dans les eaux de la Sicile et à aller seul en Macédoine avec douze légions (1) engager le dernier combat de cette lutte suprême, qui n'était pas seulement la lutte du parti césarien et populaire contre le parti aristocratique et conservateur, mais aussi la lutte de l'Occident contre l'Orient. Brutus et Cassius, qui s'étaient appuyés sur les provinces asiatiques, avaient un moins grand nombre de soldats qu'Antoine et Octave, parce qu'il se rencontrait moins d'hommes de guerre dans l'Orient civilisé, pays de commerçants et de capitalistes, aimant la paix et n'ayant plus de vie politique. Mais ils disposaient de la grande force que l'Orient civilisé et industriel représentait dans le monde ancien, l'argent; ils emportaient dans leur marche contre l'ennemi, renfermés dans de grandes amphores, chargés dans des chars, les produits de leurs pillages, les trésors de métaux précieux que l'Orient, dans les quarante années de paix et d'ordre relatif qui avaient suivi la grande guerre contre Mithridate, avait réussi à entasser de nouveau, malgré les exactions des publicains et des gouverneurs, en reprenant même une partie considérable de l'or et de l'argent que les Italiens lui avaient volés, en échange des produits agricoles ou industriels exportés en Italie (2). L'Italie,

(1) Ce qui indique que c'est bien douze légions qu'Antoine fit passer en Orient, c'est qu'à Philippes les triumvirs en avaient dix-neuf et qu'ils en avaient laissé une à Amphipolis (APPIEN, *B. C.*, IV, 107 et 108). Comme il y en avait déjà huit sous le commandement de Norbanus et de Décidius, il faut bien que lors de cette expédition douze légions nouvelles aient débarqué en Macédoine.
(2) Voy. APPIEN, *B. C.*, IV, 73.

au contraire, bien que depuis deux siècles elle tirât à elle de toutes les parties du monde les objets les plus utiles et les métaux précieux, continuait à souffrir d'une pénurie générale, à manquer surtout d'or et d'argent, tant elle engloutissait de richesses dans le luxe public et privé, dans le renouvellement de son agriculture, dans l'accroissement du bien-être de toutes les classes, dans les spéculations téméraires, dans les révolutions et les guerres civiles, dans une politique d'affaires et de clientèles à l'intérieur, de rapine et de conquête au dehors. Elle avait des soldats plus qu'il ne lui en fallait; elle pouvait envoyer en Orient des armées formidables; mais elle était obligée de les envoyer par delà la mer presque en haillons, sans argent, sans l'attirail nécessaire, sans une flotte suffisante pour défendre leurs communications et leur porter des vivres. L'issue de la guerre devait montrer quel métal avait le plus de valeur dans cette guerre civile, l'or ou le fer.

Les débuts de la campagne furent assez faciles et encourageants pour Brutus et Cassius. Ils firent aisément passer le Bosphore à leurs armées; ils les dirigèrent le long de la côte, sur le cap Serrheion et sur l'étroit passage entre la montagne et la mer, que Norbanus occupait; et ils obligèrent sans difficulté celui-ci à se retirer, tandis qu'ils envoyaient Tullius Cimber avec la flotte le menacer par derrière. Norbanus fut obligé de se retirer jusqu'au col de Burum Calessi, que l'on considérait comme le seul endroit par lequel une grosse armée pût passer d'Asie en Europe, et trop bien fortifié pour qu'on pût le forcer (1). Antoine, au contraire, avait

(1) Heuzey et Daumet (*Mission archéologique de Macédoine*, Paris, 1876, p. 99) ont cru reconnaître dans le col qui s'appelle aujourd'hui Burum-Calessi le passage *Sapæicus* dont parlent les anciens.

été arrêté au commencement de son expédition par un obstacle imprévu : la flotte de Murcus. Le secours de Cléopâtre ayant été dispersé par une tempête sur les côtes de l'Afrique, Murcus était venu aussitôt bloquer Brindes pour empêcher Antoine de traverser l'Adriatique. Antoine fit plusieurs tentatives pour forcer le passage; mais ayant toujours échoué, il finit par appeler Octave à son secours, lui faisant interrompre son entreprise de Sicile, qu'il n'avait pu encore mener à bien (1). Il n'était guère bon de laisser derrière soi Sextus Pompée, puissant dans l'île; mais quel autre parti pouvait-on prendre? De fait, quand Octave vint dans l'Adriatique surprendre Murcus qui n'avait que soixante navires, celui-ci fut obligé de se retirer (2); et les deux triumvirs purent ensemble débarquer à Dyrrachium avec les douze légions. Mais c'est à partir de Dyrrachium que l'expédition rencontra le plus de peines et de dangers. Des courriers envoyés à la hâte par Norbanus et par Décidius vinrent bientôt annoncer qu'ils avaient dû abandonner les positions inexpugnables qu'ils occupaient. Un chef thrace avait révélé à Brutus et à Cassius un autre passage plus étroit et plus abrupt, par lequel l'armée, à la condition d'emporter de l'eau, aurait pu franchir la montagne en trois jours. Aussi Norbanus, qui s'attendait à une attaque de front, avait su tout à coup que les ennemis allaient déboucher derrière lui dans la plaine de Philippes, et avait dû se retirer en toute hâte jusqu'à Amphipolis, pour ne pas être cerné. En somme, les portes de la Macédoine et les communications avec la Thrace étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, et Amphipolis, qui

(1) Appien, *B. C.*, IV, 82; Polyen, *Strat.*, VIII, xxiv, 7.
(2) Appien, *B. C.*, IV, 86.

n'était défendu que par huit légions, pouvait être attaqué d'un moment à l'autre par des forces presque doubles. La situation semblait très dangereuse; et une maladie soudaine qui immobilisa Octave à Dyrrachium augmenta encore le danger. Résolu à défendre Amphipolis, Antoine laissa son collègue malade à Dyrrachium et se dirigea rapidement avec ses légions sur la ville; mais une fois arrivé, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses lieutenants avaient eu peur d'un fantôme, comme il arrive si souvent à la guerre. Brutus et Cassius ne s'étaient pas mis à la poursuite de Norbanus et de Décidius; ils s'étaient arrêtés au dessous de Philippes, dans une position formidable, se retranchant sur la via Egnatia dans deux camps, Brutus au nord, au pied des collines Panaghirdagh; Cassius au sud, du côté de la mer, dont il était séparé par un vaste marais impraticable, au pied de la colline de Madiartopé (1). Les deux camps étaient réunis par une palissade, derrière laquelle courait une eau limpide et abondante, le Gangas; et ils communiquaient par la via Egnatia avec le port de Néapolis, où les navires apportaient d'Asie et de l'île de Thasos, que les conjurés avait choisie comme magasin général, des vivres, des armes et de l'argent. Établis dans cette position si forte, Brutus et Cassius voulaient attendre l'attaque des ennemis et prolonger la guerre jusqu'à ce que la faim eût eu raison de l'armée ennemie, qui se trouvait enfermée dans une région étroite et stérile, et ils cherchaient à lui rendre les communications par mer encore plus difficiles, en envoyant Domitius Ahénobarbus prêter son appui à Murcus avec une flotte. Dès qu'An-

(1) Voyez dans Duruy, *Histoire des Romains*, Paris 1881, III, 483, la petite carte de Philippes prise dans Heuzey-Daumet.

toine eut compris qu'il ne serait pas attaqué à Amphipolis, il n'y laissa qu'une légion et marcha avec les autres vers la plaine de Philippes, où il campa, en face des ennemis, pour y attendre Octave, qui était en convalescence et qui arriva au bout de quelques jours, porté dans une litière. Cassius alors, pour empêcher qu'Antoine n'essayât de lui couper les communications avec la mer, réunit aussi son camp au marais par une palissade.

De longues journées, troublées et inquiètes, commencèrent alors pour les deux armées, qui campaient en face l'une de l'autre dans la plaine de Philippes, pendant le gris, pluvieux et venteux mois d'octobre de l'année 42 (1). Le combat décisif de la longue lutte approchait; tous les combattants auraient dû faire l'effort suprême, déployer toutes leur énergies, se soumettre avec patience aux derniers sacrifices, pour recueillir le fruit de tant de fatigues. Il n'en fut rien. A ce moment suprême, la dissolution universelle des lois, des traditions, de l'État, de la famille, de la propriété, de la morale qui avait bouleversé tout l'Empire, emporta dans ses tourbillons les deux armées, les arrachant à l'autorité de leurs chefs. La discorde, la hâte et la fatigue de ceux-ci, l'impatience et l'indiscipline des soldats, amenèrent une telle confusion et un tel désordre, qu'il n'y eut bientôt plus des deux côtés aucune volonté capable de rien diriger. Brutus et Cassius étaient liés entre eux par une confiance réciproque absolue; mais cela n'empêchait pas qu'ils fussent souvent d'avis différents. Brutus, qui n'était qu'un faible et

(1) Les deux batailles de Philippes sont assez bien décrites dans Plutarque, *Brut.*, 40 et suiv.; un peu moins bien dans Appien, *B. C.*, IV, 108 et suiv.; d'une façon très négligée dans Dion, XLVII, 42 et suiv. Mais il subsiste encore bien des obscurités et des lacunes.

paisible homme d'études, entraîné par une destinée bizarre dans la vie d'action, était épuisé par l'effort si long, par tant de responsabilités, par la lutte continuelle que se livraient en lui l'homme politique et l'idéologue, obligé qu'il était à chaque instant de renoncer à faire des choses qui lui paraissaient conformes à son devoir, d'en faire d'autres qui étaient contraires à son devoir. Devenu très nerveux et très impressionnable, il pleurait continuellement; il souffrait d'insomnies, et, la nuit, dans sa tente, à la lumière de sa lampe, des ombres vagues lui apparaissaient, où il croyait reconnaître sa victime. Cassius, qui était un fervent disciple d'Épicure, cherchait à lui persuader que ce n'étaient là que des illusions de ses sens fatigués. Mais c'en était fini de son peu d'énergie (1); il n'avait plus qu'un désir, celui d'en finir au plus vite, de se débarrasser du grand poids sans cependant commettre une lâcheté ni fuir; et il était prêt à acheter cette délivrance au prix du plus grand sacrifice. Il proposait donc de livrer la bataille immédiatement : s'ils la perdaient, ne leur resterait-il pas, comme dernier refuge, la mort, avec laquelle tout serait fini? Cassius, au contraire, qui était un homme fort et qui voulait vaincre, conseillait d'épuiser les forces de l'ennemi par une sage inertie (2). S'ils avaient la patience d'attendre, ils pourraient compter sur deux alliés : la sédition et la famine. Malheureusement, l'armée était d'accord avec Brutus; elle désirait achever la guerre avant l'hiver, et rentrer aussi vite que possible en Italie avec l'argent amassé en Orient dans ses longues déprédations. Cassius ne pouvait imposer son idée à son collègue et à

(1) Plutarque, *Brut.*, 36-37.
(2) Plutarque, *Brut.*, 39.

son armée qu'au prix d'efforts inouïs. Antoine et Octave avaient des troupes plus sûres, mais Octave, fatigué par la maladie, épouvanté par cette guerre désespérée, passait son temps, sous le prétexte de recouvrer ses forces, en longues excursions hors du camp, et il abandonnait l'armée aux officiers. Antoine devait donc tout faire lui-même et assumer toute la responsabilité de la guerre. Préoccupé par le danger d'une disette, il offrait continuellement la bataille, cherchant à contraindre l'ennemi à l'accepter (1); mais Cassius refusait obstinément. Les journées se suivaient monotones et énervantes, dans une inertie qui affaiblissait les volontés et que le jeune Horace, qui avait un grade dans l'armée, a décrit admirablement dans une poésie composée plus tard mais dont l'idée lui vint probablement dans les loisirs de ces journées-là. « Une affreuse tempête a fermé le ciel, et Jupiter précipite la pluie et la neige; sur la mer et dans les forêts mugit le vent de Thrace. Saisissons, ô amis, l'occasion qui passe, et tandis que nos genoux sont fermes et que nous le pouvons, effaçons de nos fronts les rides de la vieillesse. Apporte une amphore où le vin a été mis l'année même où je suis né, et ne te soucie pas d'autre chose; un dieu viendra peut-être changer heureusement le cours des choses et tout remettre en place (2)... » Antoine finit par imaginer de construire une route avec des fagots, de la terre et des claies pour traverser le marais qui séparait le camp de Cassius de la mer, arriver ainsi à la via Egnatia, menacer les derrières de l'ennemi et l'obliger à livrer bataille. Et en effet, en déployant tous les jours dans la plaine, comme pour offrir la

(1) Appien, *B. C.*, IV, 109.
(2) Horace, *Épod.*, XIII, 1 et suiv.

bataille, une grande partie de ses soldats et de ceux d'Octave qui soignait sa santé en faisant de longues promenades, il put détourner l'attention de l'ennemi, et pendant dix jours faire travailler ses soldats dans les hautes herbes du marais, sans qu'ils fussent inquiétés (1). Mais soudain, le onzième jour, les armées de Brutus et de Cassius firent une sortie; et celle de Brutus, qui était à l'aile droite, se jeta sur les légions d'Octave. Il est probable que Cassius s'était aperçu des travaux et des intentions d'Antoine, et que, se rendant aux conseils de Brutus, il avait voulu attaquer l'ennemi (2). On ne sait pas d'une façon bien nette ce qui se passa alors. Il semble qu'à ce moment-là justement Octave ait été occupé à faire une promenade pour sa santé dans le voisinage du camp, et que, les officiers de ses légions n'ayant pas d'ordres, elles aient été défaites quand les légions de Brutus tombèrent brusquement sur elles. Seule la quatrième légion aurait résisté vigoureusement. Antoine, au contraire, qui se tenait sur ses gardes, se jeta avec impétuosité sur l'aile gauche commandée par Cassius; il la fit reculer, la poursuivit dans la direction du camp et engagea sous les palissades une mêlée terrible. Si Brutus, qui pendant ce temps avait défait et presque anéanti la quatrième légion (3), était revenu en arrière pour porter secours à son collègue, et s'il eût pris l'armée d'Antoine par le

(1) Appien, *B. C.*, IV, 109, et son récit est confirmé par celui de Plutarque, *Brut.*, 41.

(2) Il est sur ce point impossible de concilier le récit d'Appien, *B. C.*, IV, 110, avec celui de Plutarque, 40-41. D'après Appien, en effet, ce fut Antoine qui attaqua le premier ; d'après Plutarque ce furent Brutus et Cassius. C'est cette seconde version qui me paraît la vraie, car on ne comprend pas dans Appien comment Antoine aurait contraint Cassius à livrer bataille.

(3) Ceci d'après Appien, *B. C.*, IV, 117; Plutarque dit en réalité *trois* légions.

flanc, la bataille eût été gagnée. Mais Brutus ne put pas retenir ses légions, qui poursuivirent les fuyards, entraînèrent avec elles les officiers, envahirent le camp des triumvirs, se livrèrent au pillage, et épouvantèrent Octave, qui se promenait à quelque distance de là, à un tel point qu'il s'enfuit dans un marais voisin (1). Aussi Antoine put forcer le camp de Cassius; mais ses soldats, comme ceux de Brutus, eurent à peine pénétré dans le camp ennemi, qu'ils n'écoutèrent plus les commandements et se répandirent comme des bandes de brigands pour saccager les tentes. Chacun se hâtant d'emporter dans son camp ce qu'il avait volé, la bataille se changea bientôt en un grand nombre d'escarmouches entre les petites bandes des soldats qui revenaient dans leur camp, chargés comme des portefaix, et elle se termina dans une confusion terrible où personne ne comprit plus rien et où Cassius mourut. La tradition raconte que ne pouvant pas bien distinguer les choses, de la hauteur sur laquelle il était monté, à cause du gros nuage de poussière qui s'était élevé, il crut que Brutus avait été défait, et qu'il prit pour des ennemis un détachement de cavalerie qui venait vers lui et que Brutus lui envoyait pour lui annoncer sa victoire. Il aurait alors donné l'ordre à un affranchi de le tuer. Des historiens, cependant, trouvant étrange qu'un général aussi capable que Cassius ait aussi facilement perdu la tête, ont supposé qu'il fut tué dans le grand désordre par un de ces affranchis qui aurait été corrompu par les triumvirs. Ainsi périt, sans qu'on sache exactement quelle fut sa mort, le plus intelligent des conjurés (2). Lui seul avait su résister au découra-

(1) Pline, *N. H.*, VII, xlv, 148.
(2) Appien, *B. C.*, IV, 110-114; Plutarque, *Brut.*, 41-45.

gement qui avait gagné tout le parti conservateur en 44; lui seul, — et les événements lui donnèrent raison — avait compris qu'il était possible de recruter une armée pour combattre le parti césarien; c'est donc à lui que revient le mérite d'avoir prolongé pendant deux années la défense de son parti. Cette défense fut très belle; si Cassius échoua à la fin, son insuccès ne doit pas nous faire oublier que cet homme, qui aurait pu être un des serviteurs les mieux récompensés par César, préféra mourir pour la défense de ces libertés républicaines, qui, bien qu'elles fussent réduites à un principe idéal et qu'elles couvrissent aussi des intérêts de caste, demeuraient cependant une grande tradition.

Mais l'issue de la bataille était incertaine. Antoine avait eu des pertes doubles de celles de l'ennemi; tout son camp avait été mis à sac, tandis que ses soldats n'avaient pillé que le camp de Cassius (1); sa situation aurait été probablement compromise pour toujours, si la mort de Cassius n'avait été une perte irréparable pour l'armée ennemie. Cette première bataille décida de la guerre, parce que Cassius y périt. Les anxieuses journées d'attente recommencèrent dans la plaine de Philippes pour les deux armées. Persuadé par la bataille que Cassius avait raison, Brutus avait adopté ses plans et cherchait maintenant à retenir ses troupes en leur distribuant beaucoup d'argent. Si les soldats avaient eu la patience d'attendre, ils auraient remporté la victoire presque sans combattre. La famine commençait à se faire sentir dans les rangs des ennemis : un hiver précoce avec des vents glacés tenait transis dans leurs campements les soldats dont beaucoup avaient tout perdu dans le sac du camp; les généraux

(1) Plutarque, *Brut.*, 45; Appien *B. C.*, IV, 112.

qui étaient à court d'argent ne pouvaient les dédommager que par des promesses (1). Il arriva bientôt encore une mauvaise nouvelle que les triumvirs s'efforcèrent de ne pas laisser arriver jusqu'à Brutus : les approvisionnements et les renforts qui devaient venir d'Italie avaient été attaqués par les flottes de Murcus et de Domitius Ahénobarbus et coulés au fond de l'Adriatique; deux légions, dont l'une était la légion de Mars, étaient allées dormir leur sommeil éternel au fond de la mer (2). Par bonheur pour les triumvirs, Brutus ne savait pas maintenir la discipline comme Cassius (3); il cédait trop facilement aux soldats et discutait avec eux au lieu de se faire obéir; si les soldats l'aimaient, ils ne le craignaient guère. Le commandement n'étant plus assez énergique, la discipline s'en ressentit immédiatement; des jalousies naquirent, et des discordes entre les anciens soldats de Cassius et ceux de Brutus. Bientôt, à peine remis de l'impression causée par la première bataille, on fut de nouveau impatient d'en finir avec la guerre; les chefs des alliés d'Orient, pressés de retourner chez eux, faisaient de continuelles démarches auprès du général pour l'amener à livrer bataille (4). Brutus ne sut pas faire cesser ces murmures ni calmer ces inquiétudes. Bien qu'il montrât encore au dehors son habituelle et aristocrate sérénité, il était épuisé. Obligé de déployer un effort de volonté extraordinaire pour accomplir l'écrasante besogne de chaque jour; tourmenté par l'insomnie et les hallucinations, il se laissait gagner par

(1) Dion, XLVII, 47; Plutarque, *Brut.*, 46-47; Appien, *B. C.*, IV, 122.
(2) Appien, *B. C.*, IV, 115; Plutarque, *Brut.*, 47.
(3) Appien, *B. C.*, IV, 123.
(4) Appien, *B. C.*, IV, 123-124.

ce fatalisme résigné qui est la dernière paralysie de la volonté pour les esprits trop sensibles et épuisés par trop d'émotions et de fatigues. Il avait écrit à Atticus qu'il se sentait heureux, parce qu'il touchait à la fin de son épreuve : s'il remportait la victoire, il sauverait la république; s'il perdait au contraire la bataille, il se tuerait et quitterait une vie qui lui devenait intolérable (1). Ainsi préparé à la mort, s'il était encore en personne au milieu de la mêlée et semblait diriger les derniers actes de la guerre, il avait, en réalité, déjà abandonné la lutte; il s'en remettait à la fortune, résistant avec une faiblesse croissante aux efforts désespérés que faisait Antoine pour le provoquer à la bataille. Tandis que le triumvir envoyait ses soldats hors du vallum pour traiter les ennemis de lâches et de poltrons, et qu'il leur faisait parvenir des notes pour les pousser à la révolte, Brutus faisait de beaux discours à ses soldats pour les persuader qu'il fallait patienter encore; mais cela ne servait qu'à augmenter le mécontentement, comme il arrive quand on veut apaiser par des paroles raisonnables les passions d'une foule en délire. Bientôt les officiers, les rois d'Orient, tout le monde pressa Brutus et réclama la bataille; Brutus comprenait que ce serait une faute, mais il était épuisé, et à la fin, à contre-cœur, il se laissa arracher l'ordre de livrer bataille. Antoine avait des troupes plus résistantes que les siennes, et il avait aussi plus d'énergie : Brutus fut vaincu (2). S'étant retiré dans une petite vallée des collines voisines avec quelques amis, le meurtrier de César se donna la mort sans une plainte, avec sa sérénité coutumière, en se faisant

(1) Plutarque, *Brut.*, 29.
(2) Appien, *B. C.*, IV, 128 suiv.; Plutarque, *Brut.*, 49.

aider par un rhéteur grec, Straton, qui avait été son maître d'éloquence (1). Brutus n'était ni un sot, ni un homme de génie, ni un scélérat, ni un héros, comme l'ont voulu la plupart des historiens, selon qu'ils appartenaient à un parti ou à un autre. C'était un homme d'études et un aristocrate que les circonstances amenèrent à jouer un rôle pour lequel il aurait fallu un homme supérieur, et à se charger d'une entreprise pour laquelle ses forces n'étaient pas suffisantes. Il eut l'orgueil de soutenir jusqu'à la mort le poids de sa responsabilité, mais il en fut écrasé. Son sacrifice cependant ne fut pas vain. Il dut à l'instant suprême se dire que la grande idée classique de la République à laquelle il donnait sa vie était morte désormais; que le monde qu'il quittait était trop corrompu pour ceux qui croyaient encore à cette idée. Brutus ne pouvait guère deviner quel homme reprendrait cette idée et saurait l'adapter aux conditions nouvelles du monde. Cet homme cependant n'était pas loin de lui : il avait combattu à Philippes, mais dans l'autre camp.

(1) Plutarque, *Brut.*, 50-53; Appien, *B. C.*, IV, 131.

XII

LA FIN D'UNE ARISTOCRATIE

Sur le champ de bataille de Philippes étaient venues s'éteindre un grand nombre d'illustres familles romaines. Outre Brutus qui ne laissait pas d'enfants, on vit périr là le fils unique de Caton, le fils unique de Lucullus, le fils unique d'Hortensius, Lucius, le neveu de Cassius. Un certain nombre de proscrits et de conjurés, faits prisonniers, y furent massacrés, et parmi eux Favonius (1). La plus grande partie de l'armée défaite se retira avec ses officiers vers la mer, s'embarqua sur les navires et se réfugia dans l'île de Thasos. Elle aurait pu y rester quelque temps et essayer de relever ses esprits abattus, car les adversaires n'avaient pas de flotte. Mais le coup avait été trop rude et il n'était plus possible de vaincre l'universel découragement. Beaucoup de personnages illustres : Livius Drusus, Quintilius Varus, Labéon et beaucoup d'autres se tuèrent (2). Et quant à ceux qui ne désespérèrent pas à un tel point de l'avenir, bientôt chacun en vint à penser à soi-même et l'armée se débanda. Cnéus Domitius s'empara à Thasos d'un certain nombre de navires; il invita beaucoup de soldats de l'armée défaite à y

(1) Dion, XLVII, 49.
(2) Appien, *B. C.*, IV, 135; Velleius, II, 71.

monter, et partit bien résolu, s'il ne trouvait pas d'autre moyen d'échapper, à se faire pirate (1). Le fils de Cicéron se sauva en Orient, où se trouvait encore un détachemeut de la flotte et de l'armée sous les ordres de Cassius Parmensis, sur les côtes d'Asie; un autre, sous les ordres d'un certain Clodius et de Turullius, était à Rhodes; un autre encore, sous le commandement d'un certain Manius Lépidus, en Crète (2). Lucius Valérius Messala Corvinus et Lucius Bibulus, le beau-fils de Brutus, restèrent à Thasos; et après avoir refusé d'assumer le commandement qui leur était offert par les soldats qui étaient encore dans l'île, ils se soumirent à Antoine, qui leur laissa la vie sauve, quand ils lui eurent livré le trésor et les provisions de l'armée (3). Les officiers obscurs furent pardonnés plus facilement, et ils purent, comme Quintus Horatius Flaccus, regagner tant bien que mal l'Italie. Quant aux soldats, la plupart se rendirent ou se dispersèrent.

Après cette victoire, l'opposition au gouvernement populaire et césarien parut à presque tout le monde vaincue pour toujours. Personne n'osa plus espérer que le petit nombre de désespérés qui avaient pris la mer, ou que Sextus Pompée, qui n'était maître que de la Sicile, pourraient changer la fortune de la guerre. La bataille de Philippes était venue confirmer définitivement ce qui s'était déjà décidé à Pharsale. La liberté était morte; les armées allaient maintenant reconnaître pour chefs les triumvirs qui, pour cette raison, semblaient à tous tenir pour toujours le pouvoir, Antoine

(1) Velleius, II, 72; Appien, *B. C.*, V, 2.

(2) Appien, *B. C.*, V, 2. — Ce Lépidus est peut-être celui dont il est question dans l'inscription rapportée dans le *Bull. Corr. Hell.* 1879, 151.

(3) Appien, *B. C.*, IV, 136.

surtout. Après la bataille, quand les sénateurs faits prisonniers avaient été conduits devant les triumvirs, plusieurs avaient invectivé Octave avec violence (1), mais tous avaient salué Antoine avec respect. Sur le point de mourir, ils anticipaient le jugement général. Les soldats savaient que la victoire était due à Antoine, tandis qu'Octave n'avait rien fait. Tout le monde estimait qu'Antoine était vraiment arrivé là où il s'était élevé par un effort dont la durée et la peine égalaient vraiment les résultats, tandis qu'Octave semblait plutôt un détestable intrus, un ambitieux cruel et pervers, qu'une fortune imméritée avait favorisé. Quant à Lépide, il s'était trop discrédité en laissant durant le temps de la guerre l'autoritaire et intrigante Fulvie usurper ses pouvoirs de triumvir et de consul, gouverner l'Italie à sa place et s'imposer au sénat et aux magistrats (2). Maintenant que le parti conservateur était anéanti, et que la dernière bataille venait d'être remportée, Antoine était donc l'arbitre suprême d'un pouvoir plus grand et plus sûr que ne l'était celui de César après Thapsus; si en effet il lui fallait encore partager une partie de ce pouvoir avec son collègue discrédité, il pouvait du moins imposer à celui-ci toutes ses volontés (3). Il fut donc sans aucun doute l'auteur principal des nombreuses et graves décisions qui furent prises après Philippes par les deux triumvirs. Malgré la victoire, les difficultés étaient encore nombreuses. Il fallait payer aux soldats les 20,000 sesterces qu'on leur avait promis et l'arriéré de leur solde; et l'argent manquait. Il fallait congédier une partie de l'armée, car on ne pouvait supporter

(1) Suétone, *Aug.* 13.
(2) Dion, XLVIII, 4.
(3) Appien, *B. C.*, V, 14.

plus longtemps les frais causés par l'entretien de quarante-trois légions. Il fallait tenir à la fin à ceux des vétérans de César, qui aux Ides de mars n'avaient encore rien reçu, les vieilles promesses que leur avait faites le dictateur, et que les triumvirs s'étaient engagés à remplir, comme continuateurs de la tradition césarienne. Il était donc urgent de rétablir l'autorité romaine dans la partie de l'empire d'où l'on pouvait tirer de l'argent, dans cet Orient que la guerre civile avait tout bouleversé. Les petits princes de Syrie et de Phénicie que Pompée avait dépossédés avaient reparu et en plus grand nombre pendant les deux dernières années, les uns encouragés par Cassius, les autres de leur propre initiative et en profitant de la confusion générale. La province s'était ainsi divisée en un grand nombre de petits États qui se faisaient la guerre entre eux, et dont un des plus importants, la ville de Tyr, était entré en guerre avec la Palestine et s'était emparé d'une partie de son territoire, d'accord avec Ptolémée, prince de Chalcis, et avec l'aide d'Antigone, fils de cet Aristobule à qui Pompée avait pris le pouvoir en Palestine pour le donner à Hircanus. La guerre civile avait ainsi éclaté de nouveau en Palestine, en apparence entre les partisans des deux prétendants, en réalité entre le parti national et le parti romain. L'Asie était plus tranquille, mais les guerres et les rapines y avaient laissé un grand désordre. Dans presque toutes les monarchies et principautés dépendant de Rome, des discordes de castes, des rivalités de familles et de coteries, voire même de petites révolutions avaient éclaté. Il n'y avait donc pas à s'endormir sur les lauriers de Philippes. Antoine et Octave commencèrent par décider d'écarter Lépide, qui, tandis qu'ils remportaient leur victoire, n'avait fait que des

sottises en Italie, et qui, ne disposant que de trois légions, ne pouvait pas songer à leur résister. Quant à l'armée, dont trois légions entières avaient péri pendant la guerre, elle se trouvait ainsi réduite à quarante légions. On décida de congédier les huit légions de vétérans de César qui avaient été rappelées sous les armes, c'est-à-dire les trois de Ventidius, les trois de Lépide et les deux d'Octave. Des trente-deux légions auxquelles l'armée était ainsi réduite, les onze qui avaient combattu à Philippes allaient rester sous les armes en Macédoine et seraient renforcées par les soldats de Brutus et de Cassius. Antoine en prendrait six et Octave cinq; Octave aurait aussi les trois légions de Lépide. Antoine commanderait donc à dix-sept légions, aux onze qui étaient restées en Italie et aux six de Macédoine; Octave commanderait à quinze légions, aux sept d'Italie, aux trois de Lépide et aux cinq de Macédoine. Quant aux provinces de Lépide, Antoine prendrait pour lui la Narbonaise, Octave l'Espagne, et il céderait en échange à Antoine la province d'Afrique (1), où une petite guerre civile avait éclaté, tandis que les triumvirs combattaient à Philippes. Cornificius n'avait pas voulu reconnaître le pouvoir des triumvirs; Sextius, gouverneur de l'Afrique nouvelle, s'était déclaré en faveur d'Antoine; il en était résulté une guerre où Cornificius avait été vaincu et tué. Il fut entendu en outre que s'il paraissait y avoir quelque danger à dépouiller complètement Lépide, Octave lui céderait la Numidie et Antoine l'Afrique (2). Puis il fut décidé

(1) APPIEN, *B. C.*, V, 3; DION, XLVIII, 1.

(2) DION, XLVIII, 1, — APPIEN, *B. C.*, V, 3, dit au contraire, et probablement d'après les mémoires d'Auguste, que ces provinces devaient être données à Lépide, dans le cas où Octave aurait trouvé injustes les soupçons d'une trahison avec Sextus

qu'Antoine se rendrait en Orient, sous le prétexte de le pacifier, mais, en réalité, pour y chercher de l'argent, et qu'Octave irait en Italie pour faire la guerre à Sextus et pour distribuer enfin des terres aux vétérans de son père. Ce n'était pas là une entreprise facile. Les vétérans des guerres des Gaules qui n'avaient pas reçu satisfaction n'étaient probablement pas plus de sept à huit mille, depuis les nouvelles guerres, mais comme chacun d'eux devait avoir ce qui était donné de plus considérable comme concession, deux cents arpents, c'est-à-dire environ cinquante hectares, il fallait trouver de trois à quatre cent mille hectares de bonne terre en Italie, et c'était là une entreprise presque impossible avec les moyens ordinaires. L'expérience du passé le prouvait. A quoi avaient servi les lois agraires, approuvées en 64, en 60 et en 59, dans lesquelles le parti populaire avait dû respecter toutes les fictions de la légalité, proposer seulement de distribuer ce qui restait de l'*ager publicus* et d'acheter des terres à des prix raisonnables, *sine injuria privatorum* (1)? Il en était résulté seulement que, l'*ager publicus* étant insuffisant, quand on avait essayé d'acheter les terres des particuliers, personne n'avait voulu vendre, si ce n'est à des prix trop élevés, ce sol privilégié d'Italie qui ne payait pas d'impôts; et les recommandations, les prières, les

Pompée qui pesaient sur Lépide. C'est Dion qu'il faut croire, car cette prétendue trahison n'était évidemment qu'un prétexte pour dépouiller Lépide.

(1) J'appelle l'attention sur cette formule, contenue dans le sénatus-consulte proposé le 1er janvier 43 par Cicéron. Cicéron, *Phil.*, V, xix, 53 : *agri... qui sine injuria privatorum dividi posset*. Il me paraît vraisemblable qu'une formule analogue figurait dans toutes les lois agraires, même dans celles de César de l'année 59 avant J.-C. C'était un moyen pour ne pas trop effrayer le public des classes moyennes. Malheureusement cette formule permettait aux propriétaires de rendre la loi inapplicable.

intrigues des propriétaires avaient enchaîné par des liens invisibles les bras des fondateurs de colonies, et ceux de César lui-même. D'autre part, les triumvirs n'avaient pas d'argent; par conséquent, même s'ils l'avaient voulu, ils n'auraient pas pu acheter des terres. En revanche, après avoir entièrement anéanti à Philippes le parti conservateur, Antoine et Octave pouvaient user de procédés rapides et violents, auxquels César après Thapsus n'avait pas osé recourir contre les conservateurs défaits, mais non écrasés, et avec lesquels seulement il était possible de triompher des résistances occultes mais tenaces des intérêts privés. Antoine et Octave décidèrent donc de donner à ces sept ou huit mille soldats des terres dans le territoire de dix-huit des plus belles et des plus riches villes d'Italie (1), en prenant aussitôt dans chacune d'elles à tout propriétaire une partie de son bien, et en promettant une indemnité qu'ils fixeraient eux-mêmes et qu'ils paieraient quand ils pourraient. Ces colonies seraient toutes fondées par Octave et recevraient le nom de *Juliae*, car elles seraient composées tout entières de vétérans de César, et en les fondant on ne ferait qu'accomplir ses promesses (2). Il fut enfin décidé que l'on mettrait à exécution la loi de César qui accordait le droit de cité aux Cisalpins (3). Ce traité conclu entre eux secrètement ne serait soumis à l'approbation ni du sénat ni du peuple (4). Après Philippes, les hypocrisies constitutionnelles auxquelles il avait fallu avoir

(1) Appien, *B. C.*, IV, 3.
(2) Appien, *B. C.*, V, 14.
(3) Appien, *B. C.*, V, 3; Dion, XLVIII, 12.
(4) Comme on peut le voir dans Appien, *B. C.*, V, 12 et Dion, XLVIII, 11-12. Voy. Ganter, *Die Provinzial-verwaltung der Triumvirn*, Strasbourg, 1892, p. 2.

recours au début du triumvirat ne semblaient plus nécessaires, et le pouvoir personnel pouvait faire plus ouvertement violence aux traditions républicaines. Antoine se fit encore donner par Octave deux autres légions qui étaient en Macédoine, et il lui promit de lui faire céder deux de ses légions qui étaient en Italie (1).

Beaucoup d'historiens modernes ont prétendu qu'Antoine avait préféré l'Orient à l'Italie par un sot désir de voluptés faciles; il me semble bien plutôt que son projet était de réorganiser cette partie du domaine romain qui, à lui comme à tous ses contemporains, sans en excepter César, paraissait la meilleure. Les provinces de l'Europe, en effet, étaient pauvres, peu peuplées et à demi barbares, en comparaison de cet Orient si vaste, plein de richesses et si hautement civilisé, où étaient les grandes villes industrielles, les grandes routes commerciales, les centres d'études les plus importants et les terres les mieux cultivées. L'Italie elle-même passait par une crise économique et politique si grave, si longue et si compliquée, que la plupart des gens désespéraient de jamais voir se rétablir l'ordre et la paix. Si César s'était tourné du côté du Rhin pour étendre la domination romaine, c'était presque par hasard et parce qu'aucune autre occasion de conquêtes ne s'était présentée à la fin de son consulat; mais il avait, lui aussi, toujours considéré l'Orient comme la vraie proie de l'Italie; et il était mort au moment où il préparait une nouvelle expédition contre la Perse. Les progrès du mercantilisme disposaient d'ailleurs, naturellement, les esprits à grossir l'importance de la richesse dans les choses humaines,

(1) Dion, XLVIII, 2; Appien, *B. C.*, V, 3.

et par suite à considérer les pays les plus riches comme les meilleurs et les plus parfaits. Les triumvirs n'avaient-ils pas failli échouer dans la guerre à cause du manque d'argent? César n'avait-il pas dit qu'il fallait pour gouverner le monde des soldats et de l'or? Antoine, qui était son fidèle disciple, voulait, maintenant qu'il avait une armée, s'emparer avant tout des pays les plus riches. Il semble donc que là, comme dans tout le reste de la convention de Philippes, Octave dut se plier aux conditions qu'il plut à Antoine de lui imposer (1).

C'est ainsi que vers la fin de l'année 42, Antoine partait avec huit légions pour la Grèce, tandis qu'Octave revenait avec trois légions en Italie, precédé et suivi de la foule des vétérans licenciés qui rentraient dans leurs foyers. Mais ils retrouvaient l'Italie dans la plus désastreuse des situations. Au point de vue économique, l'Italie semblait être ruinée. Il n'y avait plus d'argent en circulation; et ce manque d'argent avait entraîné une espèce de faillite universelle. En exigeant des impôts si élevés à une époque où les métaux précieux étaient si rares, les triumvirs avaient jeté dans le gouffre de la faillite beaucoup de propriétaires, bien qu'ils leur eussent accordé un tiers de l'argent produit par la vente de leurs biens. Les propriétés étaient vendues à un prix si bas, que presque tous étaient tombés dans le dénuement (2). C'est ainsi qu'une grande partie de ces très petites propriétés qui, à force de

(1) Seeck, *Kaiser Augustus*, Leipzig, 1902, p. 63 et suiv., s'est bien rendu compte de ce fait. Que certains événements aient rendu avantageuses quelques-unes des clauses défavorables du traité de Philippes qu'Octave avait dû subir, cela est évident et nous le montrerons dans la suite; mais il est puéril d'en conclure comme le font beaucoup d'historiens, qu'Octave ait dès le premier instant su prévoir et vouloir tout cela.

(2) Dion, XLVII, 17.

travail, avaient, au milieu du siècle précédent, fini par se constituer à côté des grands patrimoines publics et privés, étaient de nouveau ruinées. Mais la situation morale était encore plus affreuse. La noblesse avait disparu; le parti populaire n'existait plus; le sénat était réduit à une obscure assemblée d'aventuriers; les magistratures n'avaient plus aucun prestige, les lois aucune force. Il n'existait plus rien; ni classes, ni partis, ni institutions, ni traditions capables de diriger la société; c'était le désordre universel, l'anarchie révolutionnaire complète, avec sa conséquence inévitable : les tyrannies personnelles, formées au hasard, exercées par les moyens les plus étranges. L'Italie avait vu la plus monstrueuse et la plus bizarre de ces tyrannies : celle de Fulvie. Dans l'immense désordre, une femme s'était emparée du pouvoir; elle avait nommé les magistrats, dirigé le sénat, fait les lois, dans une nation où l'État avait toujours eu un caractère si masculin. Le gouvernement de Fulvie représentait, à lui seul, un immense bouleversement des traditions romaines. Mais il n'était pas le seul. Les classes et les institutions, qu'avaient soutenu par-dessus tout la tradition, une fois détruites, des courants révolutionnaires envahissaient tout, le droit privé comme la famille, l'éducation comme la littérature. Le sens de la dignité de la classe se perdait tellement que cette année on vit des citoyens appartenant à l'ordre équestre abattre dans le cirque des bêtes féroces (1). C'est au milieu de cet épouvantable désordre, qu'on allait approuver, l'année suivante, une des lois les plus importantes pour l'organisation économique de la famille latine : la *lex Falcidia* (2).

(1) Dion, XLVIII, 33.
(2) Dion, XLVIII, 33; Gaius, *Inst.*, II, 227.

Cette loi, qui devait être la base du droit héréditaire pour des siècles, limitait définitivement la liberté entière, dont les testateurs avaient joui dans l'ancien droit; elle les obligeait à laisser un quart du patrimoine à leurs héritiers, leur accordant la faculté de disposer seulement des autres trois quarts, pour les legs, comme ils voulaient. Fulvie était certes une exception; mais bien des gens retrouvaient un esprit ambitieux et autoritaire analogue au sien chez leurs femmes et chez leurs filles. Dans toute la haute société, les femmes recevaient une culture littéraire et y prenaient des habitudes de liberté et de plaisir de plus en plus grandes. Au lieu de rester chez elles pour élever leurs enfants et surveiller leurs serviteurs, elles aimaient à sortir, à jouir des spectacles du dehors, à se faire admirer, tandis que les hommes énervés par le vice, par les études et par d'étranges idées philosophiques, devenaient souvent leurs esclaves ou leurs victimes. L'autorité avait faibli dans la famille, comme elle avait faibli dans l'État : le *pater familias*, qui était autrefois un despote, se résignait maintenant à partager avec la femme son pouvoir, comme il arrive dans les civilisations intellectuelles, raffinées et voluptueuses où l'homme se laisse arracher des mains le bâton, cet instrument le plus efficace de la domination masculine. De même que dans la famille et dans l'État, on voyait sévir dans la littérature la lutte entre les idées antiques et les idées nouvelles. La passion de l'étude, si répandue déjà dans les hautes classes et dans les classes moyennes de la génération précédente, se répandait encore plus dans la génération nouvelle. Cicéron avait vraiment fondé en Italie la dynastie des hommes de plume; le talent littéraire devenait une force sociale de plus en plus grande, à mesure que l'aristocratie dispa-

raissait et que le pouvoir et la richesse tombaient entre les mains de familles obscures. Au milieu de la crise universelle des métiers et des possessions, l'enseignement, qui était alors une entreprise privée, faisait des affaires excellentes. Les étudiants devenaient de plus en plus nombreux chez les maîtres et dans les écoles. Les fils des propriétaires aisés des petites villes y coudoyaient les fils, les affranchis ou les esclaves des chevaliers qui s'étaient faits dans l'agriculture ou le commerce une petite aisance du temps de César. Rome était pleine de poètes qui lisaient leurs poésies au public, et jusque dans les bains (1). C'est à ce moment-là que le fils d'un riche seigneur de Padoue, Tite Live, faisait à dix-sept ans ses études; c'est à cette époque aussi que commençaient à étudier les nombreux *poetae minores* de l'époque d'Augnste, et tous les affranchis que nous verrons sous son gouvernement enseigner la rhétorique et la grammaire. Il se formait ainsi, d'hommes libres, d'esclaves et d'affranchis une classe moyenne d'« intellectuels » comme nous dirions maintenant, qui allaient bientôt disputer le champ des professions intellectuelles aux rhéteurs et aux philosophes de l'Orient, mais pour ajouter au triomphe de la culture de leurs rivaux sur la culture nationale. La chute de l'aristocratie, la victoire du parti révolutionnaire à Philippes, avait une répercussion même dans le monde des lettres. La vieille littérature classique romaine était méprisée et négligée; l'hellénisme triomphait partout. Autour d'Asinius Pollion, qui gouvernait la Gaule cisalpine, et qui, jeune, cultivé, très riche, composait lui-même des *carmina nova* (2), c'est-à-dire des poésies en style nou-

(1) Horace, *Sat.*, I, iv, 73 et suiv.
(2) Virgile, *Buc.*, III, 86.

veau, se formait un groupe de jeunes poètes hellénisants, ennemis déclarés des imitateurs d'Ennius, et passionnés pour les innovations helléniques les plus audacieuses. Parmi ces jeunes poètes était Virgile, qui avait alors vingt-huit ans, et qui, encouragé par Asinius, méditait une œuvre plus originale que les petites compositions poétiques où il s'était essayé jusque-là. Il allait écrire en hexamètres des églogues à l'imitation de Théocrite, mais pour cacher dans ses bergers de Sicile des hommes de son temps, pour mettre dans des scènes bucoliques des allusions aux événements contemporains; et pour intercaler dans les paysages traditionnels de la bucolique grecque des descriptions du doux paysage de la vallée du Pô, dont ce fils de paysan, élevé sur les bords du Mincio, sentait si profondément le charme. Vers la fin de l'année 42, il travaillait déjà à la seconde églogue, la première qu'il ait composée, où il chante les amours du berger Corydon pour le bel Alexis, habillant ainsi en vers bucoliques, s'il faut du moins en croire les anciens, son admiration pour un jeune esclave dont Asinius Pollion lui avait fait présent; et à la troisième où, imitant la quatrième idylle de Théocrite, il met en scène deux bergers qui commencent par se quereller, et qui s'étant défiés à un combat poétique lancent dans des vers amébées des invectives aux poètes de la vieille école latine, et célèbrent Pollion comme un poète qui sait cultiver le nouveau style. Les polémiques littéraires contemporaines se glissaient ainsi dans les chants des bergers d'Arcadie. A la même époque l'esprit bouillant et bilieux de Salluste s'attaquait pour la ruiner à une autre antiquité séculaire, celle des Annales. Salluste avait refait sa fortune pendant la guerre civile de César, en volant beaucoup en Numidie; il avait pu à son retour déployer un grand

luxe, faire bâtir des villas et des palais, et jouir d'une fortune et d'un pouvoir que l'amitié de César semblait devoir rendre éternelle. Mais les Ides de mars étaient venues tout bouleverser. Après cette catastrophe, Salluste s'était enfui précipitamment de la vie politique devenue trop dangereuse pour un homme aussi riche que lui; mais il ne s'était cependant pas réconcilié avec les conservateurs, et la victoire de Philippes ayant fait disparaître tout danger d'une restauration conservatrice, il avait pris la plume pour déverser ses rancunes, et il s'était mis à composer une série d'histoires où il voulait étaler la honte et les fautes du parti conservateur. La première, celle à laquelle il travaillait à ce moment-là, avec l'aide d'un affranchi grec du nom d'Attéius, rhéteur et grammairien de profession (1), était une histoire paradoxale de la conjuration de Catilina. Pour donner une réplique très hardie aux conservateurs qui ne cessaient d'accuser les hommes du parti populaire d'avoir été les complices du terrible criminel, il s'appliquait à démontrer que cette conjuration avait été tramée par la noblesse dévouée à Sylla, qui s'était appauvrie après avoir dissipé trop vite le butin sanglant de la guerre civile. La conjuration était donc une honte pour le parti conservateur, et la mère d'un des héros de ce parti, d'un meurtrier de César, de Décimus Brutus, y avait elle-même pris part. Salluste apportait trop de passion dans cette œuvre pour ne pas embrouiller et altérer les faits; mais en même temps il rendait à la culture latine un grand service en renouvelant dans l'histoire artistique, psychologique et rationnelle, le maigre récit des annales, qui constituait depuis des siècles l'histoire de

(1) SUÉTONE, III, Gr. 10.

Rome, histoire aussi aride et aussi ridicule que cette prétendue histoire critique et scientifique à laquelle certains pédants voudraient encore la ramener aujourd'hui. Atticus et Cornélius Népos eux-mêmes, pour raconter les grands faits de l'histoire de Rome, avaient suivi la méthode séculaire et ils avaient donné les faits sèchement, année par année, comme si les personnages de l'histoire n'étaient que des ombres et les événements un simple sujet d'énumérations monotones. Salluste, au contraire, à l'imitation des Grecs et surtout de Thucydide, écrivit une histoire psychologique et artistique, où les passions des hommes sont analysées, où les personnages sont mis en relief d'une façon vigoureuse, et où les événements racontés dans un ordre rationnel sont l'objet de considérations philosophiques et morales.

Mais d'aussi grands contrastes dans les idées et dans la politique, joints à l'inquiétude des propriétaires qui craignaient de se voir dépouillés de leurs biens, ne pouvaient manquer d'amener dans toute l'Italie un grand malaise, et de toute part de la haine et des rancunes. Quand vers la fin de l'année 42 on sut qu'Octave était tombé gravement malade, tandis qu'il revenait en Italie, au point d'être en danger de mort (1), bien des gens souhaitèrent de le voir mourir. On savait d'avance qu'il ne revenait en Italie que pour commettre de nouvelles scélératesses aux dépens des riches et des hommes de bien. Mais le jeune triumvir ne mourut pas, et au commencement du printemps de l'année 41, il revint à Rome à peu près rétabli, en croyant pouvoir commencer tout de suite la distribution des terres aux vétérans. Au contraire, une difficulté

(1) Plutarque, *Ant.*, 23; Dion, XLVIII, 3; Appien, *B. C.*, V, 12.



imprévue l'y attendait. Fulvie, qui pendant la guerre avait gouverné l'Italie, n'entendait nullement remettre le pouvoir à son jeune gendre. La bataille de Philippes, en faisant d'Antoine le maître de la situation, avait augmenté l'influence et les ambitions de toute sa famille; cette année-là son frère, Lucius, était consul avec Publius Servilius; Lucius et Fulvie comptaient bien gouverner Rome et l'Italie, comme frère et femme du vainqueur de Philippes, à la place du jeune homme discrédité et maladif. Et en effet Octave, qui était affaibli par sa récente maladie et qui était préoccupé de sa lourde mission du partage des terres, se montra d'abord conciliant. Il donna à Salvidiénus l'ordre de se rendre en Espagne dans la province de Lépide avec ses légions, mais n'ayant pas pu amener Lépide à lui donner ses trois légions, il se résigna à s'en passer pour le moment; il montra les lettres d'Antoine, et il obtint de Calénus la promesse de lui céder les deux légions (1), mais il n'insista pas quand il vit qu'il tardait à tenir cette promesse. Puis, sans donner aucun sujet d'inquiétude à Lucius ni à Fulvie, il commença les opérations du partage des terres, en nommant partout en Italie des commissaires chargés de les distribuer et en recrutant des arpenteurs. Il était cependant trop intelligent et aussi trop ambitieux pour se laisser gouverner par Fulvie et pour ne pas faire valoir ses droits de triumvir. Il y eut donc bientôt des mécontentements et Lucius se mit à l'accuser de violer ses droits de consul (2). Mais Octave qui, tout en ayant de nombreux

(1) Appien, *B. C.*, V, 12. Appien se trompe cependant en disant que les légions furent restituées et Dion, XLVIII, 5, a raison de dire le contraire.

(2) Les clauses particulières de l'accord de Téanum nous montrent bien que cette accusation avait été dirigée contre

sujets de plaintes (1), voulait distribuer sans retard les terres, supporta avec patience cette nouvelle vexation. Bientôt dans beaucoup de villes d'Italie, parmi lesquelles nous pouvons compter avec certitude Ancône, Aquin, Bénévent, Bologne, Capoue, Crémone, Fermo, Florence, Lucques, Pesaro, Rimini et Venouse, arrivèrent les commissaires, chargés de choisir les terres pour les vétérans, de dresser la liste des propriétaires, de répartir entre eux la contribution qui était probablement proportionnée à la fortune, et qui ne consistait pas seulement en terres, mais en bestiaux, en esclaves et en instruments agricoles; de terminer enfin pour chaque expropriation les indemnités, qui d'ailleurs ne seraient pas payées (2); et de répartir, avec l'aide des arpenteurs, les terres, ainsi que les esclaves et le bétail. Au printemps la grande spoliation commence. Les familles aisées, comme celle d'Albius Tibullus ou celle de Properce en Ombrie, perdaient une grande partie de leur patrimoine; les petits propriétaires qui possédaient un terrain plus petit que la part la plus faible faite à un vétéran perdaient tout; la classe des propriétaires, cette bourgeoisie aisée de l'Italie qui avait si platoniquement favorisé le parti des conjurés, devait céder aux vétérans une partie des terres où, pendant les dernières années elle avait si péniblement planté de la vigne et les oliviers, en empruntant de l'argent à des taux si usuraires; il lui fallut partager avec ces soldats qui revenaient de Philippes les troupeaux dont elle avait amélioré les races, les

Octave. Voy. Appien, *B. C.*, V, 20 : τοὺς μὲν ὑπάτους τὰ πάτρια διοικεῖν, μὴ κωλυομένους ὑπὸ τῶν τριῶν ἀνδρῶν.

(1) Dion, XLVIII, 5.

(2) Un passage d'Appien, *B. C.*, V, 12, nous montre qu'on fixa les indemnités. Mais elles ne furent pas payées.

esclaves qu'elle avait achetés à des prix si élevés et qu'elle avait eu tant de peine à former. Les vétérans ne voulaient plus comme les soldats d'autrefois de terres incultes à défricher, mais des champs que le travail des autres avait déjà mis en rapport, et pourvus d'instruments, de troupeaux et d'esclaves; et c'était dans ces propriétés qu'ils voulaient finir tranquillement leur vie, comme de bons rentiers, membres d'un sénat municipal (1).

Mais une agitation redoutable éclata en Italie au moment où l'on commençait à faire ce travail de répartition. De partout, dans les premiers mois de l'an 41, les villes menacées envoyèrent des députations à Rome pour intriguer, supplier, et protester surtout contre le fait que cette spoliation ne frappait que dix-huit villes d'Italie. Si l'Italie devait nécessairement subir cette spoliation, n'était-il pas juste que tous les citoyens y prissent part (2)? Octave, qui était jeune, discrédité et malade, ne pouvait manquer d'être inquiété par cette agitation, ces plaintes et ces intrigues. Mais une autre difficulté bien plus grave, et très inattendue, survint encore. Fulvie et Lucius, irrités en voyant le jeune homme moins docile qu'ils l'auraient voulu, s'entendirent pour arrêter sous différents prétextes ce partage des terres qu'il faisait. Ils commencèrent par dire qu'il fallait attendre qu'Antoine fût revenu d'Asie; puis ils prétendirent que si le partage se faisait immédiatement, les vétérans de César, qui à Philippes avaient combattu sous les ordres d'Antoine,

(1) Dion, XLVIII, 6 : μετά τε τῆς δουλείας, καὶ μετὰ τῆς ἄλλης κατασκευῆς τοὺς δεσπότας ὁ Καῖσαρ ἀφῃρεῖτο. Voy. Virgile, *Buc.* I, 70 :

Impius haec tam culta novalia miles habebit

(2) Appien, *B. C.*, V, 12.

devaient être conduits dans leurs colonies ou par Antoine lui-même, ou par ses représentants, afin que leur reconnaissance fût pour Antoine et non pour Octave (1). Celui-ci montra le texte de l'accord conclu à Philippes, mais Fulvie et Lucius ne cédèrent pas. Fulvie même semble avoir tant fait par ses objurgations et ses intrigues auprès des vétérans présents à Rome, qu'Octave finit par céder (2). Il chargea Asinius Pollion de diriger les commissions qui opéraient dans la Gaule cisalpine (3), et il mit dans les autres commissions différents amis d'Antoine, tels que Plancus qui fut désigné pour la commission de Bénévent (4). Mais les difficultés allaient toujours croissant pour Octave, en dehors même des méchancetés de ses ennemis. Les vétérans, que le sentiment de leur puissance rendait insolents, s'emparaient de terres qui ne leur étaient pas destinées (5). Dans la classe aisée l'admiration que l'on avait pour Brutus et Cassius, la haine pour le triumvirat despotique, le désir des libres institutions étaient avivés par la colère que causaient la perte des biens et les indemnités non payées. Beaucoup de petits propriétaires, en se voyant dépouillés de tout, prenaient leurs armes et en venaient à la violence et au meurtre (6); les uns allaient s'enrôler dans l'armée de Sextus Pompée (7); les autres s'adonnaient au brigandage; d'autres encore mettaient dans

(1) Appien, *B. C.*, V, 14; Dion, XLVIII, 5 et 6.
(2) Appien, *B. C.*, V, 14.
(3) Servius, ad *Virg. Buc.*, II, 1.
(4) *C. I. L.*, X, 6087. Qu'il ait été désigné pour cette mission à la suite des remontrances de Lucius et de Fulvie n'est qu'une supposition.
(5) Appien, *B. C.*, V, 13.
(6) Dion, XLVIII, 8.
(7) Appien, *B. C.*, V, 25

un char leurs enfants et leurs pénates et se rendaient à Rome avec l'espoir d'y trouver à vivre d'une façon ou d'une autre. Bientôt Rome, où se pressaient déjà les vétérans qui attendaient qu'on les conduisît dans les colonies, fut envahie par les bandes faméliques de leurs victimes qui se réfugiaient en gémissant dans les temples (1). Le pire de tout, c'était le manque d'argent. Antoine n'envoyait rien (2); et cependant Octave avait à verser aux vétérans les sommes promises, à donner aux soldats plus pauvres un peu d'argent comptant, à leur fournir des esclaves et des instruments, quand les confiscations ne suffisaient pas; enfin les propriétaires expropriés ne cessaient pas de lui réclamer des indemnités. Il recommença à vendre les biens des proscrits et ceux des riches qui avaient succombé à Philippes, ceux de Lucullus et ceux d'Hortensius; il put en tirer quelque argent (3); car beaucoup de vétérans et d'officiers, aussi bien de l'armée des triumvirs que de celle de Brutus et de Cassius, étaient revenus de Philippes avec un beau magot, et ils le plaçaient volontiers dans des biens achetés à vil prix. Octave mit en outre un impôt sur les villes exemptes de la confiscation des terres. Mais c'est de sommes bien plus fortes qu'il aurait eu besoin! Pour comble de malheur, au printemps, Sextus Pompée se mit à affamer Rome, en faisant sur mer la chasse aux vaisseaux qui apportaient du blé, tandis que Domitius demeurait le maître de l'Adriatique. Tous les conjurés survivants, les restes

(1) Appien, *B. C.*, V, 12.
(2) Appien, *B. C.*, V, 13; V, 15.
(3) Appien, *B. C.*. V, 12. On voit cependant par Dion, XLVIII, 7 et par Appien, *B. C.*, V, 72, que cette année-là et au moment de la paix de Misène, beaucoup de biens confisqués n'avaient pu encore être vendus.

de la flotte et de l'armée de Brutus et de Cassius, Staïus Murcus, Cassius Parmensis, Clodius, avaient rejoint Sextus ou Domitius; et ainsi Sextus surtout était devenu plus fort et plus hardi (1).

Dans un si grand embarras Octave ne pouvait manquer d'être conciliant et modéré. Malheureusement la modération irrite les gens violents encore plus qu'une attitude provocatrice. Lucius et Fulvie, au lieu de cesser leurs vexations, ne firent que les augmenter; non seulement ils ne lui donnèrent pas les deux légions promises; mais Calénus et Asinius Pollion, sous l'instigation de la terrible femme à laquelle ils ne savaient pas résister, refusèrent de laisser partir les six légions que le triumvir voulait envoyer en Espagne sous les ordres de Salvidiénus (2). Enfin, Lucius machina contre lui une manœuvre d'une extrême audace; il essaya de tirer parti de la haine des propriétaires contre Octave, sans toutefois mécontenter les vétérans; et il soutint dans beaucoup de discours qu'il n'était plus nécessaire de procéder à de nouvelles confiscations, car on disposait encore d'une quantité de biens des proscrits avec lesquels on pourrait contenter les vétérans (3). L'aversion universelle que l'on avait pour Octave, la peur des confiscations, et le mécontentement général rendaient les gens crédules; l'on dit partout que Lucius Antonius avait raison, qu'Octave continuait les confiscations parce qu'il ne songeait qu'à gagner l'amitié des soldats en les enrichissant (4). Les discours que pro-

(1) Velleius, 2, 72; Dion, XLVIII, 7 et 19; Appien, *B. C.*, V, 2 et 25.

(2) C'est ce que nous montre la convention de Téanum : Appien, *B. C.*, V, 20. Voy. Dion, XLVIII, 10.

(3) Appien, *B. C.*, V, 19; Dion, XLVIII, 7.

(4) Dion, XLVIII, 7.

nonçait Lucius n'étaient dans sa pensée que des feintes pour désorienter et troubler son adversaire, mais l'effet qu'ils produisirent alla bien au delà de ce qu'il avait imaginé. La bourgeoisie aisée s'imagina que Lucius était accord avec Marc Antoine pour désapprouver Octave; ce qui restait du parti conservateur conçut bientôt pour Lucius une bienveillance inattendue et presque incroyable; les propriétaires menacés, se croyant protégés par le consul, reprirent courage et voulurent se défendre à main armée. Les bagarres se multiplièrent : il y en eut dans les campagnes, dans les petites villes (1), et même à Rome, où un très grand nombre de bandits chassés de toute part volaient et assassinaient; la misère et la famine croissaient à un tel point qu'un grand nombre d'artisans, affranchis ou étrangers, ne trouvant plus de travail, ne se sentant plus en sûreté, et souffrant de la cherté des vivres, fermaient leur boutique et s'en allaient à l'aventure dans d'autres villes (2). Bien des gens du parti d'Antoine et au début Fulvie elle-même furent effrayés en voyant une telle agitation, et ils eurent peur de s'aliéner les vétérans (3); mais Lucius se trouva entraîné par le mouvement qu'il avait lui-même fait naître, et trompé lui aussi par les apparences de cette agitation, il alla plus loin, et se posa nettement en défenseur des propriétaires dépouillés. Il devenait ainsi l'homme le plus populaire en Italie, excepté auprès des vétérans. Lucius sou-

(1) Dion, XLVIII, 8-9.

(2) Appien, *B. C.*, V, 18.

(3) Appien, *B. C.*, V, 19. C'est là un fait important, parce qu'il montre que Lucius ne fut pas, comme le veulent certains historiens, un instrument entre les mains de Fulvie, mais qu'il agit pour son compte et pour des motifs personnels, s'unissant dans la suite à Fulvie, quand celle-ci pour d'autres motifs fut amenée à faire de l'opposition à Octave.

tenait maintenant ouvertement que les terres ne devaient être données qu'à ceux des vétérans de César qui, après les Ides de mars, s'étaient enrôlés de nouveau et avaient combattu à Philippes; quant à ceux qui étaient restés chez eux, ils ne devaient rien avoir (1). L'agitation que Lucius souleva, dans toute l'Italie, avec ces déclarations fut si grande, qu'Octave, effrayé, s'efforça d'apaiser le public exaspéré par quelques concessions. Il renouvela la loi de César qui dispensait pour une année de payer les loyers inférieurs à deux mille sesterces à Rome et à cinq cents sesterces dans les autres villes d'Italie; il décida que, dans les distributions de terrains aux vétérans, on ne toucherait pas aux propriétés des sénateurs, aux biens donnés en dot, aux terrains dont l'étendue était assignée aux vétérans; il tâcha de sauver ainsi les petits propriétaires de la ruine complète dont ils avaient été menacés (2). Ces concessions consolèrent un peu les classes moyennes; et au milieu de l'épouvantable confusion une voix douce et harmonieuse entonna un chant de reconnaissance, qui devait résonner dans les siècles. Virgile, qui était petit propriétaire lui-même, osa pour la première fois dans la poésie bucolique traiter ce que nous appellerions aujourd'hui un sujet d'actualité; il exprima dans la première églogue sa reconnaissance et celle des petits propriétaires italiens pour le jeune triumvir qu'il ne connaissait pas encore, en y mêlant un peu de cette emphase à demi religieuse qui, depuis l'apothéose de César, tendait à s'étendre des morts jusqu'aux vivants, du fondateur qui avait été tué jusqu'aux nouveaux chefs du parti populaire victorieux :

(1) Cela aussi est prouvé par les clauses de la convention de Téanum : APPIEN, *B. C.*, V, 20.
(2) DION, XLVIII, 8-9.

O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit :
Namque erit ille mihi semper deus; illius aram
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus (1).

Et il terminait par une douce description de la paix du soir dans la campagne :

Et jam summa procul villarum culmina fumant
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Mais pour Octave le culte des bergers de Virgile était une consolation bien faible à côté du mécontentement que ces concessions firent naître parmi les vétérans présents à Rome. Ceux-ci, qui avaient d'avance peu de respect pour lui, se répandirent en injures, firent des démonstrations insolentes et allèrent même jusqu'à tuer les officiers qui avaient osé leur faire des reproches (2). Pour calmer aussi les soldats, Octave, qui n'avait pas osé punir les meurtriers des officiers, semble avoir promis d'augmenter le nombre des villes sur le territoire desquelles les colonies seraient fondées; il décida en outre qu'on ne pourrait pas prendre leurs champs aux parents des vétérans (3); et pour payer plus vite les soldats, il emprunta, comme il le disait, et en réalité s'appropria tout simplement les sommes déposées dans les temples d'Italie comme trésors sacrés (4).

(1) Shaper pense que les vers 7 et 8 ont été ajoutés après l'an 30 avant J.-C. quand on introduisait dans l'État le commencement d'un culte d'Auguste. Mais cette hypothèse est inutile : au contraire, ces vers, s'ils ont été écrits à cette époque-là, nous aident à comprendre les courants révolutionnaires de sentiments nouveaux qui gagnaient le public et la littérature, et d'où naquit l'idée de l'apothéose de César.

(2) Les faits racontés par Appien, V, 15-17, nous sont expliqués dans le récit plus bref de Dion, XLVIII, 9. Voy. aussi Suétone, *Aug.*, XIII : *neque veteranorum neque possessorum gratiam tenuit.*

(3) Dion, XLVIII, 9.

(4) Appien, *B. C.*, V, 13.

Ainsi au commencement de l'année 41, Octave semblait se trouver dans une situation sans issue. Il ne pouvait éviter un danger que pour en courir un autre. Il devait ou satisfaire les appétits farouches des vétérans impitoyables, en irritant profondément les classes aisées, ou provoquer la colère des vétérans sans s'attirer aucune sympathie, s'il essayait de donner une demi-satisfaction aux uns et aux autres. Cependant Antoine avait conduit l'armée en Grèce et y était resté jusqu'au commencement du printemps; puis, pensant qu'il n'avait pas besoin de forces militaires importantes pour sa mission, il avait nommé Lucius Marcius Censorinus gouverneur de la Grèce et de la Macédoine (1), et il était allé en Orient, mais ce n'était pas seulement pour y perdre son temps dans une débauche effrénée, comme le prétendent beaucoup d'historiens modernes, qui suivent trop aveuglément les récits superficiels des anciens. A peine arrivé en Bithynie, il s'était vu assiégé par un nombre infini de députations envoyées par les villes et par tous les États de l'Orient, et qui venaient pour se justifier, ou pour demander la récompense de leur fidélité, ou pour se plaindre de quelque tort qui leur avait été fait; et il avait dû s'enfoncer dans la forêt sauvage des intrigues dynastiques, des rivalités municipales, et des coteries politiques de l'Orient; favorisant les uns et persécutant les autres pour se créer un parti politique, pour rétablir l'ordre et pour tirer de l'argent de tout le monde (2). Mais dans cette politique orientale qui fatiguait Rome depuis deux siècles, il n'imita ni l'autoritarisme méthodique et expéditif des

(1) Plutarque, *Ant.*, 23-24. Censorinus n'était pas gouverneur de la Grèce seulement, comme le dit Plutarque, mais aussi de la Macédoine. Voy. *C. I. L.*, I, p. 461.
(2) Plutarque, *Ant.*, 24.

premiers proconsuls et des ambassadeurs envoyés dans les cours d'Asie, ni la netteté de vues et l'énergie de Sylla, ni la hâte et l'audace de Lucullus, ni la dignité tout extérieure de Pompée, ni non plus l'habileté, la sûreté et la célérité de César. Après la victoire définitive de Philippes, l'ancien lieutenant de César revenait, en l'exagérant encore, à son ancienne nature inégale, prime-sautière et voluptueuse d'homme intelligent, mais peu volontaire, qui comprenait vite les choses et prenait vite un parti, mais qui tombait aussi dans les exagérations, qui oubliait et se trompait facilement. En Orient Antoine se précipita donc dans les plaisirs et dans les entreprises, faisant et défaisant tout à la hâte, se laissant tromper par de nombreux intrigants, hommes et femmes, mêlant les faveurs personnelles aux actes politiques, et subordonnant souvent l'intérêt politique aux caprices de son tempérament bizarre. Il y a une discipline du pouvoir non seulement pour celui qui obéit, mais aussi pour celui qui commande, et qui consiste surtout dans l'obligation de s'abstenir d'actes, innocents en eux-mêmes, mais qui diminuent le prestige de celui qui doit commander aux autres. Les vieux Romains la connaissaient bien; mais cet aristocrate généreux, aimant le plaisir, et qui avait toujours vécu au milieu des révolutions, ne tarda pas à se détourner de cette discipline, maintenant qu'il était devenu, comme Alexandre, maître suprême de l'Orient. Il ne chercha pas à inculquer autour de lui du respect, ni à récompenser l'obéissance, ni à réprimer l'insubordination; il ne voulut pas s'entourer de serviteurs obéissants et dociles, mais de joyeux compagnons, qu'il aimait à encourager dans leurs plaisanteries, en leur permettant avec lui toute liberté, comme s'ils avaient été ses égaux. Les orientaux, qui n'avaient guère vu de proconsuls

aussi tolérants, ne tardèrent pas à en profiter, et une foule d'intrigants et d'aventuriers indigènes s'insinuaient auprès de lui et gagnaient ses bonnes grâces (1). Toutefois, même au milieu de ce désordre, Antoine prit certaines décisions importantes. Persuadé par Hérode, fils d'Antipater, premier ministre de Hircanus, ethnarque de Palestine, à l'aide d'une grosse somme d'argent, il ordonna à Tyr de restituer les régions conquises (2); Antoine donna aussi des ordres pour assembler une flotte de deux cents navires; il se rendit à Ephèse, où il imposa à la province d'Asie un tribut de dix ans qui devait être payé en deux ans; il pardonna à quelques illustres fugitifs qui s'étaient réfugiés en Asie après la bataille de Philippes, comme le frère de Cassius; mais il fit mettre à mort tous les conjurés qui furent pris; il fixa encore certains points de politique orientale (3). Puis, accompagné d'une troupe de bouffons, de danseurs et de musiciens qu'il payait grassement, il entreprit un voyage à travers la Phrygie, la Galicie, la Cappadoce, prenant part à des fêtes et à des festins, cherchant partout de l'argent, remaniant la carte politique de l'Orient (4), prenant aux souverains, quand elles étaient belles, leurs femmes et leurs concubines (5). Mais il recueillait plus d'hommages que d'argent. Brutus et Cassius avaient en effet déjà pris une grande partie des capitaux accumulés, qui étaient maintenant entre les mains des soldats, ou dans les caisses des questeurs, dans les bagages des troupes ou dans les maisons des soldats congédiés, ou que les cavaliers

(1) Plutarque, *Ant.*, XXIV.
(2) Jos., *A. J.*, XIV, 12.
(3) Appien, *B. C.*, V, 4-5.
(4) Appien, *B. C.*, V, 7.
(5) Plutarque, *Ant.*, 24.

thraces, macédoniens et gaulois avaient emportés chez eux, quand on les avait congédiés (1). Sur ce point donc si important son entreprise échouait. Arrivé enfin à Tarse, il lui arriva une des aventures les plus importantes, mais aussi les plus obscures de sa vie; il y rencontra Cléopâtre. Les historiens de l'antiquité, qui n'ont fait de l'histoire des douze dernières années d'Antoine qu'un roman d'amour, ont raconté d'une façon dramatique cette rencontre. Le triumvir, qui avait alors quarante ans, aurait envoyé à la reine d'Égypte l'ordre de venir à Tarse pour se disculper de l'accusation d'avoir favorisé Cassius; et la terrible femme, ayant comparu devant le vainqueur de Philippes, l'aurait séduit et lui aurait fait perdre la tête. Mais il n'est d'abord pas bien sûr qu'Antoine ait intimé à Cléôpâtre l'ordre de venir à Tarse pour se disculper; et il serait aussi possible que Cléopâtre se soit rendue auprès d'Antoine, ou spontanément, ou sur le conseil des amis du triumvir (2). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle alla à sa rencontre à Tarse, avec une pompe dont les historiens de l'antiquité ont fait les plus belles descriptions, et que non seulement elle fut pardonnée, mais qu'elle obtint encore d'Antoine la promesse de l'aider à consolider en Égypte son pouvoir que les derniers événements avaient un peu ébranlé, et, en insistant beaucoup, de venir passer l'hiver à Alexandrie (3).

(1) Ce qui prouve que les tributs imposés en Orient donnèrent peu d'argent, ce sont non seulement les anecdoctes que raconte Plutarque, *Ant.*, 24, mais aussi ce fait qu'Antoine, comme nous le verrons, n'avait pas d'argent au moment de la conclusion du traité de Brindes.

(2) C'est là la version de Plutarque, *Ant.*, 25. Appien, *B. C.*, V, 8 est d'un autre avis.

(3) Appien, *B. C.*, V, 9.

Au milieu de tant d'affaires, de projets et de plaisirs, il n'est pas surprenant qu'Antoine ait prêté peu d'attention aux nouvelles qui venaient d'Italie. La situation sans doute lui apparaissait de loin moins grave qu'elle n'était en réalité. Il se rendit donc en Syrie, où en peu de temps et sans beaucoup de peine il détrôna les petits princes usurpateurs et reçut la soumission des petites garnisons que Cassius avait laissées. Mais cette indifférence d'Antoine, au lieu de faciliter l'apaisement du conflit entre Fulvie, son frère et Octave, le fit éclater avec une plus grande violence. Quand Fulvie s'aperçut que son mari oubliait l'Italie, qu'il passait son temps dans les fêtes et en compagnie des reines de l'Orient, et que son voyage dans ce pays durait beaucoup plus qu'elle n'avait pensé, elle craignit que sa puissance à Rome ne vînt à faiblir; et poussée plutôt par l'ambition que par la jalousie, elle n'eut plus qu'une idée : se mettre d'accord avec Lucius et susciter de si grands désordres qu'Antoine fût obligé de reporter son attention sur l'Italie (1). Dans une situation si troublée, le projet n'était pas difficile à exécuter, pour deux personnes violentes et téméraires, comme Fulvie et Lucius, avec un adversaire aussi incertain et aussi timide que l'était Octave. Octave, en effet, au commencement de l'été, avait fait proposer à Lucius par des députations de vétérans un accord qui fut conclu à Téanum, et par lequel il acceptait de ne distribuer des terres qu'aux soldats ayant combattu à Philippes (2). Mais Lucius et Fulvie ne s'en étaient montrés que plus courroucés (3); ils avaient trouvé différents

(1) Appien, *B. C.*, V, 19.
(2) Appien, *B. C.*, V, 20; c'est peut-être à cet accord qu'il y a une allusion vague dans Dion, XLVIII, 10.
(3) Dion, XLVIII, 10.

prétextes pour ne pas tenir leurs engagements (1); et, comme s'ils avaient à redouter de nouvelles embûches à Rome, ils étaient partis pour Préneste (2) avec leurs amis; ils avaient écrit à Antoine pour lui dire que son prestige était menacé (3), puis ils avaient repris le projet dans lequel Antoine avait échoué en 44 : d'établir la puissance unique de Marc Antoine et de sa famille, en écrasant Octave dans une guerre civile. Pour atteindre ce but, Fulvie et Lucius espéraient pouvoir se servir des onze légions d'Antoine qui étaient dans la vallée du Pô et en Gaule, sous le commandement de Calénus, de Ventidius Bassus et d'Asinius Pollion. Octave ne pouvait leur opposer que dix légions, dont six étaient en Espagne sous le commandement de Salvidiénus (4); et il ne pouvait, dans des circonstances aussi menaçantes, contraindre Lépide à lui céder ses trois légions. Il s'était au contraire réconcilié avec lui en lui promettant qu'il aurait la province d'Afrique (5). Toutefois il n'est pas douteux que Calénus, Ventidius et Asinius répondirent aux avances de Lucius et de Fulvie en leur conseillant la prudence (6). Toute cette agitation

(1) Appien, *B. C.*, V, 20-21.
(2) Dion, 48, 10; Appien, *B. C.*, V, 21.
(3) Appien, *B. C.*, V, 21.
(4) Appien, *B. C.*, V, 24.
(5) En réalité Dion, XLVIII, 20, place cette réconciliation avec Lépide un peu plus tard; mais il me semble probable que les premiers pourparlers aient commencé à ce moment-là, et qu'Octave, pour l'engager à faire bonne garde à Rome, lui ait fait entrevoir la possibilité de cette restitution.
(6) Il n'y a pas trace de ces pourparlers ni de ces conseils dans les historiens, mais il me paraît nécessaire de les supposer pour expliquer les levées que fit Lucius et la révolte qu'il prépara dans les villes d'Italie, en se donnant de plus en plus comme le défenseur des intérêts des conservateurs. Si Lucius et Fulvie avaient été sûrs d'être aidés par les généraux d'Antoine, ils n'auraient pas eu recours à ces expédients téméraires

avait entravé la fondation des colonies et les distributions de terres; les soldats sous les armes aussi bien que les vétérans déjà congédiés désiraient le maintien de la paix entre les deux triumvirs; il serait donc imprudent de provoquer une guerre civile en faveur des propriétaires et contre les vétérans, maintenant que la force de leur parti reposait sur l'armée. Certains amis d'Antoine, tels que Balbatius, y étaient même tout à fait opposés (1). Aussi Octave, qui voulait la paix, put facilement amener de nouveau les vétérans à s'interposer. Deux anciennes légions d'Antoine, qui avaient reçu des terres dans les environs d'Ancône, envoyèrent une ambassade à Octave et à Lucius, pour leur manifester le commun désir des armées que la paix ne fût pas troublée. Octave se déclara prêt à soumettre le différend à l'armée elle-même, et il ajouta qu'il était l'ami de Marc Antoine; les députations constituèrent ce que nous appellerions un jury et invitèrent Octave et Lucius à venir exposer leurs arguments et entendre le jugement rendu : l'endroit choisi était la petite ville de Gabies, située à moitié chemin entre Préneste et Rome, qui, ensevelie maintenant sous des champs de blé, laisse voir encore les ruines d'un temple. Les vétérans vinrent en effet en foule à Gabies, le jour fixé; on plaça sur le forum les sièges des juges, et deux autres sièges, l'un pour Octave, l'autre pour Lucius. Mais Octave seul se rendit à la réunion (2).

Lucius ne vint pas, et justifia son absence en accusant Octave de lui avoir tendu des embûches sur la

qui n'avaient d'autre but que de causer assez de désordre et de danger pour que les généraux fussent obligés d'intervenir.

(1) Appien, *B. C.*, V, 31.

(2) Appien, *B. C.*, V, 23; Dion, XLVIII, 12.

route de Gabies (1). En réalité, Fulvie et lui désormais ne se souciaient plus ni des généraux d'Antoine ni des vétérans. Encouragés par le peu de conservateurs qui survivaient dans le sénat et l'ordre équestre, encouragés par les dispositions très favorables des villes d'Italie, Lucius et Fulvie s'imaginaient qu'ils viendraient facilement à bout, avec des promesses, des soldats récalcitrants, et ils avaient décidé de s'efforcer d'enlever à Octave ses provinces, de susciter une révolte générale des villes d'Italie et de recruter une armée de six légions, parmi les jeunes gens inoccupés qui étaient si nombreux, parmi les artisans qui s'étaient enfuis de Rome, et les petits propriétaires qui avaient tout perdu, et ne savaient plus que faire pour vivre. L'ancien gouverneur de l'Afrique, Sextius, fut incité à préparer une révolte contre Fangon, le nouveau gouverneur nommé par Octave, et qui était un ancien centurion de César (2); Boccus, roi de Mauritanie, semble avoir été engagé à essayer de s'emparer des provinces espagnoles d'Octave (3); des émissaires furent envoyés partout en Italie pour recruter les six légions, y encourager les levées, persuader aux municipes de donner à Lucius l'argent déposé dans les temples, et préparer la révolte des propriétaires. Nous savons que pour la Campanie ils confièrent cette tâche à ce Tibérius Claudius Néron qui, après avoir servi sous César, avait proposé au sénat, le 17 mars de l'année 44, de le déclarer tyran, et qui s'entendit pour remplir sa mission avec un certain Caïus Velleius, propriétaire aisé de Campanie, ancien

(1) Appien. *B. C.*, V, 23.
(2) Appien, *B. C.*, V, 26; Dion, XLVIII, 21.
(3) Appien, *B. C.*, V, 26; mais cela pourrait être une calomnie ou du moins une exagération des partisans d'Octave.

officier et ami de Pompee (1). Lucius et Fulvie espéraient bien que, quand la révolte et la guerre civile auraient éclaté en Italie, les généraux d'Antoine leur viendraient en aide et écraseraient l'ennemi commun, même sans avoir reçu d'ordres de leur chef lointain. Bientôt les souvenirs de la guerre sociale se réveillèrent dans tous les esprits; tout le monde se demanda si l'Italie allait se soulever, comme à cette époque-là, non plus pour conquérir le droit de cité, mais pour défendre le territoire contre l'avidité des vétérans et pour restaurer la libre république des ancêtres. Les prévisions étaient pessimistes; tout le monde croyait que ce terrible épisode de l'histoire romaine pourrait se renouveler; Octave, lui aussi, le redoutait beaucoup et il n'osait pas réprimer avec fermeté les préparatifs évidents de la révolte et les menées du consul; mais il se bornait à une faible défense — à répudier Clodia, à faire revenir Salvidiénus, à recruter lui aussi des soldats, à prendre de l'argent dans les temples des villes d'Italie (2), et de temps à autre il lançait contre Fulvie de violents épigrammes. Il nous en reste un, qui paraît authentique et qui est très spirituel, mais d'une obscénité si brutale qu'on ne peut même pas le traduire (3). C'est ainsi que vers la fin de l'été les agents de Lucius et ceux d'Octave se disputaient dans les

(1) Velleius, II, 75 et 76. Le passage est important, parce qu'il nous laisse entrevoir les intrigues secrètes de cet épisode, et il nous démontre que, en réalité, on essaya de préparer une révolte *eorum qui perdiderunt agros*. Très probablement, la Campanie ne fut pas le seul pays où on ourdit de telles intrigues, et nous connaissons ceci simplement parce que l'historien a voulu parler de son aïeul.

(2) Appien, *B. C.*, V, 27; Dion, XLVIII, 12.

(3) Martial, XI, 20. Toutefois Weichert et Drumann le considèrent comme apocryphe; Gardthausen, au contraire, le croit authentique.

villes les jeunes gens, les vétérans et les trésors des temples (1). C'était en vain que l'on avait supprimé après Philippes onze légions, puisque l'on faisait de nouvelles levées; le plus grand nombre des vétérans, même ceux d'Antoine, accouraient pour se mettre au service d'Octave (2); les propriétaires dépouillés de leurs biens se mettaient au contraire au service de Lucius, qui avait pour lui très manifestement le gros de la population (3); personne ne se demandait comment on payerait toutes les troupes. Des rixes sanglantes survenaient souvent entre les deux partis (4). La situation devint bientôt si menaçante que les vétérans de plusieurs colonies envoyèrent des ambassadeurs à Antoine en Orient pour lui demander de venir sans tarder rétablir la paix (5). Mais Octave hésitait toujours et faisait une dernière tentative pour un accord, en envoyant à Préneste une députation de sénateurs et de chevaliers (6). Cette fois encore il échoua.

A la fin cependant, encouragé par l'incertitude dans laquelle se trouvaient les généraux d'Antoine, Octave se résolut à agir, et pour faire un exemple, il se tourna vers une des nombreuses villes où les émissaires de l'ennemi intriguaient le plus contre lui (7). C'est à ce

(1) Appien, *B. C.*, V, 27.
(2) Voy. Appien, *B. C.*, V, 31.
(3) Appien, *B. C.*, V, 27.
(4) Appien, *B. C.*, 5, 27.
(5) Appien, *B. C.*, V, 52, dit qu'Antoine retint pendant l'hiver à Alexandrie les ambassadeurs des colonies : τοὺς πρέσβεις..... τοὺς ἀπὸ τῶν χληρουχιῶν. Il n'est pas auparavant question de l'envoi de ces ambassadeurs. Il est probable qu'il les garda pendant l'hiver, parce qu'ils arrivèrent à la fin de la saison de la navigation. Ils étaient sans doute partis au commencement de l'automne.
(6) Appien, *B. C.*, V, 28. — Dion, XLVIII, 11, place cette ambassade avant le jugement de Gabies.
(7) Dion, XLVIII, 13. Je suppose que ce fut cette raison qui fit agir Octave; mais l'histoire de cette guerre est très obscure.

moment qu'apparaît pour la première fois son jeune ami Agrippa, dont jusque-là on sait seulement qu'il avait accompagné Octave partant d'Apollonie, et qu'il avait été au nombre des accusateurs des conjurés. Il devait être préteur l'année suivante, et Octave lui donna le commandement d'une armée. L'automne venu, Octave laissa à Rome Lépide à la tête de deux légions et essaya de prendre Norcia par surprise. Mais il ne réussit pas et fut obligé d'en faire le siège; comme ce siège se prolongeait, il se tourna sur Sentinum, où il ne réussit pas mieux. Ces insuccès encouragèrent Lucius, qui à son tour voulut prendre l'offensive et tenter un coup audacieux qui devait probablement être le signal de la révolte dans toute l'Italie. S'étant entendu avec ses partisans il se jeta avec quelques troupes et à l'improviste sur Rome, sans que Lépide, par faiblesse ou parce qu'il était mécontent d'Octave, cherchât à l'arrêter (1). Arrivé sur le forum, il fit un grand discours où il déclara qu'il était le défenseur des idées républicaines si chères aux classes aisées; il dit qu'il combattait pour détruire le triumvirat, qui n'avait plus sa raison d'être depuis la défaite de Brutus et de Cassius, et pour rétablir la république; il prétendit que son frère Marc Antoine était prêt à déposer le pouvoir et qu'il se contenterait d'être nommé consul. Puis il fit déclarer Octave ennemi public (2). Mais à la nouvelle de cette surprise Octave marcha avec des forces sérieuses sur Rome; et Lucius, qui n'aurait pas pu résister, en sortit et retourna auprès de son armée, qui était concentrée nous ne savons où (3). C'est de cette façon étrange et confuse que commença cette guerre. Malheureusement

(1) Appien, *B. C.*, V, 30; Dion, XLVIII, 13.
(2) Appien, *B. C.*, V, 30; Dion, XLVIII, 13.
(3) Dion, XLVIII, 13.

le récit de toute la guerre est si incomplet et si obscur dans les historiens de l'antiquité, que je n'ai pas réussi à le reconstituer d'une façon compréhensible. On se rend compte seulement qu'à un certain moment Lucius Antonius se mit en campagne avec six légions nouvellement recrutées sur la via Cassia pour aller à la rencontre de Salvidiénus qui, suivi d'Asinius et de Ventidius, revenait lentement de la Gaule, mais qu'Agrippa, par des manœuvres habiles, réussit à déjouer ses calculs, et obligea Lucius à s'enfermer vers la fin de l'automne à Pérouse, où Octave vint l'assiéger. Fulvie resta à Préneste, d'où elle pressait Ventidius, Asinius et Calénus de venir avec leurs légions au secours de Lucius et cherchait à hâter la révolte dans les villes d'Italie. Le dé était jeté. Lucius et Fulvie pouvaient croire que les villes d'Italie allaient s'insurger, et que les généraux d'Antoine, n'hésitant pas plus longtemps, allaient en finir avec Octave.

Mais l'Italie ne se révolta pas, et les généraux d'Antoine ne vinrent pas au secours. Ce fut en vain que Tibérius Claudius Néron (1) poussa en Campanie les propriétaires à prendre les armes, et qu'il tenta même de soulever les esclaves; ce fut en vain aussi que Fulvie et les amis d'Antoine s'efforcèrent en Campanie et dans d'autres régions de changer en une fureur guerrière les protestations larmoyantes des propriétaires dépouillés et les platoniques aspirations républicaines de la classe aisée. Les temps avaient bien changé depuis la guerre sociale; l'aisance, la culture, ce qu'on appelle la civilisation, en affinant ces classes, les avaient aussi amollies; elles ne savaient plus manier

(1) SUÉTONE, *Tib.*, 4. Il prétend que Tibérius Claudius Néron était à Pérouse, mais cela est démenti par VELLEIUS, II, 75.

les armes; elles s'occupaient du commerce et des études plutôt que de la guerre. Après s'être longuement lamentées sur les violences qu'elles avaient subies, elles aimèrent mieux, au moment décisif, se résigner que de risquer le peu qui leur restait (1). Lucius Antonius demeura sur les hauteurs de Pérouse, au milieu de la vaste nation tranquille, comme le champion solitaire d'une cause qui ne trouvait pas de soldats; la torche qu'il avait allumée là-haut pour donner à l'Italie le signal de l'insurrection brûla lentement, se consuma, s'éteignit, sans avoir fait s'allumer de colline en colline, de plaine en plaine d'autres feux pour la révolte. Agrippa, auquel Octave avait confié le haut commandement de son armée, put pendant les mois de décembre et de janvier construire de grands retranchements autour de Pérouse, enserrer la ville de toute part, malgré les sorties vigoureuses et continuelles de Lucius; il eut le temps de l'affamer avant que la révolte tant redoutée n'éclatât derrière lui. La guerre de Pérouse ne fut qu'une parodie mesquine de la guerre sociale. Mais si l'Italie ne se levait pas pour venir au secours du turbulent démagogue qui s'était métamorphosé trop vite en chef des conservateurs, les généraux d'Antoine, qui disposaient de quatorze légions (les onze anciennes et les trois nouvelles de Plancus), allaient-ils laisser écraser le frère de leur chef par une petite armée de sept légions? Cependant, bien que la situation de Pérouse en janvier et février

(1) Voy. Jullian, *C. P.*, I, p. 20-21 : il fait observer justement que beaucoup d'historiens n'ont pas vu quelle était l'importance de cette guerre; mais il me semble aussi que la résistance de l'Italie fut moins grande qu'il ne le dit; le pays en réalité demeura tranquille; il n'a été relaté que très peu de désordres pendant le siège de Pérouse.

devînt tous les jours plus critique, Calénus ne quitta pas la Gaule; Asinius, Ventidius et Plancus s'approchèrent de Pérouse, mais sans faire aucun effort sérieux pour délivrer Lucius (1). Ils étaient dans une situation toute semblable à celle où s'étaient trouvés Octave et Hirtius sous les murs de Modène, quand ils étaient venus pour délivrer Décimus Brutus : ils étaient peu sûrs de leurs soldats, ne sachant pas comment cette guerre serait interprétée; ils n'approuvaient pas la folle politique de Lucius et de Fulvie qui, alors que le pouvoir reposait sur la fidélité des légions, s'engageaient dans une guerre dont le but était de retirer aux vétérans leurs récompenses. Dans de telles conditions, Fulvie elle-même ne pouvait les faire aller de l'avant; il aurait fallu pour les entraîner que le vainqueur de Philippes envoyât des ordres ou qu'il vînt commander en personne. Mais Antoine n'envoya pas d'ordres et ne vint pas non plus. Tandis que son frère et son armée souffraient de la faim dans les murs de Pérouse, s'étant rendu ce même hiver-là à Alexandrie, après avoir chassé sans difficulté les petits princes de la Syrie, il s'amusait dans le palais royal, prenait part aux fêtes et aux divertissements, ne portant plus les insignes de proconsul, mais vêtu à la grecque, comme un particulier, l'hôte et l'amant de la reine d'Égypte (2). Le grand danger s'évanouit aussi d'une façon à laquelle personne ne s'attendait. Dans les premiers jours de mars, Lucius, qui n'avait plus de vivres, se rendit; Octave, qui ne voulait pas irriter Marc Antoine, le traita avec bienveillance, le laissa libre, pardonna aussi aux soldats et les invita à passer de son côté.

(1) Appien, *B. C.*, V, 33-35.
(2) Appien, *B. C.*, V. 11.

Cependant la peur qu'il avait eue et le danger qu'il avait couru le laissaient plein de colère; et les vétérans étaient furieux de cette guerre qui avait failli arrêter la distribution des terres. Octave, pour satisfaire les vétérans, pour effrayer l'Italie et l'amener définitivement à se résigner aux confiscations et à la domination des triumvirs, fit mettre à mort les décurions de Pérouse et une partie des sénateurs et des chevaliers qui avaient été faits prisonniers. Parmi eux étaient Caïus Flavius, l'ami de Brutus, et Clodius Bithynicus. La ville devait être mise à sac par les soldats, mais ils n'en eurent pas le temps : un incendie, accidentel à ce qu'il semble, la détruisit auparavant (1).

Et cependant, ironie des choses, entre la fin de l'an 41 et le commencement de l'an 40, le bon Virgile composait sa quatrième églogue « sur le renouvellement du monde », en honneur de son ami Pollion, qui devait être consul en l'an 40, et à qui, sur ces entrefaites, un fils était né. A toutes les époques agitées où la culture se répand, on voit grandir en même temps le désir de connaître la réalité, et des aspirations vers l'au-delà mêlées d'espérances mystiques. La mode était alors à certaines idées stoïques et académiques, qui semblaient s'accorder avec des superstitions étrusques connues depuis longtemps à Rome et avec les traditions religieuses des livres sibyllins, d'après lesquelles le monde devait se renouveler périodiquement. Le « renouvellement du monde » était un sujet favori de conversation, et l'aruspice Volcatius en avait vu le présage dans la comète qui était apparue aux jeux célébrés en l'honneur de la Victoire de César en 44. Virgile

(1) Au sujet des *arae perusinae,* épisode obscur et terrible, voy. Groebe, App. à Drumann, 2, p. 474 et suiv.

profita de la naissance de cet enfant et du consulat de Pollion pour mettre en vers mélodieux ces vagues idées philosophiques et religieuses, pour prédire qu'avec le consulat de Pollion commencerait une ère de paix, d'ordre et de justice, pendant laquelle vivrait cet enfant. Mais hélas! la réalité répondait aux prophéties du poète par les massacres et l'incendie de Pérouse

La fin de l'aristocratie romaine semblait devoir amener avec elle la fin de l'Italie et de l'empire. Il n'y avait plus dans tout l'empire qu'une force organisée : les légions ou, pour mieux dire, les bandes de pillards qu'on continuait par habitude à appeler des légions. Leurs chefs, maîtres du monde en apparence, étaient en réalité les esclaves des soldats. Sous le régime de violence et de rapine, tout se décomposait avec une effrayante rapidité : la richesse privée et publique, les lois, les traditions, les institutions. Seule la littérature était en progrès. Quelques poètes et prosateurs admirables se formaient dans cet immense désordre. Mais les grands poètes ne suffisent pas pour tenir uni et pour gouverner un empire. Seul, un homme commençait à se dire qu'il fallait faire quelque chose pour sortir de cette situation désastreuse et pour dominer la dissolution universelle. C'était Antoine, que les historiens anciens accusent de n'avoir plus pensé, après Philippes, qu'à Cléopâtre. Il étudiait les plans de la guerre de Perse dressés par César et dont il s'était emparé la nuit du 15 mars, et il se disait, comme César, que seul le conquérant de la Perse aurait, à son retour, assez d'argent et de gloire pour être le maître de la situation.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

APPENDICES

A

LES ÉVÉNEMENTS DE ROME DES 15, 16 ET 17 MARS DE L'AN 44 AVANT JÉSUS-CHRIST.

Les sources historiques pour les événements survenus à Rome entre la mort de César et la première séance du sénat, qui se tint après la mort du dictateur, sont les suivantes :

Appien, *B. C.* II, 119-132.

Nicolas de Damas : Βίος Καίσαρος, 26-27.

Dion Cassius, XLIV, 28-35.

Il faut joindre à ces sources principales des renseignements épars dans de nombreux ouvrages, et spécialement dans les *Philippiques* et les *Lettres* de Cicéron, dans les vies de César, de Cicéron, de Brutus et d'Antoine par Plutarque. Cicéron, *Phil.* II, xxxv, 89, nous apprend que la séance du sénat dans le temple de Tellus eut lieu le 17 mars : « *Post diem tertium veni in aedem Telluris*. Les événements dont il est question eurent donc lieu dans les journées du 15, du 16 et en partie du 17. Mais les récits qui en ont été faits sont si confus et si contradictoires, que cette épisode de l'histoire ancienne est, comme on l'a dit, un véritable labyrinthe. Voyons s'il est possible d'en retrouver le fil, et remontons au moment où les conjurés s'étaient barricadés dans le Capitole.

Examinons le récit d'Appien. Entre l'occupation du Capitole et la convocation à la séance du sénat (ch. 120-126), Appien ne met qu'une seule nuit. Il raconte qu'après l'occupation du Capitole :

a) Les conjurés convoquèrent sur le forum une *concio* d'hommes du peuple qu'ils avaient soudoyés, pour faire une démonstration en leur faveur, et le préteur Cinna y prononça un discours contre César (chap. 121);

b) Dolabella soudoya une bande de vétérans, se présenta sur le forum avec les insignes de consul, parla violemment contre César et invita les conjurés à descendre du Capitole (chap. 122);

c) Brutus et Cassius descendirent donc du Capitole, et Brutus, sur le forum, fit un discours au peuple (chap. 123);

d) Les conjurés, après le retour de Brutus et de Cassius sur le Capitole, reçurent la visite de leurs amis de Rome les plus éminents et envoyèrent une ambassade pour entrer en pourparlers avec Lépide et avec Antoine (ch. 123);

e) Antoine et Lépide répondirent par une déclaration qui était une feinte (ch. 124);

f) Alors Antoine (ch. 125) τὰς μὲν ἀρχᾶς ἐκέλευσε νυκτοφυλακεῖν (c'est la première allusion à la nuit), et il prit d'antres dispositions pour la nuit; et cette même nuit (τῆς δ'αὐτῆς νυκτός) il s'empara de l'argent et des papiers de César. Le lendemain le sénat fut convoqué : διάγραμμα νυκτὸς ἀνεγιγνώσκετο Ἀντωνίου τὴν Βουλὴν συγκαλοῦντος ἔτι πρὸ ἡμέρας ἐς τὸ τῆς Γῆς ἱερόν.

Il est facile de voir que, puisque, entre l'assassinat de César et la séance du sénat, il y eut deux nuits, celle du 15 au 16 et celle du 16 au 17, Appien saute un jour, et raconte les choses comme si tout s'était passé le 15 et le 16, et comme si le sénat eût été convoqué le matin du 16. Je suis donc tenté de supposer que les choses racontées aux chapitres 121-124, et qui se seraient passées entre l'assassinat de César et le soir du 15, eurent une durée plus longue et occupèrent à la fois la journée du 15 et celle du 16. Cette hypothèse est confirmée par ce fait que César fut tué à une heure déjà avancée du matin, et que la fuite sur le Capitole, où les conjurés eurent à se barricader et les dispositions urgentes qu'il leur fallut prendre demandèrent un certain temps; il n'est donc pas vraisemblable qu'ils aient pu prendre aucune décision avant l'après-midi.

Un des faits racontés par Appien se passe certainement dans l'après-midi du 15; c'est la visite faite aux conjurés par les membres les plus éminents du parti conservateur. Non seulement Dion, qui dit que les citoyens se rendirent auprès des conjurés le soir, ἀφ'ἑσπέρας, est d'accord sur ce point avec Appien, mais le témoignage direct de Cicéron, qui prit part à cette réunion, confirme d'une façon indubitable le récit des historiens : Cic. A. XIV. x, 1, — : *Meministine me clamare, illo ipso primo Capitolino die senatum in Capitolium a prætoribus vocari?* Phrase qui certainement fait allusion à la réunion au sujet de laquelle Cicéron nous donne d'autres détails dans sa lettre A. XIV, xiv, 2 : *Illum sermonem capitolinum mihi non placuisse, tu testis es. Quid ergo? Ista culpa Brutorum? Minime illorum quidem : sed aliorum brutorum, qui se cautos ac sapientes putant : quibus satis fuit lætari, non nullis etiam gratulari, nullis permanere.*

Dans l'après-midi du 15 il y eut donc une réunion des personnages éminents du parti conservateur où l'on examina la situation. Les passages de Cicéron que nous venons de citer nous montrent que la réunion était nombreuse au Capitole et que l'on discuta longuement : or il n'est guère vraisemblable que tout ce monde se soit ainsi réuni parce que l'on aurait eu presque exactement à la même heure l'idée d'aller au Capitole. D'autre part, représentons-nous les conjurés qui, il ne faut pas l'oublier, avaient formé le projet de parler au sénat et de lui faire décréter la restauration de la république aussitôt après la mort de César, mais qui en avaient été empêchés parce que les sénateurs s'étaient enfuis : quelle dut être une de leurs premières pensées, dès qu'ils furent remis de leur trouble et qu'ils se furent barricadés sur le Capitole? Ce fut évidemment de s'entendre avec les personnages les plus en vue du parti conservateur. Cette idée pour des hommes qui voulaient restaurer les pures institutions républicaines, était tellement nécessaire, qu'ils ne durent pas attendre que ces personnages vinssent d'eux-mêmes, mais qu'ils les prièrent de venir, en envoyant chez eux leurs esclaves et en indiquant une heure pour le rendez-vous. Au nombre des invités était naturellement Cicéron.

Une réunion des conservateurs les plus éminents qui,

comme il est probable, avaient été appelés par les conjurés, se tint donc dans l'après-midi du 14 sur le Capitole. De quoi fut-il question dans cette réunion? C'est là une chose importante à examiner et qui peut nous aider à résoudre un autre problème, celui de savoir à quel moment Dolabella prononça son discours contre César et se rendit au Capitole avec ses insignes de consul. Nous avons déjà vu que Cicéron dit avoir proposé à cette réunion (A. XIV, x, 1) *senatum in Capitolium a prætoribus vocari*. Et il donne d'autres détails dans la seconde Philippique; xxxv, 89 : *Dicebam illis in Capitolio liberatoribus nostris cum me ad te* (scil. ad Antonium) *ire vellent ut ad defendendam rempublicam te adhortarer, quoad metueres, omnia te promissurum; simul ac timere desistes similem te futurum tui. Itaque cum ceteri consulares irent redirent, in sententia mansi.*

Même en supposant que Cicéron ait un peu exagéré sa perspicacité dans ce passage des Philippiques, il est évident que le principal objet de la discussion fut l'attitude à observer à l'égard d'Antoine. La question déjà agitée par les conjurés avant la mort de César, à savoir s'il convenait de tuer en même temps que le dictateur son collègue au consulat, revenait sous une autre forme : fallait-il traiter avec Antoine et lui demander de convoquer le sénat, soin qui lui revenait d'après la constitution; ou bien, au lieu de s'en remettre à lui, fallait-il convoquer le sénat d'une façon révolutionnaire, par exemple, comme le proposait Cicéron par l'entremise de Brutus et de Cassius, qui étaient préteurs? Or, la discussion ne se serait pas présentée sous cette forme, si elle eût eu lieu après que Dolabella se fut déclaré consul, et qu'il fut monté au Capitole pour saluer les conjurés. Dans ce cas-là, en effet, Dolabella eût pris part à la discussion, et on aurait examiné la question de savoir si on pouvait le charger de convoquer le sénat. Il n'est fait aucune allusion à pareille chose; c'est une preuve évidente que Dolabella n'accomplit son usurpation que dans la journée du 16. Cette première considération est renforcée par différents faits qui nous portent à croire que la réunion sur le Capitole dura presque jusqu'au soir. Nicolas de Damas, XXVII, ne nous dit-il pas que les envoyés des conjurés portèrent leur message à Antoine dans la soirée? Or, comme ce message fut la première chose mise à exécution

par les conjurés après la *sessio capitolina*, cette réunion ne dut prendre fin que le soir. Et la chose est assez naturelle : en effet, avant que les conjurés se fussent barricadés, qu'ils se fussent entendus et qu'ils eussent fait appeler les sénateurs, plusieurs heures durent s'écouler, en sorte que la réunion ne put avoir lieu que dans l'après-midi : pour peu que la discussion se soit prolongée, on arriva au soir, sans que Dolabella eût encore rien fait.

C'est donc le 16 que Dolabella se fit consul. Pour compléter le récit de ce que firent les conjurés dans la journée du 15, il reste à examiner si ce même jour les conjurés tinrent une réunion populaire sur le forum. Cette réunion aurait dû avoir lieu avant la *sessio capitolina*, puisque celle-ci dura jusqu'au soir : et c'est en effet ce que prétendent App., *B. C.* II, 122; Dion, LXIV, 21; Nic. Dam., XXVI. Plutarque, au contraire (*Brut.*, 18), place le discours sur le forum après la réunion sur le Capitole, mais cela revient à le reporter à la journée du 16, puisque le soir du 15, il ne restait plus le temps de rien faire. Il me semble donc que la version de Plutarque est la seule vraisemblable. Il n'est pas possible que des gens qui avaient si peur du peuple et des vétérans, qu'ils se barricadaient sur le Capitole, aient osé descendre sur le forum pour haranguer le peuple sans avoir disposé les choses de façon à être sûrs qu'ils pourraient parler librement et que leur vie ne serait pas exposée. Ces frayeurs étaient certainement exagérées, mais l'historien ne doit pas oublier que la plupart du temps ses personnages se trompent dans leur manière de juger les choses et qu'ils agissent non d'après ce qui est en réalité, mais d'après ce qu'ils voient. Plutarque raconte que Brutus et Cassius descendirent pour parler au forum, entourés d'un grand cortège de citoyens éminents : je considère ce renseignement comme exact, parce qu'il correspond bien à la condition des choses et des esprits, et parce qu'il n'est pas possible que Brutus et Cassius aient osé sans cette précaution se présenter devant le peuple. Mais alors il est nécessaire que la grande réunion ait eu lieu le 16; les conjurés n'auraient en effet pas pu organiser ce cortège, dont l'idée était peut-être empruntée au cortège qui accompagna Cicéron lors de l'exécution des complices de Catilina, avant de s'être entendus avec les conservateurs les plus éminents de

Rome. Il reste donc à conjecturer que cette manifestation pour la journée du 16 fut décidée dans la *sessio capitolina* de l'après-midi du 15.

En résumé, dans l'après-midi du 15, les conjurés tinrent seulement cette grande réunion sur le Capitole, et ils perdirent tout l'après-midi, d'abord à convoquer les gens, puis à discuter. Les discussions furent longues, et l'on prit des décisions, entre autres celle d'envoyer des ambassadeurs de paix à Antoine, et de préparer la grande manifestation pour le lendemain.



Venons-en maintenant à Antoine. Que fit-il dans l'après-midi du 15 mars?

Dans le premier renseignement que nous ayons sur Antoine, il s'agit du soir, et c'est quand les ambassadeurs des conjurés sont venus le trouver (App., B. C. II, 123 : Nic. Dam., XXVII). Depuis le moment où il s'enfuit du sénat jusqu'au soir, nous ne trouvons rien qui le concerne. Cette absence de renseignements n'est probablement pas accidentelle, mais elle provient d'une raison fort simple : c'est qu'Antoine ce jour-là ne fit rien d'important. Il y a certains faits élémentaires que les sources ne nous donnent jamais, mais que l'historien peut affirmer avec confiance, en les déduisant d'un examen de la situation. Nous nous trouvons ici en face d'un de ces faits qu'on néglige facilement, et qui ont pourtant une si grande importance : c'est que, dans les premières heures qui suivirent la mort de César, Antoine savait que César avait été tué, mais qu'il ne savait pas qui étaient les conjurés, quel était leur nombre, quels étaient leur but et leurs intentions. C'est donc un fait certain, bien qu'on n'en trouve pas trace dans les sources, qu'aussitôt remis de son trouble, Antoine chercha à se renseigner, qu'il envoya ses gens aux informations, qu'il voulut prendre l'avis de ses amis; et que tout cela lui demanda de longues heures. Il n'est pas impossible qu'il ait même envoyé chercher pour avoir leur avis certains césariens qui étaient alors sur le Capitole au nombre des conjurés; Antoine certainement ne se doutait pas que tant d'hommes de son parti eussent prêté la main à l'assassinat.

Telle fut donc la première chose que fit Antoine. Quel en fut le résultat? Quels renseignements put-il obtenir? Quels amis vinrent le trouver? Pour ce qui est des renseignements, il est tout probable qu'ils furent très confus, pleins de contradiction et d'exagération. Il en est toujours ainsi après les brusques catastrophes. Quant aux amis qui accoururent auprès de lui, nous avons un document qui nous permet de faire une conjecture vraisemblable. Nic. Dam. XXVI, et App. *B. C.* II, 123-124 disent que l'ambassade fut envoyée à Antoine et à Lépide, et qu'ils répondirent tous les deux ensemble, selon Nicolas de Damas, en demandant à réfléchir jusqu'au lendemain soir, et selon Appien en se déclarant prêts à délibérer avec les conjurés au sénat, et en disant qu'ils étaient d'accord tous les deux pour rétablir la concorde entre les citoyens. Il me semble que ce renseignement ainsi donné est inexact, mais qu'il n'est que la déformation d'un fait exact. Lépide n'était pas un personnage très considérable; la mort de César lui faisait perdre sa charge de *magister equitum*; il n'avait pas, comme nous le verrons, et contrairement à ce que l'on a coutume de dire, une armée dans le voisinage de Rome : on ne comprendrait donc pas pourquoi les conjurés lui aurait envoyé leurs ambassadeurs, à lui et non à Dolabella, à Calénus, à Pison et à d'autres illustres césariens. Pour Antoine la chose est différente; Antoine en effet était consul. D'autre part, l'affirmation que Lépide et Antoine répondirent ensemble, et en étant d'accord tous les deux, est trop précise chez les deux historiens, et elle est confirmée par ce fait que dans les jours suivants aussi nous voyons Antoine et Lépide agir ensemble et d'accord l'un avec l'autre. Une conjecture peut résoudre d'une façon satisfaisante toutes ces contradictions : c'est que Lépide soit accouru à l'invitation d'Antoine et qu'il y soit venu seul, en sorte que, quand les envoyés des conjurés arrivèrent, ils les trouvèrent ensemble en train de se concerter. Cela explique comment ils purent l'un et l'autre faire le même soir une réponse identique. Il n'est pas surprenant d'autre part que Lépide seul se soit rendu à l'invitation d'Antoine : nous savons en effet que la mort de César causa une frayeur terrible aux amis du dictateur. Hirtius, Pansa, Calénus, Salluste, tous enfin prirent la fuite, et ne reparurent que plus tard

Les ambassadeurs des conjurés trouvèrent donc Antoine et Lépide en train de conférer. J'ai fait dans le récit une autre conjecture que tout lecteur judicieux acceptera comme une vérité à peu près démontrée, tant elle semble confirmée par la raison logique des choses : c'est que ce fut dans l'entretien qu'ils eurent avec les ambassadeurs des conjurés qu'Antoine et Lépide apprirent ce qu'était véritablement la conjuration, et que les plus gros personnages du parti césarien y avaient pris part, en s'alliant avec ce qui restait du parti de Pompée et avec beaucoup de *ralliés*. Les ambassadeurs devaient en effet chercher à grossir le plus possible l'importance de la conjuration en disant qui étaient les conjurés et quel était leur nombre, de façon à engager Antoine à s'entendre avec eux pour travailler d'un commun accord à la restauration de la république. Mais il est vraisemblable aussi que l'ambassade et les renseignements qu'elle apportait aient causé une grande frayeur à Antoine et à Lépide et éveillé en eux une très grande défiance. Cette alliance d'un si grand nombre de césariens avec les pompéiens et les conservateurs bouleversait de fond en comble les conditions politiques de la république, mettait dans un grand embarras les quelques césariens qui étaient restés fidèles. Cette frayeur et cette incertitude si grandes me paraissent expliquer la réponse d'Antoine et de Lépide, qui, comme on sait, demandèrent qu'on leur accordât un jour pour réfléchir; et c'est aussi à mon sens justement parce qu'ils apprirent dans leur entretien avec les ambassadeurs qui étaient les conjurés et combien ils étaient, que c'est seulement le soir de ce jour-là et la nuit que nous apprenons quelque chose au sujet de l'activité d'Antoine et de Lépide. Quand ils surent que César était tombé sous les coups de la coalition des césariens modérés et du parti conservateur, ils furent tous d'avis d'appeler à leur aide le parti populaire et révolutionnaire, ce qui subsistait du parti de Clodius, les vétérans; enfin d'adopter la ligne de conduite qu'ils suivirent.

Quant à ce que firent Antoine et Lépide le soir du 15 et dans la nuit du 15 au 16, la plupart des historiens modernes ont accepté trop complaisamment des traditions qui paraissent inexactes. C'est ainsi qu'on dit communément qu'Antoine, s'étant rendu le soir (τῆς δ'αὐτῆς νυκτός, App. *B.C.*

II, 125) à la *domus publica*, se fit donner par Calpurnie les papiers et le trésor de César; puis qu'il alla prendre le trésor de l'Etat et l'emporta chez lui. Or il faut observer avant tout, pour ce qui concerne les papiers et l'argent de César, que les historiens modernes, suivant l'exemple des historiens de l'antiquité qui font toujours d'Antoine un aventurier incorrigible, sont portés à considérer ce fait comme beaucoup plus violent et plus arbitraire qu'il n'était en réalité. Il avait, à titre de collègue, à peu près le droit de prendre les papiers de César, pour les mettre à l'abri des ennemis du dictateur qui chercheraient à s'en emparer; cela est si vrai que César lui-même (App. *B. C.* III, 5) lui avait remis certains documents. Pouvait-on du reste laisser des documents officiels aussi importants entre les mains de Calpurnie? Et puisque cela n'était pas possible, qui donc, dans la confusion où l'on était, devait se charger de veiller sur eux, sinon le collègue de César? Et il en est de même de l'argent; en le prenant, Antoine rendait service à Calpurnie, et la délivrait du danger de voir sa maison mise au pillage. Ce fut peut-être, comme le dit Appien (*B. C.* II, 125), Calpurnie elle-même qui pria le consul de se charger de ces dangereux dépôts. La chose du moins n'est pas invraisemblable. Quant au trésor de la république, il est absolument faux qu'Antoine ait été le prendre au temple d'Ops où il était déposé, dans la nuit du 15 au 16 : et les historiens qui racontent cette prouesse ont mal interprété certains passages des anciens, qui parlent au contraire de malversations des fonds publics perpétrées pendant plusieurs mois : Cic. *A.* XIV, xiv, 5 (lettre écrite probablement au mois de mai). *Rapinas scribis ad Opis fieri;* Cic, XIV, xviii, 8, (pendant le mois de mai). *O hominem pudentem!* (Dolabella) *Kal. Jan. debuit; adhuc solvit, praesertim quum se maximo aere alieno Faberii manu liberavit et Opis opem petierit*. Le trésor public n'avait donc pas été vidé le 15 mars, puisqu'on venait y voler de l'argent au mois de mai. Et ceci nous est confirmé par Cic. *Phil.* 2, 14, 15.

Quant à Lépide, c'est à tort que l'on raconte qu'il ava.. en dehors du pomérium une armée, qu'il était en train de réunir pour se rendre avec elle dans sa province. Dion, xliv, 22, parle vaguement des στρατιῶται, et Appien, *B. C. II*, 125, de la στρατιά, mais ni l'un ni l'autre ne nous disent

ce qu'étaient ces « soldats » et cette « armée » de Lépide. Nicolas de Damas, XXVII, est plus précis : il dit que dans la nuit Lépide réunit une στρατιὰ ἐπικούρων : or les ἐπίκουροι sont les « gardes du corps des souverains ». Il ne s'agit donc plus de cohortes, mais d'une troupe réunie en toute hâte pour se défendre, tant il est vrai que Nicolas la compare à la garde du corps d'un roi. Et d'ailleurs cela est beaucoup plus vraisemblable, car il n'est pas possible que Lépide se soit mis à réunir une armée dans les environs de Rome, pour aller avec elle dans la Narbonaise. Lépide devait seulement aller prendre le commandement des légions qui étaient déjà dans la province; en outre, s'il avait eu besoin d'augmenter son armée, il n'aurait certainement pas recruté ses nouvelles légions dans le voisinage de la métropole, où les bons éléments militaires étaient si rares, mais dans la Gaule elle même : et s'il les avait recrutées dans l'Italie centrale, il ne les aurait pas formées auprès de Rome, mais il aurait donné l'ordre aux recrues, comme cela se faisait toujours, de se rendre séparément dans une ville de la frontière. Depuis quelque temps on ne créait plus d'armées dans les environs de Rome. En outre ce n'est qu'en admettant cela qu'il est possible d'expliquer ce que dit Dion, XLIV, 34, à savoir que le 17 mars, quand la paix fut conclue, les soldats n'obéirent plus à Lépide. La chose n'aurait pas été possible, s'il se fût agi de légionnaires liés au proconsul par le serment militaire.

Que dans la nuit du 15 au 16 Lépide se soit occupé de recruter des soldats, Antoine de retrouver les chefs du parti césarien et de soulever les vétérans, les conjurés de préparer les démonstrations du lendemain, la chose est vraisemblable en elle-même. En effet, Nicolas de Damas, dit que le lendemain, le 16 par conséquent, Lépide occupa le forum avec ses soldats et qu'Antoine apparut lui aussi sur le forum, et certainement pour remplir ses fonctions de consul. Il dut être un des rares magistrats qui se montrèrent ce matin-là : la plupart, en effet, étaient dans les rangs des conjurés sur le Capitole. L'apparition d'Antoine et l'escorte de Lépide durent produire l'effet qu'ils cherchaient, et faire croire au public que le parti césarien ne se sentait nullement détruit par la mort de son chef. En effet, Nicolas de Damas (XXVII) ajoute immédiatement qu'à la vue des soldats

de nombreux *collegia* d'artisans, ἑταιρίαι, qui hésitaient jusque-là, reprirent courage, coururent prendre les armes et vinrent sur le forum pour grossir l'escorte de Lépide. Ce fait nous permet de placer dans la matinée du 16 et, après l'occupation du forum par les troupes de Lépide, la première et peu heureuse démonstration en faveur des conjurés et le discours de Cinna, dont parle Appien, *B. C.* II, 121. Les ἕτεροι qui, dit-il, intimidèrent les manifestants, ne peuvent être que les soldats de Lépide et les *collegia* qui s'étaient unis à eux. Ces démonstrations eurent donc lieu dans la matinée du 16, comme cela est naturel d'ailleurs, les conjurés ayant intérêt à ne pas perdre trop de temps, et cela nous confirme que les démonstrations furent préparées pendant la nuit. Appien raconte ensuite dans le chapitre suivant (122) l'usurpation de Dolabella; et cette succession des faits paraît si naturelle, qu'il n'y a pas d'objection à faire. J'ai donc mis dans mon récit de la matinée du 16, d'abord cette démonstration en faveur des conjurés, puis le discours et l'usurpation de Dolabella. Il faut noter ici comme signe certain de l'état d'âme des partis, que les vétérans et les artisans présents sur le forum et qui étaient là aux ordres de Lépide, laissèrent Dolabella parler en toute liberté, comme ils avaient déjà laissé parler Cinna, preuve évidente que les premiers manifestants avaient eu d'eux une peur injustifiée, et que les césariens eux-mêmes et Lépide, dans la matinée du 16, étaient comme leurs adversaires, très incertains et très irrésolus. Quand Nicolas de Damas (XXVII) nous dit que Lépide, le matin du 16, se montra sur le forum « pour venger César », il anticipe sur des projets que Lépide ne forma que dans la soirée, à la suite des événements de la journée.

Que faisaient pendant ce temps Antoine et les conjurés? Un passage de Cicéron (*Phil.* II, XXXV, 89), semble faire allusion à des pourparlers tenus dans la journée du 16 : *Itaque cum ceteri consulares irent redirent* (chez Antoine), *in sententia mansi, neque te* (Antoine) *illa die neque postero vidi.* Dans quel but? Pour résoudre ce problème il convient d'examiner un document d'une grande importance, le seul document direct et original que nous possédons sur ces fameuses journées, la lettre de Décimus Brutus à Marcus Brutus et à Cassius, qui se trouve dans le recueil des lettres de Cicéron *ad familiares*, XI, 1.

***

C'est un grand honneur pour Schmidt d'avoir découvert (le mot n'est pas trop élogieux), que cette lettre a été écrite le matin du 17 mars, avant la séance du sénat; il est rarement donné à un historien de l'antiquité de voir un rayon de lumière aussi vive éclairer les décombres parmi lesquels on chemine dans la nuit du passé lointain.

La date donnée par Schmidt est aussi certaine que si elle était écrite au bas de la lettre, *parce qu'elle est la seule possible*. Il y a, il est vrai, des historiens qui donnent cette lettre comme étant de la fin du mois de mars ou du mois d'avril, mais ils ne font que démontrer leur lamentable ignorance de l'histoire de ce temps-là. En réalité il était absolument impossible qu'après le vote de l'amnistie qui eut lieu le 17 mars, et les funérailles de César, Antoine pût envoyer dire à Décimus, par l'entremise de Hirtius : « *Se neque mihi provinciam dare posse aiebat, neque arbitrari tute in urbe esse quemquam nostrum*. La Gaule cisalpine revenait alors définitivement à Décimus Brutus, et personne, pas plus Antoine qu'un autre, ne pouvait prononcer une phrase aussi insolente que celle-là : *se... provinciam dare non posse*, comme si la province lui eût appartenu. Un sénatus-consulte des plus graves n'avait-il pas été rendu, à l'application intégrale duquel tant de gens étaient intéressés, depuis les vétérans jusqu'aux meurtriers de César? En outre, au milieu des troubles qui suivirent les funérailles de César, il serait ridicule qu'Antoine eût envoyé dire à Décimus qu'il estimait qu'il ne serait pas en sûreté à Rome. Cela était manifeste pour tout le monde, puisque les uns se barricadaient chez eux et que les autres prenaient la fuite. Cette phrase ne peut avoir été prononcée qu'avant que les désordres n'eussent commencé, et alors qu'Antoine, pour effrayer ses adversaires, était dans son rôle en faisant de sombres prévisions. La lettre fut donc écrite après la mort de César et avant la séance du 17 mars. Si l'on veut en fixer la date avec encore plus de précision, il faut étudier de près les phrases du commencement de la lettre : « *Quo in statu simus cognoscite.* HERI VESPERI APUD ME HIRTIUS FUIT; *qua mente esset Antonius, demonstravit; pessima scilicet et infidelis-*

sima..... non dubito quin his de rebus ante HORAM QUARTAM *Hirtius certiorem me sit facturus*. La lettre a donc été écrite le matin, après l'aube (sans quoi il ne dirait pas *heri vesperi*) et avant l'*hora quarta,* c'est-à-dire, puisqu'il s'agit du mois de mars, entre six et dix heures du matin. La date du 15 étant écartée, puisque le 15 César était encore vivant, il faut choisir entre le 16 et le 17. Si c'était le 16, comme le veut Grœbe (*App. à Druman* I², p. 411 et suiv.), l'*heri vesperi* indiquerait le soir du 15 mars; c'est-à-dire que le soir du 15 mars Antoine aurait envoyé Hirtius dire à Brutus qu'il ne pouvait pas lui donner la Gaule cisalpine. Cela est difficile à admettre; ce serait en effet en contradiction avec ce que Nicolas de Damas (XXVII) dit si clairement, à savoir que Lépide et Antoine, le soir du 15, ne firent aucune réponse aux propositions des conjurés, mais demandèrent à réfléchir jusqu'au lendemain soir. Or il est évident que cette ambassade était une réponse aux propositions de paix faites par les conjurés, une contre-proposition par laquelle on déclarait accepter, à la condition que Décimus renonçât à sa province. Si l'on admet au contraire que la lettre a été écrite le matin du 17, l'*heri vesperi* concorde admirablement avec le texte de Nicolas de Damas : c'est le soir du 16, le moment où finissait le délai demandé aux conjurés. En outre, il est peu vraisemblable que le soir du 15, alors que la situation était encore si incertaine, et où Antoine et Lépide se trouvaient désarmés, ils aient répondu à la proposition des conjurés de respecter leurs droits acquis, en prétendant imposer aux conjurés la renonciation aux meilleures provinces qu'ils avaient. Autant eût valu déclarer ouvertement et immédiatement la guerre. Il faut observer encore que, quand cette lettre fut écrite, Décimus Brutus avait laissé les conjurés sur le Capitole, et était allé ailleurs, probablement chez lui. Or il faut expliquer, au moins par une conjecture quelconque, cette séparation; et, tandis que, comme nous le verrons, j'en ai imaginé une qui me semble assez plausible, si on admet que *heri vesperi* indique le soir du 16, je n'en ai trouvé aucune pour le 15. Enfin la lettre est une réponse à une lettre de Brutus et de Cassius dans laquelle on demandait à Décimus son avis sur la situation: 3, *Quid ergo est tui consilii?* Et la réponse est pleine de tristesse. Or, dans l'après-midi du 15 et dans la nuit du

15 au 16, il ne s'était rien produit qui pût expliquer ce découragement de tous les conjurés : la preuve en est qu'ils préparaient les démonstrations qu'ils firent ensuite le lendemain et que le lendemain aussi les pourparlers avec Antoine continuaient.

La lettre de la correspondance de Cicéron *F.* XI., 1, fut donc écrite le matin du 17, probablement dès l'aube, vers les six heures, et en réponse à une lettre de Brutus et de Cassius arrivée aussi ce matin-là et où on demandait à Décimus son avis sur la situation. Voyons maintenant quelles conclusions on en peut tirer, en commençant par mettre au clair les faits les plus importants qui en résultent et qui sont les suivants :

1° Le soir du 16, Décimus Brutus n'était plus sur le Capitole comme les autres conjurés ;

2° Le soir du 16, Antoine, donnant sa réponse aux conjurés, posa, comme condition à la paix, que Décimus renoncerait à la Gaule cisalpine.

Mais cette idée ne peut être venue tout d'un coup à l'esprit d'Antoine, le soir du 16. Il est beaucoup plus probable, comme je l'ai dit dans mon récit, qu'Antoine conçut ce projet dans la nuit du 15 au 16, comme une chose avantageuse pour lui, s'il réussissait à obtenir la Gaule cisalpine. La raison en est simple, et je l'ai donnée dans mon récit : Décimus, dans la Gaule cisalpine, aurait été le soutien le plus vigoureux du parti conservateur au sénat. Il n'est donc pas étonnant qu'Antoine ait eu, dans la nuit du 15 au 16, l'idée de chercher à obtenir ce renoncement de la part des conjurés s'il devait conclure un accord avec eux, que, le matin du 16, il se soit efforcé de tout faire pour y réussir. C'eût été pour lui un grand avantage, si Décimus eût quitté ses compagnons; en effet, étant seul, il aurait été plus facile de l'amener à renoncer à sa province et cela l'aurait dispensé de recourir à des violences ou à des illégalités, toujours dangereuses. Ceci une fois admis, il en découle la conjecture très vraisemblable, que j'ai mise dans le récit, à savoir qu'en reprenant, le matin du 16, les pourparlers qui furent l'occasion des allées et venues des sénateurs, Antoine avait pour but d'amener Décimus Brutus à quitter le Capitole. Enfin, la conjecture que dans la journée du 16 Antoine se soit proposé de contraindre ses adversaires à renoncer au

gouvernement de la Cisalpine est confirmée par un court et obscur passage d'Appien qui, sans cette lettre de Décimus Brutus, semblerait être une grosse erreur et un gros anachronisme. Appien, *B. C.* II., 124, après avoir raconté l'ambassade des conjurés, qui, nous l'avons vu, eut lieu le soir du 15 mars, et avant de donner la réponse d'Antoine, nous dit : Ἐδόκει κέ..,. τεχνάζειν εἰ δύναιτο περισπάσαι πρὸς ἑαυτοὺς τὴν στρατιὰν τὴν Δέκμου..., « il leur parut bon (à Lépide et à Antoine) de voir s'ils pourraient gagner à eux l'armée de Décimus. Sans la lettre de Décimus, on croirait qu'Appien fait ici une confusion avec ce qu'Antoine fit plus tard, en juillet : au contraire, avec notre hypothèse, tout devient clair. Appien a trouvé dans ses sources, et il a raconté peu clairement cette même chose, dont la lettre de Décimus est pour nous le document véritable, à savoir qu'avant la séance du sénat, Antoine songeait à enlever la Gaule à Décimus.

Avec cette intention secrète, Antoine se mit donc à l'œuvre le matin du 16. L'insuccès de la manifestation que les conjurés firent dans la matinée fut sans doute un encouragement pour lui, et pour les césariens, qui étaient encore si incertains. Mais la trahison de Dolabella, dangereuse pour les césariens à cause des raisons que j'ai exposées, dut bientôt contre-balancer cet avantage. J'ai donc suivi Appien (*B. C.* II, 122), qui dit que les conspirateurs prirent le parti de faire la grande manifestation de l'après-midi après la trahison de Dolabella, et, au sujet de cette manifestation, j'ai tenu pour véridique ce que dit Appien, *B. C.* II, 122, que seuls, parmi les conjurés, Cassius et Brutus descendirent sur le forum. Il est en effet vraisemblable que pour ne pas rendre plus difficile aux sénateurs qui les accompagnaient leur défense, seuls les deux chefs les plus éminents du parti s'y rendirent et que les autres conjurés restèrent sur le Capitole. Il est évident aussi que les conspirateurs espéraient faire une parade semblable à celle que Cicéron avait conduite dans les rues de Rome, après la condamnation des complices de Catilina, pour impressionner le public.

Les récits de Plutarque, d'Appien, de Nicolas de Damas nous montrent que Brutus put parler en toute liberté et qu'Antoine et Lépide ne cherchèrent en rien à troubler la parade. Nous avons déjà vu que le matin, quand les premiers manifestants en faveur des conjurés parurent sur le

forum, les soldats et les ouvriers ne leur firent aucune opposition. Si l'on réfléchit que Brutus jouissait d'une grande considération, que la trahison et l'usurpation de Dolabella ne pouvaient manquer de causer à Antoine beaucoup d'inquiétude; que les colons et les vétérans commençaient seulement à arriver à Rome, il n'est pas absurde de croire qu'Antoine devait être encore très perplexe, dans l'après-midi du 16, quand Brutus et Cassius descendirent du Capitole et qu'il prit donc le parti de laisser faire et d'attendre, pour voir comment les choses allaient tourner.

Plutarque (*Brutus*, 18) dit que le discours de Brutus, bien que prononcé devant un public de césariens, fut écouté en silence, mais que, après Brutus, Cinna voulut parler, et qu'alors le peuple se mit à siffler et à s'agiter, si bien que les conjurés se virent obligés de retourner au Capitole. Mais le récit d'Appien (*B. C.*, II, 123) est tout différent; selon lui, après le discours de Brutus, les conjurés revinrent sur le Capitole, mais il ne nous dit pas, d'une façon bien nette, ce qui s'était passé; il ajoute simplement que οὐ ἐθάῤῥουν πω τοῖς παροῦσι, ils ne se sentaient pas en sûreté. Nicolas de Damas (XXVII) ne nous parle pas non plus d'un discours de Cinna qui aurait fait suite au discours de Brutus. Il dit seulement que quand Brutus eut fini de parler, les conjurés revinrent sur le Capitole. D'autre part, comme toute la parade avait été organisée à l'avance, il n'est pas vraisemblable que l'on ait décidé de faire prononcer, après le discours de Brutus, un autre discours par Cinna, qui était un homme obscur. Il est également peu probable que, si le discours de Brutus n'eut pas un grand succès, Cinna se soit de lui-même, aventuré, à prendre la parole. On peut donc supposer que Plutarque a fait une confusion entre le discours prononcé par Cinna, le matin du 16, et les sifflets des vétérans qui l'accueillirent le matin du 17, comme il se rendait au sénat. En me basant donc principalement sur le texte d'Appien, j'ai dit que le discours fut accueilli froidement, si bien que les conjurés revinrent sur le Capitole, la parade ayant ainsi échoué. Cette explication me paraît tout à fait confirmée par le changement d'attitude d'Antoine. La lettre de la correspondance de Cicéron (*F.*, XI, 1) nous a fait voir qu'Antoine, qui, pendant la journée, n'osait pas faire troubler la manifestation des conjurés sur le forum,

posa le soir, comme condition à la paix, que Décimus Brutus renoncerait à sa province. Il y a plus : à cette espèce d'ultimatum se rattache évidemment la convocation du sénat pour le matin du 17, convocation qui fut faite inopinément le soir du 16, et probablement peu de temps après qu'Antoine eut donné sa réponse. Appien (*B. C.*, II, 126) dit en effet que l'édit de convocation du sénat fut rendu νυκτός, et (II, 125) que, pendant la nuit, les conjurés firent prier instamment les sénateurs qui leur étaient favorables de ne pas manquer la séance. Comme la séance eut lieu le matin du 17, la nuit dont il est ici question est celle du 16 au 17. Ainsi donc Antoine, qui pendant toute la journée du 16 avait berné les conservateurs avec ses pourpalers, se résolut tout à coup à convoquer le sénat précipitamment pour le matin du 17...

Cela signifie que le soir du 16, Antoine se jugeait en état de dominer la situation et d'imposer ses volontés au sénat. Quelles purent bien être les causes de ce rapide changement? L'arrivée de nombreux vétérans et de nombreux colons et l'excitation croissante du peuple y furent certainement pour quelque chose; mais je vois aussi à cela une autre cause dans l'insuccès de la grande parade organisée par les conservateurs. Cette parade, comme je l'ai dit, dut faire comprendre à bien des gens que les conjurés avaient peur. Dans les révolutions, plus les impressions sont passagères, plus elles sont fortes : il n'est donc pas étonnant que, dans l'état d'excitation où il était alors, Antoine, encouragé par l'insuccès des conservateurs, ait lancé son ultimatum et cette convocation du sénat, *voulant profiter du découragement où se trouvaient ses ennemis, avant que quelque nouvel événement ne vînt relever leur courage*.

Décimus Brutus, en effet, surpris inopinément et sans personne auprès de lui, manqua d'audace et se déclara prêt à abandonner sa province; il demanda une *legatio libera* en mettant comme condition qu'elle serait aussi donnée à ceux de ses compagnons qui jugeraient bon de s'éloigner de Rome. C'est là ce qu'on peut voir très clairement dans la lettre *F.*, XI, I, 2.

Nous pouvons ainsi expliquer une autre intrigue d'Antoine plus compliquée en cherchant à trouver pour quelle raison Décimus écrivait, le matin du 17, la lettre *F.*, XI, I. Cette

lettre est une réponse à une lettre de Brutus et de Cassius, dans laquelle comme on le voit par la réponse, ils demandaient à Décimus, deux choses :

1° S'il était vrai qu'il avait déclaré à Antoine qu'il était disposé à abandonner la Gaule cisalpine;

2° Quel était son avis sur la situation

Les paragraphes 1 et 2 de la lettre contiennent en effet une justification de sa renonciation. Il faut pour cela qu'il ait eu à répondre à une question à ce sujet. Au paragraphe III, *quid ergo est, inquis, tui consilii?* commence la réponse à la seconde question. On peut conclure de là, avec beaucoup de vraisemblance, que dans la nuit Brutus et Cassius eurent connaissance de ces pourparlers entre Antoine et Décimus, et qu'ils envoyèrent demander des explications.

Comment avaient-ils été ainsi renseignés? Il se peut qu'Antoine, pour les amener plus facilement à ses demandes, leur ait fait savoir que le principal intéressé consentait à renoncer à sa province, et qu'alors Brutus et Cassius, soupçonnant là une tromperie, aient écrit à Décimus pour savoir si le renseignement était exact.

Antoine et Lépide durent employer la nuit à soulever le peuple et les vétérans, à les faire se rassembler autour du temple de Tellus, pour effrayer les conservateurs, à réunir les chefs du parti césarien, pour s'entendre sur ce qu'il faudrait faire à la séance du sénat. La réunion des césariens dut avoir lieu dès l'aube, le 17; j'accepte, en effet, en toute confiance, l'hypothèse justifiée de Schmidt que le paragraphe VI de la lettre *F.*, XI, I, est un *post-scriptum* et que les mots *post novissimum Hirtii sermonem* font allusion à une visite que Hirtius fit à Décimus le matin du 17, tandis que les sénateurs se rendaient au sénat, pour lui raconter les discussions qui avaient eu lieu dans la réunion des césariens, tenue peu de temps auparavant et racontée d'une façon vraisemblable par Nicolas de Damas. (27) Il est à remarquer que dans cette réunion Antoine se déclara opposé à la violence et à l'illégalité, déclaration qui confirme ce que nous avons dit sur la prudence dont il avait fait preuve aux jours précédents; c'est-à-dire qu'il redoutait le danger d'un coup d'État. Il faut remarquer encore que, le matin du 17, même quand Hirtius lui eut appris

que la majorité des césariens désirait la paix, Décimus ne redemanda pas sa province; il la considérait comme perdue et il lui suffisait de pouvoir rester à Rome, avec le droit d'avoir une garde.

***

Mais on pourrait sur ce point faire une objection et demander comment il se fait que dans la discussion au sénat Antoine ne parla pas de la Gaule cisalpine, et ne fit à ce sujet aucune proposition, tandis qu'à la fin on approuva l'amnistie, et l'on valida toutes les mesures prises par César.

Appien (*B. C.* II, 127-135) a donné de cette séance un compte rendu très vraisemblable, et que j'ai suivi fidèlement, mais dans lequel Antoine ne parle ni de Décimus ni de la Gaule. Qu'était-il donc advenu de ses projets de la veille? La contradiction est étrange, mais elle peut s'expliquer par l'attitude du sénat, telle qu'elle est dépeinte par Appien (*B. C.* II, 127). Le sénat se montra soudain si favorable aux meurtriers de César, qu'Antoine comprit bien vite que, malgré l'absence des conjurés, et malgré les vétérans qui dehors poussaient leurs clameurs, sa proposition ne serait pas acceptée. La proposition d'inviter à la séance les meurtriers et la discussion à laquelle elle donna lieu durent lui enlever immédiatement toutes ses illusions. En outre, tout le monde était venu à la séance avec tant de préoccupation, la situation causée par la guerre civile, par la dictature, par la mort de César était si complexe et si embrouillée que la discussion ne pouvait manquer de dépasser les limites dans lesquelles Antoine s'était peut-être proposé de la tenir, et qu'elle déborda, en passant par dessus les autres projets du consul. En d'autres termes, il me paraît évident que le soir du 16, enhardi par le succès des conjurés sur le forum, Antoine s'était imaginé que la majorité du sénat, dont il lui était impossible de connaître d'avance les sentiments, ne serait pas favorable aux conjurés. Au contraire, à son grand étonnement, il s'aperçut que l'assassinat de César était universellement approuvé.

B

LES PROVINCES DE BRUTUS, DE CASSIUS, D'ANTOINE ET DE DOLABELLA

La question de savoir si César attribua dans les dispositions prises avant sa mort des provinces à Brutus, à Cassius, à Antoine et à Dolabella, et quelles furent ces provinces, est une des plus confuses, tant sont contradictoires les renseignements donnés par les textes anciens. Je suis pour ma part arrivé à considérer comme impossible que César ait attribué la Macédoine à Brutus et la Syrie à Cassius; je crois au contraire qu'il n'avait encore assigné aucune province à Brutus et à Cassius, et qu'il avait assigné la Macédoine à Antoine et la Syrie à Dolabella... Je vais brièvement exposer ici mes raisons.

Ce qui fait que je ne crois pas que César avait désigné Brutus et Cassius pour la Macédoine et la Syrie, c'est surtout que, s'il en eût été ainsi, il eût été nécessaire qu'elles leur fussent retirées par quelque détour légal ou quelque violence manifeste, qui eût été un événement très grave. Quelle déclaration de guerre plus explicite les césariens auraient-ils pu faire aux conjurés? Or nous ne trouvons absolument aucune trace d'une semblable provocation, et nous n'en voyons pas non plus le contre-coup dans les événements. Comment Brutus et Cassius auraient-ils pu écrire à Antoine au mois de mai la lettre de la correspondance de Cicéron *F.*, XI, 2, et au mois d'août la lettre *F*, XI, 3, où ils

déclarent n'être pas encore certains des intentions hostiles d'Antoine? Et comment Cicéron qui dresse si souvent le catalogue des violences, des illégalités, des violations des volontés de César dont Antoine s'était rendu coupable eût-il passé sous silence celle qui, aux yeux des conservateurs, était la plus grande et la plus importante de toutes? Il faudrait admettre que le parti conservateur ait consenti de bon gré à cette spoliation, ce qui est impossible. En outre, si César avait destiné la Syrie et la Macédoine à Cassius et à Brutus, on ne s'expliquerait pas comment Cicéron eût pu célébrer en termes si emphatiques dans sa onzième Philippique (xii, 27-30) l'invasion de la Syrie et de la Macédoine par Brutus et Cassius : « *in Macedoniam alienam advolavit; omnia sua putavit, quae vostra esse velitis... C. Cassius... profectus est ut prohiberet Syria... qua lege quo jure? Eo quod Juppiter ipse sanxit, ut omnia quae reipublicae salutaria essent, legitima et justa haberentur.* »

Or, cacher ses violences sous des fictions légales est une chose si utile, même dans les révolutions, que, s'il y avait eu le plus petit argument sophistique pour défendre la légalité constitutionnelle des usurpations de Brutus et de Cassius, Cicéron n'aurait certainement pas osé défier, par cette sorte de provocation, la superstition de la légalité, d'autant plus que Calénus avait fortement combattu ces propositions, en disant que l'usurpation de Brutus était contraire à la loi.

Mais il y a plus. Dans un passage auquel nul critique, à ma connaissance, n'a pris garde, Cicéron dit très clairement que César ne laissa aucune province aux deux conjurés. Dans une lettre écrite à Atticus, quand il eut appris que le 5 juin Antoine voulait envoyer Brutus et Cassius acheter du blé en Asie et en Sicile, Cicéron dit (A. XV, ix, 1) : *O rem miseram! primum ullam ab istis, dein, si aliquam, hanc legatoriam provinciam.*

Donc, avant cette *provincia legatoria*, *isti* n'avaient donné *nulla provincia* à Brutus et à Cassius, et le mot *isti* désigne évidemment César et les césariens. Si Brutus et Cassius avaient été d'une façon quelconque frustrés d'aussi grandes provinces, Cicéron se serait plaint bien autrement. Il me paraît donc établi que, quand César mourut, il n'avait encore pourvu de province ni Brutus ni Cassius, et la

chose n'est pas étonnante, car un homme tué à l'improviste dut nécessairement laisser bien des choses à moitié achevées.

Si les provinces de Macédoine et de Syrie ne furent pas attribuées à Brutus et à Cassius, à qui et de quelle façon furent-elles attribuées? Les historiens ont presque tous ajouté foi au récit d'Appien. où il est dit (*B. C.* III, 7, 8.) que, quand Brutus et Cassius se furent enfuis de Rome, Dolabella, sous l'instigation d'Antoine, fit, malgré l'opposition du sénat, approuver par le peuple une loi par laquelle la Syrie lui était donnée; et que cette loi une fois approuvée, Antoine se fit donner la Macédoine par le sénat, qui n'osa pas résister. Velléius Paterculus (II.60) semble faire allusion à un événement de ce genre, mais dans une phrase très vague et qui, sans le texte d'Appien, resterait incompréhensible : *Dolabella transmarinas* (provincias) *decrevit sibi*. Dion (XLVII, 29) dit seulement que Dolabella avait obtenu la Syrie, mais sans dire à quelle date ni comment : Οὗτος (Dolabella) γὰρ ἐτέτακτο μὲν τῆς Συρίας ἄρχειν..... Le seul récit qui ait de la précision est celui d'Appien.

Mais ce récit est certainement faux. Cicéron (A. XIV, 4, 3), faisant allusion aux bruits qui couraient d'une guerre prochaine contre les Parthes en Syrie, dit : « *Ita mihi videtur bellum illud instare. Sed Dolabella et Nicias viderint.* » Ainsi, quand Cicéron écrivait cette lettre, Dolabella était nommé proconsul de Syrie pour l'année 43. Mais cette lettre a certainement été écrite à Pouzzoles au mois d'avril, comme le prouve, au § 2, l'allusion à différents personnages romains, tels que Hirtius et Pansa, qui étaient en villégiature, et comme le prouve aussi la suite de la correspondance. Qu'elle ait été écrite exactement le 17 avril, comme le veulent les uns, ou le 18, ou entre le 22 ou le 26, comme le veulent les autres, cela a ici peu d'importance. Brutus et Cassius s'étant enfuis de Rome le 13 avril, les choses racontées par Appien auraient dû se passer dans la seconde moitié d'avril. Or cela est impossible. D'abord Antoine et Dolabella étaient encore opposés l'un à l'autre, et Dolabella prenait l'attitude d'un consul conservateur, comme l'indiquent la destruction de l'autel d'Érophile qu'il accomplit à la fin du mois, les grandes démonstrations que le public conservateur lui fit au théâtre à peu de temps de là et les

lettres de félicitation que Cicéron lui écrivit à la suite de la destruction de l'autel. Serait-il possible que les conservateurs eussent pris au sérieux, comme un véritable service rendu à leur parti, cet acte de Dolabella, si celui-ci fût déjà entré en lutte avec le sénat, et se fût servi des comices pour se faire donner cette province, procédé que les conservateurs considéraient toujours comme une des plus détestables usurpations que le peuple pût faire des pouvoirs du sénat? En outre, il est absolument impossible qu'au mois d'avril Dolabella ait osé avoir recours directement aux comices. Il désespérait, à ce moment-là, de pouvoir se réconcilier avec le parti césarien, au point qu'à la fin de ce mois, il se jeta véritablement dans les bras des conservateurs en faisant détruire l'autel d'Érophile. Comment donc quelques jours auparavant aurait-il osé recourir aux comices pour avoir sa province?

Le récit d'Appien est invraisemblable, et il faut essayer de le corriger. Une conjecture permise, c'est qu'au mois d'avril, le sénat, reconnaissant à Dolabella de l'aide prêtée au parti conservateur, lui ait, de lui-même, attribué la province de Syrie pour laquelle César n'avait désigné personne, et qu'alors Antoine ait demandé pour lui la Macédoine, province dont on pouvait aussi disposer pour l'année 43, et que le sénat, qui avait fait cette faveur à Dolabella n'ait pas osé refuser la même faveur à Antoine. Mais, puisqu'il faut modifier profondément le récit d'Appien, le mieux me paraît d'adopter la conjecture plus simple et plus radicale que fait Schwartz et d'admettre que César avait attribué les provinces de Syrie et de Macédoine à Dolabella et à Marc Antoine.

Cette conjecture est en elle-même très vraisemblable. Il n'est guère possible, en effet, qu'Antoine et Dolabella, qui étaient les amis intimes de César et qu'il voyait tous les jours, ne se soient arrangés pour que le dictateur qui, trois jours plus tard, allait partir pour une expédition si lointaine, ait pourvu, selon leurs désirs, au gouvernement proconsulaire de l'année suivante. La chose ne s'expliquerait pas, tandis qu'au contraire on s'explique aisément que César n'eût pas encore pensé à Brutus et à Cassius, qui se tenaient à l'écart, et affectaient de ne pas trop se mêler à la « canaille » qui, dans les derniers mois, se pressait autour

du dictateur. En outre, la Syrie et la Macédoine étaient des provinces très importantes pour la guerre que César voulait commencer en Perse, continuer et finir par une grande incursion autour de la mer Noire, et une marche à travers la Gaule. Il est donc naturel qu'il ait voulu les confier à des amis sur qui il pût compter, s'il avait besoin de leur secours. Enfin cette hypothèse nous aide à éclaircir un autre point obscur de cette histoire, je veux dire la façon dont les légions de Macédoine passèrent sous le commandement d'Antoine. Appien, après avoir parlé des jeux apollinaires (la chose se serait donc faite au mois de juillet), dit (*B. C*, III, 25) que soudain le bruit se répandit que les Gètes menaçaient de faire une incursion en Macédoine, et qu'Antoine demanda que les légions macédoniennes fussent placées sous son commandement, au lieu d'être envoyées en Syrie, pour la guerre contre les Parthes, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la guerre contre la Perse fût différée. Antoine serait arrivé ainsi à enlever ces légions à Dolabella, à qui il promettait d'en donner une, comme compensation. Appien ajoute enfin que le sénat, d'abord hésitant, envoya une légation en Macédoine pour faire une enquête sur les menaces d'incursion des Gètes et qu'il se décida à accéder au désir d'Antoine, quand celui-ci ἐψηφίσατο, eut proposé que l'on abolît la dictature. Or, dans ce récit d'Appien, il y a une suite d'erreurs chronologiques qu'il faut d'abord corriger pour déterminer la date de ces événements. Appien, pour déterminer ce moment-là, cite un fait bien précis et très vraisemblable, à savoir que le décret sur les légions macédoniennes suivit de près la proposition d'Antoine contre la dictature, dont il était pour ainsi dire la récompense. Or, Antoine s'est occupé à deux reprises de la dictature; d'abord, pour en proposer l'abolition au sénat, ensuite pour faire transformer en loi ce sénatus-consulte. Appien fait évidemment allusion au sénatus-consulte, et non à la loi : il dit, en effet, ψήφισμα et non νόμος. En outre on comprend qu'Antoine ait produit une grande impression quand, au grand étonnement de tous, il se présenta pour la première fois au sénat, avec une proposition si favorable aux conservateurs; tandis qu'il ne put y avoir rien de semblable quand il présenta plus tard la même proposition au peuple et, comme nous avons vu dans le texte, jointe à des

propositions révolutionnaires. Le décret sur les légions macédoniennes fut donc rendu peu de temps après le décret qui abolissait la dictature. Or, ce dernier fut rendu dans la première quinzaine du mois d'avril, avant le meurtre d'Érophile, comme cela est prouvé par le passage de Cicéron, *Phil.* I, 1, 3: *Dictaturam* (Antonius)... *sustulit*... I, 2, 5, *Paucis post diebus uncus impactus est fugitivo illi qui in Mari nomen invaserat.*

Ainsi donc, le décret sur les légions macédoniennes fut rendu dans les premiers jours d'avril. Mais, comme Antoine dut, au sujet de ces légions, s'entendre avec Dolabella et faire avec lui un compromis, cela signifie que, dans les premiers jours d'avril, Antoine et Dolabella étaient déjà considérés comme les futurs proconsuls des deux provinces. Cela confirme, d'une façon lumineuse, l'argument tiré de la correspondance de Cicéron, *A.* XIV. 9. 3, sur l'impossibilité où Dolabella était alors de tenter une agitation populaire; et cela prouve bien que les deux provinces ne furent données aux deux consuls ni par le peuple ni par le sénat, car, si elles avaient été données par le peuple ou par le sénat, on aurait au même moment pris des décisions au sujet des légions.

Au contraire, tout devient clair si l'on admet que ce fut une disposition de César qui donna la Syrie et la Macédoine à Antoine et à Dolabella. Il ne pouvait, dans les dispositions prises par César, être question des légions qui étaient en Macédoine, puisque César devait alors les emmener en Perse. Quand, dans la séance du 19 mars, le sénat ratifia partiellement les actes de César, il conserva aux deux consuls leurs provinces, mais il ne prit évidemment aucune décision au sujet des légions qui restèrent pour ainsi dire abandonnées à elles-mêmes en Macédoine, sans que l'on sût à quoi elles étaient destinées, ni par qui elles seraient commandées. Probablement Dolabella donna alors à entendre que, selon lui, les actes de César devaient aussi lui attribuer ces légions, puisqu'elles étaient destinées à la guerre de Perse, guerre qu'il lui appartenait de diriger, à titre de gouverneur de la Syrie. Antoine, opposé à cela, intrigua auprès du sénat pour se faire donner une partie de ces légions, et, comme il était alors assez bien avec les conservateurs, il y réussit.

Pour toutes ces raisons, je me suis arrêté à la conjecture d'après laquelle César, avant de mourir, n'avait donné encore aucune province à Brutus et à Cassius, mais avait au contraire attribué la Macédoine à Antoine et la Syrie à Dolabella.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE... I

I

TROIS JOURS DE TEMPÊTE

Réunion des conservateurs sur le Capitole. — Entretien d'Antoine et de Lépide, — Visite d'Antoine à Calpurnie. — La nuit du 15 au 16 mars. — Pourparlers le matin du 16. — Discours de Brutus dans l'après-midi. — Ce que fit Antoine le soir du 16. — La nuit du 16 au 17 mars. — Discussion au sénat le matin du 17. — Projets et contre-projets....... 1

II

LES FUNÉRAILLES DE CÉSAR

Le sénat et la république. — Marc Antoine. — La séance du sénat le 19 mars. — Le testament de César. — Le legs de César au peuple. — Les préparatifs pour les funérailles de César. — L'anarchie pendant les jours qui suivirent les funérailles. — Confusion universelle des partis. — Réapparition d'Erophile. — Supplice d'Erophile.................... 22

III

DISSOLUTION UNIVERSELLE

Brutus et Cassius s'enfuient de Rome. — Cicéron à Pouzzoles. — Lucius Antonius et Fulvie. — La volte-face d'Antoine. — Premières falsifications des dispositions de César. — L'arrivée de Caius Octavius. — Brutus et Cassius en Campanie. — Antoine réunit les vétérans. — Brutus et Cassius à Lavinium.... 46

IV

LE FILS DE CÉSAR

Equilibre instable de la société italienne. — Antagonisme des classes sociales. — Le patrimoine de Cicéron en l'an 44 avant Jésus-Christ. — Le retour d'Antoine à Rome. — Premier entretien d'Antoine et d'Octave. — Les dix derniers jours de mai. — La séance du sénat le 1er juin. — La « lex de provinciis » approuvée le 2 juin. — La réunion d'Antium... 66

V

LA LOI AGRAIRE DE LUCIUS ANTONIUS

Antoine réorganise le parti césarien. — Les amis d'Antoine. — Difficultés financières du parti conservateur. — Les conservateurs excitent Octave contre Antoine. — La loi agraire est pprouvée. — Les projets de Cassius.................. 86

VI

LA « LEX DE PERMUTATIONE »

Cicéron se dispose à partir pour la Grèce. — Les jeux apollinaires. — Guerre sourde entre Antoine et Octave. — La comète de César. — Promulgation de la « lex de permutatione ». — Cicéron interrompt son voyage. — Réconciliation d'Octave et d'Antoine. — La « lex de permutatione » est approuvée. — Retour de Cicéron à Rome...................... 99

VII

LES VÉTÉRANS A L'ENCAN

La « lex judicaria » et la « lex de vi et majestate ». — La crise économique et morale en Italie. — Scandale à la séance du sénat, le 1er septembre de l'an 44. — Faux attentats d'Octave. — Antoine part pour Brindisi. — Octave part pour la Campanie. — Antoine et les légions de Macédoine. — Octave demande un entretien à Cicéron 116

VIII

LE « DE OFFICIIS »

Le *De officiis*. — L'utopie d'une aristocratie parfaite. — Correspondance entre Octave et Cicéron. — Retour d'Antoine et

d'Octave. — Discours d'Octave au peuple : son insuccès. — Journée critique pour Octave. — La révolte des deux légions macédoniennes.. 134

IX

« LES PHILIPPIQUES » ET LA GUERRE DE MODÈNE

La situation à Rome après le départ d'Antoine. — Le parti conservateur se réorganise. — Les derniers doutes de Cicéron. — La troisième et la quatrième philippiques. — Les premières nouvelles du siège de Modène. — La sixième philippique et l'ambassade du sénat auprès d'Antoine. — La septième philippique, — Les propositions d'Antoine. — La huitième et la neuvième philippique. — Ce qu'écrivait Marcus Brutus de Macédoine. — La contre-révolution de Marcus Brutus en Macédoine. — La dixième philippique. — La onzième philippique. — Correspondance d'Octave, d'Hirtius et d'Antoine pendant le siège de Modène. — La douzième philippique. — La treizième philippique. — Le commencement du désaccord entre Marcus Brutus et Cicéron. — La bataille de *Forum Gallorum*. — La quatorzième philippique et la bataille de Modène... 149

X

« TRIUMVIRI REIPUBLICÆ CONSTITUENDÆ »

La proscription d'Antoine. — Entretien de Décimus Brutus et d'Octave. — La retraite d'Antoine. — Nouvelle discorde entre les conservateurs à Rome. — Premiers dissentiments entre Octave et les conservateurs. — Fautes du parti conservateur. — Antoine arrive à Vado et se réunit à Ventidius. — Octave se rejette de nouveau vers le parti populaire. — Tactique de Décimus Brutus. — Lépide. — Antoine et l'armée de Lépide. — Accord entre Lépide et Antoine. — Octave demande le consulat. — Tentatives pour reconstituer le parti césarien. — Le coup d'Etat d'Octave. — Octave consul; l'amnistie annulée. — Réconcilialion d'Antoine et d'Octave. — *Triumviri reipublicæ constituendæ*.................................. 191

XI

LE MASSACRE DES RICHES ET LA BATAILLE DE PHILIPPES

Le *triumvirat*. — La convention de Bologne. — La fortune de Lépide. — La « lex Titia. » — Les proscriptions. — Confiscation des biens des riches. — La mort de Cicéron. — La véritable importance historique de Cicéron, — Nouvelles confiscations et

nouveaux impôts. — *Divus Julius*. — Frayeur d'Octave, sa cruauté. — Brutus et Cassius en Orient. — L'Orient contre l'Occident. — Le commencement de la guerre. — La plaine de Philippes. — Le désordre des deux armées. — La première bataille de Philippes. — La mort de Cassius. — La seconde bataille de Philippes. — Le suicide de Brutus... 227

XII

FULVIE ET LA GUERRE AGRAIRE EN ITALIE

Le traité de Philippes. — Terres accordées aux vétérans de César. — Pourquoi Antoine choisit l'Orient. — Fulvie et l'esprit révolutionnaire. — Les nouveaux courants littéraires. — Les églogues de Virgile et le *Catilina* de Salluste. — Le retour d'Octave en Italie. — Confiscation des terres dans dix-huit villes d'Italie. — Premier désaccord entre Fulvie, Lucius et Octave. — Lucius prend la défense des propriétaires dépouillés. — La première églogue de Virgile. — Antoine en Orient. — Première rencontre d'Antoine et de Cléopâtre. — Nouvelle lutte entre Fulvie, Lucius et Octave. — Fulvie et Lucius préparent une révolution. — La nouvelle guerre civile. — La parodie de la guerre sociale. — Le siège de Pérouse.... 263

APPENDICES CRITIQUES

A. — Les événements de Rome les 15, 16 et 17 mars de l'année 44 avant Jésus-Christ.. 305
B. — Les provinces de Brutus, de Cassius, d'Antoine et de Dolabella.. 324

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière.

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Italie des romantiques, par Urbain Mengin. Un volume in-8°. . . . . 8 fr

La Rome de Napoléon. *La Domination française à Rome de 1809 à 1814*, par Louis Madelin. Un vol. in-8° accompagné de deux cartes. . . . . 8 fr.

La France et l'Italie. *Histoire des années troublées (1881-1899)*, par A. Billot, ancien ambassadeur. Deux vol. in-8°. Prix . . . . 15 fr.

La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance, par J. Burckhardt. Traduction de M. Schmitt, professeur au lycée Condorcet, sur la deuxième édition, annotée par Geiger. Deux vol. in-8°. . . . . 15 fr

La Renaissance, *scènes historiques* : Savonarole. — César Borgia. — Jules II. — Léon X. — Michel-Ange, par le comte de Gobineau. 3e édition. Un vol. in-8° anglais. . . . . 6 fr.

(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

La Question italienne (période de 1814 à 1860). — Aperçus d'histoire politique et diplomatique, par G. Giacometti. Un vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

L'Unité italienne (période de 1860-1861). — Aperçus d'histoire politique et diplomatique, par G. Giacometti. Un vol. in-18 avec un fac-similé d'autographe . . . . 3 fr. 50

— (Deuxième partie : période de 1861-1862). — Aperçus d'histoire politique et diplomatique, par G. Giacometti. Un vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

Rome à travers les âges. **Le Forum romain et la Voie sacrée,** par F. Hoffbauer et H. Thédenat. Aspects successifs des monuments fidèlement restitués d'après les documents authentiques, depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours Dessins et restitutions par F. Hoffbauer. Texte par M. l'abbé H. Thédenat, membre de l'Institut. Un vol. in-4° grand jésus, revêtu d'une couverture tirée en couleurs et orné de quatre aquarelles typographiques et de deux gravures en noir hors texte, de cinq plans et de cinquante-deux illustrations dans le texte . . . . 20 fr.

Sensations d'Italie, par Paul Bourget. Édition définitive. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Entre le Tibre et l'Arno. *Aux sources du Tibre et de l'Arno — A travers l'Apennin toscan — Le Palio de Sienne — Viterbe*, par F. de Navenne. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Au Pays de Cocagne, par Mathilde Serao. 6e édit. Un vol in-18. . . . . 3 fr. 50

Rome. *Notes d'histoire et d'art*, par Maurice Paléologue. 5e édition. Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

(Couronné par l'Académie française, prix Narcisse Michaut.)

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10457.

G. FERRERO

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE ROME

IV

ANTOINE ET CLÉOPATRE

Traduit de l'italien par M. Urbain Mengin

Onzième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE ROME

ANTOINE ET CLÉOPÂTRE

I

VERS L'ORIENT

Beaucoup d'historiens ont blâmé sévèrement l'indifférence avec laquelle Antoine à Alexandrie se désintéressa de la chute de Pérouse. Ils croient que, s'il était venu alors prendre en Italie le commandement de son armée, il aurait pu aisément avoir raison d'Octave (1). Et tous, continuant le roman d'amour de Cléopâtre et d'Antoine qu'ils font commencer à l'entrevue de Tarse, décrivent le séjour à Alexandrie comme une longue fête insouciante, pendant laquelle Antoine s'abandonna aux plaisirs et oublia tout le reste (2). Il faut remarquer cependant que le siège de Pérouse commença à la fin de l'automne de l'année 41, époque pendant laquelle la navigation de la Méditerranée était suspendue. Antoine n'en eut donc connaissance qu'au

(1) Voy. Seeck, *Kaiser Augustus* Bielefeld und Leipzig, 1902, p. 69.
(2) Voy. Plutarque, *Ant.*, 28-29; Dion, XLVIII, 27; Appien, *B. C.*, V, 11.

printemps de l'année 40, quand le siège était déjà fini. Il convient aussi de considérer que, s'il ne pouvait guère abandonner ses plus proches parents, il ne pouvait pas non plus approuver l'absurde politique de son frère et de sa femme, qui semblaient ne pas se rendre compte que le parti populaire était maintenant dans l'armée, qu'il était l'armée elle-même. Enfin, s'il n'est pas douteux que Marc-Antoine s'adonna aux plaisirs cet hiver-là dans l'immense et somptueux palais des Ptolémées, il est certain aussi qu'il s'occupa de choses sérieuses, voire même du problème le plus sérieux qui pouvait se présenter alors au chef de la République, au plus illustre magistrat de l'empire. Si Cléopâtre l'avait invité à venir à Alexandrie, ce n'était pas seulement pour en faire son amant et pour le distraire; c'était aussi pour lui répéter les offres que probablement elle avait déjà faites à César, quatre ans auparavant, quand elle était revenue à Rome tout exprès. Elle lui offrait de devenir roi d'Égypte en l'épousant. Sans doute Cléopâtre se servait, pour persuader Antoine, de tous les moyens dont elle pouvait disposer; mais il ne faut pas pour cela voir dans ce projet de mariage une simple tentative de séduction féminine. Il y avait dans ce projet un plan politique très ingénieux qui fait honneur à l'intelligence de Cléopâtre : elle voulait essayer de sauver par ce mariage l'Égypte du sort commun des autres peuples méditerranéens, je veux dire de l'esclavage romain. Par une politique très rusée, en l'achetant au poids de l'or aux partis qui s'étaient succédé au gouvernement de Rome, l'Égypte avait pu jusque-là garder son indépendance; mais il était impossible qu'on se fît, même à Alexandrie, de grandes illusions sur ce point, pour l'avenir. La richesse de l'Égypte était trop grande pour ne pas réveiller les convoitises de

l'Italie ruinée; et son gouvernement trop faible et trop désorganisé pour résister longtemps. Au point de vue économique et intellectuel, l'Égypte était le seul pays complet du monde antique; elle avait une agriculture florissante, une industrie prospère, un commerce étendu, des écoles célèbres, une vie artistique intense. Très fertile, admirablement cultivée, elle récoltait presque tout le lin dont étaient tissées les voiles qui s'ouvraient sur la Méditerranée; elle produisait plus de grain qu'il n'en fallait pour nourrir sa population très dense, et elle pouvait en exporter. Son industrie était la première du monde méditerranéen, grâce aux nombreux et habiles artisans d'Alexandrie, qui fabriquaient chez eux les tissus les plus délicats, des parfums, des verres, des papyrus et mille autres objets que de riches marchands exportaient ensuite dans tous les pays. L'Égypte était le pays du luxe et de l'élégance; elle envoyait un peu partout, et même en Italie, ses peintres, ses décorateurs, ses stucateurs, ses modèles d'objets de luxe; centre d'étude très fameux, elle voyait venir les étudiants des pays les plus éloignés, et même de la Grèce, fréquenter les écoles de médecine, d'astronomie et de littérature que le gouvernement royal entretenait à Alexandrie. Son commerce enfin était très étendu et très lucratif; car elle n'exportait pas seulement partout ses produits industriels en échange des métaux précieux qu'elle accumulait; elle détenait aussi la majeure partie du commerce avec l'Extrême-Orient, avec l'Inde, et avec la terre fabuleuse des Sères. Mais si brillant, quand on considère l'Égypte au point de vue de la richesse et de la culture, le tableau devient sombre quand on étudie son état politique et social. La vieille et glorieuse monarchie des Ptolémées agonisait. La division du travail,

qui est un résultat véritable de la civilisation, avait été poussée à un tel point en Égypte, qu'elle avait étouffé tout esprit de solidarité sociale et nationale. Les métiers, les professions, les familles, les individus, ne songeaient qu'à leurs intérêts et à leurs plaisirs. Un égoïsme affreux, une indifférence invincible pour tout ce qui ne les touchait pas immédiatement, isolait les groupements sociaux dans toutes les classes, depuis les cultivateurs des grandes propriétés, des biens de mainmorte, des domaines royaux, qui vivaient dans une sujétion voisine de la servitude; depuis les métayers libres, laborieux, mais qui s'appliquaient seulement à grossir leur épargne; depuis la plèbe ouvrière et cosmopolite, qui travaillait avec intelligence, mais qui était remuante et sanguinaire, jusqu'à la classe opulente des marchands qui s'étaient fixés en Égypte comme au meilleur carrefour des grandes routes du monde; jusqu'aux riches propriétaires qui déployaient un luxe merveilleux, qui considéraient la cour comme le modèle suprême du faste et de l'élégance, mais qui ne formaient pas une aristocratie politique et militaire, et qui, par indolence et par orgueil, se laissaient éloigner des hauts emplois par des eunuques, des affranchis, des aventuriers, des étrangers; jusqu'à la caste sacerdotale qui ne songeait qu'à augmenter ses richesses et sa puissance; jusqu'à la bureaucratie, nombreuse, bien disciplinée en théorie, mais corrompue, avide d'argent et peu consciencieuse; et enfin, jusqu'à la cour, pieuvre insatiable, engloutissant l'argent et les métaux précieux, nageant dans les intrigues, les crimes, les petites révolutions dynastiques, que des factions minuscules ourdissaient dans l'indifférence universelle, avec infiniment d'ingéniosité et de scélératesse. Ce royaume en décadence était ainsi à la fois

inerte et agité. Avec une administration grandiose, il laissait tout dans l'abandon, et même les canaux du Nil; avec une monarchie où les rois étaient divinisés encore vivants, il était continuellement déchiré par des révolutions de palais, qui ne faisaient durer ses rois que quelques années, et empêchaient de porter remède à ses moindres misères politiques; riche comme il l'était, il n'avait pas d'armée, et, pour disposer de quelques troupes, il était obligé de recruter les esclaves qui fuyaient des autres pays; il était plein d'hommes de haute culture et de grande intelligence, mais il ne savait lutter contre Rome qu'au moyen d'intrigues bizarres et compliquées (1). Peu à peu sa diplomatie en était à la fin arrivée à offrir sa reine comme une prostituée à un proconsul romain. Le gouvernement féminin de Cléopâtre avait de nombreux adversaires, surtout dans les classes élevées, sans que nous en sachions la raison; peut-être à cause de la honte de ses intrigues avec César et avec Antoine, à cause de son avidité insatiable, de sa cruauté capricieuse, du désordre de son gouvernement de favoris (2). Se sentant menacée, elle avait pensé à se sauver elle-même, et l'Égypte avec elle, par une alliance avec Rome; et elle avait essayé de conclure cette alliance en se faisant épouser par César. Ce projet ayant échoué, elle essayait de le réaliser avec Antoine; quand celui-ci serait roi d'Égypte, quand le gouvernement égyptien pourrait disposer des légions romaines, l'indépendance de l'Égypte et la monarchie de Cléopâtre seraient à l'abri de tout danger.

(1) Voy. le beau travail de C. Barbagallo, *Le Relazioni politiche di Roma con l'Egitto*, Roma, 1901.

(2) Dion, LI, 5 : πολλοὺς τῶν πρώτων, ἅτε καὶ ἀεί οἱ (Cléopâtre) ἀχθομένων. Ce passage, bien que trop court, est important, et il explique toute la politique de Cléopâtre.

Il n'est pas difficile de découvrir quel était le point faible de ce projet. Si peu profond que fût l'esprit d'Antoine, il ne pouvait pas ne pas l'apercevoir. Si la crise où se débattait la République concentrait depuis quelques années la direction de l'empire romain dans les mains de deux ou trois chefs militaires, ces chefs représentaient, mais ne personnifiaient pas l'Etat comme des rois régnant par droit de famille; ils ne pouvaient donc pas conclure d'alliance par mariage. Un mariage entre un proconsul et une reine d'Orient aurait été jugé en Italie et par les soldats ou comme un crime de haute trahison, ou comme une étrange folie. Malgré cette difficulté, le projet de Cléopâtre avait quelque chance de réussir, au moins en partie, grâce aux difficultés de la situation où se trouvait Antoine, grâce surtout au nouveau projet qu'il préparait : la conquête de la Perse. Antoine était, bien plutôt qu'Octave, le disciple et l'héritier politique de César. Pendant les six derniers mois de la vie de César, tandis qu'Octave était à Apollonie, Antoine était devenu à Rome le confident le plus intime du dictateur; il avait connu ses pensées les plus secrètes; il s'était emparé après sa mort de tous ses papiers, entre autres des plans de la guerre que César préparait contre la Perse. Quoi de plus naturel que, la guerre civile étant terminée, une fois maître d'une situation exceptionnelle, l'idée lui vînt de reprendre les grands projets conçus par le dictateur dans le crépuscule orageux de sa vie, et dont il était peut-être le seul à connaître les détails? Or, parmi ces projets, la guerre contre la Perse devait lui paraître le plus important. Si César lui-même, malgré son génie et ses victoires, n'avait pas cru pouvoir dominer la situation sans cet éclatant succès dans une guerre extérieure, pouvait-il, lui Antoine, se faire

l'illusion qu'il réussirait dans une situation beaucoup plus désastreuse? Tout manquait au gouvernement des triumvirs : l'argent et le prestige. Seule la conquête de la Perse, comme César l'avait dit, pouvait donner l'un et l'autre à son gouvernement et faire de lui, pour toujours, le chef de la République. Sans doute l'entreprise était difficile : mais César, c'est-à-dire le plus grand général de son époque, lui avait laissé un plan de campagne où tous les détails avaient été étudiés, depuis le nombre des légions jusqu'à la route à suivre. Antoine n'aurait qu'à exécuter avec intelligence et énergie ce plan. Les probabilités de succès devaient donc, et avec raison, lui sembler très grandes. En somme, la plus grosse difficulté pour cette entreprise était encore le manque d'argent; et c'est sur cette difficulté que Cléopâtre pouvait compter pour réussir, au moins en partie, dans ses projets. L'Égypte était encore un pays très riche; la famille royale y possédait le seul grand trésor de métaux précieux que Rome n'eût pas encore mis au pillage dans le monde méditerranéen. L'alliance avec l'Égypte, proposée par Cléopâtre, pouvait mettre à la disposition d'Antoine les moyens matériels nécessaires pour exécuter le grand plan de César.

Mais le projet de Cléopâtre était si audacieux et si étrange qu'il n'est pas surprenant qu'Antoine ne se soit pas décidé à l'adopter cet hiver-là. Un événement imprévu vint d'ailleurs déranger, au printemps de l'an 40, les discussions d'Antoine et de Cléopâtre. De même qu'il y avait eu, en l'an 41, en Italie, une parodie de la guerre sociale, on vit commencer en l'an 40, en Asie, une parodie de la guerre contre Mithridate. Les petits princes de Syrie qu'Antoine avait chassés (1),

(1) Appien, *B. C.*, V, 10.

et Antigone, le prétendant au trône de Palestine, auquel il avait refusé son appui (1), s'étaient entendus pendant l'hiver pour engager les Parthes à envahir les provinces romaines, en leur disant que la Syrie et l'Asie, effrayées des contributions énormes dont Antoine les accablait, accueilleraient volontiers les envahisseurs. A la cour de Ctésiphon, le fils de Labiénus, qui y était venu après la bataille de Philippes, se proposait pour diriger une partie de l'armée des Parthes, imitant les fugitifs italiens qui, après la guerre civile, avaient dirigé l'armée de Mithridate (2). Antoine était à Alexandrie ; dans la Syrie qui était gouvernée par Décidius Sacsa et dans l'Asie qui était gouvernée par Titus Munacius Plancus (3), il n'y avait que les anciennes garnisons de Cassius, qui avaient reconnu le nouveau maître. Une surprise pouvait réussir. Au printemps, en effet, vers le mois de février, Antoine fut informé qu'une armée sous les ordres de Labiénus et de Pacorus, fils du roi des Parthes, envahissait la Syrie par Ctésiphon et Apaméia (4). Antoine dut donc se résoudre pour l'instant à abandonner ses beaux et vagues projets d'un empire asiatique, et s'éloigner de Cléopâtre ; il partit d'Alexandrie au commencement du

(1) JOSEPH, *A. J.*, XIV, XIII, 3.
(2) DION, XLVIII, 24.
(3) Le Plancus, gouverneur de l'Asie dont parle DION, XLVIII, 24, ne peut être Lucius, qui périt dans la guerre de Pérouse. C'est donc Titus.
(4) PLUTARQUE, *Ant.*, 30, dit qu'Antoine reçut les nouvelles de Syrie et celles d'Italie en même temps, à Alexandrie ; APPIEN, *B. C.*, V, 52, dit au contraire qu'il ne reçut les nouvelles d'Italie qu'étant déjà en Asie, à Ephèse probablement. La version d'Appien est la plus vraisemblable ; en effet, Antoine en Égypte pouvait recevoir plus vite les nouvelles de Syrie que celles d'Italie. D'autre part l'invasion des Parthes fut préparée pendant l'hiver ; il put donc en être informé à temps, et il dut partir immédiatement, car le danger était sérieux.

mois de mars avec une petite flotte et fit voile vers Tyr, où il semble s'être rendu compte que, pour repousser l'invasion, il fallait faire venir de sérieux renforts de Macédoine et d'Italie. Se résignant à abandonner momentanément la Syrie à l'ennemi, il résolut de se rendre par Chypre et Rhodes en Asie et de là en Grèce, pour y réunir une grande armée, et pour revenir ensuite en Orient et repousser les Parthes. Quand il fut parti, les petites garnisons des villes, surprises par des forces supérieures, ne tardèrent pas à se rendre. Décidius seul essaya un instant de résister à Apaméia, mais, comme Labiénus cherchait à corrompre ses soldats qui étaient tous d'anciens légionnaires de Brutus et de Cassius, il eut peur d'être trahi et il s'enfuit bientôt à Antioche; Labiénus, informé de sa fuite, prit et fit mettre à mort la petite garnison presque tout entière, le poursuivit jusqu'à Antioche, mit le siège devant la ville et s'en empara, obligeant Décidius à s'enfuir encore une fois en Cilicie. La Syrie et la Phénicie étaient déjà à peu près au pouvoir des Parthes, à l'exception de Tyr, où s'étaient réfugiés les Romains des environs, comme en 74 ils s'étaient réfugiés à Chalcédoine, quand Mithridate avait envahi la Bithynie. Cependant Pacorus se rendait en Palestine avec une partie de son armée, tandis que Labiénus marchait avec l'autre à la conquête de la Cilicie (1).

A Éphèse, Antoine trouva les courriers d'Italie, qui

(1) Voy. Dion, XLVIII, 24-26. — Dion indique (XLVIII, 25) la vraie raison pour laquelle Antoine ne s'arrêta pas à Tyr : il n'y avait en Syrie que d'anciennes garnisons de Cassius, faibles et peu nombreuses; les légions d'Antoine étaient en Italie, en Gaule et en Macédoine. Dion, cependant, après avoir donné la raison plausible, y ajoute des considérations ridicules ; il s'obstine à considérer Antoine comme un homme à qui l'amour de Cléopâtre avait fait perdre son bon sens.

l'informèrent du siège de Pérouse, et de la confusion terrible qui était survenue dans son parti après la chute de cette ville. C'étaient là de nouvelles et très graves difficultés pour le triumvir, qui se trouvait déjà engagé dans une guerre contre les Parthes. L'édifice dressé avec tant de peine à Philippes, et qui quelques mois auparavant semblait défier les siècles, allait-il s'écrouler tout d'un coup? Le massacre de Pérouse avait épouvanté ses amis et ses parents, et ils étaient tous en fuite. Fulvie, escortée de 3,000 cavaliers que lui avaient envoyés ses généraux, était allée s'embarquer à Brindes, pour se rendre en Grèce et attendre Antoine à Athènes (1); Plancus avait abandonné le commandement de ses trois légions et s'enfuyait avec Fulvie; sa mère Julie s'était enfuie auprès de Sextus Pompée qui l'avait accueillie très aimablement (2); Asinius Pollion s'était jeté avec son armée dans le delta du Pô, où il allait se tenir sur la défensive (3); Ventidius Bassus, à ce qu'il semble, s'était dirigé sur Brindes (4). Tous cherchaient à s'approcher du rivage pour être en communication avec Antoine; un grand nombre des partisans de Fulvie et de Lucius s'étaient enfuis, les uns auprès de Sextus Pompée, les autres pour chercher un refuge auprès d'Antoine lui-même. Parmi ceux-ci étaient le fils de Servilia, Marcus Junius Silanus, et Tibérius Claudius Néron, qui s'embarqua fur-

(1) Appien, *B. C.*, V, 50. Cette fuite ne pouvait pas être très rapide, et cela explique comment Fulvie et Antoine se rencontrèrent à Athènes.

(2) Appien, *B. C.*, V, 52; Dion, XLVIII, 15.

(3) Velléius, *C.*, II, 76. C'est à cette époque que l'on dut imposer aux Padouans les contributions en armes et en argent dont parle Macrobe, I, XI, 21. Il me semble cependant qu'Appien ne pouvait guère avoir les sept légions que lui attribue Velléius.

(4) Appien, *B. C.*, V, 50.

tivement à Naples avec sa femme, fille de ce Livius Drusus qui s'était tué à Philippes, et avec un jeune enfant d'un peu plus d'un an, qui, singulier caprice de la fortune, devait être un jour l'empereur Tibère (1). Octave restait seul maître de l'Italie : maître cruel et terrible, dont le caractère semblait empirer chaque jour. Dans les procès intentés à des plébéiens, à des affranchis, à des étrangers, il rendait avec tant de facilité des sentences de torture, de mort, de crucifiement, que le peuple lui avait donné le nom de bourreau (2); il fréquentait la pire société et jouait avec frénésie (3); il remplissait Rome du scandale d'une débauche effrénée, envoyant demander chez elles les belles matrones qui lui avaient plu en passant. Et elles étaient obligées de se rendre aussitôt à son invitation (4). Ombrageux et jaloux de tout le monde, malgré sa puissance, il ne se fiait à aucun de ses collaborateurs. Agrippa lui-même, dont il commençait à apprécier l'intelligence et qu'il avait fait cette année même préteur, bien qu'il fût très jeune, se plaignait de cette jalousie et se tenait sur ses gardes, pour ne pas trop y donner prise (5). En réalité, sa victoire et cette espèce de dissolution universelle qui l'avait suivie l'avaient jeté dans la plus grande frayeur ; et la peur le rendait cruel. Il savait que Fulvie, dont il exagérait comme tout le monde la puissance sur l'esprit de son mari, pousserait celui-ci à la vengeance. Il savait qu'Antoine était plus fort que lui, qu'il disposait d'armées puissantes et d'amis fidèles. Il savait que Sextus Pompée prodiguait à la

(1) Velléius, II, 75; Suétone, *Tibère*, 4.

(2) Suétone, *Aug.*, 70; Sénèque, *De clem*, I, x, 4 : *in adulescentia caluit, arsit ira.*

(3) Suétone, *Aug.*, 70.

(4) Dion, LVI, 43; Zonaras, X, 38 (544).

(5) Voy. Dion, XLIX, 4.

mère et aux partisans d'Antoine des amabilités qui mettaient le comble à son inquiétude, en lui faisant entrevoir la possibilité d'une alliance entre lui et son collègue. Et il tâchait de se défendre en répandant autour de lui la terreur, en cherchant à s'attacher les soldats par tous les moyens, et en ourdissant des intrigues perfides. Il avait commencé par livrer l'Italie aux vétérans. Comme si l'horrible massacre de Pérouse n'eût pas encore assouvi sa cruauté, il avait confisqué presque tout le territoire de Norcia, parce que les citoyens avaient élevé un monument aux victimes de la défense de la ville, avec une inscription disant qu'ils étaient *morts pour la liberté*, et qui indiquait combien la bourgeoisie aisée d'Italie regrettait l'ancienne république (1). Il avait hâté la création des colonies, fait des largesses à tous les vétérans de César, et remplacé dans la Cisalpine Asinius Pollion par Alfénus Varus. Maintenant il s'efforçait par tous les moyens de débaucher les légions d'Antoine. Agrippa avait réussi à faire passer sous ses enseignes deux des légions abandonnées par Plancus, mais la cavalerie était allée retrouver Sextus Pompée et la troisième légion avait rejoint Ventidius (2). Un moment Octave semble avoir cherché à corrompre Calénus, Ventidius et Asinius, en dissimulant la chose sous des tentatives pour conclure la paix (3); mais il ne réussit pas, car personne ne se fiait plus à lui, et Antoine jouissait d'un trop grand prestige. Cependant Antoine approchait rapidement de la Grèce et Fulvie allait à sa rencontre. L'arrivée imminente de son collègue lui causa de si grosses inquiétudes, qu'à la fin de mai il s'adressa, pour qu'elle inter-

(1) Dion, XLVIII, 13; Suétone, *Aug.*, 12.
(2) Appien, *B. C.*, V, 50.
(3) *Id.*, *ibid.*, V, 50-51.

cédât en sa faveur auprès de son fils, à la mère de Sextus, à cette Mucia que le grand Pompée avait répudiée à son retour d'Orient, parce qu'il la soupçonnait d'adultère avec César (1). Il conclurait donc une alliance avec Pompée, plutôt que de s'humilier devant Antoine et devant Fulvie? Véritable monstre, ayant tous les vices hideux des tyrans, la violence, l'orgueil, la luxure et la perfidie, Octave faisait horreur

(1) La chronologie de ces intrigues est très obscure; j'ai essayé de la rétablir en partant de la seule date précise que nous donne Dion, XLVIII, 20; c'est qu'Octave partit pour la Gaule à un moment tel que Sextus, l'ayant su, put préparer une attaque sur les côtes d'Italie, à l'époque des jeux apollinaires (c'est-à-dire vers le milieu de juillet). Cela veut dire qu'Octave partit dans la seconde moitié de juin. Puisque Dion, XLVIII, 20, dit qu'Octave partit quand il sut que les démarches auprès de Sextus avaient échoué, celles-ci durent donc avoir lieu en avril ou en mai. Les démarches auxquelles fait allusion Dion (XLVIII, 20) sont celles dont il a déjà parlé (XLVIII, 16), c'est-à-dire celles dont fut chargé Mucia; elles semblent avoir été faites au moment du mariage de Scribonia, et, comme ce mariage, à la suite de l'alliance proposée par Sextus à Antoine. Appien, *B. C.*, V, 53, raconte les choses d'une façon différente : il dit qu'Octave eut connaissance de l'alliance proposée par Sextus à Antoine à son retour de Gaule; et c'est après ce retour qu'il place les démarches pour le mariage sans parler de Mucia. La chronologie d'Appien doit être exacte, car il n'est pas possible que ce mariage ait été aussi l'objet des démarches du mois de mai; ces démarches, d'après Dion lui-même, échouèrent, en sorte qu'à la fin de juin Octave savait que Sextus se disposait à attaquer les côtes d'Italie, et alors il n'aurait pas célébré le mariage qui lui devenait parfaitement inutile. Les démarches doivent donc avoir eu lieu plus tard, à une autre époque. Mais la contradiction peut être résolue, si l'on ne mêle pas, comme l'a fait Dion, XLVIII, 16, l'intervention de Mucia avec les démarches pour le mariage. Au mois de mai, Octave envoya Mucia auprès de Sextus, pour l'amener à la paix, mais sans résultat; au mois de juin, il partit pour la Gaule où il resta tout le mois de juillet; de retour au mois d'août, il eut connaissance des pourparlers engagés entre Sextus et Antoine, et il chercha alors à les entraver en proposant ce mariage. Le fait qu'Appien parle des démarches pour ce mariage, sans nommer Mucia, confirme bien cette hypothèse.

à l'Italie. Cependant, chose étrange pour un tyran, il avait quelques vrais amis, entre autres son maître Athénodorus de Tarse, et un certain Mécène dont nous ne savons comment il avait fait la connaissance, et qui était issu d'une famille qui avait autrefois régné en Étrurie. Octave les avait toujours auprès de lui, et acceptait d'être conseillé par eux. Chose encore plus extraordinaire de la part d'un tyran, il écoutait avec patience leurs remontrances, reconnaissait parfois ses torts et promettait de s'amender (1). La perversité d'Octave venait-elle d'une nature mauvaise et incorrigible, ou n'était-elle qu'une crise violente d'une jeunesse maladive, corrompue par le pouvoir, endurcie par la haine et par la peur? C'était là le grand problème que l'avenir devait résoudre.

Certes il ne voulait pas la guerre, mais il ne voulait pas non plus s'humilier devant Fulvie et Antoine, ni se montrer faible aux yeux de l'Italie; et, pour préparer sa défense, il précipitait la guerre. Dans la seconde moitié de juin, il avait appris que Mucia n'avait pas réussi à lui gagner l'appui de Sextus Pompée, et que celui-ci, enhardi par ses forces croissantes et poussé par les émigrés, se disposait à dévaster les côtes d'Italie (2); il avait aussi appris à la même époque que Calénus était mort en Gaule et que son jeune fils avait pris le commandement des onze légions. Dans l'embarras où il se trouvait, il avait alors pris le parti téméraire de charger Agrippa de défendre l'Italie contre Sextus et d'aller lui-même en Gaule tenter de suborner les légions

(1) Dion, LV, 7; LVI, 43; Zonaras, X, 38 (544). — Ces faits doivent appartenir à la première moitié de sa vie, car ils sont trop en désaccord avec la modération qu'Octave montra, quand il eut pris le titre d'Auguste.

(2) Dion, XLVIII, 20

de Calénus (1), espérant les détacher facilement de leur nouveau chef et avec cet appoint balancer l'alliance probable de Sextus et d'Antoine. Vers ce moment, et peu de temps après qu'Octave fut parti de Rome, Antoine arrivait à Athènes, où avait lieu sa rencontre avec Fulvie, rencontre d'où tout le monde craignait de voir sortir la guerre. Mais Antoine, lui non plus, ne désirait pas la guerre, car la situation était devenue trop mauvaise en Orient. Il n'était vraiment plus question là-bas, tant s'en faut, de l'empire de Cléopâtre ! Labiénus avait envahi la Cilicie et l'Asie, il avait tué Décidius Sacsa ; il s'était emparé sans difficulté de toutes les villes à l'exception de Stratonice, de Mylasa et d'Alabanda (2), obligeant le gouverneur à s'enfuir dans les îles (3) ; en sorte que, même si Antoine en voulait à mort à Octave, il était obligé de s'occuper avant tout de ces provinces d'Orient qui étaient en train de lui échapper. Il semble en effet avoir reproché durement à Fulvie ses folies (4) ; et, en attendant qu'Octave revînt de la Gaule (5), il s'occupa de réunir des forces

(1) Au sujet du départ d'Octave, voyez Dion, XLVIII, 20. Appien, *B. C.*, V, 51, nous dit qu'il partit de Rome après avoir appris la mort de Calénus, et la chose est vraisemblable. Dion, XLVIII, 20, en nous disant qu'Octave avait déjà tenté de corrompre l'armée, fait allusion aux premières et vagues tentatives de corruption faites par Octave. Celles-ci ayant échoué, Octave se rendit auprès des légions dès qu'il sut que Calénus était mort.

(2) Dion, XLVIII, 26. Voyez au sujet de Mylasa la lettre d'Octave qui a été retrouvée dans une inscription . Lebas-Waddington, 3, *Asie Mineure*, 441.

(3) Dion, XLIII, 26.

(4) Voy. Appien, *B. C.*, V, 52.

(5) Si on suppose qu'Antoine arriva en Grèce tandis qu'Octave était en route pour la Gaule, on s'explique que l'on ne retrouve pas trace de pourparlers engagés entre Octave et Antoine. Celui-ci attendit le retour d'Octave ; mais, quand Octave

pour être prêt aux événements, mais sans céder nullement aux instigations de Fulvie et des nombreux ennemis de son collègue. Vers le mois de juillet arriva à Athènes sa vieille mère, que lui envoyait Sextus avec une escorte de personnages éminents, parmi lesquels étaient le proscrit Caïus Sentius Saturninus et Lucius Scribonius Libon; cette ambassade venait lui proposer d'une façon très nette l'alliance de Sextus Pompée pour combattre Octave. Bien résolu à ne pas provoquer la guerre et à ne pas se laisser surprendre sans être bien préparé, Antoine répondit qu'il était reconnaissant à Sextus de sa proposition, et que si Octave ne tenait pas les engagements qu'il avait pris à Philippes, il consentirait à s'unir à lui; dans le cas, au contraire, où Octave tiendrait ses engagements, il s'efforcerait de réconcilier Sextus avec son collègue (1). Antoine et Octave s'observaient ainsi avec défiance; ni l'un ni l'autre ne désiraient la guerre; mais ni l'un ni l'autre ne voulaient non plus prendre l'initiative de la paix. Un tel état de choses ne pouvait guère se prolonger. Octave avait réussi en Gaule à débaucher les légions de Calénus; et, après les avoir mises sous le commandement de Salvidiénus, il revenait à Rome vers la fin de juillet ou au commencement d'août, toujours plein de craintes et d'incertitudes. La révolte des légions d'Antoine était-elle pour lui un avantage bien réel? Cela n'allait-il pas provoquer la guerre? En outre, ces légions lui seraient-elles fidèles? De retour à Rome, il put recueillir de plus amples renseignements sur les pourparlers qui avaient eu lieu entre Antoine et Sextus, sans savoir cependant

revint, les pourparlers n'étaient plus possibles, parce que l'on avait eu connaissance de la révolte des légions en Gaule.

(1) Appien, *B. C.*, V, 52.

avec certitude si l'alliance avait été conclue ou non. Sextus avait entrepris de tourmenter les côtes d'Italie, mais Octave ne savait pas s'il le faisait sur sa propre initiative ou d'accord avec Antoine. Quoi qu'il en soit, pour entraver l'alliance qui était au moins possible, Octave envoya Mécène auprès de Lucius Scribonius Libon, le beau-père de Sextus et son conseiller le plus influent à cause de la vieille amitié que lui avait portée son père, et il lui fit demander en mariage sa sœur Scribonia, qui était plus âgée que lui à ce qu'il semble, et qui avait déjà été la femme de deux anciens consuls (1). Scribonius, se réjouissant fort de la chose, écrivit aussitôt à Rome qu'il fallait que ce beau mariage fût accompli sans retard; et le triumvir, qui, depuis la trahison des légions, était certain d'être attaqué par Antoine, en pressa la célébration qui eut lieu probablement au mois d'août, excitant les risées de Rome tout entière. Octave s'efforçait en même temps de faire croire aux vétérans qu'Antoine ne s'alliait avec Sextus que pour restituer aux anciens propriétaires les terres qui leur avaient été assignées (2); et il chercha enfin à se réconcilier avec Lucius Antonius à qui il donna le gouvernement de l'Espagne (3). Lucius accepta, et, à partir de ce moment-là, on ne trouve plus trace de lui : il est probable qu'il ne tarda pas à mourir; nous ne savons pas si ce fut de mort naturelle.

Octave ne se trompait pas cette fois. Quand on sut en Grèce que le fils de César avait enlevé à son collègue sa meilleure armée, Fulvie et le parti de la guerre l'emportèrent (4). Antoine prit aussitôt l'offensive; il

(1) Appien, *B. C.*, V, 53; Suétone, *Aug.*, 62.
(2) Appien, *B. C.*, V, 53.
(3) *Id.*, *ibid.*, V, 54.
(4) Aucun historien ne nous dit que le motif des hostilités ait

fit monter une partie des légions de Macédoine sur des vaisseaux qu'il avait trouvés en Asie, et il se prépara à attaquer l'Italie. A ce moment critique, un secours lui arriva. De son refuge dans le delta du Pô, Asinius Pollion avait engagé des pourparlers avec Domitius Ahénobarbus, le maître errant de l'Adriatique, dont le royaume mobile avait pour limites les planches de ses vaisseaux, et il l'avait persuadé de tenter de faire la paix avec Antoine. Les propositions de Domitius arrivèrent au bon moment; Antoine avait besoin de bateaux; il accepta donc, oubliant que Domitius était un des conjurés condamnés par la *Lex Pedia* (1); et, ayant reçu le renfort des vaisseaux et des deux légions auxquelles Domitius commandait, il partit, laissant Fulvie à Sicyone, au mois de septembre, après avoir écrit à Sextus Pompée qu'il acceptait son alliance. Les opérations militaires commencèrent bientôt des deux côtés. Après avoir pris Siponte, Antoine vint assiéger Brindes. Sextus débarqua sur les côtes de Lucanie un corps de troupes qui assiégea Cosenza; il en dirigea un autre sur Thurium dans le golfe de Tarente; il envoya une flotte avec quatre légions sous les ordres de son affranchi Ménodore ou Ména pour tenter la conquête de la Sardaigne (2). A son tour, Octave envoya Agrippa reprendre Siponte; il partit lui-même au secours de Brindes, et donna à P. Servilius Rullus l'ordre de réunir d'autres forces et de le suivre (3). Mais il ne

été la révolte des légions de la Gaule; mais on ne voit pas d'autre raison qui ait pu amener Antoine à sortir de l'expectative où il se tenait. Cette raison d'autre part est suffisante. Il y a une allusion à ce motif dans les négociations pour la paix telles que les résume Appien, *B. C.*, V, 60. C'est aussi l'avis de Ciccotti, *A.*, p. 6.

(1) Appien, *B. C.*, V, 55; Velléius, II, 76.

(2) Appien, *B. C.*, V, 56.

(3) Dion, 48, 28; Appien, *B. C.*, V, 57-58.

tarda guère à s'apercevoir que dans cette guerre, comme dans celle de Modène et de Pérouse, la plus grande difficulté venait du mauvais vouloir des soldats qui s'obstinaient à désirer la concorde entre Octave et Antoine et ne prenaient qu'à regret les armes contre le vainqueur de Philippes. Agrippa avait en vain tenté d'appeler sous les armes les vétérans à qui on avait donné des terres dans l'Italie méridionale; Octave, dans son voyage à Brindes, avait persuadé à beaucoup de vétérans de le suivre, mais ils ne l'avaient fait que dans l'espoir de l'amener à conclure la paix (1); Siponte avait été délivrée par Agrippa, mais Servilius, surpris par Antoine auprès de Brindes, avait été défait et abandonné de presque tous ses soldats (2), et sous les murs de Brindes les soldats de César recevaient sans trêve des objurgations et des reproches de ceux d'Antoine (3). Chose plus grave encore, Salvidiénus entamait, semble-t-il, des négociations avec Antoine pour lui rendre l'armée qu'Octave lui avait prise, car il lui semblait impossible de la maintenir dans la fidélité à son nouveau maître. Avec une armée si peu disposée à se battre, il était difficile à Octave d'agir vigoureusement : les triumvirs étaient à la fois les maîtres de l'empire et les esclaves des légions. D'autre part, Antoine se disposait à faire venir des renforts de Macédoine; Sextus Pompée avait réussi à s'emparer de la Sardaigne et à faire passer sous ses enseignes les deux légions d'Octave (4). Les choses allaient tourner mal. Octave aurait bien voulu engager des négociations, mais ni lui ni Antoine ne voulaient faire les premières

(1) Appien, *B. C.*, V, 57.
(2) Dion, XLVIII, 28; Appien, *B. C.* V, 58.
(3) Appien, *B. C.*, V, 59.
(4) *Id.*, *ibid.*, V, 56.

démarches. Il fallait que quelqu'un voulût bien s'entremettre, et personne n'osait : on avait trop peur de Fulvie. Par un singulier hasard, au milieu de ces difficultés, la nouvelle arriva justement que Fulvie était morte à Sicyone (1). Alors enfin un ami d'Antoine, qui était auprès de lui, Lucius Coccéius, eut le courage de s'employer à rétablir la paix entre Octave et Antoine. Il alla faire une première visite à Octave, revint trouver Antoine, se rendit de nouveau auprès d'Octave, tirant petit à petit de l'un et de l'autre des justifications, des propositions, des réponses. Octave le chargea de dire à Antoine qu'il avait voulu lui rendre un service en prenant les légions de Calénus pour ne pas laisser entre les mains d'un jeune homme des légions que Sextus Pompée pouvait chercher à attirer à lui (2); Antoine, d'autre part, le chargea de dire à Octave qu'il reconnaissait que Fulvie avait eu tort (3). Pendant que Coccéius causait avec Antoine et avec Octave, les soldats faisaient de grandes démonstrations en faveur de la paix (4). Pouvait-on ne pas les contenter? Antoine envoya Domitius en Bithynie et écrivit à Sextus Pompée de se retirer en Sicile (5); on put donc décider qu'un nouvel accord serait discuté, non pas directement par les deux triumvirs, mais par Asinius Pollion et par Mécène, le premier représentant Antoine et le second Octave (6). C'est ainsi que pendant l'automne de l'année 40, un accord tout à fait nouveau fut conclu à Brindes. C'était un nouveau partage de l'empire

(1) Dion, XLVIII, 28; Appien, *B. C.*, V, 59; Plutarque, *Ant.*, 30.
(2) Appien, *B. C.*, V, 60-63.
(3) Plutarque, *Ant.*, 30.
(4) Appien, *B. C.*, V, 63.
(5) *Id.*, *ibid.*, V, 63.
(6) *Id.*, *ibid.*, V, 64.

romain, dans lequel étaient comprises cette fois les provinces d'Orient dont on ne s'était pas occupé à Philippes. Octave eut toutes les provinces de l'Europe, y compris la Dalmatie et l'Illyrie; et par suite la Gaule narbonaise et la Gaule transalpine qui appartenaient auparavant à Antoine; celui-ci, d'autre part, eut toutes les provinces d'Orient, la Macédoine, la Grèce, la Bithynie, l'Asie, la Syrie, la Cyrénaïque. L'Afrique seule fut réservée à Lépide (1). Octave restitua à Antoine les légions de Calénus (2), mais il obtint les deux légions que lui devait Antoine, les trois légions que Lépide ne lui avait pas encore données, et il conserva les trois légions que Plancus venait de recruter : il eut ainsi une armée de seize légions (Sextus lui en ayant pris deux); Antoine conserva les deux légions de Domitius, ce qui porta son armée à dix-neuf légions, et il se réservait le droit de faire des levées en Italie (3); Lépide eut les six légions qui avaient été recrutées récemment par Lucius Antonius. Sextus Pompée fut abandonné par Antoine. Octave pouvait lui faire immédiatement la guerre.

Dans cet accord, dont l'importance a été singulièrement méconnue par les historiens, on peut voir les premiers effets des intrigues de Cléopâtre. Tandis qu'un an auparavant, après la bataille de Philippes, Antoine réclamait sa part du gouvernement de l'Italie et voulait pour lui un morceau de l'Italie, maintenant,

(1) Appien, *B. C.*, V, 65; Dion, XLVIII, 28; Plutarque, *Ant.*, 30.

(2) Appien, *B. C.*, V, 66 : mais la raison donnée n'est pas exacte. Octave restitua l'armée de la Gaule, non parce qu'elle lui était suspecte, mais parce que c'était une clause de la convention de Brindes. Il est impossible de supposer qu'Antoine eût fait la paix si Octave ne lui eût pas rendu son armée.

(3) Appien, *B. C.*, V, 93.

au contraire, il abandonnait à son collègue l'Italie et tout l'Occident barbare et pauvre, et il prenait pour lui cette partie de l'empire dont l'Égypte pouvait être considérée comme le centre : toutes les provinces de l'Orient riche et civilisé, et la Cyrénaïque qui était la meilleure province de l'Afrique. Ce changement fut certainement un résultat des discussions qui avaient eu lieu à la cour d'Alexandrie. Au milieu des splendeurs apparentes de l'Égypte en décadence, Antoine, comme César dans ses dernières années, s'était persuadé que l'Europe, sans même en excepter l'Italie, était un continent barbare et pauvre qui ne deviendrait jamais riche, et que, ne pouvant avoir l'empire romain tout entier, il fallait prendre l'Orient et en considérer l'Égypte comme la partie vitale. Maître de l'Égypte, ayant les soldats de l'Italie et l'or de l'Orient, il ferait la conquête de la Perse et deviendrait le plus puissant des hommes. Il dut toutefois renoncer pour le moment à une partie de ce projet, au royaume des Ptolémées, à la domination sur le Nil, et au mariage avec Cléopâtre qui venait de lui donner un fils. Fulvie était morte à temps, mais les soldats croyaient toujours à la merveilleuse efficacité des mariages comme garantie de la concorde, et, pour rendre la paix plus solide, ils lui préparaient un nouveau mariage. Antoine dut consentir à épouser Octavie, la sœur d'Octave, qui était veuve depuis quelques mois et avait un tout jeune fils (1); il

(1) WEICHERT, *Imp. C. Aug. scr. rel.*, p. 148, n. 13, et MOLL, *Zur Genealogie des Jul. Claud-Kaiserh.*, p. 9-10, soutiennent qu'Octavie, qui épousa Antoine, était l'aînée des deux sœurs d'Octave, celle qui avait épousé le consul Marcellus en l'année 49. DRUMANN, *G. R.*, IV, 235, n. 83. dit au contraire que c'était la plus jeune. Une inscription découverte à Pergame (*Ergebnisse der Ausgrabungen von Pergamon*, 1880-1881, p. 50-51), dans laquelle il est question d'une Octavie, sœur d'Octave et femme

lui fallut modifier son genre de vie, cesser d'être un monarque asiatique avec un entourage de concubines et d'eunuques, et redevenir un *pater familias* latin, le mari d'une simple matrone romaine. Mais Cléopâtre avait fait entrer dans l'entourage d'Antoine beaucoup d'Égyptiens habiles et rusés, qui devaient informer la reine d'Égypte de tout ce qu'il faisait ou méditait de faire, et en outre agir patiemment sur l'esprit inquiet du triumvir pour qu'il demeurât favorable à leur reine et à ses projets (1). Cléopâtre allait de loin travailler obstinément à transformer le mari d'Octavie en un monarque oriental.

Quoi qu'il en soit, ce mariage montre bien que ce qui avait retenu Antoine l'hiver précédent à Alexandrie, c'était moins son amour pour Cléopâtre que ses projets politiques. Quand les événements l'obligèrent à changer momentanément ces projets, il n'hésita pas non plus à remplacer le mariage de Cléopâtre par celui d'Octavie. Mais le traité de Brindes a une importance beaucoup plus grande, à un autre point de vue; car il montre que l'empire était menacé par d'autres forces de dissolution que la révolution et l'anarchie : par l'antagonisme entre l'Occident et l'Orient. Ce traité, en effet, anticipait de trois siècles sur le partage du monde romain en empire d'Orient et en empire d'Occident, qui ne fut définitif qu'à l'époque de Dioclétien; il dépouillait en quelques lignes l'Italie de vastes domaines qu'elle avait mis deux siècles à conquérir. L'Italie vivait

de Sextus Apuléius, nous montre que ce ne fut pas la plus âgée, celle qui épousa Marcellus, et que par suite la femme d'Antoine fut la plus jeune. Voy. GARDTHAUSEN, *Augustus und seine Zeit*, II, 102, n. 13.

(1) Voy. dans PLUTARQUE, *Ant.*, XXXIII, l'anecdote du devin égyptien.

depuis deux siècles en pillant l'Orient. Quand ces tributs de l'Orient s'étaient trouvés interrompus, elle en avait éprouvé une grande gêne et elle en souffrait encore. Qu'adviendrait-il en Italie si ces tributs, au lieu de parvenir à Rome, étaient arrêtés à Athènes, où Antoine songeait à établir sa résidence, en attendant qu'il pût se fixer à Alexandrie? Quelle révolution et quelle ruine dans l'ordre économique établi depuis plus d'un siècle, si ces tributs étaient dépensés, non plus en Italie et en Europe, mais en Orient! Et cependant cette révolution profonde était une conséquence nécessaire du grand projet de la conquête de la Perse. Il était évident que, pour accomplir un si grand effort dans l'intérieur de l'Asie, il fallait déplacer le centre de l'empire vers l'Orient, surtout à une époque où l'Italie, presque ruinée, ne pouvait plus donner aucun appui financier à la grande entreprise. Le public italien avait du reste déjà deviné que la conquête de la Perse, après la conquête du Pont et de la Syrie, troublerait à l'avantage de l'Orient l'équilibre des provinces; les bruits qui couraient que César voulait transporter la capitale en Orient, soit à Ilion, soit à Alexandrie, ne faisaient qu'exprimer la préoccupation d'un danger manifeste. Maintenant ce danger, vague jusqu'alors, se précisait dans les décisions prises à Brindes : Antoine transportait en Orient le centre de son activité politique et militaire; et le seul lien, bien faible, qu'il conservait avec l'Italie, était le droit qu'il se réservait encore d'y recruter des soldats. Mais était-il possible que l'Italie, après avoir été la tête de la puissance romaine, consentît à n'en être plus que le bras, et à défendre avec ses hommes un empire dont on lui enlevait les meilleurs produits? Antoine, de plus en plus féru de l'idée d'une guerre avec la Perse, entraîné par le succès, par

son audace naturelle, par l'immense pouvoir dont il disposait grâce au grand désordre où l'on était, ne doutait plus de rien, et il s'enfonçait à l'aventure dans l'avenir ténébreux.

L'Italie maintenant laissait tout faire. Elle était accablée par trop de malheurs. Les disgrâces pleuvaient partout et n'épargnaient personne, pas même le poète qui chantait la rénovation du monde. Détournant les yeux de l'horrible réalité pour s'absorber dans la contemplation poétique d'un monde idéal, Virgile avait cette année-là donné comme suite à sa prophétie manquée son églogue V : un chant bucolique d'une imagination pure et tendre, plein d'exquises images champêtres et d'élans mystiques, mais profondément triste, où deux bergers pleurent la mort de Daphnis, le héros bucolique, et chantent son apothéose. Mais la réalité vint bientôt arracher le poète à ses songes. Alfénus Varus, ne pouvant plus résister à la cupidité et aux exigences des vétérans, avait dû leur partager les terres de Crémone comme celles de Mantoue, et la petite propriété que Virgile avait héritée de ses aïeux s'était aussi trouvée confisquée. Le poète avait eu recours à Alfénus qui était son ami et qui avait souhaité être célébré dans ses vers comme Pollion; mais il ne put rien obtenir. Les vétérans étaient les maîtres de l'Italie. Virgile avait dû s'enfuir et chercher un refuge à Rome, dans la maison de son ancien maître de philosophie, Siron.

II

LE FILS DE POMPÉE

Dès que la paix fut conclue, Antoine s'occupa d'abord de ses provinces qui avaient été envahies par les Parthes. Il nomma Cnéus Domitius Ahénobarbus gouverneur de la Bithynie, L. Munatius Plancus gouverneur de l'Asie, P. Ventidius Bassus gouverneur de la Syrie; il leur donna les forces militaires qui étaient alors disponibles à Brindes et en Macédoine, et leur enjoignit de s'efforcer de délivrer immédiatement les provinces envahies (1). Il s'occupa enfin de faire passer en Orient les légions qu'il avait en Europe, et il chargea Asinius Pollion de les rassembler dans la vallée du Pô, et de les conduire par la Vénétie, l'Istrie, la Dalmatie, l'Illyrie et l'Épire jusqu'en Macédoine, dont Asinius devait être le gouverneur en l'an 39 (2). De grandes fêtes furent ensuite célébrées, et elles firent voir à quel point, pendant ces deux années, Antoine avait subi l'influence de l'Asie. Il sembla à tout le monde être devenu dans ses goûts, et jusque dans sa mise, un Asiatique (3). Mais les fêtes ne tardèrent pas à être trou-

(1) Dion, XLVIII, 39; Appien, *B. C.*, V, 65; Plutarque, *Ant.*, 33. Voy. Ganter, *Die Provinzialverwaltung der Triumvirn.* Strasbourg, 1892, p. 37 à 41.

(2) C'est ainsi qu'il faut interpréter Servius, *ad Verg.*, Ecl. 4; et *ad Verg*, Ecl. 8, 6-7. Voy. Ganter, *P. V. T.*, p. 71.

(3) Dion, XLVIII, 30.

blées. Les soldats s'imaginaient qu'Antoine était revenu d'Orient tout chargé d'or, et ils jugèrent le moment propice pour lui réclamer les sommes promises avant Philippes et les arriérés de leur solde. Antoine, au contraire, n'avait recueilli que peu d'argent l'année précédente dans l'Orient déjà pressuré par Brutus et Cassius; il s'excusa donc auprès des soldats et leur dit que la chose lui était impossible. Les soldats ne voulurent pas le croire; une révolte éclata. Pour l'apaiser, Antoine et Octave durent faire de nouvelles promesses, accorder leur congé aux soldats qui avaient passé le plus de temps sous les armes et leur donner des terres en Italie (1).

Cette sédition nous montre de nouveau combien la fidélité des armées était chose précaire à ce moment où s'effondraient toute tradition et toute autorité. Et cependant la puissance des triumvirs reposait sur cet unique fondement. En dehors des armées, le triumvirat avait mécontenté en trois années toutes les classes, bien que, comme tant d'autres révolutions de l'histoire ancienne, cette guerre civile permît à la classe moyenne et à la classe pauvre de se jeter sur les biens de l'aristocratie et de la ploutocratie et d'en faire le partage. La fortune laissée par César et les patrimoines de tous les chefs de la révolution, dans les deux partis, depuis Décimus et Marcus Brutus jusqu'à Octave, avaient été dépensés pour payer les soldats, les officiers, les espions, les agents de toute espèce qui appartenaient presque tous à la classe pauvre et à la classe moyenne; les patrimoines des plus grands personnages de Rome, de Pompée, de Lucullus, de Varron, des deux mille plus riches chevaliers d'Italie,

(1) Dion, XLVIII, 30.

avaient été confisqués entièrement ou en partie, et avaient été partagés entre les *tribuni militum*, les centurions, les soldats et les aventuriers. En outre, les ouvriers qui fabriquaient les armes, les marchands de métaux et d'habillements militaires, les gens qui tenaient les *tabernae devorsoriae*, auberges fameuses sur les grandes routes, où passaient tant de soldats, de messagers, de courriers, d'ambassadeurs, de propriétaires chassés de chez eux, de quémandeurs et d'aventuriers qui se rendaient à Rome; et les gens qui sur ces mêmes routes *faciebant velaturam*, c'est-à-dire fournissaient aux voyageurs des voitures, des cochers et des chevaux, tous faisaient de gros profits (1). En outre, la proscription de tant d'usuriers et la confiscation de tant de terres annulaient en fait, sinon en droit, beaucoup de dettes et d'hypothèques : car la république, c'est-à-dire les triumvirs, qui s'étaient substitués aux créanciers, n'avaient guère le temps d'exiger ni d'examiner tout le monceau des *syngrafae*, et les terres confisquées étaient vendues ou assignées aux nouveaux propriétaires exemptes de charges et de dettes. Tandis que l'ordre sénatorial et l'ordre équestre étaient ainsi appauvris, et que des chevaliers et des sénateurs se faisaient gladiateurs pour vivre (2), cette bourgeoisie municipale qui depuis quarante ans devenait plus nombreuse, plus aisée et plus puissante, se grossissait de tous les vétérans congédiés et de tous les gens qui, au milieu de ces bouleversements, parvenaient à se faire un petit magot, à acquérir des terres, à acheter des esclaves. En somme, dans cette révolution comme dans toutes les révolutions, à côté de ceux qui per-

(1) Voy. Varron, *R. R.*, I, II, 14; I, II, 23.
(2) Voy. Dion, XLVIII, 33; XLVIII, 43.

daient, il y avait beaucoup de gens qui gagnaient. Et cependant tout le monde semblait être mécontent, parce qu'en réalité le nombre de ceux qui avaient eu du profit était trop petit en comparaison des victimes. Si tout le petit peuple pauvre de l'Italie et de Rome, rendu furieux par l'assassinat de César, enflammé du désir de le venger et plein de chimériques espérances, avait en l'an 44 et en l'an 43 favorisé le parti populaire, seuls les soldats avaient gagné à la victoire; au contraire, la plupart des pauvres affranchis, des artisans, des petits marchands, des propriétaires avaient été amèrement déçus. Pour payer les soldats, on n'avait pas seulement fait peser sur l'Italie des impôts écrasants, mais on avait suspendu les travaux publics, négligé l'entretien des édifices sacrés et profanes qui tombaient en ruines, cessé de réparer les grandes routes d'Italie si maltraitées par le passage incessant des armées, ôtant ainsi leur gagne-pain à de nombreux artisans et aux petits entrepreneurs. Pour former les flottes de Sextus et des triumvirs, on avait pris à beaucoup de marchands leurs vaisseaux en les ruinant. La destruction de tant de familles riches ruinait certains commerces et certains métiers qui avaient été très florissants; les stucateurs, les sculpteurs, les peintres, les marchands de pourpre, les parfumeurs, les antiquaires languissaient ou faisaient faillite; les grosses rétributions extorquées par les triumvirs avaient fait disparaître partout, en Italie, beaucoup de petits propriétaires, qui, ne pouvant pas payer et ne trouvant pas non plus à emprunter, avaient été dépouillés de leurs terres. Ce n'étaient pas seulement l'aristocratie et la ploutocratie, mais aussi la petite propriété qui était immolée à l'avidité de cette partie de la classe moyenne, qui était représentée alors par les soldats et les politi-

ciens de la faction victorieuse. On voyait aussi accourir alors dans les villes, et surtout à Rome, les petits propriétaires ruinés, les marchands faillis, les artisans et les affranchis sans travail qui n'avaient pas pu s'enrôler et qui n'osaient pas s'adonner au brigandage, dont l'Italie tout entière était infestée; on y voyait accourir les affranchis savants des grandes familles détruites (parmi eux un grand nombre d'affranchis de Pompée), réduits à vivre des épargnes qu'ils avaient faites dans les temps heureux, car les nombreux acquéreurs des biens de la noblesse ne savaient que faire de ces hommes trop instruits et des droits de patronat sur eux; on y voyait venir, enfin, beaucoup de jeunes gens, fils de propriétaires italiens, qui avaient étudié la philosophie et l'éloquence et qui, à Rome, s'égaraient dans ce grand désordre, sur les routes trop étroites et trop encombrées de la fortune. Enfin tout le monde avait à souffrir de la disette de l'argent et de la dépréciation générale de toutes les valeurs. Même ceux qui s'enrôlaient et qui réussissaient à rendre service aux triumvirs, demeuraient le plus souvent mal satisfaits; ils ne recevaient sur leur solde et sur les récompenses promises que de petits acomptes; ceux mêmes qui avaient su pendant la révolution mettre la main sur quelque chose possédaient bien des champs et des maisons, mais n'avaient guère d'argent; ils ne pouvaient donc s'offrir aucun luxe coûteux, et il leur fallait malgré eux vivre simplement. Personne enfin n'était bien sûr de pouvoir conserver ce qu'il possédait. Or, malgré leur toute-puissance, qu'avaient fait les triumvirs depuis trois ans? Ils avaient distribué des terres à quelques milliers de vétérans; mais c'était toute leur œuvre, et ils n'avaient pas fait bénéficier la grande masse du peuple du moindre avantage.

Partout, en Italie, une grande colère couvait donc dans les esprits; mais les charbons dem[illegible]ient cachés sous la cendre, car on avait peur. Antoine semblait très puissant, et on disait d'Octave qu'il avait fait mettre à mort ou maltraiter d'une façon affreuse les personnes soupçonnées de lui faire de l'opposition (1). La terreur abattait tous les courages, et le peu de vigueur qui restait était chez la plupart des gens détruit par le besoin. L'insolence croissante des soldats rendait plus lâches, dans les classes moyennes et cultivées, les gens qui, malgré leur mécontentement, s'attachaient au peu qu'ils possédaient encore; tout espoir de secouer la tyrannie des armées et de leurs chefs semblait perdu; on s'adaptait à tout, étouffant son chagrin. Le partage de l'empire, qui détachait de l'Italie la part la plus belle de ses conquêtes, ne semble même pas avoir soulevé l'indignation publique, comme s'il s'agissait d'une chose ayant peu d'importance. Virgile lui-même, qui était cependant un esprit si éminent, n'avait pu résister aux sollicitations d'Alfénus Varus, qui, après lui avoir enlevé ses biens, voulait être célébré dans ses poèmes; et comme, dans la maison de son vieux maître Siron, il avait senti se réveiller la passion philosophique de son jeune âge et son admiration pour Lucrèce, il lui dédiait l'églogue philosophique qu'il composait alors, la sixième, dans laquelle il résumait, en reprenant la vieille fable grecque de Silène, la théorie épicurienne de l'origine du monde, faisant passer ainsi un peu du souffle de Lucrèce sur les roseaux de Théocrite. Chacun rongeait son frein sans rien dire et cherchait à vivre du mieux qu'il pouvait, sans se soucier d'autrui, allant chacun de son côté vers des destinées différentes. Les

(1) Suétone, *Aug.*, 27.

uns se jetaient dans la fange des plaisirs grossiers, courant les festins somptueux, recherchant les hétaïres et les jeunes garçons; d'autres s'adonnaient à l'étude et à la philosophie; beaucoup à la religion ou à la superstition. C'était la seule chose dont il n'y eût pas disette alors; car, chassés de leurs pays par la pauvreté et les ruines causées par tant de guerres, on voyait affluer à Rome, pour ramasser quelques morceaux de pain dans les balayures du monde, tous les parasites de la civilisation antique, les astrologues, les mages, les sorciers, les prêcheurs de religions ou de doctrines bizarres (1). Les histoires de magie devaient fournir une matière abondante aux propos de la société ignorante et cultivée, puisque un poète tel qu'Horace s'occupera tant de Canidie, la sorcière qui était alors la plus en vogue. Rome était pleine de philosophes vagabonds et à l'accoutrement bizarre, qui, ne trouvant plus d'abri dans les maisons des grands, désertes et abandonnées, s'en allaient par les rues, prêchant des doctrines que l'on qualifierait aujourd'hui de nihilistes, contre le luxe, la richesse, la puissance et le plaisir (2). Aux époques maigres fleurit toujours la philosophie de l'abstinence. Années inquiètes et douloureuses dont personne ne sentit plus profondément que le jeune Horace les troubles et les malaises! Revenu en Italie après la bataille de Philippes, il avait perdu cette terre qui lui venait de son père; car Venouse avait été comprise dans les villes données aux vétérans de César. Il était donc venu à Rome, n'ayant sauvé de ce naufrage que quelques esclaves,

(1) Agrippa les chassa en l'an 33. Voy. Dion, XLIX, 43.

(2) Damasippe et Stertinius, si bien décrits dans la troisième satire du second livre d'Horace, sont deux prêcheurs de ce genre.

trois jeunes gens, à ce qu'il semble (1), et un petit capital avec lequel il acheta, à bon compte probablement, une charge de scribe auprès d'un questeur, c'est-à-dire de secrétaire du trésor (2). C'était là une des rares charges rétribuées et réservées aux hommes libres dans la République, et qui pouvaient se vendre comme tant de charges de l'ancien régime. Tout alors était si incertain que le jeune homme crut faire ainsi un meilleur emploi de son capital qu'en achetant une terre et une maison. Mais ce fils unique d'affranchi, à qui son père avait donné une éducation au-dessus de son rang et de sa fortune, était à la fois orgueilleux et timide, paresseux et raffiné. Il s'était bientôt trouvé dans l'embarras; il avait connu Plotius, Varius, et d'autres jeunes lettrés; mais, en dehors d'eux, il n'avait de relations qu'avec des gens de rien, acteurs, parasites, sophistes, usuriers, marchands (3), qui déplaisaient à ses instincts aristocratiques; il n'osait pas, d'autre part, se présenter dans le monde des grands seigneurs, retenu qu'il était par sa timidité et par son passé politique que son orgueil lui défendait de renier. Il avait eu des amours avec des hétaïres, mais il avait une santé trop délicate et une fortune trop modeste pour pouvoir s'adonner à la vie galante et voluptueuse, à moins de consentir à devenir un parasite, ce à quoi sa fierté native se refusait (4). Il aimait l'étude et les lettres, mais il était paresseux pour écrire et ne savait que faire en ces temps troublés; il s'était mis à com-

(1) Voy. Horace, *Sat.* I, vi, 116.
(2) Suétone, *Vita Hor.*
(3) Voy. Cartault, *Études sur les Satires d'Horace*, Paris, 1899, p. 12 et suiv.
(4) Il y a là-dessus de nombreux passages dans les *Épodes*, mais l'épode XI me paraît seule rapporter une aventure véritable.

poser des poésies grecques, et s'en était rebuté (1). Il songeait parfois à rajeunir le genre de Lucilius, la satire mordante des latins. Mais, pour ne pas se montrer indigne de son grand prédécesseur, il lui aurait fallu s'attaquer aux grands, à leurs vices et à leurs fautes, qui étaient les vices et les fautes du temps; se faire le censeur de la moralité en face du parti populaire triomphant et du triumvirat; et le courage manquait au fils timide de l'affranchi, qui s'épouvantait à la seule pensée de lire en public, ou de mettre en vente ce qu'il composait! Ainsi la première satire (la seconde du premier livre) qu'il composa était une chose bien modeste et bien prudente. Il se bornait à se moquer de quelques-uns de ses humbles amis, et au lieu de traiter avec véhémence quelque grande question morale, il tranchait avec beaucoup de cynisme la question de savoir ce qui vaut mieux pour un jeune homme : faire la cour aux femmes mariées, ou fréquenter les courtisanes. C'est en faveur de celles-ci que se prononçait le sage moraliste. Il fallait que la peur fût grande, pour que le successeur de Lucilius traitât de pareils sujets, au moment où le monde romain était dans une situation si tragique.

La paix de Brindes causa donc une grande joie en Italie; et le peuple vit avec plaisir au commencement d'octobre (2) les deux triumvirs redevenus amis rentrer à Rome, et Antoine épouser Octavie (3). On allait donc pouvoir respirer un peu! Mais l'espoir fut de courte durée. Octave ne se souciait guère de l'Italie; maintenant que l'accord était conclu, il voulait reprendre la Sardaigne immédiatement, et il avait déjà envoyé son

(1) Horace, *Sat.* I, x, 31.
(2) Kromayer, dans *Hermes*, vol. 29, p. 540-561.
(3) Dion, XLVIII, 31.

affranchi Hélénus pour reconquérir l'île. Hélénus ayant été vaincu par Ménodore (1), il dirigea la guerre lui-même, et pour avoir de l'argent, mit une taxe sur les héritages et un impôt de cinquante sesterces par esclave (2). La guerre civile allait donc recommencer à cause d'une haine privée, et parce qu'Octave voulait l'extermination complète de la famille de Pompée (3)? C'en était trop : cette nation si timide et si soumise eut soudain un de ces violents accès de colère qui, chez les êtres faibles, compensent la mollesse ordinaire. A Rome le peuple furieux déchira les édits qui intimaient le paiement de nouveaux impôts, et il fit des démonstrations tumultueuses en faveur de la paix (4); dans toute l'Italie le sentiment républicain, qui sommeillait mais qui restait vivant, se réveilla brusquement; un changement imprévu se produisit dans l'opinion publique en faveur de Sextus Pompée (5). On se remit avec une piété exagérée à admirer son père, le grand guerrier, le grand législateur, qui était mort en défendant la république et la propriété contre la turbulente ambition de César et de sa bande; on s'apitoya sur le destin tragique de cette famille qui s'éteignait si misérablement; son dernier survivant apparut comme un libérateur (6). Cependant ce libérateur, maître de la Sardaigne et de la mer, affamait Rome où, en novembre, la famine devint terrible (7). Mais au lieu d'en faire un reproche à Sextus Pompée, le peuple fut de plus en plus exaspéré contre Octave; et

(1) Dion, 48, 30; Appien, *B. C.*, V, 66.
(2) Appien, *B. C.*, V, 67; Dion, XLVIII, 31.
(3) Appien, *B. C.*, V, 67.
(4) *Id.*, V, 67.
(5) Dion, XLVIII, 31.
(6) *Id.*, XLVIII, 31.
(7) Appien, *B. C.*, V, 67.

le 15 novembre (1), le premier jour des *Circenses* qui se célébraient à la fin des *Ludi Plebei*, quand apparut la statue de Neptune (Sextus prétendait être son fils), la foule éclata en applaudissements frénétiques et interminables. Le jour suivant Antoine et Octave ne firent plus porter la statue de Neptune; mais le peuple réclama l'idole à grands cris, et il courut renverser les statues des triumvirs (2). Octave voulut jouer d'audace, se montrer au forum et y prendre la parole; mais le peuple faillit l'écarteler; Antoine dut accourir, et il fut, lui aussi, très mal reçu. Des désordres s'ensuivirent et pour les réprimer, il fut nécessaire de faire venir des soldats à Rome (3).

L'ordre fut facilement rétabli, non toutefois sans effusion de sang; mais ce double gouvernement militaire était si faible, et les deux triumvirs furent tellement effrayés par cette explosion subite de haine, que non seulement ils suspendirent les préparatifs de la guerre, mais qu'ils cherchèrent à donner quelque satisfaction au sentiment républicain. Le public s'aperçut avec surprise que les tumultes et les menaces étaient choses beaucoup plus efficaces que les pleurs et les lamentations. Les triumvirs se mirent à chercher de nouveaux amis; et, comme toutes les charges avaient été assignées pour jusqu'à la fin du triumvirat, ils décidèrent de diminuer le temps des magistratures, de façon à pouvoir nommer les magistrats au moins deux

(1) Les *Circenses* auxquels fait allusion Dion, XLVIII, 31 ne peuvent être ceux qui furent donnés les trois derniers jours des *Ludi Plebei*, c'est-à-dire les 15, 16 et 17 novembre. Ceux-ci étaient les derniers des grands jeux de l'année. Voy. le *Calendario Maffeiano* dans G. Vaccai, *Le feste di Roma antica*, Turin, 1902, XXI; et Kromayer, dans *Hermes*, vol. 29, p. 557.

(2) Dion, XLVIII, 31; il n'en est pas question dans Appien.

(3) Appien, *B. C.*, V, 68; Dion, XLVIII, 31.

fois, et même plus souvent, tous les ans (1). Ils répartiraient ainsi dans la classe moyenne besogneuse et ambitieuse l'héritage politique de l'aristocratie détruite, ces magistratures républicaines, qui à l'époque de Cicéron étaient encore entre les mains des descendants, dégénérés ou non, des grandes familles, et qui conservaient un tel prestige pour le peuple, habitué depuis des siècles à considérer de loin les consuls, les préteurs, les édiles, les sénateurs, presque comme des demi-dieux. Bien qu'on fût déjà à la fin de l'année, les consuls et les préteurs furent invités à donner leur démission; l'Espagnol Cornélius Balbus, l'ancien agent de César, et P. Canidius qui s'était donné tant de mal pour faire se révolter en faveur d'Antoine les légions de Lépide, furent élus consuls; tous les préteurs furent remplacés (2). Tandis qu'ils faisaient faire ainsi de rapides carrières à leurs amis, ils cherchaient aussi à épouvanter ceux dont ils n'étaient pas sûrs. Antoine avait révélé à Octave que Salvidiénus lui avait proposé de lui céder les légions, et Octave, dont tant d'aventures avaient augmenté la crainte et la cruauté, voulait le faire périr; mais il redoutait la colère du peuple, et il n'osait ordonner sa mort. Il finit par se décider à traduire Salvidiénus devant le sénat qui jugeait les crimes de haute trahison; et qui, comme Octave le prévoyait, déclara Salvidiénus coupable de *perduellio* (3). Antoine au contraire, voulant encourager

(1) Dion, XLVIII, 35. Voy. Dion, XLVIII, 43 : il rapporte des faits très importants qui ont été passés sous silence par tous les historiens.

(2) Dion, XLVIII, 32.

(3) Velleius, II, 76; Dion, XLVIII, 33; Appien, *B. C.*, V, 66; Suétone, *Aug.*, 66; Live, *Per.*, 127. — Les historiens ne se sont pas rendu compte que, si Octave et Antoine firent ces mois-là une politique si ostensiblement républicaine, la raison en était

Agrippa dans sa fidélité, obtint pour lui du vieil Atticus la main de sa fille unique (1). Un fait caractéristique de cette époque révolutionnaire, c'étaient les fortunes si rapides que faisaient certains jeunes gens. Agrippa n'avait encore que vingt-quatre ans, et, bien qu'issu d'une famille obscure et pauvre, il avait exercé la préture, et allait épouser la plus riche héritière de Rome. Mais ces concessions et la cessation des hostilités ne suffisaient pas pour calmer l'exaspération publique; on s'obstinait à vouloir la paix avec Sextus Pompée qui mettrait fin à la disette; les manifestations étaient de plus en plus nombreuses et de plus en plus bruyantes. Ni Antoine, ni Octave n'osaient quitter Rome, et cependant en Orient la situation devenait difficile. Vers la fin de l'année Hérode, fuyant devant l'invasion des Parthes, était arrivé à Rome, avec l'intention de se faire nommer par les triumvirs roi de Judée et de rentrer dans ses États soutenu par les légions romaines (2).

C'est ainsi que l'année 39, où Lucius Marcius Censorinus et Caïus Calvisius Sabinus furent les premiers consuls, commença dans le trouble et l'incertitude. En voyant que l'opinion publique ne s'apaisait pas, Octave et Antoine se montrèrent encore plus conciliants et cherchèrent à couvrir un peu leur puissance arbitraire et tyrannique avec l'autorité du sénat. Ils proposèrent à l'approbation du sénat toutes les mesures

dans le mécontentement public et dans la popularité de Sextus Pompée.

(1) Cornélius Népos, *Att.*, 12; il ne dit pas cependant que le mariage se fit à ce moment-là. Mais la chose me paraît vraisemblable, parce que ce fut le dernier séjour à Rome d'Antoine, *harum nuptiarum conciliator*. Avant Philippes le mariage n'était pas possible, Agrippa étant encore un homme trop obscur.

(2) Joseph, *A. J.*, XIV, xiv, 3.

qu'ils avaient prises comme triumvirs (1); il semble qu'ils firent décréter par le sénat les nouveaux impôts en y apportant des diminutions (2); ils invitèrent enfin le sénat à trancher la question de la Judée. Hérode avait gagné Antoine par de grands présents; et le sénat, sous l'instigation des triumvirs, de Messala, de L. Sempronius Atratinus et d'autres hauts personnages, décida que la Judée redeviendrait un royaume et qu'Hérode serait roi (3). Antoine et Octave faisaient donc tout ce qu'ils pouvaient pour paraître de bons républicains respectueux de l'autorité du sénat; ce qui ne les empêchait pas toutefois de promettre déjà les charges des magistrats pour les quatre années qui devaient suivre (4); de nommer un grand nombre de sénateurs, en choisissant des hommes d'origine modeste et de peu de considération : des officiers, des centurions, de vieux soldats et jusqu'à des affranchis (5). Le despotisme militaire commençait à fléchir; ce que nous appellerions aujourd'hui la petite bourgeoisie envahissait le sénat d'où avaient disparu les hommes de haut lignage; une foule obscure se pressait pour s'asseoir sur ces bancs où avaient siégé à l'aise Lucullus, Pompée, Cicéron, Caton, César; la dynastie des hommes de plume, fondée par Cicéron, acquérait

(1) Dion, XLVIII, 34.
(2) Dion, XLVIII, 34 : mais le texte est demeuré obscur...
(3) Joseph, *A. J.*, XIV, xiv, 4.
(4) En réalité Dion, XLVIII, 35, dit qu'ils furent choisis pour huit ans; mais Appien, *B. C.*, V, 73, dit qu'après la paix de Misène les consuls furent désignés pour quatre ans, et il donne les noms des consuls du quadriennium 34-31. Cela prouve que les consuls du quadriennium 38-35 étaient déjà désignés au moment dont parle Dion; et celui-ci a confondu les deux désignations de consuls pour quatre années, qui furent faites à peu de distance, en une seule qui aurait été faite pour huit ans.
(5) Dion, XLVIII, 34.

une influence de plus en plus grande, dans le désordre universel. Au milieu de tant de révolutions et de guerres le public vit avec étonnement un homme qui ne maniait que la plume devenir un personnage influent. Depuis quelque temps le nom de Virgile, connu d'abord dans les petits cercles des νεώτεροι et des jeunes lettrés, se répandait dans le grand public : des acteurs et parmi eux la fameuse Cithéris, l'affranchie de Volumnius qui avait été la maîtresse d'Antoine, s'étaient mis à déclamer ses Bucoliques sur les théâtres (1) : Mécène et Octave, qui au fond était un intellectuel et qui cherchait à se faire des amis partout, finirent par vouloir le connaître ; ils lui donnèrent bientôt des terres, en Campanie, pour compenser la confiscation dont il avait été victime. Cette protection augmenta encore sa renommée littéraire ; et Virgile devint, au milieu des troubles, un personnage très en vue et très important. Il n'en continua pas moins à perfectionner son art : et il composa deux autres imitations de Théocrite, la septième et la huitième églogue, dont l'une contient en couplets très courts une lutte entre deux pâtres ; et l'autre, inspirée à la fois de la première et de la seconde idylle de Théocrite, met en scène deux pâtres trop raffinés qui se rencontrent à l'aurore et chantent dans des vers mélodieux et imagés les amours malheureuses d'un jeune homme, et les sortilèges d'une femme passionnée qui voudrait rappeler à elle son amant parti pour la ville. Mais il ne se borna plus seulement à écrire des vers ; il s'efforça aussi de faire profiter de son autorité ses confrères pauvres, ses amis et ses concitoyens. Il avait espéré un moment, en appelant à son aide les Muses de Sicile, amener Alfénus Varus à révo-

(1) Servius, *ad Ecl.*, VI, 11 ; Donatus, *in vita*, p. 60, *R.*

quer la confiscation des terres de Mantoue; ayant échoué, il tâchait, au commencement de l'an 39, d'aider Horace à améliorer sa situation en le présentant à Mécène. Le moment était propice : les triumvirs effrayés et leurs amis ouvraient leurs portes aux solliciteurs. Mécène cependant, tout en faisant un aimable accueil au jeune homme qui, très intimidé, ne sut que balbutier quelques mots (1), ne put s'occuper immédiatement de lui. Le conseiller d'Octave avait bien d'autres soucis. Les triumvirs s'étaient trompés en pensant qu'il suffirait de faire de nouvelles concessions et de laisser passer un peu de temps pour changer l'opinion publique : la disette au contraire se prolongeait, et le peuple, en voyant les hésitations des triumvirs, se montrait de plus en plus exigeant; des manifestants s'étaient même rendus auprès de Mucia, la mère de Sextus, pour la supplier d'intervenir, et ils menaçaient de mettre le feu à sa maison, si elle n'y consentait pas (2). Que fallait-il faire? Octave s'obstinait à vouloir résister; mais Antoine comprit que pour le moment il fallait céder; et il demanda à Libon, qui était à la fois le beau-père de Sextus Pompée et le beau-frère d'Octave, de vouloir bien s'interposer (3).

Par un contraste singulier, tandis qu'Octave et Antoine ne parvenaient pas, au prix même des flatteries républicaines les plus basses, à calmer l'indignation du pays, le jeune homme qui était devenu, aux yeux de l'Italie, le défenseur de la république et de la liberté, avait établi au milieu de la mer, dans les trois îles, un gouvernement despotique selon la mode asiatique; il était devenu un vrai monarque, ayant comme ministres

(1) HORACE, *Sat.* I, VI, 56 et suiv.
(2) APPIEN, *B. C.*, V, 69.
(3) *Id.*, V, 69; DION, XLVIII, 36.

d'intelligents affranchis orientaux de son père, Ménodore, Ménécrate, Apollophane, transformés en amiraux et en gouverneurs. Beaucoup de nobles qui s'étaient réfugiés auprès de lui, et parmi eux le fils de Cicéron, se trouvaient mal à l'aise dans ce gouvernement despotique; il en résultait même des mécontentements, des discordes, des soupçons, qui poussaient parfois Sextus à la cruauté et à la violence, et qui récemment lui avaient fait mettre à mort Staïus Murcus (1). En outre, Sextus avait recruté neuf légions, composées en grande partie d'esclaves des domaines siciliens qui avaient appartenu aux chevaliers de Rome, et dont Sextus s'était emparé, et il avait fait de son petit empire circulaire un refuge pour tous les esclaves qui voulaient bien s'enrôler dans son armée (2). Il y avait là de quoi inquiéter beaucoup la classe aisée en Italie. Et cependant l'Italie haïssait tellement les triumvirs et surtout le fils de César; elle avait mis dans le fils de Pompée tant d'espérances, que certains historiens modernes sont d'avis que si Sextus, au lieu de se borner à piller les côtes, avait osé débarquer en Italie avec son armée, il aurait peut-être pu venger Pharsale et changer pour toujours le cours des événements. Mais on était au printemps de l'an 39, et depuis le passage du Rubicon, dix années s'étaient écoulées, et quelles années! La hardiesse et la timidité des chefs, dans les grandes luttes historiques, ne sont pas le simple effet de leurs qualités innées ou acquises; elles dépendent aussi, au moins en partie, de la confiance ou du découragement que répandent partout autour d'eux les succès ou les revers. César avait pu dix ans aupa-

(1) Voy. Suétone, *Tib.*, 4; Velleius, II, 77; Appien, *B. C.*, V, 70.

(2) Seeck, *Kaiser Augustus*, 74 et suiv.

ravant passer le Rubicon d'un pied sûr, non seulement parce qu'il avait de l'audace, mais aussi parce que la nation tout entière, tranquillisée par vingt-cinq ans de paix intérieure, ne croyait plus à la possibilité d'un grand bouleversement. Lui-même, du reste, il ne pensait pas déchaîner une terrible guerre civile entre les riches et les pauvres; il s'imaginait contraindre ses adversaires à transiger dans un simple conflit entre politiciens. Mais maintenant les désastres terribles que l'on avait éprouvés avaient profondément découragé les esprits; Antoine lui-même et les chefs du parti victorieux redoutaient à chaque instant de nouvelles difficultés; tout le monde attendait et laissait les événements se précipiter d'eux-mêmes dans une sorte de passivité. Ce n'était pas non plus de Sextus que l'audace pouvait venir. Il lui aurait fallu un bien grand génie, pour ne point être découragé, dans le moment décisif où il pouvait tout oser, par la destinée tragique sous laquelle sa famille avait été écrasée! Mais s'il était incapable d'imiter les coups d'audace d'un César, Sextus Pompée était cependant assez intelligent pour comprendre qu'Octave et Antoine avaient à ce moment-là plus besoin de la paix que lui; et Ménodore, son habile conseiller, lui disait de résister, de laisser les choses traîner en longueur : ses menaces et la disette rendraient la situation des deux rivaux de plus en plus difficile (1). D'autre part, cependant, de hauts personnages romains réfugiés auprès de lui, tels que Libon et Mucia, agissaient sur lui dans un sens opposé, et prétendaient que, s'il continuait, l'Italie lui deviendrait hostile et se tournerait contre lui (2). Les négo-

(1) Appien, *B. C.*, V, 70.
(2) *Id.*, *ibid.*, V, 70-71.

ciations furent longues, mais on finit par conclure un accord : on reconnaîtrait comme appartenant à Sextus Pompée la Sicile et la Sardaigne, et on lui donnerait le Péloponnèse pour cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en l'an 34; il serait consul en 33; il ferait partie du collège des pontifes; il recevrait soixante-dix millions de sesterces comme indemnité des biens confisqués à son père; il s'engagerait en échange à ne plus inquiéter les côtes d'Italie; il n'offrirait plus d'asile aux esclaves fugitifs; il ne chercherait plus à entraver la liberté de la navigation, et il prêterait son concours pour réprimer la piraterie. En outre, on profiterait de la paix de Misène pour pardonner à tous les déserteurs et à tous les proscrits survivants, en n'exceptant de cette amnistie que les conspirés condamnés pour le meurtre de César; on restituerait aux déserteurs tous leurs biens immobiliers et aux proscrits la quatrième partie de leurs biens; tous les esclaves qui avaient été soldats sous les ordres de Sextus recevraient la liberté; on promettrait de donner les mêmes récompenses aux soldats de Sextus qu'à ceux d'Octave et d'Antoine (1). Après cet accord, dans le courant de l'été, les deux triumvirs se rendirent avec une armée à Misène; Sextus y vint aussi avec sa flotte; et dans le beau golfe, en face de l'armée qui couvrait le rivage du promontoire, en face de la flotte dont les voiles fermaient l'horizon de la mer, le fils de César et le fils de Pompée se rendirent avec Antoine sur un vaisseau, ratifièrent la paix, s'invitèrent à un banquet solennel et fiancèrent une fille de Sextus, toute jeune encore, avec le petit Marcellus, fils d'Octavie. Pour mieux consolider la paix, on dressa encore la liste des consuls pour quatre nouvelles

(1) Dion, XLVIII, 36; Appien, *B. C.*, V, 72.

années, c'est-à-dire pour jusqu'à l'an 34 avant J.-C. (1). Puis Sextus alla en Sicile, Antoine et Octave revinrent à Rome, amenant avec eux un nombre considérable de proscrits illustres ou d'anciens partisans de Lucius Antonius qui avaient fui après la prise de Pérouse, et qui profitaient de l'amnistie accordée pour abandonner Sextus et ses affranchis et pour venir recouvrer à Rome ce qui restait de leurs biens. Parmi eux étaient Lucius Arruntius, Marcus Junius Silanus, Caïus Sentius Saturninus, Marcus Titius, et le fils de Cicéron (2). La paix était donc rétablie, à la grande joie de toute l'Italie; et, pour la rendre plus solide, la Fortune semblait ajouter tout exprès de nouveaux nœuds aux liens de parenté qui unissaient les trois auteurs du traité de Misène. Scribonia venait de donner (ou allait donner) à Octave une fille qui fut appelée Julie, et Octavie, la femme d'Antoine, était enceinte.

En concluant la paix de Misène les triumvirs capitulaient pour la première fois devant la force invisible de l'opinion publique. C'est ce qui donne à ce traité une si grande importance. C'était là le commencement d'une lutte sourde entre les classes aisées de l'Italie et la dictature militaire de la révolution, lutte dans laquelle le parti sans armes imposera peu à peu ses volontés au parti armé. Cependant Virgile, encouragé par la paix de Misène, composait une nouvelle églogue, la neuvième, dans laquelle il osait mettre dans la bouche des pâtres ses plaintes au sujet de la confisca-

(1) Appien, *B. C.*, V, 73; Dion, XLVIII, 37-38.

(2) Velléius, II, 77; il se trompe cependant en mettant au nombre de ces hommes qui s'étaient réfugiés auprès de Sextus, et qui revinrent à Rome, Tibérius Claudius Néron, qui y était revenu après la paix de Brindes. Voy. Dion, XLVIII, 15 et Suétone, *Tib.*, 4.

tion de sa propriété et des terres des Mantouans, en rappelant, comme sur un ton de reproche, qu'il avait salué l'astre de César et qu'il avait été bien mal récompensé des sentiments qu'il avait témoignés à l'égard du dictateur.

III

LE DÉSASTRE DE SCILLA

Au mois de septembre (1), Antoine, à qui une fille était née (2), partit pour Athènes. Malgré son mariage avec Octavie, il n'avait pas renoncé à son idée de transporter le centre de sa politique en Orient, et de faire la guerre à la Perse; il y songeait au contraire plus que jamais. Tous les défauts des institutions latines, l'instabilité, la vénalité, l'insuffisance, le désordre, n'avaient fait que grandir depuis que les triumvirs avaient ouvert la république aux classes moyennes, réduit à six ou même à trois mois la durée des magistratures, et peuplé le sénat d'hommes sans valeur. Comment employer pour des œuvres sérieuses et difficiles des magistrats qui occupaient si peu de temps leurs charges, qui étaient le plus souvent mal préparés à la tâche difficile du commandement, et qui n'avaient même pas le prestige que donnait le nom aux plus dégénérés des descendants des grandes familles? Avec de tels instruments il fallait que les chefs et les coteries qui dirigeaient eussent beaucoup d'autorité et de prestige, si on voulait empêcher une dissolution totale de l'État. Mais les tumultes de Rome et la paix

(1) Kromayer, dans *Hermes*, vol. 29, p. 561.
(2) Plutarque, *Ant.*, 33.

de Misène, qui avait été une véritable capitulation du triumvirat devant l'opinion publique, démontraient combien le triumvirat était faible. Il fallait donc, plus que jamais, faire un grand effort pour éliminer les causes principales de cette faiblesse, c'est-à-dire pour faire oublier, par un succès éclatant et fructueux, toutes les terribles déceptions de la politique des triumvirs. Antoine savait que les triumvirs n'avaient rien fait jusqu'alors d'universellement utile et bon; qu'ils n'avaient même pas su rétablir l'ordre dans tout l'empire; qu'ils s'étaient contentés de répartir des terres entre quatre ou cinq mille vétérans de César. C'était là trop peu de chose après tant de guerres et de massacres, après toutes les illégalités et les violences qui avaient été commises, et en échange des pouvoirs extraordinaires qui leur avaient été conférés. Pour toutes ces raisons la guerre de Perse s'imposait. Mais l'Italie était épuisée; les dépenses de la république s'étaient encore accrues, tandis que les revenus diminuaient; récemment encore, les triumvirs avaient dû donner aux soldats, aux officiers et aux fermiers beaucoup de promesses et peu d'argent; le déficit augmentait et les dettes s'accumulaient (1). S'il n'était pas facile au point de vue militaire d'accomplir l'expédition, il était encore plus difficile de trouver les moyens financiers nécessaires pour la préparer.

Dans la seconde moitié de l'an 39 Antoine, laissant en charge à Rome les consuls du second semestre, L. Coccéius et P. Alfénus, que le peuple appelait spituellement les « petits consuls », se rendit donc à Athènes, et il était bien décidé à hâter les préparatifs pour la campagne de Perse. Les nouvelles qu'il reçut

(1) Dion, XLVIII, 34.

d'Asie peu après son arrivée en Grèce, ne firent que raffermir sa résolution (1). Vers le mois d'août Ventidius Bassus, par un habile coup d'audace, avait surpris Labiénus au pied du Taurus dans un endroit que nous ne connaissons pas, et l'avait défait et contraint à s'enfuir avec une faible escorte; puis il était descendu en Cilicie, s'était dirigé résolument sur la chaîne de l'Aman et les défilés qui conduisent en Syrie; il y avait rencontré une nouvelle armée de Parthes conduits par un général dont on ne sait pas bien le nom, et il avait encore défait cette armée (2). Les Parthes, si bons défenseurs de leur pays, mais si mauvais conquérants, battaient en retraite et regagnaient les bords de l'Euphrate; la Syrie était ouverte aux Romains; Antigone résistait seul en Palestine, avec l'espoir que les Parthes reviendraient. Ces nouvelles causèrent beaucoup de joie à Antoine (3), qui se mit incontinent, pendant ces derniers mois de l'an 39, à remanier la carte politique de l'Orient, et d'une façon qui montre bien qu'il se défiait de plus en plus des gouverneurs de Rome et des forces de l'Italie, et qu'il considérait comme bien meilleures les institutions bureaucratiques des monarchies orientales. Non seulement il reconnut Hérode roi de Judée, mais il rétablit dans la personne de Darius, fils de Pharnace et neveu de Mithridate (4), la dynastie nationale du Pont, où Pompée avait organisé des républiques. Pour dompter les Pisides, vigoureux montagnards, capables de devenir d'excellents soldats aussi bien que de terribles brigands,

(1) Plutarque, *Ant.*, 33.
(2) Dion, XLVIII, 39-41; Frontin, *Strat.*, I, I, 6; II, v, 35-36; Orose, VI, xviii, 23.
(3) Plutarque, *Ant.*, 33.
(4) Appien, *B. C.*, V, 75.

au lieu d'envoyer un général dans leur pays, il leur donna un roi et choisit Amyntas, le secrétaire de Déjotarus (1). Pour récompenser un certain Polémon, fils d'un rhéteur de Laodicée qui, soldat improvisé, avait bien défendu la ville contre les Parthes, il le fit roi de Licaonie (2). Il chargea ses protégés de lui trouver de l'argent et des soldats (3); il ordonna à Darius de reconstituer l'ancienne armée du royaume de Pont (4), pour l'aider dans la guerre de Perse; il partagea en trois corps l'armée que Pollion avait amenée, tout en reprenant, le long de la route, Salone qui s'était révoltée et en infligeant une défaite aux Parthins (5); il en envoya une partie passer l'hiver en Épire, et il employa les deux autres parties à de petites expéditions contre les barbares (6). Puis il chercha à prendre de l'argent en Grèce et surtout dans le Péloponnèse, qui était destiné à Sextus Pompée (7); et pour lui enlever ses biens, il fit trancher la tête, ce qui était un procédé démocratique fort en usage dans les monarchies de l'antiquité, au plus riche propriétaire du Péloponnèse, un certain Lacharès (8). Il voulut enfin goûter du culte divin que l'on avait pour les rois en Asie. Octave se contentait d'être « fils du

(1) Appien, *B. C.*, V, 75. Voy. Strabon, XIV, v, 6 (671) qui explique ainsi la fondation du royaume de Pisidie, sans l'attribuer à Antoine; mais comme le royaume fut fondé par Antoine, il est probable que c'était bien là ce qu'il avait en vue.

(2) Appien, *B. C.*, V, 75. Strabon, XII, viii, 16 (578).

(3) Appien, *B. C.*, V, 75.

(4) Cela est prouvé par ce fait que pour l'expédition de Perse, en l'an 36, il y avait un contingent de soldats du Pont.

(5) Servius, *ad Verg. Ecl.* IV, 1 et VIII, 12 ; *C. I. L.*, I, 461.

(6) Appien, *B. C.*, V, 75.

(7) Dion, XLVIII, 39.

(8) Plutarque, *Ant.*, 67. Voy. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1896, p. 155.

divin » ; Antoine voulut être appelé dieu lui-même et nouveau Dionysos (1). Il se substituait dans les cérémonies à la statue du Dieu, et il célébra à Athènes une sorte de mariage mystique avec Minerve, contraignant la malheureuse ville à lui verser une dot de mille talents (2). Puis, la saison venue où la navigation était arrêtée, il s'adonna dans la célèbre et belle cité aux fêtes, aux jeux, aux conversations avec les philosophes et les rhéteurs, flattant ainsi l'hellénisme et s'appliquant à se montrer en tout, et même comme protecteur des arts et des sciences, un bon successeur d'Alexandre (3).

Octave de son côté était parti pour la Gaule, où les Aquitains s'étaient soulevés (4) ; mais il en revint après un court séjour, laissant là-bas Agrippa pour dompter cette révolte que l'on espérait devoir être la dernière (5). Sur ces entrefaites, le 25 octobre, Asinius faisait son entrée dans Rome et célébrait son triomphe sur les Parthins (6) ; et Mécène, vers la fin de l'année, se trouvant un peu moins affairé, put se souvenir du jeune poète qui lui avait été présenté neuf mois auparavant, et lui fit savoir que les portes de son palais lui étaient ouvertes. Horace crut toucher le ciel, et secouant sa

(1) *C. I. A.*, II, 482, v. 22-23 Ἀντωνίου Θεοῦ νέου Διονύσου.
(2) Dion, XLVIII, 39.
(3) Plutarque, *Ant.*, 33 ; Appien, *B. C.*, V, 76. Si l'on passe en revue tout ce qui fut fait pendant l'automne de l'an 34, comment peut-on dire avec un historien allemand, qui répète du reste ce que disent tous les historiens, qu'Antoine passa cet hiver *thatenlos und in unwürdigen Genussleben?* (Schiller, *Geschichte der Römischen Kaiserzeit*, *Götha*, 1883, I, 101). Il y a sur Antoine une légende qui égare les historiens et les empêche de voir les faits les plus évidents.
(4) Appien, *B. C.*, V, 75.
(5) Cela découle de ce que dit Eutrope, VII, 5, et qu'il faut rapprocher de ce que dit Appien, V, 65.
(6) *C. I. L.*, I, 461.

paresse, il écrivit la troisième satire dans laquelle il célèbre l'amitié et toutes les vertus qui la soutiennent, avec un attendrissement où certains critiques ont voulu voir sa reconnaissance pour Virgile (1). Et pourtant il ne semble pas qu'il ait tiré au début le moindre profit de cette amitié, ni même qu'il ait reçu quelque encouragement pour ses poèmes. Ce jeune homme était trop timide, il craignait trop d'être importun (2), pour demander quelque chose; il écrivait très peu, et n'osait rien publier; il ne montrait ses poèmes qu'à des intimes. Mécène semblait voir plutôt en lui un futur homme politique qu'un grand poète. Inquiet des récriminations faites par les hommes obscurs qu'il avait nommés dans sa seconde satire, il composait la quatrième satire pour se défendre, en invoquant l'autorité de Lucilius, et en affirmant qu'après tout il n'avait nullement l'intention de vendre ses vers, ni de les lire en public (3)! C'était tout de même un grand avantage pour lui que de pouvoir fréquenter la classe lettrée et élevée; car les intellectuels pauvres ne pouvaient s'imposer au public sans la protection des riches et des puissants, et les meilleurs d'entre eux étaient obligés de la chercher, s'ils voulaient se faire connaître. Que faire, hélas! Ils n'étaient pas tous grands seigneurs, maîtres de leur temps, de leur corps, de leur cerveau comme Salluste, qui continuait à se venger des conservateurs en écrivant sa belle *Guerre de Jugurtha,* c'est-à-dire l'histoire du premier grand scandale aristocratique; et qui racontait en détail dans les *Historiae* les crimes, les fautes, les scandales et la chute du parti de Sylla, depuis la

(1) Voy. Cartault, *Etude sur les Satires d'Horace*, Paris, 1899, 28 et suiv.

(2) Horace, *Sat.*, I, iii, 63 et suiv.

(3) Horace, *Sat.*, I, iv, 71 et suiv.

mort du dictateur jusqu'à l'an 67, sans laisser passer, quand elles se présentaient, les occasions de malmener Pompée. Tous les écrivains n'avaient pas non plus la chance de Virgile, qui, délivré des soucis de la pauvreté, protégé par les grands et admiré par le peuple, travaillait à son aise à son œuvre bucolique et composait sa dixième et dernière églogue, pour adoucir les chagrins d'amour d'un de ses amis. Issu d'une obscure famille de l'ordre équestre de la Gaule Cisalpine, Caïus Cornélius Gallus (1) était, dans la coterie politique d'Octave, un de ces nombreux Italiens qui se disputaient les places laissées vacantes par l'aristocratie détruite : intelligent, arriviste, ambitionnant toutes les gloires, voulant faire parler de lui à tout prix, écrivain distingué, homme politique et soldat, ne dédaignant pas l'amour et les femmes, il avait eu pour maîtresse cette Cithéris qui déclamait à Rome les églogues de Virgile : abandonné par elle, le jeune homme avait demandé à Virgile une églogue destinée à le consoler et en même temps à faire savoir à la moitié de l'Italie qu'il avait été l'amant de la plus fameuse hétaïre de l'époque (2). Et le bon Virgile consentait à lui rendre ce service. Il se déguisait en berger d'Arcadie; il montrait les montagnes, les forêts, les lauriers, les tamarins, les troupeaux et les dieux eux-mêmes affligés des chagrins de Gallus; et Gallus répondait qu'il voulait se retirer parmi les bergers d'Arcadie, dans les bois et dans les cavernes, pour y chanter des chants bucoliques, y donner la chasse aux bêtes sauvages, et y écrire sur l'écorce des arbres le

(1) Une inscription trouvée récemment en Égypte a démontré que son prénom était bien Caïus. Voy. *Sitzb. Berl. König. Preus. Akad.*, 1896, vol. Ier, p. 478.

(2) Servius, *ad Ecl.* X, 1.

nom de sa belle. Avec ce poème, Virgile achevait ses églogues, c'est-à-dire l'œuvre qui était alors la plus lue et admirée par le public de toute l'Italie, parce qu'elle répondait aux tendances et aux besoins du nouveau public plus nombreux et plus mélangé, qui maintenant lisait les livres à la place de l'ancienne classe cultivée, de l'aristocratie disparue. Ces petits poèmes, composés dans la manière de Théocrite et des autres poètes bucoliques grecs qui étaient alors à la mode, exprimaient par la bouche de bergers fictifs, de nymphes, de faunes et de dieux, les sentiments nouveaux qui fermentaient dans l'esprit italien par suite du mélange de tant de cultures diverses, et au milieu d'événements si terribles et si calamiteux; ils disaient le désir de la paix, l'espoir d'un avenir meilleur, le plaisir mélancolique de la campagne, la curiosité philosophique qui s'éveille devant les mystérieuses origines du monde, les premiers frémissements du mysticisme qui commençait à envahir la vie et la politique. Aussi chacun dans le grand public y trouvait quelque chose qui lui plaisait, bien que peu de gens seulement pussent apprécier la délicatesse exquise de la forme et la sensualité imaginative et raffinée dont les églogues sont pleines. En outre ils étaient courts; il fallait peu de temps pour les lire et pour les écouter; on les apprenait facilement par cœur; ce qui était un grand avantage pour ce public nombreux et superficiel d'aventuriers politiques, de spéculateurs affairés, de centurions et de tribuns militaires en train de s'enrichir, de jeunes gens qui faisaient leurs études, d'affranchis cultivés qui voulaient lire quelque chose, mais qui n'avaient plus ni le temps ni l'envie de lire les interminables poèmes d'Ennius et de Pacuvius.

Un soldat abandonné par une hétaïre et qui. pour se consoler de son chagrin, aurait chargé un poète à la

mode de faire connaître à toute l'Italie son nom et son aventure, aurait encouru le mépris des anciens Romains. Mais, dans l'universel désordre, on perdait même ce sentiment de la dignité, qui empêchait jadis les hommes destinés à gouverner leurs semblables d'étaler en public les faiblesses des passions les plus humaines. Le dieu Eros montrait partout sa frimousse éhontée, aussi bien dans les tentes des généraux qu'à la curie; et le peuple avait maintenant pour ces faiblesses-là les mêmes indulgences que pour toutes les autres. Au commencement de l'an 38 on vit tout à coup le lascif et violent Octave s'éprendre d'un furieux amour pour la femme de Tibérius Claudius Néron; on le vit divorcer aussitôt d'avec Scribonia, faire divorcer Livie, — c'était le nom de la belle, — et bien qu'elle fût enceinte de six mois, l'épouser avant même qu'elle n'eût accouché, malgré les prescriptions du vieux code sacerdotal de Rome (1). Les pontifes complaisants avaient estimé que les anciennes prescriptions religieuses ne s'appliquaient pas à ce cas-là. La surprise, les rires et le scandale furent grands à Rome, quand on apprit que le mari avait doté Livie comme si elle avait été sa fille, et qu'il avait assisté au banquet nuptial (2)! Octave avait-il agi ainsi dans une de ses crises habituelles de violence? Il n'est pas douteux qu'il avait aussi des raisons politiques pour répudier Scribonia. Esprit timide et hésitant, qui facilement manquait de sang-froid dans le danger quand il fallait prendre une résolution soudaine, Octave possédait en revanche ce que l'on pourrait appeler la vigueur lente; quand il pouvait réfléchir à son aise, il savait se rendre compte très nettement

(1) Dion, XLVIII, 44; Suétone, *Aug.*, 62.
(2) Dion, XLVIII, 44.

de ce que réclamaient des entreprises difficiles, et il avait la force de mettre à exécution des plans longuement arrêtés, en triomphant de ses hésitations et de ses incertitudes. Après la capitulation de Misène, Octave avait aussi, comme Antoine, compris qu'il avait beaucoup baissé dans l'opinion publique; et ne pouvant pas, quant à lui, tenter une grande entreprise, telle que la conquête de la Perse, il avait décidé au moins d'anéantir le fils de Pompée, pour empêcher que, grâce à l'admiration populaire, la famille rivale de la sienne ne reprît son ancienne puissance. Octave avait donc déjà, dans les anciens mois de l'an 37 et dans les premiers mois de l'an 38, cherché des prétextes de discorde; il avait écrit à Pompée des lettres où il lui reprochait d'accueillir des esclaves fugitifs, de ne pas réprimer la piraterie, de continuer les armements et de violer certaines conventions du traité de Misène (1). Son divorce d'avec Scribonia était ainsi un moyen pour hâter sa rupture avec le maître des îles. Mais si Octave divorçait d'avec Scribonia pour des motifs politiques, ni ce but politique ni un autre ne peuvent expliquer la hâte avec laquelle il voulut épouser Livie, en blessant les scrupules superstitieux de la multitude, et en donnant cette occasion au public de se moquer de lui et de sa nouvelle femme. Fille de Livius Drusus, aristocrate de la vieille roche qui était mort à Philippes, Livie était une jeune femme d'une merveilleuse beauté, de beaucoup d'esprit et d'un charmant caractère. Il n'est pas invraisemblable que ce jeune homme intelligent, mais nerveux, impressionnable, qui allait continuellement de l'hésitation à la précipitation, de l'irritabilité à la faiblesse, se soit

(1) Appien, *B. C.*, V, 77.

épris de cette femme, non seulement à cause de sa merveilleuse beauté, mais aussi à cause de son intelligence fine et de cette sûreté de jugement qui se rencontre souvent chez les femmes bien équilibrées. Ce mariage précipité devrait par conséquent être mis au nombre des coups de tête que son tempérament faible et violent lui fit commettre à cette époque.

Vers le temps où Octave faisait cet étrange mariage, un événement survint qui précipita la rupture avec Sextus Pompée. Ménodore, qui avait été nommé par Sextus gouverneur de la Sardaigne, se brouilla avec son protecteur et passa à l'ennemi, en livrant à Octave l'île, une flotte de soixante vaisseaux et trois légions (1). Très heureux de reprendre sans aucun effort la Sardaigne, Octave l'accueillit à bras ouverts; mais Sextus envoya, dès qu'il eut connaissance de la trahison (2), une flotte ravager les côtes d'Italie. Au commencement du printemps de l'an 38, la guerre avait donc éclaté de nouveau. Octave écrivit sans retard à Antoine en le priant de venir à Brindes où il voulait lui parler (3); il demanda à Lépide son appui (4); il ordonna à la flotte qui était mouillée à Ravenne de se rendre à Brindes pour y attendre Antoine (5), et à la flotte de Ménodore

(1) Dion, XLVIII, 45; Appien, *B. C.*, V, 78; Orose, VI, 18, 21.

(2) D'après Appien, *B. C.*, V, 78 et 81, Ménodore n'aurait en réalité trahi que quand la guerre était déjà commencée. Mais Dion, XLVIII, 45-46, nous dit au contraire que la trahison fut le motif dernier qui causa la guerre. Cette seconde version me paraît la plus vraisemblable; en effet celle d'Appien est en contradiction avec un autre fait rapporté par Appien lui-même, à savoir que, quand Antoine vint à Brindes, il avait déjà connaissance de la trahison de Ménodore (chap. LXXIX). Or le voyage d'Antoine dut assurément avoir lieu quelque temps avant le commencement des hostilités. Voir la note (6) de la page suivante.

(3) Appien, *B. C.*, V, 78.

(4) Dion, XLVIII, 46.

(5) Appien, *B. C.*, III, 78.

de se réunir aux autres vaisseaux sur les rivages de l'Étrurie (1); il fit construire de nouvelles trirèmes à Ravenne et à Rome (2); il rappela des légions de Gaule et d'Illyrie et les dirigea les unes sur Brindes et les autres sur Naples (3), de façon à attaquer la Sicile de deux côtés, si Antoine approuvait son dessein (4). Mais Antoine en Grèce accueillit avec mauvaise humeur les nouvelles qui venaient d'Italie et cette invitation à se rendre à Brindes. Il avait passé l'hiver à Athènes, où il s'était beaucoup amusé; l'hiver finissant, il s'était remis avec ardeur à l'exécution de ses projets, et il était alors occupé à faire passer en Asie, où il voulait la suivre, l'armée qui avait pris ses quartiers d'hiver en Épire et sur les confins de la Macédoine (5). Et soudain Octave le rappelait en Italie pour une nouvelle guerre contre Sextus Pompée! Antoine n'était pas disposé à interrompre ses projets orientaux et à différer sa revanche de la capitulation de Misène pour favoriser la revanche d'Octave; il partit donc avec quelques vaisseaux et une suite peu nombreuse (6), pour

(1) Appien, *B. C.*, III, 78, dit à Pouzzoles ; mais au chapitre LXXXI on voit que cette flotte partit des côtes d'Étrurie. Ou Appien s'est trompé au chapitre LXXVIII, ou il y eut un changement dans les ordres donnés dont la raison nous échappe.

(2) Appien, *B. C.*, V, 80.

(3) *Id.*, *ibid.*, V, 78 et 80.

(4) *Id.*, *ibid.*, V, 78.

(5) Nous n'avons aucun texte qui nous le dise, mais comme nous savons qu'une partie considérable de l'armée d'Antoine passa en Epire et en Grèce l'hiver de 39-38, et que l'hiver suivant toute l'armée était en Asie, il est nécessaire de supposer que le transport des troupes commença alors. Il faut peut-être voir une allusion à ce transport de troupes dans le passage d'Appien, *B. C.*, V, 76, où est dépeinte l'activité militaire d'Antoine pendant le printemps de l'année 38.

(6) Appien, *B. C.*, V, 79 : σὺν ὀλίγοις. Ce prompt retour et ces lettres adressées à Octave et à Ménodore démontrent clairement qu'Antoine se rendit à Brindes avant que les hostilités ne

Brindes, décidé à empêcher le turbulent Octave de faire la guerre. Il était le plus âgé; il avait plus de renom et d'autorité, il considérait volontiers son jeune collègue comme son subordonné; il comptait donc régler toute l'affaire à sa volonté. Mais quand au jour fixé il arriva à Brindes, nous ne savons pour quelles raisons, Octave n'y était pas. Antoine ne s'attarda pas à l'attendre; il repartit immédiatement après avoir écrit deux lettres sur un ton impératif, l'une à Octave à qui il enjoignait de respecter le traité de Misène, l'autre à Ménodore, l'avertissant que, s'il ne demeurait pas tranquille, il revendiquerait ses droits de patronat sur lui, à titre d'acquéreur du patrimoine de Pompée (1).

La déception était grande pour Octave, qui comptait beaucoup sur l'appui d'Antoine. La guerre, en effet, s'annonçait difficile pour lui. Lépide, indigné de ce que la paix de Misène eût été conclue sans son intervention, ne bougeait pas. L'opinion populaire était de plus en plus opposée à la guerre et montée contre Octave. Agrippa était au loin et faisait une campagne heureuse contre les Aquitains. Se risquer seul contre Sextus Pompée était téméraire. Mais Octave comprit qu'après les intimations d'Antoine et les provocations de Sextus Pompée, il se discréditerait complètement s'il avait l'air d'avoir besoin de son collègue et peur de son rival; que, pour relever le prestige du nom de César qui baissait, et pour abaisser celui du nom de Pompée qui renaissait, il lui fallait, sur terre ou sur mer, une nouvelle Pharsale. Et il crut qu'il pourrait à

fussent commencées, et que son intention était de maintenir la paix. Par conséquent, le récit de Dion, XLVIII, 46, d'après lequel Antoine comptait aller rejoindre Octave en Étrurie, mais revint sur ses pas, effrayé par un loup qui serait entré dans son *praetorium*, n'est qu'une fable.

(1) Appien, *B. C.*, V, 79.

lui seul diriger la guerre. Il arrive souvent aux tempéraments nerveux de pécher tantôt par un excès de prudence, tantôt par un excès d'audace. Apprenant que les Parthes envahissaient de nouveau la Syrie, Octave s'imagina qu'Antoine, retenu en Orient, ne pourrait intervenir en Italie; il se dit que s'il parvenait à écraser Pompée, il se couvrirait de gloire, justifiant tout par le succès; et après avoir sollicité l'appui de tout le monde pour son entreprise, il se décida à diriger seul, sur terre et sur mer, l'exécution d'un plan de guerre ingénieux mais difficile. Il mit Cornificius à la tête de la flotte qu'il avait déjà rassemblée à Brindes, et il lui donna l'ordre de se rendre à Tarente. Il confia le commandement des vaisseaux qui mouillaient dans les eaux d'Étrurie à Calvisius Sabinus, en lui donnant comme vice-amiral Ménodore, et il leur donna l'ordre de faire voile vers la Sicile. Enfin il conduisit lui-même à Rhégium l'armée qu'il comptait faire débarquer en Sicile, quand les deux flottes auraient détruit celle de Pompée (1). Pour le tranquilliser au sujet des menaces d'Antoine, il avait inscrit Ménodore dans l'ordre des chevaliers.

La guerre dut commencer vers la fin de juillet. Mais Pompée avait nommé, à la place de Ménodore, un autre affranchi grec non moins intelligent, Ménécrate, qui sut profiter habilement de la division des forces ennemies et qui entreprit de détruire les deux parties de la flotte d'Octave avant qu'elles n'aient pu faire leur jonction. Il laissa donc Pompée avec une quarantaine de vaisseaux à Messine (2); il fit voile avec le

(1) Appien, *B. C.*, V, 80.

(2) Cela paraît établi par la comparaison d'un passage d'Appien, *B. C.*, V, 81, où il est dit que « Pompée attendit César à Messine », avec un autre du même auteur, *B. C.*, V, 84, où il

gros de la flotte sur Naples, et ayant rencontré, dans les eaux de Cumes, Calvisius et Ménodore qui venaient d'Étrurie, il engagea la bataille. La flotte d'Octave était peut-être moins nombreuse, et Calvisius qui la commandait avait peu d'expérience; aussi subit-elle des pertes graves; mais d'autre part, Ménécrate mourut dans la bataille, et Démocare, qui commandait en second, n'osa pas profiter jusqu'au bout de la victoire, et se retira lentement vers la Sicile, en laissant Calvisius et Ménodore dans le golfe de Naples, où ils purent réparer leurs dommages (1). Cependant Octave était arrivé à Rhégium et après avoir disposé son armée le long du rivage, il avait pris le commandement de la flotte de Cornificius et, de Rhégium, il guettait Pompée; craintif, agité, irrésolu, il passait son temps à interroger l'horizon; il méditait du matin au soir ses plans d'attaque; mais il attendait Calvisius et perdait toutes les bonnes occasions qu'il faut à la guerre savoir saisir très vite. Il ne sut même pas écraser Sextus dans le détroit, un jour qu'il n'avait avec lui que ses quarante vaisseaux (2). Mais quand Calvisius et Ménodore, après avoir réparé leurs avaries, firent voile vers la Sicile, cet amiral, si hésitant jusque-là, commit une imprudence si grande, qu'on est tenté de supposer qu'il avait entièrement perdu la tête ou que les historiens de l'antiquité ont négligé de nous rapporter quelque fait qui nous expliquerait la chose. Octave sortit en effet de Rhégium pour aller au-devant d'eux, laissant derrière lui à Messine, non plus seulement les quarante vaisseaux de Sextus, mais toute la flotte qui était revenue

est dit qu'Octave eut l'occasion d'attaquer Pompée auprès de Messine, avec quarante vaisseaux seulement.

(1) Dion, XLVIII, 46; Appien, *B. C.*, V, 81-84.

(2) Appien, *B. C.*, V, 84.

de Cumes. Immédiatement Démocare et Apollophane le poursuivirent et l'attaquèrent par derrière dans les eaux de Scilla. Le jeune amiral de vingt-cinq ans dut diriger sa première bataille navale (1); et il s'en tira très mal. Octave essaya d'abord de résister dans la haute mer, en réunissant ses vaisseaux qui étaient plus gros, plus pesants et chargés de meilleurs soldats; mais, attaqué par Apollophane, il craignit bientôt d'être coulé ou fait prisonnier; il se retira alors sur la côte et fit jeter l'ancre. L'ennemi cependant continua à poursuivre les lourds vaisseaux qui, une fois à l'ancre, se défendaient encore moins facilement (2) : les ordres de l'amiral devinrent confus et contradictoires; beaucoup de soldats se jetèrent à la mer pour gagner le rivage. Octave perdit bientôt la tête, et ce qui ne s'était guère vu chez un général romain, il commit à la fin un acte de lâcheté, en descendant à terre et en abandonnant le commandement, au plus fort de la mêlée (3). Cette couardise d'Octave épargna du reste à la flotte un désastre complet; car, lorsque le peureux et gênant amiral ne fut plus là, Cornificius fit lever l'ancre et reprendre le combat, tenant bon jusqu'au moment où l'ennemi, ayant le premier aperçu Calvisius qui approchait, regagna Messine (4). C'était déjà le soir; le soleil baissa avant que Cornificius se fût aperçu que la flotte qui venait de Naples était tout auprès de lui; de sorte que, dans la nuit, tandis qu'Octave était à terre au

(1) Appien, *B. C.*, V, 85.

(2) Appien, *B. C.*, V, 85-86. Dion, XLVIII, 47, ajoute quelques détails précis sur la première partie de la bataille, mais il résume confusément et en quelques lignes la seconde partie, pour le récit de laquelle il faut recourir à Appien.

(3) Appien, *B. C.*, V, 85; Ὁ μὲν δὴ Καῖσαρ ἐξήλατο τῆς νεὼς ἐπὶ τὰς πέτρας.

(4) Appien, *B. C.*, V, 86.

milieu de blessés et de fuyards faméliques, Cornificius fit jeter l'ancre, sans savoir ce qu'il était advenu de son chef, ni de Calvisius, ni non plus ce que l'on ferait le lendemain. L'aurore parut rassurer tout le monde; des cohortes, venues de Rhégium, retrouvèrent sur le rivage Octave, qui n'était pas moins fatigué que les simples soldats; Cornificius se rendit enfin compte de la présence de Calvisius; les amiraux et leur général fuyard commencèrent à échanger des messages rassurants (1). Mais tandis que la confiance renaissait, un formidable orage survint qui dura toute la journée et la nuit suivante, et détruisit la plus grande et la meilleure partie de la flotte d'Octave (2). Les vents avaient achevé l'œuvre commencée par les amiraux de Pompée; Octave n'avait plus de flotte; l'entreprise de Sicile aboutissait à ce lamentable désastre.

Cet échec était d'autant plus grave que, pendant ce temps, Antoine remportait en Orient les plus beaux succès militaires. Les Parthes avaient de nouveau envahi au printemps la province romaine sous les ordres de Pacorus, le fils préféré du roi, alors qu'Antoine était encore en Grèce; mais Ventidius, avec une rapidité et une habileté vraiment admirables, avait réussi à réunir toutes les forces romaines qui se trouvaient en Syrie et en Cilicie, et se portant à la rencontre de l'ennemi, il lui avait infligé une défaite mémorable, le 9 juin, à ce qu'il semble, c'est-à-dire seize ans après le désastre de Carrhes. Pacorus lui même était mort dans la mêlée (3). Crassus était donc enfin vengé! Un prince parthe expiait par sa mort la mort

(1) Appien, *B. C.*, V, 87-88.
(2) Appien, *B. C.*, V, 89-90; Dion, XLVIII, 48.
(3) Dion, XLIX, 19-20; Live, *Per.*, 128; Plutarque, *Ant.*, 34; Oros., VI, viii, 23.

du proconsul romain (1). L'enthousiasme à Rome avait été si grand, que le sénat, pour satisfaire l'opinion publique, avait décrété le triomphe non seulement à Antoine, chef de Ventidius, mais à Ventidius lui-même (2), ce qui ne s'était jamais fait. S'étant rendu en Asie peu de temps après la défaite de Gindarus, Antoine avait pris le commandement de l'armée de Ventidius qui avait déjà commencé la guerre contre le roi de Comagène, grand partisan des Parthes, et faisait le siège de Samosate; et il continuait alors le siège commencé par son général (3). A ces triomphes Octave ne pouvait opposer que les succès d'Agrippa en Aquitaine, et ils ne compensaient pas ses mésaventures de Sicile dont l'Italie tout entière s'était réjouie. L'argent se faisait rare; l'état de l'opinion publique interdisait à Octave d'avoir recours à de nouveaux impôts (4); Antoine devait être fort indigné contre lui; et pour augmenter son embarras, l'an 38, où l'on était, était le dernier du quinquennium du triumvirat, qu'on ne pouvait renouveler qu'après une entente entre collègues. Il ne gagnait pas grand'chose, dans de telles difficultés, à distribuer à pleines mains les magistratures, en nommant jusqu'à soixante-sept préteurs cette année-là (5). Il avait espéré un moment qu'Antoine resterait en Syrie, retenu par la campagne contre les Parthes; mais vers la fin de septembre il dut apprendre

(1) Plutarque, *Ant.*, 34.

(2) Dion, XLIX, 21.

(3) Plutarque, *Ant.*, 34; Dion, XLIX, 21. Il était naturel qu'Antoine à son arrivée prît le commandement. La jalousie de Ventidius n'est donc qu'une fable.

(4) Appien, *B. C.*, V, 92. C'est peut-être à ce moment-là qu'eut lieu la révolte contre les publicains à laquelle Dion fait allusion, XLVIII, 43.

(5) Dion, XLVIII, 43.

qu'Antoine, en se faisant donner une indemnité d'argent, avait fait la paix avec le roi de Comagène, qu'il se disposait à retourner en Grèce (1), certainement avec l'intention d'intervenir dans les affaires d'Italie. Il laissait comme gouverneur en Syrie Caïus Sossius; c'était encore là un homme obscur qui faisait fortune en servant Antoine, et qui était chargé de faire la conquête définitive de la Judée pour la donner à Hérode, et de prendre Jérusalem, où Antigone continuait à tenir bon (2).

Octave prit alors le parti de déléguer auprès d'Antoine à Athènes Mécène (3), Lucius Coccéius et Caïus Fontéius Capiton (4), pour chercher à l'apaiser et à conclure avec lui un accord à l'amiable en vue du renouvellement du triumvirat. Horace, qui fut invité à accompagner Mécène jusqu'à Brindes, nous a donné une belle description de ce voyage dans la cinquième satire du premier livre. Parti en voiture de Rome, probablement dans la seconde moitié de septembre, et accompagné seulement d'un aimable rhéteur grec, Héliodore, Horace arriva le soir à Aricie, où il passa avec son compagnon la nuit dans une modeste auberge; ils repartirent le lendemain matin et arrivèrent le soir à Forum Appi, à la lisière des marais pontins, où un canal navigable devait pendant la nuit les conduire à Terracine. Horace, qu'un mal aux yeux empêchait de boire du vin et qui ne voulait pas de la mauvaise eau du village, se résigna à ne pas manger ce soir-là; et tandis que les autres voyageurs dînaient à l'auberge, il s'en alla voir les

(1) PLUTARQUE, *Ant.*, 34; DION, XLIX, 22 (il se trompe en disant qu'Antoine partit pour l'Italie).
(2) DION, XLIX, 22.
(3) APPIEN, *B. C.*, V, 92.
(4) HORACE, *Sat.*, I, V, 32.

mariniers et leurs jeunes esclaves qui équipaient le bateau et chargeaient les bagages. Au ciel scintillaient les premières étoiles. Le soir le bateau, tiré par une mule qui suivait le bord du canal, se mit en marche aux chants du marinier et des passagers; peu à peu les voix se turent, les passagers s'endormirent et le marinier continua seul à chanter, mais le sommeil à la fin le saisit, lui aussi. A l'aube un voyageur s'aperçoit que la barque est arrêtée et que le marinier dort; il le réveille de la bonne manière. Le troisième jour, à dix heures du matin, les deux voyageurs purent se laver le visage et les mains à l'auberge de la Fontaine Feronia, d'où ils partirent pour Terracine qui est à trois milles de là. Ils y trouvèrent Mécène, Coccéius et Capito; et Horace fit humecter de collyre ses yeux malades. Le quatrième jour ils reprirent tous ensemble la route de Capoue; ils passèrent par Fundi où le *praetor*, le maire de l'époque, vint en grande pompe à leur rencontre et les divertit fort; ils arrivèrent à Formie où ils passèrent la nuit et furent dans sa villa les hôtes de Lucius Licinius Muréna. Le lendemain matin arrivèrent de Naples Plotius, Varius et Virgile; celui-ci venait peut-être des propriétés de Campanie qui lui avaient été données par Octave. La troupe ainsi grossie partit en voiture pour s'arrêter le soir du cinquième jour dans une petite auberge du pont de Campanie. Le jour suivant, ils s'arrêtèrent à Capoue, où Mécène, qui avait la passion des exercices physiques, alla faire une partie de paume. Le septième jour ils arrivèrent aux Fourches caudines et se rendirent dans la magnifique villa de Coccéius, où le dîner se prolongea bien avant dans la nuit, égayé par une querelle fantaisiste de bouffons. Le jour suivant ils étaient à Bénévent, où le patron de l'auberge, pour leur faire rôtir des grives, faillit mettre

le feu à la maison. Mécène et ses amis durent tous aider à éteindre l'incendie. Au delà de Bénévent, le neuvième jour du voyage, Horace eut la joie d'apercevoir les montagnes de son pays natal : mais le soir il fallut passer la nuit à Trevico, dans une taverne fumeuse, où le poète tenta en vain de séduire une servante qui cependant n'était pas farouche. Deux jours plus tard ils étaient à Canusium, où Varius les quitta; le douzième jour ils atteignirent Ruvo par des routes que la pluie avait rendues difficiles; et le treizième Bari, le temps était redevenu beau, mais les chemins étaient pires que jamais. Le quatorzième jour ils étaient à Gnatia, où ils virent dans le temple le miracle de l'encens qui brûlait sans être allumé, et le poète se divertit fort de cette superstition, bonne, dit-il, pour des Juifs. Il ne croit pas, quant à lui, que les dieux s'occupent de ces sottises. Le quinzième jour, après avoir fait depuis Rome et presque toujours en voiture 360 milles (530 kilomètres), ils arrivèrent à Brindes, où Mécène s'embarqua pour la Grèce.

Le récit de ce voyage est un document intéressant. Il nous montre Mécène, c'est-à-dire un des grands personnages de ce temps-là, obligé plusieurs fois, pendant ce court voyage de Rome à Brindes, de descendre dans d'affreuses auberges. Cela prouve que sur cette grande route il se trouvait alors peu de riches propriétaires pouvant donner l'hospitalité à ces illustres voyageurs; et que sur cette antique voie d'Appius il y avait une quantité de villas désertes et abandonnées, qui n'étaient plus que les lugubres monuments funèbres de la ploutocratie détruite et de ce qui avait été l'aristocratie romaine.

IV

LES GÉORGIQUES

Le 27 novembre de cette même année (38 av. J.-C.) Ventidius entrait dans Rome au milieu des applaudissements du peuple, et célébrait le triomphe sur les Parthes (1); quelque temps après (les dates précises nous font malheureusement défaut), Mécène revenait de Grèce et Agrippa de Gaule (2). Octave avait espéré faire décréter également le triomphe à Agrippa, pour faire le pendant au triomphe de Ventidius et démontrer que les généraux d'Antoine n'étaient pas les seuls à remporter des victoires. Mais Agrippa comprit que son triomphe, décrété par la volonté d'Octave après ses succès peu importants en Gaule, aurait été mesquin en comparaison de celui de Ventidius, décrété par la grande voix de l'opinion publique après la glorieuse bataille de Gindare; il craignit peut-être aussi d'éveiller la jalousie d'Octave, et il prétendit qu'il ne voulait pas d'un triomphe, alors que le désastre de Scilla était encore si récent (3). D'ailleurs des soucis beaucoup plus graves survenaient. Nous n'avons pas de témoi-

(1) *C. I. L.*, I, p. 461, 478.
(2) Appien, *B. C.*, V, 92.
(3) Dion, XLVIII, 49; ces motifs du refus d'Agrippa ne sont que des suppositions; mais le motif donné par Dion ne fut certainement que le prétexte allégué par Agrippa.

gnages directs pour nous dire exactement quel message Mécène rapportait à Octave; mais les faits qui suivirent nous portent à croire qu'il devait être à peu près celui-ci : Antoine se déclarait prêt à venir en aide à Octave dans la guerre contre Pompée, en lui cédant une partie de sa flotte, mais il demandait en échange un contingent de soldats pour la conquête de la Perse, contingent très important, du moins à ce qu'il semble, et non pas de recrues nouvelles, comme Antoine aurait pu en enrôler lui-même en Italie sans l'assentiment d'Octave, mais de soldats aguerris pris dans l'armée de son collègue. Antoine était maintenant décidé à tenter l'année suivante (l'an 37) la guerre de Perse; mais comme une partie de son armée assiégeait alors Jérusalem, que pour la conquête de la Perse sa flotte était inutile, et qu'il se sentait à court d'argent, il avait imaginé cet échange pour faire des économies sur les dépenses navales (1). Quant au renouvellement du triumvirat, il renvoyait l'accord au printemps, quand il viendrait en Italie pour conclure l'échange; et c'était là un nouvel expédient pour obliger Octave à se montrer conciliant. En effet, le triumvirat n'étant pas renouvelé avant la fin de l'année, Octave, s'il ne voulait pas revenir à la vie privée ou violer la légalité, allait être obligé le premier janvier de l'an 37 de sortir de Rome, car un principe fondamental du droit constitutionnel romain voulait que tout chef d'armée conservât son commandement, comme par intérim, au-delà de la date fixée, tant que son successeur n'avait pas été nommé ou n'était pas parvenu sur les lieux; mais il fallait pour cela qu'il se tînt en dehors du

(1) Que ce fût là un des buts poursuivis par Antoine en proposant cet échange, c'est ce que dit expressément Appien, *B. C.*, V, 93 · Τῇ τε γὰρ χορηγίᾳ τοῦ ναυτικοῦ κάμνων'...

pomœrium. Les triumvirs conserveraient donc l'*imperium* sur les armées et sur les provinces, c'est-à-dire la partie essentielle de leur autorité, tant que leurs successeurs ne seraient pas désignés, à la condition cependant de se tenir en dehors de Rome (1), condition indifférente pour Lépide et pour Antoine, qui étaient en Afrique ou en Grèce, mais très fâcheuse pour Octave, qui avait le gouvernement de l'Italie.

En définitive, Antoine voulait faire supporter aux troupes de son collègue une partie des pertes occasionnées par cette conquête de la Perse, dont il devait ensuite tirer lui seul gloire et puissance. Il est donc naturel que les propositions d'Antoine aient été pour Octave et ses amis un gros objet de considérations et de discussions. Fallait-il céder ou résister? Et si l'on résistait, comment le faire sans provoquer une guerre civile? Conseillé sans doute par Agrippa et par Mécène, Octave prit le parti de se mettre immédiatement à construire une nouvelle flotte, sans reculer devant la nécessité d'accabler les propriétaires de nouvelles charges en argent et en esclaves (2), pour pouvoir, quand Antoine viendrait au printemps, lui répondre que l'on n'avait plus besoin de ses vaisseaux, et chercher ainsi, par des marchandages, à rendre l'échange proposé moins onéreux. Agrippa, qui était un homme actif et plein de ressources, fut chargé de la construction de la nouvelle flotte. Sans tarder il se rendit à Naples, embaucha des ouvriers, fit prendre aux soldats la pioche et la hache, eut l'idée de creuser entre Pouzzoles et le cap Misène un canal qui ferait communi-

(1) Voy. les fines considérations de Kromayer, *Die Rechtliche Begründung des Principats*, Marburg, 1888, p. 7; je partage tout à fait sa manière de voir.

(2) Dion, XLVIII, 49.

quer le lac Averne avec le lac Lucrin, et de changer en un môle à ouvertures l'étroite bande de terre qui séparait le lac Lucrin de la mer (1). Au commencement de l'an 37, les bords du beau golfe de Pouzzoles étaient pleins de terrassiers, de maçons, de forgerons, de calfats qui travaillaient au port et à la flotte.

Cependant, à la fin de l'an 38, Octave était sorti du pomœrium (2), et le 1er janvier de l'an 37, le pouvoir des triumvirs expirait, Rome était de nouveau administrée par les anciens magistrats républicains déjà nommés, dont le nombre depuis un an avait encore augmenté. On avait nommé cette année-là, non seulement un grand nombre de préteurs, mais aussi un nombre extraordinaire de questeurs (3). Mais comme Octave ne pouvait entreprendre la guerre contre Sextus Pompée tant qu'il ne se serait pas mis d'accord avec Antoine, il ne se passa rien avant le mois de mai, c'est-à-dire jusqu'au moment où Antoine arriva dans le port de Tarente avec trois cents vaisseaux (4) pour effectuer l'échange proposé. Mais Octave n'y était pas,

(1) Dion, XLVIII, 48-51; Velléius, II, 79; Florus, IV, viii, 6; Suétone, *Aug.*, 16.

(2) Voy. Kromayer, *Die Rechtliche Begründung des Principats*, Marburg, 1888, p. 7, au sujet de cette conjecture nécessaire pour expliquer les événements de cette année-là.

(3) Dion, XLVIII, 53.

(4) Appien, *B. C.*, V, 93. Pour cette année-là encore nous ne pouvons déterminer les dates que d'une façon approximative. La date du mois de mai de l'an 37 pour l'arrivée d'Antoine est proposée par Kromayer, *Die Rechtliche Begründung des Principats*, Marburg, 1888, 56-57 et il s'appuie sur de bonnes raisons. Je ne puis cependant m'expliquer pourquoi Antoine alla à Tarente au lieu d'aller à Brindes. Plutarque, *Ant.*, 35, dit bien que les habitants de Brindes ne le laissèrent pas entrer, mais il n'explique pas pourquoi. Les citoyens de Brindes ne peuvent avoir agi ainsi que sur les ordres d'Octave; mais si Octave ne voulait pas laisser Antoine pénétrer dans un grand port, pour quoi ne donna-t-il pas les mêmes ordres aux Tarentins?

et il n'avait envoyé aucune nouvelle. Antoine fut obligé d'envoyer de tous les côtés des messagers le chercher, de solliciter sa réponse, et de l'attendre longuement, car Octave ne se pressait nullement de la lui envoyer. Et à la fin, la réponse arriva; mais elle était négative. Octave lui faisait dire qu'il n'avait pas besoin de ses vaisseaux, parce qu'il s'était fait construire une flotte. Antoine en fut très mécontent. Même s'il comprit facilement que c'était là une feinte pour traiter dans des conditions plus avantageuses, il n'en voyait pas moins son expédition contre la Perse de nouveau entravée; et d'autre part, il ne pouvait pas employer la force, commencer une nouvelle guerre civile pour obliger son collègue à accepter une partie de ses vaisseaux, malgré l'absurdité de la décision prise par Octave de faire construire une nouvelle flotte, alors que la sienne pourrirait dans les eaux de la Grèce. Il fallait donc patienter, obliger par d'autres moyens Octave à en finir avec ses feintes. Antoine, qui ne manquait jamais d'expédients, se servit cette fois de sa femme : il effraya la douce Octavie, en menaçant de faire la guerre à son frère; il l'amena ainsi à intervenir, et il envoya de nouvelles ambassades. Mais Octave ne se pressa pas de répondre, en sorte qu'Antoine dut attendre encore pendant les mois de juin et de juillet. Enfin, au mois d'août, à ce qu'il semble, il se décida à se rendre à Tarente avec Agrippa et Mécène. Octavie vint à leur rencontre, elle supplia Octave de ne pas faire d'elle, qui était si heureuse, la plus malheureuse des femmes, en provoquant une guerre dans laquelle elle perdrait ou son frère ou son mari (1); et le frère se laissa attendrir. C'est du moins ce que put croire le public

(1) Plutarque, *Ant.*, 35; Dion, XLVIII, 54; Appien, *B. C.*, V. 93.

naïf, habitué maintenant à voir les femmes diriger les affaires politiques. En réalité, Octave, Agrippa et Mécène comprenaient qu'il fallait donner au moins en partie satisfaction à Antoine et faire l'échange, qui du reste n'était pas inutile; car si on irritait trop le triumvir, on risquait de le pousser à s'allier avec Sextus et avec Lépide. Cette nécessité, plus encore que les prières d'Octavie, rendirent possible à Tarente un accord. Antoine se montra plus modéré dans ses demandes, et Octave voulut bien y accéder; il fut convenu que l'on présenterait au peuple une loi qui renouvellerait le triumvirat pour cinq ans, à partir du 1er janvier de l'an 37 (1); Antoine céda à Octave 130 vaisseaux et il reçut en échange 21,000 hommes (2). Il fut décidé en outre que Julie, la fille d'Octave, serait fiancée au fils aîné d'Antoine, et que la fille d'Antoine et d'Octavie serait fiancée à Domitius (3). Enfin le traité de Misène était annulé. Antoine partit aussitôt pour la Syrie, en laissant à Tarente 130 vaisseaux.

Mais cette paix n'apporta pas au public l'allégresse qu'avait causée la paix de Brindes. A l'agitation, aux troubles, aux émeutes de l'an 39 avaient succédé un mécontement muet et une morne indifférence. La surexcitation une fois passée, tout le monde était tombé dans un grand découragement; on s'imaginait que la puissance des triumvirs était inébranlable, qu'il

(1) Dion, XLVIII, 54; Appien, *B. C.*, V, 95; Appien, III, 28. Dans ce second passage Appien dit que la loi fut approuvée par le peuple, tandis que dans le premier il dit que non. Le second texte est le plus vraisemblable : les triumvirs en effet n'avaient aucun intérêt à négliger une formalité qui ne leur coûtait rien, et qui donnait à leur autorité une consécration légale.

(2) Appien, *B. C.*, V, 95; Plutarque, *Ant.*, 35, dit au contraire deux légions et mille hommes pour 120 vaisseaux.

(3) Dion, XLVIII, 54.

n'y avait plus aucun espoir d'une amélioration ou d'un changement. Personne ne se doutait que les triumvirs eux-mêmes sentaient leur situation très faible et très menacée. Ainsi, en dehors de ceux qui ambitionnaient des charges, il semblait qu'il n'y eût plus personne qui s'occupât de politique. Et pourtant sous ce découragement et sous cette indifférence universelle, se cachait le principe d'un renouveau salutaire, le premier et timide effort de la nation, après la tourmente de la révolution, pour s'adapter au nouvel ordre de choses et pour tirer encore de ces ruines le plus grand avantage, comme elle l'avait tiré de la prospérité de l'époque heureuse de César et de Pompée. Telle est la loi éternelle de la vie, qui par un perpétuel retour change le bien en mal et le mal en bien. Peu à peu, sous l'effort patient des hommes cherchant chacun à s'assurer la plus grande portion de bonheur, tous les fléaux de la révolution devenaient autant de bienfaits; la division même des terres et des capitaux, que la révolution avait faite par tant d'injustices et de violences, commençait à produire ses effets salutaires. Les vétérans qui avaient reçu des portions des grandes propriétés morcelées, les nouveaux propriétaires qui dans les guerres civiles avaient acheté des terres à très bon compte, aussi bien que les anciens propriétaires, qui avaient perdu une partie de leurs domaines, étaient poussés par la crise économique, par leurs besoins accrus, par les impôts, par le désir de réparer autant qu'il était possible les pertes qu'ils avaient subies, à accomplir définitivement la transformation commencée depuis un siècle de l'ancienne et grossière agriculture en une agriculture nouvelle, plus savante, se servant de capitaux, employant des esclaves, utilisant mieux la science agronomique des Orientaux. Assurément, si les terres

ne manquaient pas, l'argent se faisait rare depuis que le monde romain, déjà dévasté par les guerres civiles, avait été divisé en deux parties par Antoine, et l'Italie semblait se résigner à ne plus recevoir les tributs, même très amoindris, de l'Asie. Mais ce manque de capital était encore pour le moment une chose très bonne. Le crédit avait été trop facile à l'époque de César, et cela avait fait beaucoup de mal; tout le monde en avait abusé; on s'était aventuré dans des spéculations et des entreprises dangereuses, et on avait souvent dépensé plus qu'il n'était raisonnable; tandis que maintenant qu'il était presque impossible de trouver de l'argent à emprunter, on mesurait mieux ses forces, on s'ingéniait à tirer le plus grand profit de ce que l'on avait, on apportait dans la culture et dans le commerce un esprit plus avisé et plus prudent. La disposition de l'esprit public changeait aussi. Comme on était loin de l'époque où toute l'Italie s'extasiait devant les grandes conquêtes de César et de Crassus, et les dépenses énormes de Pompée! de l'époque où les fortunes rapides, le luxe public et privé, les ambitions sans scrupules, les dettes formidables, les gains faits par violence ou par fraude, étaient tolérés ou même admirés par ce peuple, qui dans le pillage du monde cherchait de quoi embellir ses villes et en faire le joyeux rendez-vous de tous les hommes libres, vivant du travail des esclaves et du tribut des vaincus! Maintenant au contraire, dans l'effroi causé par tant de ruines, cette classe aisée et cultivée, qui avait à son tour subi pendant la révolution la violence qu'elle avait elle-même exercée si longtemps sur les autres, se souvenait des petits commencements du grand empire et déplorait la perte des vertus de l'ancienne époque agricole, détruites par les vices de l'époque mercantile La

tradition, après toutes les hardiesses de l'esprit révolutionnaire, revenait en faveur; il y avait tout un retour de mœurs d'autrefois pour les choses dont le peuple, malgré la révolution, restait encore le maître : la vie privée et l'administration domestique. Tandis qu'il était autrefois de mode de déployer un grand luxe, il était maintenant de bon ton de faire ostentation de pauvreté et de simplicité. A Mécène qui engageait Horace à devenir un homme politique et à solliciter des magistratures, le poète répondait par la sixième satire du premier livre, en se vantant d'avoir eu pour père un affranchi bon et honnête, en déclarant qu'il se contentait de sa pauvreté, de ses humbles ancêtres, et qu'il ne désirait pas autre chose (1). Revenir à la terre, à la mère saine et féconde de toutes choses, semblait à tous la vraie sagesse. Salluste lui-même, qui cependant avait mis sa parole, sa plume et son épée au service de César, c'est-à dire du parti qui avait fomenté de toutes ses forces l'esprit révolutionnaire de l'époque mercantile, posait alors comme fondement de toute sa conception historique la doctrine que la richesse, le luxe et les plaisirs corrompent les nations, en détruisant les fortes vertus de l'âge rustique. Tandis que l'on s'entretenait des discordes des triumvirs, des nouvelles guerres civiles et des nouvelles confiscations menacées, partout, aussi bien dans les hautes classes que dans la classe moyenne, aussi bien à Rome que dans les petites villes d'Italie, dans le palais de Mécène que dans la maison que le vétéran de César avait volée à son propriétaire, on discutait passionnément sur la

(1) Horace, *Sat.*, I, vi, 100 et suiv. En ce qui concerne cette satire, le temps et l'époque où elle fut écrite, voy. la belle étude de Cartault, *Etude sur les satires d'Horace*, Paris, 1899, 29 et suiv.

vie des champs, les cultures nouvelles et les profits que l'on pouvait en tirer; partout on cherchait sur ce sujet des livres, des préceptes, des conseils. Un sénateur romain, qui, toute sa vie, s'était comme tant d'autres occupé plutôt de cultiver ses champs que de gouverner l'État, Cnéus Trémellius Scrofa, avait déjà publié ces années-là un traité d'agriculture (1). Dans ce monde des intellectuels de profession qui se formait alors et où entraient des affranchis de grandes familles et des hommes de la classe moyenne libre, il ne pouvait manquer de se rencontrer quelqu'un qui, sans être agriculteur, imitât l'exemple de Scrofa, et en feuilletant les écrivains grecs qui s'étaient occupés de la culture, se mît à composer des traités d'agriculture, destinés aux anciens et aux nouveaux propriétaires. C'est ce que fit un certain Caïus Julius Hyginus, esclave que César, à ce qu'il semble, avait pris tout jeune à Alexandrie, puis affranchi et laissé en héritage à Octave (2). Il composa, en l'an 37 probablement, un livre *De agricultura*, et un traité d'apiculture, le premier qui ait été écrit en latin (3). Mais l'humble travail d'érudition de l'affranchi correspondait si bien à un besoin du moment, que cette même année deux grands esprits latins se mettaient à composer, l'un un grand traité de technique et d'économie rurales, l'autre un grand poème sur l'agriculture.

Varron, qui avait échappé aux proscriptions en y perdant une partie de son grand patrimoine (4), entre-

(1) Schanz, *Gesch. Rom. Litt.*, I, 301.
(2) Suétone, Ill., *Gr.*, 20.
(3) Columelle, IX, xiii, 8. Voy. Schanz, *Gesch. Rom. Litt.*, II, 218.
(4) Quand Varron dans le *De r. r.* parle de son patrimoine, il emploie toujours l'imparfait. Par exemple, II, ii, 9 : *mihi greges in Apulia hibernabant.*

prenait à quatre-vingts ans, vers la fin de l'an 37 (1), de résumer ses innombrables expériences d'agriculteur et d'homme politique, toutes ses connaissances et ses réflexions d'érudit et de travailleur (2), dans un des livres les plus importants qui soient pour l'histoire de l'Italie antique, et que les historiens ont eu tort de ne pas lire assez. Nul autre parmi les écrivains de cette époque dont nous possédons les œuvres, pas même Cicéron, n'a fait un effort plus vigoureux que Varron dans le dialogue *De re rustica*, pour s'orienter dans le désordre des événements qui bouleversaient alors son pays. L'Italie était-elle en progrès ou en décadence? Fallait-il aller de l'avant avec courage vers un avenir meilleur ou revenir en arrière? Varron s'efforce de dominer, des hauteurs d'une doctrine générale, toutes les contradictions qui à son époque provenaient du contraste existant entre les anciennes traditions agricoles et l'esprit mercantile qui pénétrait même dans l'agriculture, de la guerre sourde et tenace que se faisaient les grands propriétaires des *latifondia* si éprouvés depuis quelques années, et la bourgeoisie qui tentait par tous les moyens, même par la révolution et la violence, de partager l'Italie en domaines de moyenne grandeur, — de trente, quarante, cinquante hectares — qui, cultivés par des esclaves, pourraient fournir à leurs propriétaires ce dont ils avaient besoin pour les plaisirs, les charges, les honneurs de la vie municipale dans les nombreuses villes d'Italie. Varron professe ce que nous appellerions aujourd'hui la théorie du progrès; il n'est pas d'accord avec ces philosophes

(1) VARRON, *R. R.*, I, I, 1 : *annus enim octogesimus admonet me.*

(2) *Id.*, *ibid.*, I, I, 11 : *quae ipse in meis fundis colendo animadverti, et quæ legi, et quæ a peritis audii.*

et ces poètes grecs qui considéraient l'histoire du monde comme une décadence de l'ancien âge d'or; il pense que le genre humain change et va toujours vers le mieux, qu'il a d'abord vécu des fruits naturels de la terre, puis qu'il est passé à une vie pastorale encore barbare et primitive; que les hommes dispersés dans les solitudes des campagnes se sont mis ensuite à les cultiver; et qu'enfin ils se réunirent dans les villes, où les arts et les métiers, les plaisirs et aussi des vices plus raffinés et plus funestes (1) se développèrent et se perfectionnèrent. Il veut donc, en philosophe, étudier ce qui se passe à son époque, qu'il regarde comme une époque de transformation nécessaire. Mais quand ses personnages, qui sont tous de riches propriétaires, considèrent isolément les phénomènes de cette transformation, ils tombent dans de singulières contradictions; et la même chose arrive à Varron lui-même, quand il parle en son nom dans les introductions ou dans le dialogue. Le beau-père de Varron, C. Fundanius, le chevalier Agrius, le publicain Agrasius considèrent ensemble une carte d'Italie peinte sur le mur du temple de Tellus et ils s'écrient que l'Italie est le pays le mieux cultivé du monde (2), qu'elle est presque convertie tout entière en un immense verger (3). D'autre part Cnéus Trémellius Scrofa constate plus modestement que de son temps l'Italie est mieux cultivée qu'aux siècles précédents (4). Et cependant, plus loin, Varron répète, lui aussi, la récrimination pessimiste si fréquente à son époque, d'après laquelle les hommes s'étaient trop amollis et, aimant mieux applaudir les

(1) Varron, *R. R.*, II, *Praef.*, 3-4.
(2) *Id.*, *ibid.*, I, II, 3.
(3) *Id.*, *ibid.*, I, II, 6.
(4) *Id.*, *ibid.*, I, VII, 2.

acteurs dans les villes que de bêcher la terre, délaissaient l'art de Cérès, si bien que l'Italie ne produisait plus comme autrefois tout ce qu'il fallait pour sa subsistance, et que Rome se nourrissait de blés importés de pays lointains (1)! Les méthodes de culture changeaient, mais les résultats des premières expériences étaient si variables qu'il était difficile, en effet, de discerner les cas où l'insuccès était causé par l'inexpérience des agriculteurs de ceux où il tenait au contraire à des difficultés insurmontables. C'est ainsi que Varron laisse émettre, sans y contredire ouvertement, l'opinion encore très répandue alors que l'on ne pouvait pas cultiver la vigne avec profit en Italie (2). Ses personnages savent par expérience qu'un propriétaire riche peut gagner beaucoup en élevant des ânes pour les cultivateurs, des chevaux pour les voitures, pour les chars et pour l'armée; en tenant de grands troupeaux de brebis et de chèvres dans les pâturages de l'Italie méridionale ou de l'Épire, en achetant des esclaves de Gaule ou d'Illyrie pour les garder, chacun d'eux chargé des soins à donner à environ quatre-vingts ou cent bêtes, et sous la direction d'un chef esclave plus instruit et plus intelligent. Le poil de chèvre était recherché pour les machines de guerre et la peau pour faire des outres; la laine des moutons se vendait avec profit, à mesure qu'augmentait dans les villes la population des petites gens qui ne pouvaient se faire leurs vêtements chez eux avec la laine de leurs moutons. Mais Varron lui-même conserve encore quelque chose de la vieille rancune des paysans d'Italie, qui, un siècle auparavant, avaient eu peur,

(1) Varron, *R. R.*, II, *Praef.*, 2 et suiv.
(2) *Id.*, *ibid.*, I, viii, 1.

à un certain moment, d'être tous chassés des champs de leurs aïeux, pour faire place aux moutons et aux chèvres. Il se plaint parfois que les anciennes lois restrictives sur le droit de pâture et les troupeaux soient tombées en désuétude (1). Fidèle aux grandes traditions romaines, Varron déteste les villes et les considère comme des écoles de corruption, d'oisiveté, de luxe; il vante l'austère pureté de la vie des champs, qui conserve la santé du corps sans les exercices artificiels de la gymnastique, les vertus du caractère sans les leçons fatigantes de la philosophie; il regrette l'époque où les grands passaient presque toute l'année à la campagne, et retenaient autour d'eux, sous leur protection, le petit peuple des cultivateurs libres, qui respirait ainsi l'air pur des champs au lieu du souffle pestilentiel des ruelles et des carrefours (2).

Et pourtant Varron consacre dans son traité tout un livre, le troisième, pour montrer quel parti les agriculteurs peuvent tirer des vices, des orgies, des débauches des grandes villes et en particulier de Rome; pour montrer aussi tout ce que peut donner dans le voisinage de Rome, à cause des banquets publics si fréquents, et de la tendance générale à la bonne chère, l'élevage des grives, des oies, des pigeons, des escargots, des poulets, des paons, des chevreuils, des sangliers, enfin de tous les animaux dont la chair pouvait servir à rompre la monotonie de la viande de porc, d'agneau et de chevreau, les seuls animaux dont on mangeait communément, à cette époque où le bœuf servait presque uniquement au travail. Avec quel soin Varron énumère et étudie tous ces objets de gain! Un

(1) Varron, *R. R.*, II, *Praef.*, 4.
(2) *Id.*, *ibid.*, II, *Praef.*, 1 et suiv.

des interlocuteurs raconte qu'il a entendu dire à l'affranchi comptable d'une villa de Marcus Séius auprès d'Ostie, où l'on élevait toute sorte d'animaux pour les revendre aux marchands de Rome, que Séius gagnait à cela 50,000 sesterces par an (1). Varron ajoute que sa tante maternelle, en élevant des grives dans un domaine de la Sabine, situé à vingt-quatre milles sur la via Salaria, avait gagné 60,000 sesterces en une seule année, pendant laquelle elle en avait vendu 5,000, au prix moyen de 12 sesterces la pièce, environ 3 francs, tandis qu'un excellent domaine de Varron à Rieti, d'une contenance de 200 arpents (80 hectares), ne rapportait que 30,000 sesterces (7,500 fr.) par an (2). Le premier interlocuteur intervient de nouveau, et raconte, en citant encore l'exemple de Marcus Séius, qu'un troupeau de cent paons, aux soins duquel suffisait un intelligent *procurator*, esclave ou affranchi, pouvait rapporter environ 40,000 sesterces par an, par la vente des œufs et des petits (3). Les interlocuteurs poussent des exclamations d'étonnement et frémissent d'envie; et le vieil écrivain oublie alors ses théories austères, pour leur enseigner avec un soin méticuleux le meilleur moyen de pêcher ces gros bénéfices dans les eaux fangeuses des vices et du luxe des villes. Faut-il donc en conclure, comme beaucoup d'historiens l'ont fait, que l'admiration pour la simplicité des vieilles générations, professée par Varron et par un si grand nombre de ses contemporains, n'était qu'un naïf anachronisme? Je ne le crois pas. Malgré les causes nombreuses et profondes qui altéraient les vieilles mœurs, ces vertus, sous des formes un peu différentes et

(1) VARRON, *R. R.*, III, II, 14,
(2) *Id.*, *ibid.*, III, II, 15.
(3) *Id.*, *ibid.*, III, 6.

moins grossières qu'autrefois, étaient encore nécessaires à la classe des moyens propriétaires d'Italie. Varron a très bien vu la raison dernière des difficultés au milieu desquelles cette classe se débattait. Dans les siècles précédents, quand le père de famille, soutenu par de riches protecteurs, n'employait pour cultiver son champ que ses bras et ceux de ses enfants, de nombreuses familles pouvaient vivre assez bien sur de petits lots de terre, à la condition de travailler beaucoup et de savoir se contenter de peu; de même que les grandes propriétés à esclaves pouvaient donner un petit revenu en argent au propriétaire, si la terre était fertile et les esclaves à bon marché. Mais la propriété moyenne cultivée avec des esclaves et où le maître s'imaginait trouver sans travailler lui-même une douce aisance, donnait facilement des mécomptes, et cela pour une raison que Varron entrevoit déjà et que l'économie politique a depuis cent ans révélée : la grande cherté du travail servile, qui arrivait facilement à engloutir tous les revenus d'un domaine peu étendu. Varron cite en effet le compte de Caton, d'après lequel il fallait, pour une plantation d'oliviers de 240 arpents, treize esclaves, un régisseur et sa femme, cinq manouvriers, trois laboureurs, un ânier, un porcher, un berger; et pour un vignoble de cent arpents, le régisseur et sa femme, dix manouvriers, un laboureur, un porcher, un ânier, en tout quinze esclaves. Il fait cependant observer avec raison que ces chiffres conviennent à des fermes d'une certaine étendue, mais que pour des terres plus petites la dépense est relativement plus grande, car il faut toujours un régisseur et sa femme, et on ne peut pas toujours réduire le nombre des esclaves en proportion de l'exiguïté du terrain; en sorte que le travail que l'on fait faire par

des esclaves est d'autant plus coûteux que la propriété est plus petite (1). Varron indique en outre un autre inconvénient de l'exploitation par les esclaves et dont la moyenne propriété a beaucoup plus à souffrir que la grande; ce sont les maladies et la mort des esclaves. La perte d'un seul esclave peut en effet quelquefois annuler tout le revenu d'une année, si la terre est de peu d'étendue (2). Il signale encore une difficulté du même genre, quand il considère l'acquisition des objets industriels nécessaires à l'exploitation. Autrefois la plupart de ces objets étaient fabriqués à la maison par quelqu'un de la *familia;* mais Varron voit bien que la chose est plus difficile, si l'on emploie des esclaves au lieu d'employer ses enfants, car, en général, les esclaves n'étant capables que d'accomplir un seul travail, il faudrait avoir sur la propriété, pour des travaux aussi différents, un grand nombre d'esclaves artisans, chacun spécialisé dans un métier. Mais l'entretien de tant d'esclaves et les risques de mort et de maladie seraient beaucoup trop lourds pour une propriété de moyenne grandeur. Varron conseille donc d'acheter des terres dans le voisinage d'une ville où l'on pourra trouver des artisans de condition libre, ou auprès de grandes propriétés habitées par des *familiae* d'esclaves nombreux et spécialisés, de façon à pouvoir louer un de ces esclaves pour le travail qu'il peut faire, et simplement pour le temps nécessaire (3). Enfin il conseille d'employer autant que possible des ouvriers libres, surtout pour les travaux insalubres et pour les travaux temporaires comme la moisson et

(1) Varron, *R. R.*, I, 18 (ce chapitre est très important).
(2) *Id.*, *ibid.*, I, xvi, 4 : *non nunquam unius artificis mors tollit fundi fructum.*
(3) *Id.*, *ibid.*, I, xvi, 3-4.

la vendange (1); il veut que l'on mette à la tête des domestiques, comme régisseur, un esclave habile, expérimenté et fidèle, sans lequel la propriété coûterait au lieu de rapporter (2); il recommande avant tout d'être économe et simple; de suivre dans l'administration des propriétés, non pas les exemples récents, mais la tradition séculaire; de se garder de la folie des grandeurs, et de ne point imiter Lucullus, mais les vieux Romains d'autrefois, quand on construit une ferme; sans quoi les revenus seront consumés par les intérêts du capital nécessaire à ces constructions (3). Il s'élève donc avec raison contre la prodigalité imprévoyante qu'il avait vue se répandre en Italie à l'époque de César, et il comprend, d'une façon confuse sans doute, qu'une bourgeoisie de propriétaires aisés ne pourrait faire face aux grandes dépenses de la culture avec des esclaves que dans des terres de grand rendement, et qu'il lui fallait encore pouvoir vendre les produits à un bon prix, se montrer sage dans ses dépenses et pouvoir acheter dans les villes les objets industriels nécessaires à l'exploitation. Du temps de César, la hausse momentanée des prix, qui était causée par l'importation du butin, par la facilité du crédit, par la prodigalité générale, avait amené un âge d'or fictif qui n'avait pas duré; il fallait maintenant se montrer plus prudent, équilibrer les dépenses et les profits, le prix des denrées et les frais de culture; en revenir enfin à certains principes très sages de l'ancienne économie domestique que la génération précédente avait trop méprisés.

Virgile, qui était un poète, ne songeait guère, naturellement, à écrire un traité d'agriculture aussi savant.

(1) VARRON, *R. R.*, I, XVII, 2.
(2) *Id.*, *ibid.*, I, XVII, 4.
(3) *Id.*, *ibid.*, I, XI, 1; I, XIII, 6.

Mais si l'on s'étonne que, après avoir écrit les dix Bucoliques, il entreprit précisément en l'an 37 de composer les Géorgiques, c'est-à-dire une œuvre si différente de la première par le fond et la forme, il faut observer qu'à la même époque Trémellius, Hyginius et Varron écrivaient ou publiaient leurs traités. Le poète choisit pour son nouvel ouvrage le sujet qui préoccupait le plus à ce moment les esprits, c'est-à-dire l'agriculture; guidé en cela moins par les conseils de Mécène que par son désir de gloire et par son instinct d'artiste, naturellement porté vers les sujets qui passionnaient son public. Ce qui faisait vivre la littérature, ce n'était plus seulement la protection de quelques grandes maisons aristocratiques, mais aussi la renommée, le succès auprès du grand public. Les grands n'admiraient sérieusement que les écrivains qui avaient conquis la popularité. D'ailleurs un poème sur l'agriculture, n'était-ce pas ce qui pouvait convenir le mieux à Virgile qui était fils d'agriculteur, qui avait passé son enfance à la campagne, qui avait un sentiment profond du paysage, qui était en même temps un poète et un philosophe professant les doctrines d'Épicure? Poète et agriculteur, ayant étudié les théories des agronomes grecs et vu son père cultiver la terre, il avait la préparation nécessaire pour composer sur l'agriculture un livre sérieux et assez de talent poétique pour ne point faire de son poème une énumération aride de préceptes, mais une œuvre d'art pleine de vie et de couleur. Il allait développer son enseignement dans une suite de ravissants tableaux de la vie champêtre, le rendre poétique en faisant ressortir le pénible labeur des hommes qui cultivent la terre sur le fond immense de la vie universelle qu'il avait appris à contempler dans les écoles de phi-

losophie, idéaliser dans une douce poésie les vertus et les bonheurs de la vie rurale, pour lesquels on avait alors une admiration qui était presque une mode. Les *Géorgiques* ne sont pas une imitation froide des poèmes grecs, faite par un lettré, qui ne connait ni ne sent l'agriculture ; elles sont une sorte de poème national célébrant cette rénovation de l'agriculture en Italie, qui fut le grand progrès accompli pendant les cent cinquante ans qui suivirent la mort des Gracques. Virgile a trouvé des accents poétiques pour chanter cette grande œuvre dont Varron s'efforçait, en agronome et en économiste, de montrer les contradictions et les difficultés, et il a composé dans son poème un hymne immortel à la charrue, avec laquelle, autant qu'avec l'épée, les Romains avaient conquis l'Italie.

V

LE MARIAGE DE CLÉOPÂTRE

Cependant, au mois de juillet de l'an 37, à ce qu'il semble, Jérusalem était tombée au pouvoir d'Hérode et de Sossius (1), et la fin de cette guerre changeait la situation, au point de rendre en partie inutiles les laborieux arrangements de Tarente. L'armée qui avait fait le siège de la ville se trouvait libre, et Antoine, qui s'était déjà déchargé sur son collègue d'une partie des dépenses pour la flotte, fut heureux de pouvoir économiser la solde et la nourriture des vingt et un mille soldats d'Octave, dont il n'avait plus besoin pour réaliser le plan de César, qui était une application en grand du conseil donné inutilement à Crassus par le roi d'Arménie, en l'an 55. Pour faire la conquête de la Perse, il était nécessaire de détruire l'armée des Parthes, et en particulier leur fameuse cavalerie si merveilleusement dressée à entraîner l'ennemi loin des bases des opérations, à le tourner, à l'attaquer sur le front, à le harceler sur les flancs, en évitant les rencontres décisives.

(1) C'est là l'opinion de KROMAYER, *Hermes*, XXIX, p. 563 et suiv. Mais cette date est très discutée et il me paraît difficile d'arriver à des conclusions définitives. Voy. VAN DER CHIJS, *de Herode Magno*, p. 36. GARDTHAUSEN, *Augustus und Seine Zeit*, II, p. 118, n. 12.

Comment échapper à cette tactique? Comment obliger les Parthes à livrer une bataille rangée, à peu de distance des bases des opérations, dans un lieu et à un moment favorables? Fallait-il reprendre la route suivie par Crassus et menacer Séleucie? C'était peu de chose pour les Parthes que de perdre pendant quelque temps les villes de la Mésopotamie; quant à menacer Séleucie, elle était si loin de l'Euphrate, que pendant sa marche l'armée romaine aurait offert à l'ennemi toutes les occasions les plus favorables pour appliquer avec succès sa tactique, comme le désastre de Crassus le prouvait. César avait donc décidé d'envahir la Perse en suivant une route plus longue mais plus sûre, non par l'est, mais par le nord; de réunir dans la petite Arménie, sur le plateau que l'on appelle aujourd'hui le plateau d'Erzerum, environ 100,000 hommes, tant légionnaires qu'auxiliaires orientaux, de grandes provisions et un immense parc de siège; partant de là, de traverser des pays riches, peuplés, et amis des Romains pour arriver jusqu'à l'Araxe, qui formait la frontière d'un grand État vassal des Parthes, la Médie Atropatène; de marcher sur la métropole de la Médie, qui n'était guère qu'à 400 kilomètres de la frontière (1). Si les Parthes accouraient au secours du roi vassal, l'armée romaine livrerait les batailles décisives dans un endroit favorable, en ayant ses derrières à couvert; si les Parthes l'abandonnaient à son destin, la Médie serait la première étape de la conquête, la base des opérations

(1) Suétone, *Cæs.*, 44 : *Parthis inferre bellum per Armeniam minorem*. Pour cet exposé de la guerre d'Antoine je suis presque partout la magistrale reconstitution de Kromayer, dans *Hermes*, XXXI, p. 70 et suiv., qui me semble avoir tiré des anciens textes tout ce qu'ils apportent de véridique et tout ce qu'ils permettent de conjecturer.

d'où l'armée romaine repartirait ensuite pour envahir la Perse. Pour qu'Antoine se sentît le courage d'exécuter une aussi grande entreprise, il fallait qu'il ne fût pas aussi amolli par les plaisirs que ses biographes se sont plu à le dire; mais pour tant de soldats que l'on mettait sous les armes, pour les approvisionnements que l'on faisait, pour les nombreuses machines que l'on construisait, il fallait des sommes énormes. Antoine devait à la fin se convaincre que tous les moyens employés par lui pour se les procurer, étaient insuffisants. Ni les nouveaux souverains qu'Antoine avait créés en Orient en l'an 39, ni ses questeurs qui mélangaient des quantités toujours plus grandes de cuivre et de fer avec l'argent pour frapper les *denarii* destinés aux légions (1), ni les petites expéditions ou razzias qu'il faisait faire tantôt par une partie de l'armée, tantôt par une autre, ne suffisaient à lui fournir ce dont il avait besoin. Aussi vers ce moment-là Antoine chargeait Canidius de conduire six légions dans le Caucase pour faire la guerre aux Ibères et aux Albans, pour faire vivre ces légions aux frais de ces barbares, et leur faire passer l'hiver non loin du plateau d'Erzerum, où l'armée se réunirait au printemps (2).

En somme, ce n'étaient pas les hommes, mais l'argent qui manquait à Antoine, pour exécuter le grand projet de César, qui devait faire de lui le maître de l'empire. Octave, qui avait encore moins d'argent que lui, ne pouvait donc plus être d'aucune utilité à Antoine, et celui-ci devait s'indigner d'autant plus de

(1) Voy. Pline, *N. H.*, XXXIII, ix, 132; Mommsen, *Rom. Munzw.*, p. 743.

(2) Dion, XLIX, 24; Plutarque, *Ant.*, 34 (qui place l'événement à une date différente).

la défiance et de la duplicité que son collègue avait apportées dans leur marché, et souffrir de l'affront que son beau-frère lui avait fait subir à Tarente, en l'obligeant à implorer un accord qui était beaucoup plus avantageux pour Octave que pour lui. C'est pour cela que dans son court voyage de Tarente à Corfou, Antoine jugea que le moment était enfin venu d'accepter l'offre que lui avait faite Cléopâtre et de devenir, par un mariage, roi d'Egypte (1). L'homme que les historiens anciens représentent comme le héros d'un long roman d'amour, venait de passer trois années loin de Cléopâtre, sans dépérir; et il revenait à elle, qui était la reine du seul pays d'Orient que les guerres civiles n'eussent pas encore ruiné, au moment où il avait pour son entreprise un si grand besoin d'argent qu'il était obligé de céder une partie de sa flotte à son collègue. Cette seule considération nous autorise à nous demander si ce fameux roman n'a pas été inventé pour cacher une lutte beaucoup plus sérieuse d'intérêts politiques. En épousant Cléopâtre, Antoine ne voulait pas satisfaire sa passion romantique pour la reine d'Égypte, mais seulement joindre l'Égypte aux autres pays qu'il gouvernait, et puiser à pleines mains dans le trésor des Lagides pour entretenir son armée et exécuter la grande idée héritée de César. C'est, en somme, la conquête de la Perse qui explique cet acte comme toute la politique d'Antoine. Malheureusement l'expédient d'un mariage dynastique, auquel Antoine avait recours cette fois, ne pouvait pas se concilier avec la constitution romaine et l'autorité proconsulaire, si altérées qu'elles fussent l'une et l'autre, après un siècle de convulsions politiques. Épouser

(1) Voir l'appendice.

Cléopâtre, à ce moment-là, signifiait pour Antoine accomplir un acte révolutionnaire très grave, même pour cette époque de désordre, un acte qui bouleversait les traditions les plus anciennes de la politique romaine; et l'accomplir subitement, sans l'avoir préparé, comme s'il s'agissait d'une chose sans importance, en bravant les préjugés des masses et les traditions, en affrontant l'inconnu avec une témérité que seul le succès le plus éclatant aurait pu justifier. Des hommes plus grands qu'Antoine, César lui-même peut-être, auraient hésité. Antoine au contraire, arrivé à Corfou, renvoya en Italie Octavie et ses enfants (1) et il manda Fontéius Capiton à Alexandrie pour inviter Cléopâtre à venir au-devant de lui en Syrie (2). Son tempérament d'homme supérieur mais peu pondéré, la fortune extraordinaire qui lui avait souri ces dernières années, l'immense désordre de cette époque où il était si facile de confondre l'impossible et le réel, l'extravagance et la sagesse, lui avaient fait prendre avec une si grande rapidité la décision de laquelle devait dépendre le sort de sa vie.

En Italie cependant, pendant ces derniers mois de l'an 37, Octave mettait à exécution l'accord de Tarente; il faisait approuver par les comices une loi qui prolongeait les pouvoirs des triumvirs jusqu'au 1er janvier de l'an 32 av. J.-C., et il continuait activement ses préparatifs pour la guerre contre Sextus, qui était tout à fait décidée pour l'année suivante. Assurément l'opinion publique se montrait toujours défavorable à ce projet; on continuait malgré tout à admirer le vieux Pompée; on aimait à considérer les désastres de l'an 38 comme une vengeance des dieux, et comme un signe

(1) Dion, XLVIII, 54; Plutarque, *Ant.*, 35.
(2) Plutarque, *Ant.*, 36.

de la protection qu'ils accordaient au dernier descendant de la noble et malheureuse famille. Octave, dont l'intelligence et la volonté prenaient de la vigueur avec les années et l'expérience, et qui commençait à être moins violent et plus équilibré à mesure qu'il subissait davantage l'influence bienfaisante de Livie, de son maître Didymus Aréus, des plus avisés de ses amis, craignait de trop irriter l'opinion publique, et peut-être, s'il l'avait pu, il lui aurait donné satisfaction. Mais comment aurait-il réussi à détruire la popularité du nom de Pompée, si dangereuse pour le fils de César, sans anéantir Sextus? Malgré son désir si vif de gagner les sympathies des masses, il était obligé de braver encore une fois, avec cette guerre impopulaire, l'opinion publique. Mais l'importance des préparatifs qu'il fit montre qu'il voulait, cette fois, justifier son obstination si contraire aux vœux de la nation, par un succès éclatant, rapide, définitif; il comprenait trop bien qu'un tel succès était le seul moyen de regagner la faveur du public, tandis qu'un nouvel insuccès pouvait être fatal. Il tâchait en effet d'amener Lépide à venir à son aide avec ses vaisseaux et les seize légions dont il disposait; il faisait achever la flotte et le port dont Agrippa dirigeait les travaux; il étudiait peut-être l'histoire de la première guerre punique, pendant laquelle on avait attaqué la Sicile par terre et par mer, et il préparait un plan de guerre, qui ne pouvait manquer d'avoir raison des nouveaux Carthaginois. Le plus grand nombre possible de légions seraient dirigées sur la pointe extrême de l'Italie, pour passer en Sicile; puis le même jour, Lépide partirait d'Afrique; Agrippa avec sa nouvelle flotte partirait de Pouzzoles, Statilius Taurus partirait de Tarente avec les vaisseaux d'Antoine. Ce Statilius Taurus était un *homo novus*, un

de ces nombreux jeunes gens d'origine obscure qui avaient réussi à s'introduire dans la clientèle d'Antoine; il s'était distingué au point d'être placé par lui à la tête de la flotte qu'il avait laissée en Italie.

C'est ainsi que, vers la fin de l'automne de l'an 37, quand la navigation et l'échange des nouvelles se trouvèrent suspendues entre les deux parties du monde romain, Antoine en Syrie et Octave en Italie étaient tous les deux très affairés. Antoine, tout en attendant Cléopâtre, préparait activement son expédition pour l'année suivante; il envoyait aux souverains d'Asie l'ordre de diriger sur le haut plateau de l'Arménie les hommes, le matériel, les provisions pour l'hiver suivant; il remplaçait, nous ne savons pour quelles raisons, sur le trône du Pont, Polémon par Darius; il nouait à la hâte une intrigue diplomatique dont le hasard lui avait mis les fils entre les mains, pour se faire des partisans jusque dans l'aristocratie des Parthes, mécontente du nouveau roi Phraatès qui avait succédé à Orodès, celui-ci ayant abdiqué, accablé par le chagrin que lui avait causé la mort de Pacorus (1). Octave de son côté réussissait, nous ne savons par quelles promesses, à obtenir de Lépide ce qu'il lui demandait; il préparait son expédition avec beaucoup d'activité et de soin, essayait de soulever l'Afrique et l'Europe contre la Sicile, s'efforçait de remonter les soldats découragés par les désastres précédents et par la réprobation universelle, en leur persuadant que cette guerre était nécessaire pour que César fût enfin bien vengé, pour qu'il pût accomplir ce qu'il considérait depuis huit ans comme un devoir sacré pour un

(1) Voy. Dion, XLIX, 23-24; Plutarque, *Ant.*, 37; Justin, XLII, IV, 11.

fils (1). Mais une malechance singulière semblait s'acharner contre lui. Cet hiver-là une épidémie décima les équipages de la flotte qu'Antoine avait laissée à Tarente, si bien qu'il y eut vingt-huit vaisseaux manquant d'hommes et qu'on ne pouvait plus utiliser (2). En outre Ménodore, qui à Rome avait retrouvé ses anciens compagnons de servitude dans la maison du grand Pompée, parmi les nombreux affranchis qui étaient tous restés fidèles à la mémoire de leur illustre bienfaiteur, s'était vu reprocher si durement sa trahison, qu'il avait trahi une seconde fois, et s'était enfui en Sicile pour y retrouver son ancien maître (3).

Absorbé par de tels soucis, Octave ne se doutait guère qu'après tant de révolutions survenues en Italie, une autre révolution se faisait en Orient, cet hiver de la fin de l'an 37 et du commencement de l'an 36, et d'un caractère tout aussi grave, bien qu'elle se fît sans guerre et sans tuerie, par un simple mariage. Au commencement de l'an 36 Cléopâtre et Antoine avaient célébré avec de grandes fêtes leur mariage à Antioche (4). Antoine avait donné à la reine, comme présent nuptial et pour compenser ce qu'il prendrait dans le trésor d'Alexandrie, quelques parcelles de l'ancien royaume d'Égypte, qu'il prenait sur le domaine de souverains vassaux et à des provinces romaines : Chypre, une partie de la côte de la Phénicie, les riches plantations de palmiers de Jéricho, certaines régions de la Cilicie et de la Crète très productives, parce

(1) Voy. APPIEN, *B. C.*, V, 98.
(2) *Id.*, *ibid.*, V, 98.
(3) *Id.*, *ibid.*, V, 98; DION, XLVIII, 54.
(4) En Syrie, selon PLUTARQUE, *Ant.*, 36. — KROMAYER, *Hermes*, XXIX, p. 571, qui corrige l'erreur de l'historien Josèphe, semble avoir établi d'une façon définitive que la donation fut faite cet hiver-là.

qu'elles étaient couvertes de forêts (1). De son côté Cléopâtre, selon la coutume suivie par les rois d'Égypte quand ils contractaient un nouveau mariage, avait inauguré une ère nouvelle, et commencé à compter les années de son règne en partant du 1er septembre de l'an 37 (2). En somme, le mariage avait été célébré

(1) Pour ce qui est des erreurs contenues dans Plutarque, Dion et Josèphe au sujet de ces donations, voy. KROMAYER, dans *Hermes*, XXIX, p. 580 et suiv.

(2) *Porphyrii Tyrii*, dans MULLER, *F. H. G.*, III, p. 724. LETRONNE, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, Paris, 1842-1848, II, p. 90 et suiv., à l'aide des pièces de monnaie a éclairci le passage de Porphyre et expliqué cet événement d'Antioche, qui reste obscur dans Plutarque, en démontrant que ce fut alors qu'Antoine épousa Cléopâtre. KROMAYER, *Hermes*, XXIX, p. 584, développant la théorie de Letronne, a démontré que les donations faites à Cléopâtre se rapportaient au mariage et constituaient un présent nuptial. L'explication de Letronne me paraît décisive, et c'est une des plus importantes découvertes concernant l'histoire de cette époque. Elle seule nous permet d'expliquer la grande énigme qu'est la bataille d'Actium. L'objection de Strack qu' « Antoine n'a jamais été roi d'Égypte » n'a aucune valeur; et elle ne sert qu'à démontrer encore une fois quel danger il y a à apporter, sur l'exemple de Mommsen, des conceptions juridiques trop rigides dans l'étude des époques révolutionnaires. Comme l'a dit si bien M. Bouché-Leclercq, dans une note très importante de son admirable *Histoire des Lagides* (vol. II, t, 257, n. 1) « qu'Antoine n'ait jamais été roi d'Égypte et n'en ait jamais porté le titre... cela est certain; que, juridiquement parlant, compter ses années de règne eût été une anomalie, cela est incontestable ». Mais nous sommes dans une époque de révolution, où les chefs des partis sont toujours obligés d'avoir recours à des expédients contradictoires, et de reculer à chaque instant devant les conséquences des actes qu'ils ont accomplis. Antoine voulait donner une satisfaction à Cléopâtre sans trop froisser l'opinion publique de l'Italie : il n'a donc pas avoué son mariage. L'hypothèse de M. Bouché-Leclercq, que Cléopâtre ait frappé cette monnaie pour donner à son peuple « l'attestation visible de l'avènement d'Antoine comme protecteur et souverain de l'Égypte » et qu'Antoine se soit borné à ne pas le désavouer, est très ingénieuse et très possible. Toute cette politique flotte dans l'équivoque.

avec toutes les cérémonies habituelles des mariages dynastiques de l'Égypte, sans que toutefois le nouveau couple royal pût être absolument comparé à ceux qui l'avaient précédé sur le trône. En effet, si Antoine en contractant ce mariage dynastique avait consenti à confondre son titre de mari de la reine avec son autorité proconsulaire, il n'entendait pas renoncer à l'avantage qu'il y avait pour lui à pouvoir se présenter partout comme proconsul romain, ce qui était un titre beaucoup plus redoutable que celui de roi d'Égypte. Aussi sans prendre garde aux contradictions dans lesquelles il s'enfonçait, il fit mettre, sur les pièces de monnaie d'Égypte, son effigie et celle de Cléopâtre, mais il y prit le titre de triumvir et d'αὐτοκράτωρ, ce qui est la traduction grecque d'*imperator*, et non le titre de roi d'Égypte (1); il n'informa pas le sénat romain de son mariage, il ne répudia pas Octavie, la matrone qu'il avait épousée selon les rites sacrés de la monogamie latine et qui élevait avec tendresse ses enfants à Rome; il voulut en somme, comme un roi d'Orient (2), s'arroger le droit d'avoir plusieurs femmes légitimes, droit que César avait songé, disait-on, lui aussi, à se faire donner. En réalité Antoine et Cléopâtre avaient désiré l'un et l'autre cet étrange mariage pour des motifs personnels et chacun avec l'intention de se servir de l'autre pour arriver à ses fins, et en lui donnant en échange le moins possible : Cléopâtre, pour agrandir le royaume d'Égypte et pour écraser plus facilement à l'intérieur l'opposition faite à son gouvernement; Antoine, pour avoir ce qu'il lui fallait pour son expédition contre les Parthes. C'était le commencement entre

(1) Voy. Letronne, *R.*, *I. G. L.*, II, 90 et suiv.
(2) Plutarque, *Ant.*, 36.

Antoine et Cléopâtre d'une alliance et en même temps d'une lutte, car il s'agissait de savoir lequel des deux serait l'instrument et la victime de l'autre. Cléopâtre qui, dès le début certainement, désirait le divorce d'Octavie, et qui était opposée à l'expédition de Perse, fit d'abord mine de se plier aux désirs d'Antoine, mais aussitôt après le mariage elle avança de nouvelles prétentions; elle lui demanda de lui faire présent de nouvelles possessions et se mit à intriguer contre Hérode qu'elle voulait faire déposer pour avoir la Judée (1); elle convoitait l'Arabie, Tyr et Sidon (2). Mais Antoine, qui savait encore résister aux charmes de la rusée Égyptienne, ne lui accorda rien; il lui conseilla même de ne pas trop s'entremettre dans les affaires des États tributaires (3). Et il hâta ses préparatifs.

Il n'est point douteux qu'Octave dut être très mécontent de cet étrange mariage politique, quand il l'apprit au commencement de l'an 36. Ce n'était pas l'outrage fait à sa sœur qui le préoccupait, mais l'augmentation de puissance que ce mariage pourrait apporter à son beau-frère. Antoine, après avoir ajouté la riche Égypte à ses provinces, n'allait-il pas, s'il réussissait aussi dans l'expédition de Perse, devenir incomparablement plus puissant que lui et que tout le monde? Mais pour le moment, il n'y avait pour lui rien à faire, sinon à se hâter de faire la guerre de Sicile, de façon à ce qu'elle fût terminée avant qu'Antoine ne revînt de Perse. L'Italie au contraire ne s'émut guère de ce mariage, bien que ce fût un nouveau pas vers la séparation des provinces d'Orient d'avec les provinces d'Occident, qui devait ruiner la métropole. La nation demeu-

(1) JOSÈPHE, *B. J.*, VII, VIII, 4; *A. J.*, XV, III, 5 et 8.
(2) JOSÈPHE, *A. J.*, XV, IV, 1.
(3) *Id., ibid.*, XV, III, 8.

rait à la fois mécontente et abattue; l'accès de fureur qui avait soulevé Rome en l'an 39 ne pouvait guère se renouveler; l'égoïsme dissolvant ne cessait de faire des progrès; en dehors des coteries politiques dominantes, le public, c'est-à-dire ce qui restait des anciennes classes et les classes nouvelles qui se formaient, était envahi par un mécontentement chronique, mais peu précis, contre tout ce qui existait alors, par une sympathie vague et irraisonnée pour le lointain Sextus, par un regret de l'ancien temps, dont, pensait-on, non seulement les mœurs, mais les institutions politiques étaient meilleures. Suffisants pour rétablir une certaine entente et une certaine union morale dans la majorité exclue du pouvoir, ces sentiments n'étaient pas assez forts pour s'imposer aux chefs des coteries politiques, qui ne redoutaient encore que les émeutes et les explosions violentes de la fureur populaire. Octave pouvait ainsi préparer sa revanche définitive sur Sextus, malgré l'impopularité de cette guerre, et Antoine pouvait diviser l'empire par son étrange mariage, contre lequel personne ne protesta à Rome, ni dans le sénat, ni dans les comices. L'Italie tout entière était dans une sorte d'énervement stérile qui nous est représenté avec une grande évidence par les débuts incertains et presque mesquins d'Horace. Tandis que Virgile, fils de paysans, courageux et patient devant son travail de poète comme ses ancêtres l'avaient été devant leurs labours, continuait ses Géorgiques, lisant et consultant beaucoup d'ouvrages, faisant et défaisant un grand nombre de vers pour n'en conserver que quelques-uns de parfaits (1), Horace, toujours incertain, toujours timide, toujours

(1) Donatus, p. 59 *R.*, Gellius, *N. A.*, XVII, 10; Quintilien, X, iii, 8.

embarrassé, se risquait alors à tenter certains mètres d'Archiloque, les iambes, dont on ne s'était pas encore servi à Rome, mais simplement pour traduire en vers certains souvenirs de la guerre civile (1), pour injurier un ennemi de Virgile (2), pour raconter une petite intrigue galante qui datait déjà de trois ans (3), ou encore pour traiter certains sujets obscènes et comiques, comme par exemple les amours des vieilles femmes, qui plaisaient tant à la grossièreté des anciens. Il composa même sur ce sujet deux épodes (4), d'une obscénité telle que l'on n'en trouve guère de pire dans toute l'histoire littéraire; il s'attribuait, pour les rendre plus intéressantes, des turpitudes qui n'étaient pas rares à cette époque, mais qu'il n'a pas nécessairement commises lui-même, bien qu'il l'affirme. La forme concise et vigoureuse est d'une grande beauté, et témoigne déjà de cet art consommé à manier la langue et le style, à tout dire et à tout peindre en quelques mots, dans lequel Horace surpassera tous les poètes de l'antiquité. Mais le fond de toutes ces poésies était encore bien pauvre, comme celui des nouvelles satires qu'il composait alors, et où il rapportait un autre souvenir, comique cette fois, de la guerre civile (5), ou racontait une aventure malpropre arrivée à la fameuse sorcière Canidie (6), ou se plaisait à montrer combien il était jalousé et importuné à cause de son amitié pour Mécène (7). Enfin il composait une nouvelle défense de ses satires, où il répondait à ceux

(1) *Épodes*, 13.
(2) *Ibid.*, 10.
(3) *Ibid.*, 11.
(4) *Ibid.*, 8 et 12.
(5) *Sat.*, I, 7.
(6) *Ibid.*, I, 8.
(7) *Ibid.*, I, 9.

qui l'accusaient de s'attaquer aux personnes, en faisant savoir qu'il avait l'approbation de Virgile, de Plotius, de Varius, de Mécène, de Pollion, de Messala (1). Même s'il eût attaqué, au lieu d'hommes humbles et obscurs, tous les hommes puissants du parti d'Octave, on se demande si un autre que lui aurait éprouvé le besoin de tant se justifier devant le public. Une seule fois il fit une petite incursion dans la politique, en lançant ses iambes contre un affranchi devenu tribun militaire dans l'armée d'Octave (2); il oubliait qu'il avait lui-même, peu de temps auparavant, écrit une satire où il se glorifiait d'être le fils d'un affranchi. En réalité, Horace ne savait pas encore s'orienter dans cette grande incertitude des esprits, dans ce doute universel, qui laissaient ceux qui avaient le pouvoir libres de tout oser, mais à leurs risques et périls. On pouvait entreprendre les choses les plus hardies, mais malheur à celui qui ne réussirait pas!

(1) *Sat.*, I, 10.
(2) *Épodes*, 4.

VI

LA CAMPAGNE DE PERSE

Antoine était le seul des triumvirs qui osait encore imaginer et exécuter de grandes choses. Au mois de mars de l'an 36, il se dirigea, avec son armée et avec Cléopâtre vers Zeugma (1); là il se sépara de la reine, il fit mine de vouloir forcer le passage du fleuve qui était gardé (2); il laissa peut-être quelques légions sur l'Euphrate, et avec dix légions et 10,000 cavaliers (3), il se mit en marche vers le milieu d'avril. Il avait à faire près de dix-neuf cents kilomètres (4), ce qui allait demander cinq mois. Après avoir franchi le Taurus, il arriva dans les premiers jours de mai à Mélitène, et se dirigea vers Satala où il était dans les premiers jours de juin; de là il reprit sa longue route vers le haut plateau d'Erzerum, où en juin il trouvait déjà rassemblée toute sa grande armée, les six légions de Canidius qui étaient revenues du Cau-

(1) Voy. Josèphe, *A. J.*, XV, iv, 2; *B. J.*, I, xviii, 5. Strabon, XI, xiii, 4 (524).

(2) Dion, XLIX, 25; mais il s'agit évidemment d'une feinte. Voy. Kromayer, dans *Hermes*, XXXI, p. 101.

(3) C'est une supposition que fait Kromayer, dans *Hermes*, XXXI, p. 71.

(4) Strabon, XI, xiii, 4 (524) et Plutarque, *Ant.*, 38, comptent 8,000 stades, c'est-à-dire 1,440 kilomètres de Zeugma à la frontière de Médie : Tite-Live, *Per.*, 130 milles, c'est-à dire 443 kilomètres de la capitale de la Médie à la frontière.

case, le nouveau roi du Pont Polémon, le roi d'Arménie Artabaze (ou Artavasde) qui était venu à sa rencontre avec une partie de son contingent (6,000 cavaliers et 7,000 fantassins), les petits contingents orientaux, le grand parc de siège, et tous les hommes de peine, toutes les bêtes de somme (1). Il semble que le reste du contingent arménien était déjà à la frontière du royaume, et prêt à entrer en Médie (2). Les seize légions devaient compter environ cinquante mille hommes, auxquels il faut ajouter la cavalerie d'Antoine, les contingents des alliés qui s'élevaient à environ 30,000 hommes (3), celui du roi d'Arménie qui comptait 16,000 cavaliers, en tout environ 100,000 hommes, c'est-à-dire une des plus grandes armées de l'antiquité. Avant d'entrer en campagne, Antoine la passa tout entière en revue; puis il se mit définitivement en marche vers la frontière de la Médie, accompagné d'un brillant état-major de grands personnages romains, parmi lesquels Domitius Ahénobarbus et Quintus Dellius, un ancien officier de Cassius, qui était passé au service d'Antoine.

A ce même moment le gouvernement des triumvirs regagnait en Italie, dans la lutte contre l'opinion publique, une partie du terrain perdu en l'an 39. Octave recommençait la guerre contre Sextus Pompée, sans que l'Italie fît, comme on le craignait, aucune tentative pour l'en empêcher. Le plan soigneusement étudié fut exécuté avec précision : le même jour, le 1er juillet de l'an 36, Lépide partit d'Afrique avec soixante-dix vaisseaux de guerre, douze légions et 5,000 cavaliers numides montés sur mille vaisseaux de transport;

(1) Plutarque, *Ant.*, 37. Voy. Kromayer, *Hermes*, XXXI, p. 82.
(2) Voy. Kromayer, *Hermes*, XXXI, p. 83 et suiv.
(3) Plutarque, *Ant.*, 37.

Taurus quitta Tarente avec cent deux vaisseaux; Octave sortit avec Agrippa de Pouzzoles, avec le reste de la flotte, après avoir fait sur le vaisseau amiral une libation solennelle à Neptune, aux dieux des vents et du temps calme, en les conjurant de lui venir en aide pour qu'il pût venger son père (1). Mais Neptune s'obstinait à favoriser le fils de Pompée, et il dérangea aussitôt l'exécution d'un plan si bien concerté en déchaînant un grand vent et un grand orage. Taurus, après avoir en vain tenté de tenir tête au vent contraire, fut obligé de retourner à Tarente; Octave, qui voulut continuer la traversée, perdit au cap Palinure vingt-six gros vaisseaux, et un grand nombre de vaisseaux légers et il dut se réfugier dans une rade (2); Lépide seul, après avoir perdu quelques navires, arriva à la fin du troisième jour en vue de la Sicile, mais le 4 juillet, quand il voulut débarquer à Lilybée (Marsala), il se trouva tout seul aux prises avec l'ennemi. Cependant il put débarquer sans difficulté. Sextus, qui ne possédait que huit légions et environ deux cents vaisseaux, ne pouvait faire face aux trois attaques à la fois; il avait donc envoyé des troupes à Pantellaria et aux îles Ægades, fortifié de nombreux points de la côte, et laissé une légion à Lilybée; mais il avait réuni ses forces les plus considérables dans le triangle formé par Milae (Milazzo), le cap Faro et Messine, où était toute sa flotte (3),

(1) Appien, *B. C.*, V, 98.

(2) Dion, XLIX, 1; Appien, *B. C.*, V, 98.

(3) Dion, XLIX, 2 : ὁ Σέξτος, αὐτὸς μὲν ἐν Μεσσήνῃ ὑφώρμει, τὸν διάπλουν αὐτοῦ τηρῶν, τῷ δ'Αγρίππᾳ Δημοχάρην ἐνθορμεῖν ἐν Μύλαις ἐκέλευσεν... Appien, *B. C.*, V, 97 · τὸ δ'ἄριστον τοῦ ναυτικοῦ ἐν Μεσσήνῃ συνεῖχεν... V, 105 : στρατὸν δὲ ἐπὶ μετώπου τῆς Σικελίας πλέονα ἰδὼν (Octave) ἔν τε Πελωριάδι καὶ Μύλαις καὶ Τυνδαρίδι... Ces renseignements détachés, donnés à différents moments de la guerre, nous démontrent que la disposition stratégique des

c'est-à-dire contre Octave qui devait l'attaquer de ce côté et qui était son ennemi le mieux armé et le plus redoutable. S'il réussissait à vaincre Octave, il ne lui serait pas difficile d'arriver à une entente avec Lépide. Celui-ci eut donc facilement raison de la légion qui était à Lilybée. Mais à peine débarqué, Lépide dut s'arrêter lui aussi. Dès qu'il fut informé de ce qui était arrivé à Octave, Sextus Pompée envoya un certain Papias avec une partie de la flotte contre Lépide; et si Papias n'arriva pas à temps pour empêcher Lépide de débarquer (1), il put encore rencontrer les quatre dernières légions de Lépide, qui étaient parties plus tard, détruire dans un sanglant combat naval deux de ces légions, couler un grand nombre de vaisseaux de transport, chargés de vivres et de matériel de guerre (2).

forces de Pompée était celle que nous avons indiquée dans notre récit.

(1) Appien ne raconte pas avec beaucoup de clarté ce que Sextus a fait pour se défendre contre Lépide. V, 97, il dit qu'il lui opposa un certain Plennius; V, 104, il fait entrer tout à coup en scène l'amiral Papias, qui détruit une partie de la flotte de Lépide, après que celui-ci a débarqué; il ajoute que par terre Lilybée fut attaquée non par Plennius mais par Tisiénus. Ce Tisiénus est sans doute le général que Dion appelle Gallus, parce que Dion, dans un endroit (XLIX, 8), nous donne son nom en entier : Tisiénus Gallus. Tisiénus et Plennius formeraient-ils un seul et même personnage? Quant à Papias, il est évident que son intervention dans la lutte a été improvisée, parce qu'au chapitre XCVII, Appien dit clairement que Sextus voulait garder toute sa flotte (ἄριστον τοῦ ναυτικοῦ) à Messine et lutter contre Lépide seulement par terre. Il me semble donc très probable qu'au commencement de la campagne Papias était à Messine sous les ordres de Sextus, et que celui-ci le détacha contre Lépide quand il sut que Sextilius Taurus et Octave étaient immobilisés à cause des dommages subis pendant la tempête. Ainsi s'explique que Papias n'ait pu attaquer Lépide, qui était déjà débarqué, mais seulement la partie de sa flotte qui formait la seconde expédition.

(2) APPIEN, *B. C.*, V, 104.

Intimidé par cette attaque sur ses derrières et informé de ce qui était arrivé à Taurus et à Octave, Lépide s'enferma dans Lilybée.

Ainsi quelques jours après la bruyante ouverture de la campagne, tout le monde était tranquille de nouveau et comme en pleine paix. Sextus n'osait pas profiter du moment pour attaquer Octave; il savait que ses forces étaient trop inférieures pour risquer un tel coup qui, s'il réussissait, aurait pu changer la situation; il préférait attendre, s'imaginant que les pertes subies par Octave étaient très considérables, et espérant qu'il ne recommencerait la campagne que l'année suivante (1). Or tant de choses pouvaient arriver en une année! Aussi il restait sur ses gardes à Messine. En même temps Statilius Taurus ne quittait pas Tarente; Octave et Agrippa réparaient leur flotte auprès du cap Palinure, et Lépide lui-même attendait sans rien faire, à Lilybée, que ses alliés fussent prêts à reprendre la mer (2). Mais Sextus se trompait en espérant que Neptune allait lui faire gagner une autre année. Octave comprit qu'en renvoyant à l'année suivante la guerre, sa grande campagne, annoncée avec tant de solennité, tournerait au ridicule. L'Italie, indifférente jusque-là, avait commencé à s'agiter de nouveau, quand elle avait su que la grande expédition préparée avec tant de soin, échouait avant de commencer; on avait fait à Rome de grandes démonstrations contre Octave et des désordres avaient éclaté (3). Il fallait donc en finir cette année même. Aidé par Agrippa, Octave s'occupa

(1) Appien, *B. C.*, V, 100.

(2) C'est une supposition vraisemblable, qui nous explique aussi pourquoi on n'a aucun renseignement sur son action, à ce moment.

(3) Appien, *B. C.*, V, 99. Voy. Appien, V, 112.

de réparer autant qu'il était possible les avaries de sa flotte; il envoya à Tarente les matelots survivants des vaisseaux coulés pour qu'ils prissent place sur les vingt-huit vaisseaux d'Antoine qui étaient restés vides dans le port; il envoya Mécène à Rome pour y rétablir l'ordre (1); il écrivit à Lépide de se diriger sur la route qui allait de Lilybée à Messine, en longeant la côte méridionale et la côte orientale de l'île, et en passant par Agrigente, Catania et Taormina, où il s'arrêterait pour attendre le débarquement de troupes qui seraient portées là par la flotte de Tarente (2). Quant à lui, de

(1) Appien, *B. C.*, V, 99.

(2) Appien, *B. C.*, V, 103, dit qu'Octave « étant allé à Vibon ordonna à Messala de passer en Sicile avec deux légions, de se joindre à l'armée de Lépide et de s'établir dans un golfe près de Taormina ». Il est donc évident qu'au début de la guerre Octave voulait que Lépide, avec son armée, vînt occuper Taormina, où il recevrait les renforts envoyés d'Italie, pour attaquer de ce côté-là Sextus; ce qu'il ne pouvait faire qu'en parcourant la route indiquée dans notre récit, par Agrigente et Catania. Mais Lépide n'a pas exécuté ce mouvement, puisqu'il ne sera pas question de lui ni dans les combats qui se livreront autour de Taormina ni dans toute la suite de la guerre, jusqu'à sa dernière phase. Dans celle-ci il fera sa jonction avec Octave, selon Dion, à Artémisium, très près de Milazzo (XLIX, 8). Appien donne une autre indication peu claire et fixe comme lieu de la jonction le territoire des Παλαιστηνοί (?) — *B. C.*, V, 117 : mais il confirme le récit de Dion en nous disant que la jonction des deux généraux s'est effectuée tandis qu'Octave opérait entre Tyndaris et Milazzo, c'est-à-dire sur la côte septentrionale de la Sicile. Ceci revient à dire que Lépide était venu de Lilybée en prenant l'autre route, la plus courte, qui par Palerme longe la côte septentrionale de l'île. Si Lépide a suivi cette route, nous nous expliquons pourquoi le plan conçu par Octave au commencement de la campagne n'a pas été exécuté : mais il reste à expliquer pourquoi Lépide n'a pas voulu se rendre, par l'autre chemin, à Taormina et venir attaquer Sextus sur l'autre flanc. Dion, XLIX, 8 nous donne une explication qui nous fournit en même temps un argument très fort à l'appui de notre hypothèse. « Lépide... eut des dissensions avec César. Lépide prétendait avoir, comme collègue, une part égale

son côté, il tâcherait de s'emparer avec Agrippa des îles Lipari, de Milazzo et de Tyndaris, de façon à pouvoir débarquer une autre armée sur la côte septentrionale, et à enfermer Sextus Pompée dans la pointe extrême de l'île. Au milieu de ces préparatifs Ménodore vint avec quelques navires proposer de nouveau ses services à Octave, pour se venger de la défiance assez légitime de Sextus, qui lui avait préféré l'obscur Papias pour l'expédition contre Lépide. Octave lui fit encore bon accueil, mais ne lui donna plus aucune charge de confiance (1) et ce fut là le seul châtiment qu'eut à subir cet affranchi pour avoir trahi trois fois, dans un État où la sévérité implacable envers les affranchis ingrats avait été, pendant des siècles, considérée comme un devoir social des classes supérieures. Ce fait suffirait à lui seul pour montrer combien la discipline et l'autorité s'étaient relâchées pendant les guerres civiles. Une telle indulgence aurait semblé un crime ou une folie, deux siècles auparavant.

Vers la fin de juillet, Octave partit de nouveau avec ses vaisseaux réparés tant bien que mal; Taurus alla jeter l'ancre dans le golfe de Squillace, et les troupes se concentrèrent à la pointe extrême de l'Italie (2). Mais ces mouvements convergents furent encore une fois contrariés, non plus par le vent et par la mer, mais par la mauvaise foi de Lépide. Mécontent du peu

à la sienne dans la direction de toutes les affaires; César se servait constamment de lui comme d'un lieutenant. Aussi pencha-t-il pour Sextus et entretint-il secrètement des rapports avec lui. » Lépide se refusa à exécuter le plan d'Octave pour montrer qu'il n'était pas son subordonné et aussi pour lui rendre plus difficile son succès.

(1) Dion, XLIX, 1; Appien, *B. C.*, V, 100-102; Orose, VI, xviii, 25.

(2) Appien, *B. C.*, V, 103.

d'égards que ses deux collègues avaient pour lui, il en voulait surtout à Octave, qui, plus jeune que lui, le traitait d'une façon si hautaine; il lui prit donc fantaisie de montrer qu'il était son égal et qu'il pouvait n'en faire qu'à sa tête : il se dirigea bien sur Messine, mais au lieu de suivre la route que lui indiquait Octave, il prit l'autre, celle qui longe la côte septentrionale de l'île et passe par Trapani, Partinico, Palerme et Cefalù. Le plan qui avait été conçu devenait donc impossible. Arrivé à Vibo (Bivona), Octave fut obligé d'en imaginer un nouveau : Agrippa ferait à lui seul ce qu'ils avaient pensé faire ensemble, c'est-à-dire qu'il s'emparerait des îles Lipari et que, de Milazzo à Tyndaris, il s'efforcerait de harceler toute la flotte ennemie, en empêchant Sextus de protéger la côte jusqu'à Taormina; de cette façon, la mer se trouvant libre, Octave en profiterait pour débarquer à Taormina les cinq ou six légions (nous ne savons pas exactement leur nombre), qui étaient sur le bord du golfe de Squillace et exécuter l'attaque sur Messine dont on avait voulu charger Lépide et Messala (1).

Ce plan était beau, mais son exécution demandait

(1) Appien (*B. C.*, V, 103) dit avec une grande précision que le campement à Taormina menaçant Messine devait être fait par Lépide et Messala, mais il ne nous explique point pourquoi, deux chapitres plus loin, c'est Octave qui se décide à aller lui-même à Taormina, à la tête d'une petite armée. Le refus de Lépide, que nous avons supposé en nous appuyant sur un texte de Dion (voir n. 2, p. 107) nous explique très bien le changement de plan, qui n'a pu être imposé que par des raisons très graves. En effet, il était très dangereux de tenter un débarquement dans ces conditions; et Agrippa et Octave auraient commis une véritable folie en risquant cette aventure, quand ils avaient déjà une armée en Sicile, celle de Lépide, si Lépide avait consenti à marcher. La mauvaise foi ou l'entêtement de Lépide les obligea au contraire à se partager les rôles et à tenter ce coup d'audace, qui faillit finir par un désastre

une grande énergie, une grande rapidité, une grande présence d'esprit de la part d'Octave et d'Agrippa. Sextus était à Messine avec le gros de sa flotte, Démocarès à Milazzo avec trente vaisseaux (1). Octave se rendit à Squillace et prit le commandement de la flotte, tandis qu'Agrippa s'emparait facilement des îles Lipari (2), et pour empêcher Sextus de tourner son attention de l'autre côté, il se mit à inquiéter l'ennemi par des reconnaissances, des feintes et des escarmouches (3). A la fin, un matin, il sortit avec la moitié de sa flotte de l'île Vulcano, comptant surprendre Démocarès dans les eaux de Milazzo. Mais, à sa grande surprise, il s'aperçut que Démocarès avait déjà reçu un premier renfort de 40 vaisseaux, et un second de 70, sous les ordres de Sextus lui-même (4). Sextus commettait donc spontanément l'erreur à laquelle il aurait voulu le contraindre, et il abandonnait Messine? En voyant cela, Agrippa envoya ausssitôt un petit vaisseau à Octave pour l'avertir que Sextus avait évacué Messine; il fit venir le reste de sa flotte et, décidé à occuper le plus qu'il pourrait l'amiral ennemi, pour donner à Octave le temps de débarquer, il attaqua résolument l'ennemi (5). Les vaisseaux d'Agrippa, construits tout exprès pour la guerre, étaient presque tous de gros

irréparable. En somme le refus de Lépide, apportait un trouble profond dans toute la campagne; et l'histoire de cette guerre est peu claire dans Dion et dans Appien, parce qu'ils ont négligé ce fait d'une importance capitale. On ne comprend rien au rôle ambigu de Lépide.

(1) Dion, XLIX, 2; Appien, *B. C.*, V, 105, donne plus de détails.

(2) Appien, *B. C.*, V, 105, dit seulement qu'Agrippa prit Stromboli et l'île Vulcano, probablement parce que ces deux îles seules étaient occupées militairement.

(3) Dion, XLIX, 2.

(4) Appien, *B. C.*, V, 105.

(5) *Id.*, *ibid.*, V, 106.

bâtiments pesants, garnis de grandes tours et munis d'un puissant matériel de balistique; c'étaient les cuirassés de l'époque. La flotte de Sextus était au contraire une flotte de bâtiments correspondant à nos croiseurs; presque tous étaient d'anciens bateaux marchands, dont on avait fait des vaisseaux de guerre, c'est-à-dire plus courts, moins protégés et moins armés, mais plus agiles et plus rapides. Ces vaisseaux de Sextus Pompée se jetèrent donc au travers des très longues rames des vaisseaux ennemis, cherchèrent à en briser les gouvernails et à les atteindre à l'avant et à l'arrière, tandis que les vaisseaux d'Agrippa s'efforçaient de saisir avec des harpons ces furieux levriers de la mer, ou de les chasser en faisant pleuvoir des pierres sur eux (1). Ce fut un long duel entre la force et la légèreté. Le soir, Sextus Pompée, qui avait perdu une trentaine de ses petits bâtiments, se retira en bon ordre vers les ports de Milazzo. La victoire était donc restée indécise. Mais Octave, qui avait reçu le message d'Agrippa, n'avait pas su agir avec la rapidité nécessaire. Pendant la journée il avait embarqué sur ses vaisseaux trois légions comprenant 1,000 hommes d'infanterie légère, 500 cavaliers, 2,000 vétérans déjà congédiés, à qui on avait promis des terres en Sicile (2), mais il n'était arrivé que dans la soirée (3) à Leucopetra (Capo dell' armi); et là, il s'était arrêté inquiet et indécis, comme il lui arrivait souvent quand il avait à exécuter un plan bien conçu dans ses grandes lignes. Fallait-il continuer à se diriger sur Taormina et débarquer pendant la nuit, ou attendre au jour suivant? Tandis qu'Octave était ainsi hésitant à Leucopetra, Agrippa, qui avait perdu cinq

(1) Appien, *B. C.*, V, 106; Dion, XLIX, 3, est moins précis.
(2) Appien, *B. C.*, V, 110.
(3) *Id.*, *ibid.*, V, 109.

gros vaisseaux, ne se sentait nullement rassuré par l'étrange tactique de l'ennemi, qui lui avait si facilement abandonné Messine; il se demandait si, en se déclarant vaincu tout à coup, Sextus ne lui tendait pas un piège; il voulait donc se lancer immédiatement à sa poursuite, et ne lui laisser aucun répit, même s'il fallait passer la nuit à l'ancre en pleine mer ou continuer pendant la nuit la bataille de la journée (1). Malheureusement, ses amis lui représentèrent que les hommes étaient très fatigués, et qu'il était dangereux de passer la nuit en pleine mer. Agrippa dut à la fin reconnaître la justesse de ces observations et retourner à l'île Vulcano (2), avec l'intention de revenir le lendemain menacer Milazzo et Tyndaris et empêcher Sextus Pompée de s'éloigner. Il pensait peut-être qu'Octave avait déjà débarqué ses troupes.

Agrippa avait eu raison de se défier : Octave avait remis le débarquement au lendemain (3) et l'apparition de Sextus Pompée dans les eaux de Milazzo, la bataille, sa retraite, n'étaient que des feintes pour attirer le rival dans un piège. Sextus voulait faire croire à Octave qu'il était occupé ailleurs, pour l'attaquer par surprise, à peine débarqué à Taormina, avec la flotte et l'armée et s'emparer de sa personne. Octave disparu, Sextus comptait toujours pouvoir, aidé par sa popularité, s'entendre avec Antoine et avec les autres. Il avait donc déjà dirigé d'importantes troupes d'infanterie et de cavalerie sur Taormina; et le soir de la bataille navale, il s'était retiré, feignant d'être vaincu, mais pour aller guetter Octave et se tenir prêt à fondre sur

(1) Appien, *B. C.*, V, 108.
(2) *Id.*, *ibid.*, V, 108; Dion, XLIX, 4, donne une autre version
(3) *Id.*, *ibid.*, V, 109.

lui à l'improviste le lendemain à Taormina, au milieu des opérations du débarquement (1). Et tout dans la nuit marcha à souhait pour Sextus. Agrippa se laissa dissuader de sa première idée qui était la bonne; Octave, informé probablement pendant la nuit de la bataille navale qui avait eu lieu, crut à une victoire d'Agrippa, et se décida à faire voile le matin vers Taormina, tandis qu'Agrippa tentait de s'emparer de Tyndaris; l'infanterie et la cavalerie dirigées par Sextus sur Taormina eurent le temps d'arriver à proximité de la ville et d'y attendre Octave et ses soldats. Aussi l'après-midi, comme les soldats d'Octave, enfin débarqués, commençaient à construire leur camp, ils virent soudain apparaître au large la flotte de Sextus, et autour de la ville, de tous les côtés, sortir des corps de cavalerie et d'infanterie (2). Tout le monde comprit immédiatement qu'on était tombé dans un piège; mais comme toujours dans de telles circonstances, Octave perdit la tête, il ne sut rien faire pour organiser la défense; il aurait peut-être laissé massacrer toute son armée, si l'ennemi avait attaqué plus hardiment et si la journée eût été plus longue. Par bonheur la nuit survint et interrompit la mêlée confuse qui s'était engagée autour de la ville; mais elle ne porta pas conseil au craintif général. Se croyant cerné, ne sachant ce qu'il était advenu d'Agrippa, comprenant que Sextus ne visait pas tant à détruire son armée qu'à s'emparer de sa personne, au lieu de prendre les dispositions nécessaires pour la lutte du jour suivant, il ne songea plus qu'à se sauver en abandonnant son armée. C'est tout ce que signifie le parti désespéré qu'il

(1) Appien, *B. C.*, V, 109.
(2) *Id.*, *ibid.*, V, 109-110; Dion, XLIX, 5.

prit de livrer bataille à la flotte ennemie dès le lendemain, pour se faire un chemin du côté de la mer. Pendant la nuit, tandis que les soldats achevaient les travaux du camp, Octave céda le commandement de l'armée à un officier du nom de Cornificius, et il ordonna à la flotte de se préparer à lever l'ancre; avant le jour, ayant dressé sur son vaisseau les enseignes du commandement, il fondit sur la flotte de Sextus (1). Celle-ci était beaucoup moins nombreuse, mais mieux commandée; le choc ne l'ébranla pas et la déroute fut au contraire pour la flotte d'Octave. Une soixantaine de vaisseaux furent pris (2), et les autres s'enfuirent à la débandade. Cependant Octave réussit encore une fois à s'échapper; il arriva le soir avec un seul vaisseau dans un petit golfe solitaire où il fut recueilli et secouru par Messala qui gardait les côtes (3); et bien qu'il eût de nouveau échoué honteusement dans ses plans, il parvint, lui aussi, à faire échouer Sextus dans les siens. Seule la mort d'Octave pouvait sauver le fils de Pompée, qui dans une guerre régulière devait succomber, malgré toutes les fautes de ses adversaires, parce que ses forces étaient trop inférieures. Agrippa, dans les deux jours pendant lesquels Pompée combattait à Taormina, avait pu s'emparer, non de Milazzo, mais de Tyndaris (4), et il commençait sous les yeux des Pom-

(1) Appien, *B. C.*, V, 111 et Dion, XLIX, 5, donnent deux descriptions très brèves. Mais tout porte à croire qu'Octave se comporta en chef incapable et peureux, sans quoi il n'aurait pas perdu tant de vaisseaux, lui qui avait la flotte la plus considérable.

(2) Quand Octave restitua sa flotte à Antoine, il y manquait soixante vaisseaux (Appien, *B. C.*, V, 139 : 70 sur 130); le plus grand nombre de ces vaisseaux furent perdus dans cette bataille, la seule que cette flotte ait livrée.

(3) Appien, *B. C.*, V, 112.

(4) Appien, *B. C.*. V, 109 décrit les premières tentatives qui

péiens le transport des soldats en Sicile, tandis que Lépide, très lentement, il est vrai, s'approchait de Tyndaris avec son armée, et que Cornificius, pour ne pas mourir de faim dans son camp près de Taormina, se mettait hardiment en route pour Milazzo, qu'il croyait au pouvoir d'Agrippa. Octave fut bientôt remis de sa frayeur; il comprit que si l'on pouvait sauver Cornificius, la peur aurait été plus grande que le danger; et il envoya à Agrippa l'ordre d'expédier de Tyndaris des troupes de secours au-devant de Cornificius. Pendant quatre jours, Cornificius marcha, combattant sans trêve, souffrant du manque de vivres, ignorant que l'on s'efforçait de le secourir, poursuivi avec acharnement par l'ennemi; si bien que le quatrième jour, se sentant véritablement à bout, il était sur le point de succomber, quand soudain l'ennemi se mit à fuir. Les trois légions envoyées par Agrippa étaient arrivées, sous les ordres d'un certain Laronius, qui est encore un de ces hommes obscurs qui, dans le désordre d'alors, arrivaient brusquement aux plus hauts commandements (1).

Ainsi, malgré les malheurs et les fautes, si Octave avait échoué dans son projet d'attaquer Sextus Pompée de deux côtés à la fois, il avait réussi à débarquer une armée en Sicile. A partir de ce moment la force du nombre reprit ses droits. Tous les jours de nouveaux soldats débarquaient à Tyndaris et l'armée grossissait. Sextus Pompée, ayant réuni toutes ses forces de terre,

furent faites pour prendre Tyndaris; au chap. CXV il semble qu'Agrippa soit déjà maître de Milazzo; le chap. CXVI fait voir au contraire que Milazzo était encore au pouvoir de Sextus Pompée, alors que Tyndaris servait au débarquement des troupes d'Octave. Elle était donc déjà prise, comme Appien le dit *B. C.*, V, 116 : ἄρτι δὴ ὁ Ἀγρίππας Τυνδαρίδα εἰλήφει.

(1) Appien, *B. C.*, V, 113-115; Dion, XLIX, 6-7.

fit tout ce qu'il put pour entraver les débarquements et les opérations de l'ennemi (1); mais il s'aperçut bientôt, surtout quand Lépide eut rejoint avec son armée les troupes débarquées à Tyndaris, qu'il pourrait de cette façon retarder de quelques jours la défaite, mais non l'éviter. Il ne pouvait empêcher ce débarquement continuel de légionnaires en Sicile que s'il réussissait à détruire ou à capturer la flotte ennemie; il prit donc ce parti désespéré, le seul qui lui restait, et il sortit dans les derniers jours d'août (2) avec environ 180 vaisseaux pour livrer bataille dans les eaux de Nauloque à un ennemi dont les forces étaient beaucoup plus considérables, et qui se sentait sûr de la victoire. Sextus fut vaincu; 160 de ses vaisseaux furent détruits ou capturés; il ne lui en resta que dix-sept avec lesquels il s'enfuit à Messine; et de là, ayant pris avec lui ses trésors et sa fille, il fit voile vers l'Orient. Démocarès périt dans la bataille; Apollophane se rendit (3). C'est ainsi qu'avec beaucoup de peine et peu de gloire, Octave avait fini par vaincre Sextus Pompée.

Tandis que ces batailles se livraient en Sicile, Antoine passait en revue ses troupes sur le haut plateau d'Erzerum, et il les dirigeait sur les frontières de la Médie par deux routes différentes (4); le matériel de siège, dans lequel figuraient des engins énormes, et dont le transport exigeait des efforts inouïs (5), les contingents de l'Arménie et du Pont, et deux légions,

(1) Appien, *B. C.*, V, 116-118; Dion, XLIX, 8.
(2) Le *C. I. L.*, X, 8375 nous apprend que le 3 septembre l'armée de Pompée se rendit à Lépide.
(3) Appien, *B. C.*, V, 119-122; Dion, XLVIII, 8-11.
(4) Voy. Kromayer, *Hermes*, XXXI, p. 84.
(5) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, Paris, 1904, p. 259.

sous le commandement d'Oppius Statianus, prirent la route plus facile, mais plus longue, de la vallée de l'Arax; Antoine avec le reste de l'armée prit un chemin plus direct mais plus accidenté. Il arriva ainsi vers la fin de juillet à la frontière de la Médie. Les événements qui suivirent nous montrent qu'Antoine aurait dû attendre là l'autre corps d'armée, pour envahir le pays ennemi avec toutes ses forces réunies, au lieu de marcher aussitôt sur Phraaspa, la capitale de la Médie Atropatène, en devançant de quelques jours son matériel de siège et son arrière-garde. Fut-il amené par des renseignements faux, à croire que le roi des Mèdes et le roi des Parthes étaient encore loin, et qu'il serait ainsi facile de prendre la capitale par surprise? Ou, préoccupé par la situation intérieure de l'empire, voulait-il finir la guerre le plus vite possible, pour rentrer victorieux? Quoi qu'il en soit, il commit alors une lourde faute. Il arriva bien à la métropole vers la fin d'août, sans avoir rencontré l'ennemi; mais si, dans les collines de Médie, il était malaisé aux Parthes d'employer leur cavalerie, il leur était d'autre part facile de cacher une grosse armée pour guetter un ennemi qui ne pouvait guère se fier aux renseignements que lui donnaient les habitants. En effet, tandis qu'Antoine traçait autour de Phraaspa ses lignes de circonvallation, le roi Phraatès passait à son insu tout auprès de lui avec de grosses troupes de cavalerie, et il allait attaquer à Gazaca la seconde armée qui escortait le matériel de siège. Ce qui se passa alors n'est pas très clair. Le roi d'Arménie jouait-il un double jeu, comme l'avaient fait tant de fois dans ces guerres les rois d'Orient? L'armée formée tant bien que mal par le roi du Pont avait-elle peu de valeur? Toujours est-il que le parc de siège fut pris et détruit, que les troupes d'Oppius

furent écrasées, et que Polémon fut fait prisonnier; quant au roi d'Arménie, soit qu'il fût vraiment pris de panique, ou qu'il feignît d'avoir peur, il retourna dans son pays, emmenant avec lui la meilleure partie de la cavalerie et celle qui était le mieux exercée à la tactique de l'ennemi (1). Antoine cependant ne perdit pas courage, et il résolut de continuer le siège, même sans les machines, espérant pouvoir livrer bataille à l'armée des Parthes, qui, revenue maintenant vers Phraaspa, rôdait continuellement autour de ses lignes, toujours présente, toujours gênante et toujours insaisissable. La légion était un instrument de guerre puissant comme une massue; mais pouvait-on avec une massue écraser des essaims de guêpes? Antoine fit différentes tentatives pour amener l'ennemi à livrer bataille; une fois même il s'éloigna avec toute sa cavalerie, dix légions et trois cohortes prétoriennes jusqu'à un jour de marche de la ville; il recueillit d'énormes quantités de vivres, il pilla et incendia; il feignit même à un certain moment, à l'occasion d'une escarmouche, d'avoir été saisi de panique. Les Parthes s'y laissèrent prendre, et ils attaquèrent, espérant une nouvelle bataille de Carrhes. Mais dès qu'ils s'aperçurent que les légions tenaient bon et qu'elles exécutaient des contre-attaques, ils tournèrent bride et s'enfuirent. Ce fut en vain que l'infanterie romaine les poursuivit environ dix kilomètres et la cavalerie environ trente; on ne put en tuer ou en capturer qu'un petit nombre (2). Il fallut revenir au siège, dans l'espoir que la ville, étant réduite à la dernière extrémité par la famine, les Parthes attaqueraient les troupes romaines pour la délivrer.

(1) Plutarque, *Ant.*, 38-39; Dion, XLIX, 25.
(2) Plutarque, *Ant.*, 39.

Le mois de septembre passa cependant (1); les assiégés faisaient de fréquentes sorties (2), prouvant ainsi qu'ils avaient bon courage et ne manquaient pas de provisions; les opérations du siège étaient rendues plus difficiles par la perte du matériel; les pluies et les brouillards d'octobre commençaient; comme on avait tout pris dans les régions avoisinantes, il fallait envoyer des détachements plus loin pour se ravitailler (3); tenue dans une alerte continuelle, soumise aux plus lourds travaux, l'armée s'exténuait de fatigue et de disette. Mais Antoine tenait bon; il maintenait la discipline avec beaucoup d'énergie (4), résolu à bien mettre à l'épreuve la patience d'ennemis, qui étaient certes agiles et vaillants, mais n'étaient pas habitués à faire campagne pendant l'hiver. Si l'armée romaine se fatiguait, Phraatès aussi était inquiet, en voyant que les jours diminuaient et qu'Antoine n'avait nullement l'air de vouloir lever le siège (5). A la fin, comme Phraatès ne voulait pas risquer une bataille, il eut recours encore une fois à la ruse perfide qui avait réussi au Suréna, et il fit répandre dans les légions fatiguées le bruit que le roi des Parthes était disposé à conclure une paix honorable, si Antoine ne s'obstinait pas à prolonger la guerre. Les détachements qui sortaient pour aller fourrager ne rencontraient plus de bandes d'ennemis prêts à se jeter sur eux, mais de simples groupes de cavaliers qui s'approchaient d'eux amicalement, et dont les officiers cherchaient à lier conversa-

(1) Plutarque, *Ant.*, 40 : μετὰ φθινοπωρινὴν ἰσημερίαν. Voy. Kromayer, dans *Hermes*, XXXI, p. 92.
(2) Plutarque, *Ant.*, 39; Dion, XLIX, 36.
(3) Plutarque, *Ant.*, 40; Dion, XLIX, 26.
(4) Dion, XLIX, 26-27.
(5) Plutarque, *Ant.*, 40; Dion, XLIX, 27.

tion avec eux, leur disant que les Parthes voulaient la paix. La nouvelle que l'ennemi désirait la paix se répandit parmi les soldats fatigués, qui manifestèrent une très vive joie; Antoine lui-même en fut ébranlé un instant; ne sachant s'il pouvait se fier à ces avances, il fit une enquête pour s'assurer de ce qu'il y avait de vrai dans ces bruits qui couraient, et il finit par offrir à Phraatès de faire la paix, s'il lui restituait les étendards et les prisonniers de Crassus. Ne pouvant conquérir la Perse, ne voulant pas rentrer dans l'empire les mains vides, il réclamait au moins ces pauvres symboles de l'honneur militaire! Mais Phraatès refusa et répondit que, si Antoine voulait se retirer immédiatement, il consentirait à ne pas inquiéter sa retraite; qu'il ne pouvait lui accorder davantage (1). La ville faisait une résistance opiniâtre, les soldats étaient épuisés, l'hiver approchait et le ravitaillement de l'armée devenait de plus en plus difficile. S'il ne consentait pas à se retirer, Antoine n'avait devant lui que deux perspectives : ou camper sous la neige, devant la ville, tout l'hiver, ou tenter quelque coup d'audace, aller chercher plus loin encore des vivres, un abri, un champ de bataille (2). Antoine regarda autour de lui son armée fatiguée et découragée; peut-être aussi il pensa à l'empire en dissolution qui réclamait là-bas sa présence et qui l'aurait cru perdu s'il eût subi même un petit échec. Dans les derniers jours d'octobre il accepta les propositions de Phraatès et il ordonna la retraite.

Mais Phraatès voulait imiter jusqu'au bout la perfidie du Suréna en poursuivant sans pitié l'ennemi

(1) Plutarque, *Ant.*, 40.
(2) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, Paris, 1904, p 200.

dans sa retraite, et il aurait peut-être réussi, si Antoine, avant de partir, ne se fût douté, nous ne savons trop comment, des intentions de l'ennemi. Il résolut alors de prendre une autre route que celle qu'il avait suivie pour venir, et de passer par un chemin encore plus escarpé et par suite peu praticable pour la cavalerie. C'est peut-être la route qui, à notre époque, passe par Tabriz et vient tomber sur l'Arax à Julfa. Cependant Phraatès ne renonça pas entièrement à son projet, et dès le troisième jour il vint tourmenter l'armée romaine pendant sa retraite périlleuse qui dura vingt-quatre jours. Mais dans le danger et la souffrance Antoine retrouva, pour la dernière fois, toutes ses grandes qualités de chef. Infatigable, toujours prêt à accourir à l'endroit où l'armée était menacée par l'ennemi mobile qui tantôt l'attaquait par devant, tantôt en queue, sachant encourager les soldats par les paroles et par l'exemple, prenant gaîment sa part de tous les dangers et de toutes les privations, il soutint si bien le courage de l'armée que, tout en épuisant ses provisions, en se nourrissant à certains moments de racines et en buvant de l'eau croupie, elle ne résista pas seulement aux attaques continuelles, mais — ce qui était plus difficile — aux propositions de paix captieuses qui avaient perdu l'armée de Crassus. Ce fut en vain que l'ennemi promit à l'armée romaine de ne plus l'inquiéter si elle quittait la route aride et fatigante qu'elle suivait dans la montagne pour descendre dans la plaine où l'eau était en abondance. Sourde à ces promesses fallacieuses, bien unie, combattant toujours, osant même de temps en temps, bien qu'elle battît en retraite, se jeter sur l'ennemi et l'attaquer à son tour, l'armée romaine porta de l'autre côté de l'Arax les aigles des légions. Vingt mille légionnaires ou auxiliaires et

quatre mille cavaliers avaient péri au cours de l'expédition. Antoine n'avait pas réussi à faire la conquête de la Médie, mais Phraatès n'avait pas non plus pu répéter les massacres de Carrhes (1).

Antoine, se souvenant là encore des leçons de César, envoya au sénat un compte rendu de son expédition, dans lequel il ne manquait pas de dire que tout avait réussi à merveille (2). Il mentait, sans doute, avec l'audace dont les politiciens de l'époque était coutumiers; mais il est juste de dire que si Antoine faisait alors un récit mensonger, le jugement des anciens et des modernes sur cette expédition a été trop sévère (3). Antoine ne commit en réalité qu'une faute véritable, celle de laisser Phraatès s'emparer de son parc de siège. En dehors de cela, il faut reconnaître que le plan stratégique était grandiose et excellent (et la chose n'est pas surprenante, puisque César en était l'auteur); qu'Antoine fit preuve d'audace en voulant le mettre à exécution; qu'il prépara son expédition avec grand soin, et qu'il sut ensuite diriger avec beaucoup de vigueur et d'activité une armée aussi nombreuse.

(1) Plutarque, *Ant.*, 41-50; Dion, XLIX, 28-31.
(2) Dion, XLIX, 32.
(3) Voy. la belle réfutation de Kromayer, dans *Hermes*, XXXI, p. 90 et suiv. M. Bouché-Leclercq, dans son *Histoire des Lagides*, s'éloigne un peu moins de la tradition. Il dit (II, p. 259) qu'Antoine commit une « faute initiale » en quittant trop tard la Syrie; et que cette faute aggrava l'autre, « plus lourde encore, qu'il avait commise en se laissant entraîner dans une aventure dont il n'avait pas su peser les risques. Un Alexandre se fût tiré d'affaire en ne regardant pas derrière lui, en corrigeant un acte d'imprévoyance par un coup d'audace. » Oui; mais il ne faut pas oublier qu'Alexandre pouvait ne pas regarder derrière lui, car il n'avait derrière lui ni un épouvantable coup d'Etat comme le triumvirat, ni les proscriptions. Il faut considérer qu'Antoine n'avait qu'une armée révolutionnaire pour faire cette guerre.

Il fit en effet, avec rapidité et sans être arrêté, une marche vraiment gigantesque, et il réussit ensuite à mettre son armée en sûreté après une retraite très difficile de près de 500 kilomètres. Il est vrai qu'Antoine ne réussit pas à prendre Phraaspa ni à obliger l'armée des Parthes à lui livrer une bataille qu'il aurait gagnée; mais d'autres que lui, et César lui-même, auraient-ils réussi? Si on ne peut pas le nier avec certitude, on peut aussi hésiter à l'affirmer. César ne faillit-il pas échouer, lui aussi, dans sa guerre contre Vercingétorix, parce qu'il ne parvenait pas, par des sièges, à obliger l'ennemi à livrer bataille? Ne triompha-t-il pas à la fin, simplement parce que l'ennemi fut contraint, non par lui, mais par la situation politique de la Gaule, à en venir aux mains? De toute façon il n'est pas douteux que si Antoine commit des fautes, il faut rechercher la raison principale de l'insuccès dans la situation politique de l'empire romain et dans les difficultés de l'entreprise qu'il était impossible de prévoir. L'armée des Parthes était beaucoup plus forte que toutes les autres armées d'Orient, dont avaient eu raison Lucullus et Pompée; le grand éloignement ajoutait encore aux difficultés; la conquête de la Perse était donc une tout autre entreprise que n'avaient été la conquête du Pont ou celle de la Syrie. Rome ne pouvait guère mener à bien une telle expédition dans l'état de désordre politique et social où elle se trouvait alors. Sans doute on peut affirmer avec vraisemblance que l'armée réunie par Antoine, une des plus grandes armées mises sur pied par Rome, aurait dû suffire, au moins dans des conditions normales, à faire une marche victorieuse à travers la Perse jusqu'à la capitale, sinon à conquérir définitivement tout le grand empire. Mais il ne faut pas oublier qu'Antoine tenta cette entreprise au milieu

d'une révolution, avec très peu d'argent et avec une armée recrutée pour la guerre civile, dont le patriotisme et la discipline ne pouvaient pas être bien vigoureux. La situation d'Antoine était absolument l'opposé de ce que fut celle de Bonaparte. Bonaparte fit un coup d'État après de brillantes victoires remportées sur les étrangers : Antoine dut aller chercher des victoires pour justifier un coup d'État déjà accompli, le triumvirat, et avec l'armée même du coup d'État, démoralisée et dépourvue de patriotisme. Il est probable qu'il eût réussi, s'il avait eu plus d'argent et de temps ; s'il avait pu, cette année-là, laisser ses troupes se reposer en Arménie, faire la conquête de la Médie au printemps suivant, et attendre une année pour envahir la Perse. Il échoua au contraire, parce qu'il précipita les choses, l'invasion d'abord et la retraite ensuite ; et il commit cette erreur, non pas, comme aimaient à le dire les anciens, parce qu'il avait hâte de retourner auprès de Cléopâtre, mais parce que la situation créée par la révolution et les guerres civiles lui imposait de vaincre à bref délai. Maître peu sûr d'un pouvoir acquis révolutionnairement, dépourvu d'instruments solides de domination, obligé de s'occuper à la fois des affaires d'Italie et des affaires d'Orient, réduit au périlleux expédient de son mariage égyptien pour se procurer l'argent nécessaire à la guerre, Antoine n'aurait pu rester en Perse les trois ou quatre ans qui étaient absolument nécessaires pour accomplir avec succès une entreprise aussi compliquée et aussi difficile. La dépense aurait été trop au-dessus de ses moyens ; les soldats, maîtres de tout en temps de guerre civile, se seraient difficilement soumis à un effort si long ; personne n'aurait pu prévoir ce qui pouvait arriver dans tout l'empire, pendant une si longue absence. Ce n'est pas dans le manque d'aptitudes

stratégiques d'Antoine qu'il faut chercher la cause principale de son échec, mais dans les conditions politiques du monde romain. Le programme de César, réalisable peut-être encore au mois de mars de l'an 44, n'était plus réalisable dix ans plus tard. Les ravages de la révolution avaient plus affaibli la puissance de Rome.

VII

ANTOINE ET CLÉOPÂTRE

Après avoir congédié ses contingents asiatiques et laissé la plus grande partie de ses soldats en Arménie, Antoine retourna bien vite en Syrie (1), où il apprit les événements qui s'étaient succédé en Italie depuis la fuite de Sextus Pompée. Octave n'avait pas seulement repris la Sicile à Sextus Pompée, mais aussi l'Afrique avec ses légions, à Lépide; le triumvirat était fini, la déchéance de Lépide l'ayant transformé en un duumvirat; son collègue avait obtenu une compensation inattendue à l'acquisition de l'Égypte faite par lui. Les choses s'étaient précipitées d'une façon singulière. Après la fuite de Sextus, ses huit légions assiégées à Messine par Agrippa et par Lépide étaient entrées en pourparlers avec les deux généraux ; mais tandis qu'Agrippa leur demandait d'attendre qu'il eût soumis leurs propositions à Octave qui était à Nauloque, Lépide avait accepté qu'elles se rendissent à lui-même et il avait amené ces huit légions à passer sous ses ordres

(1) Voir ce que disent PLUTARQUE, *Ant.*, 51, et DION, XLIX, 31, sur la distribution que fit Antoine de 35 drachmes par tête aux légionnaires et sur l'aide financière que lui prêta Cléopâtre. L'exiguïté de la donation, les bruits que l'argent venait de Cléopâtre confirment qu'Antoine manquait d'argent, et que les raisons principales de son alliance avec l'Égypte ont été les difficultés financières.

en leur promettant de leur faire saccager Messine avec ses soldats (1). Se trouvant ainsi à la tête de vingt-deux légions, Lépide avait cru pouvoir se relever de toutes les humiliations qu'il avait subies, en obligeant Octave à lui laisser la Sicile et à lui restituer les provinces qu'il possédait au commencement du triumvirat. Un instant, tout le monde avait cru qu'une nouvelle guerre civile allait éclater en Sicile. Mais Octave avait amené les légions de Lépide, qui estimaient peu leur chef et qui espéraient améliorer leur condition en passant sous les ordres d'Octave, à se révolter, et Lépide, abandonné par ses soldats, avait dû s'estimer heureux de ne pas être mis à mort — Octave n'osa pas faire tuer le *pontifex maximus* — et de rentrer dans la vie privée à Rome, pour jouir en paix des grandes richesses amoncelées pendant son triumvirat (2). La flotte elle-même n'avait pas tardé à se rendre; Statilius Taurus avait ensuite sans difficulté soumis la Sicile (3), qu'on frappa d'une contribution de seize cents talents (4); et Octave s'était ainsi emparé des *latifundia* situés dans l'intérieur de la Sicile, qui avaient appartenu aux chevaliers proscrits en l'an 43.

Il est vrai qu'aussitôt après avait éclaté une grande révolte dans les légions, mécontentes des longs retards que l'on mettait à les payer, des maigres acomptes et des bonnes paroles que les questeurs leur donnaient au lieu d'argent comptant. Mais Octave était parvenu à les apaiser par de nouvelles promesses, qu'il n'était pas bien sûr de pouvoir tenir mieux que les précé-

(1) Appien, *B. C.*, V, 122; Dion, XLIX, 11.
(2) Appien, *B. C.*, V, 123-126; Dion, XLIX, 12; Velleius, II, 80.
(3) Orose, VI, xviii, 32.
(4) Appien, *B. C.*, V, 129.

dentes (1). Aussi malgré cette difficulté, le fils de César pouvait à ce moment à bon droit se considérer comme l'homme le plus favorisé par la fortune que le monde eût vu après Alexandre, car personne ne s'était jamais trouvé à vingt-sept ans à la tête de quarante-trois légions, d'une cavalerie si considérable et d'une flotte de six cents vaisseaux (2), maître d'un empire qui comprenait une grande partie de l'Afrique septentrionale, l'Espagne, la Gaule, l'Illyrie et l'Italie, et disposant d'un pouvoir presque absolu dans une république qui s'effondrait. On s'explique donc assez bien que, dès qu'on eut reçu les nouvelles de Sicile, tout le monde politique de Rome se soit hâté de témoigner au fils de César l'admiration la plus vive et le dévouement le plus profond; et on ne trouvera pas étrange que le sénat, après lui avoir décrété les plus grands honneurs, ne sachant plus trouver d'autre adulation, ait décidé qu'il pourrait se gratifier lui-même de tous les honneurs qu'il lui plairait (3). L'Italie avait toujours gardé ses sympathies pour Pompée; elle avait espéré longtemps en son succès; elle avait regretté bien vivement sa défaite (4) : mais ces sympathies et ces regrets ne pouvaient plus désormais changer la situation créée par les batailles de Mylae et de Nauloque et par la chute de Lépide. Octave avait la force, qui est tout dans une révolution; et tout le monde le redoutait. Il avait été jusque-là un tyran ambitieux, soupçonneux, perfide et faux, implacable pour ses ennemis; et s'il était devenu

(1) Dion, XLIX, 13-14; Appien, *B. C.*, V, 129; Orose, VI, xviii, 33.

(2) Appien, *B. C.*, V, 127.

(3) Appien, *B. C.*, V, 130; Dion, XLIX, 15.

(4) Voy. ce que dit Velléius, II, lxxix, 6, sur la haine implacable qui s'attacha à Titius, le gouverneur d'Antoine qui passa pour être responsable de sa mort.

un peu meilleur depuis son mariage avec Livie et tandis qu'il avait eu peur de Sextus Pompée, il y avait évidemment beaucoup à redouter de voir renaître sa cruauté et sa violence, maintenant qu'il ne se sentait plus menacé par un rival populaire. Se hâter de courtiser le féroce vainqueur, aller au-devant de tous ses désirs, semblait le parti le plus sage à prendre à la foule d'ambitieux et de besogneux qui avaient envahi la république.

Et cependant tout le monde se trompait. Cet excès de flatterie était presque inutile. L'Italie qui s'attendait à de nouvelles violences, pires que celles qu'elle avait subies après la bataille de Philippes ou le sac de Pérouse, entendit et vit tout à coup, à son grand étonnement, le terrible fils de César parler et agir presque comme le vieux Pompée, si aimé et si admiré après sa mort. Il commença, avant d'entrer dans Rome, par réunir le peuple hors du pomœrium et par lui exposer dans un grand discours tout ce qu'il avait accompli (1). C'était une cérémonie sans importance, mais elle rappelait au peuple la belle époque de la république, alors que l'Etat était dirigé par des magistrats et non par des tyrans. Puis, à peine entré dans la ville, le 13 novembre (2), il proclama une amnistie fiscale, comme nous dirions aujourd'hui, en faisant remise du reliquat des contributions décrétées par les triumvirs. Il s'agissait, il est vrai, d'arrérages qui ne pouvaient plus être recouvrés; mais leur abandon, s'il ne profitait guère au peuple, fit tout de même une bonne impression; c'était rendre à l'Italie l'espoir que l'ère des impôts écrasants allait bientôt être close (3). Octave abolit également quelques impôts de peu d'im-

(1) Dion, XLIX, 15.
(2) *C. I. L.*, I, p. 461 et 478.
(3) Appien, *B. C.*, V, 130; Dion, XLIX, 15.

portance (1); il répandit dans le peuple un récit de ses expéditions dans lequel il cherchait à démontrer qu'il n'avait fait la conquête de la Sicile que pour en finir définitivement avec les guerres civiles (2); il nomma augure supplémentaire un ancien proscrit, appartenant à la plus haute noblesse, Valérius Messala Corvinus (3); il décréta une loi pour défendre aux riches de porter la pourpre des sénateurs (4). En somme, à la place des vengeances et des violences redoutées, l'Italie ne vit et n'entendit qu'actes et paroles de conciliation, dont personne n'aurait cru capable le jeune et violent triumvir. Fallait-il donc ouvrir l'âme à l'espérance? L'époque terrible des violences et des illégalités approchait-elle de sa fin? Après tant d'épreuves, bien peu de personnes osaient croire à la sincérité du triumvir. Et qu'il y eût de la rouerie politique dans de telles mesures, cela n'est pas douteux; mais il y avait aussi quelque chose de plus que les calculs d'une politique à courte échéance; il y avait le commencement d'un revirement intérieur et d'un grand changement politique qui, s'ils surprirent la plupart des gens, et semblèrent un prodige presque incroyable, se préparaient depuis quelque temps déjà à la fois en lui-même et dans les choses. Cette transformation personnelle et politique a eu une telle importance dans la vie de cet homme et dans l'histoire de son époque, qu'il convient d'en examiner avec soin tous les motifs intérieurs et extérieurs. Octave n'était pas un de ces grands hommes d'action, doués par la nature de passions véhémentes, comme Alexandre, César, Napoléon, et chez qui le succès aug-

(1) Dion, XLIX, 15.
(2) Appien, *B. C.*, V, 130.
(3) Dion, XLIX, 16.
(4) *Id.*, XLIX, 16.

mente l'ambition, l'audace, l'énergie, l'élan de l'imagination, les violences de l'orgueil, la soif des jouissances. D'une santé précaire, d'une constitution peu robuste, maladroit aux exercices physiques, impressionnable et peu courageux, il ressemblait plutôt à Cicéron qu'à César; c'était surtout un de ces hommes d'études, faits pour les travaux sédentaires, pour les longues et paisibles réflexions, et qui possèdent plus de sagesse froide que d'énergie ardente; s'il avait été peu héroïque dans la mauvaise fortune, il saurait au contraire être sage aux jours heureux, et se préoccuper, à mesure que grandiront sa richesse et sa puissance, plutôt de conserver prudemment ce qu'il avait acquis que d'acquérir davantage encore, en risquant tout dans de nouvelles aventures. Il est assez rare de rencontrer parmi ces hommes-là de grandes intelligences, car le génie est presque toujours agité et ardent; mais Octave, qui unissait à ce caractère froid et prudent un esprit puissant, aurait pu devenir, à une époque et dans des circonstances analogues à celles où se trouva le grand orateur d'Arpinum, un homme de lettres illustre ou un grand amateur de philosophie. Entraîné au contraire, encore tout jeune, dans les guerres civiles, il avait dû affronter des dangers, exercer des pouvoirs, occuper enfin une situation extraordinaire absolument disproportionnée à son courage, à sa force et à son mérite : cela avait surexcité en lui toutes ses mauvaises qualités, l'ambition, l'esprit de vengeance, la sensualité, la cupidité et fait de lui un tyran précoce, violent, cupide, vindicatif, envieux. Mais c'étaient là les écarts passagers d'un homme au caractère faible, exposé à des dangers trop terribles, écrasé par des responsabilités trop lourdes. Par nature, au contraire, il était sobre; il n'aimait ni le luxe, ni la dissipation; il était économe et

savait administrer sa fortune avec une parcimonie dans laquelle on est tenté de reconnaître le neveu de l'usurier de Velletri, et qui à ce moment ne lui faisait pas désirer d'amonceler de nouvelles richesses, mais d'atteindre le jour où, les guerres apaisées, il pourrait payer toutes les dettes du triumvirat. A la différence de son père adoptif, qui avait contracté avec tant d'insouciance des dettes si considérables, les soucis d'argent, les arrérages à payer aux légions, les difficultés financières lui ôtaient toute tranquillité d'esprit et troublaient son sommeil. Octave avait déjà reçu toutes les magistratures et tous les honneurs, même le triomphe et les statues dorées sur le forum; il lui aurait suffi seulement de le vouloir pour devenir *pontifex maximus*, car le peuple voulait enlever cette dignité à Lépide pour la lui donner (1); mais ce jeune homme froid, peu vaniteux, qui, s'il n'aimait pas à obéir, n'éprouvait pas non plus grand plaisir à commander, ne tenait guère à de nouveaux honneurs : ce qu'il désirait avant tout, c'était d'en finir avec tous les terribles cauchemars dont il était assiégé depuis dix ans : révoltes en Italie, séditions militaires, trahisons des amis, guerres civiles et étrangères. Ce n'était pas en somme une situation encore plus brillante qu'il désirait, mais une situation plus sûre, plus solide, moins incertaine, moins exposée à des vicissitudes continuelles. Il était donc naturellement porté par son tempérament vers les idées conservatrices sur le luxe, sur la richesse, sur les affaires, sur l'ambition, sur la corruption, répandues dans les hautes classes de l'Italie par Cicéron, dont il avait lu et admiré les œuvres (2), bien qu'il eût contribué à le faire mettre à mort.

(1) Appien, *B. C.*, V, 131.
(2) Voy. l'anecdote de Plutarque (*Cic.*, 49) qui se rapporte à une époque plus tardive.

Même en pleine prospérité, un homme de ce tempérament, au lieu de se laisser griser par le succès et d'oublier les dangers terribles auxquels il avait eu la chance d'échapper, se serait appliqué à ne plus s'exposer de nouveau aux redoutables caprices de la fortune. Mais le changement qui se produisit chez Octave s'explique d'autant mieux, qu'il était loin encore d'être en pleine prospérité, et que, malgré la victoire qu'il venait de remporter si péniblement en Sicile, il devait sentir bien faible, bien vacillant, bien exposé son pouvoir en apparence si considérable. En triomphant de Sextus, il s'était débarrassé d'un dangereux rival; mais Octave n'ignorait pas que l'Italie avait regretté l'issue de la guerre et que sa victoire avait augmenté encore, si cela était possible, la haine que l'opinion publique avait pour le triumvirat. Les causes de cette haine universelle étaient trop profondes et trop graves, pour que la disparition d'un rival populaire pût la déraciner. La preuve était faite maintenant, et il n'y avait plus d'illusion possible : le triumvirat n'avait abouti à rien. Une seule grande chose venait d'être tentée par Antoine : la conquête de la Perse, mais malgré les emphatiques bulletins du général, on commençait déjà à chuchoter que les choses tournaient mal. Quant à Octave, il avait mis depuis Philippes six années, six longues années, à conquérir la Sicile et à vaincre l'ennemi de sa famille. Ni Antoine ni lui n'avaient fait une seule chose qui pût être admiré du public, pas une réforme, pas une grande œuvre publique, pas une conquête; ils n'avaient pas même réussi à continuer à Rome d'une manière tolérable les services publics les plus nécessaires, qui cependant laissaient déjà tant à désirer avant la révolution. Tandis que le nombre de tous les autres magistrats se multipliait, dans un sénat qui comprenait main-

tenant près de douze cents sénateurs, on ne trouvait plus personne qui voulût exercer l'édilité, c'est-à-dire la magistrature dont dépendaient les services publics les plus importants et le bien-être matériel du peuple de Rome, mais qui obligeait à dépenser beaucoup et ne rapportait rien (1). L'Italie avait été mise à feu et à sang et séparée de l'Orient, le monde romain bouleversé de fond en comble, l'État réduit à la faillite, la constitution séculaire de la république renversée; toutes les affaires publiques avaient été jetées dans le plus terrible désordre, et cela pour donner un peu de terre à cinq ou six mille vétérans de César, pour donner une place au sénat et dans la république à quelques milliers d'obscurs plébéiens. Il y avait en somme une disproportion absurde — tragique et ridicule à la fois — entre les résultats mesquins de la politique des triumvirs et l'exceptionnelle grandeur des pouvoirs que les vétérans et les légions leur avaient conférés, dans leur bref accès de fureur, en l'an 43. Assurément, si l'expédition d'Antoine réussissait, si la conquête de la Perse était réalisée, cette disproportion pourrait paraître plus tolérable; mais Antoine ne serait-il pas alors le seul à profiter de la gloire qui pourrait en rejaillir sur le gouvernement des triumvirs? Quels étaient les projets d'Antoine? Au point de vue de l'intérêt personnel d'Octave, une victoire d'Antoine n'était pas moins dangereuse, bien que pour d'autres motifs, qu'une défaite. Octave devait se demander si le mariage d'Antoine et de Cléopâtre ne serait pas suivi du divorce d'avec Octavie, et si Antoine n'allait pas se tourner contre lui et se venger de l'offense qui lui avait été faite à Tarente. Ils avaient déjà été si souvent sur le point

(1) Dion, LXIX, 16.

d'en venir aux mains! Les événements de Sicile n'étaient guère faits pour l'apaiser, s'il était déjà mal disposé. Octave faisait faire des sacrifices aux dieux pour le bon succès de l'expédition (1), ne voulant pas se faire saisir par le public en flagrant délit de vœux antipatriotiques; mais il devait, au fond, désirer que l'expédition de son collègue aboutît à un échec retentissant. De toute façon Octave comprenait que, tant que la Perse ne serait pas conquise, ni lui ni son collègue ne pourraient se faire d'illusions et s'imaginer que l'Italie eût pour eux de l'admiration. Pouvaient-ils du moins espérer être craints, à cause de leurs nombreuses légions? Mais l'enthousiasme césarien des soldats, qui en l'an 43 avait si fort aidé la révolution à triompher, s'était refroidi depuis quelque temps et avait fait place à un sourd mécontentement causé par les désillusions, la solde mal servie et les grandes fatigues. L'argent promis aux nouvelles recrues de la guerre de Modène ne leur avait pas encore été entièrement payé (2). En sorte que, tout en bouleversant à cause d'eux l'Italie et l'empire, les triumvirs n'avaient même pas su contenter les soldats; et l'équilibre psychologique des légions demeurait d'une instabilité très périlleuse, comme le prouvait la révolte récente. Pour comble d'infortune, il devenait aussi difficile de maintenir les soldats sous les armes que de les congédier. Octave avait encore consenti volontiers à congédier huit légions, y compris celles qui avaient été recrutées en l'an 43 par lui et par Décimus, et qui ne servaient que depuis neuf ans, car bien loin de pouvoir nourrir quarante-trois légions, il ne savait même pas com-

(1) Dion, XLIX, 32.
(2) Appien, *B. C.*, V, 129.

ment il pourrait en nourrir trente-cinq. Il fallait pourtant donner aux soldats congédiés des terres, et son embarras était grand, car il n'osait pas s'en emparer par une nouvelle confiscation comme en l'an 42, et il n'avait pas d'argent pour les acquérir. Comment alors congédier les légions? Ces masses immenses de soldats, recrutées par les deux partis pendant cette espèce de folie qui précéda la guerre civile, allaient devenir une des plus graves difficultés pour le parti vainqueur, à la charge duquel elles étaient toutes tombées. Enfin si Sextus Pompée avait été vaincu, il n'était pas mort et il continuait à causer de grands soucis à Octave. Il s'était enfui de Sicile pendant l'automne de l'an 36; il s'était arrêté au cap Lacinius et y avait saccagé le temple de Junon; ainsi pourvu d'argent, il s'était rendu à Lesbos et fixé à Mitylène, dans la belle ville que son père autrefois avait déclarée libre, où les gouverneurs d'Antoine le laissaient recueillir des forces et essayer d'organiser une nouvelle armée contre lui. La situation générale était si incertaine, le grand nom de Pompée était encore si populaire et si respecté partout, en Italie comme en Orient, que les personnages les plus éminents du parti de son beau-frère n'osaient prendre la plus petite initiative contre son ennemi mortel, pour l'empêcher de préparer sa revanche (1). Enfin, depuis la violente déposition de Lépide, le triumvirat ne reposait même plus sur un fondement juridique solide, puisqu'il avait été changé arbitrairement en un duumvirat, ce qui aurait été sans importance si le pouvoir avait été admiré et populaire, mais qui devenait dangereux pour un gouvernement discrédité et sans union.

Octave avait donc compris qu'il était nécessaire,

(1) Appien, *B. C.*, V, 133; Dion, XLIX, 17.

après la victoire, de faire des concessions à l'opinion publique, de donner quelque satisfaction aux classes aisées, aux tendances conservatrices qui de nouveau reprenaient de la force, pour rendre de la popularité au nom de César devenu si odieux. La lecture du *De Officiis* de Cicéron, les conseils de Didymus Aréus, le maître d'Octave qui, comme membre de la secte néo-pythagoricienne, prêchait une morale de modération et d'abstinence, ne furent probablement pas étrangers à ce grand revirement politique. Il ne s'en tint pas à ce qu'il avait fait aussitôt après son retour; il alla bientôt plus loin, et entreprit une demi-restauration républicaine, en restituant aux divers magistrats différents pouvoirs qui avaient été usurpés par les triumvirs (1); il s'appliqua aussi à ne pas léser les intérêts des propriétaires qui avaient eu jusque-là tant à souffrir, et malgré toutes les difficultés il réussit en effet à pourvoir les 20,000 soldats qu'il congédiait sans confiscations. Comme il ne s'agissait plus de soldats de César ayant combattu de longues années en Gaule, mais de soldats qui avaient été moins longtemps sous les armes, et qui avaient à peine connu le dictateur ou ne l'avaient pas connu du tout, on pouvait les obliger à se contenter de champs plus petits et qui ne seraient pas placés dans la plus belle partie de l'Italie. Il leur assigna donc des terres un peu en dehors de l'Italie, dans la Gaule narbonaise, à Beterrae (Béziers) et dans d'autres provinces (2); celles qu'il distribua en Italie étaient des terres achetées, telles que le vaste domaine municipal de Capoue, dont la ville employait les revenus aux dépenses publiques. Octave amena les habitants à changer leur domaine contre

(1) Appien, *B. C.*, V, 132.
(2) Dion, XLIX, 34; voy. Kromayer, dans *Hermes*, XXXI, p. 14 et 15; Hygin. éd. Lachmann, p. 177.

un riche territoire que la république possédait en Crète auprès de Cnosse, dont la ville de Capoue deviendrait propriétaire et dont les revenus, estimés à 1,200,000 sesterces, suffiraient aux dépenses publiques (1). Il fit en outre restituer à leurs propriétaires les nombreux navires marchands qui avaient été réquisitionnés par lui ou par Sextus pendant la guerre (2); et comme, malgré toutes les troupes déjà congédiées, l'armée était encore trop nombreuse pour ces ressources, il prit le parti de se débarrasser des huit légions de Sextus Pompée, d'une façon déloyale mais peu coûteuse et qui devait plaire beaucoup à la bourgeoisie italienne. Ces légions, nous l'avons vu, étaient en grande partie composées d'esclaves des *latifundia* de Sicile et d'esclaves qui s'étaient enfuis d'Italie. A tous le traité de Misène avait accordé la liberté. Oublieux de cette promesse, Octave dispersa ces légions, fit rechercher les anciens esclaves fugitifs et ordonna qu'ils fussent restitués à leurs maîtres; il fit sans doute en même temps restituer les esclaves que l'on trouva dans la flotte. Environ 30,000 furent rendus à leurs maîtres (3); une économie considérable fut réalisée dans l'armée et dans le service des pensions militaires; et la classe aisée de l'Italie reçut un beau présent, retrouvant tout à coup une propriété qu'on avait longtemps crue perdue pour toujours. Octave se proposa ensuite de réprimer le brigandage dans toute l'Italie et les délits à Rome; d'instituer une sorte de gendarmerie, les *cohortes vigilum*, probablement à l'imitation de celles d'Égypte (4); d'élever sur le Pa-

(1) Velléius, II, 81; Dion, XLIX, 14.
(2) Appien, *B. C.*, V, 127.
(3) Mon. Anc. (*Lat.*), V, 1; Appien, *B. C.*, V, 131.
(4) Appien, *B. C.*, V, 132. Mais il ne s'agissait alors que d'un projet qui fut exécuté beaucoup plus tard.

latin un grand temple à Apollon avec un grand portique (1), pour donner du travail au prolétariat de Rome trop négligé. En réalité les vieux temples tombaient en ruine, et les nouveaux temples, que l'on était en train de construire, celui de César et celui de Mars Vindicator sur le Capitole, n'avançaient que très lentement, à cause du manque d'argent et des temps troublés. Malgré cela, on allait se mettre à en bâtir un autre. En cette même occasion, Auguste acheta, toujours sur le Palatin, plusieurs maisons situées autour de la sienne, pour agrandir celle-ci et être à l'avenir mieux logé (2). En outre, pour bien montrer que les légions ne servaient pas seulement a soutenir la tyrannie des triumvirs, il décida d'entreprendre une suite d'expéditions contre les barbares des Alpes et de l'Illyrie, toujours à demi indépendants et toujours gênants pour les populations de la plaine et de la côte. Il pourrait ainsi sembler continuer la politique du proconsulat de son père. Enfin, et ce fut ce qui causa la plus grande surprise, il prononça un grand discours dans lequel il se déclara prêt à déposer le pouvoir de triumvir et à rétablir la république dès qu'il se serait entendu avec Antoine : il affirma ne pas douter qu'Antoine y consentirait, car, les guerres civiles étant finies, le triumvirat n'avait plus de raison d'être (3). Les historiens n'ont vu dans ce discours qu'un piège tendu à Antoine; mais ne serait-il pas possible aussi qu'Octave eût compris qu'il fallait commencer à poser la question de la fin du triumvirat? Le triumvirat ne pouvait s'éterniser; il était évident qu'il faudrait un jour sortir de la situation impossible où la république s'était enfermée;

(1) Velléius, II, 81; Dion, XLIX, 15; Mon. Anc. (*Lat.*), IV, 1.
(2) Velléius, II, 81.
(3) Appien, *B. C.*, V, 132.

et comme l'abolition des pouvoirs exceptionnels était inévitable, il pouvait sembler habile d'en prendre l'initiative. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'Octave faisait une politique meilleure, se faisait meilleur lui-même, et se corrigeait peu à peu de ses vices les plus graves. Il récompensait cette fois Agrippa de ses victoires, d'une façon magnifique en lui faisant décréter des honneurs inusités et en lui donnant de grandes propriétés en Sicile, prises parmi celles qui appartenaient aux cavaliers proscrits en l'an 43 (1). Voulant sonder les intentions d'Antoine et lui donner des gages de son amitié, au commencement de l'an 35, il lui envoya deux mille hommes de choix et du matériel de guerre pour compenser les navires détruits dans les eaux de Sicile, en chargeant Octavie de conduire ces troupes. C'était là le moyen le plus habile de faire comprendre à Antoine qu'il désirait que leurs liens de parenté ne fussent pas rompus et que la paix continuât, et en même temps de le forcer à déclarer ouvertement quelle était sa véritable femme, à avouer sa royauté en se déclarant pour Cléopâtre ou à briser son alliance avec l'Égypte, en accueillant Octavie comme sa femme légitime. L'Italie ne pourrait que lui être reconnaissante d'en avoir fini sans aucune provocation, par un moyen si adroitement choisi, avec l'équivoque du pseudo-mariage d'Antioche. Une si grande modération eut aussitôt sa récompense : peu de temps après son retour à Rome on lui conféra l'inviola-

(1) HORACE, *Ep.*, I, XII, 1 et suiv. nous apprend qu'Agrippa avait des biens considérables en Sicile. Ils ne pouvaient guère lui venir de l'héritage qu'il avait fait d'Atticus, car nous ne voyons pas que celui-ci ait possédé de terres en Sicile : il est donc probable que c'étaient des biens de proscrits. D'où la supposition qu'ils lui furent donnés après la conquête de la Sicile et comme récompense de ses victoires.

bilité et tous les autres privilèges honorifiques des tribuns (1).

L'idée de faire à Antoine des avances amicales était heureuse et le moment bien choisi. Antoine n'avait pas obtenu dans l'expédition contre les Perses ce succès décisif qui aurait justifié toute sa politique, et des difficultés de tout genre commençaient à lui montrer les dangers des expédients téméraires auxquels il avait eu recours. Son échec, grandi par la rumeur publique, avait à ce point ébranlé dans l'Orient si mobile le système des royaumes et des principautés organisé par lui, que, pendant l'hiver de l'an 36 à l'an 35, Sextus Pompée avait pu, comptant sur la célébrité de son nom en Orient, former le projet de renverser Antoine. Il entama en effet des négociations secrètes avec le roi d'Arménie, le roi du Pont et le roi des Parthes; il se mit à réunir des vaisseaux et à recruter des soldats; il débarqua sur le continent et se rendit à Lampsaque. Le nom de Pompée avait encore une telle force qu'il trouva des soldats même parmi les colons que César avait fait venir là. Il essaya alors de prendre Cizyque et commença une guerre véritable en Bithynie, obligea Antoine à envoyer contre Sextus le gouverneur de la Syrie, Titius, avec une flotte et des légions (2). En Italie, d'autre part, où l'échec de son expédition rendait encore plus intolérable au peuple son pouvoir extraordinaire, Antoine retrouvait Octave que son mariage avec Cléopâtre avait dû éloigner de lui et dont les forces s'étaient accrues. Pour toutes ces raisons Antoine était si disposé à faire bon visage aux propositions amicales d'Octave, qu'il n'acceptait pas seulement, pour le mo-

(1) Appien, *B. C.*, V, 132; Dion, XLIX, 15; Orose, VI, xviii, 34. Voy. Mommsen, *Res Gestae Divi Augusti* (1re édition), p. 28.
(2) Appien, *B. C.*, V, 133-139; Dion, XLIX, 17 et 18.

ment du moins, les changements que son collègue avait apportés à son profit dans le triumvirat, mais qu'il avait même songé à lui envoyer L. Bibulus, le fils du fameux consul qui avait été le collègue de César, avec un message amical pour lui proposer de lui venir en aide pour son expédition en Illyrie (1). Malheureusement il y avait entre les deux beaux-frères Cléopâtre, et la situation créée par la politique orientale d'Antoine était trop compliquée pour que les dispositions les plus conciliantes fussent suffisantes à la résoudre dans l'intérêt de la paix et de l'Italie. Antoine comprenait qu'il ne pouvait pas laisser les esprits, en Orient et en Italie, sous l'impression défavorable de son échec à peine dissimulé, qu'il fallait rétablir son prestige par une revanche. En effet, tandis qu'il s'occupait de faire réprimer la révolte de Sextus, il prenait le parti d'augmenter le nombre des légions, envoyait des agents en Italie et en Asie pour y recruter des soldats. Mais après le premier insuccès, il comprenait qu'une seconde épreuve était plus difficile et il voyait beaucoup mieux les dangers de l'entreprise, qu'il avait espéré pouvoir accomplir vite grâce aux plans de César. Était-il possible de demander aux légions ou aux princes d'Orient l'effort gigantesque accompli la première fois? Était-il possible de pressurer encore l'Égypte pour en tirer l'argent nécessaire à une seconde entreprise, après la première qui avait coûté si cher et n'avait rien rapporté? Bien que gouvernée par une monarchie absolue, l'Égypte n'était pas un instrument inanimé et que l'on pût manier à sa fantaisie pour n'importe quelle besogne. Elle ne se préoccupait que des richesses, des arts, des sciences et des plaisirs; elle voulait que l'argent fût

(1) APPIEN, *B. C.*, V, 132.

employé à payer des artistes et des hommes de science, à construire des temples et des palais, à creuser des canaux, à donner des fêtes, à augmenter le nombre des fonctionnaires, mais non à conquérir un empire si lointain et auquel personne ne s'intéressait. Les événements des dernières années avaient dû augmenter l'aversion des hautes classes pour Cléopâtre et pour son gouvernement, car ce mariage avec un proconsul romain était un événement trop insolite et trop bizarre même pour la politique dynastique de l'Orient. Enfin, il y avait une difficulté nouvelle plus grave que toutes les autres : c'est que Cléopâtre, qui n'avait jamais été favorable à l'expédition de Perse, qui s'y était résignée au début, parce que son concours avait été une condition nécessaire du mariage d'Antioche, voulait maintenant exploiter à son profit l'insuccès, c'est-à-dire détourner Antoine de nouvelles tentatives et l'amener à tirer au clair l'équivoque de sa condition, à n'être plus un roi d'Égypte caché sous le paludamentum d'un proconsul romain, à divorcer d'avec Octavie, à se déclarer ouvertement son mari et le souverain du pays, à agrandir enfin l'empire d'Égypte. L'échec de la campagne de Perse rendait seul possible le succès de son plan, car elle comprenait que, si Antoine réussissait à conquérir l'empire des Parthes, il n'aurait plus besoin de l'alliance égyptienne. Il lui fallait donc saisir le bon moment, détourner Antoine de la revanche, le rejeter sur le projet d'un grand empire égyptien. Elle justifierait ainsi devant son peuple sa politique personnelle et son mariage avec Antoine. Si l'Égypte vieillie n'aimait pas les guerres, elle aimait les apparences de la puissance et de la grandeur qui ne demandaient ni peine ni argent : elle aurait donc admiré un agrandissement de l'empire obtenu sans autres fatigues que les fatigues féminines de sa belle

reine (1). En somme Antoine comprenait que maintenant, après l'avoir tenté, il lui fallait réussir à conquérir la Perse; mais les circonstances n'étaient plus aussi favorables que la première fois, sa confiance dans le succès avait diminué, sa décision commençait à chanceler. Il fallait toutefois, avant tout, en finir avec Pompée.

Au printemps de l'an 35, la douce Octavie, qui se serait si volontiers tenue à l'écart dans sa demeure pour élever ses enfants, se préparait à partir pour l'Orient, comme un général, à la tête de 2,000 hommes (2); et à la même époque la guerre commençait en Illyrie. Une flotte qui, à ce qu'il semble, était sous le commandement d'Agrippa, remontant d'Adriatique du sud au nord, chassait de leurs repaires les pirates et les populations barbares des petites îles des côtes de Dalmatie et de Pannonie, capturait les vaisseaux des Liburnes et leurs hommes valides, qui étaient des pâtres renommés et pouvaient se vendre bien (3), tandis qu'au nord de l'Italie une armée marchait sur Trieste et là se divisait en deux, une partie se dirigeant au nord contre les barbares Carnes et Taurisques, et l'autre au sud-est dans la direction de Sénia (Segna). Ce fut probablement à Sénia que l'armée et la flotte se rencontrèrent (4). Parti de Sénia à la tête de forces considérables, Octave pénétra dans le pays qui est aujourd'hui

(1) Voy. l'Appendice.
(2) Plutarque, *Ant.*, 53.
(3) Appien, *Ill.*, 16. Voy. Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 4. C'est encore une supposition de sa part qu'Agrippa ait commandé la flotte. Vulic, *Contributi alla guerra di Ottavio in Illiria*, Padoue, 1903, 2 et suiv., conteste cette hypothèse de Kromayer et donne d'ingénieux arguments; mais le peu de documents fait qu'il est malaisé de trancher la question.
(4) Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 4.

la Croatie, et qui était alors occupé par des populations diverses portant le nom général de Japides; il y soumit d'abord les Mentines (Modrush) (?), puis les Avendéates, puis les Arupines (Otochacz) (1), puis les autres Japides des régions plus reculées, à qui il prit deux villes, Terpone et Métune, dont nous ne connaissons pas l'emplacement (2). Enfin il entra dans cette région de la Croatie d'aujourd'hui, que les anciens appelaient Pannonie; et mettant tout à feu et à sang, il parvint jusqu'au plus gros village, Siscia (Siszeg), placé au confluent de la Culpa et de la Sava; il en fit le siège et le prit au bout de trente jours, mais il perdit dans cette affaire Ménodore, l'ancien amiral de Pompée qui l'avait accompagné et qui fut tué dans une rencontre (3). L'entreprise réussissait donc bien et elle rapportait un butin considérable d'esclaves, d'argent et de vaisseaux. Dans le cercle des amis d'Octave ces succès firent naître tant d'espérances qu'en automne, tandis qu'il quittait l'Illyrie pour prendre ses quartiers d'hiver en Gaule, on parlait déjà de faire la conquête du royaume des Daces, situé au delà du Danube dans ce qui est aujourd'hui la Hongrie, et aussi la conquête de la Bretagne, où César n'avait fait que prendre pied : en un mot, d'exécuter tous les desseins qu'à tort ou à raison on attribuait au dictateur (4). Antoine de son côté, tandis qu'Octave faisait cette campagne dans la sauvage Illyrie, avait vaincu Sextus et l'avait fait mettre à mort, de façon toutefois à faire croire que ce meurtre était causé par une erreur fatale dans des ordres

(1) Appien, *Ill.*, 16; Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 4.
(2) Dion, XLIX, 35; Appien, *Ill.*, 18-21; Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 5, n. 3.
(3) Dion, XLIX, 37; Appien, *Ill.*, 22-24.
(4) Voy. Dion, XLIX, 38.

transmis. Il espérait ainsi ne pas encourir la haine que l'Italie porterait à celui qui détruisait la descendance de Pompée (1). Antoine s'était ensuite emparé des trois légions de Sextus, et les avait fait passer sous ses ordres, réparant ainsi en partie les pertes de la campagne de Perse. Mais ce danger conjuré, d'autres difficultés plus grandes et plus complexes surgirent aussitôt, à cause de son indécision croissante et du conflit d'intérêts qui allait s'aggravant entre Cléopâtre et lui. Tout à coup au printemps de l'an 35 les circonstances semblèrent redevenir très favorables à une nouvelle expédition en Perse. Le roi du Pont, fait prisonnier lors du massacre de l'arrière-garde romaine dans la marche sur la capitale de la Médie, vint apporter à Alexandrie une proposition bien singulière du roi de Médie, celle d'une alliance contre le roi des Parthes (2). Les deux anciens alliés s'étaient brouillés à cause du partage du butin pris aux Romains, et ils se préparaient à en venir aux mains. Antoine s'était fort réjoui de cette proposition inattendue qui pouvait lui rendre le chemin de la Perse beaucoup plus court et plus facile; il s'était de nouveau enflammé à la pensée de cette entreprise contre les Parthes, et il avait voulu se rendre immédiatement en Arménie pour y conclure cette alliance et préparer la guerre (3). Mais Cléopâtre, déjà inquiète à cause du voyage

(1) Dion, XLIX, 18; Appien, *B. C.*, V, 140-144. Il me semble que c'est là l'explication la plus vraisemblable de la façon peu claire, même pour les anciens, dont cette mission fut remplie.

(2) Dion, XLIX, 33; Plutarque, *Ant.*, 52.

(3) Dion, XLIX, 33, dit que cette année-là et après l'ambassade de Polémon, Antoine partit d'Alexandrie pour aller faire la guerre au roi d'Arménie. Mais il est évident qu'il fait une confusion avec l'expédition de l'année suivante; on ne voit pas en

d'Octavie, s'alarma encore plus de cette alliance. Son influence et ses projets étaient très menacés, si Antoine s'engageait de nouveau dans la guerre contre la Perse, et si Octavie pouvait le revoir et s'entretenir avec lui. Ne pouvant cependant le retenir, Cléopâtre demanda à Antoine de la laisser l'accompagner, et il y consentit : ce fut là une faute grave, car elle sut en voyage user de tous les moyens par lesquels une femme rusée peut faire fléchir les résolutions d'un homme plus violent que fort. Au lieu de continuer à se montrer altière et joyeuse, comme une compagne qui partageait avec lui la puissance et les fêtes, elle devint triste, elle s'appliqua à maigrir et à pâlir, elle fit la malade; sans proférer de plaintes, elle s'arrangea pour qu'Antoine fût sans cesse informé par tel ou tel des courtisans, que la reine était ainsi affligée et souffrante, parce qu'elle craignait d'être abandonnée, et qu'elle était résolue à se donner la mort s'il l'abandonnait véritablement (1). Un certain Alexis de Laodicée semble l'avoir beaucoup aidée dans ce long manège (2). Antoine n'avait pas une grande force de caractère; amolli par les délices et le luxe de la cour d'Égypte, il commençait à subir l'influence de cette reine intelligente et rusée, comme il avait déjà subi celle de Fulvie, et, au fond, il n'était plus bien résolu à tenter une seconde fois la dangereuse aventure d'une campagne contre les Parthes; il finit donc par céder, bien qu'Octave eût donné de nouveaux gages d'amitié, et montré combien il avait à

effet quel rapport il y aurait entre l'alliance proposée par le roi de Médie et une guerre au roi d'Arménie. Voy. Plutarque, *Ant.*, 52.

(1) Plutarque, *Ant.*, 53, dit très nettement que cette comédie avait pour but de détourner Antoine d'aller en Médie.

(2) Voy. Plutarque, *Ant.*, 72.

cœur de rétablir la concorde entre son beau-frère et Octavie, en leur faisant voter à tous les deux de grands honneurs après la mort de Sextus (1). Il fit dire à Octavie, à Athènes, de ne pas venir à sa rencontre, car il comptait retourner en Perse (2); mais il n'alla pas faire la guerre en Perse, et revint au contraire à Alexandrie, renvoyant tout à l'année suivante (3). Le triomphe de Cléopâtre fut complet.

L'an 34 promettait donc d'être fécond en grandes conquêtes, puisque, à la fin de l'an 35, il était question, en Italie et en Orient, de celles de la Perse, de la Grande-Bretagne et de la Dacie. Mais pendant l'hiver ces projets grandioses se rétrécirent singulièrement. Jugeant qu'il était temps de s'occuper un peu des services civils si négligés et de donner quelque satis-

(1) Dion, XLIX, 18.
(2) Plutarque, *Ant.*, 53; Dion, XLIX, 33.
(3) Dion, XLIX, 33. — Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, Paris, 1904, p. 269 : « On a peine à croire qu'Antoine ait été réellement dupe de cette stratégie féminine. Sans être assez sceptique ou assez modeste pour apprécier le talent de la comédienne, il savait bien qu'en somme il avait affaire à une femme jalouse et que son absence n'eût pas passé pour un abandon, si Octavie ne s'était pas trouvée à quelques journées de la côte d'Asie. Ce n'était pas une raison pour renoncer à une expédition que Cléopâtre elle-même jugeait naguère tout à fait opportune et pour tromper l'attente du roi de Médie, qui risquait de se trouver seul en face des Parthes informés de son alliance avec les Romains. Mais après la triste expérience de l'année précédente, Antoine appréhendait, plus qu'il n'osait se l'avouer à lui-même, une nouvelle campagne d'Orient, et il est probable qu'il ne fut pas fâché de se heurter à des objections. On s'aperçut tout à coup que les préparatifs étaient insuffisants et la saison trop avancée. Il ne fallait pas recommencer la faute commise et s'exposer de nouveau à être surpris par l'hiver en pays ennemi. » Ces considérations du savant historien français sont excellentes. Après les avoir lues, je me suis persuadé que la meilleure manière d'expliquer la conduite d'Antoine à ce moment est de supposer qu'au fond il ne voulait plus tenter une seconde fois l'expédition.

faction au public mécontent à si juste titre, Octave s'occupa surtout de mettre fin au manque scandaleux d'édiles, en nommant Agrippa à cette charge, qu'il devait remplir dès qu'il serait délivré des soins de la guerre d'Illyrie, et bien qu'il eût été consul. Depuis qu'il avait reçu en don les propriétés de Sicile, Agrippa, qui vivait avec une simplicité romaine, bien différente du luxe effréné de Mécène, et qui pouvait aussi compter sur l'héritage prochain d'Atticus, arrivé à l'extrême vieillesse, n'aurait pas été gêné pour remplacer à lui seul tous les édiles qui auraient dû remplir la charge pendant les dernières années, et pour pourvoir aux besoins de la ville et du peuple, qui ne pourrait manquer d'admirer cet ancien consul consentant à occuper une magistrature d'un grade inférieur, et à dépenser aussi une partie de son patrimoine pour les pauvres. Là-dessus, pendant l'hiver de l'an 35 à l'an 34, le bruit vint jusqu'à Rome que les Pannoniens s'étaient révoltés, ce qui décida définitivement Octave à réduire son programme pour l'année suivante à des proportions assez modestes : réprimer la révolte en Pannonie, si la révolte avait éclaté, et ensuite, s'il en avait le temps, dompter définitivement les peuples de Dalmatie toujours à demi indépendants. Ce même hiver, en Orient, Cléopâtre s'efforçait, avec son infatigable astuce, de faire abandonner complètement à Antoine l'idée de l'expédition contre les Perses, qu'il n'avait fait jusque-là que remettre à plus tard. De quels arguments se servit la belle reine, pour le persuader? Il est à regretter qu'aucune source ne nous ait renseigné sur ce point. Il est vraisemblable cependant de supposer qu'elle chercha à lui faire comprendre qu'il n'était pas possible d'imposer à l'Égypte les dépenses d'une entreprise aussi formidable et aussi longue que celle de la conquête de

la Perse, sans courir le risque de susciter des troubles et des révolutions; qu'il fallait atteindre ce but par une voie plus longue mais plus sûre, en commençant à faire l'année suivante la conquête plus facile de l'Arménie. Ce pays était moins éloigné que la Perse; son roi avait mérité ce sort par sa trahison de l'an 36; ses trésors immenses compenseraient les pertes de la première expédition imputables à son roi et seraient d'un grand secours pour toutes les entreprises projetées. Il est certain en outre qu'elle insista avec une énergie redoublée pour qu'Antoine se décidât à répudier Octavie, à se déclarer ouvertement roi d'Égypte, à reconstituer autour de l'Égypte l'ancien empire des Pharaons, en le partageant entre leurs fils, et en fondant, pour leur propre descendance, une grande monarchie hellénisante, semblable à celles qu'avait fondées Alexandre. Le peuple égyptien, grisé par sa nouvelle grandeur, ouvrirait alors volontiers ses trésors pour la conquête de la Perse (1). C'étaient là des conseils aussi hardis qu'ingénieux : un grand empire égyptien pouvait valoir la conquête de la Perse, si difficile et si incertaine. L'Italie n'était-elle pas un pays ruiné et épuisé? Quelle gloire il y aurait au contraire à jouer en Egypte le rôle de successeur d'Alexandre! Mais le triumvir hésitait. Était-il encore possible d'arriver à une grandeur durable, en s'appuyant sur ce pays en dissolution? Cléopâtre eut alors recours à tous les moyens de persuasion dont elle disposait comme reine et comme femme : elle l'éblouissait de fêtes magnifiques, variait sans cesse ses délassements, le mettait à la tête de la société des « inimitables », une sorte de *jeunesse dorée* de la cour, qui prétendait être seule à connaître et à pratiquer les suprêmes

(1) Voy. l'Appendice.

raffinements de la sensualité orientale (1); elle s'efforçait enfin de vaincre l'opposition des amis romains qu'Antoine avait amenés avec lui d'Alexandrie. C'était là une difficulté nouvelle et qui devenait plus compliquée à mesure que les intentions de Cléopâtre devenaient plus manifestes. Tous les Romains de marque qui vivaient dans l'entourage d'Antoine avaient leurs biens, leur famille, leurs amis, leur cœur en Italie; s'ils consentaient à demeurer en Orient aussi longtemps qu'il le fallait pour y faire fortune, ils ne voulaient pas y prendre racine; ils répugnaient à l'idée de vivre toujours dans une cour d'affranchis et d'eunuques; ils ne désiraient pas qu'Antoine répudiât Octavie et se brouillât avec son beau-frère, craignant les nouvelles guerres civiles qu'amènerait la discorde des deux chefs. Par le seul fait qu'Octave vivait en Italie, plusieurs amis d'Antoine, et parmi eux Statilius Taurus, étaient déjà entrés dans sa coterie, préférant ne pas s'éloigner de Rome. Cléopâtre s'efforçait d'en retenir autant qu'elle pouvait en Égypte : aux uns elle donnait de l'argent, aux autres des charges à la cour : un d'eux, un certain Ovinius, un de ces sénateurs de bas étage comme on en avait tant créé ces années-là, accepta d'être le chef des ateliers de tissage de la reine (2). Mais la plupart d'entre eux résistaient, et du moment où Cléopâtre s'apercevait qu'un ami d'Antoine appartenait aux irréductibles, elle s'appliquait à le rebuter, le maltraitant, l'insultant, le calomniant auprès d'Antoine, cherchant même à lui faire peur par de vaines menaces (3). Il y avait donc

(1) Voy. Plutarque, *Ant.*, 28.
(2) Orose, VI, xix, 20.
(3) Les faits rapportés par Plutarque, *Ant.*, 59, bien qu'ils aient trait à une époque postérieure, peuvent donner une idée de la façon dont Cléopâtre tracassait les amis d'Antoine qui lui étaient contraires.

une discorde complète et une guerre sourde entre les amis d'Antoine qui se partageaient en deux camps, celui des partisans et celui des adversaires de la reine. Mais, malgré le zèle de ceux-ci, Antoine cédait de plus en plus; les derniers restes de son intelligence et de sa volonté, déjà dissipées dans sa vie trop aventureuse, s'évaporaient dans cette ivresse brûlante et continuelle d'adulations, de fêtes et de plaisirs. Cléopâtre réussit cet hiver-là à l'amener d'abord à tenter, en l'an 34, la conquête de l'Arménie.

Le printemps et l'été de l'an 34 se passèrent donc, aussi bien en Orient qu'en Occident, à faire de petites guerres. Octave envoya Messala Corvinus soumettre les Salasses, qui habitaient la vallée que nous appelons aujourd'hui le val d'Aoste, et quant à lui, il retourna en Illyrie avec une armée pour délivrer Fufius Géminus, qui s'était laissé cerner et assiéger dans Siscia par les Pannoniens révoltés; mais il apprit, étant encore en route, que Fufius était libre, les barbares fatigués ayant d'eux-mêmes abandonné le siège. Octave conduisit alors son armée dans l'étroite langue de terre comprise entre la mer et les Alpes Dinariques, pour y faire la guerre aux populations barbares et belliqueuses de la Dalmatie (1). Peut-être envoya-t-il aussi un de ses généraux dans la vallée de la Sava et de là par les vallées de ses affluents dans ces régions qui sont aujourd'hui la Bosnie et la Serbie occidentale, pour y faire de rapides incursions et y recevoir des soumissions (2). De son côté Antoine était parti au printemps

(1) Dion, XLIX, 38; Appien, *Ill.*, 25-27.

(2) Kromayer le nie; mais Vulic, *op. cit.*, p. 28 et suiv., fait certaines objections qui ne sont pas sans valeur. C'est encore là une question qu'il est impossible de trancher par une conclusion définitive.

d'Alexandrie; il avait rejoint son armée qui devait se trouver à peu de distance de l'Arménie; pour endormir sa défiance et réussir plus facilement dans son entreprise, il avait envoyé Dellius au roi d'Arménie, pour lui demander de fiancer sa fille au jeune Alexandre, l'aîné des enfants qu'il avait eus de Cléopâtre. Arrivé à Nicopolis dans la petite Arménie, il avait invité le roi à venir le trouver pour le consulter au sujet de la guerre de Perse. Le roi d'Arménie, qui était sur ses gardes, déclina poliment, sous différents prétextes, l'invitation; mais le général romain s'étant avancé alors rapidement avec ses légions dans la direction d'Artassata, et ayant renouvelé son invitation, il dut se rendre dans son camp. Il y fut reçu avec beaucoup d'honneur, mais retenu prisonnier : et là-dessus l'Arménie fut déclarée conquête romaine et les ministres reçurent l'intimation de livrer les trésors royaux. Ils tentèrent de résister; l'héritier de la couronne chercha à défendre le royaume de ses pères. Il en résulta une courte guerre qui se termina par la victoire des Romains et par un pillage général du pays auquel se livrèrent les légions, qui n'épargnèrent même pas l'antique sanctuaire très riche et très vénéré d'Anaïtis dans l'Acélisène. Il y avait dans ce temple une statue de la déesse en or massif, que les soldats mirent en pièces et se partagèrent entre eux (1). Sur ces entrefaites Antoine avait engagé des pourparlers avec le roi de Médie pour un mariage entre le jeune Alexandre et la fille de ce roi, Jotape; les fiançailles furent conclues, et Antoine revint en été à Alexandrie, traînant avec lui le roi d'Arménie, sa famille, ses immenses trésors, c'est-à-dire

(1) Dion, XLIX, 39-40; Orose, VI, xix, 3. C'est une conjecture vraisemblable que le temple dont parlent aussi Strabon, XI, xiv, 16 et Pline, XXXIII, iv, 82, fut pillé à ce moment-là.

une grande quantité d'or et d'argent (1). Octave continuait pendant ce temps-là la guerre contre les Dalmates (2).

(1) Orose, VI, xix, 3 : *magnam vim auri argentique.*
(2) Dion, XLIX, 40.

VIII

LE NOUVEL EMPIRE ÉGYPTIEN

L'expédition d'Arménie n'avait pas été une véritable conquête, mais un heureux pillage de métaux précieux. Avec cet or et cet argent, Antoine allait pouvoir frapper des quantités énormes de pièces de monnaie et payer ses soldats, faire des guerres, corrompre des sénateurs, même sans avoir recours aux finances de l'Égypte. Il revenait donc d'Arménie heureux et fier de sa conquête (1), de nouveau décidé à recommencer, avec les grandes ressources dont il disposait, la conquête de la Perse, qui ferait de lui le maître du monde romain, sans toutefois vouloir rompre sa dangereuse alliance avec la reine. Il était au contraire tout à fait décidé à satisfaire une des plus ardentes aspirations de Cléopâtre et à fonder en Orient un nouveau royaume et une nouvelle dynastie pour les enfants qu'il avait eus de la reine. Après l'heureuse affaire d'Arménie, qui était en partie le résultat des conseils qu'elle lui avait donnés, Cléopâtre semble avoir pris sur lui beaucoup d'ascendant; et d'ailleurs il est vraisemblable que, tout en étant décidé à tenter une seconde fois l'aventure de la guerre contre les Parthes, Antoine, après son premier échec, ne se sentait plus assuré du succès. Il voulait donc

(1) OROSE, VI, XIX, 4 : *qua elatus pecunia...*

se préparer un refuge, s'il échouait une seconde fois, pour ne pas être obligé de revenir vaincu en Italie. Aussi non seulement Antoine entra à Alexandrie en célébrant un triomphe, « calqué sur l'imposante cérémonie dont jusque-là Rome seule et son Capitole avaient été témoins » (1); mais aussitôt après, pendant l'automne de l'an 34, par quelques lignes d'écriture il enleva à l'Italie, pour la donner aux enfants qu'il avait eus de Cléopâtre, une partie considérable de l'héritage d'Alexandre le Grand. La cérémonie eut lieu dans le Gymnase, sorte de parc immense, plein d'édifices et de portiques, qui se trouvait dans le voisinage du Musée et du mausolée du conquérant macédonien. Antoine, Cléopâtre et leurs enfants, c'est-à-dire les deux jumeaux de six ans, Cléopâtre et Alexandre, et Ptolémée qui avait deux ans (2), apparurent avec Césarion à la foule immense; et ils montèrent sur une estrade d'argent dressée au milieu du Gymnase où figuraient deux grands sièges d'or, pour Antoine et Cléopâtre, et des sièges plus bas et plus petits pour les enfants. Alors Antoine proclama Cléopâtre reine des rois, et lui donna le royaume d'Égypte, agrandi jusqu'à ses anciennes limites par l'annexion de Chypre et de la Célésirie (3); il déclara Césarion collègue de sa mère, avec le titre de roi des rois, fils légitime de Jules César (4); il proclama Ptolémée roi de la Phénicie, de

(1) Dion, XLIX, 40; Plutarque, *Ant.*, 50. — Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, Paris 1904, p. 274. « Célébrer un triomphe à Alexandrie, c'était proclamer pour ainsi dire la déchéance de la cité reine; c'était lui enlever cette incommunicable suprématie qui la mettait hors de pair. »

(2) Pour ce qui concerne l'âge de ces enfants, voy. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, II, p. 170, n. 25.

(3) Dion, XLIX, 41; Plutarque, *Ant.*, 54; voy. les monnaies dans Cohen, I, p. 37.

(4) Il me semble que M. Bouché-Leclercq (*Histoire des La-*

la Syrie et de la Cilicie; il donna à Alexandre l'Arménie, la Médie, dont il devait hériter, étant le futur gendre du roi des Mèdes, et la Perse, encore à conquérir (1); à la jeune Cléopâtre il donna la Lybie, en y comprenant la Cyrénaïque, probablement jusqu'à la Grande Syrte (2). Si la conquête de la Perse faisait de lui le maître de la situation dans tout l'empire, Antoine pourrait détruire cet empire aussi facilement qu'il l'avait créé; s'il échouait dans sa seconde expédition, il pourrait se réfugier dans ce grand empire, au lieu de rentrer en Italie, et laisser s'accomplir là-bas l'inévitable catastrophe du triumvirat, tandis qu'il jouerait à Alexandrie le rôle de successeur d'Alexandre. L'Italie épuisée et ruinée n'aurait pas la force de venir l'attaquer. Tel semble avoir été le plan d'Antoine.

Cléopâtre pouvait donc s'imaginer pour le moment qu'elle avait enfin relevé son royaume de l'abaissement auquel depuis deux siècles l'avait réduit la politique de Rome; qu'elle avait organisé à elle seule, sans imposer aucun sacrifice à l'Égypte, un grand empire « comprenant tout ce qui avait appartenu jadis aux Lagides et aux premiers Séleucides, avec un appoint

gides, II, p. 278, n. 5) a raison de préférer la version de Dion-Cassius qui réserve pour Cléopâtre et Césarion le titre de roi des rois, à celle de Plutarque qui le donne à Alexandre et à Ptolémée. Comme Césarion était fait collègue de Cléopâtre dans le gouvernement de l'Égypte, c'est-à-dire de l'État principal de l'empire, il est vraisemblable qu'il porta le même titre que sa mère. Il n'est d'ailleurs pas impossible que Cléopâtre et Antoine aient pensé à exploiter, par l'élévation de Césarion, le prestige dont jouissait auprès des soldats romains le nom de César. C'est toujours la même politique qui cherche à faire servir les forces de Rome au profit de la dynastie des Ptolémées.

(1) Plutarque, *Ant.*, 54; Dion, XLIX, 41.

(2) Dion, XLIX, 41. Quand Plutarque, *Ant.*, 54, dit que la mère eut la Lybie, il fait certainement une confusion avec la fille, dont il ne parle pas.

de possessions romaines » et dont « l'unité résidait dans le couple divin formé par Antoine Dionysos ou Orisis et Cléopâtre Isis, dieux vivants autour desquels se groupait leur progéniture divine, Alexandre-Hélios et Cléopâtre-Séléné » (1). Elle avait à la fois remporté le grand triomphe diplomatique et politique rêvé depuis tant d'années, préparé avec de si longs efforts, le triomphe qui devait vaincre pour toujours toutes les oppositions et toutes les aversions dont son gouvernement et sa personne étaient l'objet en Égypte. Sa victoire cependant n'était pas complète. Antoine n'avait pas consenti à abandonner entièrement à elles-mêmes les affaires italiennes; il continuait à maintenir ses communications avec Rome, de sorte qu'il pût toujours avoir libre et à sa disposition un chemin au moins, pour rentrer en Italie comme maître, s'il eût voulu (2). Aussi il n'avait point cessé d'être l'homme à double face, comme le dieu Janus, se donnant à Alexandrie comme le roi d'Égypte, tandis que dans ses relations avec Rome il écrivait et il agissait comme proconsul romain. Non seulement il n'avait pas consenti à divorcer d'avec Octavie, redoutant l'impression de cet acte sur l'opinion publique en Italie et sur son entourage

(1) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, Paris, 1904, II, p. 279. — Plutarque, *Ant.*, 54, semble faire allusion à un renouveau du culte de Cléopâtre, adorée comme si elle eût été Isis, plutôt qu'à un commencement de ce culte; Cléopâtre en effet est représentée avec les attributs d'Isis même sur des monnaies antérieures à cette époque. Voy. *Greek Coins in the British Museum*, p. 122, pl. 30, 5.

(2) M. Bouché-Leclercq me semble avoir un peu négligé les faits quand il dit (*Histoire des Lagides*, II, p. 275) qu'avec sa politique orientale, Antoine « méconnaissait, à un degré qui mérite le nom d'aveuglement, l'esprit de son temps, le sens et aussi la force de l'opinion dont il bravait si imprudemment les anathèmes ».

romain; mais avec son audace ordinaire il continuait à se servir d'Octavie comme d'un instrument commode pour les affaires d'Italie. Il lui adressait ses amis qui se rendaient à Rome pour y briguer des charges ou y solliciter des faveurs; il la faisait intercéder auprès de son frère toutes les fois qu'il en avait besoin, exploitant sans scrupule la bonté de cette femme, qui se prêtait à tout cela et continuait même à s'occuper avec dévouement de l'éducation des enfants de Fulvie (1). Quant à lui, il faisait donner à Alexandrie aux enfants qu'il avait eus de Cléopâtre une éducation de princes asiatiques; il leur avait choisi comme précepteur un illustre savant, Nicolas de Damas (2), et bien qu'ils fussent encore tout jeunes, il les entourait d'un cérémonial monarchique (3); il exerçait avec Cléopâtre l'autorité royale, rendait la justice avec elle, l'accompagnait dans ses voyages, acceptait la charge de gymnasiarque; il adoptait la mise, les manières, la pompe orientales, se faisait adorer comme s'il eût été Osiris ou le nouveau Dionysos (4); il laissait commencer à Alexandrie la construction d'un temple en son honneur (5); il était même allé jusqu'à donner à Cléopâtre une garde de légionnaires (6). Mais dans les donations faites à Alexandrie il ne s'était attribué à lui-même aucun titre ni aucune charge, en sorte que personne ne pouvait dire au juste ce qu'il était à Alexandrie. En outre, bien que tous ses actes eussent été ratifiés auparavant, il voulait que le sénat approuvât les donations faites à

(1) Plutarque, *Ant.*, 54.
(2) Gardthausen, *Augustus und Seine Zeit*, I, 337.
(3) Plutarque, *Ant.*, 54.
(4) Dion, L, 5; Velleius, II, 82; Florus, IV, 11.
(5) Suidas, I, p. 858 (Bernh.) : ἡμίεργον.
(6) Dion, L, 5; Servius, *ad Aen.*, VIII, 696.

Alexandrie par un acte spécial, pour que l'on s'imaginât à Rome qu'elles n'étaient qu'un de ces remaniements de principautés comme il y en avait eu de si nombreux, et une nouvelle application de la politique romaine qui avait sans trêve fait, défait et refait les royaumes des provinces asiatiques. Il écrivit donc un compte rendu de la guerre d'Arménie et de la réorganisation des provinces orientales faite par lui dans la grande cérémonie d'Alexandrie; et il l'envoya vers la fin de l'année à son fidèle Ahénobarbus et à son dévoué Sossius, afin qu'ils la lussent au sénat en temps opportun et la fissent approuver (1).

En vérité, quand la rumeur publique eut fait connaître en Italie, avant la communication officielle, ce qui s'était passé à Alexandrie, on en fut très surpris et très mécontent (2). Depuis très longtemps l'étrange

(1) Dion, XLIX, 41... ἐς τὴν Ῥώμην, ἵνα καὶ παρ' ἐκείνων τὸ κῦρος λάβῃ, ἐπέστειλεν.

(2) Un passage de Dion, XLIX, 41, que confirme un passage de Plutarque, *Ant.*, 55, nous fait voir que les communications officielles d'Antoine ne furent pas lues. Cela prouve que l'impression du public avait été mauvaise. Il y a, toutefois, une très grave question pour ce qui concerne l'époque où eut lieu la discussion au sénat sur les communications envoyées par Antoine. Comme Dion, XLIV, 41, affirme que « ὅτι Δομίτιος καὶ ὁ Σόσσιος ὑπατεύοντες ἤδη τότε, καὶ ἐς τὰ μάλιστα αὐτῷ (c'est-à-dire à Antoine) προσκείμενοι » s'opposèrent, on en a conclu que la discussion a été faite au commencement de l'an 32, quand Domitius et Sossius furent consuls. C'est, entre autres, l'opinion de M. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, p. 286. Mais de graves objections m'empêchent de me ranger à cette opinion. Avant tout Dion place l'envoi du message, la pression d'Octave et la résistance de Sossius et de Domitius dans les événements de l'an 34. Il est vrai que très souvent l'historien grec se permet des déplacements; mais il faut ajouter que quand il raconte les événements du commencement de l'an 32 (L, 2), il ne fait plus aucune allusion à cette discussion. En outre les événements des premières semaines de l'an 32 ne nous semblent pas laisser assez de place pour une pareille discussion; et comme les

politique orientale d'Antoine irritait les esprits en Italie; mais jusqu'alors personne n'avait osé montrer trop visiblement son mécontentement. Le public, qui avait plus de respect pour Antoine que pour Octave, avait pendant longtemps accepté avec résignation tout ce qu'il avait fait. Mais depuis quelque temps les difficultés financières et les impôts commençaient à trop peser sur l'État et sur les particuliers; on s'imaginait, et plus qu'il n'était vrai, que ces difficultés provenaient de ce qu'on ne recevait plus les contributions des provinces orientales; et l'orgueil national devenait de plus en plus susceptible à cette époque où renaissaient les anciennes traditions. Si Antoine avait conquis la Perse, il aurait pu encore faire taire ce mécontentement, mais

donations faites à Alexandrie sont de l'automne de l'an 34, on ne comprendrait pas pourquoi Antoine aurait attendu plus d'une année pour en donner communication au sénat. Enfin pendant tout le cours de l'an 33 il règne un différend entre Octave et Antoine au sujet de ces donations, différend qui donne lieu de croire que les communications officielles avaient été faites. Si Dion ne nous avait pas dit que Sossius et Domitius étaient alors consuls, on placerait cette discussion au commencement de l'an 33, car elle explique très bien les événements de cette année-là. Ne faut-il pas admettre, puisqu'il y a eu de la part de Dion une erreur, que l'erreur est dans l'indication des consuls? Probablement Domitius et Sossius furent les sénateurs à qui Antoine envoya les lettres, et comme l'année suivante ils furent consuls, Dion a fait une confusion entre les actes accomplis par eux l'année suivante, alors qu'ils étaient consuls, et ce qu'ils firent l'année précédente, comme sénateurs et amis d'Antoine. Il faut d'ailleurs remarquer que l'expression dont se sert Dion est singulière et bizarre : « ὑπατεύοντες ἤδη τότε » « étant déjà consuls alors ». Pourquoi a-t-il dit qu'ils étaient *déjà* consuls? Fait-il allusion à l'an 32? En 32 Domitius et Sossius *devaient* être consuls. Le *déjà* ne s'explique pas. Nous savons qu'à cette époque les consuls étaient désignés par les triumvirs plusieurs années d'avance : ne serait-il donc pas possible que Dion eût voulu dire que Sossius et Domitius étaient alors, quand ils firent cette opposition, grands amis d'Antoine et déjà désignés consuls? Ce qui conviendrait parfaitement à l'an 33.

il n'avait pas pu, lui non plus, mener à bonne fin la grande entreprise; et l'Italie, à mesure que le triumvirat se désagrégeait, reprenait son audace, perdait sa longue patience, murmurait contre tout le monde et même contre Antoine. Ainsi les premières nouvelles concernant les donations d'Alexandrie furent très mal accueillies par le public. Mais ces mêmes nouvelles causèrent une bien plus vive inquiétude dans le cercle des amis d'Octave. Parmi toutes les choses accomplies par Antoine à Alexandrie, il en était une qui devait surtout offenser Octave : c'était que Césarion avait été reconnu fils légitime de César. Par cet acte, comme aussi par l'abandon d'Octavie et de ses enfants, Antoine ne montrait pas seulement qu'il ne se souciait plus en aucune façon de l'amitié d'Octave, mais il le déclarait pour ainsi dire l'usurpateur du nom et des biens du dictateur. S'il y avait eu tant de querelles entre Octave et Antoine alors qu'Octavie était l'épouse chérie et la conseillère écoutée du triumvir, que serait-ce à l'avenir, si Antoine tombait sous l'influence de la reine, qui ne rêvait que de disqualifier Octave comme héritier de César, au profit de Césarion? En outre, Antoine venait de décider d'élever à trente le nombre de ses légions, en prévision de la guerre de Perse, et il avait déjà de nombreux agents occupés à recruter des soldats en Italie et en Asie. A la tête de trente légions, des contingents d'Asie, de sa flotte et de l'Égypte, disposant du trésor du roi d'Arménie et de celui des Ptolémées, Antoine allait avoir une puissance formidable, surtout s'il réussissait à faire la conquête de la Perse. Si en l'an 36 on pouvait encore se demander s'il n'y aurait pas pour Octave plus d'avantages que d'inconvénients à ce que la Perse fût conquise, il était clair maintenant qu'Octave devait faire tout son possible pour empêcher l'en-

treprise, car il serait à la merci de son rival, si celui-ci venait à réussir. Or il n'y avait pour lui qu'un moyen d'entraver l'entreprise : c'était de s'opposer, dans le sénat, à la réorganisation des provinces orientales faites par Antoine à Alexandrie. Le refus du sénat ferait naître certainement pour Antoine de grandes difficultés en Orient, qui le détourneraient de la guerre. Mais ne risquerait-on pas ainsi de faire naître une guerre civile et de grands malheurs?

Poussé par le désir de prendre lui-même, en personne, possession au 1er janvier de son second consulat, mais peut-être aussi à cause de ces nouvelles difficultés, Octave était revenu vers la fin de l'an 34 à Rome, en laissant en Dalmatie Statilius Taurus pour y terminer la guerre (1). Il tenait évidemment à examiner la situation avec ses conseillers les plus fidèles, avant de prendre une décision aussi grave. Il serait bien intéressant de connaître par des documents directs les considérations sur lesquelles se basèrent Octave et ses amis pour prendre un parti dans des circonstances si difficiles : mais faute de renseignements, nous sommes réduits à tirer des conjectures de l'examen de la situation où se trouvaient l'Italie et Octave. Le moment était bizarre et confus. Le mouvement qui poussait tant d'esprits, effrayés par la terrible dissolution sociale dont ils étaient témoins, à remonter aux sources historiques de la nation, à revenir aux petits commencements du grand empire, avait encore fait des progrès, depuis qu'Octave à la fin de l'an 36 avait montré, par son revirement politique, qu'il penchait lui-même vers ces idées-là. Ce mouvement devenait maintenant un véritable mouvement conservateur des

(1) Appien, *Ill.*, 27; Dion, XLIX, 38.

classes cultivées et aisées, dans lequel se laissaient peu à peu entraîner les vieux révolutionnaires eux-mêmes. Bien des gens se mettaient à professer ouvertement ces idées; partout on discutait de la vraie et saine morale qui était nécessaire pour guérir le mal; la littérature était pleine de cet esprit; non seulement Virgile entonnait dans le second livre des Géorgiques son grand hymne au paysan laborieux, économe, pieux, austère et modeste, et qui n'emplit pas la république de guerres civiles « afin de boire dans des coupes précieuses ou de se vêtir de pourpre »; mais Horace lui-même abandonnait les bagatelles dont il s'était occupé jusque-là pour aborder de plus grands sujets. S'étant à la fin décidé à publier les diverses satires qu'il s'était jusque-là contenté de lire à quelques amis, il avait, pour la mettre comme introduction à son recueil, écrit la première de ses grandes satires morales, dans laquelle il ne racontait plus de frivolités ni de petites aventures, mais étudiait une douloureuse maladie de la civilisation, qui, en vers ou en prose, avec une solennité mystique ou une ironie légère, a été impitoyablement dénoncée par tant de grands esprits, depuis Jésus jusqu'à Spencer et à Tolstoï : la passion aveugle et déraisonnée des richesses pour elles-mêmes, qui enlève aux hommes jusqu'au moyen d'en jouir et les rend plus esclaves encore que la pauvreté (1). Avec cette superbe introduction, — c'est la première des satires, — le livre avait enfin paru, et Horace n'avait pas eu à se repentir d'avoir triomphé de ses répugnances; car, à peu près à cette époque, et probablement à la suite de la publication du livre, Mécène lui fit don d'une belle propriété dans la Sabine, avec huit esclaves pour la cultiver et

(1) Voy. HORACE, *Sat.*, I, I, 41 et suiv.

un bois d'une assez belle étendue (1). Par ce don, Horace devenait un bourgeois aisé, disposant d'une de ces modestes propriétés, dont Varron avait étudié l'exploitation, et sur les revenus desquelles une si grande partie de la classe moyenne désirait pouvoir vivre. Désormais à son aise et indépendant, rassuré par les changements survenus chez Octave, encouragé enfin par la faveur croissante que les idées conservatrices trouvaient auprès du public, il s'était donc mis à écrire le second livre des satires, qui devait être infiniment supérieur au premier, non seulement pour l'art déployé dans la composition, les dialogues, les anecdotes, les descriptions, l'ironie, mais aussi à cause de l'importance des sujets traités. Sans toucher jamais aux scabreuses questions politiques, Horace y illustrait simplement, avec esprit et humour, dans de brillants dialogues, par de petites scènes saisies sur le vif des mœurs contemporaines, à l'aide de paradoxes bizarres, cette morale de modération, de simplicité, de sincérité que Cicéron avait tirée avec tant de solennité des traditions romaines et de la philosophie grecque, que Didymus Aréus enseignait à Octave, au nom de Pythagore, et à laquelle aussi aboutissaient peu à peu, en se ressaisissant, les aspirations conservatrices de tous ceux qui voulaient jouir en paix de ce qu'ils avaient sauvé ou de ce dont ils s'étaient emparés au cours de la révolution. Assurément, il ne fallait plus demander à un homme de cette époque fatiguée l'audace véhémente d'un Lucilius. Horace était prudent; il parlait des vices d'une façon anonyme; s'il lui arrivait de nommer les gens, il se gardait bien de faire allusion à d'autres que des personnages sans importance. Au lieu d'inquiéter les

(1) HORACE, *Sat.*, II, VII, 118; *Ep.* I, XIV, 1 : *Vilice silvarum...*

puissants, il préférait mettre en scène un petit propriétaire de Venouse, nommé Ofellus, qui avait été dépouillé comme lui en l'an 41, et qui s'était résigné à devenir le *colonus* ou métayer de celui qui l'avait dépouillé, et il faisait prononcer par ce personnage autorisé une spirituelle invective contre la richesse. Cette obscure victime des guerres civiles condamne les vaines et stériles dépenses qu'entraîne le luxe et qui dans toutes les sociétés civilisées rendent tant de gens esclaves de l'or; il vante au contraire la simplicité et la sobriété, comme le moyen de conserver au corps la santé et d'éviter ces catarrhes gastriques qui faisaient si peur à Horace, et qui gâtent pour tant de gens dans les civilisations trop raffinées la santé et la joie de vivre; enfin il flétrit, comme ils le méritent, les riches qui ne dépensent rien pour la patrie. Après Ofellus Horace nous montre un marchand d'antiquités, un certain Damasippe, qui a fait faillite et qui a été empêché de se jeter dans le Tibre par Stertinius, un de ces étranges philosophes de carrefour, dont Rome était pleine alors. Damasippe expose la doctrine de son grand philosophe en haillons, qui n'est qu'une exagération bizarre du stoïcisme. Tout le monde est fou sur cette terre; les hommes cupides sont fous, les avares sont fous, et aussi les prodigues, les ambitieux, les amoureux; Horace lui-même est fou. « Moins que toi, en tout cas... », dit le poète pour finir; mais combien de rudes vérités n'a-t-il pas, auparavant, mis dans la bouche de son Damasippe! Puis nous entendons Catius faire sur un ton solennel, et comme s'il s'agissait de la plus grave question, une longue dissertation sur l'art de préparer et de servir les mets, ridiculisant la gourmandise grossière qui s'était répandue pendant les bouleversements de la révolution, dans la ville pleine de rotu-

riers enrichis. Le bon maître nous avertit entre autres choses qu'il n'est pas nécessaire de donner des repas somptueux, mais qu'il convient de veiller à ce que les assiettes soient bien propres et les salles bien balayées. Une autre satire attaque l'avidité de l'argent « sans lequel la naissance, la vertu, l'honneur ne valent pas un fétu de paille » et sous un de ses aspects les plus hideux : la chasse aux testaments. La petite villa que Mécène lui a donnée inspire enfin au poète de très sages considérations sur la tranquillité de la vie des champs, lui fait détester les cités pestilentielles et lui rappelle la fable du rat de ville et du rat des champs. Timide, sachant se contenter de peu, d'une santé délicate, dépourvu d'ambitions, cette manière de comprendre la vie était bien celle qui convenait à son tempérament.

Ce second livre des satires d'Horace est, lui aussi, une preuve de la diffusion croissante des idées politiques et morales de Cicéron et de Varron, du grand revirement des esprits qui, bien que lentement, s'accentuait à mesure que la puissance des triumvirs s'affaiblissait et que, les plus gros appétits étant satisfaits, l'ardeur révolutionnaire se refroidissait. Les bandes de pillards qui, en l'an 44, étaient arrivées de toute part s'abattre sur l'Italie, la noblesse, les chevaliers, les classes moyennes, saccageant tout, avaient disparu; ceux qui n'avaient pas péri s'étaient repus; les vétérans de César vivaient maintenant en Italie comme des rentiers à l'aise; il se formait dans ces bandes une classe de parvenus que la révolution avait rassasiés et qui, ne redoutant plus une restauration conservatrice des vieilles forces sociales, commençaient à devenir eux-mêmes conservateurs, à désirer que l'ordre fût rétabli, à se désintéresser du triumvirat, à se laisser entraîner volontiers dans ce mouvement des esprits

vers les mœurs et les institutions du passé. En somme, la révolution victorieuse s'apaisait; on oubliait petit à petit les haines, les rancunes, les regrets de l'épouvantable crise à peine terminée, à la grande joie d'Octave qui inclinait depuis longtemps à encourager ce mouvement, parce qu'il avait plus de choses à faire oublier que les autres chefs de la révolution. En effet, si, depuis la réforme de l'an 35, il n'était plus aussi détesté qu'autrefois, les souvenirs du passé étaient encore trop vivants et il restait autour de lui trop de rancunes et trop de défiance! Virgile, par exemple, qui le connaissait depuis quelque temps déjà, parlait de lui en différents endroits des Géorgiques et en faisant de lui de grands éloges; mais Horace observait encore une grande réserve vis-à-vis du vainqueur de Philippes, malgré son amitié pour Mécène, et bien qu'Octave l'eût peut-être encouragé à continuer la propagande morale entreprise par lui dans ses satires. Les donations d'Alexandrie, les méfiances bien légitimes que l'étrange politique orientale d'Antoine excitait en lui et dans son entourage, décidèrent Octave à se mettre résolument à la tête de ce mouvement traditionaliste et nationaliste au lieu de l'encourager avec discrétion; à s'en servir comme une défense contre les intrigues d'Antoine, et à se poser ouvertement en champion de la cause et de la tradition nationales, en s'opposant à l'approbation des donations qui avaient été faites à Alexandrie. Cette détermination semble avoir été très audacieuse, à nous qui savons quelles en furent les conséquences; mais il n'est pas impossible qu'Octave et ses amis se flattassent encore à ce moment de pouvoir par ce moyen acquérir de la popularité sans trop de peine et sans grand danger. L'Italie et le monde romain tout entier étaient épuisés; Antoine n'allait

pas provoquer à la légère une guerre qui l'obligerait à tout le moins à renoncer à la conquête de la Perse : il aimerait mieux renoncer à son grand projet qui, d'ailleurs, présentait bien des dangers, et rester d'accord avec son collègue. En tout cas l'opinion publique était si contraire aux donations d'Alexandrie, qu'Octave, qui désirait tant faire oublier son passé et devenir populaire, ne pouvait laisser échapper cette occasion unique de faire à la fin, après tant d'actions vilaines, un beau geste. Ce qui se passa à la séance du 1er janvier le prouve. Domitius et Sossius avaient si bien deviné l'intention d'Octave, ils s'étaient si exactement rendu compte de l'état de l'opinion publique, qu'ils avaient décidé de ne communiquer au sénat ni le compte rendu, ni la demande d'Antoine. Ainsi ils enlevaient à Octave l'occasion de se poser en défenseur de la cause nationale, et gagnaient du temps, pour permettre à Antoine de réparer son erreur. Mais Octave, qui n'eût voulu pour rien au monde manquer son geste si longtemps médité, pria les agents d'Antoine de lire les lettres de son collègue à la séance du 1er janvier de l'an 33. Ceux-ci naturellement s'y refusèrent; Octave insista; et alors ils consentirent simplement à lire la relation de la guerre d'Arménie (1). La fin de l'année approchait. N'espérant plus arriver à faire lire toutes les lettres d'Antoine et sa demande, Octave prit un parti expéditif : le 1er janvier de l'an 33, présidant le sénat comme nouveau consul, il fit un discours *de summa republica*, dans lequel il raconta lui-même les donations qui avaient été faites à Alexandrie, en les blâmant d'une façon sévère (2).

(1) Dion, XLIX, 41.
(2) Plutarque, *Ant.*, 55; Cfr. Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 37.

Ainsi Octave, pour gagner un peu de popularité, se déclarait l'adversaire de la politique orientale d'Antoine. Mais personne ne prévoyait encore les terribles effets qui résulteraient de cette opposition. Octave, au fond, avait voulu simplement sonder l'opinion publique. Tout le monde, après cette séance, revint à ses préoccupations habituelles, comme s'il s'agissait d'un incident ordinaire de politique. Peu de temps après, Octave abdiqua le consulat pour le céder à un ami et retourna en Dalmatie (1); et Agrippa, qui cette année-là devait être édile, s'occupa seulement toute l'année de donner du travail aux artisans de Rome, si négligés par le gouvernement depuis la mort de Clodius et celle de César. Il embaucha, en les payant de son argent, un grand nombre d'ouvriers, pour réparer la voirie, restaurer les édifices publics les plus délabrés, nettoyer les égouts, relever l'aqueduc d'Acqua Marcia, dont on ne pouvait pour ainsi dire plus se servir (2); il entreprit, et toujours à ses frais, la continuation des *saepta Julia*, que César avait commencés pendant la guerre des Gaules (3); il distribua aux pauvres de l'huile et du sel (4); il conçut et commença à exécuter un projet encore plus vaste. Le petit peuple de Rome avait appris à aimer les bains, non pas les simples bains froids que l'on allait autrefois prendre dans le Tibre, pour la santé et la propreté, mais les bains d'agrément, tièdes ou chauds, suivis de frictions à l'huile. Comme on n'avait pas toujours chez soi de salle de bain, des

(1) Appien, *Ill.*, 28.
(2) Dion, XLIX, 43.
(3) Dion, LIII, 23 dit qu'Agrippa les termina et les inaugura en l'an 26 avant J.-C. Il me paraît donc vraisemblable de supposer qu'il fit reprendre ce travail à cette époque-là.
(4) Dion, XLIX, 43.

spéculateurs privés avaient ouvert de médiocres établissements, souvent malpropres, où on était servi par des esclaves : il y en avait à la portée de toutes les bourses, et on pouvait même n'y dépenser qu'un quadrans (1). Agrippa voulut que cette année-là les pauvres pussent aller se laver à ses frais dans les bains tenus par des particuliers (2); et il eut l'idée de construire dans la partie la plus basse du Champ de Mars, dans le marais Capréa, qu'il combla probablement, faisant ainsi l'économie de l'argent qu'il aurait fallu pour acheter le terrain, un élégant *sudatorium* ou bain de vapeur, ce que les anciens appelaient un *laconicum*, dans lequel un grand nombre de modestes plébéiens pourraient se baigner (3); à cet établissement serait joint le grand sanctuaire, le *Pantheum*, qui devait être, non pas le temple de tous les dieux, comme on l'a cru souvent, en interprétant mal son appellation qui signifie seulement « très divin (4) », mais probablement un temple de Mars et de Vénus, les divinités tutélaires de la famille Julia (5). Agrippa s'appliqua en outre à donner plus d'entrain aux jeux publics, devenus mesquins depuis trop longtemps; et dès les premiers qu'il donna, il paya tous les barbiers de Rome, pour qu'ils fissent la barbe gratis aux pauvres (6). La misère à Rome était en effet si grande que cette petite dépense

(1) HORACE, *Sat.*, I, III, 137 : *quadrante lavatum... ibis.*
(2) DION, XLIX, 43.
(3) Voy. LANCIANI dans *Notizie degli Scavi*, 1881, p. 276 et suiv. Il me paraît vraisemblable de supposer que toutes les constructions que DION, LIII, 27, dit avoir été inaugurées en l'an 25 av. J.-C. furent commencées à ce moment-là. On a ainsi un espace de temps suffisant pour le travail.
(4) L'adjectif *pantheus* est souvent attribué à un dieu. Voy. *C. I. L.*, III, 1139; VI, 695.
(5) DION, LIII, 27.
(6) *Id.*, LXIX, 43.

semblait onéreuse à bien des gens; et les barbiers, qui étaient nombreux alors à Rome, comme ils le sont aujourd'hui à Naples et à Londres, ne gagnaient pas grand'chose ; en sorte qu'Agrippa rendait service à la fois aux barbiers et à leurs clients.

Au printemps de l'an 33, tandis qu'Octave se hâtait de conclure la paix avec les populations de la Dalmatie (1), Antoine donnait des ordres pour réunir de nouveau en Arménie, en les faisant venir des différentes parties de l'Orient, seize légions et peut-être davantage (il en avait laissé là quelques-unes l'année précédente); et il partit lui-même de bonne heure d'Alexandrie pour l'Arménie, où il voulait conclure définitivement l'alliance avec le roi de Médie. Il était si loin de supposer que des difficultés naîtraient en Italie au sujet de l'approbation des donations faites à Alexandrie, qu'il s'occupait sans inquiétude de la campagne de Perse. Il fut donc très surpris quand, au cours de son voyage, et probablement au mois de mars, il fut informé du discours qu'Octave avait prononcé à Rome. Pour quelles raisons son collègue, qui semblait naguère désireux de vivre en bon accord avec lui, s'opposait-il maintenant à l'approbation de ce qu'il avait fait à Alexandrie, au risque de lui faire perdre son prestige de triumvir dans tout l'Orient? La défiance est le sentiment qui prend le plus d'acuité dans le danger : Antoine envoya donc aussitôt à Rome des agents pour surveiller Octave et son monde de plus près que ne le faisaient ses agents ordinaires, et pour répondre au sénat et dans les réunions publiques au discours d'Octave, en réfutant ses accusations. Octave avait pris la Sicile et les provinces de Lépide; il avait avantagé ses vétérans

(1) Appien, *Ill.*, 28.

dans la distribution des terres; il n'avait pas loyalement partagé avec lui les soldats enrôlés en Italie; il lui convenait donc, au lieu d'accuser Antoine, de se montrer plus honnête et de donner à son collègue tout ce qui lui revenait (1). Il écrivit aussi à Octave une lettre, dans laquelle il répondait aux allusions faites à Cléopâtre, en déclarant franchement que Cléopâtre était sa femme, comme si Octavie n'existait pas, mais avec des expressions si obscènes qu'il me serait impossible de traduire le fragment qui est venu jusqu'à nous (2); et c'est regrettable, car on y verrait les deux principaux personnages de l'empire échanger des récriminations sur un ton digne de voyous ou d'étudiants ivres. La décence était une chose complètement inconnue des anciens. Cependant Antoine, ne jugeant pas la difficulté assez grave pour abandonner son expédition contre les Parthes, continua son voyage vers l'Arménie.

A son retour de Dalmatie, en juin ou en juillet probablement, Octave reçut à Rome la lettre d'Antoine, et sut qu'il avait envoyé des agents pour le surveiller, pour ourdir des intrigues et pour répondre à ses accusations. La réplique d'Antoine était habile et sa justesse ne pouvait pas ne pas être sentie par le public impartial, qui, s'il n'approuvait pas ce qu'Antoine avait fait à Alexandrie, n'était pas cependant saisi de cette indignation qui aurait fait tant de plaisir aux adversaires d'Antoine (1). Le coup de sonde jeté par Octave dans l'opinion publique n'avait pas rapporté autant qu'il l'espérait. Le monde politique se montrait même encore plus réservé et plus circonspect

(1) Dion, L, 2. Plutarque, *Ant.*, 55.
(2) Suétone, *Aug.*, 69 : *Quid te mutavit*... En ce qui concerne la date de cette lettre, voy. Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 36.

que le public. En théorie, quand on bavardait sur le forum ou dans de petites réunions, tout le monde témoignait de son admiration pour la république, de son culte pour les glorieuses traditions latines, de son désir d'un retour à une politique vraiment romaine : mais, lorsqu'il s'agissait de traduire ces conversations privées en actes accomplis en plein jour, on ne trouvait plus personne pour affronter la colère d'Antoine. Il était trop puissant; il n'était pas seulement le chef de l'État; il n'avait pas seulement une armée formidable; il disposait aussi d'un trésor considérable, avec lequel il pouvait à chaque instant venir en aide à tel ou tel sénateur dans l'embarras. En sorte que, si la plupart des gens n'approuvaient pas ouvertement Antoine, ils n'encourageaient pas non plus l'opposition que lui faisait Octave. Qu'allait donc faire celui-ci, brouillé maintenant avec Antoine et qui voyait le monde politique si incertain, le public si froid et si peu courageux? La loi qui instituait le triumvirat arrivait à son terme, et cela rendait encore plus graves les difficultés présentes. Renouveler le triumvirat comme en l'an 37, était maintenant chose tout à fait impossible. Le triumvirat était tombé dans un trop grand discrédit et n'avait plus sa raison d'être : les vétérans eux-mêmes, les magistrats et les sénateurs créés pendant les dernières années, les acheteurs de biens confisqués, tous ceux enfin qui devaient leur fortune au triumvirat, se sentant maintenant en sûreté, devenaient les adversaires de ce régime désordonné et illégal qui avait duré trop d'années. D'ailleurs, cette division de l'empire semblait à tout le monde absurde et intolérable. Antoine et Octave pourraient-ils continuer, contre l'opinion publique unanime, un régime si décrié, même s'ils réussissaient à obliger les comices

à renouveler la loi? D'autre part, Octave, bien que fort assagi, ne songeait assurément pas à se retirer dans la vie privée, après avoir rétabli tout simplement les vieilles institutions républicaines; et même s'il l'eût voulu, ses principaux amis ne le lui auraient certainement pas permis. Octave, en effet, n'avait pas le terrible prestige de Sylla pour pouvoir s'accorder du repos, sans compromettre tous les intérêts si considérables qui s'étaient groupés autour de lui et la coterie politique dont il était le chef. La situation était devenue très compliquée et très obscure; et pour en sortir il fallait s'entendre avec Antoine qui se montrait courroucé et émettait des prétentions absurdes. Pour l'obliger à changer de politique, il n'y avait pas d'autre moyen que d'opposer à ses accusations d'autres accusations, à ses demandes d'autres demandes. C'est ainsi qu'Octave, — c'est la loi éternelle de toutes les luttes, — obligé d'entrer plus avant dans la mêlée, commença à diriger ses invectives et ses accusations, non pas sur Antoine lui-même, qui était trop respecté et trop puissant, mais sur Cléopâtre qui était odieuse aux Romains pour tant de raisons. Aux récriminations d'Antoine, il répondit lui-même, et fit aussi répondre ses amis par des discours au sénat et dans les réunions publiques; il lui reprocha de vivre avec Cléopâtre, de considérer comme ses fils les bâtards qu'il avait eus d'elle, d'avoir fait à la reine des donations considérables aux dépens de Rome, d'avoir reconnu comme fils de César, Césarion; il lui conseilla de donner à ses vétérans les terres conquises en Arménie et en Perse; il blâma la perfidie à laquelle il avait eu recours contre le roi d'Arménie; il se déclara prêt à partager avec Antoine les provinces de Lépide quand il lui aurait donné sa part de l'Arménie et de l'Éygpte. C'était la provocation la plus

violente : en parlant ainsi, en effet, Octave semblait déclarer que l'Egypte devait être déjà considérée comme une province romaine.

Les choses se gâtaient, et on commençait à s'inquiéter à Rome. Trop souvent déjà, de petites et misérables discordes avaient fait naître des guerres civiles meurtrières. Mais on devait encore être bien plus troublé à la cour d'Alexandrie. Cléopâtre voyait se former à Rome, autour d'Octave, un parti qui s'opposait à la reconstitution du royaume d'Égypte; et qui, selon toute probabilité, provoquerait tôt ou tard une guerre sur cette question (1). Cléopâtre fit-elle connaître par des messagers ses craintes à Antoine, et agit-elle, même à distance, sur son esprit? Ou bien Antoine, tandis qu'il se dirigeait sur l'Arménie, se dit-il lui-même que cette opposition, comme auparavant les pourparlers de Tarente, avait pour but d'entraver son entreprise contre la Perse, et que par conséquent, il était utile de régler avant la guerre, et cette fois d'une façon définitive, les affaires d'Italie, en réduisant à néant l'opposition que l'on faisait à sa politique orientale? L'une et l'autre supposition sont vraisemblables. Toujours est-il que pendant l'été de l'an 33, tandis qu'il s'approchait avec une partie de son armée de l'Araxe, pour y rencontrer le roi de Médie, Antoine modifia tout à coup ses projets et résolut d'employer l'année suivante, non plus à faire la conquête de la Perse, mais à se débarrasser de son rival. Il se contenterait pour le moment d'offrir au roi

(1) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, vol. II, p. 285. « Elle (Cléopâtre) sentait approcher le jour de la lutte inévitable, le jour où Rome lui demanderait compte, à elle, la magicienne responsable, des entreprises tentées contre l'honneur de la grande République et l'intégrité de son empire. »

de Médie un contingent de soldats romains, pour l'aider dans la guerre contre le roi de Perse, et lui demanderait en échange de lui prêter de la cavalerie. Il enverrait une grosse armée et une flotte nombreuse en Asie Mineure, à Ephèse, et au moment où les pouvoirs des triumvirs allaient expirer, il referait la manœuvre qui avait si bien réussi à César en l'an 50 : il ferait au sénat la proposition de renoncer au commandement, si Octave, lui aussi, y renonçait. De deux choses l'une : ou Octave consentirait, et alors Antoine, mettant à profit le temps nécessaire pour lui transmettre la décision, se ferait, probablement avec le prétexte de la guerre contre la Perse, prolonger son commandement alors qu'Octave aurait déjà déposé le sien; ou Octave ne consentirait pas, et alors il pourrait commencer la guerre en se donnant comme le défenseur de la liberté foulée aux pieds par son collègue, et comme le destructeur de la tyrannie d'Octave (1). La

(1) Dion, XLIX, 41. — Nous sommes si mal renseignés sur cette lutte décisive, qui devait clore l'époque des grandes guerres civiles, qu'il nous faut continuellement recourir à des hypothèses, pour expliquer un peu clairement la conduite des différents personnages. Il me semble toutefois impossible d'expliquer la politique d'Antoine, sans admettre qu'il voulait profiter de la fin légale du triumvirat, pour se débarrasser de son collègue, comme Octave s'était débarrassé de Lépide, et rester seul au pouvoir. La proposition qu'il renouvela plusieurs fois de déposer le triumvirat avec Octave, tendait évidemment à rendre impossible à celui-ci une campagne pour la prolongation du pouvoir triumviral. Comment aurait-il osé proposer une prolongation déjà si impopulaire, quand Antoine lui-même se déclarait contraire? Mais comme il est peu probable qu'Antoine voulût rentrer dans la vie privée, il est évident qu'il devait avoir préparé quelque coup, pour se faire redonner au moins le proconsulat de l'Orient et le commandement de l'armée après qu'il aurait déposé avec Octave le triumvirat. Il aurait ainsi conservé sa haute situation en Orient et aurait pu continuer sa politique compliquée; Octave, au contraire, n'aurait pu

présence d'une grande armée à Ephèse donnerait plus de force aux arguments diplomatiques. Plus fortuné en cela que César, il pouvait, pour cette intrigue, compter sur les deux consuls de l'an 33, Domitius Ahénobarbus et Sossius. Il leur fit croire qu'il voulait abolir le triumvirat et rétablir la constitution républicaine; et par ce moyen il leur persuada de proposer, dès qu'ils prendraient, au commencement de l'an 32, le gouvernement de la république, comme magistrats suprêmes, de nommer aussitôt les successeurs d'Octave au commandement des armées, si Octave, comme il était probable, continuait, en sortant de Rome, à exercer ce commandement, en qualité de proconsul. En même temps, il envoya à Cléopâtre l'ordre de préparer du matériel de guerre et de l'argent.

Quand il se rencontra avec le roi de Médie, Antoine lui fit donc de nouvelles propositions. Le roi les accepta, mais non sans débattre habilement les conditions du traité, et se faire donner aussi une partie de l'Arménie (1). Pressé par les affaires d'Italie, Antoine céda, et en même temps, pour gagner tout à fait les faveurs de Polémon, il lui donna la petite Arménie (2). Puis, en août ou en septembre, il écrivit à Cléopâtre, pour lui demander de venir à Ephèse, et il partit lui-même pour cette ville, vers laquelle se dirigeait

reconquérir le pouvoir qu'en sortant de la légalité. Antoine devait se dire qu'Octave ne l'oserait pas; car tout son plan reposait sur cette supposition. Comme le coup échoua, nous ne savons pas quels plans avaient été préparés par Antoine, pour se faire prolonger son pouvoir, après avoir déposé le triumvirat. Il semble y avoir une vague allusion à tout cela dans ces lignes de Dion : οὐχ ὅτι τι πράξειν αὐτῶν ἔμελλεν, ἀλλ'ὅπως ταῖς παρ'αὐτοῦ ἐλπίσι τὸν Καίσαρα ἤτοι ἀναγκάσωσιν, ἅτε καὶ παρόντα, τῶν ὅπλων προαποστῆναι, ἢ καὶ ἀπειθήσαντα μισήσωσι.

(1) Dion, XLIX, 44.

(2) *Id.*, XLIX, 33 et 44.

déjà une partie de l'armée. La distance était de 1,500 milles (1). En Italie cependant, Octave s'efforçait de gagner à lui l'opinion publique, de flatter le mouvement nationaliste et traditionaliste par tous les moyens, même les plus insignifiants. Au moment même où l'on se reprenait à admirer si fort les vieilles choses de Rome, il arriva justement qu'un des plus anciens temples de la ville, celui de Jupiter Férétrien, que l'on disait avoir été élevé par Romulus et qui était plein des vieux trophées des premières guerres, s'écroula, comme pour montrer quel soin on avait des monuments qui rappelaient les petits débuts du grand empire. Tous les archéologues et les patriotes en furent désolés; Atticus, le grand amateur d'archéologie, écrivit à Octave pour l'engager à relever le temple; et Octave se hâta d'accéder à ce désir, heureux de montrer encore une fois sa fervente piété pour les grands monuments du passé (2). Agrippa, de son côté, s'occupait des vivants et continuait à semer l'argent dans le peuple et à l'amuser. Il avait, en septembre, joint aux courses des *Ludi romani*, une sorte de loterie, en faisant jeter dans le public des tessères sur lesquelles était écrit le nom d'un objet auquel avait droit celui qui attrapait la tessère (3). Il fit mettre aussi, au milieu du cirque, des tables chargées de dons qui devaient être saccagées par le peuple après le spectacle. On imagine le furieux assaut auquel cela donnait lieu, la mêlée frénétique, les coups de poing, les coups de pied, les coups de dent. Mais le moyen le plus sûr et le plus rapide de dominer les masses a toujours été de les

(1) Kromayer, dans *Hermes*, XXXIII, p. 52.
(2) Cornelius Nepos, *Att.*, 20; Tite-Live, IV, 20.
(3) Dion, XLIX, 43 : l'importance des *Ludi romani* nous fait conjecturer que ces fêtes eurent lieu pendant ces jeux-là.

corrompre. On continuait en même temps à irriter le public contre Cléopâtre; on commençait à lui attribuer l'intention de conquérir l'Italie et de régner sur Rome; on inventait et on répandait les plus étranges anecdotes sur sa vie, sur ses mœurs, sur ses prodigalités, comme la fameuse histoire de la perle de dix millions de sesterces avalée par la reine; on s'efforçait de présenter au public la lutte engagée comme une défense contre les dangereuses ambitions de Cléopâtre, qui cependant n'avait aucun des audacieux projets que ses ennemis lui attribuaient à Rome. De son côté Cléopâtre, si elle ne voulait pas trôner au Capitole, n'ignorait pas ce qui se passait en Italie; elle surveillait les agissements d'Octave, et voyant que son parti, pour conserver le pouvoir, cherchait à exciter l'Italie contre elle et son royaume, elle s'efforçait, avec son énergie ordinaire, de défendre la puissance égyptienne, qu'elle venait de reconstituer. Elle faisait recueillir, dans tout son royaume, du blé, des vêtements, des métaux et tout ce qui était nécessaire pour la guerre; elle prenait dans le trésor des Lagides, 20,000 talents, c'est-à-dire environ cent millions; elle réunissait la flotte égyptienne composée d'environ deux cents vaisseaux, et avec tout cela, elle faisait voile vers Ephèse à la rencontre d'Antoine (1); elle se proposait enfin résolument de se mettre aux côtés d'Antoine, et de l'accompagner à la guerre qui devait décider du sort du nouvel empire égyptien; et c'était à la fois pour aider Antoine à triompher et pour empêcher les deux triumvirs de se mettre d'accord, en sacrifiant son royaume.

(1) OROSE, VI, XIX, 4, nous dit que ce fut Antoine qui invita Cléopâtre. Dans PLUTARQUE, *Ant.*, 56, on ne voit pas bien si ce fut la reine qui se décida elle-même à aller à Ephèse, où si elle s'y rendit sur l'invitation d'Antoine.

Vers la fin de l'an 33, Cléopâtre partait donc d'Égypte, pour aller à la rencontre d'Antoine (1); celui-ci approchait d'Éphèse, où il concentrait sa flotte et ordonnait aux princes de l'Orient d'envoyer pendant l'hiver des soldats et des vaisseaux; Octave à Rome observait les événements, indécis comme toujours. La fin du triumvirat approchait : qu'allait-il se passer? Vers la fin de l'année, survint la lettre dans laquelle Antoine déclarait qu'il allait remettre ses pouvoirs entre les mains du peuple et du sénat, si Octave voulait en faire autant (2). Cette feinte dut faire sourire les gens experts en manœuvres politiques; mais le public naïf ne put manquer d'en être très ému; il crut qu'Antoine était sincère, et se remit à l'admirer, persuadé que les accusations que l'on avait lancées contre lui, ces derniers temps, étaient des calomnies inventées par ses ennemis. Au fond, comme on avait toujours eu plus de respect pour Antoine que pour Octave, c'est eu lui que l'on avait le plus de confiance, et l'on aurait

(1) M. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, p. 286, fait aller Antoine jusqu'à Alexandrie pour y prendre Cléopâtre. « Les textes, dit-il, semés d'anachronismes, ou du moins d'anticipations et de retours en arrière, ne nous permettent pas de préciser l'itinéraire suivi par Antoine au retour de la seconde campagne d'Arménie. Cette campagne purement diplomatique avait dû être courte, et Antoine, qui avait laissé le commandement de l'armée à son légat P. Canidius Crassus, avec ordre de l'acheminer vers la mer Égée, eut tout le temps d'aller conduire la jeune Iotape à Alexandrie. Si, comme paraissent le croire la plupart des historiens, Antoine s'était rendu directement à Éphèse qu'il avait assignée comme rendez-vous à ses troupes de terre et à sa flotte, il y eût conduit lui-même son armée, qu'il n'avait aucun intérêt à devancer, puisqu'il lui fallait avertir et attendre Cléopâtre. » Ces arguments ont évidemment beaucoup de poids et de valeur, bien qu'ils ne me semblent pas encore suffisants pour arriver à une conclusion définitive. Ce détail d'ailleurs n'est pas très important.

(2) Dion, LXIX, 41.

préféré que ce fût lui, et non son collègue, qui se chargeât de rétablir en Italie la constitution, l'ordre, la paix, cet état tranquille et paisible que tout le monde désirait. C'est ainsi qu'à la fin de l'année, pour conserver, comme proconsul intérimaire, le commandement des armées, Octave dut avoir recours au même expédient qu'en l'an 37 : il sortit de Rome le soir du 31 décembre (1). Le triumvirat était fini, bien fini, cette fois; aucune proposition de le renouveler n'avait été émise; Octave et Antoine s'étaient rendu compte des désirs de la nation; la république allait être rétablie! La joie populaire était grande. Le jour suivant, en effet, le 1er janvier de l'an 32, le sénat se réunit sous la présidence des consuls qui étaient redevenus les premiers magistrats de la République; et Caïus Sossius mit aussitôt à exécution le projet concerté avec Antoine. Il rappela les déclarations qu'Antoine avait faites, au sujet de son retour à la vie privée, et il conclut, nous rapporte Dion, par une proposition dirigée contre Octave, et qui probablement consistait à l'inviter à se démettre et à nommer à sa place de nouveaux généraux pour le commandement de l'armée (2). Les historiens ne nous disent pas ce que les sénateurs pensèrent de cette proposition; mais il est probable que la plupart

(1) En ce qui concerne cet épisode, j'accepte entièrement les explications données par Kromayer, *Die rechtliche Begründung des Principats*, Marbourg, 1888, p. 13 suiv.

(2) Dion, L, 2 : Κἂν παραχρῆμα ἐπ' αὐτῷ (Octave) τι ἐχρημάτισεν. Nous ne pouvons faire que des suppositions sur cette mystérieuse proposition. Mais on ne voit pas quelle autre proposition aurait pu être faite à ce moment contre Octave, si ce n'est de nommer le successeur dans le commandement militaire, qu'il détenait encore par *interim*. Octave n'était plus triumvir. M. Bouché-Leclercq semble être du même avis, quand il écrit que « C. Sossius proposait à l'assemblée d'inviter César à se démettre. » (*Histoire des Lagides*, II, p. 285.)

d'entre eux en furent épouvantés. Ne revenait-on pas au temps de César et de Pompée où, avant de dégainer les épées, on s'était fait de part et d'autre tant de feintes analogues, en proposant de se retirer dans la vie privée, mais tous les deux à la fois, ou ni l'un ni l'autre? Et pour compléter l'analogie, voilà que, comme il était arrivé si souvent à cette époque-là, un tribun du peuple, ami d'Octave, se lève, retrouve tout à coup la voix de la puissance tribunitienne, qui était muette depuis dix ans, et met son veto (1). La république était véritablement rétablie, puisque l'on voyait tout de suite recommencer ce bel obstructionnisme dont les partis se servaient jadis pour paralyser leur action. Ainsi dans la première séance du sénat tenue après la fin du triumvirat, on ne conclut rien. Mais cela ne devait guère durer. Trop de graves intérêts étaient en jeu dans cette querelle; Octave ne tarda pas à s'apercevoir qu'en continuant ainsi, il se serait égaré dans un fourré inextricable de manœuvres parlementaires, sans aboutir à rien; il craignit que, s'il n'effrayait pas ses adversaires par une action énergique, ceux-ci reprissent assez de courage, pour lui enlever le commandement, ébranlant par cette mesure la fidélité des soldats, qui avaient peur, non pas de Domitius ou de Sossius, mais d'Antoine; et il se décida à faire un coup d'État. Quelques jours après il rentra à Rome, à la tête d'une petite troupe de soldats; avec ceux-ci et avec une bande d'amis, armés de poignards cachés sous leurs toges, il entra au sénat et il prononça un discours, où il reprit, mais sur un ton modéré, ses doléances contre Antoine, et où il blâma ce qu'avait fait Sossius. Ni Sossius, ni per-

(1) Dion, L, 2.

sonne, n'osa lui répondre et alors il fixa une séance, probablement pour le 15, à laquelle il promit de démontrer, documents à la main, ses accusations contre Antoine (1).

Obligé de renoncer pour un instant à la modération dont il avait fait preuve depuis trois ans, Octave avait cherché à accomplir son coup d'État avec le moins de violence possible. Et pourtant cet acte fut mal jugé par le public défiant qui, croyant à la sincérité des déclarations d'Antoine, considérait ce coup d'État comme une nouvelle illégalité destinée à prolonger la tyrannie des triumvirs (2). On n'avait pas tout à fait oublié le passé d'Octave, et on se demandait si, après une courte résipiscence, Octave n'allait pas revenir à sa politique de cruauté et de violence. Tout le monde eut donc peur, même les deux consuls, qui ne s'attendaient sans doute pas à ce coup de force; Antoine était trop loin; que pouvaient-ils faire, eux, consuls sans puissance militaire, contre un homme qui commandait à toutes les armées qui se trouvaient alors en Italie? Ne sachant quel autre parti prendre, ne voulant pas reparaître au sénat pour y rester muets comme ils l'avaient fait à la dernière séance, tous les deux, avant le 15, partirent secrètement de Rome, avec l'intention d'aller trouver Antoine (3). La fuite des consuls, nouveau signe de prochains cataclysmes politiques, émut encore davantage le public déjà inquiet; de nombreux sénateurs qui étaient, ou se croyaient suspects à Octave, partirent pour rejoindre

(1) DION, L, 2. Voy. KROMAYER, *Die rechtliche Begründung des Principats*, 14 et suiv.

(2) Nous en avons la preuve dans la panique qui se produisit dans le monde politique, et que nous raconte DION, L, 2.

(3) DION, L, 2.

Antoine; Horace osa pour la première fois faire des vers politiques, et il exprima, dans des ïambes vigoureux, l'opinion des gens impartiaux, en traitant de criminels les hommes des deux partis :

Quo, quo scelesti ruitis? (1)

Il fallait que l'autorité des triumvirs fût bien affaiblie, pour qu'un petit écrivain, qui devait sa situation à la protection de Mécène, osât juger avec tant d'impartialité le chef de son protecteur. Et en effet, Octave, très préoccupé par la mauvaise impression faite par son coup d'État et par la fuite de tant de personnages éminents, sentant l'impopularité et la méfiance renaître autour de lui, comprit que les mesures de rigueur auraient encore plus exaspéré l'Italie, à qui il aurait bientôt fallu demander encore des hommes et de l'argent; et, ne se sentant pas la force de sévir, il eut l'heureuse idée de déclarer qu'il laisserait partir sans les tourmenter tous ceux qui voudraient se rendre auprès d'Antoine (2). Ces déclarations tranquillisèrent un peu les esprits. Il partit toutefois environ quatre cents sénateurs. Il en resta de sept à huit cents.

Antoine, cependant, était arrivé à Éphèse, où peu à peu se concentraient de tous les points de l'Orient et

(1) Horace, *Épod.*, VII, 1. Cette poésie a certainement été écrite au commencement de la guerre d'Actium et non au sujet de la guerre de Pérouse. En effet, les vers 3 et 4 contiennent une allusion évidente à la guerre contre Sextus. En outre, il est psychologiquement invraisemblable qu'en l'an 41, Horace, qui était alors un propriétaire dépouillé et qui revenait de Philippes, ait traité de *scélérats* les partisans de Lucius Antonius qui combattaient pour lui rendre ses terres, et ait osé invectiver de cette façon les hommes puissants et arrogants de cette époque. En l'an 32, au contraire, la situation était bien changée.

(2) Dion, L, 2.

de l'Occident, de l'Illyrie et de la Syrie, de l'Arménie et de la mer Noire, les vaisseaux chargés de blé, d'étoffes, de fer, de bois (1) et les troupes les plus différentes, conduites par les rois, les dynastes, les tétrarques d'Asie et d'Afrique : Bocchus, roi de Mauritanie, Tarcondimotus, dynaste de la Cilicie supérieure, Archélaüs, roi de Cappadoce, Philadelphe, roi de Paphlagonie, Mithridate, roi de Comagène, Sadalas et Rhoeméthalcès, rois de Thrace, Amyntas, roi de Galatie (2). Enfin, avec la flotte égyptienne, avec le trésor de deux mille talents, avec la longue suite de ses serviteurs, arriva aussi Cléopâtre. Dans les petites rues d'Éphèse se mêlaient les soldats des dix-neuf légions romaines, les vigoureux Gaulois d'Asie, les guerriers maures, les soldats de Cappadoce et de Paphlagonie, les marins égyptiens : partout, dans les carrefours, résonnaient les langages les plus divers; de tous les points de l'Orient accouraient non seulement les hommes d'armes, mais les artisans du plaisir, les hétaïres, les batteleurs, les joueurs de cithares, les comédiens, les danseuses, les mimes, pour amuser les soldats et leurs souverains; l'antique ville asiatique n'avait jamais hébergé dans ses palais majestueux et dans les édifices publics autant de grands personnages. Et tous les jours c'étaient, dans la ville, des fêtes, des banquets, des processions, des spectacles, où tous ces rois rivalisaient de splendeur et de faste, autour de Cléopâtre, qui menait l'orgie, étalant plus de magnificence que tous les autres, dominant, véritable reine du luxe, les rois de l'Asie, incitant tout le monde, par son exemple, à se préparer par

(1) Plutarque, *Ant.*, 56.
(2) *Id.*, *ibid.*, 61.

d'éclatants festins à la guerre, comme si elle eût voulu griser cette foule si disparate, pour mieux la pousser à la lutte décisive, à la ruine et à l'abîme (1). Tout le monde romain était dans l'angoisse et la douleur; l'Italie craignait de voir de nouveau couler à flots le sang romain; et pourtant, au milieu d'une anxiété si douloureuse, au moment où le royaume le plus ancien, le plus actif et le plus cultivé de l'Orient, vivait son heure suprême, Éphèse résonnait jour et nuit de chants joyeux; on semblait célébrer d'avance, dans la confusion des armes, des langues, des races, une grande orgie triomphale, comme si la victoire eût déjà été remportée, tandis qu'il fallait encore se battre. Le son des lyres et des flûtes empêchait d'entendre les gémissements de la terre. Sans pitié pour les vaincus, l'histoire a trouvé honteuses et folles ces orgies d'Éphèse à la veille de la grande épreuve. Mais si l'on prête une oreille plus attentive à l'écho lointain de ces fêtes, on y distingue encore, du fond des siècles, rauque et douloureux, un râle d'agonie. La lutte qui allait commencer n'était pas le duel décisif pour la conquête du pouvoir monarchique à Rome, comme l'ont dit tous les historiens, mais la guerre qui devait fonder définitivement ou détruire le nouvel empire égyptien; ce n'était pas la guerre d'Octave contre Antoine, mais la guerre de Cléopâtre contre Rome, la dernière tentative désespérée de la seule dynastie survivante parmi celles que les généraux d'Alexandre avaient fondées, pour recouvrer une puissance que la

(1) Plutarque, *Ant.*, 56, raconte ces fêtes, mais se trompe en disant qu'elles eurent lieu à Samos. Son récit même nous montre, en effet, qu'Antoine et Cléopâtre n'allèrent en Asie qu'après l'arrivée des consuls en Asie, puisque ceux-ci les trouvèrent encore à Éphèse.

force fatale d'expansion de Rome avait ruinée depuis deux siècles. La culture intellectuelle, le mercantilisme, le luxe, les plaisirs, le régime de l'argent avaient tellement usé la force politique et militaire de l'Égypte, qu'après avoir épuisé toutes les ressources les plus compliquées de la diplomatie et de la corruption, cette dynastie en était venue à tenter l'étrange, compliquée et bizarre défense imaginée par cette femme qui, si elle ne pouvait le sauver, allait faire au moins périr le règne des Lagides dans une catastrophe originale, romanesque, retentissante, que les hommes n'ont jamais pu oublier. L'Égypte n'allait pas finir, comme le royaume de Pergame, obscurément, par la simple signature d'un protocole royal. Usant de tous les artifices dont pouvait disposer non seulement une reine d'Égypte, mais une femme, Cléopâtre avait essayé de tirer le plus grand parti pour le bien de son royaume de l'épouvantable désordre politique dans lequel Rome semblait s'effondrer. Elle avait essayé de soustraire à la grande ville d'Italie, un après l'autre, deux de ces puissants condottieri, qui semblaient maintenant avoir entre leurs mains les destinées de la République. Elle avait enfin réussi de cette façon à réunir autour d'elle, pour servir son ambition, trente légions, huit cents vaisseaux, les plus puissants souverains de l'Orient, sous le commandement du chef le plus valeureux et de l'homme le plus célèbre de son temps. Mais elle se préparait à faire une chose encore plus extraordinaire, une chose qui ne s'était jamais vue dans l'histoire du monde : elle voulait accompagner l'armée à la guerre, transportant dans les camps, et au milieu de la soldatesque, l'appareil somptueux de son palais, ses femmes, ses esclaves, ses eunuques, ses tapis, sa vaisselle d'or, ses objets précieux; elle voulait passer et vivre au

milieu des hommes couverts de fer, couchée sous le *turpe conopium,* sous le voile fin qui protégeait sa peau délicate des piqûres des moustiques. Ce n'était pas un caprice féminin, mais une nécessité suprême qui la contraignait à cette audace singulière. Les souverains de l'Orient ne suivaient Antoine que parce qu'il leur inspirait du respect et de la peur, et non parce qu'ils avaient l'ambition de reconstituer la puissance de l'Égypte; Antoine semblait demeurer ferme dans son dessein de consolider le nouvel ordre de choses établi en Orient, mais il était obligé de faire semblant de défendre la république, pour ne pas s'aliéner un nombre trop considérable de ses amis romains; ceux-ci se disposaient à lui venir en aide, mais ils s'efforceraient de le retenir, quand le but de la guerre leur deviendrait manifeste. La concorde apparente de l'immense armée cachait les germes de beaucoup de dissentiments et de trahisons. Antoine persisterait-il dans son dessein, malgré toutes les difficultés? L'absurdité du but que Cléopâtre s'était proposé, en voulant résoudre un grand conflit militaire par un prodigieux effort de ruse, l'étrangeté des moyens trop féminins dont elle s'était servie jusque-là, la menaient de bizarrerie en bizarrerie, jusqu'à s'avancer hardiment au milieu des généraux, à suivre les armées, à siéger dans les conseils de guerre, à discuter les plans de stratégie, pour bien veiller à ce que la guerre ne déviât pas du seul but qui l'intéressait : la défense du nouvel empire égyptien contre Rome.

IX

ACTIUM (1)

La présence de Cléopâtre était une surprise peu agréable pour les sénateurs romains, qui aux mois de mars et d'avril arrivaient à Ephèse, pour y raconter le coup d'État d'Octave. Son attitude de reine, sa prétention de se montrer à chaque instant aux côtés d'Antoine, comme son égale, augmentèrent bientôt chez tous la mauvaise impression du premier moment. Pour quelle raison la reine d'Égypte prenait-elle part, en y apportant son argent et ses conseils, à une guerre qui devait rétablir la république à Rome et abolir le triumvirat? Les accusations lancées par Octave étaient donc moins imaginaires qu'on ne l'avait cru en Italie? Personne, cependant, n'osait faire ouvertement des remontrances à Antoine. Heureusement, parmi tant d'obscurs politiciens accourus d'Italie, il se trouvait un véritable grand seigneur romain, un aristocrate de la vieille roche, Domitius Ahénobarbus, qui, tout en le respectant profondément, se sentait l'égal d'Antoine et qui seul ne se pliait à aucune des lois d'étiquette que Cléopâtre aurait voulu imposer aux Romains eux-mêmes, s'obstinant par exemple à ne jamais l'appeler

(1) Dans l'appendice le lecteur trouvera les raisons pour lesquelles j'ai refait, comme il suit, l'histoire de cette guerre fameuse.

la reine, mais à la nommer par son nom (1). Domitius osa dire à Antoine ouvertement ce que tous les autres pensaient : qu'il fallait renvoyer Cléopâtre en Égypte (2).

Par quelle lutte furieuse d'intrigues Cléopâtre et le parti romain durent alors se disputer Antoine à Éphèse ! Le moment était favorable pour le parti romain. Octave semblait accepter le défi et par son coup d'État il obligeait Antoine, puisque la concentration de l'armée à Ephèse n'avait servi à rien, à renouveler ses menaces; mais les nouvelles menaces ne seraient véritablement efficaces, que si elles démontraient en même temps à l'Italie qu'Antoine voulait faire la guerre, non point seulement pour anéantir un rival, mais pour rétablir la république. Or la présence de Cléopâtre donnait à ses adversaires trop beau jeu pour leurs répliques, leurs insinuations et leurs calomnies. Aussi, appuyé par Dellius, par Plancus, par Titius, par Silanus, par tous les Romains les plus autorisés, Domitius était-il presque arrivé à persuader le triumvir. Mais au dernier moment la reine les joua tous, par une manœuvre très habile : elle donna une très grosse somme d'argent à Publius Canidius, en qui Antoine avait grande confiance, et elle l'amena à plaider sa cause (3). La joie de Domitius et de ses amis fut donc de peu de durée : au moment où ils s'attendaient à voir Cléopâtre partir pour Alexandrie, ils apprirent qu'Antoine avait changé d'avis et que la reine restait. Antoine, qui s'était rendu avec regret aux raisons alléguées par Domitius, s'était facilement laissé convaincre par Canidius qu'il n'était

(1) Velléius, II, 84.
(2) Plutarque, *Ant.*, 56.
(3) Plutarque, *Ant.*, 56. C'est une supposition de ma part que le : καὶ τίνων ἄλλων désigne ces quatre personnages; en effet, las de Cléopâtre, ils quittèrent tous Antoine.

pas juste de renvoyer la reine qui lui fournissait des ressources considérables (1) pour faire la guerre. A partir de ce moment l'hostilité entre Cléopâtre et les amis d'Antoine, qui couvait depuis quelque temps, prit feu et se changea en discorde manifeste; dans la foule des sénateurs venus de Rome, dans cette espèce de sénat qui entourait Antoine, il se forma définitivement un parti égyptien qui voulait la guerre, et un parti romain qui voulait la paix. Les amis les plus éminents d'Antoine, qui étaient venus à Éphèse, s'étaient bien déclarés pour lui, au moment de la rupture, mais ils n'étaient cependant pas les ennemis acharnés d'Octave. Pressés de retourner en Italie pour y jouir tranquillement des belles situations qu'ils avaient acquises, épouvantés, comme tout le monde du reste en Italie, par l'idée qu'une nouvelle guerre civile, après tant d'autres, allait recommencer, ils désiraient voir les deux rivaux se réconcilier encore une fois comme ils avaient fait à Brindes et à Tarente; et ils auraient été bien aises, pour ce qu'il leur en coûtait, de sacrifier à la paix Cléopâtre et ses ambitions. De son côté Cléopâtre, qui n'était nullement disposée à assurer la paix du monde romain à ses frais, ne tarda pas à comprendre qu'il n'y avait qu'un moyen pour rendre cette réconciliation impossible : persuader Antoine, qui s'était déjà décidé à répondre au coup d'État d'Octave, en rapprochant ses menaces et en conduisant son armée en Grèce, de répudier Octavie. Le divorce d'avec Octavie devint bientôt le brandon de la discorde entre le parti romain et le parti de Cléopâtre. La reine pressait Antoine pour qu'il expédiât les lettres de divorce; elle s'appliquait en même temps à mettre la division dans

(1) Plutarque, *Ant.*, 56.

le parti romain, et à convertir à prix d'argent en partisans de ses idées tous ceux qui n'avaient pas assez de fierté pour repousser les grosses sommes qu'elle offrait (1). A son tour, le parti romain prenait Octavie sous sa protection et s'opposait au divorce, qui aurait rendu inévitable la rupture entre les deux beaux-frères. Aux prises avec tant de conseils opposés, Antoine, vers la fin d'avril, se décida à partir avec Cléopâtre et les sénateurs romains pour Samos (2), d'où il comptait faire voile vers la Grèce, en laissant pour le moment une partie de l'armée en Asie : à Athènes, où l'on serait plus près de l'Italie, on déciderait définitivement ce qu'il conviendrait de faire. Hésitant encore entre la paix et la guerre, entre Octavie et Cléopâtre, entre la politique romaine et les intérêts de l'Égypte, Antoine renvoyait à plus tard la décision définitive, de laquelle son sort dépendait.

Assurément la présence de Cléopâtre dans son camp était fâcheuse pour Antoine, mais il avait encore beaucoup d'amis en Italie, et, à la tête de ses légions et des contingents d'Asie, sa puissance paraissait formidable. Sa situation, malgré tout, était beaucoup plus favorable que celle d'Octave, qui avait alors des inquiétudes bien plus graves. Après le départ de Sossius et de Domitius, la république était restée sans consuls. Il y en avait bien deux de désignés pour cette année-là, L. Cornélius et M. Valérius, mais le premier ne devait entrer en charge qu'au 1er juin, et le second au 1er novembre (3). En outre, de nombreux magistrats

(1) En effet, à Athènes, une partie des sénateurs romains étaient partisans de la guerre. DION, L, 3 : βουλή τέ τινα ἐκ τῶν παρόντων ἤθροισε καὶ λεχθέντων ἐφ' ἑκάτερα πολλῶν...
(2) PLUTARQUE, *Ant.*, 56.
(3) *C. I. L.*, 1, p. 471.

s'étaient enfuis. Il serait ainsi impossible, ou tout au moins très difficile, d'amener le sénat, si toutefois on pouvait encore donner ce nom à la réunion des sénateurs qui ne s'étaient pas enfuis de Rome, à charger légalement Octave de la guerre contre Antoine. On pouvait même craindre qu'en insistant trop pour faire déclarer la guerre à Antoine, on fît s'enfuir de peur les sénateurs qui étaient restés. Il arriverait donc, si la situation ne changeait pas, qu'Antoine se trouverait à la tête de son armée, avec un titre légal, puisque son successeur n'avait pas encore été nommé, tandis qu'Octave, après son entrée dans Rome, n'avait plus aucun droit de commander ses soldats. Les soldats auraient-ils consenti, dans ces conditions, à porter les armes contre les vainqueurs de Philippes, surtout si l'on manquait de l'argent nécessaire pour effacer les scrupules constitutionnels? Et cet argent, comment l'arracher à l'Italie? S'il instituait arbitrairement de nouveaux impôts, Octave annulerait l'effet des fautes d'Antoine et il raviverait les souvenirs terribles du triumvirat. Enfin Antoine disposait de beaucoup d'argent, et ses agents parcouraient déjà l'Italie pour y corrompre sénateurs et soldats et pour y faire des conversions inattendues (1). La situation semblait sans issue, car il était impossible de respecter la légalité, et dangereux de faire un autre coup d'État, après avoir promis tant de fois de rétablir l'ordre légal des anciennes magistratures. Par bonheur cependant, et à l'inverse de ce qui se passait dans le parti si divisé d'Antoine, Octave possédait maintenant, à défaut de l'or et de la renommée glorieuse de son rival, beaucoup de qualités très utiles pour maintenir la concorde sur un vaisseau

(1) Voy. Dion, L, 7 et 9.

qui devait bientôt affronter une tempête si terrible. Moins violent, moins susceptible et moins soupçonneux qu'autrefois, plus patient, distribuant plus facilement les éloges et les récompenses, plus cordial avec ses amis qu'il traitait sur un pied d'égalité, se rendant plus volontiers aux conseils d'autrui, il inspirait désormais une grande confiance, non seulement à Agrippa et à Mécène, qui lui étaient attachés par des liens que la trahison ne pouvait plus briser, mais aussi à des partisans de date plus récente, tels que Valérius Messala Corvinus, Lucius Arruntius, Statilius Taurus. Ces amis ne manquèrent pas de discuter longuement, pendant ces premiers mois de l'an 32, sur la façon de donner une justification légale quelconque au pouvoir d'Octave, ce qui était la chose la plus urgente; et ils s'entendirent à la fin pour envoyer dans toutes les villes d'Italie des agents chargés d'amener les villes à prêter à Octave, quand on le leur demanderait, le serment que, dans les grands périls publics, le magistrat chargé par le sénat de veiller à la sûreté de la république exigeait des citoyens. Ce serment soumettait tous les citoyens à la discipline militaire, et, par suite, il donnait pleins pouvoirs aux magistrats. En d'autres termes, ils semblent avoir eu l'idée de faire déclarer, comme nous dirions aujourd'hui, l'état de siège par le peuple lui-même : idée étrange, qui est la preuve la plus éloquente de la situation singulière où l'on se trouvait, bizarre subterfuge constitutionnel auquel on n'avait jamais eu recours jusque-là, pour donner à cette nouvelle dictature l'apparence d'avoir été consentie par l'Italie tout entière. Pour réussir, ils durent, pendant les mois de février, de mars et d'avril, y prédisposer les esprits, en envoyant sans cesse des agents et des lettres dans toute l'Italie, en s'appliquant à flatter tous

les intérêts, et à éveiller toutes les passions. Le danger était pressant.

Dans l'entourage d'Antoine, en effet, les choses tournaient mal. Pendant le voyage de Samos à Athènes, malgré les efforts du parti romain, Antoine, dominé de plus en plus par Cléopâtre, s'était presque entièrement décidé à répudier Octavie. Une dernière hésitation, cependant, le retenait encore, car il comprenait trop bien que cette décision déplairait à beaucoup de sénateurs romains. Soit désir de diminuer ces répugnances en flattant leur amour-propre, soit préoccupation de diminuer sa responsabilité en se couvrant, aux yeux de de l'Italie, d'une sorte de délibération du sénat, il finit, quand il fut arrivé à Athènes (1), dans la seconde moitié du mois de mai, par convoquer les sénateurs romains et leur soumettre la question du divorce. La discussion fut longue. Beaucoup d'entre eux, tous ceux qui voulaient la réconciliation d'Antoine et d'Octave, parlèrent contre le divorce qui ne pouvait manquer d'amener la guerre; mais il s'en trouva aussi qui parlèrent en sa faveur (2), tant avaient de puissance Cléopâtre et son or! A la fin, Antoine signa la lettre de répudiation, et envoya à Rome des agents chargés d'intimer l'ordre à Octavie de sortir de sa maison (3); il ordonna en même temps à l'armée, qui était à Éphèse, de s'embarquer et de venir en Grèce. C'était

(1) Dion, L, 3. Dion ne dit pas que le conseil fut tenu à Athènes; notre conjecture tient à ce fait que ce fut à la suite de ce conseil qu'Antoine décida de divorcer d'avec Octavie, et nous savons par Plutarque que cette décision fut prise à Athènes.

(2) Dion, L, 3 : λεχθέντων ἐφ' ἑκάτερα πολλῶν...

(3) Plutarque, *Ant.*, 57; Dion, L, 3. Pour ce qui est de la date du divorce, et du mois Δαίσιος (dont une partie est en mai et l'autre en juin), voy. Eusèbe, éd. Schone, II, p. 140.

la rupture définitive avec Octave, la guerre presque inévitable, l'écrasante défaite du parti romain, l'éclatant triomphe de Cléopâtre, qui aussitôt, non sans intentions, se fit décerner par les citoyens d'Athènes des honneurs semblables à ceux dont Octavie avait déjà été l'objet (1)! Mais l'impression de ces actes d'Antoine sur son entourage romain fut si désastreux, que, pour calmer les esprits, Antoine prononça un grand discours aux soldats, pour leur promettre de rétablir la république deux mois après la victoire finale (2). Encore une fois, il s'obstinait dans sa politique à double face, en se donnant à l'Italie comme le défenseur de la liberté, alors qu'en réalité il se préparait à tirer l'épée pour Cléopâtre et pour sa politique égyptienne. Mais la contradiction était, cette fois, trop visible; certaines gens commençaient à la voir, et deux personnages considérables, Titius et Plancus, qui avaient déjà eu à se plaindre de Cléopâtre, abandonnèrent Antoine après sa décision pour rentrer en Italie (3), s'imaginant peut-être qu'en Italie l'opinion publique s'était retournée contre Antoine. Mais en Italie, bien que la répudiation d'Octavie y eût fait une mauvaise impression (4), l'opinion publique restait encore plongée dans une très grande incertitude et ne ressentait pas cette violente indignation au milieu de laquelle il aurait été plus facile de proposer la *conjuratio*, avec la certitude de réussir. En réalité, le public ne savait

(1) Plutarque, *Ant.*, 57.
(2) Dion, L, 7. On ne voit pas bien dans Dion quand le discours fut prononcé. Je suppose que ce fut à ce moment-là, parce que la guerre apparut alors comme certaine, et qu'Antoine devait sentir le besoin de rassurer ses amis et les soldats au sujet de ses intentions.
(3) Dion, L, 3; Plutarque, *Ant.*, 58.
(4) Plutarque, *Ant.*, 57.

comment juger les deux champions de cette étrange guerre civile qui prétendaient tous les deux combattre pour la liberté et pour le salut de la république. Lequel des deux mentait? Était-ce Antoine, ou Octave, ou tous les deux? Titius et Plancus trouvèrent Octave et son parti dans une grande anxiété. Ils étaient surtout très effrayés de l'ordre qu'Antoine avait envoyé à l'armée et qui faisait supposer qu'il voulait les attaquer immédiatement avant qu'ils eussent achevé leurs préparatifs (1); ils réunissaient à la hâte des soldats et des vivres, équipaient leurs vaisseaux, cherchaient des expédients possibles et impossibles; il semble même que, dans l'idée que la guerre se ferait au nord de la Grèce, dans ce qui est aujourd'hui la péninsule des Balkans, ils avaient imaginé de proposer au roi des Gètes une alliance en lui offrant pour femme Julie, la fille d'Octave, et, s'il faut ajouter foi aux affirmations d'Antoine, en lui demandant pour Octave la main d'une de ses filles (2). Mais ils étaient empêchés dans tout ce qu'ils voulaient faire par l'absence d'un titre légal d'autorité, et ils étaient obligés de se montrer en toutes choses très prudents. On reprit donc, avec une nouvelle vigueur, l'agitation contre Antoine et contre Cléopâtre, pour préparer l'opinion publique à la *conjuratio*, et tendre tous les ressorts du patriotisme romain : on répandit un nombre infini d'anecdotes vraies et fausses, souvent lubriques et obscènes, sur la cour d'Alexandrie, sur Cléopâtre et Antoine, pour scandaliser la partie la moins corrompue de la classe moyenne; on insinua que la reine avait rendu Antoine presque fou, grâce à un philtre qu'elle lui avait fait prendre; surtout l'on déve-

(1) Plutarque, *Ant.*, 58.
(2) Suétone, *Aug.*, 63.

loppa la grande fable des ambitions de Cléopâtre qui voulait, disait-on, renverser le Capitole, faire de Rome l'esclave de l'Égypte, et transporter à Alexandrie la métropole du monde romain (1). Calvisius Sabinus affirma même, dans un grand discours, avec beaucoup d'emphase et d'exagération, qu'Antoine avait offert à Cléopâtre la bibliothèque du roi de Pergame, et avait permis aux Éphésiens de l'appeler reine (2) : il était donc évident que Cléopâtre convoitait cette riche province d'Asie, où les Italiens avaient les plus grands intérêts. « Rome devenant la propriété, la dot d'une femme étrangère, le prix des faveurs d'une courtisane; l'Égyptienne trônant au Capitole, insultant la mémoire des glorieux ancêtres et bafouant la lâcheté de leurs descendants, n'y avait-il pas là de quoi faire saigner l'orgueil du peuple-roi et exalter le patriotisme des plus blasés (3)? » Antoine cependant avait encore beaucoup d'amis, et bien des gens, ne sachant comment finiraient les choses, ne voulaient pas se trouver en trop mauvaise posture avec lui, s'il venait à vaincre. Octave ne pouvait donc pas empêcher que l'on opposât à la propagande qu'il faisait une propagande inverse; que l'on mît en doute les faits les plus graves et que l'on trouvât des excuses à toutes les accusations (4). De part et d'autre, on entrait furieusement dans la lutte; on tenait partout et continuellement des réunions populaires; on discutait avec passion, comme si le temps des grandes luttes politiques était revenu. Titius et Plancus racontèrent à Octave qu'Antoine avait déposé chez les ves-

(1) Dion, L, 4.
(2) Plutarque, *Ant.*, 58.
(3) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. II, p. 293.
(4) Plutarque, *Ant.*, 59 : Ἀλλὰ τούτων μὲν ἐδόκει τὰ πλεῖστα καταψεύδεσθαι Καλουίσιος...

tales un testament dans lequel il faisait à ses enfants des donations nouvelles et démesurées et demandait aussi que son corps fût remis à Cléopâtre et enseveli à Alexandrie (1). N'était-ce pas là la preuve la meilleure qu'Antoine était ensorcelé désormais par la fatale Égyptienne, puisque, même mort, il ne voulait pas être séparé d'elle? Dans l'espoir de nuire beaucoup à Antoine, Octave contraignit la vestale *maxima* à lui livrer le testament, et il le lut en plein sénat (2). La surprise et l'indignation furent grandes dans le public, mais les amis d'Antoine cherchèrent à les faire dévier en s'indignant à leur tour contre le procédé indélicat employé par Octave pour saisir le testament. Ils l'accusèrent, non sans raison, d'avoir violé un secret privé qui était sacré. Cependant, ne pouvant nier que le testament fût indigne d'un grand Romain, ils réussirent à obtenir, à force de discours dans les réunions publiques, que le peuple de Rome envoyât à Antoine un certain Géminius, comme ambassadeur, pour le supplier de ne pas se perdre par des actes aussi inconsidérés (3).

Mais on ne pouvait plus perdre trop de temps dans ces vaines querelles, après l'affront de la répudiation, et maintenant que les forces ennemies étaient déjà presque toutes transportées en Grèce. A la fin, Octave vit qu'il fallait agir, et, probablement dans les derniers jours de juillet, il se décida à donner à tous ses agents,

(1) PLUTARQUE, *Ant.*, 58; DION, L, 3.
(2) PLUTARQUE, *Ant.*, 58; DION, L, 3; SUÉTONE, *Aug.*, 17.
(3) PLUTARQUE, *Ant.*, 58-59; DION, L, 4. PLUTARQUE, *Ant.*, 58. dit que le public fut indigné de l'acte de violence commis par Octave; DION (L, 4) dit, au contraire, que l'on fut indigné contre Antoine. Les deux affirmations ne se contredisent pas, mais elles se complètent. Les uns, en effet, attaquèrent Octave, les autres Antoine, selon qu'ils étaient les partisans de l'un ou de l'autre. Mais, en définitive, le public impartial dut être mal impressionné par le testament, comme le montre l'ambassade de Géminius.

dans les diverses régions de l'Italie, l'ordre de forcer les villes à la *conjuratio*. Comment fut exécutée cette opération singulière, nous ne le savons pas; mais nous pouvons supposer que le premier magistrat municipal, ou quelque citoyen de marque, convoqua le peuple dans toutes les villes, expliqua dans un discours que l'Italie était menacée par Cléopâtre, qui voulait asservir Rome; que, la République étant privée de son sénat, à cause de l'absence de tant de sénateurs, l'Italie devait se sauver elle-même, en prêtant à Octave le serment de fidélité, et en se soumettant à la discipline militaire. Il est assez vraisemblable aussi qu'Octave promit, d'une façon plus ou moins explicite, de rétablir la république, quand la guerre serait finie. A une demande aussi insolite, l'Italie, incertaine et défiante, ne pouvait pas répondre avec un élan unanime et enthousiaste. Nous savons que certaines villes, telles que Bologne, refusèrent de prêter le serment, et nous pouvons supposer que de nombreux citoyens, dans toutes les villes, se dérobèrent. Mais le prudent Octave s'abstint d'imposer le serment aux récalcitrants; il fit mine de ne pas s'apercevoir de ces abstentions; il affirma que toute l'Italie avait juré *in sua verba*, en pensant que ceux qui n'avaient pas prêté le serment, heureux de ne pas être inquiétés, ne viendraient pas contester par des actes la valeur constitutionnelle du serment prêté par les autres (1). En sorte que, fort du

(1) SUÉTONE, *Aug.*, 17. MON. ANC., V, 3-4 : *juravit in mea verba tota Italia sponte sua et me bello quo vici ad Actium ducem depoposcit.* — Cette *conjuratio* est un des épisodes les plus obscurs de l'histoire de cette révolution. Nous n'avons sur elle que ces lignes du *Monument d'Ancyre* et quelques allusions peu claires de Suétone et de Dion. La reconstruction que j'ai faite de ce point d'histoire est purement conjecturale. Le *Monument d'Ancyre* semble indiquer clairement que l'Italie prêta à Octave le serment

serment prêté par les uns et de l'acquiescement des autres, Octave put se risquer à traiter toute l'Italie, comme légalement placée sous son *imperium*.

Et alors, il amena aussitôt le sénat dont les membres étaient aussi placés sous ses ordres, comme des soldats, à déclarer la guerre à Cléopâtre, — à Cléopâtre et non à Antoine, qui fut seulement dépouillé du commandement de son armée et de toutes ses dignités, mais qui ne fut pas déclaré ennemi public (1). On voit combien peu de foi l'Italie accordait encore aux accusations qu'Octave et ses amis répandaient contre Antoine. Sans retard, Octave établit de nouveaux impôts : une contribution égale à la huitième partie de leur patrimoine pour tous les affranchis qui possédaient plus de 200,000 sesterces; et la contribution du quart de leur revenu annuel pour tous les propriétaires libres (2). Mais, cette fois, l'Italie, rebutée par les impôts, ne fut même pas effrayée par la juridiction militaire et par l'état de siège; elle refusa de payer de nouvelles contributions, et, au mois d'août, il y eut des tumultes et des révoltes sanglantes, qu'Octave, dans une situation aussi incertaine, n'osa même pas réprimer avec vigueur (3).

militaire. Il n'est pas douteux qu'il s'agissait d'un procédé exceptionnel, qui n'avait pas de précédents ni de bases légales sérieuses, ce serment ayant été prêté *sponte*, c'est-à-dire directement par l'Italie, sans aucune loi ou décret du sénat qui autorisât Octave à le recevoir. Il me semble pourtant que cette *conjuratio* fut imaginée pour faire donner à Octave, dans la guerre, un semblant de pouvoir légal que le sénat n'osait pas lui donner. Si le sénat avait consenti à le charger de faire la guerre à Antoine, Octave n'aurait certainement pas eu recours à ce moyen si singulier. Il est aussi probable que la fuite d'un si grand nombre de sénateurs servit de prétexte pour justifier ce procédé : on prétendit que, le sénat n'existant plus, le peuple devait agir directement.

(1) Plutarque, *Ant.*, 60; Dion, L, 4.

(2) Dion, L, 10.

(3) Plutarque, *Ant.*, 58; Dion, L, 10.

Les difficultés naissaient les unes des autres, et il est surprenant, disent les historiens de l'antiquité, qu'Antoine n'ait pas profité de ce désordre pour attaquer à ce moment même l'Italie (1). Mais après la victoire du parti égyptien dans la question de la répudiation, et après qu'Antoine se fut avancé à la hâte jusqu'en Grèce, à l'ardeur des dernières luttes avait succédé dans son camp une sorte de torpeur, qui paralysait l'armée. Le parti égyptien pouvait, grâce à Cléopâtre, commander dans la tente du général, mais il ne parvenait pas à vaincre la résistance occulte de l'armée, dont les officiers se sentaient presque tous portés vers le parti romain. Aucun effort ne pouvait annuler les effets dangereux de la contradiction où Antoine s'était placé avec sa double politique : si la tête était égyptienne, le bras restait romain. Le parti romain, découragé et mécontent, les officiers, l'armée, se laissaient traîner contre leur gré dans une guerre qu'ils ne voulaient pas, et sur le but de laquelle ils étaient maintenant très mal fixés; si la plupart d'entre eux n'osaient pas imiter l'exemple de Titius et de Plancus, ils suivaient cependant l'armée en maugréant, sans confiance et sans enthousiasme; Antoine qui, lui aussi, était fatigué et dérouté, ne pouvait plus compter ni sur Domitius, ni sur ses plus habiles collaborateurs. Canidius ne suffisait pas pour suppléer au mauvais vouloir des autres; le désordre était grand; personne ne s'occupait de prendre les mesures les plus nécessaires, comme de faire une provision de blé pour nourrir l'armée à l'endroit où elle prendrait ses quartiers d'hiver; personne, du reste, ne savait où cela serait. Dans de pareilles conditions, il était impossible d'oser de grandes choses.

(1) Plutarque, *Ant.*, 58.

Tout le monde, en outre, aussi bien dans le parti égyptien que dans le parti romain, était d'accord au moins sur un point : c'était que, largement pourvu d'argent, et très sûr de son armée, parce que ses soldats l'admiraient et parce que son adversaire était trop pauvre pour pouvoir les corrompre, Antoine avait avantage à attendre qu'Octave vînt lui disputer la victoire dans les plaines de Macédoine et de Thessalie, comme César en l'an 48, et les triumvirs en l'an 42. Octave ne pouvait pas imposer longtemps à l'Italie les dépenses et l'effort de l'état de guerre, sans faire naître des troubles et des difficultés très graves, au milieu desquels l'adversaire viendrait facilement à bout de corrompre des armées trop irrégulièrement payées. Et, en effet, aussitôt après la déclaration de guerre à Cléopâtre, Octave et ses amis avaient songé à tenter immédiatement la fortune des armes; puis ils étaient demeurés sans rien faire, n'osant pas prendre une résolution, alors que l'Italie entrait si violemment en révolte contre la dictature équivoque d'Octave et que régnaient partout le soupçon et la peur de la corruption d'Antoine (1). Celui-ci, au contraire, se décidait à passer l'hiver avec son armée en Grèce, à envoyer de nouveaux agents en Italie, pour y répandre l'argent, susciter des troubles dans les populations, et ébranler la fidélité des légions (2); et il allait poster le gros de sa flotte, qui comprenait plus de trois cents vaisseaux, dans le golfe d'Ambracie (golfe d'Arta), entre Corfou et Leucade, c'est-à-dire dans un vaste port naturel, communiquant avec la mer par un canal d'un peu plus d'un kilomètre de large (3), en mettant des avant-postes à Corfou. La flotte surveillerait ainsi,

(1) Dion, L, 9.
(2) *Id.* L, 7 et 9.
(3) Au sujet de cette dislocation de l'armée d'Antoine, et des

comme une sentinelle avancée, la mer Adriatique, si l'ennemi tentait de la traverser au printemps suivant. C'était une décision sage, bien qu'elle fût exécutée à la hâte et dans un grand désordre, comme cela était fatal, dans un camp si plein de haine et de discorde; et le parti romain lui-même, qui voulait la paix, ne pouvait s'en plaindre, puisque de cette façon la guerre était différée. Tout retard devait lui plaire, car cela prolongeait l'espoir qu'on pourrait trouver le moyen d'arranger les choses. Mais le parti égyptien profita du mécontentement et de la torpeur du parti romain pour faire accepter le plan stratégique qui lui convenait le mieux. Si l'on regarde une carte de la Méditerranée, on se rend compte facilement qu'un général qui a en son pouvoir, comme Antoine, la Cyrénaïque, l'Égypte, la Syrie, l'Anatolie et une grande partie de la péninsule des Balkans, et qui se prépare à une guerre en Thessalie, en Macédoine ou en Épire, doit tenir ses réserves d'hommes et de matériel de guerre en Asie Mineure. Située à peu de distance, reliée à la péninsule des Balkans par une ligne de petites îles semblables à des pierres sur lesquelles on traverse un ruisseau, séparée de l'Europe seulement par deux bras de mer, l'Asie Mineure est le point d'appui stratégique le plus naturel et le plus fort. Antoine donc, qui avait laissé une escadre avec quatre légions à Cyrène, sous le commandement de Pinarius (1), quatre légions en Égypte, trois en Syrie (2), aurait dû les rappeler en Anatolie. Au contraire, non seulement il les laissa où elles étaient dans la lointaine

textes où il en est question, voy. KROMAYER, dans *Hermes*, XXXIII, p. 60 et suiv.

(1) DION, LI, 5; OROSE, VI, XIX, 15; PLUTARQUE, *Ant.*, 69.

(2) C'est une supposition vraisemblable que fait Kromayer. Voy. *Hermès*, XXXIII, p. 64-65.

Égypte, mais à ce moment même il se mit à tendre, à travers la Méditerranée, une véritable chaîne de garnisons, terrestres et maritimes, qui rattachaient la Cyrénaïque à l'Épire. Il mettait, en effet, des troupes à Cyrène, puis au cap Ténare et à Métone; il songeait à passer l'hiver à Patras, en disséminant l'armée de terre dans toute la Grèce; il fortifiait Leucade; il plaçait sa flotte dans le golfe d'Ambracie, et des avant-postes à Corfou. On ne pourrait expliquer cette étrange disposition des forces d'Antoine, s'il ne fallait voir là l'effet de la politique égyptienne de Cléopâtre, qui voulait surtout défendre ainsi l'Égypte, à la fois des attaques probables d'Octave et des révolutions intérieures, et maintenir ouvertes les communications avec le cœur de son empire. Au point de vue stratégique, cette disposition de l'armée était défectueuse, car elle offrait à un adversaire entreprenant la facilité d'attaquer avec des forces écrasantes tel ou tel point de la longue ligne; mais pouvait-on faire autrement, si c'était pour l'Égypte que l'on devait combattre en Épire?

Quand, vers la fin d'octobre, on connut à Rome cette disposition de l'armée d'Antoine, il fut un moment question de tenter une surprise sur la flotte à l'ancre dans le golfe d'Ambracie : mais à la suite de tempêtes qui survinrent, s'il faut en croire les historiens de l'antiquité, le projet fut abandonné (1), et l'on envoya seulement une petite flotte sur les côtes de l'Épire pour observer les endroits propres à un débarquement (2).

(1) Dion, L, 11; Plutarque, *Ant.*, 62.

(2) Dans ce but, des navires d'Octave, comme nous le rapporte Dion (50, 9), se trouvaient, vers la fin de l'an 32, auprès des rochers Acrocérauniens, à l'endroit même où, l'année suivante, Octave devait débarquer.

Quand l'hiver de l'an 32 à l'an 31 vint fermer les mers, Antoine se résigna à passer la mauvaise saison à Patras, en compagnie de Cléopâtre, des sénateurs romains et des princes d'Orient; Octave, Agrippa et Mécène, ayant réuni leur flotte et leurs légions à Tarente et à Brindes (1), vinrent à Rome pour veiller sur l'Italie, et prendre des décisions définitives. Jamais Octave et ses amis ne durent passer un hiver aussi inquiet que celui-ci. L'Italie était mécontente et tourmentée, les légions étaient avides d'argent, et un riche adversaire les invitait à la trahison; il fallait à Octave un succès rapide, pour relever le moral de ses soldats, ramener la tranquillité en Italie, et consolider sa puissance. Mais le temps était loin où César, à la tête de sa petite armée des Gaules, pouvait appliquer avec tant de hardiesse et d'énergie le précepte le plus important de l'art de la guerre : poursuivre le principal corps d'armée de l'ennemi et le défaire. Ni Octave, ni Agrippa ne se sentaient le courage de débarquer une vingtaine de légions en Épire, et de montrer, dans une nouvelle Pharsale, ce que valait le nom de César. L'issue de la bataille était incertaine, et, à la première défaite, l'Italie se révolterait, l'armée passerait à l'ennemi : il ne leur resterait d'autre refuge que la mort. En outre, il était bien hasardeux de conduire des soldats combattre contre leurs compagnons d'armes; et puis, était-il certain qu'il était tout à fait impossible de conclure une paix nouvelle? Antoine paraissait cette fois inexorable, et il avait auprès de lui Cléopâtre; mais, si l'on pouvait trouver encore quelque moyen de s'entendre, cela ne serait-il pas préférable? Aussi, après de longues réflexions, on s'arrêta à un moyen terme, et l'on décida de se contenter,

(1) Plutarque, *Ant.*, 62.

pour commencer, d'un demi-succès. On laisserait dans le port presque tous les gros vaisseaux munis de tours, trop encombrants et trop pesants; on réunirait les nombreux croiseurs de Sextus Pompée, et ceux que l'on avait pris aux Liburnes dans la guerre d'Illyrie, c'est-à-dire les vaisseaux plus légers, plus rapides, et mieux faits pour affronter les tempêtes; à l'époque la plus favorable, au mois de mars, Agrippa simulerait une attaque sur les côtes de la Grèce méridionale, de façon à faire croire à l'ennemi que l'on voulait y débarquer l'armée; cependant Octave, arrivant avec quinze légions sur le reste de la flotte, les débarquerait sur les côtes de l'Epire, et, de là, vaisseaux et armée descendraient vers le golfe d'Ambracie pour surprendre et incendier la flotte d'Antoine. Ils espéraient, s'ils réussissaient dans cette entreprise, pouvoir profiter de la grande impression que ferait la destruction de la flotte d'Antoine, soit pour amener celui-ci à des conditions de paix raisonnables, soit pour faire accepter par l'Italie les dépenses et les fatigues d'une guerre plus longue. Il semble qu'en attendant, ils aient préparé l'expédition, les vaisseaux, les armes, les approvisionnements, avec plus de soin que l'on ne l'avait fait dans les autres guerres. Mais ils avaient si bien conscience qu'ils risquaient là tout ce qu'ils avaient acquis de grandeur et de richesses pendant treize ans de guerre civile, qu'Octave ordonna aux sept cents sénateurs qui étaient restés à Rome de le suivre, car il ne voulait pas laisser à Rome des hommes capables de se mettre à la tête d'une révolution en faveur d'Antoine (1). Quelques-uns seulement refusèrent, et, parmi eux, Asinius Pollion qui prétendit avoir trop d'amitié pour les deux adver-

(1) DION, L, 11. Voy. MON. ANC., V, 6-7.

saires, et vouloir rester neutre; Octave, qui ne voulait pas de brouille, n'insista pas auprès de lui. En vertu de ses pleins pouvoirs, il désigna même les magistrats pour l'année suivante, et, pour le consulat, il se désigna lui-même pour toute l'année, et avec lui M. Valérius, Titus Titius, Cnéus Pompée.

Il est probable que, si la fatale politique égyptienne n'avait pas troublé profondément la stratégie d'Antoine, on ne verrait pas aujourd'hui encore, sur le fronton du Panthéon, le nom d'Agrippa, et qu'aucun souverain ne s'appellerait César. Mais pendant l'hiver un malheur était déjà arrivé aux équipages de la flotte, mouillée dans le golfe d'Ambracie : ces équipages étaient restés sans vivres suffisants, quand la navigation s'était trouvée suspendue; presque un tiers des hommes avaient péri de faim ou de maladie; ne pouvant les remplacer autrement, Antoine avait ordonné aux chefs des vaisseaux de combler les vides, en s'emparant, partout où l'on pourrait, des paysans, des voyageurs, des charretiers, des esclaves (1). Mais, si c'était là une chose grave, une autre plus grave encore se passait aussi au cours de l'hiver : le parti romain et le parti égyptien changeaient leur rôle. Cléopâtre, qu'Antoine et ses amis représentaient comme désireuse de détruire Rome, s'efforçait maintenant d'arrêter à moitié chemin la guerre et de persuader à Antoine de retourner au printemps en Égypte, sans attendre l'ennemi; le parti romain, au contraire, se mettait à conseiller la guerre. Les motifs de ce changement, sans lequel il ne serait pas possible d'expliquer la suite des événements, nous ne pouvons les rechercher que par conjectures, dans les intérêts opposés qui divisaient les deux partis et

(1) Dion, L, 11; Orose, VI, xix, 5; Plutarque, *Ant.*, 62.

qui donnèrent à ce moment leur direction définitive à tous les événements. Cet hiver-là, au milieu de tant de sénateurs romains, Cléopâtre put se rendre mieux compte de la situation en Italie, et de ce que réclamait l'opinion publique; elle entendit de nombreux sénateurs parler de cette commune espérance que l'on avait de voir Antoine, après la victoire, rétablir l'ordre en Italie, où il y avait tant à faire; elle comprit que ces sénateurs avaient pris au sérieux la promesse de rétablir la république, et qu'après la victoire, Antoine, restant le prisonnier du parti romain, serait contraint de retourner en Italie, comme cela était arrivé à César après la prise d'Alexandrie. Qu'adviendrait-il alors de son empire égyptien? Lui faudrait-il retourner à Rome, pour agir de nouveau sur Antoine, comme seize ans auparavant elle y était allée, pour convaincre César? Cléopâtre commençait à avoir aussi peur de la victoire que de la défaite; et comme maintenant, après la répudiation d'Octavie, elle avait fait des deux anciens beaux-frères des ennemis irréconciliables, elle cherchait à arrêter la guerre, pour ramener Antoine en Égypte, et y fonder ouvertement la nouvelle dynastie, en laissant l'Italie et les provinces barbares d'Europe à Octave, à son parti, à qui en voudrait. Si Octave prétendait refaire l'unité du monde romain, il lui faudrait venir les attaquer en Orient, et c'était là une entreprise pour laquelle il n'aurait jamais ni assez de forces ni assez de courage. Cléopâtre, en somme, aurait voulu accomplir d'une façon définitive cette séparation de l'empire d'Orient d'avec l'empire d'Occident, qu'Antoine n'avait fait qu'ébaucher. Par quels artifices et par quels sophismes elle s'efforça d'insinuer ce projet dans l'esprit d'Antoine, nous ne le savons pas. Toutefois, comme Antoine n'était ni follement amoureux de la

reine, ni ensorcelé par elle, il est vraisemblable qu'il objecta à Cléopâtre combien il serait difficile d'arrêter au milieu de la guerre une si grande multitude d'hommes, et de leur faire reprendre la route qu'ils avaient déjà faite; que les soldats et les alliés se récrieraient, et que les ennemis interpréteraient ce retour comme une fuite; qu'enfin il serait dangereux de déclarer aussi ouvertement avant la victoire que l'on combattait, non pour Rome, mais pour l'Égypte. Même en admettant que, parmi les nombreux sénateurs qui avaient quitté Rome pour venir auprès d'Antoine, bien peu fussent véritablement, et non pas seulement en paroles, dévoués à la grandeur de Rome, il fallait se dire qu'ils avaient tous en Italie leurs biens, leur famille, la raison d'être de leur puissance; que, si Antoine abandonnait la guerre, personne d'entre eux ne pourrait revenir en Italie, à moins qu'Octave ne le voulût, mais que tous seraient ruinés, et contraints de vivre en Orient, comme des exilés. Dès qu'ils auraient peur d'être ainsi abandonnés à moitié chemin de l'Italie, ne se révolteraient-ils pas contre lui?

Vers la fin de l'hiver, ces incertitudes et ces discussions furent soudain interrompues par l'apparition inattendue d'une flotte ennemie dans les eaux de Grèce. Dans les premiers jours de mars, Agrippa avait lancé la meute de ses lévriers de mer contre la Grèce méridionale, et commencé à donner la chasse aux navires qui apportaient le blé d'Asie et d'Égypte. Il avait pris Métone et, avec ses agiles croiseurs, il fouillait la côte, comme pour y trouver un endroit propice au débarquement de l'armée (1); c'était en réalité pour obliger Antoine à tourner son attention vers lui. Et, en effet,

(1) Dion, L, 11. Ces explorations d'Agrippa sur les côtes de la Grèce étaient certainement une feinte.

Antoine s'y laissa prendre; il crut vraiment qu'Octave venait lui disputer la victoire en Grèce, et, écartant pour le moment toutes les discussions, il prit aussitôt les dispositions nécessaires pour réunir toute son armée (1). Il semble que Cléopâtre ait d'abord cherché à le tranquilliser, et à l'empêcher de s'aventurer d'une façon si précipitée dans la guerre. Mais, au milieu des préparatifs, la nouvelle arriva qu'Octave avait débarqué une armée en Épire, et qu'armée et flotte descendaient rapidement vers le sud (2). Antoine comprit alors qu'Octave voulait détruire sa flotte du golfe d'Ambracie, et, croyant peut-être le danger plus grand qu'il n'était en réalité, il courut à Actium, après avoir lancé dans tous les postes et toutes les garnisons l'ordre de l'y rejoindre en brûlant les étapes. Il arriva à Actium, à ce qu'il semble, presque en même temps qu'Octave, mais à peu près seul (3). Au moment où la flotte ennemie jetait l'ancre dans le golfe de Comaro et où l'armée campait sur le promontoire qui ferme le golfe au nord, sur une colline qui s'appelle aujourd'hui Mikalitzi, Antoine n'avait sur ses vaisseaux que des équipages dégarnis, fatigués, peu disposés à se battre. La surprise avait admirablement réussi, grâce à Agrippa. Mais la présence d'esprit d'Antoine fit échouer, au dernier moment, le stratagème si bien préparé. Antoine habilla les hommes de ses équipages en légionnaires, les fit monter sur le pont et montra à l'ennemi sa flotte prête à la bataille. Octave, comme

(1) Dion, L, 11.
(2) Dion, L, 11-12; Plutarque, *Ant.*, 62.
(3) Dion, L, 13, dit οὐ πολλῷ ὕστερον. — Plutarque, *Ant.*, 62-63, ne nous donne pas d'indication chronologique là-dessus. La différence de temps doit avoir été très petite, sans quoi Octave aurait détruit la flotte.

de coutume, eut peur; il crut que la flotte était défendue par les légions; il n'osa pas l'attaquer, et sortit du camp pour offrir la bataille sur terre (1). Antoine sut l'amuser avec des escarmouches, pour donner le temps d'arriver des différentes parties de la Grèce à ses cohortes et à ses légions; et, lorsqu'elles furent arrivées, il établit un grand camp sur le cap qui fermait le golfe au sud, et que l'on appelait le cap d'Actium; puis il fortifia le canal (2). Cléopâtre, qui n'avait pu le retenir, arriva aussi, ne voulant pas le laisser même un jour seul sous l'influence dominante du parti romain.

Pendant ce temps, Octave avait rappelé Agrippa des côtes de la Grèce méridionale, pour grouper toutes ses forces devant l'ennemi. Les deux rivaux étaient ainsi campés l'un en face de l'autre, vers la fin du mois de mai (il est probable, en effet, que tout ceci avait pris tout le mois d'avril et une partie du mois de mai), comme en l'an 48 Pompée et César, comme en l'an 42 les triumvirs et les deux chefs de la conjuration, dans cette péninsule des Balkans qui est le grand champ de bataille où se sont toujours rencontrés l'Orient et l'Occident, l'Asie et l'Europe. Mais le choc redouté depuis longtemps ne se produisit pas. Aucun des deux adversaires ne semblait cette fois être pressé d'en venir aux mains. Octave se tint sur la défensive dans son camp, fortifié comme une vraie citadelle, et réuni par de grandes murailles au port de Comaro; il tenta même d'engager de nouveaux pourparlers pour la paix. Il se trouvait alors dans des conditions meilleures que César en l'an 48, et que les triumvirs en l'an 42, car il pouvait, grâce à sa flotte, faire venir du blé

(1) Plutarque, *Ant.*, 63; Dion, L, 12.
(2) Dion, L, 13.

d'Italie et des îles pour les soldats; et, le danger et la faim n'étant pas là pour forcer sa nature irrésolue à agir, il ne savait plus prendre un parti. Antoine, à son tour, refusa d'entrer en pourparlers; mais il ne fit aucun effort pour obliger l'ennemi à livrer bataille; il se contenta de faire camper une partie de son armée au delà du détroit pour menacer de plus près le camp ennemi, et, de faire circuler autour du golfe de gros escadrons de cavalerie, pour essayer de priver d'eau l'ennemi; peut-être essaya-t-il aussi d'attirer à lui par de secrètes promesses les légions d'Octave. La toute-puissante Cléopâtre l'empêchait à la fois de faire la guerre et de conclure la paix. Dans un camp et dans l'autre, dans les deux groupes d'hommes qui dirigeaient les deux partis en guerre, les discordes, ou la défiance, ou la peur, empêchaient toute action et toute décision; en sorte que ces deux armées immenses étaient venues des deux points opposés du monde pour rester là à se surveiller mutuellement, dans une inertie qui est la preuve manifeste de l'épuisement sénile dont étaient atteints le gouvernement du triumvirat et l'ordre de choses établi en l'an 43 par le triomphe de la révolution populaire. En une dizaine d'années, tout l'héritage de Clodius et de César avait été consumé et dispersé. D'autre part, Octave voyait bien les dangers d'une inaction complète qui découragerait les soldats, les disposerait à se laisser corrompre et amènerait des révoltes en Italie. N'osant agir, il chercha à ruser. Il envoya des agents en Grèce et en Macédoine pour essayer d'y susciter des troubles et des manifestations contre Antoine, dans les populations mécontentes des écrasantes contributions de guerre (1) levées par son

(1) DION, L, 13.

rival et qui, dans certaines régions, entraînaient de graves disettes (1). La plus grande famille du Péloponnèse, celle d'Euriclès qui voulait venger son père tué par Antoine, était même allée jusqu'à équiper pour Octave un vaisseau que commandait Euriclès lui-même. Titius et Statilius ayant surpris et mis en fuite un petit corps de cavalerie ennemie, Octave grandit en Italie cette petite victoire comme si elle avait été un haut fait d'armes (2). Agrippa, étant tombé à l'improviste sur la petite escadre qui gardait Leucade, la défit (3), tourna autour de l'île, chassa un autre petit détachement qui gardait le cap Ducato (4); et alors Octave écrivit à Rome que la flotte d'Antoine était cernée dans le golfe d'Ambracie (5); ce qui n'était qu'une bravade sonnant faux, car cette flotte encore intacte aurait pu sortir à tout moment et fondre sur la sienne. Il est probable qu'Agrippa ne laissa aucun détachement à Leucade; même, s'il en laissa un, il ne pouvait en aucune façon empêcher l'arrivée des navires chargés de blé pour Antoine; autrement, on ne s'expliquerait pas pourquoi celui-ci ne fit rien pour recouvrer cette île. En somme, toutes ces opérations d'Octave n'étaient que des démonstrations et des feintes pour cacher à son ennemi et à l'Italie sa faiblesse et sa peur.

Mais on ne triomphe pas, dans un duel, quand on ne

(1) Voy. PLUTARQUE, *Ant.*, 68, et l'intéressante inscription d'Épidaure : *C. I. G. P. I.*, I, 932, V. 25-30.

(2) DION, L, 13.

(3) DION, L, 13; FLORUS, IV, XI, 5. OROSE, VI, XIX, 7, dit *Corcyram cepit*, mais il confond avec Leucade; Corcyre, en effet, ne fut pas prise par Agrippa, mais abandonnée par l'armée d'Antoine.

(4) FLORUS, IV, 11, 5.

(5) Il y a encore un reste de cette exagération dans FLORUS, IV, XI, 5.

fait que des feintes et que l'on n'ose pas porter un seul coup. La peur d'Octave aurait sans doute fini par décider l'ennemi à l'attaquer, si, par bonheur pour lui, le défaut inhérent à la politique d'Antoine, cette contradiction entre le but véritable, c'est-à-dire la consolidation de l'empire d'Égypte, et le but qu'il alléguait pour se justifier, la restauration de la liberté romaine, n'avait dérangé ses opérations, et, par une suite d'incohérences absurdes, précipité une catastrophe si étrange et si imprévue que ni les contemporains, ni la postérité n'ont su se l'expliquer. Cléopâtre s'appliquait avec une énergie redoublée à détourner Antoine de tout projet de bataille. Déjà opposée à la guerre pour des motifs politiques, elle s'y opposait aussi pour des motifs militaires. En effet, puisque Octave s'obstinait à rester enfermé dans son camp, il faudrait se retirer vers la Macédoine, pour l'obliger à se mettre en marche et à les suivre, et par suite il faudrait s'éloigner de la mer, par laquelle on communiquait rapidement avec la lointaine Égypte; elle aurait elle-même à courir les risques et à endurer les fatigues des nombreuses marches et contre-marches que les deux armées feraient, comme en l'an 48, avant d'en venir aux mains. En outre, le sort des batailles est toujours incertain : si Antoine subissait une défaite dans un pays aussi éloigné, l'Égypte se soulèverait et ses fils courraient un grand danger.

Alors, avec la ténacité, la sûreté, la passion d'une femme ambitieuse et intelligente, d'une reine habituée à se croire infaillible et à imposer toujours aux autres et à Antoine lui-même sa volonté, elle s'efforça de persuader le triumvir, bien déprimé maintenant par l'âge et la débauche, de reprendre la mer pour se retirer en Égypte. Il serait bien intéressant de connaître quels

moyens elle employa pour le persuader ! Mais les quelques personnes qui connurent tous les détails de ces journées décisives ne purent ou ne voulurent pas les raconter. Le résultat seul de ces efforts est connu : Cléopâtre réussit à persuader son amant. Au commencement de juillet, il semble qu'Antoine songeait déjà à interrompre la guerre, et à retourner en Égypte, sans livrer bataille. Mais il ne lui était pas possible de manifester ouvertement son intention d'abandonner l'Italie à Octave, de renoncer à rétablir la république, de trahir les sénateurs romains, qui, à cause de lui, avaient quitté l'Italie. La subtile Cléopâtre imagina alors un nouvel artifice : celui de livrer une bataille navale, pour masquer la retraite. On ferait monter une partie de l'armée sur la flotte, on enverrait l'autre garder les points les plus importants de la Grèce; on sortirait comme pour livrer bataille en mer, et, si l'ennemi s'avançait, on livrerait vraiment cette bataille, puis on ferait voile sur l'Égypte (1). De cette façon, une moitié au moins de l'armée, celle que l'on avait fait monter sur les vaisseaux, parviendrait sûrement en Égypte : si les contingents d'Orient et les autres légions se dispersaient une fois abandonnés, le mal ne serait pas très grave. D'autre part, — les guerres contre Sextus Pompée l'avaient bien montré, — les batailles navales, quand les forces se balançaient, ne se terminaient presque jamais par la défaite définitive d'un ou de l'autre des adversaires, car la panique et la débandade se produisaient plus difficilement en mer. Antoine, au commencement de juillet, à ce qu'il semble, proposa donc aux généraux et aux grands personnages de l'Orient de livrer une bataille sur mer. Mais

(1) Dion, L, 15.

cette proposition inattendue et étrange plongea tout le monde dans la stupéfaction. Domitius Ahénobarbus, Dellius, Amyntas, tous enfin se demandèrent avec inquiétude d'où venait une idée aussi fantasque; Canidius lui-même fit observer qu'une victoire navale ne pouvait en aucun cas réduire l'ennemi à l'impuissance; si l'on voulait terminer promptement la guerre, il fallait conduire l'armée en Macédoine, y entraîner Octave, y livrer bataille (1). Tout le monde supposa aussitôt que cette proposition inattendue avait encore été suggérée à Antoine par Cléopâtre; les discussions devinrent plus vives; si on ne devina pas toute la vérité, il transpira quelque chose des intentions véritables de Cléopâtre, tant la proposition était absurde; on devina vaguement que la reine voulait cette bataille navale pour en finir plus vite et retourner aussitôt en Égypte avec Antoine, sans donner une solution aux graves difficultés politiques que cette guerre devait trancher en Italie; la discorde entre le parti égyptien et le parti romain fit rage de nouveau; des scènes terribles eurent lieu entre Cléopâtre et les personnages romains, surtout entre Cléopâtre et Domitius (2). Il semble qu'au cours de ces discussions, Cléopâtre en soit même arrivée à menacer Antoine, s'il est vrai qu'à un certain moment il la soupçonna de vouloir l'empoisonner : dramatique dénouement du célèbre roman d'amour (3)! Les choses en arrivèrent au point que Canidius lui-même, qui avait persuadé Antoine d'amener avec lui Cléopâtre, lui conseillait maintenant de renvoyer la reine en Égypte par mer, si vraiment elle ne se sentait pas le

(1) PLUTARQUE, *Ant.*, 63.
(2) DION, L, 13.
(3) PLINE, XXI, I, 12.

courage de continuer la guerre, mais de ne pas sacrifier à ses craintes l'armée et la victoire, d'une façon aussi ridicule. En quelques jours, le groupe des hommes éminents qui entouraient Antoine fut agité par une tempête de discordes, de haines, de calomnies terribles; et Antoine, se sentant suspect et impuissant à rétablir la paix, fut obligé de céder et de renoncer à livrer bataille en mer; il fit même plus : pour tranquilliser les Romains inquiets, soupçonneux, méfiants, il envoya Dellius et Amyntas en Thrace, en les chargeant d'y recruter des cavaliers (1). Cela semblait bien prouver qu'il voulait disputer à l'ennemi la victoire en Épire. Mais les discordes ne cessèrent pas pour cela; elles s'envenimèrent au contraire pendant le mois de juillet, au point que Domitius Ahénobarbus, las de l'insolence de Cléopâtre, ne se fiant plus à Antoine qui se laissait maintenant diriger en toutes choses par cette femme, monta un matin dans une barque sous prétexte de faire un petit tour sur le golfe, pour sa santé, — il avait les fièvres, — et, au lieu de cela, il se rendit dans le camp d'Octave. A peu de temps de là, et probablement pour un motif à peu près semhlable, le roi de Paphlagonie en fit autant (2). Irrité par ces trahisons, fatigué de ces discordes interminables, Antoine eut recours à la terreur; et, au premier soupçon de trahison, il fit tuer le sénateur Q. Postumius et un petit roi arabe du nom de Jamblique; mais bientôt il s'épouvanta lui-même de l'effet de ses violences; il eut peur que Dellius et Amyntas ne revinssent plus; il songea un instant à les suivre, puis il se contenta de les rappeler (3).

Mais, tandis que duraient ces oscillations et ces

(1) Dion, L, 13.
(2) Plutarque, *Ant.*, 63; Dion, L, 13.
(3) Dion, L, 13.

incertitudes, le temps passait; on était arrivé aux premiers jours d'août et l'on n'avait rien fait, ni dans un camp, ni dans l'autre. Il n'y avait eu qu'une escarmouche de peu d'importance en mer, et un engagement de cavalerie insignifiant (1). Antoine, ne pouvant mettre d'accord Cléopâtre et le parti romain, ne se décidait ni à lever le camp, ni à livrer bataille en mer; Octave, informé par Domitius et par les autres personnages de l'intention où était Antoine de l'attaquer avec la flotte, réunissait tous ses vaisseaux dans le port de Comaros, et il attendait en vain, d'un jour à l'autre, l'attaque annoncée. Mais, au commencement d'août, Cléopâtre se remit à presser Antoine; à ses autres raisons se joignait maintenant la peur de la malaria. Le camp d'Antoine était situé dans un endroit malsain, et la chaleur causait des maladies; la reine, lasse déjà des désagréments de la guerre, impatiente de partir le plus tôt possible de cet endroit pestilentiel, voulait en finir (2). Il est probable qu'Antoine résista encore. Les discordes avaient encore augmenté les dangers d'une manœuvre aussi étrange et aussi hardie! Mais Cléopâtre le pressait toujours, et il semble qu'avec l'argent, elle ait réussi à faire appuyer de nouveau ses projets par Canidius. Enfin, désespérant peut-être, lui aussi, de pouvoir jamais persuader Cléopâtre de l'accompagner dans une expédition à l'intérieur de la Grèce, ou les personnages romains de retourner en Égypte, il résolut de faire un effort, et d'imposer à son armée et à ses alliés le projet auquel il avait renoncé deux mois auparavant. Sans consulter personne cette fois, le 29 août, il donna les premières instructions pour la bataille navale (3).

(1) Dion, L, 14.
(2) *Id.*, L, 15.
(3) La bataille d'Actium fut livrée le 2 septembre. Voy. Dion,

Mais ces instructions étaient trop bizarres et trop équivoques : on ne donnait pas seulement l'ordre à vingt-deux mille soldats, c'est-à-dire probablement à dix légions, de s'embarquer sur les cent soixante-dix grands vaisseaux, dont les équipages étaient au complet (1) ; mais les pilotes reçurent avec stupéfaction l'ordre de prendre à bord les grandes voiles (2), qui étaient très lourdes et encombrantes. Pour quelle raison les prenait-on pour une bataille qui devait se livrer à quelques milles du golfe ? Antoine prétendit qu'il voulait s'en servir pour poursuivre l'ennemi, mais cette explication parut peu satisfaisante. On fut encore plus surpris quand il donna l'ordre de brûler les vaisseaux que l'on ne pouvait pas conduire à la bataille, et une partie de la flotte égyptienne (3). N'était-il pas plus prudent de conserver ces vaisseaux pour remplacer ceux qui auraient à souffrir dans la bataille ? Toutes ces dispositions étaient ou absurdes ou inutiles, si Antoine voulait seulement livrer bataille sur mer. Le soupçon vint de nouveau aux esprits avisés que la bataille navale devait cacher la retraite sur l'Égypte et l'abandon du parti romain. Antoine, voyant que l'on soupçonnait de nouveau ses intentions, tenta, le 30 août, une attaque du camp ennemi, avec quelques cohortes, pour faire voir qu'il voulait véritablement combattre. L'assaut fut naturellement repoussé (4) ; mais il n'était pas facile de tromper, par de telles ruses, des gens avisés et

LI, 1 ; *C. I. L.*, I, p. 324 et 401 ; Ephem. Epigr., I, 35 et suiv. Plutarque, *Ant.*, 65, dit que la bataille fut livrée *cinq jours* après que l'ordre eut été donné aux vingt-deux mille soldats de s'embarquer. Par conséquent, cet ordre fut donné le 29 août.

(1) Plutarque, *Ant.*, 64 ; Orose, VI, xix, 9.

(2) Plutarque, *Ant.*, 64.

(3) Plutarque, *Ant.*, 64 ; Dion, L, 15.

(4) Orose, VI, xix, 8 : *tertio post pugnam die.*

soupçonneux, comme Dellius et Amyntas, alors que, dans le golfe d'Ambracie, les indices se multipliaient à chaque instant. Il fallait emporter le trésor; mais comment le charger sur les soixante navires égyptiens sans révéler à toute l'armée le plan caché de Cléopâtre? Le trésor fut donc porté sur les vaisseaux, et nuitamment, par des esclaves fidèles (1). Il fallut quelques jours pour effectuer ce transport; par bonheur, le temps était devenu mauvais, et une violente tempête faisait rage sur la mer (2). On put donc attendre sans éveiller les soupçons. Mais ce transport nocturne du trésor ne dut point passer complètement inaperçu, et ceux qui avaient déjà de la défiance virent ainsi leurs soupçons confirmés. Le 31 août probablement, Dellius et Amyntas étaient arrivés à se persuader qu'Antoine voulait fuir; et, prévoyant que cette folie provoquerait une catastrophe terrible, ils s'enfuirent l'un et l'autre auprès d'Octave, Dellius seul (3), Amyntas avec deux mille cavaliers galates.

(1) Dion, L, 15 : νύκτωρ... λαθραίως.
(2) Plutarque, *Ant.*, 65.
(3) Plutarque, *Ant.*, 59. Plutarque fait partir Dellius beaucoup trop tôt, s'il est vrai, comme l'affirme Dion (L, 23), que Dellius informa Octave des dernières résolutions d'Antoine. L'affirmation de Dion me semble vraisemblable, car le 2 septembre, avant la bataille, Octave était certainement renseigné sur les intentions d'Antoine, puisque le jour qui suivit la bataille il communiquait déjà aux soldats la nouvelle de la fuite de son rival. Il a donc dû être renseigné par quelque personnage important de l'entourage d'Antoine, qui était à même de deviner ce secret et qui se sauva dans les derniers jours avant la bataille, quand le plan fut définitivement adopté. Dellius étant dans ces conditions, nous sommes autorisés à supposer une erreur de Plutarque et à corriger son texte par celui de Dion. M. Bouché-Leclercq (*Histoire des Lagides*, II, p. 300, n. 3) remarque cependant que « le projet de fuir en forçant le blocus n'a pas été improvisé la veille de la bataille, et Dellius était assez intime avec les maîtres pour

Frementes verterunt bis mille equites
Galli canentes Caesarem (1).

Les soldats eux-mêmes étaient mécontents de combattre sur mer, mais ils ne se doutaient de rien et, dévoués à Antoine, ils obéirent (2).

Cependant, Dellius et Amyntas racontaient au camp romain ce qui se passait dans le camp d'Antoine (3); ils expliquaient comment ils en étaient venus à croire qu'Antoine et Cléopâtre se préparaient, non pas à combattre sérieusement, mais à se retirer en Égypte. On imagine facilement quelle émotion causèrent ces nouvelles. L'ennemi qui avait déployé une telle force armée, et qu'Octave redoutait si fort, était-il sur le point de leur abandonner l'Italie et la république? Cette retraite invraisemblable était-elle possible, ou cachait-elle une embûche? Devant des nouvelles si étranges et des doutes si graves, Octave ne voulut pas

avoir prévu que l'on s'arrêterait à ce parti ». Mais l'objection ne me semble pas fondée. Le projet de se retirer en Égypte par mer était sans doute discuté depuis longtemps entre Cléopâtre et Antoine, mais il fut soigneusement caché, surtout à l'entourage romain, pour les raisons que j'ai longuement exposées dans ce chapitre et dans l'appendice. A l'entourage romain on déclara toujours qu'on voulait livrer bataille et écraser l'ennemi sur mer. Il n'est donc pas étrange que Dellius, longtemps incertain sur les intentions véritables d'Antoine, se soit décidé au dernier moment à fuir, quand il finit par se convaincre qu'Antoine voulait abandonner la lutte et se désintéresser des intérêts si considérables du parti romain. D'ailleurs Dion, L, 23, dit que la désertion de Dellius et de quelques autres décida Antoine à exécuter son plan : il est donc évident qu'elle dut être parmi les dernières.

(1) Plutarque, *Ant.*, 63; Horace, *Épod.*, 9, 17.

(2) Plutarque, *Ant.*, 64.

(3) Dion, L, 23, dit παρά τε ἄλλων καὶ παρὰ τοῦ Δελλίου. J'ai supposé que parmi les « autres » fut aussi Amyntas, pour la raison que j'ai exposée déjà dans ma note précédente; c'est-à-dire qu'il semble avoir dans toute cette affaire agi de concert avec Dellius.

prendre une décision à lui tout seul, et il réunit, probablement le 1er septembre, un conseil de guerre. Timide et prudent comme toujours, le fils de César proposait de laisser le passage libre à Antoine pour montrer ainsi aux soldats et aux alliés qu'il fuyait véritablement; après quoi, retournant à Actium, Octave inviterait l'armée, découragée par l'abandon de son général, à passer sous ses étendards. Dans ces dernières convulsions d'un monde agonisant, même les choses les plus tragiques se terminaient en parodie; car elle devenait une parodie, cette guerre terrible où, après avoir mis en marche, avec tant de fracas, des armées aussi puissantes, les deux adversaires se menaçaient de loin, en s'éloignant l'un de l'autre, et se préparaient à la fin à se tourner le dos et à fuir tous les deux. Mais Agrippa, qui était meilleur général, n'était pas bien sûr que les soldats abandonneraient si facilement leurs étendards; il lui parut donc plus sage de barrer le passage à Antoine, et de lui livrer bataille. Puisque Antoine voulait aller en Égypte, il ne combattrait pas avec acharnement; et comme, de toute façon, il se retirerait après la bataille, il leur serait facile, quelle qu'en fût l'issue, de publier bien haut en Italie qu'ils avaient remporté une grande victoire, et qu'ils l'avaient obligé à fuir en Égypte (1). En tout cas, il fallait toujours tenter de lui enlever au passage les vingt-deux mille légionnaires qu'il avait embarqués sur la flotte. Jamais bataille n'avait présenté moins de risques et d'aussi grands avantages. Ayant reconnu la justesse de ces raisons, Octave se rendit au conseil de son lieutenant et ordonna, le 1er septembre, à huit légions et à cinq cohortes prétoriennes (2), de monter

(1) Dion, L, 31.
(2) Orose, VI, xix, 8.

sur les vaisseaux. Le soir, la mer se calma; les préparatifs semblaient terminés. Tout indiquait que la rencontre aurait lieu le jour suivant. Et, en effet, le matin du 2 septembre, Agrippa prit le large sur la tranquille Adriatique; il alla se poster en observation à environ un kilomètre de la sortie du canal et divisa sa flotte en trois escadres : l'aile gauche sous son commandement, le centre sous le commandement de Lucius Arruntius, l'aile droite sous le commandement de M. Lurius et d'Octave. Ce ne fut que vers le milieu du jour que les grands vaisseaux d'Antoine commencèrent à sortir du golfe, se mirent en ligne et formèrent, eux aussi, trois divisions : à gauche, C. Sosius fit face à Lurius; dans le centre Marcus Instéius et un certain Marcus Octavius firent face à Arruntius; et à droite, Antoine et L. Gellius firent face à Agrippa. Derrière eux et au centre sortirent les soixante navires de Cléopâtre, sous le commandement de la reine elle-même. De quoi Antoine et Cléopâtre étaient-ils convenus? Nous ne le savons pas; mais à en juger par les événements, il est vraisemblable que la reine, exaspérée par les luttes interminables et impatiente de retourner à tout prix en Égypte, craignant que quelque accident ne vînt encore empêcher Antoine de partir, persuada au dernier moment ce général à la volonté affaiblie de fuir avec elle dès que se lèverait le vent du nord, qui tous les jours souffle sur cette mer l'après-midi. Elle donnerait le signal en faisant avancer sa petite flotte, même si la bataille durait encore; Antoine passerait de son vaisseau dans un bateau à cinq rangs de rameurs préparé tout exprès, et il la suivrait; Canidius, qui connaissait leur dessein et à qui fut confié le reste des troupes pour les conduire en Grèce et les faire passer en Asie, donnerait à la flotte restée en arrière l'ordre de les suivre. Il ne s'agissait

que de précéder de quelques heures le gros de l'armée. Il semble même que, pour être plus sûre de lui, elle mit sur le vaisseau amiral, auprès d'Antoine, Alexis de Laodicée, avec la mission de vaincre les dernières hésitations, si au moment suprême il hésitait. Quoi qu'il en soit, après un temps d'arrêt assez court, l'escadre gauche d'Antoine, poussée par une brise légère, s'avança vers l'ennemi; Agrippa tenta de l'envelopper avec son aile droite; alors toute la flotte d'Antoine s'ébranla, et bientôt les deux flottes furent aux prises au large. Comme ceux de Sextus, à la bataille de Milazzo, les croiseurs d'Octave évoluaient facilement autour des hauts navires d'Antoine, dont ils essayaient de briser les rames et le gouvernail; légers et rapides, ils échappaient à la grêle de pierres et de flèches que les machines leur lançaient, aux crocs et aux harpons avec lesquels on tentait de les enchaîner ou de les défoncer. Les flèches, les torches, les pierres, volaient dans l'air; on combattait partout vigoureusement, tandis que Cléopâtre, frémissante et anxieuse, regardait cette bataille insensée dans laquelle tant de Romains périssaient pour sauver son royaume d'Égypte. Toujours fidèles à leur général, les soldats d'Antoine combattaient avec bravoure; ils auraient vaincu peut-être, et assurément, en tout cas, ils auraient pu le soir se retirer dans le port, après avoir infligé à l'ennemi autant de dommages qu'ils en auraient reçus, quand tout à coup Cléopâtre, le vent attendu s'étant élevé, fit tendre les voiles et, passant hardiment au milieu des flottes qui étaient aux prises, fila vers le Péloponnèse. Antoine sauta alors dans le vaisseau à cinq rangs de rameurs et la suivit (1).

(1) Dion, L, 31-35; Plutarque. *Ant.*, 65-68.

La stupéfaction fut grande pour les combattants, mais dans la flotte d'Antoine, bien peu s'aperçurent de la fuite du général, et la bataille continua acharnée, avec des dommages réciproques, sans issue définitive. Au coucher du soleil les vaisseaux d'Antoine rentrèrent seuls dans le golfe, l'un après l'autre, et par suite un peu en désordre. Octave ne se rendait pas bien compte de ce qui s'était passé, et craignant quelque surprise et quelque fuite dans les ténèbres, il passa la nuit avec sa flotte sur la mer et dormit à bord de son vaisseau (1). Le lendemain seulement, il invita la flotte et l'armée d'Antoine à se rendre, en leur disant que leur général avait pris la fuite et que, par conséquent, ils n'avaient plus de raisons pour combattre (2). Mais bien que le bruit de la disparition d'Antoine courût déjà dans le camp, bien qu'on ne vît pas paraître le général, les soldats croyaient qu'Antoine ne pouvait s'être éloigné que pour peu de temps, et pour quelque motif sérieux; ils étaient persuadés qu'il reviendrait bientôt; et ainsi, non seulement les propositions d'Octave ne furent pas accueillies, mais Canidius n'osa pas publier les instructions que lui avait laissées Antoine et ordonner à la flotte de forcer le passage, et d'aller en Égypte. En effet, si le parti égyptien avait dominé dans la tente d'Antoine, le parti romain disposait de l'armée, grâce aux officiers; et cette discorde entre le bras et la tête produisit soudain ses effets terribles. Canidius n'osa pas dire que le général s'était bien réellement enfui en Égypte; il craignait que l'indignation n'amenât les soldats à la révolte, ou que le découragement ne leur ôtât toute énergie, ou encore qu'ils ne voulussent pas

(1) Suétone, *Aug.*, 17.
(2) Plutarque, *Ant.*, 68.

le croire (1). Une journée passa; certains sénateurs romains et certains princes d'Orient, entrevoyant la vérité, prirent la fuite (2); deux jours, trois jours passèrent; les soldats ne bougeaient pas, et Canidius ne savait que faire; Octave, désespérant d'amener l'armée à la révolte, songea un instant à poursuivre Antoine (3). Mais il était déjà si loin! Quand au bout de quatre, de cinq, de six jours, on ne vit pas reparaître Antoine, et qu'on fut toujours sans nouvelles de lui, la confiance des soldats commença à s'ébranler; les désertions des gros personnages romains et des princes d'Orient avec leurs contingents devinrent plus nombreuses (4). Cependant les légionnaires ne cédaient pas encore; ils croyaient qu'Antoine reparaîtrait bientôt parmi ses fidèles soldats. Mais le bruit de sa fuite se confirmait et se répandait de plus en plus; les contingents des alliés partaient maintenant avec précipitation, comme dans une déroute; le septième jour, Canidius lui-même, ne sachant plus que faire, prit la fuite. Cette dernière secousse détacha à la fin les soldats d'Antoine de la cause qu'ils avaient jusqu'alors si fidèlement servie. Une partie d'entre eux se dispersa en Macédoine, et l'autre partie se rendit à Octave avec la flotte (5). Ce fut le 9 septembre et non le 2, et quand dix-neuf légions, plus de dix mille cavaliers et la flotte se furent rendus ou eurent pris la fuite, qu'Octave put dire vraiment qu'il avait gagné la bataille d'Actium. Il l'avait gagnée sans avoir combattu. Antoine succomba dans ce duel

(1) Plutarque, *Ant.*, 68.
(2) Dion, LI, 1.
(3) *Id.*, LI, 1.
(4) *Id.*, LI, 2.
(5) Plutarque, *Ant.*, 68; Dion, LI, 2.

suprême, non à cause de la valeur de son adversaire, non à cause de ses fautes de stratégie ou de tactique, mais à cause des contradictions insolubles de sa politique à double face, égyptienne et monarchique en réalité, républicaine et romaine en apparence.

X

LA CHUTE DE L'ÉGYPTE

Ni Antoine ni Octave ne comprirent d'abord la gravité de ce qui s'était passé à Actium. Parti à contre-cœur, comme un homme qui sent qu'il va commettre une faute irréparable, Antoine s'était arrêté trois jours après, avec Cléopâtre, au cap Ténare, où il avait appris les nouvelles peu précises que la rumeur publique avait déjà apportées là. D'après ces bruits, sa flotte était perdue, mais son armée demeurait intacte et toute prête à livrer bataille. Antoine envoya aussitôt un message à Canidius pour lui dire de faire passer bien vite son armée en Asie par la route de Macédoine (1); et il reprit la mer pour se rendre à Alexandrie. Octave, de son côté, même après la reddition des légions ennemies, n'osait pas, comme César après Pharsale, tirer parti immédiatement de son succès et se lancer à la poursuite de l'ennemi. Antoine avait si souvent échappé à de terribles dangers; il était encore si puissant et si admiré ! Octave pouvait-il considérer comme définitive la victoire d'Actium remportée d'une façon si singulière, et presque sans combattre? D'ailleurs trop de soucis le retenaient en Grèce, et surtout le manque d'argent, qui l'obligeait à contracter des emprunts

(1) Plutarque, *Ant.*, 67.

auprès de ses *tribuni militum*. La reddition des dix-neuf légions d'Antoine le mettait dans un grand embarras. Avec quel argent allait-il les payer, puisqu'il n'en avait même pas pour les siennes? Cependant les nouvelles de la bataille navale, de la reddition de l'armée, de la fuite d'Antoine, — ces trois faits réunis faisaient croire facilement à une extraordinaire victoire remportée par Octave, — se répandaient en Europe et en Asie, et changeaient tout à coup la disposition des esprits. L'effet s'en fit sentir d'abord en Grèce, comme il était naturel. Toutes les villes qui avaient auparavant flatté Antoine et Cléopâtre se rendirent sans combattre, à l'exception de Corinthe qui fut prise par Agrippa (1); et, malgré l'inévitable contribution qui leur fut imposée, elles élevèrent des statues à Octave, lui décrétèrent des honneurs (2), firent assaut de servilités auprès du vainqueur, en épiant, en dénonçant, en arrêtant les partisans d'Antoine. Mais il en résultait une nouvelle difficulté pour Octave. Antoine et ses partisans n'avaient pas été déclarés ennemis publics, et l'*imperium* attribué par la *conjuratio* à Octave ne s'étendait qu'aux Italiens, et qu'à ses soldats. Comment fallait-il donc traiter les vaincus? Octave aurait penché vers la modération et la clémence; mais après la victoire, le parti victorieux, irrité du danger qu'il avait couru, et les soldats mêmes d'Antoine exaspérés par la trahison dont ils se croyaient victimes, réclamaient le châtiment de ceux qu'on accusait d'avoir voulu livrer l'Italie à la reine d'Égypte.

(1) Dion, L, 13 : ὕστερον... c'est-à-dire après la bataille d'Actium, puisqu'on voit dans Plutarque, *Ant.*, 67, que, quelques jours après la bataille, Corinthe était encore au pouvoir d'Antoine.

(2) Voy. des inscriptions qui sont probablement de cette époque : *C. I. G.* (Bœck) 1069; 2282; 2283. *C. I. L.*, III, 7255 *C. I. G.* (*Gr.* Sept.) I, 63; 1868.

Octave fut contraint, par les haines et les rancunes de ses soldats, à faire un nouveau massacre (1); mais il le fit à contre cœur, avec des oscillations de clémence et de sévérité qui bien souvent faisaient dépendre la vie et la mort d'un accident heureux, d'un retard de quelques heures, d'un rien. Le nombre des victimes semble avoir été tout de même assez considérable : parmi elles, il y eut aussi le fils de Curion, le fils de l'ami de César, à qui on fit, pour cette raison, un crime de ce qu'il avait suivi son beau-père (2). Cependant de la Grèce, la nouvelle de la victoire parvenait en Asie; la riche province, dépourvue alors de soldats, et se sentant déjà au pouvoir d'Octave, se disposa elle aussi à l'honorer par des décrets et des statues, et à lui demander protection et secours; bon nombre des souverains asiatiques, qui étaient partis du golfe d'Ambracie pour rentrer chez eux, cherchaient maintenant à engager des pourparlers avec le vainqueur (3). Ainsi la nouvelle se répandait et parvenait enfin à Alexandrie, où elle fut apportée dans la seconde moitié d'octobre par Canidius lui-même (4)! Encouragé par ce mouvement des esprits en sa faveur, Octave se décida à congédier tous les soldats qui avaient fini leur temps de service, sans leur donner aucune récompense, et il chargea Agrippa et Mécène, en octobre et en novembre, de reconduire en Italie beaucoup de troupes (5). Mais, sauf cette grave décision, il ne prit aucun parti

(1) L'éloge de Velléius, II, 86 : *Victoria clementissima* est un peu exagéré. Dion, LI, 2, nous dit qu'il y eut de nombreuses condamnations. Le passage du Mon. anc. I, 14 (Lat.), où il est fait allusion à ces jugements, est mutilé.

(2) Dion, LI, 2.

(3) *Id.*, LI, 1.

(4) Plutarque, *Ant.*, 71.

(5) Dion, LI, 3.

définitif et il resta en Grèce, perdant son temps à se faire initier aux mystères d'Eleusis, sans se décider ni à tenir les promesses qu'il avait faites au moment de la campagne pour la *conjuratio* et à faire la guerre à fond à Antoine et à Cléopâtre, ni à chercher encore une fois à en venir à une entente avec Antoine.

Mais les hésitations du vainqueur irrésolu furent bientôt emportées par une force à laquelle il ne pouvait guère résister : par l'opinion publique en Italie, où la bataille d'Actium avait amené dans les esprits un revirement soudain et complet. L'Italie avait suivi cette guerre lente avec une mauvaise humeur, mêlée d'amertume et de rage. Après tant de déceptions, pouvait-on nourrir encore quelque espoir? Au lieu du rétablissement de la république qui avait été promis tant de fois, on avait l'épouvantable désordre de deux factions se faisant la guerre, sans même une apparence de justification légale; le prestige de Rome était si bien tombé que les massacres d'Italiens recommençaient en Orient; les conditions économiques de l'Italie n'étaient pas meilleures que les conditions morales et politiques. L'Italie avait trop souffert de ce double gouvernement qui depuis dix ans la tenait séparée des provinces riches et civilisées de l'Asie, et les fortunes avaient trop de peine à se reformer; le gouvernement des triumvirs avait épuisé non seulement tout l'empire, mais aussi la patience de l'Italie, en contractant des dettes auprès d'une foule de gens, et en ne payant que très irrégulièrement les soldats, les fermiers et les fournisseurs. Le trésor était vide. Il fallait cependant des sommes énormes pour réorganiser les services publics qui avaient été abominablement négligés, et l'argent ne se prêtait qu'à un taux très élevé. Tout le monde était exaspéré par cet état de

choses; mais on ne voyait aucune force sociale assez puissante pour y mettre fin. Aussi il était facile de prévoir que l'Italie ferait retomber toutes ses sourdes rancunes sur celui des deux rivaux qui succomberait, comme sur l'auteur de tout le mal; mais personne peut-être n'avait songé qu'après Actium, l'Italie tout entière se lèverait si furieuse contre Antoine, qui, jusqu'au jour de la bataille, avait joui de sympathies beaucoup plus profondes et générales que son rival. Antoine, véritablement, avait trop abusé de sa fortune et de sa puissance; avec sa politique orientale, il avait trop étourdiment blessé l'orgueil national et porté un trop grand préjudice aux intérêts de l'Italie; si presque personne n'avait osé se plaindre de lui qu'avec une grande discrétion tant qu'il avait paru être le plus puissant, il porta en un instant, dès que la fortune se mit à l'abandonner, la peine de tout ce qu'il avait fait. L'Italie se rua sur lui avec l'exaspération de tous ses sentiments, bons et mauvais, et que la crise épouvantable des guerres civiles avait surexcités : le besoin de haïr quelqu'un comme étant la cause de ses malheurs, l'empressement servile à aduler le vainqueur, le désir sincère de reconstituer l'unité de l'empire, de rétablir la république et le prestige de Rome dans le monde, de revenir aux véritables mœurs latines, l'espoir que, la puissance romaine recouvrant son unité, les tributs de l'Orient afflueraient de nouveau en Italie, rendraient possibles l'abolition des impôts du triumvirat, la réorganisation des services publics, le retour de l'ancienne prospérité. Tout le monde reprit alors avec indignation les accusations que, dans l'entourage d'Octave, depuis si longtemps l'on ne cessait, mais en vain, de répandre ; on eut horreur des mœurs et de la conduite d'Antoine, que l'on trouva indignes d'un

Romain; on crut à toutes les calomnies répandues par ses ennemis, sur lui, sur Cléopâtre, sur leurs rapports, sur leurs intentions parricides. Ainsi en peu de jours le triumvir puissant et adulé devint un grand traître à la cause nationale; Horace lui-même sortit enfin de sa réserve et, dans l'épode IX, il célébra la victoire d'Octave sur ce capitaine d'esclaves, en se plaignant d'avoir dû assister au scandale incroyable de soldats romains obéissant à une reine et à de vils eunuques, alors que les deux mille Galates d'Amyntas s'étaient eux-mêmes refusés à un servage aussi indigne. On décréta à Rome qu'Octave célébrerait le triomphe, qu'on lui élèverait un arc d'honneur à Brindes et un arc de triomphe sur le forum; on décida que le temple du Divus Julius serait orné des rostres des vaisseaux capturés, que l'on célébrerait tous les cinq ans des jeux en souvenir de la bataille, que le jour anniversaire de la naissance d'Octave et le jour où était arrivée la nouvelle de la victoire, on ferait des supplications; qu'à son entrée dans Rome, les vestales, le sénat et le peuple iraient au-devant de lui; que le jour anniversaire d'Antoine serait considéré comme néfaste et qu'il serait interdit à tous les membres de la famille d'Antoine de porter le nom de Marcus (1). Mais l'opinion publique déchaînée ne s'arrêta pas à décréter des honneurs au vainqueur, des représailles contre les vaincus. Elle alla plus loin. La conquête et l'annexion de l'Egypte furent partout réclamées comme une satisfaction et

(1) DION, LI, 19. Il énumère dans ce chapitre tous les honneurs qui furent décrétés pendant les deux années qui suivirent la bataille d'Actium. Il me paraît probable, par le caractère même des honneurs, que ceux qu'il énumère comme décrétés avant la mort d'Antoine le furent, tous ou presque tous, à la nouvelle de la bataille.

une vengeance nécessaires pour l'outrage que Cléopâtre avait infligé à Rome par ses audacieux projets de fonder à ses dépens un grand empire en Orient. Les hésitations, les scrupules, les craintes qui avaient si longtemps arrêté la politique romaine aux portes de l'Égypte, furent en un moment emportées par ce déchaînement de l'opinion publique. Octave, qui depuis quelque temps cherchait une occasion pour acquérir définitivement la popularité, après laquelle il avait en vain soupiré jusque-là, finit par comprendre que le moment était arrivé, que la conquête de l'Égypte, l'écrasement de Cléopâtre et d'Antoine seraient le grand exploit qui ferait de lui le plus admiré des Romains; et il n'hésita plus. Poussé par la formidable impulsion de l'opinion publique, il sortit de son incertitude et, vers la fin de l'année, se rendit en Asie, pour y passer l'hiver à préparer la conquête de l'Égypte.

Cependant, avec ses hésitations, Octave avait donné à Antoine le temps de se ressaisir, de réorganiser une défense. La puissance d'Antoine ressemblait à un superbe édifice auquel un tremblement de terre a fait soudain de vastes lézardes, mais qu'il n'a pas détruit. L'édifice était encore debout. Malgré tout, Antoine avait onze légions, une flotte, un trésor, des amis, des espérances, et surtout du temps. Si Antoine avait pu déployer la même énergie qu'après la défaite de Modène, il aurait peut-être encore réussi à se sauver. Mais les choses, auxquelles Antoine avait fait si longtemps violence, commençaient à se venger; les contradictions dans lesquelles il s'était aventuré avec une si superbe insouciance, pendant les années heureuses, commençaient à produire leurs effets funestes. Il n'avait plus sur les soldats, sur les officiers et sur la cour, ni le prestige d'un proconsul romain, ni l'autorité d'un roi d'Égypte;

devenu un personnage incertain, diminué par l'âge et par la débauche, il ne pouvait plus agir avec vigueur; autour de lui, à Alexandrie, Cléopâtre, les fonctionnaires de la cour, les affranchis, ses amis romains, les officiers de ses légions, tous enfin étaient pleins d'épouvante, incertains, agités, irrésolus. Hérode était accouru à Alexandrie; il avait eu de longs entretiens avec Antoine et lui avait donné un conseil atroce, mais excellent : celui de tuer Cléopâtre, d'annexer l'Égypte à l'empire de Rome, de donner ainsi un démenti à ses ennemis qui l'accusaient de trahir la république au profit de la reine d'Égypte. L'admiration de l'Italie lui reviendrait alors; Octave serait obligé de suspendre la guerre et de conclure un accord avec lui (1). Mais Antoine n'eut pas le courage de suivre ce conseil; il resta fidèle à Cléopâtre et il s'occupa avec elle de défendre l'Égypte, sans s'arrêter toutefois à aucun plan définitif, en prenant d'un jour à l'autre les dispositions les plus contradictoires, en menant de front, avec une hâte fiévreuse, trois ou quatre projets à la fois, en imaginant les plans les plus extravagants, en créant ainsi les plus grands désordres, et en rendant bientôt soupçonneux ceux mêmes qui avaient encore confiance dans Antoine et dans Cléopâtre. Tout le monde à la fin commençait à se rendre compte de l'étrangeté de ce couple. Étaient-ils roi et reine? Mari et femme? Pour lutter contre l'opposition devenue plus vive depuis la défaite et pour grossir le trésor de la guerre, ils firent mettre à mort les personnages les plus riches et les plus contraires à Cléopâtre; ils pillèrent les temples qui contenaient le plus de richesses, et ils en firent porter l'or et l'argent au palais royal; ils dé-

(1) JOSÈPHE, *A. J.*, XV, VI, 6.

clarèrent majeurs Césarion et Antyllus, le fils d'Antoine et de Fulvie, pour les désigner comme rois et raviver le sentiment dynastique du peuple égyptien, qu'il semblait impossible maintenant de réchauffer en faveur d'Antoine et de Cléopâtre; ils se mirent à construire des vaisseaux à Alexandrie et dans la mer Rouge, pour se préparer à fuir avec leur trésor, les uns disent dans l'Inde, les autres en Espagne; ils firent recruter des soldats dans différentes régions et ils envoyèrent des ambassades à des rois et à des souverains, pour raffermir leurs anciennes alliances (1). Mais ils ne se décidèrent pas à réunir en Égypte toutes leurs forces, les quatre légions de Cyrène et les trois légions de Syrie, qui furent laissées où elles étaient, par crainte que ces pays aussi ne vinssent à passer à l'ennemi, et qu'ainsi ne disparût la dernière apparence du grand empire égyptien auquel Cléopâtre ne savait pas renoncer.

C'est ainsi que l'hiver de l'an 31 à l'an 30 vint interrompre la navigation, sans que la guerre entre l'Égypte et Rome fût commencée. Marcus Licinius Crassus, le fils du triumvir, était l'un des consuls désignés pour cette année-là. Les grandes fêtes, comme à l'ordinaire, recommencèrent à Alexandrie; Cléopâtre et la cour cherchaient ainsi à tranquilliser le peuple (2). Mais le découragement était profond; les efforts fébriles de Cléopâtre ne faisaient que l'augmenter et son activité incohérente rendait la confusion plus grande. On en avait la preuve jusque dans les fantaisies lugubres de la jeunesse frivole de la cour, qui, comme si elle avait eu au milieu de ces fêtes le pressentiment de la chute

(1) Dion, LI, 5-6; Plutarque, *Ant.*, 69.
(2) Plutarque, *Ant.*, 71.

prochaine, avait quitté le nom de « Société des Inimitables » pour celui des « Associés de la mort (1). » Antoine lui-même avait des accès de zèle et d'activité où il s'occupait de fêtes et de préparatifs militaires, puis des périodes d'affaissement et de paresse pendant lesquelles il s'enfermait dans des endroits solitaires et ne s'occupait plus de rien (2).

Octave pendant ce temps continuait, entre Samos et les villes asiatiques de la côte (3), à juger les prisonniers, à régler les affaires des provinces d'Asie qu'il considérait comme étant maintenant à lui, et à préparer la guerre d'Égypte, pour donner satisfaction à l'Italie. Il accorda son pardon à Caïus Sossius, grâce à Lucius Arruntius qui intercéda pour lui (4). Amyntas et Archélaüs reçurent la récompense qu'ils avaient méritée pour être passés à temps du côté du vainqueur; mais les autres petits princes qui avaient soutenu Antoine furent tous dépossédés (5). L'Italie les considérait comme coupables de lèse-majesté vis-à-vis de Rome, et il fallait qu'ils fussent punis. Mais, tandis qu'Octave prenait ces mesures, arriva en Asie, vers le 1er janvier de l'an 30, un petit vaisseau qui avait osé traverser la mer, pendant ces mois d'hiver où les marins avaient coutume de rester tous au foyer domestique, dans leurs petites maisons des villes maritimes. Quel besoin urgent poussait ainsi ce vaisseau à travers la mer déserte et tempêtueuse? Il apportait des lettres d'Agrippa et de Mécène qui avertissaient Octave que les soldats congédiés sans récompense emplissaient

(1) Plutarque, *Ant.*, 71.
(2) *Id.*, *ibid.*, 69.
(3) Dion, LI, 4; Suétone, *Aug.*, 17.
(4) Velléius, II, 86.
(5) Dion, LI, 2.

l'Italie de troubles, et menaçaient des plus graves désordres, s'ils n'étaient pas traités comme leurs compagnons d'armes qui avaient été libérés avant eux. Agrippa n'était pas parvenu à les calmer, il était donc nécessaire qu'Octave rentrât lui-même sans retard (1). Ce fut là assurément la dernière grande frayeur d'Octave. Le danger était très grand : si Antoine apprenait cette nouvelle, il reprendrait courage, il enverrait en Italie des agents pour enrôler les vétérans désespérés. Antoine et Cléopâtre disposaient du trésor des Lagides, dernière ressource, mais formidable en face d'une armée mutinée à cause de la solde non payée. Sans perdre un instant, comprenant que le moment était décisif, Octave expédia un vaisseau portant une lettre dans laquelle il ordonnait de faire venir à Brindes le plus grand nombre possible de vétérans; et peu après il s'embarqua lui-même pour faire cette traversée d'hiver que l'on considérait alors comme un voyage des plus téméraires. Il faillit en effet par deux fois faire naufrage, et il arriva vers la fin du mois de janvier (2) à Brindes, où l'attendaient un nombre infini de sénateurs, de chevaliers, de quémandeurs venus de partout pour lui rendre hommage et le déranger dans une besogne déjà suffisamment difficile (3). Il comprit bien vite qu'il fallait céder et donner des terres et de l'argent aux vétérans; mais comment s'y prendre puisqu'il en était complètement dépourvu? Il ne voulait ni ne pou-

(1) Suétone, *Aug.*, 17; Plutarque, *Ant.*, 73; Dion, LI, 4.

(2) Dion, LI, 5, nous dit qu'Antoine fut informé à la fois du voyage d'Octave en Italie, et de son retour, et cela veut dire qu'Octave fut de retour peu de temps après la reprise de la navigation, qui avait lieu le 5 mars. Comme Octave resta un mois en Italie, il dut arriver à Brindes vers la fin de janvier.

(3) Dion, LI, 4.

vait recourir à de nouvelles confiscations, maintenant qu'autour de lui tant d'anciens révolutionnaires rassasiés étaient devenus des conservateurs et des amis de l'ordre. D'ailleurs il fallait en finir avec la plus grande rapidité, pour retourner en Asie avant que les nouvelles ne se remissent à circuler avec les vaisseaux, de façon à ce que les troubles fussent déjà apaisés quand Antoine en aurait connaissance. Il promit de l'argent à tout le monde, et résolut d'acheter aux municipes de l'Italie une grande partie de leurs propriétés qui constituaient ce que nous appellerions aujourd'hui des biens communaux, et de prendre leurs terres aux villes qui n'avaient pas pris part à la *conjuratio* (c'étaient celles sur le territoire desquelles des colonies avaient été fondées pour des soldats d'Antoine), en donnant en échange, aux propriétaires dépossédés, des terres dans des villes à demi abandonnées et en dehors de l'Italie, telles que Dyrrachium et Philippes. Les trésors des Lagides devaient servir à tenir toutes ces promesses et à payer toutes ces terres. Toutefois, comme les soldats avaient été trop souvent leurrés par des promesses fallacieuses, il voulut les encourager à avoir patience en leur donnant un gage de ses intentions honnêtes : il distribua quelques acomptes, puisant abondamment pour cela dans sa fortune et dans celle de ses amis; il alla même jusqu'à mettre en vente leurs terres et les siennes en Italie, sans que d'ailleurs personne se présentât pour les acheter (1).

Puis il repartit à la fin de février pour l'Asie, et pour aller plus vite, au lieu de doubler la Grèce, il traversa l'isthme de Corinthe, en faisant porter ses vaisseaux sur des chars (2). Il réussit ainsi à être de retour en

(1) Dion, LI, 4.
(2) *Id.*, LI, 5.

Asie peu de temps après la reprise de la navigation et assez tôt pour qu'Antoine ne pût tirer qu'un profit insignifiant des nouvelles qui lui arrivèrent toutes à la fois, ou à peu d'intervalle les unes des autres (1). Il s'occupa aussitôt de la guerre d'Égypte, étant aussi résolu que son adversaire était incertain, se sentant cette fois appuyé et poussé droit vers son but par les vœux de l'Italie, par son désir de conquérir la faveur publique, et par la nécessité. La conquête de l'Égypte s'imposait désormais pour des raisons financières encore plus fortement que pour des raisons politiques. C'était en effet la seule façon d'empêcher la terrible faillite d'Octave et de son parti, qui aurait entraîné avec elle la faillite de la république et de la moitié de l'Italie. Octave n'avait apaisé les nouvelles révoltes des légions qu'en contractant une nouvelle dette, plus énorme que les autres, avec les villes d'Italie, dont ses agents prenaient les terres en promettant de les payer, avec les vétérans qui consentaient à rentrer chez eux les mains vides, mais en comptant formellement sur les promesses d'Octave. Et cette dette au moins il fallait la payer, le plus tôt possible, si on ne voulait pas déchaîner en Italie une véritable dissolution sociale. Dans de telles conditions, si Antoine, déjà à demi vaincu, s'obstinait à défendre Cléopâtre, l'Égypte et ses trésors contre le général qui s'approchait pour payer encore une fois avec ceux-ci les dettes de l'Italie, il était certainement perdu. Pour cette raison encore, le conseil donné par Hérode était bon. Mais les bruits qui couraient au printemps de l'an 30 devaient causer à Octave de terribles alarmes : Cléopâtre, disait-on, voulait sauver ses trésors en les faisant fuir par la mer

(1) Dion, LI, 5.

Rouge; elle les avait réunis, prétendait-on aussi, dans le grand tombeau qu'elle s'était fait élever près du temple d'Isis pour tout faire brûler, si Alexandrie était prise (1). Octave avait ordonné à Cornélius Gallus de se diriger sur Cyrène et lui-même marchait sur la Syrie : mais il ne suffisait pas de vaincre, il fallait ne pas perdre le prix de la victoire, chose plus difficile peut-être que de triompher d'Antoine, qui, dans les oscillations continuelles de la cour d'Alexandrie, ne pouvait plus rien faire de vigoureux ni de cohérent. En Afrique, abandonnées à elles-mêmes, les quatre légions de Cyrène, perdant leur confiance en Antoine et ne se sentant plus commandées, se rendirent sans combattre; et Cornélius Gallus les ayant réunies aux siennes, put marcher sur Parétonium et s'en emparer (2). En Asie, Hérode perdant sa confiance dans la cause d'Antoine, qui s'obstinait à ne pas abandonner Cléopâtre, vint au-devant d'Octave à Rhodes, et avec de beaux discours, de grands présents en argent, l'offre de lui venir en aide et de lui fournir des vivres dans la prochaine guerre, il réussit à conserver son royaume (3). La Syrie aussi tomba facilement au pouvoir d'Octave, car le gouverneur Didius passa à son service, et, pour faire preuve de son zèle, persuada aux Arabes de brûler la flotte que Cléopâtre faisait construire dans la mer Rouge, pour emporter ses trésors (4). A ce moment même cependant, d'étranges pourparlers commençaient. Antoine, en apprenant

(1) DION, LI, 6; PLUTARQUE, *Ant.*, 69.
(2) DION, LI, 9; OROSE, VI, XIX, 15; PLUTARQUE, *Ant.*, 69. Plutarque se trompe de date, car ce fait eut lieu certainement en l'an 30, comme on peut le voir dans Dion et dans Orose.
(3) JOSÈPHE, *A. J.*, XV, VI, 6 et suiv.
(4) DION, LI, 7.

qu'il avait été trahi par l'armée de Cyrène, avait voulu se tuer; puis il avait repris courage et il avait voulu aller à Parétonium pour chercher à ramener à lui ses soldats, mais après avoir envoyé des ambassades à Octave pour lui proposer la paix et lui offrir des présents. C'était une feinte pour gagner du temps et éviter la guerre avant qu'il ne fût de retour à Alexandrie (1). Cependant Cléopâtre aussi envoyait des ambassades du même genre, et Octave, au lieu de répondre clairement, envoyait un de ses affranchis, Thyrsius, avec la mission de faire comprendre à Cléopâtre qu'il s'était épris d'elle et qu'il serait disposé à lui abandonner l'Égypte, si elle consentait à faire périr Antoine (2). Malgré les sentiments de colère dont on était animé contre lui en Italie, Antoine n'était pas un de ces sénateurs vulgaires comme on en donnait journellement à égorger aux soldats; s'il avait pu disparaître, comme Pompée, et sans qu'Octave fût l'auteur de sa mort, tout eût été pour le mieux. Il est donc probable qu'Octave comptait tromper Cléopâtre, lui faire tuer Antoine, et trouver intacts à Alexandrie les trésors de l'Égypte; alors il pourrait se poser en vengeur d'Antoine et faire mettre à mort Cléopâtre, à cause de son crime. Aussi bientôt ce fut entre Octave, Antoine et Cléopâtre une lutte de ruses et de mensonges pour se tromper et se trahir mutuellement; tandis qu'Antoine combattait à Parétonium où, au lieu de gagner à lui les soldats, il perdait même une partie de ses vaisseaux, Cléopâtre prêtait l'oreille aux mensonges perfides d'Octave : en

(1) Dion, LI, 8; Plutarque, *Ant.*, 72. Les textes au sujet de ces ambassades sont très confus. Selon Plutarque elles auraient eu lieu pendant l'automne de l'an 31, mais la chose n'est guère vraisemblable.

(2) Plutarque, *Ant.*, 73; Dion, LI, 8.

voyant son empire s'écrouler, elle se prenait à espérer qu'elle pourrait du moins conserver l'Égypte, en trahissant Antoine, et en se donnant à Octave. A son retour de Parétonium de nombreux indices firent soupçonner à Antoine le changement qui s'était produit chez Cléopâtre, mais elle fut d'abord assez habile pour endormir les appréhensions du naïf Romain. Un événement très grave vint quelque temps après réveiller ses soupçons : arrivé à Péluse, Octave s'emparait de la ville presque sans combattre. De nouveau Antoine se demanda si Cléopâtre n'avait pas donné l'ordre de livrer Péluse sans combattre. Mais une fois encore Cléopâtre sut le tranquilliser (1); et, comme Octave approchait, elle fit mine de l'aider, par des édits très belliqueux, à organiser la défense d'Alexandrie. Ce fut le dernier effort. L'histoire et les épisodes de la défense d'Alexandrie ont été racontés d'une façon si confuse par les historiens de l'antiquité, qu'il est impossible de savoir ce qui s'est passé : une seule chose est certaine, c'est que le 1er août une grande bataille devait avoir lieu auprès d'Alexandrie; qu'au dernier moment les troupes et la flotte d'Antoine le trahirent, obéissant, à ce qu'il semble, à des ordres secrets de Cléopâtre; que la reine, redoutant la colère de l'homme qu'elle avait trahi, se réfugia dans son tombeau; et qu'enfin Antoine, considérant sa cause comme perdue, se donna la mort. Le même jour, Octave entrait à Alexandrie, accompagné de son maître, l'Alexandrin Didymus Aréus (2). La victoire fut encore suivie d'un massacre, le dernier heureusement de cette sanglante histoire. Octave fit tuer Césarion, Antyllus, le fils aîné d'Antoine et de Fulvie,

(1) Plutarque, *Ant.*, 74.
(2) Orose, VI, xix, 16; Dion, LI, 10; Plutarque, *Ant.*, 75-80.

qui avait déjà connu les honneurs royaux ; il fit tuer Canidius, qui connaissait le secret de la victoire d'Actium, Cassius Parmensis, le dernier des conjurés qui fût encore vivant, et Q. Ovinius, le sénateur qui avait accepté la charge de directeur des manufactures royales de tissus à Alexandrie (1).

Ainsi mourut le dernier et le plus célèbre des généraux de César. La postérité, toujours sans pitié pour les vaincus, l'a jugé trop sévèrement. Malgré ses nombreux défauts, malgré les graves erreurs qu'il a commises, Marc Antoine a le droit d'être considéré comme le véritable continuateur et héritier de César. Il connut les dernières pensées du dictateur; il eut en sa possession ses papiers les plus importants, et il essaya de réaliser les projets qu'il avait conçus vers la fin de sa vie, en poussant Rome vers l'Orient et la civilisation asiatique et en cherchant à employer les forces de l'Italie à la fondation d'une grande monarchie, semblable à celles des successeurs d'Alexandre. Il n'est pas douteux qu'avec son tempérament inégal et sensuel, son esprit puissant mais inconséquent, et cette incohérence qui rendait stériles tous ses actes, il ait en partie gâté le programme de César. Mais puisque la tentative orientale et monarchique échoua deux fois, aussi bien avec César qu'avec Antoine, il serait au moins téméraire de dire que ce fut là le résultat d'un simple accident. Si Antoine n'était pas un homme d'une intelligence aussi vaste que César, il eut aussi à vaincre des obstacles moins grands; il n'avait plus en face de lui une aristocratie républicaine puissante, mais un monde politique obscur, sans autorité, facile à mener, incapable de se sacrifier pour l'idée républicaine comme

(1) Orose, VI, xix, 20; Plutarque, *Ant.*, 81.

l'avaient fait les plus grandes familles romaines, depuis les ides de mars jusqu'à la bataille de Philippes. Et cependant la crainte d'une domination égyptienne, exploitée par Octave, avait effrayé l'Italie au point qu'à Actium l'adversaire d'Antoine triompha de lui presque sans combattre. L'échec de César et d'Antoine n'est donc pas imputable seulement aux fautes, aux aventures, aux faiblesses des hommes qui tentèrent cette révolution, mais aussi à ce que cette tentative n'était pas mûre, et à ce que la force d'un homme, si grand qu'il fût, ne pouvait avoir raison en quelques années de toutes les résistances qui s'opposaient à la réalisation de ce plan. Le désastre de la politique d'Antoine entraîna la chute de l'Égypte. De son refuge, Cléopâtre chercha d'abord à obtenir de meilleures conditions en menaçant de brûler ses trésors. Octave réussit à la faire rentrer dans le palais royal en lui ôtant tous les moyens d'attenter à sa vie; il la fit garder comme en prison et il l'amusa avec des propos ambigus dans le dessein de l'embarquer à l'improviste et de la conduire à Rome pour son triomphe. Mais Cléopâtre se défiait, et si elle consentit à vivre tant qu'elle eut l'espoir de sauver quelque chose de sa puissance, elle eut le courage de se donner la mort, quand elle fut persuadée que le vainqueur la destinait à son triomphe. On la trouva un jour sur son lit, parée de son plus somptueux costume royal, endormie pour toujours, entre un esclave déjà mort et un autre qui agonisait. On n'a jamais su comment elle s'était tuée. On raconta qu'elle s'était fait mordre au bras par de petits serpents venimeux qui lui avaient été envoyés dans un panier de fruits, et ce fut la version la plus accréditée (1).

(1) Orose, VI, xix, 18; Dion, LI, 11-14; Plutarque, *Ant.*,

Avec elle s'en allait le dernier reste de l'empire d'Alexandre, l'antique et glorieux royaume des Ptolémées. Après Pergame, après Antioche, Alexandrie tombait. La politique mondiale romaine, commencée à la fin de la seconde guerre punique, venait de remporter son dernier grand triomphe : au bout de cent soixante-dix ans, la perle égyptienne était enchâssée dans la bague méditerranéenne. Le pays ne fut pas traité durement; le vainqueur s'appliqua au contraire à ménager l'orgueil national et il tint compte de la tradition dynastique séculaire à laquelle le peuple était encore si attaché; la terre des Pharaons ne fut pas réduite en province romaine. Imitant, mais dans une mesure plus raisonnable, la politique d'Antoine, tandis qu'il annonçait à Rome qu'il avait conquis l'Égypte pour elle, Octave feignit d'être lui-même le nouveau roi d'Égypte et le successeur de la dynastie éteinte; pour gouverner le pays il nomma, non pas un propréteur, ni un proconsul, mais un *praefectus*, qui devait être son représentant et ressembler bien davantage à un gouverneur asiatique qu'à un proconsul romain (1). Le premier fut Cnéus Cornélius Gallus, le grand ami de Virgile. Mais tous les citoyens durent payer un impôt du sixième de leurs biens, et d'autres sommes furent extorquées aux riches sous différents prétextes; l'immense trésor des Lagides, la collection merveilleuse d'objets d'or et d'argent finement travaillés et

82-86. — Les lecteurs qui désireraient connaître dans tous les détails l'histoire des derniers jours d'Antoine et de Cléopâtre peuvent lire la narration superbe de M. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, II, p. 315-314. Ces pages sont un chef-d'œuvre de critique et de narration historique.

(1) Voy. Mon. anc., V, 24 (lat.) où Auguste dit qu'il aurait pu « *Armeniam majorem facere provinciam...* » mais ajoute au contraire : « *Aegyptum imperio populi romani adjeci.* »

ciselés; tout le musée composé en deux siècles par les innombrables Cellini de l'Orient fut jeté brutalement dans les fourneaux pour tout fondre et tout transformer en monnaie (1). Ce fut sur ces trésors des Ptolémées que les officiers reçurent aussitôt en récompense des sommes considérables, que les soldats furent enfin payés, que de grandes fortunes furent faites en peu de jours dans l'entourage d'Auguste (2).

Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus...

chantait joyeusement Horace, tout à fait converti maintenant et si plein d'admiration pour Octave, que, pour la gloire du vainqueur, il consentait à mettre en vers l'absurde légende de Cléopâtre et à montrer la reine qui

Capitolio
..... dementes ruinas
Funus et imperio parabat
Contaminato cum grege turpium
Morbo virorum...

La bataille d'Actium, si elle n'avait pas eu à sauver Rome et sa puissance, avait du moins sauvé sa petite villa de la Sabine où il pourra désormais écrire en paix ses odes et ses épîtres. Sans qu'elle eût jamais été menacée véritablement des chaînes égyptiennes, l'Italie échappait à la faillite. Aussi on vit fondre tout un déluge d'honneurs sur la tête de l'heureux vainqueur : le jour anniversaire de sa naissance et celui de la prise d'Alexandrie furent déclarés jours de fête; on lui décréta un second triomphe; on approuva avec ser-

(1) Suétone, *Aug.*, 71.
(2) Dion, LI, 17.

ment tous les actes accomplis par lui jusqu'à cette époque; on lui accorda le droit de juger toutes les causes en appel et de trancher par son vote celles où les suffrages se balanceraient; on lui donna d'autres privilèges de tribuns, sans que nous sachions au juste lesquels; on décida enfin que les trente-cinq tribus lui offriraient chacune mille livres d'or (1). Un zèle étrange animait l'Italie; on oubliait tout le passé d'Octave et le fils de César était l'objet d'une admiration universelle; la victoire l'avait prodigieusement grandi, comme elle avait grandi Sylla et César, dans cette république aristocratique, vieillie et dégénérée par l'esprit mercantile et la politique démocratique. Qui donc eût osé maintenant faire de l'opposition à l'homme qui était à la tête de toutes les armées et qui disposait des trésors de Cléopâtre? Cette popularité et cette puissance permettaient à Octave de faire tout ce qu'il voulait, et il en profita pour devenir l'homme le plus riche du monde en prenant hardiment pour lui et pour ses amis la fortune privée des rois d'Égypte, qui se composait d'un nombre infini de champs cultivés, de plantations de palmiers, d'eaux poissonneuses, de mines et des revenus de certaines taxes sur les cérémonies religieuses. Le neveu de l'usurier de Velletri s'empara, comme successeur des Lagides, de leur immense fortune; il en distribua une partie à ses amis, donna par exemple une grande propriété à Mécène; et, pour la partie qu'il garda pour lui, il maintint en Égypte l'administrateur royal des domaines, l'Idiologos; il en fit l'administrateur des biens qui désormais lui appartenaient, le plaçant auprès du gouverneur et le chargeant de lui envoyer tous les ans à Rome les loyers des champs,

(1) Dion, LI, 19; Mon. anc., IV, 25 et suiv.

des maisons, des mines, l'argent des taxes religieuses qui dans les derniers temps de la monarchie égyptienne, malgré le désordre et la décadence de l'Égypte, s'élevaient encore à six mille talents, c'est-à-dire à environ vingt-cinq millions de francs (1). Après avoir pillé le trésor des Lagides, la bande des aventuriers romains se rua sur les biens de la couronne, et de nouvelles fortunes furent faites du jour au lendemain. Puis Octave revint par le même chemin qu'il avait suivi en venant, donnant partout des ordres, prenant des mesures, recevant des hommages, agissant enfin en vrai souverain de l'empire. Il donna à Artaxercès, qui était déjà roi de la Médie Atropatène, la petite Arménie; à Hérode la Samarie, c'est-à-dire la côte de Syrie depuis les confins de l'Égypte jusqu'à Tyr; il reconnut Cléon prince de Cumana dans le Pont; il accueillit amicalement Tiridates qui réclamait le trône des Parthes, voulant ainsi montrer à l'Italie qu'il se proposait de mener à bien l'entreprise dans laquelle Antoine avait échoué (2). Il fit en outre replacer dans les temples d'Orient beaucoup de statues qui avaient été enlevées par Antoine et par Cléopâtre (3), et, comme certaines villes, telles que Nicomédie et Pergame, demandaient l'autorisation de lui élever des temples comme à leurs anciens souverains, il consentit, à condition que les temples fussent dédiés à la fois à Rome et à lui (4).

Octave termina ainsi l'an 30 et commença l'an 29 en Orient. Au printemps, finalement, il revint en Italie où, vers la fin de l'an 30, le fils de Lépide avait tenté de

(1) STRABON, XVII, I, 12 (797). Voy. sur cette question ROSTOWZEW, *Philol.*, vol. LVII et suiv., 564 et suiv.
(2) DION, LI, 18; MON. ANC., V, 54.
(3) MON. ANC., IV, 49.
(4) DION, LI, 20.

provoquer une révolte. Mécène n'avait pas eu de peine à la réprimer (1). L'Italie avait maintenant une admiration trop ardente pour l'homme qui revenait à la tête de tant de vaisseaux chargés d'or, accompagné par le brillant cortège des officiers et des généraux qui, partis pauvres, rapportaient d'Égypte les riches dépouilles des Ptolémées. On lui décrétait à tout moment de nouveaux honneurs : son nom allait figurer dans le *carmen saliare;* les prêtresses prieraient pour lui dans les prières publiques; dans tous les banquets publics et privés on ferait des libations en son honneur (2). Et il arriva enfin en Italie, accueilli avec un immense enthousiasme; il s'arrêta quelque temps, pour soigner une laryngite qu'il avait sans doute contractée pendant la guerre, à Atella où Virgile vint à sa rencontre et pendant quatre jours lui lut les Géorgiques qui étaient terminées (3), lui manifestant aussi son désir de rappeler ses hauts faits dans un poème (4). Les triomphes consécutifs qui furent enfin célébrés les 13, 14 et 15 août de l'an 29 (5) furent très solennels, et merveilleuses furent les fêtes que l'on donna dans la seconde moitié du mois d'août pour l'inauguration des monuments qui symbolisaient la victoire définitive de César au milieu de tant de guerres civiles, le temple du *Divus Julius* inauguré le 18 août (6), puis la *Curia Julia*, avec le sanctuaire de Minerve et l'*Ara Victoriae*

(1) Velléius, II, 88.
(2) Mon. anc., II, 21.
(3) Donatus, p. 61, *R*.
(4) Virgile, Géorg. III, 46.
(5) Dion, LI, 21; Live, Ep. 133; Suétone, *Aug.*, 22. Les dates de ces trois journées sont tirées d'un rapprochement fait entre ce que disent ces histoires et les indications données par les *Tabulae barberinianae* (*C. I. L.*, I, p. 478) et les *Fasti Antiatini* (*C. I. L.*, X, 6638).
(6) *C. I. L.*, I, p. 399; Dion, LI, 22.

dans la *Curia Julia* (1). Toute l'Italie était dans la joie et l'éblouissement; cet heureux et dernier survivant de tant d'hommes illustres qui avaient lutté pour dominer le monde romain, semblait avoir acquis définitivement l'héritage d'Alexandre et de Rome. C'est à sa grandeur démesurée et à l'élévation de ses quelques amis que semblait aboutir l'effort des deux siècles de guerres et de conquêtes dans le monde immense, dévasté, affligé, découragé.

(1) Dion, LI, 22.

XI

LE RÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Octave à ce moment, au contraire, songeait à quitter la politique et à imiter non pas l'exemple de César, mais celui de Sylla (1). C'est un écrivain ancien assez sérieux qui nous l'assure; et je ne vois aucune raison bien grave pour contester son témoignage.

A peine rentré en Italie, Octave s'était mis à dépenser les trésors de Cléopâtre. Avec une activité remarquable il annulait toutes les créances de l'État, c'est-à-dire non seulement les arriérés des impôts, mais même les créances privées des chevaliers proscrits en l'an 43 et que l'État avait confisquées; il donnait enfin une valeur légale à l'abolition des dettes qui avait déjà eu lieu en réalité; il éteignait toutes ses dettes et celles de la république (2); il commençait à payer aux municipalités les terres qui avaient été achetées l'année précédente, et leur distribuait en espèces son-

(1) Suétone, *Aug.*, 28. *De reddenda republica bis cogitavit : primo post oppressum statim Antonium...* C'est là un renseignement de la plus haute valeur, à la fois parce qu'il nous est donné par Suétone, historien très scrupuleux, et parce qu'il n'y a aucune raison pour ne pas y ajouter foi. On a eu tort de le négliger, sous prétexte qu'il est en contradiction avec la tradition qui fait d'Octave l'ambitieux fondateur de la monarchie absolue.

(2) Dion, LI, 21.

nantes une somme supérieure peut-être à trois cents millions de sesterces (1); il en distribuait 400 par tête à tous les plébéiens, qui étaient plus de 250,000 (2); 1,000 par tête aux 120,000 vétérans à qui il avait donné des colonies (3). Étaient compris dans ce nombre les 6 ou 7,000 vétérans de César congédiés après la bataille de Philippes, les 20,000 légionnaires renvoyés chez eux après la guerre de Sicile et les 90,000 hommes des 37 légions qui étaient à lui ou à Antoine, qu'il avait congédiés récemment, ayant décidé de réduire à vingt-trois légions toute l'armée de l'empire (4). Il avait pu ainsi sauver l'Italie de la faillite qui l'avait si longtemps menacée; faire circuler de nouveau l'argent et baisser l'intérêt (5). Mais Octave savait très bien qu'une tâche beaucoup plus lourde que celle d'éviter la faillite de la nation allait incomber au futur chef de la république. Il lui faudrait réorganiser un gouvernement capable d'assurer l'ordre, la paix, la prospérité en Italie et dans les provinces. Les fêtes qu'on célébrait en son honneur, les pouvoirs qu'on voulait lui accorder, ne signifiaient pas autre chose que l'universelle aspiration de l'Italie à un gouvernement fort et sage, dont le public voyait en Octave le créateur. Or quelle

(1) Mon. Anc., III, 22. Comme Auguste compte 600 millions de sesterces pour les terres qu'il acheta cette année-là et pour celles qu'il acheta en l'an 14, j'ai supposé que plus de la moitié de la somme fut dépensée à ce moment-là.

(2) *Id.*, III, 8 et suiv.

(3) *Id.*, III, 17.

(4) Mommsen, *Res Gestae D. A.*, III, 46-50, croit qu'après la bataille d'Actium, Octave réduisit à dix-huit le nombre de ses légions. Mais Robert, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1868, p. 93 et suiv., et Pfitzner, *Geschichte der Romischen Kaiserlegionen*, *Leipzig, 1881*, p. 14 et suiv., me semblent avoir démontré que les légions furent dès le début au nombre de vingt-trois.

(5) Dion, LI, 21; Suétone, *Aug.*, 41.

que fût à ce moment l'opinion populaire touchant son énergie et son génie, serait-il étrange, absurde, impossible, qu'Octave eût eu devant cette tâche des hésitations et même de la peur? Un historien, connaissant bien le personnage et son époque, ne saurait l'admettre. Si Octave avait été, comme César et comme Alexandre, un grand homme d'action, il aurait pu, à ce moment, concevoir les plus vastes ambitions; ne considérer ce qu'il avait déjà acquis de puissance, de gloire et de grandeur que comme le commencement d'une carrière destinée à éblouir le monde. Mais Octave était un « intellectuel » qui ressemblait plus à Brutus et à Cicéron qu'à César; un calculateur froid et prudent, qui n'était pas tourmenté par des ambitions démesurées ou par une soif de plaisirs trop ardente; un travailleur patient, un administrateur avisé, dont la force consistait beaucoup plus dans la souplesse, la lucidité, la précision de l'intelligence, que dans la grandeur de l'imagination ou l'énergie de l'ambition. Sa santé était devenue si mauvaise qu'il ne put même pas supporter la fatigue des fêtes qui furent données pour célébrer ses victoires, et que, pendant qu'elles avaient lieu, il tomba malade à plusieurs reprises (1). Précocement vieilli à trente-cinq ans, maladif, nerveux, rassasié de richesses, de gloire, de puissance, Octave se voyait offrir un pouvoir qui exigeait une santé solide, une grande énergie, une confiance en soi presque illimitée.

Pourquoi n'aurait-il pas pu avoir, un instant au moins, l'idée de le refuser? Car la tâche était terriblement rude. Les historiens modernes peuvent la simplifier tant qu'ils veulent, en disant que la république était morte et qu'après Actium l'empire devait néces-

(1) Dion, LI, 22; LIII, 1.

sairement tomber sous la domination d'un seul maître qui le gouvernerait selon son bon plaisir. Mais Octave, qui aurait dû les résoudre, voyait les immenses difficultés de la situation, beaucoup mieux que ses historiens vingt siècles après. L'organisation du pouvoir suprême est sans doute une des questions les plus graves qui se posent à tous les gouvernements, mais elle n'est pas tout le problème, car le chef d'une république comme le souverain d'une monarchie ne peuvent gouverner à eux seuls leurs États : ils ont besoin de collaborateurs, de représentants, d'agents et de fonctionnaires. A côté du problème du pouvoir suprême, il y a le problème des instruments à employer pour gouverner, problème toujours lié très étroitement au premier, et qui n'est jamais moins important. Aussi, quand même on aurait donné à Octave la dictature, les pleins pouvoirs, l'autorité et le titre de roi, on n'aurait résolu que la moitié du terrible problème politique qui se posait alors devant Rome. La question restait encore de savoir si l'empire serait gouverné, comme les monarchies asiatiques des successeurs d'Alexandre, par une bureaucratie recrutée par le chef de l'État et selon son bon plaisir, dans toutes les classes de la société et dans toutes les nations ; ou s'il continuerait à être gouverné par des magistrats républicains, choisis à Rome par les comices et par le sénat parmi les citoyens romains, d'après les règles fixées par les anciennes lois ; ou enfin si on ferait quelque chose d'intermédiaire, en empruntant aux deux systèmes. Le gouvernement monarchique n'aurait pas signifié seulement l'établissement d'une dynastie à Rome; il aurait signifié aussi la formation d'une bureaucratie cosmopolite, la carrière gouvernementale ouverte par le monarque aux hommes

intelligents et énergiques de tout l'empire, sans distinction de nationalité ni de race, la fin du monopole politique possédé jusqu'alors par Rome, les grandes familles de l'aristocratie sénatoriale, et la foule plus nombreuse des chevaliers et de la classe moyenne qui votait dans les comices. Jules César dans ses dernières années avait tenté d'introduire à Rome un principe de bureaucratie cosmopolite en confiant un grand nombre de charges à ses serviteurs et à ses affranchis ; les triumvirs et Sextus Pompée avaient fait de même pendant les guerres civiles : mais serait-il possible et utile maintenant de continuer à développer ce système? Ou fallait-il revenir à la grande tradition romaine?

Tel était le problème qui se posait devant Rome. Et il était si formidable, qu'Octave, s'il n'eût tremblé devant, devrait être considéré comme fou. Le triumvirat, qui avait toujours été un gouvernement violent et faible, avait été forcé, aux heures critiques, d'augmenter le nombre des sénateurs et des magistrats, en distribuant les honneurs de la noblesse romaine à la classe moyenne de toute l'Italie : en sorte que, si on avait massacré dans les guerres civiles une partie de la vieille noblesse historique de Rome, il s'était formé à sa place une nouvelle oligarchie beaucoup plus nombreuse de sénateurs, d'anciens questeurs, d'anciens préteurs, d'anciens consuls, composée en grande partie de gens obscurs, ignorants, sans prestige et sans fortune, qui, pour n'avoir pas la gloire et les qualités de l'ancienne noblesse, n'en était pas moins, comme celle-ci, attachée aux privilèges et aux droits d'un rang conquis d'une façon inespérée. Assurément on retrouvait dans cette oligarchie de parvenus tous les égoïsmes qui depuis un siècle affaiblissaient les classes dirigeantes de Rome, depuis le célibat jusqu'au dégoût des

charges publiques non rémunérées. Les gens disposés à se donner une peine gratuite pour le bien de l'État étaient bien peu nombreux; personne surtout ne voulait d'une charge telle que l'édilité, où l'on ne pouvait que dépenser de l'argent sans aucun bénéfice. Mais si l'abnégation et le patriotisme étaient rares, par contre le désir de conserver à la fois les honneurs et les profits du pouvoir était grand et tenace; de sorte qu'il y avait là, au centre de la république, une oligarchie de rencontre créée par la révolution, une coterie très nombreuse et très ramifiée d'anciens centurions devenus sénateurs, dont il serait impossible de se débarrasser ni non plus de se servir pour un travail sérieux, comme le prouvait la tentative faite par Octave, au commencement de l'an 28, pour épurer le sénat en retranchant les membres les plus indignes. La mesure était nécessaire; Octave qui, comme consul, avait ordonné, après quarante-deux ans d'interruption, de faire le cens (1), voulut profiter de cette occasion et dressa une liste d'environ deux cents sénateurs; mais pour leur épargner la honte d'être chassés, il les invita à se démettre spontanément de leur charge, en ne venant plus au sénat et en renonçant aux prérogatives de leur rang. Ce fut en vain. Soixante seulement y consentirent, et cent quarante attendirent qu'on les chassât (2). Cependant à chaque fois qu'il s'agissait d'une affaire publique importante et dispendieuse, le sénat ne manquait jamais de s'en remettre à Octave, à qui il confia même la réparation de quatre-vingt-deux temples de Rome, à demi ruinés par suite de l'incurie que l'on avait eue pendant les guerres civiles (3).

(1) Mon. anc., II, 2.
(2) Dion, 52-42; Suétone, *Aug.*, 35.
(3) Mon. anc., IV, 17.

Mais la difficulté qui viendrait des intérêts et des ambitions égoïstes de l'oligarchie révolutionnaire était encore petite en comparaison de celle qui venait du mouvement de l'opinion publique, toujours plus accentué, en faveur des vieilles traditions romaines. Ce mouvement qui exaltait l'orgueil national, la fierté de la race, l'admiration pour le passé, non seulement rendrait impossible au gouvernement futur de choisir ses instruments en dehors de la petite oligarchie des citoyens romains, mais il allait le forcer à les choisir de préférence dans ce qui restait de la vieille noblesse. Après une révolution qui avait tâché de détruire l'aristocratie par le fer et par le feu, on assistait dans toutes les classes, surtout dans les classes moyennes et intellectuelles, à un revirement rapide des esprits, qui les portait de nouveau à admirer la noblesse historique, comme la seule classe capable de bien gouverner l'empire. Le document le plus important de ce revirement, nous l'avons dans la grande histoire de Rome, qu'un jeune homme de Padoue, Tite-Live, commençait à écrire à cette époque, pour faire, dans le genre traditionnel des Annales, vivifié par les grâces et les lumières d'un art puissant, la glorification enthousiaste de l'ancien gouvernement aristocratique, de l'ancienne diplomatie, de l'ancienne sagesse. Il n'allait pas montrer seulement que l'aristocratie avait créé la grandeur de Rome; il allait aussi défendre avec énergie la mémoire des chefs qui avaient succombé dans la grande lutte contre le parti démocratique, et surtout Pompée; on le verrait même porter un jugement sévère sur César (1). Un grand écrivain, ami d'Octave, lié avec tous les hommes les plus éminents de l'oligarchie révolution-

(1) Voy. SÉNÈQUE, *Nat. Quæst.*, V, XVIII, 4.

naire, n'aurait pu écrire l'histoire de Rome dans un tel esprit, si ces idées n'avaient pas été très répandues dans toutes les classes qui avaient de l'influence politique, et même dans l'entourage de celui qui allait devenir le chef de l'Etat. Quoi du reste de plus naturel que ce revirement du public, dégoûté par le désordre épouvantable du monde romain, alarmé par les symptômes de sa faiblesse croissante, dont Actium avait été le plus grave? Les historiens auraient mieux compris la fin des guerres civiles et la réforme constitutionnelle qui établit le gouvernement d'Auguste, si, au lieu de la considérer comme une folie inconcevable, ils avaient mieux compris l'admiration passionnée, presque religieuse que l'Italie avait toujours eue pour l'aristocratie de Rome. Oui, le système politique que l'Italie s'obstinait à maintenir depuis deux siècles était absurde. Une petite aristocratie concentrée à Rome ne pouvait bien gouverner un empire aussi immense. Les défauts de ce système étaient énormes, et ils étaient devenus plus visibles à mesure que l'empire avait grandi et que la discorde avait déchiré la noblesse. L'instrument était trop petit pour la fonction qu'il devait accomplir, et les guerres civiles en avaient encore affaibli les ressorts. Pourquoi alors ce système avait-il duré si longuement, malgré les vices, la corruption, les affreuses discordes de l'aristocratie? Dans les cent cinquante années qui précédèrent Actium, au milieu de ce duel formidable et confus pour la suprématie, engagé entre les États méditerranéens, l'Italie avait compris — et ce fut la cause principale de son succès — que la bonne administration, la paix intérieure, l'ordre, la justice, tous les biens qu'on est en droit de demander en temps ordinaire à l'État, étaient à ce moment choses secondaires; qu'il fallait surtout avoir un gouvernement

très fort sur le terrain diplomatique et militaire, capable de défendre et de développer, au milieu de cette crise épouvantable, les intérêts politiques et économiques de Rome. Pendant plus d'un siècle l'aristocratie romaine, en épuisant toute son énergie intellectuelle, morale et économique avait fourni à l'empire les généraux, les officiers, les diplomates dont il avait besoin; elle avait, malgré ses erreurs et des échecs partiels, réussi à avoir le dessus dans toutes les luttes où elle s'était engagée; et ainsi elle avait conservé le pouvoir, malgré ses vices innombrables, sa hideuse corruption, ses discordes atroces. Aussi peu à peu l'armée, la politique étrangère et l'aristocratie étaient devenues trois choses inséparables pour les masses de l'Italie, qui ne concevaient même pas que les hauts commandements militaires et les grandes magistratures de l'Etat pussent être données à des citoyens n'appartenant pas à la noblesse. Ce que nous appellons aujourd'hui le sentiment démocratique était chose presque inconnue à Rome; les classes moyennes et populaires, au lieu de convoiter les grandes situations politiques de l'empire, ont toujours au contraire cherché par leurs luttes à s'assurer des avantages économiques; elles étaient tellement persuadées que seules les grandes familles savaient faire la politique et la guerre, qu'elles ne concevaient même pas que l'on pût mettre à la tête de l'armée et de l'État un fils de paysan ou de bourgeois. Tous les chefs du parti populaire ont été en effet des nobles de vieille roche. Même dans la dernière révolution, qui de toutes avait été la plus désastreuse pour la noblesse, le parti de César avait d'abord réclamé, non pas l'égalité démocratique, mais des terres et des pensions. Les événements s'étaient précipités tragiquement; le parti démocratique avait fini par massacrer une partie de la

noblesse, et ensuite, faute d'un nombre suffisant de grandes familles, il avait dû donner beaucoup de charges importantes à des affranchis, à des plébéiens, à des gens obscurs. Mais les résultats de cette révolution démocratique n'avaient fait que donner une force nouvelle aux idées, aux tendances, aux traditions antidémocratiques du public.

Après l'écrasement de la noblesse, l'unité et la puissance de l'empire, l'immense système d'intérêts groupés autour des provinces, avaient été gravement compromis. L'empire avait été divisé; la révolte avait éclaté dans beaucoup de provinces; les guerres extérieures avaient été, en général, peu heureuses. L'aventure démocratique tentée par force après Philippes, l'essai d'une république gouvernée par d'anciens muletiers élevés au consulat, avait fini par l'audacieuse tentative de Cléopâtre, la honte d'Actium et la situation actuelle, pleine d'incertitude et de dangers. L'Espagne était presque tout entière en révolte (1); Marcus Crassus, pour défendre la Macédoine, avait dû envahir la Mysie et attaquer les Bastarnes (2); des révoltes éclataient même en Egypte (3).

Rien de plus naturel que l'Italie, dans une telle situation, tournât de nouveau ses regards vers la grande aristocratie qui avait toujours été victorieuse, qui avait conquis l'empire et qui devait savoir le défendre. Tite-Live ne ferait que justifier, par les documents historiques, l'opinion générale. Si donc Octave eût voulu donner les grandes charges de la République et les gouvernements des provinces à des étrangers et à des

(1) Dion, LI, 20-21.
(2) *Id.*, LI, 21-26.
(3) Voy. l'inscription en trois langues de Philae, dans *Sitz. Ber. Konig. Preus. Akad.*, 1896, p. 478.

affranchis, organiser une bureaucratie cosmopolite, il n'aurait pas seulement alarmé l'oligarchie révolutionnaire, il aurait blessé profondément la conscience publique. Or, après les scandales, les insuccès, les désastres, le long désordre du triumvirat, Octave avait-il l'autorité et le pouvoir nécessaires pour faire face à tant d'intérêt et à un sentiment si répandu, alors que César lui-même n'en avait pas été capable après la conquête de la Gaule et les victoires de la guerre civile? Assurément non. Sa situation était des plus singulières. La bataille d'Actium et la conquête de l'Égypte lui avaient valu une très grande admiration et avaient fait oublier son passé; mais il n'avait ni le prestige terrible de Sylla auprès des conservateurs, à son retour d'Asie, ni celui de César auprès du peuple, au lendemain de Pharsale; il ne pouvait espérer que la conquête fructueuse mais facile de l'Égypte fût une compensation suffisante pour les maux infinis dont son parti et le gouvernement des triumvirs avaient été la cause pour l'Italie. Un homme moins prudent et plus imaginatif aurait pu s'y tromper, mais non Octave. D'ailleurs l'exemple d'Antoine tombé si brusquement d'une situation si belle, et dans un tel abîme, parce qu'il avait blessé les intérêts et les préjugés de l'oligarchie italienne, devait lui inspirer une terreur salutaire. Oui, on le portait aux nues, comme on y avait porté Antoine quelques années auparavant, et il aurait pu se faire décerner le pouvoir absolu; mais l'exemple d'Antoine était là pour l'avertir que, s'il lui arrivait quelque mésaventure, — et les choses présentes comportaient tant d'imprévu, — si quelque insuccès grave survenait, le mécontentement éclaterait, on se vengerait sur lui, et les haines de la guerre civile maintenant oubliées pourraient se réveiller soudain. Quelle que fût son autorité

dans la future réorganisation de l'État, il lui faudrait rappeler au pouvoir l'aristocratie historique, se servir d'elle pour gouverner l'empire; en partie même, se couvrir aux yeux du peuple de son autorité. Mais une nouvelle difficulté, et plus grave, naissait à ce moment. Le coup porté à la noblesse par la dernière révolution avait été dur. Beaucoup de familles avaient disparu; d'autres étaient ruinées; un découragement profond avait saisi les membres survivants de celles qui n'avaient pas tout perdu pendant la grande crise. Dans son parti même, les personnages les plus éminents semblaient réclamer le repos. Asinius Pollion était un grand ami d'Octave, mais il se considérait comme son égal (1), et il ne voulait plus s'occuper que de littérature et d'art; il se proposait d'écrire une grande histoire des guerres civiles (2). Marcus Crassus, le fils du richissime triumvir, qui avait épousé la fille de Métellus Créticus, combattait alors dans les Balkans; mais consentirait-il, lui, si riche, à continuer à se donner du tourment pour les affaires de l'État? On pouvait peut-être compter davantage sur Valérius Messala; mais il était demeuré un fervent républicain, et il ne faisait pas mystère, même auprès d'Octave, de sa fidèle admiration pour Brutus. Mécène semble avoir été assez indifférent à la question de la monarchie ou de la république, mais il désirait se retirer du tracas de la politique pour jouir de ses grandes richesses; il ne voulait même à aucun prix être fait sénateur. Agrippa, cet homme plein d'activité et de ressources, était donc le seul sur qui Octave pût compter.

En somme, l'instrument séculaire du gouvernement,

(1) Voy. Sénèque, *De ira*, III, 23.
(2) Horace, *Od.*, II, I, 1.

l'aristocratie, était maintenant encore plus rouillé et plus usé, qu'au commencement de la guerre civile; mais il était plus nécessaire que jamais. Quoi qu'en disent les historiens modernes, l'Italie n'était pas du tout mûre à cette époque pour la monarchie; elle avait encore besoin de sa vieille aristocratie, que, dans un accès de folie, elle avait failli exterminer, en l'an 43 et en l'an 42. La noblesse historique était la charpente de toute son organisation militaire et de son système de politique étrangère : la noblesse une fois détruite, l'une et l'autre se seraient écroulées. Il n'y avait pas d'établissement d'instruction militaire dans l'empire romain; les familles nobles de Rome étaient l'école de guerre où se préparaient les officiers et les généraux; le soldat italien était trop habitué encore à n'être commandé que par des nobles issus de familles historiques. De même, pour les sujets, la puissance de Rome avait été trop longuement personnifiée par le sénat et par les sénateurs, pour que les provinces se fussent soumises avec une égale docilité au gouvernement de quelque Oriental, nommé général et chargé de représenter l'autorité du nouveau monarque de Rome. Si donc, en face de cette difficulté insoluble, Octave a eu un moment de faiblesse et a pensé un instant à imiter Sylla, il n'y a dans cette pensée rien qui sorte du cadre de la possibilité humaine et rien qui puisse faire du tort à sa gloire. La tâche qu'on voulait lui imposer était si lourde! La situation était, toutefois, trop grave dans tout l'empire, pour que, tout en réservant ses décisions définitives, Octave ne cherchât pas à pourvoir au moins aux nécessités les plus pressantes de l'administration. Il s'efforçait, en effet, de hâter la fondation de colonies en Italie et au dehors; il reprenait même l'idée de César de faire des colonies de Carthage et de Corinthe; il cherchait à

changer en propriétaires aisés et pacifiques le plus grand nombre des soldats qui avaient fait la guerre avec lui ou avec Antoine, en répartissant entre 90,000 vétérans les domaines communaux achetés après Actium, et en faisant leurs propriétaires décurions des petits sénats municipaux. Les redoutables soldats des guerres civiles s'installeraient ainsi dans un grand nombre de villes, parmi lesquelles on peut sans doute citer Ateste, Brescia, Parme, Tortone, Rimini, Fano, Spello et Pise, pour y finir paisiblement leur existence en bourgeois aisés, grâce à ces terres et au butin recueilli rendant la révolution. Il était, en outre, urgent de remplir d'une façon ou d'une autre les caisses de l'État, qui étaient toujours vides. Octave y versa lui-même une grosse somme, mais il ne profita pas de l'occasion, comme il l'aurait pu si facilement, pour s'emparer de la caisse publique, ainsi que l'avait fait César; il ne voulut pas se charger de l'administrer; mais, comme il ne voulait pas non plus que le trésor restât entre les mains des anciens magistrats qui en avaient été de si mauvais gérants, il prit une mesure intermédiaire, et décida que l'administration du trésor serait confiée à deux *praefecti aerarii saturni*, choisis par le sénat tous les ans parmi les sénateurs qui avaient déjà été préteurs (1). Il renonçait ainsi à la partie la plus importante du butin des guerres civiles : le trésor de l'empire. Et de renoncement en renoncement, il aurait fini par tout restituer, s'il avait été possible de rentrer dans la vie privée à l'homme qui, sans combattre, avait vaincu Antoine à Actium. Octave était le personnage le plus considérable, le plus puissant et

(1) Dion, LIII, 22; Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der röm. Verwaltung*, Berlin, 1876, p. 10.

le plus riche de la république. Trop de gens avaient besoin qu'il restât à la tête de la république : les vétérans qui avaient reçu des terres, les acquéreurs des biens des proscrits, les magistrats et les sénateurs élus par les triumvirs, tous ceux qui avaient pris part à la sanglante curée de la révolution, depuis Agrippa jusqu'au dernier et au plus obscur des centurions, tous voyaient dans sa puissance la garantie définitive de la situation acquise. Il n'est donc pas surprenant que durant l'an 28 ses amis aient fait de grands efforts pour vaincre ses hésitations et son découragement. Ils avaient pour cela de bons arguments à faire valoir; et à défaut de documents directs, nous pouvons les deviner sans peur de trop nous tromper, par l'effet qu'eurent les conseils donnés. Il n'était pas possible, devait-on lui dire, de rétablir tout entière l'ancienne constitution républicaine. Cette constitution reposait sur deux principes : le choix contemporain de plusieurs collègues pour chaque magistrature, et la courte durée de toutes les magistratures. Tant que la vie avait été simple, les mœurs pures, l'aristocratie forte, la tradition vigoureuse, la constitution avait très bien fonctionné, surtout grâce à ces principes. Mais avec la dissolution des mœurs et des traditions anciennes, ces principes étaient devenus la cause principale de l'effrayant désordre où la république avait failli disparaître. La courte durée des magistratures, au milieu des luttes acharnées des partis, des intérêts, des idées, avait fini par détruire entièrement la continuité du gouvernement. Le système de choisir pour chaque magistrature plusieurs collègues — deux au moins — ayant des pouvoirs identiques, avait mis un terrible instrument de désordre entre les mains des partis, qui, à chaque fois qu'ils réussissaient à s'emparer d'un poste, se servaient

du magistrat qu'ils y avaient fait arriver, pour entraver tout ce que faisait le collègue élu par leurs adversaires. Ne verrait-on pas se déchaîner de nouveau ces calamités si l'on rendait dans ses formes anciennes la liberté à la république?

Il était nécessaire d'établir au moins une autorité assez forte pour contenir les factions et les magistratures. Cicéron lui-même, dont les goûts étaient toujours allés plutôt vers les conservateurs que vers les révolutionnaires, n'avait-il pas développé dans le *De Republica* l'idée, empruntée du reste à Polybe et à Aristote, que dans les États trop déchirés par des discordes intérieures, il était nécessaire de créer un magistrat suprême et unique qui serait soumis aux lois communes et par conséquent républicain, mais qui aurait un pouvoir d'une durée plus longue, et d'une compétence plus étendue que les magistrats ordinaires, et qui, par son autorité personnelle en même temps que par celle qui lui serait conférée par la loi, serait en mesure d'empêcher chaque institution et magistrature d'empiéter sur le champ réservé par la constitution aux autres pouvoirs, et de négliger son devoir? Quel autre que le vainqueur d'Actium aurait pu remplir cette magistrature nouvelle? Il y avait en outre une autre considération qui devait peser d'un grand poids sur les décisions d'Octave. Dans la crise économique qui tourmentait alors l'empire, l'Égypte qui, grâce à ses trésors, avait aidé à éviter la faillite de l'Italie et une nouvelle révolution, devait apparaître comme la principale ressource de la République, au moins pour les prochaines années. La meilleure partie de la fortune d'Octave, de sa famille, de plusieurs de ses illustres amis, tels que Mécène, consistait maintenant en propriétés situées en Égypte. Mais il eût été bien dangereux de placer sous

le gouvernement d'un proconsul un peuple si orgueilleux, si excitable, chez qui le sentiment monarchique était si fort, et qui depuis les origines de son histoire avait été gouverné par des rois. Il semblait nécessaire de continuer à donner à ce peuple l'illusion qu'il était gouverné par un monarque, même si ce monarque était au loin et résidait à Rome, pourvu qu'il envoyât à Alexandrie son ministre. Or, ce monarque ne pouvait être que le conquérant de l'Égypte. Mais comment pourrait-on donner à l'Égypte l'illusion qu'Octave en était le souverain, s'il ne restait pas à la tête de la République? Octave dut se rendre à la fin à ces considérations et il se décida à essayer de mettre en application les idées du *De Republica*, en conservant une partie de son autorité, la moins grande possible, afin que l'ordre rétabli pût continuer. Le principal danger pour la paix publique venait de la division des commandements militaires; chaque armée en effet avait son chef placé sous la surveillance du sénat, qui, molle, intermittente et inefficace, n'avait pas empêché d'habiles et hardis généraux de se servir des armées pour leurs ambitions et même pour des guerres civiles. Octave consentit donc à prendre le commandement de toutes les armées, de façon à ce que les officiers et les soldats fussent sous sa dépendance et responsables auprès de lui, mais il ne voulut pas prendre ce commandement suprême d'une façon révolutionnaire; il se fit décréter par le sénat pour dix ans le proconsulat de toutes les provinces où, pour une cause permanente ou temporaire, il fallait entretenir des troupes. Il n'y en eut d'abord que trois : la Syrie, qui d'un moment à l'autre pouvait être envahie par les Parthes, et l'île de Chypre avec elle; la Gaule transalpine, dont la frontière était peu sûre; enfin l'Espagne, qui était en révolte depuis

quelque temps déjà. Quant aux autres provinces, et c'étaient les plus riches, elles seraient administrées par les magistrats ordinaires de la République, par les proconsuls et les propréteurs nommés, comme autrefois, par le sénat; tous ses pouvoirs seraient restitués au sénat; les comices recommenceraient à élire les magistrats et à approuver les lois (1).

A Rome aussi cependant, il fallait une autorité pour surveiller les magistrats urbains, pour stimuler ou retenir le sénat, quand cela serait nécessaire. Octave consentit encore à remplir cette fonction et il accepta de poser chaque année sa candidature au consulat, pour les dix années pendant lesquelles il serait proconsul. Il serait donc à la fois consul et proconsul; il pourrait, quand il resterait comme consul à Rome, administrer les provinces au moyen de légats, ou, quand il irait comme proconsul dans les provinces, gouverner de loin Rome et l'Italie comme consul; en même temps, restant à la tête de l'Etat romain, il pourrait se donner aux Égyptiens comme leur roi et comme l'héritier légitime des Ptolémées, continuant ainsi, dans la mesure raisonnable, la politique bizarre d'Antoine, qui, malgré ses exagérations, correspondait bien à une nécessité, puisque, entre les mains de son rival, elle survivait en partie à sa ruine. Cette union de deux magistratures — le consulat et le proconsulat — qui, selon le vieux droit constitutionnel, s'excluaient, était certainement une innovation révolutionnaire; mais ce n'était pas toutefois une innovation sans précédent : car on en avait déjà fait l'expérience en l'an 52 pendant quelques mois, quand, dans l'épouvante des troubles qui avaient suivi la mort de Clodius et la révolte de Vercingétorix, Pom-

(1) Dion, LIII, 12-13.

pée avait été nommé consul et proconsul à la fois. Et c'était là, en tout cas, une révolution bien moins considérable que la fondation d'une monarchie, car elle laissait intacte l'essence de la république. On en revenait en réalité à une idée déjà caressée par le parti conservateur avant la guerre civile; on créait un magistrat nouveau, unique, mais républicain, dont le nom nouveau fut celui de *princeps,* mot et concept étroitement latin et républicain que l'on a traduit à tort par le mot *prince,* car ce mot dans notre langue a pris une tout autre signification, tandis qu'il signifiait en réalité premier, principal, et qu'il faudrait le traduire par *président.* Octave mettait en pratique le conseil que, le 2 septembre de l'an 44, Cicéron au sénat avait en vain donné à Antoine : *libertate esse parem cæteris, principem dignitate,* — être le premier magistrat dans une république fondée sur le principe de l'égalité de tous les citoyens; et il acceptait d'être nommé pour dix ans président unique de la république latine, avec le commandement de toutes les armées, et avec des pouvoirs étendus mais constitutionnels, qui le font ressembler plutôt au président de la confédération américaine qu'à un monarque de l'Asie.

Quand Octave eut pris son parti, Horace annonça cette résolution dans la seconde ode du premier livre où, pour protéger Rome et mettre fin aux guerres civiles, il invoquait Apollon, le dieu de la culture intellectuelle, Vénus, la déesse de la fécondité, Mars, le dieu de la guerre, Mercure, le dieu du commerce et de la prospérité matérielle, et où, sous les traits juvéniles de Mercure, il représentait Octave, le vengeur de César qui avait répandu sur l'Italie les trésors de Cléopâtre :

Hic ames dici pater atque princeps.

Les détails de l'arrangement furent bien vite définis entre Octave et les hommes les plus éminents du sénat; vers la fin de l'an 28 l'entente était déjà faite, et l'accord reçut son exécution dans une séance solennelle du sénat, le 13 janvier de l'an 27 (1). Octave, qui était consul pour la septième fois, se rendit au sénat; il déclara qu'il renonçait à tous les pouvoirs extraordinaires dont il avait joui jusque-là et qu'il remettait au sénat et aux comices le gouvernement de la République : et alors, nous ne savons sur la proposition de quel personnage, le sénat lui conféra pour dix ans, à lui qui était déjà consul, le gouvernement proconsulaire de la Syrie, de l'Espagne et de la Gaule (2). Le 16 janvier, pour lui montrer la reconnaissance du sénat et du peuple, on lui conféra le titre d'*Augustus* (3); on empruntait à la langue sacerdotale le terme qui désignait, dans les vieux rituels, les temples consacrés selon les rites (4), pour donner un caractère à la fois sacré et latin, religieux et national, à la nouvelle magistrature du *princeps* que Pompée avait en vain essayé d'exercer vingt-cinq ans auparavant au milieu des émeutes provoquées par la mort de Clodius. Cicéron triomphait : la république était sauvée; la monarchie n'entrerait pas tout d'un coup à Rome, par une invasion triomphale; il lui faudrait un siècle pour se glisser peu à peu dans les institutions, les mœurs, les idées, et changer l'essence même de la vie politique de l'Italie. Les historiens modernes ont tort quand ils s'obstinent à considérer cette réforme comme

(1) Au sujet de cette date, voy. *C. I. L.*, I, pp. 312 et 384.
(2) Dion, LIII, 39; Mon. anc., VI, 13.
(3) Mon. anc., VI, 16.
(4) Boissier, *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, Paris, 1892, I, p. 73.

une fiction destinée à cacher la monarchie sous des formes républicaines, et ils ont tort aussi à mon avis quand ils considèrent la réforme d'Auguste comme une dyarchie, c'est-à-dire un partage du pouvoir entre le sénat et le *princeps*. La réforme d'Auguste tendait au contraire à reconstituer l'unité de l'État romain qui, au grand dommage de l'Italie, s'était trouvée presque détruite par le triumvirat, véritable dyarchie après la déposition de Lépide; elle tendait à replacer tout l'empire sous l'autorité du sénat, et le sénat sous la vigilance d'un président modérateur, gardien des institutions; elle tendait à rétablir non pas la forme, mais l'essence de la république, c'est-à-dire à conserver, autant qu'il était possible, le gouvernement de l'empire entre les mains de la petite oligarchie italienne sous la direction de la noblesse historique. La réforme constitutionnelle de l'an 27 était pour l'aristocratie une éclatante revanche de Philippes, une revanche obtenue sans combat, par la force des choses, grâce non pas à l'énergie des familles échappées à la révolution, mais à la gloire et aux mérites de leurs ancêtres. Ceux-ci avaient eu un si immense succès, que ses répercussions devaient se prolonger dans les siècles et que leurs descendants dégénérés, vaincus, proscrits devaient encore en bénéficier. Une fois encore l'Italie, après l'avoir écrasée, se traînait aux pieds de sa vieille noblesse, la suppliait de gouverner l'empire. Et cette explication ne paraîtrait pas étrange, mais simple et vraisemblable, si tous les historiens modernes n'avaient une opinion préconçue qui les entraîne à donner des proportions à la fois trop petites et trop grandes à la réforme politique de l'an 27 avant J.-C. : trop petites, quand ils la ramènent à une comédie jouée au sénat par le vainqueur et par les sénateurs pour tromper le

public; trop grandes, quand ils la considèrent comme l'acte qui clôt l'ère républicaine et commence l'époque de la monarchie romaine. Octave ne songeait nullement à se moquer de ses contemporains et il ne croyait pas non plus accomplir une révolution dont les répercussions se prolongeraient à l'infini, jusqu'à nous. Il cherchait seulement à résoudre les difficultés de l'heure présente par une réforme constitutionnelle qui, dans son intention, répondait aux besoins d'une situation passagère, et qui par suite n'avait de valeur que pour les dix années fixées par le sénatus-consulte au bout desquelles, si l'état de choses était changé, il changerait, lui aussi, de conduite et de projets. Il s'était en effet réservé la faculté de se démettre de la présidence avant ces dix années, s'il croyait pouvoir le faire sans danger pour la république (1). Est-il donc si étonnant que deux ans et demi après la bataille d'Actium, le fils de César se soit proposé de satisfaire les aspirations et les sentiments républicains de la classe moyenne et des hautes classes d'Italie? Même si on ne veut pas — et c'est cependant une considération très importante — tenir compte des grands intérêts politiques et économiques qui poussaient toute l'Italie à conserver, grâce aux institutions républicaines, le monopole fructueux du gouvernement de l'empire, il faut considérer que toute l'histoire ancienne montre combien tenaces et profondes étaient les idées et les traditions républicaines dans les petites républiques grecques ou italiennes, et combien il fut difficile de leur ôter leurs libertés, alors que ces libertés n'étaient plus guère qu'une apparence. En Grèce, malgré tous les maux dont elles furent affligées, les nombreuses petites répu-

(1) Voy. Dion, LIII, 13.

bliques ne succombèrent définitivement que sous la force brutale des conquérants étrangers. Quant à la république de Rome, au lieu de tomber sous le joug de monarchies étrangères, elle avait au contraire détruit toutes les monarchies fondées par Alexandre. Comment donc supposer qu'un gouvernement qui avait eu un succès si prodigieux pût disparaître d'un moment à l'autre, grâce à un coup d'État accompli par un seul homme ou par un petit nombre d'hommes? Qu'on y réfléchisse : les traditions républicaines de l'ancienne Rome, que la culture classique a portées jusqu'à nous, sont encore si puissantes qu'elles ont donné le branle à la Révolution française, à la Révolution de 1848 et au mouvement libéral du dix-neuvième siècle, et que ce sont elles encore qui alimentent l'état de trouble où se débat aujourd'hui l'immense empire de Russie. Comment croire qu'elles n'eussent plus aucune force à l'époque de César et d'Auguste, alors que le domaine colossal que la République avait conquis était encore là? La résistance tenace des traditions républicaines était au contraire la conséquence nécessaire des grandes victoires diplomatiques et militaires de Rome pendant les deux derniers siècles de la république, depuis la bataille de Cannes jusqu'à la prise d'Alexandrie; et il n'est pas surprenant que, incertain et fatigué, Auguste, après les désastres, les scandales et le discrédit du triumvirat, ait jugé qu'il ne pouvait pas attenter à l'essence sacrée de la république, puisque c'est à ces victoires que l'Europe moderne elle-même doit une si grande partie de sa destinée, qu'elle lui doit surtout d'avoir été sans cesse agitée par de grandes idées de liberté, grâce auxquelles son histoire n'a pas été, comme celle de l'Orient, la suite monotone de tant de monarchies despotiques qui ont poussé les unes sur les ruines des autres.

C'est ainsi qu'avec ces tranquilles séances du sénat romain se terminait la révolution commencée cent six ans auparavant avec le tribunat de Tibérius Gracchus, et que peu à peu, sans que personne s'en aperçût, une nouvelle histoire du monde commençait. C'est un moment solennel que celui où s'apaise enfin l'épouvantable tourmente qui a duré tout un siècle. Quel affreux déluge de sang avait succédé aux premières gouttes versées en l'an 132 sur le sol de Rome par le consul Opimius et par les nobles effrayés des réclamations agraires du jeune Gracchus ! Tout l'empire en avait été éclaboussé, toutes les terres en avaient été imprégnées; on avait vu disparaître, pêle-mêle, les familles les plus illustres de Rome, un nombre infini de souverains et d'États grands et petits, la fleur de la population italienne, tant de dynasties royales d'Asie, les nations barbares les plus ignorantes de l'Europe continentale. Et maintenant le déluge de sang semblait terminé ; les esprits reprenaient confiance; l'Italie, pleine de remords, d'espoir, de joie, entrevoyait un avenir plein de paix et de gloire, et se proposait de le mériter par toutes les vertus qu'elle avait trop négligées. Une fermentation étrange d'aspirations diverses agitait la nation, et ses deux grands poètes ne manquèrent pas de la sentir et de l'exprimer. Virgile, qui avait achevé les *Géorgiques*, revenait à l'idée qu'il avait eue déjà aux débuts de sa carrière littéraire de composer un grand poème national à la manière d'Ennius, mais en se servant de son art raffiné par l'étude des chefs-d'œuvre grecs. Horace, qui était un grand styliste et un critique plutôt qu'un poète lyrique, avait jusqu'alors résisté au mouvement traditionaliste et nationaliste, dont il voyait toutes les contradictions; et bien que dans le second livre des *Satires* il se fût mis comme tout le monde à vanter la

nouvelle morale, il s'interrompait quelquefois au milieu de sa propagande, comme pour se moquer de lui-même. Ainsi dans la seconde épode il avait montré l'usurier Alfius, qui fait un grand éloge de la vie rustique, mais qui à la fin se précipite pour étrangler ses débiteurs; et dans la septième satire du second livre, il s'était comme amusé à détruire ce qu'il avait dit dans les précédentes, en se faisant railler aux fêtes des Saturnales par un de ses esclaves. « Tu vantes les temps anciens, mais s'il te fallait y vivre, tu en serais au désespoir... Tu fais l'éloge de la campagne, et quand tu y es, tu es pressé de regagner la ville... Tu dis que tu n'aimes pas les ennuis des invitations et des cérémonies, et si tu dois aller dîner chez Mécène, quels cris, quel reproches, quelle impatience! Vite, apportez-moi l'huile pour me parfumer; dépêchez-vous, paresseux; que faites-vous donc? » Mais lui aussi, à la fin, il avait été entraîné par le courant; et il se mettait à composer une suite d'odes héroïques et civiques dans lesquelles, avec une riche variété de mètres grecs qui n'avaient pas encore été employés en latin, il exprimait cet esprit nouveau qui soufflait sur l'Italie. Tantôt il célébrait la grandeur des temps anciens, préconisait la nécessité de la réforme morale, et l'espoir de nouveaux exploits guerriers et d'une nouvelle gloire militaire; tantôt il recommandait aux Romains d'être religieux; tantôt il les avertissait que la paix ne reviendrait qu'avec des mœurs pures et familiales; tantôt il s'en prenait à l'éducation frivole et mondaine des femmes qui conduisait tant de matrones des nobles familles appauvries à se prostituer à de riches marchands; tantôt il évoquait le souvenir des jeunes gens d'autrefois élevés si durement, et il jetait un regard attristé sur les générations qui se suivent et deviennent toujours pires :

Aetas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Mais, tandis qu'une si belle poésie civique enrichissait la littérature romaine, le pouvoir était réuni tout entier entre les mains d'une petite oligarchie sénile, composée d'obscurs parvenus et des survivants de la grande aristocratie romaine, qui ne désiraient pas autre chose que de jouir tranquillement de leur grandeur et qui pour cela étaient prêts à offrir tous les pouvoirs et tous les honneurs à leur chef, à ce petit-fils d'un usurier de Velletri, déjà vieux à trente-six ans, faible, hésitant, maladif, qui refusait l'empire du monde, l'héritage de Rome et celui d'Alexandre que la Fortune venait de réunir. Celui qui triomphait définitivement dans une des plus terribles luttes que l'histoire nous ait rapportées, et où périrent tant de grands généraux, était l'homme le moins doué de vertus militaires de l'histoire de Rome; le commandement de ces armées, qui avaient conquis le plus vaste empire que l'on eût vu jusque-là, allait être entre les mains d'un valétudinaire qui n'osait plus aller au soleil la tête découverte, qui ne voulait plus monter à cheval de crainte de se fatiguer, et qui se ferait transporter en litière sur les champs de bataille (1). Mais ces apparentes contradictions cachaient une profonde nécessité des choses. Comme il arrive toujours, les révolutionnaires bien repus devenaient conservateurs, maintenant qu'il s'agissait de dévorer en paix le butin qu'ils s'étaient partagé pendant les guerres civiles. On dit et on répète qu'Auguste fut l'héritier et le continuateur de César, qu'il bâtit son œuvre sur les fondations

(1) Suétone, *Aug.*, 82 et 83.

commencées par César. C'est une affirmation arbitraire dont on ne trouve aucune preuve dans les faits. A partir de la restauration de l'an 27, Auguste s'efforce sans interruption, pendant quarante et un ans, d'appliquer le programme de régénération politique et sociale exposé par Cicéron dans le *De Officiis;* il suit une politique conservatrice qui est l'antithèse de celle de César : il tempère le luxe, il remet en honneur la religion, les mœurs, les idées traditionnelles; il épure, autant qu'il est possible, l'administration et en écarte les étrangers et les hommes nouveaux; il restreint l'oligarchie des citoyens romains; il lutte dans la religion, dans l'État, dans la vie, contre le cosmopolitisme et les influences orientales, en faveur de l'idée étroitement nationale; il diminue dans l'État les dépenses improductives de luxe extérieur, et emploie les capitaux accumulés à des dépenses utiles au progrès matériel, politique et moral de l'empire; il cherche enfin à reconstituer cette aristocratie conservatrice, étroitement romaine, que César avait si fortement combattue et à laquelle il avait lui-même porté le coup de grâce. Déjà, en l'an 28, Octave s'était mis à reconstituer par des dons la fortune de familles sénatoriales tombées dans la pauvreté, de façon à leur rendre une partie de l'éclat et du pouvoir qu'elles avaient perdu et pour les mettre en état de lui venir en aide pour gouverner la république (1).

La révolution était vraiment terminée. Une grande réaction conservatrice commençait dans les esprits. C'était le triomphe de Cicéron, la défaite de César, dont le fils allait être le continuateur de nom, l'antithèse de fait. Après avoir été l'instrument fatal de la

(1) Dion, LIII, 2.

dernière destruction de l'aristocratie romaine, après l'avoir foulée aux pieds et anéantie par les proscriptions, à la bataille de Philippes, dans les eaux de Sicile, l'homme qui avait signé la sentence de mort de Cicéron travaillait à refaire ce qu'il avait détruit. C'est là ce qui arrive souvent aux hommes politiques dans les vicissitudes de l'histoire. Mais Auguste devait s'apercevoir bientôt que, si le bien et le mal se balancent presque partout, il est un cas où il en est autrement, et qui donne raison en définitive aux doctrines pessimistes de la vie; c'est que, s'il est facile à l'homme de détruire, il lui est difficile de créer. Une forêt qui a poussé pendant un siècle brûle en un jour. Un homme qui a mis vingt ans à arriver à sa croissance périt en un instant. Il avait été facile par des édits de proscription et par des jugements sommaires de massacrer, d'appauvrir, de disperser ce qui restait de l'ancienne noblesse; mais maintenant qu'Auguste en avait besoin pour qu'elle lui vînt en aide dans le gouvernement de l'immense empire, il serait difficile de rendre aux hommes la richesse, la confiance, la force, le zèle civique nécessaires à leur mission. Il y avait dans la grandeur d'Auguste une contradiction qui, se développant peu à peu, devait produire des maux infinis. Les désillusions, les amertumes, le stérile labeur de cette restauration, qui ne pouvait réussir qu'à demi, rempliront toute la seconde vie d'Octave qui va commencer, et seront la tragique rançon de sa fortune prodigieuse, la lente et terrible expiation de sa jeunesse souillée de sang et de crimes.

Parmi les réformes approuvées en même temps que la restauration de la république, il y en avait deux particulièrement importantes et qui devaient faciliter la reconstitution du gouvernement aristocratique.

L'une abaissait l'âge légal pour les magistratures et permettait aux jeunes gens de commencer de bonne heure leur carrière politique (1). L'autre fixait des salaires pour tous les gouverneurs et tous les magistrats, proportionnés à l'importance de la charge (2). Les deux réformes étaient nécessaires. Le nombre des familles aristocratiques avait trop diminué pour qu'il fût possible de faire remplir par des nobles de grandes familles toutes les charges importantes, si on n'utilisait pas les jeunes hommes, comme du reste on l'avait fait durant la grande époque du gouvernement aristocratique. On espérait probablement aussi que de jeunes magistrats redonneraient de la force à la République épuisée. En outre, étant donné l'appauvrissement d'un grand nombre de familles nobles, beaucoup de personnes n'auraient pas pu, même si elles l'avaient voulu, accepter gratuitement des charges qui obligeaient souvent à des dépenses considérables. Mais de ces deux réformes

(1) Nous n'avons aucun texte qui nous l'affirme : mais on peut le déduire de Dion, qui dit (LIII, 28) qu'en l'an 24 avant J. C., Tibère reçut du sénat l'autorisation de demander les magistratures cinq ans avant l'âge fixé par la loi, et qu'il fut nommé aussitôt questeur. En l'an 24, Tibère avait dix-huit ans ; comme il avait demandé la questure cinq ans avant l'âge légal, il en résulte qu'il suffisait d'avoir vingt-trois ans pour poser sa candidature à la questure. Il est notoire qu'à l'époque de Cicéron, il fallait être beaucoup plus âgé. Nous verrons du reste, dans le prochain volume, que les consuls de trente, trente-deux, trente-cinq ans, sont nombreux à l'époque d'Auguste. Il a donc fallu qu'à un certain moment on ait réformé les *leges annales* en vigueur à l'époque de César, d'après lesquelles on ne devenait consul qu'entre quarante et cinquante ans. J'ai supposé que ce moment fut celui de la grande réforme constitutionnelle ; il ne serait pas impossible cependant que la réforme ait été faite à l'époque du triumvirat, pour permettre aux triumvirs de donner les magistratures à qui ils voulaient, sans limite de classe ni d'âge.

(2) Dion, LIII, 15.

également nécessaires, si l'une représentait un retour aux grandes traditions de la république oligarchique, l'autre était en contradiction avec la gratuité des fonctions, principe essentiel de la constitution aristocratique qu'on voulait rétablir; et ces deux réformes ont en réalité contribué à détruire l'essence du vieux gouvernement romain. Une fois payé, le magistrat républicain deviendra peu à peu un fonctionnaire monarchique; et en voulant rajeunir la république, on finira par créer le privilège des carrières dynastiques. Mais la transformation a été beaucoup plus lente et compliquée qu'on ne le suppose. Nous la décrirons, dans les volumes suivants, où, au sortir de cette orageuse histoire de guerres et de révolutions, nous étudierons le paisible épanouissement de l'empire et aussi les débuts de la maladie dont il devait mourir.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME

APPENDICE

LA BATAILLE D'ACTIUM (1)

« Le combat, longtemps douteux, écrit Dion Cassius (2), se termina de cette manière : Cléopâtre, dont le vaisseau, mouillé derrière les combattants, était battu par les vagues, ne supporta pas l'attente d'un événement qui tardait tant à se décider; dévorée par une impatience féminine et digne d'une Égyptienne, comme par l'inquiétude qui la tenait si longtemps suspendue et par une anxiété qui se renouvelait sans cesse dans l'un ou l'autre sens, Cléopâtre prit elle-même la fuite et en éleva le signal pour ses sujets. A cet ordre, les Égyptiens ayant incontinent déployé leurs voiles et pris le large, favorisés par une brise qui vint à souffler, Antoine, dans la persuasion que ce n'était pas l'ordre de Cléopâtre, mais la crainte, résultat d'une défaite, qui les poussait à fuir, courut à leur suite. Mais le découragement et le trouble s'emparèrent du reste des soldats... »

Plutarque à son tour raconte (3) :

« Le combat était encore douteux et la victoire incertaine,

(1) Cette étude a paru dans la *Revue de Paris*, le 15 mars 1906, avec le titre : *Antoine et Cléopâtre*.
(2) L, 33 (traduction Gros-Boissé).
(3) *Vie d'Antoine*, chapitre LXXIII (traduction de Ricard).

lorsque tout à coup les soixante vaisseaux de Cléopâtre, déployant les voiles pour faire leur retraite, prirent la fuite à travers les galères qui combattaient : comme ils étaient placés derrière les gros vaisseaux d'Antoine, en passant au milieu des lignes ils les mirent en désordre. Les ennemis, qui les suivaient des yeux, les virent avec la plus grande surprise, poussés par un bon vent, cingler vers le Péloponnèse. Ce fut alors qu'Antoine, bien loin de montrer la prudence d'un général ou le courage ou même le bon sens le plus ordinaire, vérifia ce que quelqu'un a dit en badinant : que l'âme d'un homme amoureux vit dans un corps étranger. Entraîné par une femme, comme s'il lui eût été collé et qu'il fût obligé de suivre tous ses mouvements, il ne vit pas plus tôt le vaisseau de Cléopâtre déployer ses voiles, qu'oubliant tout, qu'abandonnant, que trahissant ceux qui combattaient et mouraient pour lui, il monta sur une galère à cinq rangs de rameurs, et, sans autres compagnons de sa fuite qu'Alexandre de Syrie et Scellius, se mit à la suite d'une femme qui se perdait et qui devait bientôt le perdre lui-même. »

Tel est, dans les deux historiens anciens, le récit de la bataille qui a clos les grandes guerres civiles de Rome : récit étrange et romanesque qui charme les poètes et qui embarrasse les historiens. Sans doute, la folie et l'absurdité jouent un grand rôle aux époques de dissolution sociale; mais sommes-nous autorisés, par cette simple considération, à admettre que, dans l'orageuse histoire de la fin de la République, un général ait pu, pour suivre sa maîtresse, perdre une bataille qui devait être décisive dans cette lutte immense?

L'étrangeté du cas paraît trop grande, même pour une époque de dissolution. Récemment, l'amiral français Jurien de la Gravière (1) et un professeur allemand, M. Kromayer (2), ont montré, en s'appuyant sur le récit de Plutarque et de Dion, que la fuite était arrangée d'avance entre la reine d'Égypte et le triumvir. Antoine savait donc

(1) J. de la Gravière, *La marine des Ptolémées et la marine des Romains*, Paris, 1885, p. 70-80.
(2) Dans une étude publiée dans le vol. 34e de *Hermes*.

déjà, au commencement de la bataille, que Cléopâtre partirait et il s'était engagé à la suivre. La remarque est importante, car elle détruit la légende de l'impatience « féminine et digne d'une Égyptienne » dont Cléopâtre aurait été saisie au milieu du combat. Il reste à expliquer pourquoi Antoine et Cléopâtre s'étaient concertés pour la fuite. L'amiral Jurien de la Gravière, qui a étudié cette campagne au point de vue militaire, y a vu l'exécution d'un plan stratégique suggéré à Antoine par la dangereuse situation de son armée et de sa flotte. Cléopâtre aurait persuadé Antoine de reporter la guerre en Asie; la prétendue fuite ne serait qu'un mouvement de retraite, en vue d'entraîner l'ennemi sur un champ de bataille plus favorable.

Mais deux objections se présentent. D'abord, il n'est pas prouvé que les conditions de l'armée et de la flotte d'Antoine fussent aussi désastreuses que le savant amiral le suppose. En outre, pourquoi Antoine et Cléopâtre se sont-ils sauvés avant la fin de la bataille? L'idée d'Antoine était-elle vraiment, comme il le veut, « de traverser la ligne ennemie, si la ligne ennemie voulait lui barrer la route »? Antoine aurait dû alors lancer contre la flotte d'Octave toute sa flotte et non pas seulement l'escadre égyptienne de Cléopâtre. Ces petits bateaux légers ne pouvaient pas briser la ligne épaisse de l'ennemi; ils ne pouvaient que se glisser au milieu des trirèmes et se sauver grâce à leur vitesse, ce qui ressemble beaucoup plus à une fuite qu'à une attaque.

Les récits des deux historiens ne contiennent qu'une légende. Ils prétendent simplifier par un roman d'amour une histoire très compliquée, dans laquelle agit une des forces les plus obscures et les plus terribles de la vie sociale. Cette force c'est la contradiction, qui s'impose, comme une nécessité politique, aux époques où des forces sociales luttent entre elles, sans qu'aucune réussisse à l'emporter définitivement. Toutes les combinaisons politiques doivent alors reposer sur une conciliation partielle et temporaire de ce qui est par nature inconciliable, et cette conciliation devient une loi de la politique, mais une loi de mort en même temps qu'une loi de vie. Elle est, au commencement, une condition du succès; elle est aussi,

à la fin, une cause de ruine inévitable. Créations superbes d'esprits hardis et ingénieux, ou vulgaires expédients de politiciens de bas étage, ces combinaisons ressemblent toutes à de grandes tours lézardées, dont la fente originelle est destinée à s'élargir peu à peu, malgré les efforts des hommes, et jusqu'au moment où elle fait tout crouler. La bataille d'Actium ne fut que l'écroulement final d'une politique qui avait débuté par une contradiction. Entre les débuts et la catastrophe, se déroule la partie la plus intéressante de la vie d'Antoine, et il faut la résumer brièvement pour comprendre son étrange destin.



Courageux, mais peu intelligent, bon soldat mais général médiocre, homme d'État peu sérieux, débauché, adonné à tous les excès : c'est ainsi que l'histoire a jugé Antoine. Il a eu le grand tort d'être vaincu, et la postérité a été sévère pour lui. Cependant César semble avoir porté sur lui un jugement bien différent. Il le remarque, jeune encore; il l'encourage, il le pousse dans les dernières campagnes gauloises; il le fait combattre à ses côtés dans les missions difficiles de la guerre civile. Après Pharsale, installé en Italie comme vice-dictateur ou *magister equitum*, Antoine ne s'est pas distingué par une administration très brillante, car, en 47, il a d'abord laissé éclater à Rome une espèce de révolution sociale et il l'a réprimée ensuite avec une violence exagérée. On peut, toutefois, douter que d'autres, César excepté, eussent mieux réussi à dominer une situation si difficile. César lui-même, qui s'était d'abord fâché avec lui, l'a reconnu, en se réconciliant avec Antoine, en le nommant consul, et en comblant sa famille de faveurs.

Admis de nouveau parmi les amis les plus intimes de César, Antoine devint, pendant les huit derniers mois de la vie du dictateur, son confident; au courant de tous ses projets, il put, après l'assassinat, dans la nuit du 15 au 16 mars, s'emparer de tous ses papiers, et il était probablement le seul à en connaître l'importance. Dans les luttes politiques et les guerres civiles qui suivirent la mort de César, Antoine a commis sans doute beaucoup de fautes, mais il est sorti victorieux de toutes ces luttes, et il y a même fait

preuve, à maintes reprises, d'une énergie remarquable. Il n'a point à partager avec Octave le mérite d'avoir gagné les deux batailles de Philippes : c'est lui, et lui seul, qui a défait Cassius dans la première, et Brutus dans la seconde. Les historiens anciens eux-mêmes, si sévères pour lui, admettent que, jusqu'à la bataille de Philippes, il avait été un homme sérieux et qu'il ne commença à mal tourner qu'après avoir connu Cléopâtre à Tarse, pendant l'hiver de 41-40 : rencontre fatale dont Plutarque fait le prologue du fameux roman d'amour :

« Elle navigua (1) tranquillement sur le *Cydnus* dans un navire dont la poupe était d'or, les voiles de pourpre, les avirons d'argent, et le mouvement des rames cadencé au son des flûtes, qui se mariait à celui des lyres et des chalumeaux. Elle-même, magnifiquement parée, et telle qu'on peint la déesse Vénus, était couchée sous un pavillon brodé en or; de jeunes enfants, habillés comme les peintres peignent les Amours, étaient à ses côtés avec des éventails pour la rafraîchir; ses femmes, toutes parfaitement belles, vêtues en Néréides et en Grâces, les unes au gouvernail, les autres aux cordages. Les deux rives du fleuve étaient embaumées de l'odeur des parfums qu'on brûlait dans le vaisseau, et couvertes d'une foule immense qui accompagnait Cléopâtre, et l'on accourait de toute la ville pour jouir d'un spectacle extraordinaire. Le peuple qui était sur la place s'étant précipité au-devant d'elle, Antoine resta seul dans le tribunal où il donnait audience, et le bruit courut que c'était Vénus qui, pour le bonheur de l'Asie, venait en masque chez Bacchus. Antoine envoya sur-le-champ la prier à souper; mais, sur le désir qu'elle témoigna de le recevoir chez elle, Antoine, pour lui montrer sa complaisance et son urbanité, se rendit à son invitation. Il trouva chez elle des préparatifs dont la magnificence ne peut s'exprimer; mais rien ne le surprit tant que l'immense quantité de flambeaux qu'il vit allumés de toutes parts, et qui, suspendus au plancher ou attachés à la muraille, formaient avec une admirable symétrie des figures carrées et circulaires... »

(1) PLUTARQUE, *Vie d'Antoine*, chap. XXVII (trad. Ricard).

Le triumvir tombe amoureux de la belle reine d'Égypte, il la suit à Alexandrie; avec elle il y passe joyeusement l'hiver de l'an 40, et, dominé par cet amour insensé, il commence à commettre toutes sortes de folies.

Cependant il n'est pas difficile de prouver que le « coup de foudre », à la vue de Cléopâtre, n'a jamais éclaté que dans l'imagination des historiens anciens. Antoine n'était pas homme à refuser aucun des cadeaux que Cléopâtre voulait bien lui faire; mais en l'an 41, il ne séjourna que peu de mois à Alexandrie. Au commencement de l'an 40, à la première nouvelle qu'une armée parthe marchait sur la Syrie, il quitta la reine et l'Égypte et, pendant les trois années suivantes, non seulement il ne revit plus Cléopâtre, mais, bien loin de songer à ses amours, il s'occupa avec une admirable énergie de son grand projet de la conquête de la Perse.

On a mille fois répété, on répète encore qu'Auguste fut l'héritier de César dans l'histoire du monde, qu'il a achevé ou exécuté ce que son père adoptif avait commencé ou projeté. C'est, à mon avis, une erreur très grave et qui a empêché de bien comprendre les deux rivaux de la dernière guerre civile, Octave et Antoine. Si le véritable héritier d'un politique est celui qui poursuit l'exécution de ses plans, l'esprit de César a continué à agir par Antoine et non par Octave. Dans les deux dernières années de sa vie, César, préoccupé de la grave situation politique et économique que la guerre civile avait créée, avait espéré trouver la solution de toutes les difficultés dans la conquête de la Perse. Cette grande guerre devait donner à son gouvernement la force morale dont il manquait à cause de ses origines révolutionnaires, lui fournir aussi les trésors nécessaires pour parer à la terrible crise économique dans laquelle l'empire se débattait. Au commencement de l'an 44, quand Brutus le tua, César travaillait donc avec beaucoup d'énergie, non pas à réorganiser l'empire ou à fonder la monarchie, mais à préparer la guerre contre les Parthes, dont, le soir même du 15 mars, Antoine emportait chez lui, parmi les autres papiers de César, les plans dressés par le dictateur. Ainsi d'autres devaient hériter du nom et de la fortune de César; mais Antoine s'emparait de la dernière

grande idée du mort. Absorbé durant deux ans par la lutte avec les conjurés, il ne put l'exploiter tout de suite; mais à mesure que la situation, déjà très difficile du vivant de César, empirait après sa mort, il se persuada qu'il ne pourrait la maîtriser, par le prestige et par l'or, que s'il réussissait à conquérir la Perse.

Les forces de dissolution, que César avait encore pu enrayer, bien qu'à grande peine, s'étaient déchaînées sur tout l'empire. Les lois, les traditions, les institutions avaient perdu presque tout leur ancien prestige; les dieux eux-mêmes vieillissaient dans leurs temples en ruine; il n'y avait plus qu'une force organisée : les grandes armées pillardes, recrutées pour la guerre civile. Il était évident que si un homme, un parti ou quelque institution ne regagnaient pas un peu de prestige sur les masses, l'immense désordre irait à la catastrophe. Antoine comptait regagner ce prestige par la campagne contre la Perse; cet espoir est à lui seul un éclatant témoignage de son énergie. Est-il possible de ne voir qu'un débauché, follement épris d'une Égyptienne, en cet homme qui osait se lever pour une si vaste entreprise? Alors qu'il aurait pu usurper, comme Octave, la plus haute situation par de petites tromperies et de mesquines violences, il préférait la conquérir par un grand exploit, plein de dangers.

Pendant deux ans, Antoine amasse de l'argent, concentre des légions en Asie, remanie la carte politique de l'Orient, pour se créer des appuis solides parmi les rois et les roitelets de l'Asie Mineure. Il prend toutes les dispositions nécessaires pour envahir la Perse en suivant le chemin indiqué par César, c'est-à-dire l'Arménie. Il fait une chose encore plus extraordinaire, au moins pour un amoureux de Cléopâtre : il épouse Octavie, la sœur d'Octave, afin de n'être plus embarrassé par les difficultés de politique intérieure durant sa campagne.

De l'an 40 jusqu'à l'an 37, il serait impossible de découvrir la moindre trace d'une influence de Cléopâtre sur Antoine. Sans doute, il ne faut pas croire que tous les rapports entre Antoine et la cour d'Égypte étaient interrompus, Plutarque nous dit, par exemple (1), qu'Antoine avait

(1) Chapitre XXXIV.

auprès de lui un devin égyptien, qui cherchait à l'éloigner d'Octave et d'Octavie par des horoscopes plus ou moins ingénieux. Faut-il voir dans ce devin un agent de Cléopâtre? La chose n'est pas impossible. Il est aussi probable que cet agent ne fut pas le seul, et que la correspondance entre le triumvir et la reine continua. Mais Cléopâtre ne tient encore la première place ni dans la vie ni dans la politique d'Antoine, qui ne pense alors qu'à exécuter le programme de César. C'est seulement vers la fin de l'an 37 qu'un coup de théâtre inattendu ramène Cléopâtre dans sa vie. Au printemps de l'an 37, Antoine est obligé par les intrigues d'Octave de revenir avec sa flotte sur les côtes de l'Italie méridionale; il perd plusieurs mois à Tarente en d'interminables négociations avec son beau-frère. Ces négociations terminées, vers la fin du mois d'août, il peut revenir en Syrie. Mais de Corfou, il renvoie Octavie en Italie, expédie Fontéius Capiton à Alexandrie, puis se rend à Antioche où Cléopâtre le rejoint bientôt.

Et c'est à Antioche, au commencement de l'an 36, que se passe une chose, dont Shakespeare, qui nous a peint avec des couleurs si riantes ce couple d'amoureux, ne s'est point douté. Ces amants, qui « dépensaient des royaumes en baisers », se marient, comme deux bons bourgeois. M. Letronne a eu le mérite d'éclaircir, à l'aide des monnaies, ce point resté obscur dans les écrivains. Au commencement de l'an 36, Antoine, par ce mariage avec la reine, devient roi d'Egypte.

Pourquoi Antoine et Cléopâtre ont-ils eu l'idée de se marier? Quelle est la signification de cet acte singulier? Quelles négociations l'ont précédé? Il n'est pas vraisemblable que ce mariage ait été décidé du jour au lendemain; l'absence complète de renseignements sur les préparations prouve seulement qu'il fut préparé en secret. D'ailleurs il y a dans ce mariage beaucoup d'autres choses étranges. Antoine ne répudie pas Octavie, de sorte qu'il se trouve avoir après l'an 36, deux femmes. Il célèbre ses noces, non pas à Alexandrie, la capitale de son futur royaume, mais à Antioche. Il montre un souci évident de cacher son acte le plus qu'il peut. Il ne prend point le titre de roi d'Egypte; il fait frapper sur les monnaies égyptiennes son portrait, mais il s'y nomme seulement αὐτοκράτωρ — c'est la traduc-

tion grecque du mot latin *imperator* — et triumvir. Enfin, à peine le mariage conclu, il quitte sa femme et il part pour la Perse.

Il est évident qu'Antoine a dû avoir des motifs bien sérieux pour faire tant de choses étranges, des motifs que, faute de documents, il faut tâcher d'établir à l'aide d'une hypothèse. Nous savons — c'est Dion qui nous le dit et toute l'histoire de cette époque le confirme — que le gouvernement de Cléopâtre n'était guère populaire en Egypte, et qu'elle avait beaucoup à craindre d'une de ces révolutions de palais si fréquentes dans l'histoire des derniers Ptolémées. Il ne serait pas impossible qu'elle ait voulu, grâce à l'appui d'Antoine et des légions, mettre son pouvoir à l'abri des conspirations de cour, et qu'elle l'ait invité à venir en l'an 40 à Alexandrie, pour lui proposer le mariage qui eut lieu en l'an 36.

Mais Antoine voit alors toute l'étrangeté du projet, et, tout en goûtant les moyens de persuasion employés par la reine, se laisse raisonner, sans se laisser convaincre. D'ailleurs, il est bientôt rappelé en Italie par les troubles et entièrement absorbé par son grand projet contre la Perse. Mais Cléopâtre ne désarme pas; elle place des espions et des agents dans l'entourage du triumvir, se tient en correspondance avec lui, guette les occasions de lui présenter de nouveau sa proposition. Et elle réussit à la fin, grâce à la guerre de Perse.

Antoine, qui travaillait avec ardeur à préparer la campagne, avait à lutter contre une difficulté très grave : la crise économique provoquée par les dernières guerres civiles. Une sorte de banqueroute universelle avait dans tout l'empire fait disparaître les métaux précieux, détruit le crédit public et privé, annulé la valeur de presque toutes les richesses. Antoine manquait d'argent, comme le démontrent les pièces qu'il a frappées durant cette période, et qui presque toutes sont fourrées. L'Égypte, au contraire, était très riche, et la famille royale y possédait le seul grand trésor de métaux précieux que Rome n'eût pas encore mis au pillage dans le monde méditerranéen.

Comme il aurait été très dangereux de s'enfoncer dans la Perse avec seize légions sans avoir d'argent pour leur

payer la solde régulière, il n'est point invraisemblable qu'Antoine ait pensé que les trésors des Ptolémées valaient bien un mariage. Il aurait accepté les propositions de Cléopâtre, afin d'emprunter à la riche Égyptienne de quoi subvenir à la majeure partie des dépenses de sa conquête. Mais, quoi qu'en pensent beaucoup d'historiens modernes, les traditions républicaines étaient encore très fortes en Italie. Antoine savait qu'un mariage avec une reine n'était pas du nombre des expédients politiques dont un représentant de Rome fût autorisé à se servir; en Italie, tout le monde l'aurait jugé fou ou criminel, s'il avait montré l'intention de devenir roi d'Égypte. C'est pour cela qu'il voulut cacher la véritable signification de son acte, en ne répudiant pas Octavie, en célébrant son mariage dans une ville de la Syrie, en ne prenant pas sur les monnaies le titre de roi d'Égypte.

Le mariage d'Antoine m'apparaît comme la conclusion d'une alliance entre Antoine et l'Égypte; et c'est en même temps la contradiction initiale de la politique orientale d'Antoine. Antoine devenait roi d'Égypte, mais il s'en cachait; de cette royauté inavouée, il voulait se servir pour faire, avec l'argent égyptien, une guerre dont, magistrat romain, il aurait toute la gloire et tirerait tout le profit.



La campagne de Perse commença au printemps de l'an 36; elle fut en Italie suivie avec anxiété par Octave et son parti. Tout l'été, Octave et ses amis offrirent en public de grands sacrifices aux dieux pour le succès de la guerre; mais ils souhaitaient en secret que l'armée d'Antoine pérît, comme celle de Crassus. Antoine victorieux serait maître de la situation : Octave ne pourrait plus jouer qu'un rôle de second ordre.

Ces vœux patriotiques ne furent exaucés qu'à moitié. Plus heureux que Crassus, Antoine échappa au désastre que les Parthes lui avaient préparé; mais il ne réussit point à conquérir la Perse. Après avoir longtemps assiégé la capitale de la Médie, il fut obligé à la retraite sans avoir pu entamer le véritable territoire parthique. Le seul récit clair que nous possédions sur cette guerre — celui de Plutarque

— est très court; et il ne permet pas de décider si César lui-même s'était trompé sur la puissance des Parthes ou si Antoine exécuta mal son plan.

Les contemporains, comme il arrive toujours, ne virent que l'insuccès, et ils ne s'attardèrent pas à philosopher sur les causes. Si Octave est devenu Auguste, il l'a dû beaucoup plus aux Parthes qu'à son génie. La retraite de la Perse fut pour Antoine ce que la retraite de Russie fut pour Napoléon : le commencement du déclin. Son prestige en Orient fut tellement atteint que, pendant l'hiver de l'an 36 à l'an 35, Sextus Pompée, chassé de la Sicile, réussit à organiser une insurrection en Asie Mineure et à entamer des négociations avec les rois d'Arménie, du Pont et des Parthes. Antoine en vint facilement à bout; mais il comprit qu'il ne pourrait pas rétablir son prestige, s'il n'effaçait ce premier échec par une revanche éclatante. Malheureusement, la contradiction initiale de sa politique commençait alors à s'élargir et à compromettre la solidité de sa situation.

D'abord Octave ne sembla pas vouloir profiter de cet échec; il se montra au contraire animé des meilleures intentions; il envoya même des soldats pour combler les vides de la guerre. Mais, au lieu d'un général expert, il chargea Octavie, sa sœur, la femme d'Antoine, de conduire ces troupes. Par ce moyen, très adroitement choisi, Octave essayait de forcer Antoine à déclarer ouvertement quelle était sa véritable femme, à avouer sa royauté en se déclarant pour Cléopâtre, ou à briser son alliance avec l'Égypte en accueillant Octavie comme sa femme légitime, dans cet Orient qui le considérait désormais comme l'époux de l'Égyptienne. La question était d'autant plus embarrassante que juste à ce moment Cléopâtre augmentait ses exigences. Plutarque (chap. LVI) nous dit en effet :

« Cléopâtre, qui sentit qu'Octavie venait lui disputer le cœur d'Antoine... feignit d'avoir pour Antoine la passion la plus violente, et affecta d'atténuer son corps, en prenant peu de nourriture. Toutes les fois qu'il venait chez elle, il lui trouvait le regard étonné, et, quand il en sortait, elle avait les yeux abattus de langueur. Attentive à paraître souvent en larmes, elle se hâtait de les essuyer et de les cacher, afin de les dérober à Antoine; elle faisait surtout

usage de ces ressources, lorsqu'elle le voyait disposé à quitter la Syrie pour aller joindre le roi des Mèdes. (Chap. LVII.) Les flatteurs, qui voulaient paraître jaloux de la servir, faisaient à Antoine les plus vifs reproches : ils le traitaient de cœur dur et insensible, ils l'accusaient de laisser mourir de chagrin une femme qui ne respirait que pour lui... Antoine, attendri ou plutôt accablé par ces discours, et craignant que Cléopâtre ne renonçât en effet à la vie, retourna tout de suite à Alexandrie, et renvoya au printemps l'expédition de Médie, quoiqu'il eût appris que les Parthes étaient agités de séditions. »

Beaucoup de ces détails sont vraisemblables. Les femmes n'auraient pas joué et ne joueraient pas un si grand rôle dans la politique, si leurs larmes et leurs sourires n'avaient trop souvent la mystérieuse puissance de renforcer — et parfois de remplacer — les arguments de calcul, même auprès des hommes d'État.

D'ailleurs Antoine passait pour un homme qui se laissait facilement dominer par les femmes; il n'est point étrange que Cléopâtre, fine, intelligente, adroite, et qui gagnait sans cesse de l'influence sur lui, se soit servie de pareils moyens. Mais, au milieu de ces détails romanesques, le récit de Plutarque nous montre aussi que la reine cherchait à exploiter à son profit l'échec de la première expédition en Perse. Le départ pour la Médie se rattachait aux projets d'une seconde campagne contre les Parthes, qu'Antoine avait préparée; en faisant mine de s'opposer à ce départ et à la nouvelle guerre, de même qu'en se montrant jalouse d'Octavie, Cléopâtre poussait Antoine à déclarer officiellement son mariage avec elle et à rompre avec Rome.

Cléopâtre s'était contentée, en l'an 36, d'un mariage presque clandestin, parce qu'elle n'avait pu alors rien obtenir de plus : mais elle était trop intelligente pour ne pas deviner qu'une fois la Perse conquise, Antoine briserait cette alliance et se réconcilierait avec Octave aux dépens de l'Égypte, s'il n'avait pas accepté auparavant la situation officielle de roi d'Égypte et s'il n'avait pas divorcé avec Octavie.

Le moment était favorable aux desseins de Cléopâtre. Plusieurs enfants étaient nés de leur mariage. Après son

premier échec, Antoine ne pouvait plus avoir une confiance absolue dans le succès des plans de César. La fondation d'une nouvelle dynastie en Égypte pouvait bien remplacer, comme grand exploit, la conquête de la Perse. L'esprit d'Antoine commence à flotter entre ces deux projets : tantôt il revient à la grande idée césarienne de conquérir la Perse pour devenir le chef de la République romaine; tantôt il rêve de fonder, avec une nouvelle dynastie, un nouveau grand empire égyptien. Il n'est pas possible que l'autorité royale dont il disposait en Égypte, les richesses et le luxe des Ptolémées, dont il jouissait à la cour, n'eussent dans son esprit beaucoup déprécié la valeur de la primauté dans Rome, pour laquelle il avait tant lutté. Qu'était cette primauté à côté du royaume des Ptolémées agrandi d'un empire perse?

Antoine était donc de plus en plus embarrassé dans le réseau de ses contradictions italo-égyptiennes. D'un côté les exigences de Cléopâtre grandissent; de l'autre Antoine commence à hésiter lui-même entre deux politiques. Au début, il voulait à la fois être roi d'Egypte et magistrat romain pour conquérir la Perse. A présent, la contradiction s'étend des moyens au but : il veut à la fois fonder un empire égyptien et conquérir la Perse. Il décide la nouvelle campagne contre les Parthes pour l'an 33; mais il la fait précéder, pendant l'automne de l'an 34, d'un acte très grave : les « donations d'Alexandrie » qui étaient la plus grande des concessions qu'il pût faire aux exigences de la reine et à la politique égyptienne. Plutarque en parle ainsi (chap. LXIV) :

« Après avoir rempli le gymnase d'une multitude immense et fait dresser sur un tribunal d'argent deux trônes d'or, l'un pour lui-même et l'autre pour Cléopâtre, il la déclara reine d'Égypte, de Chypre, d'Afrique et de Célésyrie, et lui associa Césarion, qui passait pour fils du premier César. Il conféra ensuite le titre de rois des rois aux enfants qu'il avait eus de cette reine, et donna à Alexandre l'Arménie, la Médie et le royaume des Parthes, quand il en aurait fait la conquête; Ptolémée, son second fils, eut la Phénicie, la Syrie et la Cilicie. Il les présenta tous les deux au peuple : Alexandre était vêtu d'une robe médique, et portait sur la tête la tiare et le bonnet pointu qu'on appelle cidaris, orne-

ments des rois des Mèdes et des Arméniens; Ptolémée avait un long manteau, des pantoufles, et un bonnet entouré d'un diadème, habillement des successeurs d'Alexandre... Depuis ce jour, Cléopâtre ne parut plus en public que vêtue de la robe consacrée à Isis, et donna ses audiences au peuple sous le nom de la nouvelle Isis. »

Il y a, dans cette narration, quelques erreurs de détail, mais le fond est exact. Antoine formait un grand empire égyptien, aux dépens de l'empire romain, et le divisait entre Cléopâtre et ses enfants. Il n'osait pas encore avouer son mariage et prendre ouvertement le titre de roi d'Égypte; mais cette fois il consentait à envoyer une copie officielle des « donations d'Alexandrie » au sénat romain, pour que le nouvel État fût reconnu par la République.

Il est possible qu'Antoine considérât d'abord ces concessions comme un arrangement provisoire, fait pour vaincre l'opposition de Cléopâtre à la seconde guerre de Perse; qu'il espérât pouvoir, après la guerre, réduire les prétentions de la reine et faire approuver pour le moment par le sénat ses donations comme un acte proconsulaire. Les proconsuls très souvent ajoutaient des territoires aux États clients et protégés, même en réduisant l'étendue des provinces romaines. Mais cette fois Antoine se trompa. Au cours de l'an 33, pendant qu'Antoine hâtait en Arménie les préparatifs de la seconde campagne, à Rome éclatait une vive agitation contre les « donations d'Alexandrie ». L'Italie ne s'était pas méprise sur leur signification; déjà mis en défiance par les étranges relations d'Antoine avec Cléopâtre, par les bruits qui couraient sur sa folle passion, par sa conduite si peu claire avec Octavie, le public fut indigné de la grandeur des concessions, et le mécontentement populaire éclata avec une telle force, que les sénateurs, chargés de communiquer officiellement au sénat l'acte d'Antoine, n'osèrent le faire. L'agitation s'accentua encore, quand Octave, à la fois pour augmenter sa popularité, et pour entraver la nouvelle guerre contre la Perse, engagea une vive campagne contre la politique orientale d'Antoine, en ménageant celui-ci, mais en attaquant avec violence Cléopâtre et Césarion.

Bientôt la reine d'Égypte devint à Rome et en Italie

l'objet de la haine la plus vive. Indifférent d'abord et dédaigneux, Antoine ne tarda pas à s'apercevoir que cette agitation pourrait lui créer une situation des plus dangereuses. Si l'acte qu'il avait accompli à Alexandrie avec tant de solennité, devant l'Orient tout entier, l'acte, qui était la base de toute sa politique orientale, n'était pas encore désavoué par Rome, c'était seulement parce qu'on avait trop peur de lui. Mais en serait-il de même après un échec dans sa seconde campagne de Perse? Le nouvel empire égyptien devait être son refuge pour le cas où les affaires de Perse tourneraient mal; si Rome refusait dès maintenant de reconnaître cet empire, il était impossible d'espérer qu'elle le reconnaîtrait après une déroute en Perse. Encore une fois, la contradiction initiale de sa politique déjouait ses calculs. Dans la seconde moitié de l'an 33, il se persuada qu'il lui fallait interrompre les préparatifs de la guerre de Perse, en finir d'abord avec les intrigues d'Octave et l'agitation contre sa politique égyptienne, faire reconnaître par Rome ce qu'il avait fait à Alexandrie.



Ce n'est, je crois, que par des considérations de cette espèce que l'on peut expliquer pourquoi, dans la seconde moitié de l'an 33, Antoine suspendit tout à coup les préparatifs de la guerre parthique, ramena précipitamment son armée aux bords de la mer Égée, manda à Éphèse les rois et roitelets de l'Asie Mineure et invita Cléopâtre à le rejoindre. Son idée était de faire une grande démonstration militaire pour impressionner le sénat, le parti d'Octave, l'Italie tout entière, et terminer le débat sur les donations d'Alexandrie.

Mais à ce moment décisif, par un nouvel effet des contradictions intimes de sa politique, Antoine n'ose pas avouer, dans ses négociations avec le sénat, qu'il désire surtout la validation des donations d'Alexandrie; il dit qu'il veut délivrer la République de la tyrannie d'Octave et rétablir la constitution républicaine.

Aussi, lorsque la lutte s'accentua et qu'au commencement de l'an 32 on en vint à une rupture, les citoyens éminents se rangèrent tous du côté d'Antoine et se rendirent en

foule à Éphèse. Malgré tous ses défauts, Antoine, qui était un noble de vieille famille, un général remarquable, un orateur distingué, et qui avait alors près de cinquante ans, inspirait plus de confiance que le jeune Octave, qui devait tout au nom de César et qui, jusqu'alors, ne s'était distingué que par une ambition sans pitié et sans scrupules. Si l'opinion publique avait blâmé les donations d'Alexandrie, elle en voulait à Cléopâtre beaucoup plus qu'à Antoine et il avait suffi de quelques déclarations républicaines pour ramener à celui-ci les sympathies des classes supérieures. Personne ne croyait qu'Antoine pourrait jamais sacrifier les intérêts de Rome à ceux de l'Égypte. Sans doute, ceux qui accouraient de l'Italie vers Antoine et qui avaient vu le vif mouvement d'opinion publique contre sa politique égyptienne, étaient bien persuadés qu'Antoine avait commis des erreurs, qu'il lui fallait rompre avec cette politique et avec Cléopâtre. La reine d'Égypte était trop haïe en Italie pour qu'il ne fût pas nécessaire de rassurer l'opinion par une rupture retentissante. Mais tout le monde, ayant confiance dans la sagesse du triumvir, pensait qu'il reconnaîtrait la nécessité de cet acte.

Ainsi les « émigrés » durent être un peu étonnés quand ils trouvèrent à Ephèse Cléopâtre, non pas confondue dans la foule des rois et des roitelets asiatiques, mais au premier rang, toujours à côté d'Antoine, le conseillant, donnant des ordres à tout le monde, même aux sénateurs romains, assez complaisants pour lui obéir. Cléopâtre avait toujours cherché à se faire des amis et des partisans dans l'entourage romain d'Antoine, en employant un moyen tout puissant : l'argent. Nous savons qu'elle avait nommé un obscur sénateur, un certain Caius Ovinius, chef des ateliers royaux; nous pouvons supposer que ce cas n'est pas resté isolé. Éphèse était pleine de Romains qui reconnaissaient en Cléopâtre leur souveraine maîtresse, et qui s'abaissaient même — honte suprême pour de véritables quirites — à l'appeler leur « reine ».

Les émigrés, toutefois, crurent d'abord qu'Antoine ne tolérait ce scandaleux désordre que parce que la distance de l'Italie lui empêchait d'en évaluer au juste le danger. Il y avait parmi eux un homme très remarquable : L. Domitius Ahénobarbus. Ayant groupé autour de lui les Romains

les plus marquants de l'entourage d'Antoine qui étaient contraires à sa politique égyptienne, Domitius entreprit de lui persuader qu'il fallait renvoyer Cléopâtre en Égypte.

Renvoyer Cléopâtre, c'était enlever aux adversaires la seule arme redoutable dont ils disposaient, c'était couper court à toutes leurs calomnies, c'était rendre la situation d'Antoine inébranlable, en rassurant l'esprit public. Mais malgré son autorité personnelle, l'évidente sagesse de ses conseils et la chaleur de son zèle, Domitius se heurta à une résistance invincible. Cléopâtre avait prévu qu'Antoine tomberait sous l'influence du parti contraire à la politique égyptienne, si elle se séparait de lui; que ce parti préparerait avec Octave une réconciliation, dont elle aurait à payer les frais; qu'on révoquerait les donations d'Alexandrie, pour ne point offrir aux adversaires ce chef d'accusation. Elle ne voulait pas seulement rester en sa place; elle voulait aussi arracher à Antoine, pour rendre impossible toute réconciliation, le divorce avec Octavie.

La lutte fut acharnée. Un moment, Domitius parut l'emporter. Antoine avait déjà envoyé à Cléopâtre l'ordre de rentrer dans son royaume. Mais cette fois encore, Cléopâtre eut recours à la puissance magique de l'argent. Elle trouva dans l'entourage du triumvir un officier qui avait toute la confiance d'Antoine : Canidius; elle le gagna par de grosses sommes; au dernier moment, elle eut le dessus. Elle resta donc appuyée, dans l'entourage romain du triumvir, par un parti dont le chef était Canidius, et en lutte avec le parti de Rome, qui avait à sa tête Domitius Ahénobarbus. C'était là une nouvelle conséquence de la contradiction initiale. Les deux partis en vinrent bientôt à se battre furieusement sur la question qui mettait aux prises leurs conceptions différentes : le divorce d'Octavie.

Le parti de Cléopâtre voulait consolider l'empire égyptien en resserrant les liens entre la reine d'Égypte et le triumvir; il voulait donc le divorce, qui devait provoquer une rupture décisive entre les deux triumvirs. Le parti de Rome voulait une réconciliation entre Octave et Antoine, et s'opposait de toutes ses forces à un acte qui signifiait la guerre, car Octave comprendrait que l'influence de Cléopâtre l'emportait, et, redoutant une guerre comme consé-

quence dernière de cette influence, il ne manquerait pas de saisir cette occasion, la meilleure pour lui.

Antoine hésita longtemps. A la fin, au printemps de l'an 32, il convoqua en Grèce tous ses amis et leur soumit la question. La discussion fut très vive. Mais cette fois encore, le parti de Cléopâtre l'emporta. Antoine expédia les lettres de divorce à Rome et, comme s'il craignait que l'impression de cet acte sur les soldats fût trop mauvaise, il fit aussitôt un discours, où il promit de rétablir la constitution républicaine deux mois après la victoire.

Le divorce provoqua la guerre. Le parti d'Octave commença contre Antoine une furieuse campagne de calomnies, l'accusa de vouloir faire de Cléopâtre la reine de Rome, répandit le bruit qu'il était devenu fou, obligea le sénat à lui déclarer la guerre et, dans la seconde moitié de l'an 32, mobilisa la flotte et l'armée. De son côté, Antoine transporta en Grèce sa flotte, une armée de dix-neuf légions, les rois et les roitelets de l'Asie avec leurs troupes. Au printemps de l'an 31, les deux armées campaient face à face, sur les bords du golfe d'Actium; les deux flottes mouillaient, l'une en vue de l'autre, celle d'Antoine dans le golfe d'Actium, celle d'Octave dans le golfe peu lointain de Komaros. Mais le choc terrible, que le monde entier redoutait, le choc qui devait anéantir une des deux armées, se fit attendre longtemps. Les deux adversaires passèrent le printemps et une partie de l'été dans une inertie presque complète, se bornant à des escarmouches si peu importantes, que les écrivains anciens n'ont pu apporter aucune précision dans leur récit.

Cette inertie paraît avoir été plus grande du côté où l'on aurait attendu, au contraire, une offensive vigoureuse. Antoine disposait de forces supérieures; il avait, comme général, un plus grand prestige; c'était lui qui avait provoqué la guerre. Pourquoi n'imitait-il pas le bel exemple de son maître, César, qui avait toujours cherché à finir le plus vite possible les guerres civiles? A Philippes, Antoine avait su prendre l'offensive avec une énergie digne de César; quelle force mystérieuse paralysait maintenant sa volonté et son audace?

Les mois passaient; Octave guettait en vain cette immobilité mystérieuse d'Antoine, et redoutait quelque piège.

Antoine ne l'attaquait point. Un jour, vers la fin du mois d'août, deux des chefs du parti d'Antoine, Dellius et Domitius Ahénobarbus, se présentèrent au camp d'Octave, et déclarèrent qu'ils avaient quitté leur ancien maître. Ils apportaient un renseignement très étrange : Antoine se préparait à se retirer en Égypte avec son armée, sans livrer de véritable bataille; il ferait semblant de livrer une bataille sur mer, pour masquer sa retraite; mais il était résolu à retourner en Égypte avec Cléopâtre.

C'est Dion qui nous rapporte ce fait extrêmement important. Il nous dit quelque part (L, 23) qu'Octave « fut instruit par Dellius et par d'autres des intentions de l'ennemi », et ailleurs (L, 31), « qu'il eut la pensée de laisser sortir librement l'ennemi afin de tomber sur ses derrières, tandis qu'il fuirait; il espérait, grâce à la rapidité de ses vaisseaux, l'atteindre sans peine, et en montrant à tous les yeux qu'Antoine cherchait à fuir, amener ainsi sans combat les soldats de son rival à passer dans ses rangs ». Dion ajoute qu'Octave fut « retenu par Agrippa, qui craignait d'être distancé par des adversaires prêts à faire usage de leurs voiles ».

Cette discussion entre Agrippa et Octave n'aurait eu aucun sens, si Dellius n'avait pas assuré Octave qu'Antoine n'avait nullement l'intention de l'attaquer, qu'il voulait seulement se retirer, comme du reste l'ont démontré l'amiral Jurien de la Gravière et M. Kromayer.

Mais pourquoi Antoine voulait-il se retirer sans se battre, quand il avait une armée et une flotte plus puissantes que celles de son adversaire?

Dion, qui n'a rien compris à l'histoire de cette campagne d'Actium et qui a mêlé dans son récit les faits les plus importants aux détails les plus insignifiants, nous fait savoir que l'idée de cette retraite venait de Cléopâtre (L, 15) : « Après bien des avis divers, ce fut celui de Cléopâtre qui l'emporta, avis suivant lequel on mettrait des garnisons dans les places les plus exposées, tandis que le reste de l'armée se rendrait en Égypte avec elle et avec Antoine. »

Comme Cléopâtre avait, l'année précédente, poussé Antoine à la guerre avec toute son énergie, ce renseignement semble d'abord incroyable; il nous serait impossible de le considérer comme vrai, si nous n'arrivions pas à expliquer

d'une manière satisfaisante ce revirement. La question est donc de savoir pourquoi Cléopâtre, au cours de l'an 31, est devenue contraire à la continuation des hostilités.



Cléopâtre avait exigé le divorce d'Octavie pour compromettre tellement Antoine dans la question égyptienne qu'il lui fût impossible de révoquer les donations d'Alexandrie. Mais, ce but une fois atteint, Cléopâtre avait-elle intérêt à la continuation de la guerre? Il ne faut jamais oublier que sa politique, cette espèce d'impérialisme féminin qu'elle avait pu créer dans la dissolution universelle du monde antique, reposait sur des combinaisons si bizarres que Cléopâtre devait redouter même les ombres. Si les empires fondés par les armes croulent si facilement, l'empire égyptien, qu'elle avait fondé par la puissance de ses charmes et qui reposait sur sa liaison personnelle avec Antoine, devait lui paraître d'une extrême fragilité. Cette guerre pouvait le détruire, quelle qu'en fût l'issue. Il était évident que l'empire égyptien croulerait avec la puissance d'Antoine, si Antoine était battu. Mais si Antoine réussissait à battre Octave, il deviendrait alors le maître de l'empire; il n'aurait plus besoin de l'alliance égyptienne; il serait obligé de rentrer en Italie et à Rome. Pourrait-il résister aux pressions de son entourage romain, où Cléopâtre avait si peu d'amis désintéressés, à l'enthousiasme des soldats, aux invocations de l'Italie et du sénat? La défaite était la ruine d'Antoine; mais la victoire était le triomphe du parti romain : Cléopâtre avait raison de craindre l'une autant que l'autre.

Au contraire, si elle pouvait persuader Antoine de se retirer en Égypte avec l'armée, sans livrer bataille, Octave n'oserait sans doute pas les attaquer en Égypte, où ils pourraient disposer de trente légions; Antoine pourrait prendre officiellement le titre de roi d'Égypte et fonder la nouvelle dynastie, en abandonnant l'Italie et les provinces d'Europe à Octave, au sénat, à qui les voudrait.

Rien ne montre mieux l'extrême dissolution où la conquête romaine avait plongé le monde ancien, que de voir une femme arrivée à ce point de hardiesse, et qui

pensait diviser, par quelques sourires et quelques caresses, l'empire de Rome, lui dérober les plus belles provinces et les grouper autour de l'Égypte sous une nouvelle dynastie. La destinée de l'empire, que Rome avait créé par deux siècles de luttes, semblait désormais entre les mains d'une femme. Un obstacle, cependant, s'opposait à la réalisation de ce projet. Le parti romain avait absolument besoin qu'Antoine se réconciliât avec Octave ou qu'il l'anéantit. Le programme de Cléopâtre : ni paix ni guerre, était désastreux pour ce parti. Domitius et ses amis avaient en Italie leurs biens et leurs familles; ils voulaient vivre et jouer un rôle dans la république de leurs ancêtres; s'ils consentaient à vivre quelques années dans les provinces, c'était pour rentrer en Italie plus riches et plus influents. Or, si Antoine abandonnait l'Italie à Octave, dans quelle situation se trouveraient-ils, après s'être brouillés pour lui avec Octave? Ils en seraient réduits ou à implorer le pardon d'Octave, pour rentrer en Italie, ou à vivre à la cour d'Alexandrie dans la foule des eunuques et des courtisans, comme Ovinius, le chef des ateliers royaux.

Cette difficulté nous explique les points les plus obscurs de la campagne. Elle nous explique surtout les querelles entre Antoine et Cléopâtre, qui durent être très vives à certains moments, si, comme Pline le dit, Antoine redouta parfois d'être empoisonné par elle. Ce détail s'accorde mal avec l'idylle d'amour qu'ont imaginée les écrivains anciens; mais il s'accorde très bien avec la lutte d'intérêts politiques que nous avons décrite. Se retirer en Egypte, c'était pour Antoine trahir ses amis romains, abandonner à jamais l'Italie, aller jouer en Orient le rôle public de successeur d'Alexandre. Bien que vivant depuis vingt ans au milieu des révolutions, Antoine était encore trop romain pour ne point hésiter devant ce projet, comme devant un crime ou une folie. Les légions se composaient d'Italiens sous les ordres d'officiers italiens; était-il possible, même avec les plus brillantes promesses, de les ramener jusqu'en Egypte, pour en faire l'armée d'une monarchie orientale?

Il serait très intéressant de savoir par quels moyens Cléopâtre s'efforça de vaincre les doutes d'Antoine; la lutte fut longue et dure; mais il est probable que la reine d'Egypte

n'aurait pas réussi, si Antoine n'avait pas été affaibli par l'âge, les fatigues, les luttes et les débauches. Usé lui aussi par la terrible politique de son époque, épuisé par le travail et les plaisirs, énervé par les difficultés qui étaient nées de la contradiction initiale de sa politique, il finit par perdre le contact de la réalité et se laissa entraîner par les adroits sophismes de Cléopâtre dans un monde chimérique, où les difficultés les plus graves semblaient s'évanouir.

Même quand Antoine fut décidé à se retirer en Egypte, il n'osa pas, comme il aurait été naturel, déclarer son intention aux nobles romains, aux chefs des légions, à son entourage : il redoutait l'orage de protestations et les discussions que ce projet soulèverait. De son côté aussi, Cléopâtre devait redouter le moment où le projet de la retraite serait officiellement connu, car le parti romain ferait des efforts désespérés pour en détourner Antoine et elle aurait à soutenir une dernière lutte, la plus terrible de toutes, probablement.

L'idée du combat naval, masquant la retraite, est née de cette préoccupation. Dion nous dit (L, 15), que « pour ne point effrayer leurs alliés, Antoine et Cléopâtre résolurent de ne partir ni en cachette ni ouvertement, comme s'ils prenaient la fuite, mais comme des gens disposés à combattre et aussi à forcer le passage, si on mettait obstacle à leur sortie ». Ce texte important est bien clair : pour couper court aux discussions et aux récriminations que le projet de retraite en Egypte soulèverait, Antoine et Cléopâtre décidèrent de tenir leur plan secret, de ne le dévoiler que quand ils seraient déjà partis, pour mettre l'armée et les officiers devant un fait accompli. Ils espéraient vaincre ainsi toutes les hésitations et entraîner à leur suite cette masse d'hommes.

Malgré le secret, l'étrange idée de livrer une bataille navale et certaines dispositions prises par Antoine avant le combat, ou les bruits qui couraient, éveillèrent des soupçons chez les esprits les plus clairvoyants. Dellius et Domitius comprirent qu'Antoine allait trahir leur cause et la cause romaine; ils le quittèrent. Ces désertions étaient un grave avertissement pour Antoine. Il ne le comprit point. Dominé par Cléopâtre, il semble s'être ouvert seulement à Canidius, l'avoir chargé de révéler son départ à l'armée et de la reconduire en Egypte et, le 2 septembre de l'an 31, il partit, au

milieu de la bataille : Cléopâtre emportait le triumvir, dans sa petite flotte aux voiles rouges, vers l'Egypte, pour en faire le roi et le successeur des Ptolémées.



Il faut donc rayer Actium du nombre des grandes batailles navales. Ce semblant de bataille, livré pour masquer une des plus curieuses intrigues de la politique, ne décida rien. Plutarque nous dit que, le soir, les vaisseaux d'Antoine rentrèrent dans le golfe en bon état, et que pendant sept jours Octave essaya en vain de persuader à la flotte et aux armées de se rendre, en leur disant qu'Antoine s'était retiré en Egypte. Les soldats ne le croyaient point; ils disaient qu'Antoine s'était absenté pour quelque raison sérieuse et qu'il reviendrait bientôt; ils montraient une si naïve confiance dans leur général, ils formaient encore une armée si forte et si dévouée, que Canidius n'osa pas leur révéler la vérité.

Mais cet attachement si profond ne fit que rendre plus lent le revirement qui se fit dans la masse des soldats, quand, après sept jours, les plus incrédules durent se rendre à l'évidence. Antoine et Cléopâtre n'avaient pas prévu cette explosion formidable du sentiment national, et cette erreur fut la véritable cause de leur ruine. Aux yeux de ces Italiens grossiers et ignorants, mais attachés aux grandes traditions de leur patrie, la fuite avec la reine transforma le glorieux général en un traître. Un mouvement irrésistible d'indignation et de fureur poussa les légions à se rendre à Octave. Le soulèvement de l'opinion publique fut encore plus violent en Italie. On confondit dans la même haine Antoine et Cléopâtre; on réclama un châtiment pour les deux amants, leur mort, la conquête de l'Egypte; on admira par opposition Octave, et on le considéra comme un homme providentiel.

Le prudent Octave, qui inquiet, incertain, étonné, n'osant en croire ses yeux, avait regardé pendant longtemps la puissance d'Antoine s'effriter, tomber en pièces, couvrir de ses ruines l'Orient, devint, à partir de ce jour, le glorieux sauveur du Capitole. Il mit du temps à s'en apercevoir, car immédiatement après Actium, ni lui, ni Agrippa, ni aucun

de ses amis n'avaient deviné la véritable importance des événements. Mais cette admirable modestie dura peu. Octave connaissait mieux que personne le procédé — un des plus universellement employés par les partis et les hommes politiques pour tromper les masses, — qui consiste à grossir les difficultés, pour rehausser le mérite du parti ou des hommes qui les ont résolues. Si Octave et ses amis avaient eu tant de peine à comprendre les événements dans lesquels ils avaient joué un rôle, il est naturel que les contemporains, simples spectateurs éloignés, n'y eussent rien compris. Les vainqueurs en profitèrent pour créer, peu à peu, avec l'aide des hommes de lettres qui sont toujours les complices de ces faux historiques, la légende héroïque de la bataille et de ses trois personnages : Cléopâtre qui veut conquérir Rome, noyer l'Italie sous un flot d'Orientaux et abaisser les superbes sénateurs au rôle infâme d'eunuques ; Antoine, grisé par ses caresses, rendu fou par ses breuvages magiques, qui met son armée et son prestige au service de ces ambitions criminelles ; Octave qui se lève, fier, hardi, héroïque, contre la formidable coalition et sauve Rome de l'esclavage oriental.

Mais la vérité était beaucoup plus modeste. Octave n'avait fait qu'assister, témoin inactif, à la première grande catastrophe provoquée par la lutte entre l'Orientalisme et les vieilles traditions italiques. De ce point de vue, l'importance de cette guerre apparaît immense. Mais si grand que fût son génie, Octave ne pouvait pas la comprendre. Au moment où il revenait en Italie, riche des dépouilles de l'Egypte, il ne se doutait certainement pas que cette lutte allait recommencer sous des formes nouvelles dans tout l'empire, et qu'elle remplirait de tragédies et de catastrophes sa maison et sa famille, pendant les longues années qu'il avait à vivre, au sommet de la grandeur humaine, comme *princeps*, président, premier citoyen de la grande république pacifiée.

TABLE DES MATIÈRES

I

VERS L'ORIENT

L'Égypte. — Antoine et Cléopâtre. — L'invasion des Parthes en Syrie en l'an 40. — Le désordre de l'Italie après la chute de Pérouse. — Nouvelles violences et nouvelles cruautés d'Octave. — Mécène et Athénodore de Tarse. — Antoine en Grèce. — Le mariage d'Octave et de Scribonia. — Le commencement des hostilités entre Antoine et Octave. — Le traité de Brindes. — Le mariage d'Antoine et d'Octavie.......... 1

II

LE FILS DE POMPÉE

Les conséquences économiques de la guerre civile. — Mécontentement universel en Italie. — Torpeur de l'opinion publique. — Le jeune Horace à Rome. — La première révolte populaire contre le triumvirat. — La popularité de Sextus Pompée. — Nouvelles difficultés pour le triumvirat. — Horace présenté à Mécène par Virgile. — Sextus Pompée maître de la Sicile. — Le traité de Misène...................... 26

III

LE DÉSASTRE DE SCILLA

La première victoire de Ventidius sur les Parthes. — Le divin Antoine, nouveau Dionysos. — Horace et Salluste. — Le succès des églogues de Virgile. — Nouveau mariage d'Octave; Livie. — Nouvelle guerre entre Sextus Pompée et Octave. — Antoine veut obliger Octave à faire la paix. — Octave persiste à faire la guerre. — Le désastre de Scilla; Crassus

vengé. — Octave envoie Mécène auprès d'Antoine. — Le voyage de Mécène raconté par Horace.................. 47

IV

LES GÉORGIQUES

La réponse d'Antoine à Octave. — Agrippa construit une flotte. — La réunion et l'accord de Tarente. — La transformation lente de l'Italie. — Les vieilles traditions reviennent en honneur. — Le *De re rustica* de Varron. — Idées fondamentales et contradictions de ce livre. — La ville et la campagne d'après Varron. — Les *Géorgiques*.................... 68

V

LE MARIAGE DE CLÉOPATRE

Le plan de la guerre de Perse. — Antoine résolu à épouser Cléopâtre. — Octave prépare une campagne définitive contre Sextus Pompée. — Le mariage d'Antoine et de Cléopâtre. — L'opinion publique en Italie. — Les premières Épodes d'Horace.. 83

VI

LA CAMPAGNE DE PERSE

Antoine part de Syrie avec son armée et arrive en Asie Mineure. — Le commencement de la guerre entre Sextus Pompée et Octave. — Lépide dérange les manœuvres d'Octave. — Habile stratagème de Sextus Pompée. — Octave cerné à Taormina. — La retraite de Cornificius. — Défaite finale et fuite de Sextus Pompée. — Les difficultés de la guerre de Perse. — Antoine est obligé de se retirer. — Les causes de l'insuccès d'Antoine........................ 102

VII

ANTOINE ET CLÉOPATRE

Déposition de Lépide. — Volte-face d'Octave. — Causes extérieures et personnelles de ce changement. — Discrédit et faiblesse du triumvirat. — Répercussions politiques de l'échec en Perse. — Les concessions d'Octave à l'opinion publique. — Politique modérée et pacifique d'Octave. — Antoine à son retour de Perse. — Le première campagne d'Octave en Illyrie. — La fin de Sextus Pompée. — Grands projets et

petits travaux. — Antoine et Cléopâtre. — La guerre de Dalmatie et la conquête de l'Arménie....................... 126

VIII

LE NOUVEL EMPIRE ÉGYPTIEN

La reconstitution de l'empire égyptien. — Antoine à Alexandrie. — L'impression en Italie; changements progressifs de l'opinion publique. — Le second livre des Satires d'Horace. — Octave s'oppose à la politique orientale d'Antoine. — L'édilité d'Agrippa : le Panthéon. — Antoine prépare de nouveau la conquête de la Perse. — Premiers présages de la lutte entre Antoine et Octave. — La lutte devient plus vive : intrigues d'Antoine contre Octave. — Antoine suspend ses préparatifs pour la conquête de la Perse. — Les plans d'Antoine contre Octave. — Le dernier coup d'État d'Octave. — Antoine concentre l'armée à Ephèse. — Les fêtes d'Ephèse. — Cléopâtre suit l'armée d'Antoine..................... 155

IX

ACTIUM

La lutte entre Domitius Ahénobarbus et Cléopâtre. — Les difficultés d'Octave en Italie. — Antoine répudie Octavie. — Octave ouvre le testament d'Antoine. — La *conjuratio*. — Le désordre dans l'armée d'Antoine. — La stratégie d'Antoine. — La stratégie d'Octave. — Cléopâtre veut interrompre la guerre. — Feintes d'Agrippa; Octave débarque en Épire. — Les deux armées dans le golfe d'Ambracie. — Inertie des deux armées. — Antoine propose de livrer bataille en mer. — Nouveau désaccord entre Cléopâtre et les personnages romains de l'entourage d'Antoine. — Les préparatifs pour la bataille navale. — Octave réunit un conseil de guerre. — La bataille d'Actium. — La capitulation de l'armée d'Antoine... 190

X

LA CHUTE DE L'ÉGYPTE

Les lents effets de la victoire d'Actium. — Hésitations d'Octave après Actium. — Changement dans l'opinion publique en Italie. — Antoine et Cléopâtre à Alexandrie. — Préparatifs d'attaque et de défense. — La dernière révolte des vétérans. — La ruine de l'empire égyptien. — La prise d'Alexandrie et la mort d'Antoine. — Jugement sur Antoine. — Annexion de

l'Égypte. — Octave s'empare de la fortune des Lagides. — Le retour d'Octave.................................. 224

XI

LE RÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Octave veut se retirer dans la vie privée. — Monarchie et république. — Retour aux traditions républicaines. — La monarchie impossible à Rome. — Difficultés pour constituer un gouvernement. — Les réformes d'Octave en l'an 23. — L'idée fondamentale de la réforme politique d'Octave. — Octave président unique de la République. — Augustus. — Le rétablissement de la république. — Auguste n'est pas le continuateur mais l'antithèse de César.................. 254

APPENDICE

La bataille d'Actium.................................. 285

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 11086.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire du commerce du monde depuis les temps les plu- reculés, par Octave NOËL, professeur à l'Ecole des hautes étud- commerciales.

I. *Temps anciens, moyen âge.* Ouvrage enrichi de planch- et de cartes hors texte. Un vol. grand in-8°. . . . . . 20 fr

II. *Depuis les découvertes maritimes du quinzième siècle jusqu'à la révolution de 1789.* Ouvrage enrichi de planches et de cartes hors texte. Un vol. grand in-8° . . . . 20 fr

III. *Depuis la Révolution française jusqu'à la guerre franco-allemande 1870-1871.* Un vol. grand in-8° avec planches hors texte . . . . 20 fr

(Couronné par l'Académie française, prix Thérouanne, et par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Le Dissez de Penanr-

Une Page d'histoire religieuse pendant la Révolution. *La Mère de Belloy et la Visitation de Rouen (1746-1807* par René DE CHAUVIGNY. Un vol. in-16 avec portrait. 3 fr.

Le Monde et la guerre russo-japonaise, par And- CHÉRADAME. 2e édition. Un vol. in-8° accompagné de vin- cartes. . . . . 9 fr

Dernières Années de la Cour de Lunéville, par Gaston MAUGRAS. 8e édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . 7 fr. 50

La Renaissance catholique en Angleterre au dix-neuvième siècle, par Paul THUREAU-DANGIN. Première partie *Newman et le mouvement d'Oxford.* 5e édition. Un vol. in-8 Deuxième partie : *De la conversion de Newman à la mort de Wiseman* (1845-1865). 4e édition. Un vol. in-8e. Troisième partie : *De la mort de Wiseman à la mort de Manning* (1865-1892). 3e édit. Un vol. in-8°. — Prix de chaque volume. 7 fr. 50

Histoire de la Marine française. I. *Les Origines*, par Charles DE LA RONCIÈRE, ancien membre de l'Ecole française de Rome Un vol. in-8° avec gravures dans le texte et hors texte. 8 fr

II. *La Guerre de Cent ans. Révolution maritime.* Un vol. in-8 avec gravures dans le texte et hors texte . . . . 8 fr

III. *Les Guerres d'Italie. Liberté des mers.* Un vol in-8e. 8 fr

(Couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, grand prix Gob-

Soldats ambassadeurs sous le Directoire. *An IV-an VIII*, par A. DRY. Deux vol. in-8° écu . . . . 10 fr

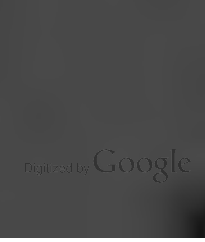
Notes et fragments d'histoire, par Félix ROCQUAIN, de l'Académie des sciences morales et politiques. Un vol. in-8°. 7 fr. 50

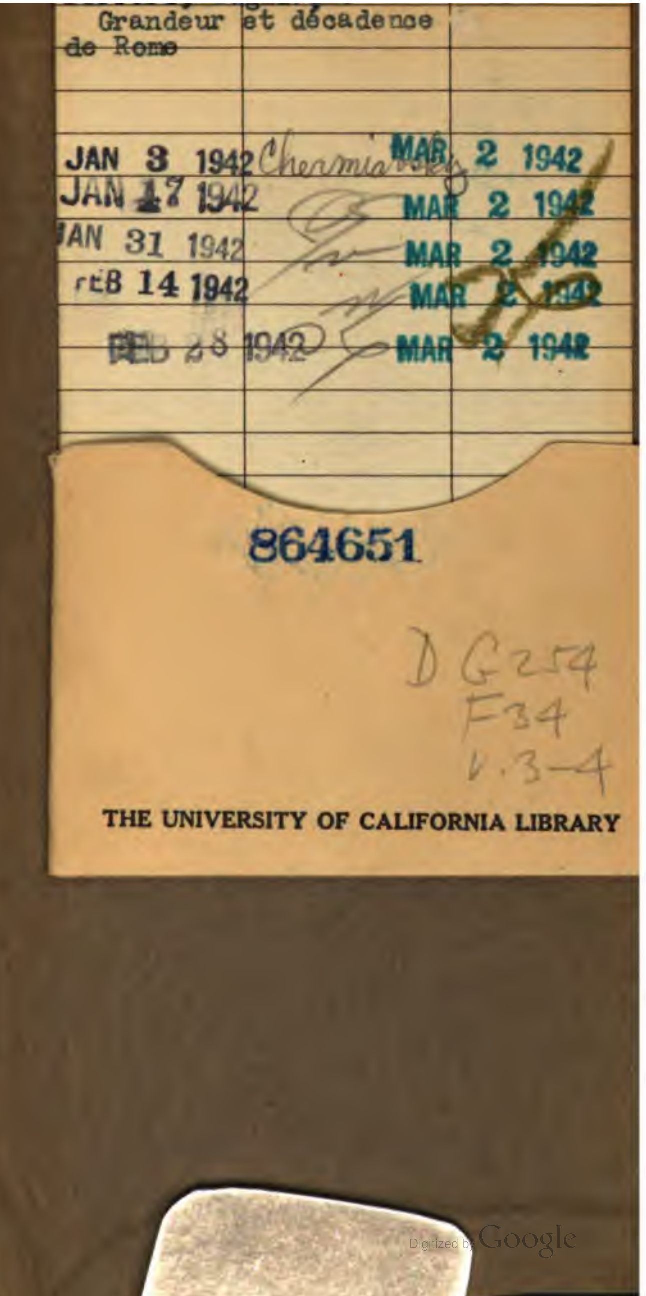
Mon ambassade en Allemagne (1872-1873), par le vicomte DE GONTAUT-BIRON. 2e édition. Un vol. in-8° . . . . . . 7 fr. 50

Dernières Années de l'ambassade en Allemagne de M. de Gontaut-Biron (1874-1877), d'après ses notes et papiers diplomatiques, par André DREUX, archiviste paléographe. 2e édition. Un vol. in-8e. . . . . 7 fr. 50

Les Cent-Jours en Vendée. *Le Général Lamarque et l'insurrection royaliste*, d'après les papiers inédits du général Lamarque, par B. LASSERRE. Un vol. in-16. . . . . 4 fr

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 11086




Grandeur et décadence
de Rome
JAN 3 1942
JAN 17 1942
JAN 31 1942
FEB 14 1942
FEB 28 1942
MAR 2 1942
MAR 2 1942
MAR 2 1942
MAR 2 1942
MAR 2 1942
864651
DG254
F34
v.3-4
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

